M. ANFRAY

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE DU NIVERNAIS AU MOYEN AGE

LES ÉGLISES ROMANES

PRÉFACE DE MARCEL AUBERT

Illustré de 51 figures dans le texte, 60 planches hors-texte et une carte

PARIS

ÉDITIONS A. ET J. PICARD ET Cie

82, RUE BONAPARTE, 82

—

1951

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE
DU NIVERNAIS
AU MOYEN AGE

M. ANFRAY

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE DU NIVERNAIS AU MOYEN AGE

LES ÉGLISES ROMANES

PRÉFACE DE MARCEL AUBERT

Illustré de 51 figures dans le texte, 60 planches hors-texte et une carte

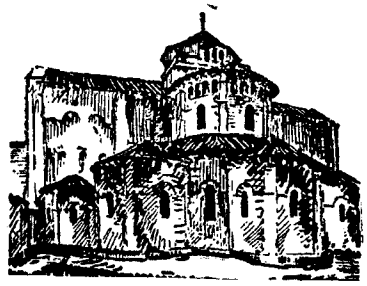

PARIS

ÉDITIONS A. ET J. PICARD ET Cie

82, RUE BONAPARTE, 82

—

1951

A MON MAITRE

ET AMI

PIERRE LAVEDAN

PRÉFACE DE MARCEL AUBERT

M. Marcel Anfray, qui s'est fait connaître par de nombreux travaux archéologiques, et notamment par un beau livre sur l'art normand aux XI^e^ et XII^e^ siècles et sur son influence dans le Nord, vient de terminer une longue et savante enquête sur l'architecture nivernaise au Moyen Age. Il nous donne aujourd'hui un premier volume, illustré de nombreuses planches et de figures dans le texte, sur l'art roman.

Nous connaissons assez bien les grands édifices de cette région, la cathédrale de Nevers dont des fouilles récentes nous ont révélé les origines paléo-chrétiennes, les églises de La Charité, Varzy, Prémery, Saint-Pierre-le-Moûtier, Saint-Étienne de Nevers, mais nous ignorons presque complètement les édifices secondaires. M. Anfray n'a pas cru devoir nous en donner des monographies qui auraient alourdi un ouvrage déjà considérable, mais l'analyse détaillée qu'il a faite de leurs caractères nous permet d'en connaître tous les détails.

Le plan de l'ouvrage est aujourd'hui classique.

Dans un premier chapitre, l'auteur étudie les données historiques et géographiques du Nivernais dont il délimite les contours, la qualité des matériaux, montre l'importance des routes de pèlerinage, les rapports politiques et religieux avec les régions voisines, et singulièrement avec la Bourgogne, l'influence remarquable des abbayes de Cluny et de Vézelay.

Il analyse ensuite les caractères des édifices de tout premier ordre : Saint-Étienne de Nevers, église voûtée, à tribunes et éclairage direct, qui a fait l'objet d'une excellente monographie de M^lle^ Jeanne Masson (M^me^ Baylé); Sainte-Croix de La Charité, grande église voûtée, à éclairage direct, dont la nef est malheureusement en partie disparue, et deux églises collégiales aujourd'hui à peu près complètement détruites, Saint-Martin de Nevers et Sainte-Eugénie de Varzy.

C'est ensuite un chapitre sur les églises à collatéraux, les premières avec fenêtres hautes dans la nef, les deuxièmes sans, un autre sur les églises à nef unique divisées en deux groupes, avec ou sans coupole.

Dans chacun des chapitres, un classement logique et rigoureux permet à M. Anfray d'étudier d'abord les caractères généraux, les matériaux, les principes de construction, puis le plan, l'ordonnance intérieure, l'élévation extérieure, les açades, le chevet, les clochers.

Le volume s'achève par deux excellents chapitres sur la sculpture romane

en Nivernais, plus riche dans la vallée de la Loire, où le calcaire jurassique se prêtait à la virtuosité du tailleur de pierre, que dans la région granitique du Morvan : décoration des chapiteaux, dont on peut suivre l'évolution chronologique; sculpture monumentale : tympans de Cervon, Donzy, La Charité-sur-Loire, Saint-Sauveur de Nevers, portails de Saint-Pierre-le-Moûtier et de Mars-sur-Allier, linteau de Saint-Genest de Nevers, chérubins de Saint-Révérien, bas-reliefs et statues du chevet et de la tour centrale de La Charité-sur-Loire, dont les rapports avec le portail royal de Chartres et l'ancien portail de Saint-Denis sont manifestes.

Dans la conclusion de cette étude approfondie et consciencieuse, M. Anfray montre l'importance et le rôle de l'architecture romane du Nivernais, et sa place entre les puissantes écoles de la Bourgogne et de l'Auvergne.

Nous sommes heureux de voir se multiplier ces études régionales qui constituent, en même temps qu'une sorte d'inventaire archéologique, une riche contribution à l'histoire de l'art roman en France.

MARCEL AUBERT.

AVANT-PROPOS

L'architecture religieuse du Nivernais au Moyen Age, que je me propose d'étudier dans cet ouvrage, n'a fait, jusqu'à ce jour, l'objet d'aucun travail d'ensemble. Seules les églises les plus importantes, comme la cathédrale et Saint-Étienne de Nevers, Sainte-Croix de La Charité, ont, depuis longtemps, retenu l'attention des archéologues. Et encore certaines des études consacrées à ces grandes basiliques, comme l'*Esquisse archéologique des principales églises du diocèse de Nevers* (1) de l'abbé Bourassé, et la *Monographie de la cathédrale de Nevers* (2) par Mgr Crosnier ont-elles beaucoup vieilli. Plus modernes, mais un peu rapides, sont celles de A. Philippe sur *La Charité-sur-Loire* (3), de Lefèvre-Pontalis sur *Saint-Pierre-le-Moûtier*, de L. Serbat sur les *Monuments religieux de Nevers* et les *Églises de La Charité, de Varzy de Prémery* (4). Beaucoup plus complète est celle de P. Beaussart sur l'*Église bénédictine de La Charité-sur-Loire* (5); c'est une analyse consciencieuse, un peu touffue, qui laisse une trop petite place aux caractères généraux. La thèse récente de Mlle Y. Pierre sur l'*Église de Saint-Pierre-le-Moûtier* (6) et celle de Mlle J. Masson, consacrée en partie à *Saint-Étienne de Nevers* (7), nous ont apporté des précisions intéressantes sur les différents problèmes de construction, de décoration et d'influences que posent ces deux édifices.

Quant aux églises secondaires, quelques-unes seulement ont été sommairement décrites dans de brèves monographies, qui ne sont pas toujours d'une rigoureuse exactitude. Bon nombre ne figurent même pas dans les répertoires des manuels d'archéologie et méritent mieux que les quelques lignes qui leur ont été consacrées par R. de Soultrait (8). Sans doute, parmi les trois cents sanctuaires, élevés dans le département de la Nièvre, entre le XIe et le XVIe siècle,

---

(1) Nevers, 1844.
(2) Nevers, 1854.
(3) André Philippe, *L'Église de La Charité-sur-Loire*, *Bulletin monumental*, 1905.
(4) Congrès archéologique, Moulins-Nevers, 1913.
(5) *La Charité-sur-Loire*, 1929.
(6) Thèse de l'École du Louvre.
(7) J. Masson, *Saint-Etienne de Nevers et les Eglises romanes à nef et collatéraux, éclairées et voûtées. Position des thèses de l'Ecole des Chartes*, 1942.
(8) R. de Soultrait, *Répertoire archéologique du département de la Nièvre*, Paris, 1875.

il en est beaucoup qui ne présentent qu'un médiocre intérêt pour l'étude de l'architecture romane et gothique, mais il en est d'autres qui, malgré leurs modestes dimensions, méritent de retenir l'attention de l'archéologue par certaines dispositions architectoniques ou certains motifs d'ornementation. Telles sont, par exemple, les églises de Jailly, de Commagny, de Mars-sur-Allier, etc., pour la période romane; de Tannay, de Lys, d'Amazy, etc., pour la période gothique. Ces édifices secondaires, élevés par les soins d'artisans indigènes, reflètent même plus nettement les caractères régionaux de l'architecture médiévale que les cathédrales et les abbatiales célèbres, dont la construction fut souvent confiée à des artistes, venus de loin. Les modestes chantiers des églises rurales ont d'ailleurs servi bien souvent de champs d'expérience aux maîtres d'œuvre des grandes basiliques, dont la structure et la décoration posent d'intéressants problèmes de dates, de technique, d'influences, d'esthétique. On en chercherait vainement la solution sans les renseignements fournis par la géographie et l'histoire régionales. C'est ainsi que l'on peut expliquer par des différences de richesse du sol et de nature des matériaux l'inégale répartition des édifices religieux du Moyen Age à travers les diverses contrées du Nivernais, et les caractères particuliers qu'ils présentent. Si l'arrondissement de Nevers renferme encore plus de soixante-dix églises des XI^e^ et XII^e^ siècles, alors que celui de Clamecy en possède à peine une vingtaine et celui de Cosne une quinzaine, c'est que le territoire du premier offrait plus de ressources aux architectes romans que les deux autres, et qu'il a moins subi les ravages de la guerre de Cent Ans. Si la décoration des sanctuaires de l'arrondissement de Château-Chinon est beaucoup plus pauvre et plus fruste que celle des églises de la vallée de la Loire, c'est que le granit du Morvan se prêtait beaucoup moins bien aux fantaisies du sculpteur que le calcaire jurassique des environs de Nevers.

C'est donc par l'étude des conditions géographiques et historiques qu'il convient de commencer cet ouvrage, dans lequel j'ai renoncé à présenter une série de monographies qui risqueraient de devenir monotones et fastidieuses. Il m'a paru préférable de rechercher dans les principaux monuments du Nivernais les dispositions caractéristiques qui contribuent à modifier sensiblement leur ordonnance et leur plastique et de rapprocher dans un même chapitre les édifices moins importants, qui présentent de grandes affinités.

Cette vaste enquête, qui s'étend des débuts de l'art roman à la fin du gothique flamboyant, fera ressortir, je l'espère, les richesses artistiques d'une région qui, malgré les mutilations et les restaurations malheureuses subies par un grand nombre de sanctuaires et la ruine complète de beaucoup d'autres, présente encore un vaste champ d'études aux historiens et aux archéologues. Si j'ai pu la mener à bien, c'est grâce au précieux concours de personnes qui ont suivi avec intérêt les progrès de mon travail, et en particulier de MM. M. Aubert,

P. Lavedan, Rattier, J. Palet, A. Normand, E. Bélile, R. Will. Qu'elles veuillent bien trouver ici l'expression de ma respectueuse gratitude. Je dois un merci tout particulier à M^lles J. Masson et Y. Pierre pour les documents qu'elles ont eu l'amabilité de me communiquer, à MM. Georges et Soirot pour les plans et dessins qui m'ont servi à enrichir l'illustration de cet ouvrage, à MM. A. Biver et M. Duchein pour leur précieux concours. Je n'aurais garde d'oublier le Centre National de la Recherche Scientifique et la Maison d'Éditions Picard pour la contribution et le soin qu'ils ont apportés à la publication et à la présentation de cet ouvrage.

LIVRE PREMIER

CARACTÈRES GÉNÉRAUX

CHAPITRE PREMIER

CONDITIONS HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

1. Limites géographiques et caractères topographiques du Nivernais.

L'architecture religieuse du Nivernais au Moyen Age n'offre ni une grande unité ni une forte originalité. Les caractères particuliers qu'elle présente et les influences diverses qu'elle reflète s'expliquent en partie par les conditions historiques et géographiques de cette ancienne province qui a servi de cadre au département de la Nièvre. Cadre d'ailleurs artificiel, car la nouvelle division administrative, pas plus que l'ancienne, ne correspond à une expression géographique.

Séparé du duché de Bourgogne à la fin du x^e^ siècle, le comté primitif n'avait nulle part de frontière naturelle, sauf au sud-ouest, où il était borné par l'Allier sur une distance de quelques kilomètres, et plus tard au nord-ouest, où, après la réunion du Donziais au xii^e^ siècle, la Loire lui servait de limite entre La Marche et Neuvy. Sur la rive gauche de ces rivières, il englobait une bande de territoire qui, large d'une dizaine de kilomètres au sud, se terminait en pointe à Argenvières. Agrandi au nord par l'annexion, au xi^e^ siècle, d'une partie du comté d'Auxerre et de la totalité de celui de Tonnerre, il comprenait de nombreuses localités, parmi lesquelles Saint-Sauveur, Druyes, Coulanges-sur-Yonne, Chatel-Censoir, Vézelay, Quarré-les-Tombes, rattachées aujourd'hui au département de l'Yonne. Il s'étendait, à l'est, sur la partie occidentale du Morvan, la région orientale appartenant à la Bourgogne (1).

A l'intérieur de ces limites géographiques, le Nivernais présente, malgré ses dimensions restreintes, si peu d'unité que Guy Coquille le divise en huit régions principales : les Vaux de Nevers et de Montenoison, les Amognes, le Donziois, les Vallées de l'Yonne, le pays entre Loire et Allier et le Morvan. De grandes différences apparaissent, en effet, dans la structure, le relief et le genre de vie, entre la dépression liasique au sol imperméable du Bazois et les plateaux secs de calcaire coralligène du Donziois, entre les massifs granitiques du Morvan ou

(1) Nous adopterons pour notre étude le cadre actuel du diocèse de Nevers qui correspond à celui du département de la Nièvre.

de Saint-Saulge et les plateaux jurassiques, couverts de limon tertiaire, de la région de Nevers, entre les collines boisées des Amognes et les vallées alluviales de la Loire et de ses affluents. Certaines de ces régions ne se distinguent pas nettement des contrées environnantes; c'est ainsi que les plateaux jurassiques du Donziois sont le prolongement des vastes plateaux calcaires souvent pierreux de Bourgogne, que la plaine entre Loire et Allier est le prolongement de la Sologne bourbonnaise. Le Morvan lui-même ne constitue pas un obstacle sérieux aux relations du Nivernais avec les pays voisins, facilitées par de grandes voies naturelles comme la vallée de la Loire et la dépression reliant ce fleuve à la Saône. Ces grands couloirs, utilisés par les Romains pour y établir les routes d'Orléans à Lyon et d'Autun à Bourges, ont favorisé les échanges artistiques aussi bien que les relations politiques et économiques. Ils furent en effet suivis au Moyen Age par les maîtres d'œuvre et les compagnons comme par les marchands et les pèlerins. Or, on sait le grand rôle joué dans la diffusion des styles par les fréquents déplacements d'équipes d'ouvriers de métier, qui transportaient certaines formules de chantier en chantier.

2. Importance des routes de pèlerinage.

On connaît aussi bien l'importance des pèlerinages célèbres, dont les routes sont jalonnées de sanctuaires présentant des dispositions communes, et il n'est pas sans intérêt, pour comprendre certaines particularités de l'architecture religieuse du Nivernais, de remarquer que deux grandes routes conduisant de Vézelay à Saint-Jacques-de-Compostelle traversaient cette province et franchissaient la Loire à Nevers et à La Charité où existait un pont dès le XII^e^ siècle. N'est-ce pas cette voie qu'ont suivie les influences de l'art mozarabe qui apparaissent au clocher et au chevet de l'église Sainte-Croix sous forme d'arcs polylobés pareils à ceux qui décorent certains monuments de Tolède? « Cette grande épopée du pèlerinage de Saint-Jacques... est écrite au front des vieilles églises de la route d'Espagne; elle est écrite au transept de Cluny, au clocher de La Charité (1). »

3. Rapports politiques et religieux entre le Nivernais et la Bourgogne.

Si les arcs polylobés du clocher de la grande basilique ligérienne font songer aux monuments de l'Islam, les autres motifs décoratifs et les principales dispositions architectoniques reflètent surtout l'influence bourguignonne qui est très

(1) E. Mâle, *Arts et Artistes du Moyen Age*, Paris, 1927, p. 88.

sensible dans les églises nivernaises. Cela n'est pas fait pour surprendre, quand on connaît les liens de toute nature, et en particulier les rapports politiques et religieux qui ont uni les deux provinces voisines. Ceux-ci sont si étroits que, pendant une longue période, leur histoire se confond : les premiers gouverneurs du Nivernais n'étant que les vicomtes du duc de Bourgogne. L'un des comtes amovibles, en effet, appelé Rathier, « tenait le camp de Nevers du comte de Bourgogne », rapporte Hugues de Poitiers qui affirme d'autre part que le premier comte héréditaire de Nevers, Landry, gendre du duc Otto-Guillaume, n'aurait obtenu la dignité de comte « qu'à la condition du serment d'hommage à la Bourgogne (1) ». Quoi qu'il en soit, Landry prit une part active à la défense du duché revendiqué par le roi de France, Robert le Pieux. Au traité conclu en 1015 entre ce dernier et Otto-Guillaume, Landry reçut le comté d'Auxerre qu'il avait défendu vaillamment et le légua à son fils Renaud.

Nous rencontrons celui-ci à Autun en 1033, au milieu d'une grande assemblée de seigneurs et d'évêques, réunis pour assister Hézelin, ancien archidiacre de cette ville, nommé évêque de Paris, et, la même année, à Dijon où il signe une charte pour Saint-Bénigne, avec un grand nombre de seigneurs bourguignons. En juillet 1036, il est à Tonnerre où il assiste, avec son fils Guillaume, à une donation en faveur de l'abbaye Saint-Michel par Renaud, comte de Tonnerre. Le mariage de Guillaume avec Ermengarde, héritière de ce dernier, allait étendre les possessions des comtes de Nevers dans le Nord de la Bourgogne. Or, le gouvernement de Guillaume Ier, qui a duré plus d'un demi-siècle (1040-1100), présente un intérêt particulier pour l'étude de l'architecture religieuse en Nivernais parce qu'il correspond à la plus belle période de l'art roman, et que le nouveau comte a montré un grand empressement à relever de nombreuses abbayes en ruines et à leur faire restituer les biens dont elles avaient été dépouillées. Après l'abbaye Saint-Victor de Nevers, qu'il aida à reconstituer dans son état primitif et à réintégrer dans ses biens dispersés, c'est l'ancien couvent de Seyr qu'il fit relever avec le concours de Bernard de Chaillant et de Geoffroy de Champallement. Mais c'est surtout à la restauration du couvent Saint-Étienne de Nevers qu'il s'intéressa et consacra d'importants revenus.

Le comte Guillaume, à la vérité, se montra moins libéral vis-à-vis des couvents bourguignons, et il dut lutter, à différentes reprises, contre son oncle Robert, duc de Bourgogne, pour défendre ses droits menacés sur les comtés d'Auxerre et de Tonnerre. Mais le mariage de sa fille Sybille avec Hugues, héritier du duché, fut l'occasion d'un rapprochement entre les deux familles, et en 1078 le comte

(1) « Comitatum Nivernis, salvo jure hominis, tibi et heredibus tuis deinceps tribuo. » *Ex origine et historia brevi Nivernensium comitum*, attribué à Hugues de Poitiers, moine de Vézelay, vers 1160. Dom Bouquet, *Historiens de France*, t. X, p. 258.

Guillaume se rendit à Dijon pour la confirmation des biens de Saint-Bénigne. En 1096, on le retrouve à Auxerre, où il renonce au droit de s'emparer des meubles et revenus de l'évêché.

Des affaires religieuses attireront encore fréquemment vers la Bourgogne l'attention de son successeur Guillaume II. Celui que le pape Innocent II appellera « son cher fils l'illustre comte de Nevers », et qui terminera sa vie à la Grande-Chartreuse, montra en diverses circonstances l'intérêt qu'il portait à l'abbaye de Molène, que, dans un moment de colère, il avait attaquée et incendiée, au début de son gouvernement. En 1104 il se rend à Molène avec le comte de Champagne et plusieurs barons nivernais; nous l'y retrouvons en 1110 pour la distribution de biens de Croisés morts en Terre Sainte, et en 1111 pour la confirmation de l'église et des revenus de Saint-Aignan à Tonnerre. En 1123, il préside un accord entre l'abbaye et plusieurs membres de la famille de Mailly au sujet des droits de propriété et de pacage sur les terres de Lucy-sur-Cure.

Les rapports suivis qu'il eut avec les évêques d'Autun et d'Auxerre du fait que nombre de paroisses de ces diocèses faisaient partie du Comté, donnèrent lieu à quelques contestations. Mais Étienne de Beaugey, qui succéda à Narjosd de Toucy sur le siège d'Autun, s'assura par sa bienveillance l'appui de Guillaume III; et le différend qui avait surgi entre celui-ci et l'évêque d'Auxerre, Hugues de Mâcon, au sujet d'un droit de chasse dans les forêts, fut réglé pacifiquement grâce à l'arbitrage de saint Bernard. Le comte reconnut qu'il tenait tout son fief de l'évêque et devait défendre les biens de ce dernier comme les siens propres. Malgré les vifs reproches que lui adressa l'abbé de Clairvaux, au sujet de son intervention, à la mort de Hugues de Mâcon, dans l'élection de son successeur, le comte rendit hommage, à Cosne en 1154, à l'évêque Alain pour la forteresse et les châteaux d'alentour, et accepta à Auxerre, sans aucune objection, les clauses du traité féodal conclu par ses prédécesseurs et confirmé par lui en 1157.

Le refus de Guillaume IV, le nouveau gouverneur du Nivernais, de rendre foi et hommage à Alain, provoqua entre les deux pouvoirs un conflit qui fut réglé en 1164 par une convention proposée par l'évêque de Langres Godefroi dans une entrevue commandée par le roi à Auxerre. C'est Guillaume IV qui entreprit en 1166 la construction autour de cette ville des murailles englobant les six bourgs formés autour de la cité primitive, avec les églises de Saint-Germain, Saint-Père-en-Vallée, Saint-Eusèbe, Notre-Dame-hors-les-Murs. Il montra encore l'intérêt qu'il portait à Auxerre en embellissant la vieille cité et en faisant de grands dons à la cathédrale et à l'abbaye Saint-Germain.

C'est surtout avec l'abbaye de Vézelay, nous le verrons, que Guillaume II et ses successeurs auront de graves démêlés. L'attitude du duc Eudes, qui encouragea secrètement Guillaume III dans sa rivalité avec l'abbé Ponce de Mont-

Boisin, prouva que de bons rapports subsistaient entre le Nivernais et la Bourgogne au milieu du XII^e siècle. Une autre preuve nous en est fournie quelques années plus tard, par le refus du duc de prendre parti pour l'abbé Guillaume de Mello dans son conflit avec le comte Guillaume IV. Celui-ci négocia même avec les seigneurs du duché pour faire échouer les projets d'intervention de l'archevêque de Sens et des évêques d'Autun, de Langres, d'Auxerre et de Nevers.

4. Liens de parenté entre les comtes de Nevers et les évêques ou les puissants abbés bourguignons.

Resserrés par le mariage du comte Guy I^er avec Mahaut de Bourgogne, petite-fille de Hugues II, les bons rapports entre les deux Maisons furent un moment altérés par le refus du jeune comte de prêter hommage pour les terres qu'il possédait dans le duché, de son chef ou de celui de sa femme, et la guerre éclata. Vaincu dans la rencontre qui eut lieu en Auxerrois, Guy fut fait prisonnier et emmené en captivité à Beaune. Mais la paix fut vite rétablie entre les deux puissants féodaux, et, par le traité signé dans cette dernière ville, Guy devenait l'homme lige du Duc. Il prêtait serment pour la justice, selon l'usage du fief, fournissait une caution de deux mille marcs d'argent et se soumettait aux sentences ecclésiastiques des évêques de Langres, d'Autun, d'Auxerre et de Nevers. De son côté, le duc recevait l'hommage selon l'exigence des fiefs relevant de la Bourgogne, et prêtait aussi serment « par sentiment d'affection et eu égard à l'homme et à l'estime qu'il avait pour le comte (1) ». Est-ce le désir de se procurer de nouvelles ressources qui poussa celui-ci à accorder des franchises communales à Auxerre et à Tonnerre? C'est assez vraisemblable. Toujours est-il que nous le trouvons en 1174 dans cette dernière ville pour la rédaction d'une charte définissant les privilèges et engagements des seigneurs. Mais à Auxerre, il se heurta à l'opposition formelle de l'évêque et dut y renoncer.

Après la mort de Guy (1175) qui laissait deux enfants en bas âge c'est Mahaut de Bourgogne qui administra le comté nivernais jusqu'à la mort du jeune Guillaume V en 1181. Cette comtesse, en établissant sa résidence à Tonnerre et à Mailly, qu'elle ne quitta guère, et en multipliant les donations, surtout aux abbayes d'Auxerre, montra qu'elle s'intéressait davantage à ses territoires bourguignons qu'à ses possessions nivernaises. Lorsque Philippe Auguste réclama l'exercice de la tutelle confiée à son père par Guy, Mahaut conserva à titre de douaire le comté de Tonnerre, et, à ce titre, fit trois donations, l'une en 1182 aux religieux de Reigny, l'autre en 1186 à l'abbaye

(1) R. de Lespinasse, *Le Nivernais et les comtes de Nevers*, Paris, 1909, t. I, p. 380.

Saint-Michel, la troisième en 1191 au monastère de Saint-Martin d'Auxerre.

Pierre de Courtenay qui avait épousé Agnès, fille du comte Guy et de Mahaut, et qui administra le Nivernais de 1184 à 1199 ne se contenta pas d'entourer Nevers de nouvelles murailles; il continua l'enceinte bâtie par Guillaume IV autour d'Auxerre, en faisant construire des murs en bordure de l'Yonne. Après la défaite de Saint-Laurent-l'Abbaye qu'il subit dans la guerre entreprise contre Hervé de Donzy, Pierre perdit le comté de Nevers, mais devait conserver, sa vie durant, ceux d'Auxerre et de Tonnerre. Avant de partir pour Constantinople, où il allait prendre le gouvernement de l'empire latin, il demanda à l'évêque Guillaume de Seignelay de veiller sur son comté d'Auxerre. En 1222 à la mort d'Hervé, l'administration des trois comtés devait revenir à Mahaut de Courtenay, et en 1226, à la mort de celle-ci, à Mahaut de Bourbon qui avait épousé Eudes, fils d'Hugues IV, duc de Bourgogne. Ainsi, au milieu du XIII^e^ siècle, qui correspond au plein épanouissement de notre architecture gothique, le Nivernais est administré par un descendant de la puissante Maison de Bourgogne, et à la fin du siècle suivant, c'est un membre de la même famille qui recueillera l'héritage nivernais de la Maison de Flandre. « Le comté de Nevers allait... se retrouver lié à l'histoire de cette Bourgogne dont il était sorti. » Il avait d'ailleurs conservé, nous l'avons vu, de nombreuses attaches et des relations étroites avec cette dernière province, et ce n'est pas sans raison que certains historiens ont considéré le Nivernais comme une Marche de la Bourgogne.

Les rapports entre les deux provinces furent rendus encore plus étroits aux XI^e^ et XII^e^ siècles par les nombreux liens de famille unissant les prélats des diocèses d'Autun et d'Auxerre aux comtes ou aux évêques de Nevers. C'est ainsi que l'évêque d'Auxerre Hugues de Chalon, était le beau-frère du comte Renaud, que Geoffroy de Champallement, titulaire du même siège, était le fils de Hugues, vicomte de Nevers à Clamecy et propriétaire de l'abbaye Saint-Arigle, que son successeur Robert de Nevers était le fils du comte Guillaume I^er^, que l'évêque de Nevers, Hugues III, était le neveu de Geoffroy de Champallement, que l'évêque d'Autun, Humbert de Beaugey, était apparenté à la Maison de Nevers. Lorsqu'on connaît l'impulsion donnée aux constructions religieuses par certains prélats, comme Hugues, qui fit reconstruire Saint-Laurent de Cosne et réparer Sainte-Eugénie de Varzy, on ne saurait s'étonner de l'influence qu'ils ont pu exercer sur l'architecture religieuse du Nivernais.

Dans leurs entreprises de restaurations ou de constructions d'églises, les évêques des diocèses de Nevers, d'Autun et d'Auxerre furent aidés par les donations faites par les comtes de Nevers : abandon par Guillaume II, à la mort d'Hervé, des biens de l'évêque défunt, en faveur du chapitre de Saint-Cyr; abandon par le même de la régale d'Auxerre à l'église de cette ville, et à l'église d'Autun de tout ce qu'il possédait sur le territoire de Marigny (Saône-et-Loire).

D'autres donations furent faites par Guy, Ida et Agnès à l'évêché d'Auxerre, qui possédait en Nivernais l'importante seigneurie de Varzy.

Mais ce furent surtout les couvents qui bénéficièrent des faveurs des comtes de Nevers, aussi bien ceux des comtés de Tonnerre et d'Auxerre que ceux de leur propre comté. Guillaume II figurait parmi les fondateurs de l'abbaye de Reigny, qui reçut de nombreuses libéralités de Guy et de Mahaut de Bourgogne. En récompense de sa fidélité à la cause de Guillaume IV, le monastère de Bouras reçut des vignes situées à « Montaiglant », des dîmes à Chasnay et à Nannay, ainsi que des champs, des forêts et des pacages à Champlemy. Le couvent de Crisenon, dont dépendait le prieuré de la Fermeté, possédait des biens importants en Nivernais : la Loge et Lugue (commune de Limon), Chaume, Cougny, Saint-Cyr, Traisaigles, Cigogne, le Chazeau, Reugny, des vignes à Varzy, et la dîme de la pêche du comte à Decize. Dans la confirmation par Eugène III, en 1147, des biens de l'abbaye Saint-Laurent, on relève les noms de quelques églises nivernaises : Saint-Symphorien de Tracy, Saint-Andelain, Saint-Martin-du-Tronsec, Saint-Quentin, Saint-Martin de Garchy, Saint-Symphorien de Cours-lès-Cosne, Saint-Pierre de Dompierre-sous-Bouhy. Les abbayes de Molène, de Flavigny, de Pontigny, de Saint-Martin d'Auxerre ne furent pas oubliées par les comtes de Nevers, mais, si l'on excepte le couvent de Saint-Étienne de Nevers et le prieuré de La Charité-sur-Loire, qui furent comblés de bienfaits, en particulier par Guillaume Ier et Guillaume II, c'est surtout aux monastères de Saint-Germain d'Auxerre et de Saint-Michel de Tonnerre qu'allèrent les faveurs de ces seigneurs généreux.

A la première de ces églises, Landry concéda les prieurés de Saint-Sauveur-en-Puisaye et de Saint-Pierre de Decize; cette donation, confirmée en 1032 par Renaud, qui décida l'évêque de Nevers, Hugues, à lui donner également l'église de Vandenesse, fut complétée par la cession à son frère, Robert, de l'église Sainte-Cécile de Châtillon-en-Bazois, et d'une place où l'abbé fit construire un oratoire dédié à la sainte Vierge et à saint Jean-Baptiste. Parmi les autres donations qui lui furent faites, par la suite, figurent les prieurés de Saissy, de Saint-Verain, de Mazilles. Un précieux témoignage de la générosité des comtes de Nevers envers le même couvent nous est fourni par une charte de Pascal II, datée de Sainte-Vertu le 9 juin 1107, dans laquelle le comte de Nevers est cité parmi les meilleurs bienfaiteurs de Saint-Germain d'Auxerre. Telle est la dévotion de Guillaume III et de la comtesse Ida pour cette église, qu'ils ont choisi pour sépulture le cimetière de l'abbaye.

C'est dans l'église de Saint-Michel de Tonnerre que fut inhumé Guillaume V, qui avait montré une affection particulière pour ce couvent. Celui-ci reçut, d'ailleurs, de fréquentes visites des comtes de Nevers, qui lui firent de grandes libéralités, notamment en 1100, 1144, 1162, 1175, 1181, 1186.

Ces monastères, qui, grâce à la générosité des comtes et des évêques, possédaient en Nivernais de vastes domaines, des églises et des prieurés, ont donné un vigoureux élan à la construction de nombreux édifices romans ou gothiques présentant des caractères communs, mais leur rayonnement ne saurait être comparé à celui des célèbres monastères de Saint-Martin d'Autun, de Vézelay et de Cluny.

5. Influence des abbayes de Saint-Martin d'Autun, de Vézelay et de Cluny.

L'abbaye Saint-Martin possédait dans le diocèse de Nevers les églises de Saint-Pierre-le-Moûtier, de Châteauneuf-sur-Allier, de Saint-Augustin, de Mornay-sur-Allier, de Livry, de Précy, de Langeron, d'Azy-le-Vif, de Toury-sur-Abron, de Saint-Imbert de Brienne, de Marge, de Crux-la-Ville, de Crux-le-Château, de Saint-Maurice, de Commagny, de James, de Saint-Péreuse, de Cougny, de Tresnay, de Sanizy, de Narloux, de Cisèly, de Saint-Babille, d'Aunay. La possession par Saint-Martin d'Autun d'un aussi grand nombre de sanctuaires du Nivernais, en mettant en étroit contact le clergé séculier et le clergé régulier des deux diocèses de Nevers et d'Autun, devait favoriser les relations entre les maîtres d'œuvre des deux provinces voisines et contribuer à répandre certaines formules artistiques. Ainsi peut-on expliquer les ressemblances que présentent les chevets des églises de Saint-Honoré, de Montigny-sur-Canne, de Cercy-la-Tour, avec l'abside du prieuré de Commagny.

C'est à Vézelay que font plutôt songer la structure et surtout la décoration de quelques églises nivernaises comme celles de Sémelay et de Saint-Révérien. La grande abbaye qui relevait du diocèse d'Autun, ne possédait dans le diocèse de Nevers que les églises de Saint-Pierre de Langy, de Saint-Sylvestre de Varennes (commune de Sougy), de Saint-Martin de Toury-sur-Abron, de Saint-Pierre de Lurcy, mais ses rapports avec les comtes de Nevers furent très suivis parce qu'elle relevait de leur juridiction. C'est du moins ce que prétendaient ces puissants seigneurs, comme il ressort de l'affirmation de Guillaume II, à l'entrevue de Bessy en 1174 : « L'église de Vézelay est dans mon avouerie (*in advocatione mea*). » Ce à quoi l'abbé Ponce de Mont-Boisin répondait que, l'église n'ayant été fondée ni par lui ni par les comtes, ses parents, elle ne faisait pas partie de son fief et n'était pas tenue de soumettre ses hommes à sa justice. De ce malentendu sur leurs droits respectifs devaient naître entre les deux pouvoirs de fréquents conflits, qui furent aussi provoqués par le rôle que durent jouer les comtes de Nevers, appelés tantôt par les abbés pour protéger le monastère contre ses ennemis, tantôt par les habitants de la ville pour défendre leurs libertés menacées par les abbés. C'est pour sauvegarder ses prérogatives que Guillaume II se rend

en 1106 à Vézelay, où il s'oppose de toutes ses forces à la nomination, comme abbé, du petit-neveu de l'abbé de Cluny, Rainaud de Semur, qui fut appelé le réparateur du monastère, et que ses vassaux se livrent en 1119 à des actes de violence contre le couvent, où il est convoqué pour faire amende honorable. C'est pour mettre fin au conflit entre les bourgeois de la ville et l'abbé qu'en 1137 il est présent à Vézelay, où il fait partie, avec plusieurs seigneurs de sa suite, d'un conseil d'arbitrage. Nous l'y retrouvons dix ans plus tard, appelé par saint Bernard pour se mettre d'accord avec l'abbé sur l'exercice du droit de justice et l'exemption, pour les hommes du comte, des taxes de foires et marchés.

Malgré les liens de parenté qui unissent l'abbé Ponce de Mont-Boisin à la comtesse Ida, les relations demeurent difficiles entre Nevers et Vézelay. Encouragé par l'évêque d'Auxerre Henri et son frère Eudes, duc de Bourgogne, Guillaume III reprend la lutte qui se poursuit jusqu'en 1155. La situation s'aggrave sous son successeur qui fait irruption dans le couvent, la veille de Noël 1163, et profite d'un voyage à Vézelay en juillet 1165 pour ourdir un complot contre le monastère. Il fallut l'intervention du roi Louis VII et les menaces de guerre pour amener Guillaume IV à de meilleurs sentiments. « Ce fut jour de joie et d'enchantement pour le peuple, au dire du chroniqueur, Hugues de Poitiers, que celui où l'abbé et le comte se trouvèrent en vrais amis. L'abbé obtint la grâce du comte de Nevers et chaque jour leur amitié grandit à tel point « qu'ils avaient l'un pour l'autre une entière confiance et se communiquaient leurs intimes secrets ». Réconciliation éphémère, car de nouvelles difficultés ne tardèrent pas à surgir entre Guy Ier, Pierre de Courtenay et les abbés.

Plus importante encore que celle de Vézelay fut l'influence de Cluny, qui se fit sentir très tôt dans la région et ne cessa de s'étendre sur les établissements religieux du Nivernais au cours du XIe siècle. Le prestige de la puissante abbaye était tel que bon nombre de couvents, dès leur fondation, étaient placés sous sa sauvegarde, et sa règle était réputée si parfaite que la plupart des monastères, qui se réformèrent, voulurent s'y conformer. C'est ainsi que le prieuré de Saint-Sauveur de Nevers fut rattaché à Cluny par testament de l'évêque Hugues II daté de 1045, et que le prieuré de La Charité, restauré par Bernard de Chaillant, fut donné en mai 1059 à saint Hugues, abbé de Cluny, par Geoffroy de Champallement, évêque d'Auxerre. Quelques années plus tard, au temps de l'évêque de Nevers Mauguin, le couvent de Saint-Étienne de Nevers, retiré aux chanoines de Saint-Sylvestre, était affilié au même Ordre, et avait l'honneur au siècle suivant de donner un abbé à Cluny : Étienne de Boulogne, élu en 1161. En plus de ces trois importants couvents, la célèbre abbaye avait sous sa dépendance dans le Nivernais une vingtaine de prieurés, parmi lesquels Sémelay, Donzy-le-Pré, Béard, Saint-Révérien, Saint-Aignan de Cosne, Jailly, Champvoux, Guipy, Lame-

nay, Montambert-Tannay, Chantenay. Elle possédait aussi de grands domaines comme ceux de Beaumont-sur-Sardolle et de Gérange (aujourd'hui ferme de Sodange), qui lui furent légués par le comte Renaud. Grâce à ces vastes possessions, grâce à ses nombreux établissements religieux, et en particulier à La Charité, instituée par l'abbé Hugues « fille aînée de Cluny » et propriétaire elle-même de plusieurs prieurés dans divers diocèses, l'influence de Cluny fut très grande et s'étendit très loin. Nous en trouverons de nombreuses preuves dans l'étude de l'architecture religieuse du Nivernais. Ce sont les grandes abbayes bourguignonnes, et en particulier Cluny (nous le verrons), qui ont le plus contribué, par l'intermédiaire des nombreux couvents placés sous leur dépendance, à répandre à travers le Nivernais les formules adoptées par les constructeurs de la province voisine.

A côté de ces formules apparaissent dans les églises de notre diocèse des éléments empruntés à d'autres régions, tels que l'arcature décorant la partie supérieure du mur de l'abside, d'un usage fréquent en Berry et en Auvergne, et les bâtons brisés, si répandus en Ile-de-France. La facilité des communications entre le Nivernais et ces trois provinces et les fréquents déplacements des maîtres d'œuvre ont facilité ces échanges artistiques, qui ont été aussi favorisés par les rapports politiques, religieux et économiques.

6. Relations avec l'Auvergne, le Berry et l'Ile-de-France.

Aux XI^e^ et XII^e^ siècles, le comte et l'évêque de Nevers sont appelés en Auvergne dans différentes circonstances. En 1051, nous les trouvons tous les deux à la Chaise-Dieu à l'occasion de l'érection en abbaye de l'humble ermitage fondé en 1046 par Robert, chanoine de Brives. En 1122, Guillaume II fait partie d'une expédition, dirigée par Louis VI, et destinée à secourir l'évêque de Clermont, chassé de sa ville épiscopale par le comte d'Auvergne, Guillaume VI. C'est pour s'emparer d'un trésor que, quelques années plus tard, à la tête d'une nombreuse troupe, il attaque la ville de Montferrand sur laquelle il avait peut-être des droits par son alliance avec les sires de Bourbon.

Par leurs possessions du Bourbonnais, les princes de cette famille se trouvaient en relations étroites avec l'évêché de Nevers. Archambaud de Bourbon, par exemple, tenait de celui-ci entre autres localités : Saint-Pierre-le-Moûtier, Druy, Chambert, Azy, Beaulieu, Izeure, Cusset, etc. Quelques paroisses de la châtellenie de Moulins, comme Lurcy-sur-Abron, Saint-Parize-en-Viry, Saint-Symphorien, Saint-Ennemond, La Chapelle-aux-Chasses, Fleury-sur-Loire, faisaient partie de ce diocèse. D'autres étaient partagées entre le Nivernais et le Bourbonnais; c'était le cas de Sermoise, d'Imphy, de Luthenay, de Toury-sur-

Abron, de Saint-Germain-en-Viry, de Cossaye, de Vaucoulmain. La paroisse de Neuville était en Nivernais, alors que le prieuré de Montenpuy, situé sur cette paroisse, relevait du Bourbonnais. Ce prieuré présentait à la cure d'Ourouer qui dépendait, comme celle de Château-sur-Allier, de l'ancien diocèse de Nevers. La cure d'Ygrande, de l'ancien diocèse de Clermont, donnée au XI^e siècle à l'évêque de Nevers par le sire de Bourbon, relevait au siècle suivant de l'abbaye de Souvigny. Les deux paroisses d'Urçay et de Valigny, de l'ancien diocèse de Clermont, sont mentionnées en 886, dans un diplôme de Charles le Gros, comme dépendant du chapitre Saint-Cyr de Nevers. L'année précédente, le monastère Saint-Martin de Nevers avait fondé un couvent de femmes à Cusset.

Facilitées par les conditions du relief et par la grande voie reliant Nevers à Bourges par Nérondes, les relations furent très suivies entre le Nivernais et le Berry, séparés par la Loire qui constituait si peu une limite qu'au sud de La Charité le diocèse de Nevers débordait sur la rive gauche. Plusieurs communes, en effet, des cantons de Sancergues et de La Guerche : Argenvières, Beffes, Saint-Germain-sur-Aubois, Marseille-les-Aubigny, Patinges, Cuffy, etc., étaient rattachées à cet évêché. La Charité, située aux portes du Berry, était au Moyen Age un passage déjà très fréquenté de la Loire, où affluaient pèlerins et marchands. Elle a joué un grand rôle dans l'histoire de cette province où elle avait le patronage d'une quinzaine de cures; l'un des prieurs du célèbre monastère fut Eudes Arpin, vicomte de Bourges, qui lui fit don de la seigneurie de Champfraud, près de cette dernière ville. L'archevêque de Bourges Saint-Guillaume, né à Arthel, au diocèse de Nevers, était l'oncle de la comtesse Mahaut de Courtenay, qui gouverna le Nivernais de 1200 à 1257. Les comtes de Nevers avaient de nombreuses possessions en Berry, parmi lesquelles la châtellenie de Saint-Amand-en-Sully, les seigneuries de Bures et de la Goutle, le château de Bruyères-sur-Cher, dont dépendait la seigneurie de Maisons, la châtellenie de Cuffy, dont dépendait la seigneurie de la Motte, et la châtellenie d'Epineuil, dont dépendaient les seigneuries des Granges, de la Lande Cheurie, de Montarnault, de la Motte-Saint-Vy, de Puybaillard, de Varannes et de Vaux.

Par la vallée de la Loire et l'Orléanais, dont certains territoires au sud, comme les comtés de Sancerre, les seigneuries de Gien et de Courtenay, relevaient du comté de Nevers ou des évêques d'Auxerre, le Nivernais communiquait facilement avec l'Ile-de-France. C'est la voie que suivirent les rois de France pour se rendre auprès des comtes de Nevers avec lesquels ils étaient en relations suivies. L'un d'eux, Philippe I^er, était même cousin germain de Guillaume I^er. Celui-ci, avec son fils Robert, évêque d'Auxerre, répondit en 1108 à l'appel du roi, qui levait une armée pour marcher contre le seigneur du Puiset. Son successeur, Guillaume II, faisait partie en 1137 de l'escorte de Louis le Jeune, qui conduisait une expédition destinée à prendre possession des terres

d'Aquitaine. Nous le retrouvons, en 1147, à Janville où il faisait partie de la suite du roi. Son petit-fils Guillaume IV guerroyait aux côtés de Louis VII, en 1166, contre Guillaume de Chalon, qui avait envahi les terres de Cluny. C'est un descendant de Louis le Gros, Pierre de Courtenay, conseiller ordinaire de la couronne, qui, par son mariage avec Agnès, recueillera le comté de Nevers, administré directement pendant trois ans par Philippe Auguste son cousin germain. Celui-ci, à l'occasion de ce mariage, se fit donner Montargis en 1184, et, quelques années après, recevait le château de Gien, cédé par Hervé de Donzy, dans des conditions analogues. En vue de préparer le rattachement des comtés de Nevers, Auxerre et Tonnerre à la couronne, il maria son petit-fils, Philippe de France, avec la fille unique d'Hervé et de Mahaut. La mort prématurée de Philippe fit échouer cette politique reprise par saint Louis, dont le fils, Tristan, épousa Yolande de Bourgogne. Mais la mort de Tristan déjoua ces calculs qui furent abandonnés après le mariage de la comtesse de Nevers avec Robert de Flandre.

7. Rapports économiques entre le Nivernais et les régions voisines.

Les grandes voies naturelles qui ont facilité les relations des comtes de Nevers avec le domaine royal et les duchés de Bourgogne et de Berry ont également contribué à développer les échanges économiques entre le Nivernais et les provinces voisines; et ces échanges ont joué un aussi grand rôle dans la diffusion des styles que les rapports politiques. On a maintes fois noté, en effet, un certain parallélisme entre les courants artistiques et les courants économiques, surtout lorsque ceux-ci sont en partie créés par le trafic des matériaux de construction. Or, c'est précisément le cas pour le commerce qui se faisait par les bateaux de Loire. Parmi les innombrables marchandises transportées sur ce fleuve, utilisé pour la navigation dès les temps préhistoriques, à côté des vins de la Bourgogne et des cuirs du Bourbonnais, on trouvait les pierres extraites des carrières d'Apremont, de Narcy et de Bulcy. Ces calcaires fins, d'une contexture uniforme et ferme, qui convient à la sculpture et lui donne de l'accent, prennent rapidement une jolie patine. Malgré l'inconvénient qu'elles présentent d'être gélives, ces pierres ont été recherchées aussi bien pour l'édification des églises du Moyen Age que pour la construction des châteaux de la Renaissance. Leur exportation fut sans doute favorisée vers l'Orléanais et la Touraine par l'exonération des droits de péage dont jouissaient généralement les monastères et les ordres religieux. Quoi qu'il en soit, c'est avec des calcaires provenant des carrières de Bulcy que furent élevés la tour occidentale, le transept et le chœur de Saint-Benoît-sur-Loire, alors que certains tambours de

colonnes, des fûts monolithes sont en pierre d'Apremont, et qu'une grande partie de la nef, la porte nord et les chapiteaux du sanctuaire sont en pierre de Narcy. C'est également avec des calcaires d'Apremont qu'a été bâtie la plus grande partie de la cathédrale d'Orléans. Est-ce à l'utilisation de matériaux provenant des mêmes carrières qu'il faut attribuer la parenté particulièrement étroite entre les constructions du XIVe siècle à Sainte-Croix d'Orléans et à Saint-Cyr de Nevers?

8. Abondance et qualité des matériaux de construction.

D'autres variétés de calcaire étaient extraites des « perrières » de Myennes (1), de Sully (2), de Beaulne (3), de Noison (4), de la Breuille (5), d'Arthel (6), des Montapins et de Saint-Gildard à Nevers (7), alors que des gisements de granit et de gneiss étaient exploités dans les carrières de Château-Chinon, de Saint-Péreuse, de Moulins-Engilbert, d'Arleuf.

Une telle abondance et une telle variété de matériaux ont facilité la tâche des constructeurs en leur évitant les difficultés sérieuses et les dépenses onéreuses des transports. Elles nous expliquent, en partie, le grand nombre d'églises élevées, au Moyen Age, sur les territoires des comtes de Nevers, leur inégale répartition, la richesse ou la pauvreté de leur décoration.

Pour nous en tenir aux limites actuelles du diocèse de Nevers, qui correspondent à celles du département de la Nièvre, sur les trois cent cinquante édifices religieux environ que possède ce diocèse, plus de deux cent cinquante remontent en totalité ou en partie au Moyen Age. Dans nombre d'églises, en effet, le chœur et quelquefois le transept, mieux conservés parce que leur entretien était à la charge de gros décimateurs, ont subsisté; la nef au contraire, dont les réparations devaient être faites aux frais des paroissiens, a dû être rebâtie. Ce cas est surtout fréquent dans les cantons qui formaient les anciens diocèses de Nevers et d'Autun, où dominent les monuments religieux de l'art roman, alors que dans l'ancien Auxerrois, la plupart des églises ont été entièrement ou presque entièrement reconstruites au XVIe siècle en style flamboyant. Il est curieux de constater le petit nombre d'édifices élevés au XIIIe et au XIVe siècle à l'époque du gothique rayonnant; sur les deux cent cin-

(1) Myennes, canton de Cosne.
(2) Sully-la-Tour, canton de Pouilly.
(3) Commune de Cuffy, canton de La Guerche (Cher).
(4) Commune de Montenoison, canton de Prémery.
(5) Commune de Prémery.
(6) Canton de Prémery.
(7) Une rue de Nevers porte encore le nom de rue des Perrières.

quante églises médiévales du Nivernais on n'en rencontre guère plus d'une trentaine remontant à cette époque, alors qu'on en compte encore une centaine appartenant au gothique flamboyant et environ cent vingt présentant les caractères de l'architecture romane. Quels sont les principaux caractères de cette architecture dans la Nièvre? C'est ce que nous allons tout d'abord essayer de définir brièvement.

CHAPITRE II

CARACTÈRES DE L'ARCHITECTURE ROMANE DU NIVERNAIS

1. Époque de la construction des églises romanes.

En l'absence presque complète de documents relatifs à la construction des églises romanes du Nivernais, il est difficile de préciser à quelle date elles furent élevées, mais un examen attentif de leur structure et de leur décoration permet de reconnaître le plus souvent les caractères du XII^e^ siècle. Ce n'est pas, en effet, dans les années qui suivirent l'an mil que se manifesta, comme en Normandie, en Auvergne ou en Bourgogne, cette ardeur à bâtir qui couvrit le sol d'une « blanche robe d'églises », mais bien plutôt dans le courant du siècle suivant. Sans doute, on rencontre bien, dans la Nièvre, quelques édifices, et parmi les plus beaux, remontant au XI^e^ siècle : la crypte, l'abside et le transept occidental de la cathédrale Saint-Cyr élevés après 1030, Saint-Étienne de Nevers, construit entre 1063 et 1097, les parties les plus anciennes de l'abbatiale de La Charité consacrée en 1107. C'est à la même époque qu'on peut attribuer certaines parties des églises plus modestes d'Avril-sur-Loire, de Raveau, de Champvoux, de Cercy-la-Tour, de Parigny-les-Vaux, de Chantenay, de Pougues-les-Eaux, de Neuville-les-Decize, de Saint-Aré et Saint-Pierre (1) à Decize, de Montambert-Tannay, de Préporché, au total une douzaine, alors qu'on peut évaluer à plus d'une centaine le nombre des monuments religieux élevés dans notre province, au cours du XII^e^ siècle. Beaucoup même semblent postérieurs à 1150. Comment expliquer la construction si tardive d'un si grand nombre de sanctuaires, que nous constatons également dans le Bourbonnais? Ce n'est pas le manque de matériaux ou la difficulté des transports qui a pu gêner les maçons nivernais, puisque, nous l'avons vu, ils avaient à leur disposition plusieurs carrières de belles pierres. Ce n'est pas davantage, du moins pour beaucoup d'églises, l'érection tardive des paroisses, puisqu'au premier synode réuni en France par saint Aunaire à la fin du VI^e^ siècle, on relève

(1) Ancien prieuré de l'ordre de Cluny.

les noms de Varzy, de Donzy, de Champlemy, de Sully-la-Tour, de Mesves, de Cosne, d'Alligny, de Neuvy, de Saint-Amand, d'Entrains, de Bouhy, de Bitry, et d'Arquian. Bien que l'organisation ecclésiastique du diocèse de Nevers soit postérieure à celle du diocèse d'Auxerre dont faisaient partie ces localités, un certain nombre de paroisses existaient déjà au temps de saint Jérôme, contemporain de Charlemagne. Plusieurs autres, parmi lesquelles Parigny-les-Vaux, Germigny, Cours-sous-Magny, Gimouille, Sermoise, Challuy, Maulce, Sauvigny-les-Bois, Prye, Arzembouy, furent fondées au cours du siècle suivant, sous l'épiscopat de France et de Natran. Au début du XI^e siècle, nous assistons à l'érection par Hugues IV des paroisses de Neuilly, Giverdy, Corvol-d'Embernard, Montigny-sur-Canne et par Fromond des paroisses de Luthenay, Chaulgnes, Saxi-Bourdon, Laché, Chaumet, Moussy, Guipy, Saint-Germain-des-Bois, Authiou, Lys, Arthel, Brinon-la-Montagne, Montenoison, Challement, Thianges, Imphy, Druy, Ville-les-Andely, Devay, Avril, Lucenay-les-Aix, Auray, Mingot, Saint-Cyr-Fartrève, Aunay, Montapas, Sermages, Saint-Hilaire-en-Morvan, Achun.

2. Raisons de la construction tardive de beaucoup d'églises.

Il semble que la construction tardive des églises nivernaises soit imputable, dans certains cas, à la pauvreté du pays, qui était encore peu peuplé et, plus souvent, à la pénétration assez lente dans les campagnes de l'influence monastique et en particulier de Cluny, qui s'est exercée surtout par la fondation de prieurés. Si ceux de Saint-Pierre à Decize, de Montambert, de Sémelay, de Lamenay ont été fondés au XI^e siècle, d'autres, comme Notre-Dame-du-Pré à Donzy, Saint-Honoré à Saint-Honoré-les-Bains, Saint-Martin à Guipy ne remontent pas au-delà du XII^e siècle. Ces établissements religieux ne se sont pas contentés de bâtir, pour le prieuré, une église qui par la suite est devenue paroissiale, mais ils ont favorisé la construction de sanctuaires dans les environs en développant la piété chez les fidèles et en mettant en valeur les ressources du sol. Peut-être ont-ils fait bénéficier les localités voisines du talent et de l'expérience de leurs maîtres d'œuvre. On serait tenté de le croire en observant les ressemblances que présente le chevet des églises de Saint-Honoré, de Montigny-sur-Canne, de Cercy-la-Tour avec l'abside de Commagny (1).

3. Rôle des monastères dans l'édification des églises.

L'influence monastique a été si grande dans le Nivernais au Moyen Age que sur les quinze sanctuaires romans, pourvus de collatéraux, dont subsistent des

(1) Ancien prieuré bénédictin, propriété du docteur Rudolf de Nevers, qui m'a facilité non seulement la visite de l'église mais celle des anciens bâtiments conventuels. Qu'il trouve ici l'expression de ma reconnaissance!

parties plus ou moins importantes, treize furent élevés par des religieux; seules la cathédrale Saint-Cyr et l'église Saint-Aré à Decize furent bâties par les soins du clergé séculier. Et nombre d'églises à nef unique, avant de devenir paroissiales, furent d'abord collégiales ou prieurales. Est-ce à cette influence monastique qu'il faut attribuer l'inégale répartition des édifices romans dans la Nièvre? Lorsque l'on considère une carte archéologique de ce département, on est en effet frappé par la différence existant entre la partie qui formait les anciens diocèses de Nevers et d'Autun et l'ancien Auxerrois. Alors que dans cette dernière région les monuments religieux du XII^e^ et du XIII^e^ siècle sont très rares (une vingtaine dans l'arrondissement de Clamecy, une quinzaine dans celui de Cosne), ils sont relativement nombreux dans l'arrondissement de Château-Chinon (où on en compte environ trente-cinq), et surtout dans celui de Nevers (où près de quatre-vingt sont plus ou moins bien conservés). Sans doute cette différence peut, en partie, s'expliquer par la diversité des ressources qu'offraient aux constructeurs la vallée fertile de la Loire, le massif boisé du Morvan et le plateau calcaire du Donziois. D'autre part, nombre d'églises de l'ancien Auxerrois ont été entièrement ou presque entièrement ruinées par les guerres du XIV^e^ et du XV^e^ siècle et par les troubles religieux du XVI^e^ qui ont épargné le sud de notre province. Mais c'est surtout le rayonnement des monastères et en particulier de Cluny qui nous permet de comprendre la richesse en églises romanes de la partie de la Nièvre la plus rapprochée de la Saône-et-Loire. Il est en effet curieux de constater, sur une carte montrant l'expansion de Cluny, le grand nombre de prieurés bâtis par la célèbre abbaye dans cette partie du département.

4. Influence de Vézelay et de Cluny sur la structure et la décoration.

L'influence monastique, et en particulier celle de Vézelay et de Cluny, se fait sentir sur la structure et la décoration des églises du Nivernais, qui présentent les caractères de l'architecture bourguignonne. Il semble difficile, en effet, malgré les affirmations de Viollet-le-Duc (1), de Mgr Crosnier (2), de C. Oursel (3), d'admettre, aujourd'hui, après les travaux de J. Verrier et de M. Dickson (4), l'existence d'une école clunisienne distincte de l'école bourguignonne. Ce sont

(1) Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du onzième au seizième siècle*, t. 1, p. 130.

(2) Mgr Crosnier, *Notice sur les écoles d'architecture au Moyen Age*, dans le *Bulletin monumental*, t. XV, p. 417 et suiv.

(3) C. Oursel, *L'Art roman de Bourgogne*, p. 64 et suiv.

(4) J. Verrier, *Les Églises romanes de l'ancien diocèse de Mâcon*, et M. et C. Dickson, *Les Églises romanes de l'ancien diocèse de Chalon*.

surtout les formules de cette école que nous retrouvons dans les édifices religieux de la Nièvre, c'est pourquoi la plupart des archéologues et en particulier R. de Lasteyrie et C. Enlart font rentrer cette contrée dans le domaine de l'école de Bourgogne. Mais à côté du berceau brisé sur doubleau, de l'arc en tiers-point et des piliers à pilastres que l'on rencontre généralement dans les monuments de cette province, nous voyons apparaître dans quelques églises le demi-berceau en plein cintre, l'arc en mitre, l'arcature décorant la partie supérieure du mur de l'abside, qui ont été surtout employés par les constructeurs de l'école auvergnate. C'est ce qui peut expliquer la tendance de certains archéologues, comme Viollet-le-Duc et L. Serbat, à rapprocher quelques édifices nivernais des monuments de cette école. On est surpris d'apercevoir, parfois, des bâtons brisés et des godrons, si répandus en Normandie et dans l'Ile-de-France, voisinant, sur les voussures d'un portail ou la corbeille d'un chapiteau, avec des entrelacs perlés, des palmettes à bourgeon, des feuilles d'acanthe ciselées avec la délicatesse propre aux sculpteurs bourguignons.

5. **Existence d'une école nivernaise?**

Les éléments disparates de notre architecture régionale avaient amené, à la fin du siècle dernier, Ranquet et Anthyme Saint-Paul à ajouter une école nivernaise à la liste des écoles romanes telle qu'elle est généralement établie. « L'école auvergnate, écrit le premier, s'allie à l'art bourguignon, et de cette alliance sont nées deux filles : l'une, l'école nivernaise, a enfanté l'église de La Charité-sur-Loire qui la résume si bien; l'autre, la coquette école bourbonnaise, a donné le jour à l'abbatiale de Souvigny... La première, avec ses larges portes à trumeau, son triforium élevé et son clerestory, ses bandes verticales et ses modillons en arc, tient bien plus de son père que de sa mère (1). »

C'est la même théorie qu'Anthyme Saint-Paul exposait en termes quelque peu différents : « Il existe entre l'école auvergnate et l'école bourguignonne une école tenant des deux, mais bien caractérisée par l'emploi des arcs en mitre, des arcs polylobés pour les arcatures, des gros pilastres cannelés pour les portes et par d'autres détails secondaires qui la distinguent de ses puissantes voisines. Elle s'étend dans le Nivernais et le Bourbonnais; elle paraît se subdiviser en deux écoles répondant à ces deux territoires et dont les types se rapprochent davantage en Nivernais de l'école bourguignonne, en Bourbonnais de l'école auvergnate (2). » Ces deux archéologues ont prêté, semble-t-il, une trop grande atten-

(1) H. du Ranquet, *L'École romane d'Auvergne, ses limites; Congr. archéologique de Clermont-Ferrand*, 1895, p. 204.

(2) Anthyme Saint-Paul, *Histoire monumentale de la France*, Paris, 1924, p. 133.

tion à des détails secondaires qui n'ont aucune influence sur la structure de l'édifice et leur thèse paraît complètement abandonnée aujourd'hui.

6. Rapports de l'Architecture romane du Nivernais avec l'Art roman de Bourgogne.

S'il n'existe pas d'école nivernaise, à quel groupe peut-on rattacher les églises romanes de notre province? Sans aucun doute à l'école bourguignonne, bien qu'on rencontre, à côté des formules adoptées par les constructeurs de cette région, un certain nombre d'éléments empruntés à l'Auvergne et à l'Ile-de-France. Les caractères de l'art roman de Bourgogne apparaissent dans les dispositions architecturales comme dans le choix des éléments décoratifs. C'est à l'influence de cette province qu'il faut sans doute attribuer la forme carrée du chevet d'une vingtaine d'églises nivernaises, parmi lesquelles celles d'Arleuf, d'Épiry, de Chaumard, d'Ourouer ainsi que les dimensions réduites ou même l'absence de transept que l'on observe à Saint-Révérien, Champvoux, Rouy, Saint-Pierre-le-Moûtier, etc. Ces mêmes caractères apparaîtront au cours de notre étude, aussi bien dans l'élévation à trois étages des grandes basiliques avec des tribunes comme Saint-Étienne de Nevers ou avec un faux triforium, comme Sainte-Croix de La Charité, que dans l'ordonnance à deux étages des églises de dimensions moyennes pourvues de collatéraux avec ou sans fenêtres au-dessus des grandes arcades, aussi bien dans les sanctuaires plus modestes dont le transept est surmonté d'une coupole que dans ceux dont le carré est couvert par un berceau ou qui en sont dépourvus. L'analyse du décor monumental et de la sculpture des chapiteaux qui suivra celle des dispositions architectoniques, permettra, nous l'espérons, de définir assez nettement les principaux traits de l'architecture romane du Nivernais.

LIVRE SECOND

LES GRANDES ÉGLISES A TROIS ÉTAGES

CHAPITRE PREMIER

UNE ÉGLISE VOUTÉE A TRIBUNES ET A ÉCLAIRAGE DIRECT : SAINT-ÉTIENNE DE NEVERS

1. Historique du monument : origine, fondation, construction, restaurations.

L'intérêt de l'église Saint-Étienne de Nevers réside dans la pureté de ses lignes, ses proportions harmonieuses, sa grande unité de style, sa beauté sobre et majestueuse, dans son bon état de conservation, malgré la disparition des deux clochers de façade et de la tour centrale, mais surtout dans ses curieuses dispositions et les dates de sa construction. C'est l'unique spécimen en France d'une église romane dont la nef, bordée de bas-côtés surmontés de tribunes, soit éclairée directement et couverte d'une voûte en berceau. Cette belle ordonnance pose de nombreux problèmes de technique, d'éclairage, d'influence ou d'école, d'esthétique auxquels nous essaierons d'apporter une solution en nous aidant des études de nos prédécesseurs, surtout de celle de M^lle^ J. Masson, et des documents relatifs à sa construction.

C'est, en effet, une des rares églises françaises de cette époque sur lesquelles l'histoire nous fournit des renseignements assez précis quant au début des travaux, à la consécration, aux mutilations et aux restaurations subies. Et il n'est pas indifférent à l'archéologue de connaître les auteurs et les circonstances de sa fondation.

L'église Saint-Étienne est-elle bâtie sur l'emplacement d'un temple romain situé au bord d'un ruisseau? Ce temple a-t-il été remplacé par un oratoire fondé par Saint-Colomban, et décoré de mosaïques somptueuses et de « pyramides de marbre » comme nous l'apprend une charte de 1063? Pour vérifier la première hypothèse il faudrait faire des fouilles sous le sol de l'église. Quant à la seconde, elle est inconciliable avec les faits, car en dépit de l'inscription placée dans l'abside : *Columbanus fundator primus et abbas huius monasterii Lothario II Francorum rege circa an. 600* il est impossible d'admettre que Colomban, exilé par le roi de Bourgogne Thierry II, ait eu le temps et le droit de s'arrêter à Nevers lors de son passage en 610, pour fonder un monastère.

Mais il ne semble pas douteux qu'un sanctuaire existât, au milieu du XIe siècle, probablement sur l'emplacement de l'église actuelle, puisque, par une charte datée de 1063, Hugues de Champallement, évêque de Nevers, avec le consentement de ses frères, le vicomte Hugues et Renaud, de son neveu Hugues, doyen de la cathédrale Saint-Cyr, et l'autorisation du comte Guillaume, établissait « à perpétuité dans *cette église* un chapitre de chanoines... soumis à la règle de saint Sylvestre (1) », et que l'année suivante, d'après Parmentier, « l'évêque Hugues officiait pontificalement dans *l'église de Saint-Étienne* en présence du comte Guillaume, et d'un peuple nombreux (2) ». Mais cet oratoire, sur lequel nous n'avons pas d'autres renseignements, devait être en fort mauvais état, si l'on en croit certains passages de la charte de 1068, où il est dit au sujet du monastère de Saint-Étienne : « depuis longtemps ce n'était plus qu'un monceau de ruines qu'on ne songeait plus à relever », et de la charte de 1097, où le comte Guillaume s'exprime en ces termes : « J'ai donc résolu, cédant aux sollicitations du seigneur Hugues, jadis doyen et ensuite évêque de Nevers, de réédifier le monastère dédié à la bienheureuse Marie et au glorieux Étienne premier martyr, lequel avait été renversé depuis longtemps de fond en comble (3). »

Quoi qu'il en soit, par la première de ces chartes, l'évêque Mauguin, d'accord avec le comte Guillaume et le doyen de Saint-Cyr, Hugues, donna le monastère à saint Hugues de Semur, abbé de Cluny. Devenu évêque, le doyen Hugues montra l'intérêt qu'il portait au monastère en donnant par testament la moitié de ses biens aux églises de Saint-Victor pour les pèlerins et les veuves et de Saint-Étienne où il désirait être enterré. La deuxième charte est celle de la consécration, qui fut faite, le 13 décembre 1097, par Yves de Chartres en présence des évêques Guy de Nevers, Gauthier de Chalon, et Humbault d'Auxerre. A quelle date avaient été commencés les travaux de construction du monastère, et plus particulièrement de l'église? Peut-être dès 1063, ou en tout cas peu de temps après, puisqu'en 1097, celle-ci était complètement terminée. Nous savons qu'en 1083, les travaux sont en pleine exécution, car, à cette date, l'évêque donne à Saint-Étienne les biens du chapitre situés à Saint-Arigle, tandis que le comte donne en compensation aux chanoines ce qu'il possède à Parigny. Confirmation nous en est donnée par Guy Coquille, qui explique ainsi la non-participation de Guillaume à la première croisade : « dès l'an 1083, treize ans avant qu'il fût mention de la dite entreprise, il avait commencé la structure de la dite église

(1) Traduction de Mgr Crosnier, *Les Congrégations religieuses dans le diocèse de Nevers*, t. 1, p. 262.

(2) Parmentier, *Histoire sommaire des évêques de Nevers*, t. 1, p. 202.

(3) « Quin etiam Wilelmus idem comes qui... jam dictum, B. Dei Genitricis nec non et gloriosi protomartyris Stephani monasterium jam dirutum et omni pessumdatum, funditus reedificare curavit. » *Gallia Christiana*, t. XII, col. 666.

et monastère de Saint-Étienne et en continuant icelle se trouva que, lors de l'entreprise des dits seigneurs qui fut ès années 1096 et 1097, il avait ses tours servant de clochers complètes et achevées et la bourse vuide, et avec son grand âge il fut empêché d'être de la partie ». Il avait en effet dépensé cinquante mille écus pour ces travaux, et à l'occasion de la consécration, il fit une importante donation au prieuré et créa le Bourg-franc de Saint-Étienne. Si la date de cette cérémonie ne correspond pas toujours à l'achèvement de l'édifice, elle marque, ici, la fin des travaux de construction, comme en témoigne ce passage de la charte du comte Guillaume datée de 1097 : « puis j'ai construit ce beau monastère avec ses trois tours, n'épargnant rien pour le rendre remarquable par ses majestueuses proportions et son plan gracieux *comme tous peuvent en juger* (1) ».

De légères modifications furent apportées par la suite à l'église primitive. A la fin du XII^e^ siècle, avant que le prieuré eût été englobé dans les remparts de la ville, bâtis par Pierre de Courtenay en 1194, on y ajouta un porche sous lequel, en 1171, le comte Guy, entouré d'une foule de moines, seigneurs et bourgeois, prit l'engagement d'exiger seulement le prélèvement d'une somme de trois mille sols pour les trois cas de croisade, mariage et captivité. L'église fut heureusement épargnée par l'incendie qui, en 1420, détruisit si complètement les bâtiments du monastère, que « les dits religieux n'ont lieu où ils se peuvent coucher fors en l'église ». En 1475 on construisit entre la chapelle d'axe et l'absidiole méridionale une sacristie qui communiquait avec l'église par une porte s'ouvrant sur le déambulatoire à la place de la fenêtre, et sur l'emplacement de l'absidiole donnant sur le croisillon sud, on éleva, grâce aux libéralités de Philibert Boutillat, trésorier de France et bailli du Nivernais, une chapelle carrée dédiée à la Vierge.

C'est sans doute à la fin du XVIII^e^ siècle, époque à laquelle le prieuré perdit ses privilèges, que disparut le porche, qui existait encore en 1689, comme en témoigne un acte notarié publié par Boutillier. Il fut remplacé par un fronton de style grec. En 1646, lors de la reconstruction des bâtiments conventuels, le prieur commendataire ajouta une nouvelle excroissance dont faisait peut-être partie la tour carrée surmontant la chapelle bâtie en 1475.

C'est en 1792 que l'église Saint-Étienne subit la plus grave mutilation, lors de la démolition des deux clochers de façade et de la tour centrale, entreprise après l'adjudication du 4 novembre. L'intérieur fut, un certain temps, défiguré par le badigeon gris-blanc dont on couvrit les murs en 1842, malgré les protestations

---

(1) « Ego Willelmus... Nivernensis comes... Monasterium in honore protomartyris Stephani...i, suburbio Nivernensi, propriis sumptibus reaedificavi... cum tribus turribus satis pulchro venustoque opere... construxi. » Mortet, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au Moyen Age*, t. I, p. 282.

de P. Mérimée, qui eurent pour effet d'obliger le conseil de fabrique à l'enlever (1).

Pour sauver l'édifice qui menaçait ruine, il fallut envisager, au milieu du XIXe siècle, d'importantes réparations. Un projet de restauration du 11 mars 1846 nous fournit sur le monument les renseignements suivants : « La décoration extérieure de la nef, du transept, de l'abside et des petites chapelles qui rayonnent autour du chœur, quoique très endommagée, n'a rien perdu de sa forme primitive; mais c'est à peine s'il reste quelques traces de l'ornementation de la façade. Les contreforts de la porte d'entrée et des fenêtres au-dessus ont été démolis et reconstruits; les moulures de l'arcature trilobée des trois fenêtres qui éclairent la nef, en partie détruites, les deux clochers romans, surmontés de flèches, démolis jusqu'au niveau des fermes des tirans du grand comble, enfin il n'existe plus que quelques débris informes de cordons et de moulures.

« Un portail à colonnes toscanes, de mauvais goût, qui précède la porte d'entrée, et un escalier qui donne accès aux galeries du triforium, contrastent d'une manière choquante avec la façade...

« Les couvertures de cette église ont été primitivement construites très surbaissées et en tuiles creuses; depuis vingt-cinq ou trente ans on leur a substitué des tuiles plates, sans élever le système de charpente; les eaux pluviales poussées par les vents sud-ouest, tombant sur les voûtes, décomposent les mortiers qui n'ont plus d'adhérence avec les moellons.

« L'état de dégradation des arcs des contreforts du triforium, dont la ruine prochaine entraînera celle des voûtes de la nef, ne peut être attribuée qu'aux infiltrations des eaux pluviales à travers la couverture en tuiles plates, dont la pente est insuffisante (2). »

Parmi les travaux d'une nécessité absolue énumérée dans ce projet, on trouve 1° la reprise des soubassements autour de l'église; 2° la reconstruction entière des couvertures en tuiles creuses; 3° la reconstruction des arcs doubleaux des tribunes; 4° la reprise du socle extérieur de l'édifice; 5° la reconstruction de fenêtres bouchées ou démolies; 6° le débadigeonnage de l'intérieur de l'église et le rejointement; 7° la réfection d'une partie du dallage; 8° la démolition de la maçonnerie des baies des tribunes; 9° et 10° la restauration de la façade et la reconstruction de la partie inférieure des clochers.

Une partie de ce programme fut réalisée au cours de la campagne de travaux exécutés de 1846 à 1851 : on restaura alors des fenêtres murées, démolies ou agrandies, des colonnettes et des colonnes engagées, des chapiteaux et des modillons

(1) Le conseil de fabrique avait également décidé de faire peindre les colonnes en noir, couleur marbre.

(2) *Projet de restauration de l'église Saint-Étienne.* Archives départementales de la Nièvre.

ainsi que des baies des tribunes qui furent débouchées (1). Dans les années qui suivirent, pour assainir les murs et isoler l'édifice dont le pavage était à un niveau fort inférieur au sol extérieur, la ville et la fabrique firent démolir les bâtiments voisins occupés par la manutention. De 1898 à 1902, on restaura la façade occidentale qui fut dégagée par une cour dallée établie sur l'emplacement de l'ancien porche du XII^e siècle. En 1905 furent faites les réparations de la voûte de la nef, demandées par Massillon-Rouvet en 1886. En 1910, des travaux de réfection furent exécutés au croisillon nord, et la chapelle du XV^e siècle, fort dégradée, fut démolie et remplacée par une absidiole rappelant les dispositions primitives. Quelques travaux furent entrepris en 1916 pour la remise en état de la façade latérale sud; en 1935, on répara la couverture du transept et dix ans plus tard la façade du croisillon sud.

Telles sont les modifications peu importantes apportées à l'église du XI^e, à laquelle les architectes du siècle dernier ont essayé de rendre son aspect primitif, sans la silhouette élégante de ses trois clochers qui ont disparu à la Révolution. Malgré cette mutilation regrettable, elle mérite de retenir longuement l'attention des archéologues.

2. Plan et dimensions de l'édifice.

Régulièrement orientée, l'église Saint-Étienne se compose d'une nef de six travées bordées de collatéraux; d'un transept garni d'absidioles et d'un chevet en hémicycle, entouré d'un déambulatoire sur lequel s'ouvrent trois chapelles rayonnantes (fig. 1). C'est le plan, pour ainsi dire classique, adopté par les maîtres d'œuvre des du Dorat, de Beaulieu en Limousin, de Saint-Nectaire, de Saint-Amable de Riom en Auvergne, de Fontgombault, de Selles-sur-Cher en Berry, de Paray-le-Monial, de Beaune en Bourgogne (2). Mais tous ces édifices ont été construits au plus tôt dans la première moitié du XII^e siècle. Le mérite de l'architecte de Saint-Étienne est donc d'avoir été un des premiers, sinon le premier dans le Centre, à choisir ce plan qui révèle chez son auteur le souci des formes gracieuses et des masses harmonieusement réparties. Ce souci apparaît aussi dans les heureuses proportions des différentes parties du monument. Ce n'est pas par ses vastes dimensions que celui-ci fait l'objet de notre admiration, car sa longueur totale moyenne est de 49 m. 27 et sa largeur de 15 m. 06. La

(1) Cette restauration paraît avoir altéré le jugement de Ch. Vasseur, plus que le style de l'édifice, si l'on en juge par ce passage d'un *Rapport archéologique* publié dans le *Bulletin monumental* de 1868, p. 322 : « L'église abbatiale de Saint-Étienne, classée comme monument historique, a été tellement restaurée, qu'on peut la considérer comme refaite; ainsi privée d'authenticité *(sic)*, elle devient peu utile pour l'étude. »

(2) La collégiale de Beaune n'a pas d'absidioles s'ouvrant sur le transept.

longueur de la nef, qui ne dépasse guère 25 m., est sensiblement inférieure à celle du transept qui atteint 29 m. 53 (1). Rien de comparable au plan grandiose de Saint-Martial à Limoges, de Saint-Sernin de Toulouse ou de Sainte-Foy de Conques. C'est pourquoi Saint-Étienne de Nevers ne saurait être rangée parmi les églises de pèlerinage; tout au plus pourrait-on y voir « une préfiguration », comme l'a suggéré K.J. Conant (2) du type de ces sanctuaires jalonnant les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. D'ailleurs elle ne possédait aucune relique insigne susceptible d'attirer et de retenir les pèlerins, et il ne semble pas que Nevers ait jamais été une étape importante sur une des routes conduisant à la célèbre basilique.

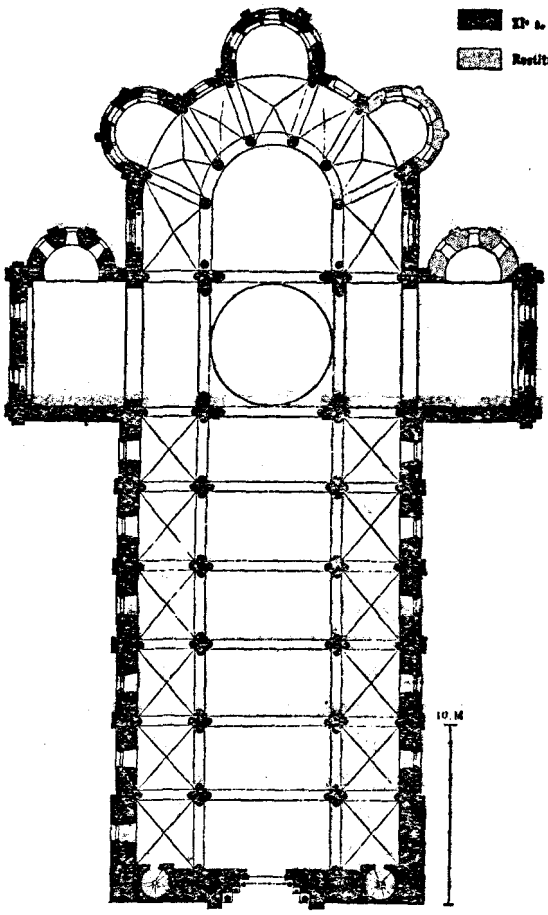

FIG. 1. — Saint-Étienne de Nevers. Plan.

Enfin les églises groupées sous ce vocable sont dépourvues d'éclairage direct, contrairement au parti adopté par le maître d'œuvre de Saint-Étienne.

3. L'ordonnance intérieure de la nef : son caractère original.

L'ordonnance de la nef, dont la largeur (7 m.) dépasse un peu le double de celle d'un collatéral (3 m. 22), présente trois étages avec une rangée de fenêtres hautes au-dessus des tribunes qui couvrent les bas-côtés (pl. I). C'est un parti adopté assez fréquemment dans les grandes basiliques normandes à peu près

(1) Il est curieux de remarquer, comme l'a fait Mlle Masson, que les deux collatéraux n'ont pas la même largeur, ni la même longueur dans deux travées correspondantes. La largeur moyenne est plus petite au nord qu'au sud.

(2) K. J. Conant, *The early Architectural History of the Cathedral of Santiago de Compostela*, p. 20.

contemporaines de l'abbatiale de Nevers, mais la particularité qu'offre celle-ci, c'est d'être voûtée d'un berceau en plein cintre, alors que toutes les autres églises à tribunes et éclairage direct étaient primitivement couvertes d'une charpente. Quelques églises romanes d'Auvergne ont également des tribunes et sont voûtées en berceau, mais elles sont dépourvues de fenêtres hautes et ne remontent pas au-delà du XII^e siècle. Ce n'est donc pas dans cette province, mais en Guyenne ou en Limousin, qu'il faudrait chercher non pas une filiation entre monuments à peu près contemporains, mais plutôt des liens de parenté établis par relations entre chantiers travaillant à la construction d'églises pour des monastères de la même observance. Les abbatiales Sainte-Foy de Conques, commencée entre 1041 et 1052, et Saint-Martial de Limoges, construite de 1053 à 1095 et aujourd'hui détruite, présentent en effet dans leur élévation des ressemblances avec Saint-Étienne (1). Elles ont de vastes tribunes au-dessus des bas-côtés et le vaisseau central est couvert d'une voûte en berceau, mais il n'est pas éclairé directement et n'a que deux étages. Le grand mérite de l'architecte de l'abbatiale de Nevers est d'avoir osé ouvrir une rangée de fenêtres au-dessus des galeries et de donner à la nef une hauteur de dix-huit mètres sous voûte, assez imposante pour une église romane couverte d'un berceau. Il en résulte une impression d'élancement, accusé par les grandes colonnes qui montent d'un seul jet du sol jusqu'au sommet du mur et sont destinées à recevoir la retombée des doubleaux.

Supports et grandes arcades.

Ces colonnes sont engagées dans des massifs rectangulaires cantonnés également sur les trois autres faces de demi-colonnes dont l'une supporte le doubleau du bas-côté et les deux autres le rouleau inférieur des grandes arcades. Reposant sur des socles peu élevés, elles sont cerclées à leur base d'un tore et d'un quart de rond séparés par une scotie encadrée par deux filets. Elles sont couronnées de chapiteaux, dont la corbeille simplement épannelée, ou plutôt galbée, passe insensiblement de la forme cylindrique près de l'astragale, à la forme rectangulaire en se rapprochant du tailloir. Celui-ci offre une mouluration beaucoup plus compliquée; un premier bandeau tenant à la corbeille et souvent garni de baguettes et d'onglets en nombre variable est séparé par un chanfrein d'un second bandeau orné de filets ou de chevrons, de rubans, de torsades, de quadrillage et même d'un serpent mangeant un fruit. Disposition ingénieuse, adoptée au XI^e siècle, dans les édifices du Nivernais et de la Bourgogne, qui offre un point d'appui solide, selon la remarque de Viollet-le-Duc, au sommier

(1) D'après les récentes études de M. Duchein, il paraît vraisemblable que la basilique Saint-Martial a été rebâtie, du moins en grande partie, au XII^e siècle, après 1162.

du rouleau inférieur des grandes arcades, dont la surface coïncide exactement avec le bandeau le plus étroit (1). La corbeille était-elle décorée de peinture, comme le suggère R. de Soultrait (2), reprenant une hypothèse, d'ailleurs très vraisemblable, de Mgr Crosnier? Quoi qu'il en soit, toute trace de peinture a disparu aujourd'hui (3).

L'impression d'élancement, produite par le vaisseau, est due également à la forme en plein cintre surhaussé des grandes arcades formées de deux rouleaux à arêtes vives et surtout à leurs proportions. Si l'architecte de Saint-Étienne avait surtout cherché à donner une impression de puissance et d'équilibre, il eût divisé l'élévation de la nef en zones horizontales sensiblement égales, suivant un parti adopté à Saint-Étienne de Caen et à Saint-Rémi de Reims. A la beauté résidant dans la superposition de parties ayant chacune la même valeur, il a préféré celle qui résulte de l'élan donné aux masses par la hauteur décroissante des étages, suivant la formule appliquée à Jumièges.

Le surhaussement des grandes arcades et le plan barlong des travées des bas-côtés ont obligé le constructeur à surhausser aussi les doubleaux en plein cintre, aux arêtes vives, qui prennent naissance à un niveau supérieur à celui des arcades. Couverts de voûtes d'arêtes légèrement bombées, les collatéraux sont éclairés par des fenêtres également en plein cintre percées dans l'axe de chaque travée, qui, au midi, ont été à moitié murées lors de la construction du cloître au XIII^e siècle. La première travée n'est pas éclairée et, dans la seconde, une porte s'ouvrait sur la galerie du cloître. Un petit soubassement règne tout le long du mur des deux collatéraux (pl. II).

L'impression d'élan produite par les colonnes montantes est accentuée par l'absence de toute ligne horizontale. Aucun bandeau, en effet, ne règne pour souligner l'étage, ni au-dessus des arcades, comme à Paray-le-Monial, ni au niveau des fenêtres hautes, comme à Beaune. Entre le sommet des arcades et les tribunes, le parement, réduit à une assise et demie, laisse percevoir chez le maître d'œuvre le souci d'une heureuse répartition des pleins et des vides qui ne doit nuire en rien à la solidité du mur. C'est ce souci qui explique le grand arc de décharge, en plein cintre surhaussé, noyé dans la maçonnerie et bandé entre les colonnes hautes.

---

(1) Viollet - le - Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. 11, p. 486.

(2) R. de Soultrait, *Répertoire archéologique du département de la Nièvre*, p. 161.

(3) Il serait difficile, autrement, d'expliquer la pauvreté du décor de ces chapiteaux, qui contraste si fortement avec la richesse ornementale des corbeilles des prieurés clunisiens de Bourgogne et de l'autre église bénédictine, Saint-Sauveur de Nevers.

Tribunes.

Le grand arc, aux arêtes vives, qui repose sur de simples pieds-droits, encadre le vaste tympan nu surmontant les deux petites baies géminées des tribunes, dont les arcs, également en plein cintre, retombent de chaque côté sur des colonnes engagées et, au centre, sur une colonnette monolithe. Reposant sur un socle taluté, les bases présentent le même profil qu'à l'étage inférieur. Les chapiteaux, dont la sculpture offre la même sobriété que celle des corbeilles des bas-côtés, sont couronnés de larges tailloirs ornés d'un chanfrein et d'un bandeau. Pour ne pas affaiblir les maçonneries dans la travée voisine du transept, le constructeur a réduit la largeur des petites baies ouvrant sur la nef, remplaçant l'une des colonnettes engagées par un simple pied-droit, surmonté d'une imposte (pl. II).

Les cinq travées des tribunes sont couvertes par des voûtes en quart de cercle renforcées de doubleaux carrés, formés d'un rang de claveaux non moulurés, qui retombent sur deux colonnes engagées, l'une dans le massif séparant les baies, l'autre dans le mur gouttereau. La première atteint 4 m. 04, alors que la seconde ne dépasse pas 1 m. 92. Le sommet du doubleau, n'épousant pas tout à fait la courbe de la voûte, est surmonté d'une assise mince qui n'a rien de commun avec le mur diaphragme élevé sur l'arc doubleau en plein cintre des galeries de Notre-Dame-du-Port. Pour renforcer les murs affaiblis par le percement des baies, l'architecte de Saint-Étienne a construit, à l'intérieur des tribunes, un arc de décharge du côté de la nef, et un arc formeret de l'autre côté. Pour augmenter la portée du quart de cercle et accroître par là même sa force de contrebutement, il a monté cet arc formeret dans l'épaisseur du mur latéral dont le parement se trouve sensiblement en retrait sur celui du rez-de-chaussée; cela lui a permis d'augmenter d'un pied la portée du demi-berceau de la tribune, plus large que le bas-côté. Malgré cet ingénieux dispositif, malgré le soin qu'il a pris de placer très haut le point d'application de la tête du quart de cercle, le résultat obtenu en vue d'accroître la stabilité de l'édifice est loin d'être aussi efficace que le laisse entendre M^lle^ Masson (1).

En raison de la présence d'une rangée de fenêtres hautes, en effet, les demi-berceaux des tribunes épaulent le mur à un niveau bien inférieur à celui de la poussée de la maîtresse voûte, et les deux poussées s'exerçant en des points différents contribuent plutôt à affaiblir la résistance du mur, pris entre ces forces contraires. Toutefois, selon la remarque de H. Focillon, « dans la nef de

(1) J. Masson, *op. cit.*

Saint-Étienne de Nevers... nous avons des quarts de cercle surmontés de murs, qui admettent des percées et qui résistent depuis des siècles (1) ».

Éclairées par des fenêtres en plein cintre, percées dans l'axe de chaque travée, plus hautes au midi qu'au nord, les tribunes se terminent, à l'est, par une petite absidiole, prise dans le mur de la croisée et voûtée en cul-de-four (2). Elles se continuent à l'ouest par une galerie voûtée d'arêtes, correspondant au premier étage du clocher et ouverte sur la tribune occidentale par un arc en plein cintre plus élevé que celui des tribunes, dont le double rouleau, aux arêtes vives, s'appuie sur de simples pieds-droits et des colonnes engagées dont la hauteur est deux fois celle des colonnettes des petites baies voisines.

La tribune, qui couvre la première travée de la nef, repose sur une voûte d'arêtes soutenue par un grand arc à double rang de claveaux non moulurés, retombant sur deux colonnes couronnées par des chapiteaux de feuillage. Ces colonnes engagées dans le premier pilier de la nef, réapparaissent au-dessus du niveau de la tribune, mais sont interrompues à environ 2 m. 50 par des chapiteaux ornés de palmettes ou de deux rangées de feuilles surmontés d'un petit massif de maçonnerie, d'où sort une colonne engagée dont le tailloir reçoit le doubleau du grand vaisseau. Comment expliquer cette curieuse disposition?

Faut-il voir, dans le petit socle qui coupe la colonne haute, le témoin de l'arrachement d'un doubleau formant écran, comme on en a rétabli un à Manglieu (3)? Cette hypothèse, émise par Mlle Masson, paraît assez peu vraisemblable, parce qu'on ne trouve aucune trace de la suppression de cet arc dans les documents relatifs aux travaux exécutés dans l'église, pas plus que sur le dosseret dans lequel est engagé le tronçon supérieur de la colonne. Si ce doubleau ne fut jamais construit, il est probable qu'il fut au moins projeté, et on peut voir dans cet agencement, avec L. Serbat, « un repentir dont la cause est assez incertaine ». Ce grand arc bandé en travers de la nef, tel que nous le voyons à Saint-Nectaire et à Notre-Dame-du-Port, était-il destiné, dans la pensée du constructeur, à renforcer les maçonneries sur lesquelles devaient s'élever les clochers de façade, ou même à les étrésillonner? Pourquoi ce projet fut-il abandonné? Peut-être, comme le suggère L. Serbat, fut-ce pour éviter de couper le vaisseau, dont la longueur se trouverait pour ainsi dire réduite d'une travée dans les parties hautes (4). Quoi qu'il en soit, on peut voir dans la tribune occidentale la survivance d'une disposition adoptée dans de nombreuses églises caro-

(1) H. Focillon, *L'Art d'Occident*, p. 67.
(2) Cette petite absidiole est fortement désaxée, vers le mur latéral, pour laisser place à une baie donnant sur l'escalier qui conduit au-dessus de la coupole du transept.
(3) Puy-de-Dôme.
(4) L. Serbat, dans le *Congrès archéologique de Moulins et de Nevers*, 1913, p. 344.

lingiennes et en particulier à Chamalières, où un grand arc était bandé dans toute la largeur de la nef (1).

Quel était le rôle de ces tribunes latérales dans l'économie de l'édifice? Sans contrebuter la maîtresse voûte aussi efficacement, nous l'avons vu, que dans les églises auvergnates dépourvues de fenêtres hautes, elles raidissent la construction dans sa longueur et épaulent solidement les murs gouttereaux dont l'épaisseur a pu être diminuée (2). Leur ampleur, leur éclairage direct et surtout les deux petites absidioles orientales permettent de penser qu'elles répondent à une intention liturgique. Elles furent utilisées au Moyen Age pour célébrer l'office à l'étage, et étaient sans doute réservées aux habitants voisins de l'abbaye. Elles ont aussi leur valeur plastique : leur volume propre superposé à celui des bas-côtés, et pleinement accessible à la vue, élargit le volume de la nef, à laquelle il donne une majestueuse ampleur jusqu'au niveau des fenêtres hautes. La lumière douce et sans cesse changeante qui éclaire ces galeries ajoute encore au mystère qui emplit le grand vaisseau. Abondamment éclairée par les baies ouvertes dans le mur de la façade, la tribune occidentale était sans doute destinée à recevoir le public aux jours d'affluence.

Fenêtres hautes et voûte.

Au-dessus des grands arcs faisant communiquer cette tribune avec les galeries latérales, le mur qui ferme l'étage supérieur des tours du côté de la nef, reste plein jusqu'à la naissance de la voûte, alors que dans les autres travées une fenêtre s'ouvre immédiatement au-dessus de l'extrados des arcs de décharge des tribunes. Nous avons déjà vu, en effet, que le maître d'œuvre, par une hardiesse des plus remarquables, n'a pas craint d'introduire un étage de fenêtres entre les tribunes et le berceau de la nef. Connaissait-il l'expérience tentée au début du XI^e^ siècle par le maître d'œuvre de Tournus qui, à l'étage du narthex, perçait des baies dans les murs gouttereaux épaulés par des quarts de cercle dont la butée s'exerce bien au-dessous de la retombée de la maîtresse voûte? Dans l'affirmative, son mérite n'en serait nullement diminué, car tout autrement se présentait le problème de Saint-Étienne de Nevers, où il s'agissait de lancer une voûte, non pas sur un narthex dont les fenêtres hautes surmontent directement les grandes arcades, mais sur une vaste nef offrant l'élévation à trois étages.

---

(1) Cet arc, qui avait été en grande partie détruit, a été rétabli dans son état primitif par Ruprich-Robert.

(2) L'épaisseur des murs qui est de 1 m. 15 au rez-de-chaussée, ne dépasse pas 0 m. 80 à l'étage.

Grâce aux baies ouvertes à chacun de ces étages entre de simples pieds-droits, et fortement ébrasées vers l'intérieur, grâce à celles qui ajourent la façade, au total quarante, la nef est relativement claire pour une église romane. Le problème de l'éclairage semble avoir été une des principales préoccupations du constructeur, qui, sur ce point, s'écarte nettement des principes appliqués par les architectes de l'école auvergnate. C'est plutôt aux églises de Bourgogne que fait songer le grand vaisseau bien éclairé et fortement rythmé par les colonnes engagées qui montent sans aucune interruption jusqu'au sommet du mur pour recevoir, sur des chapiteaux simplement galbés, la retombée des doubleaux du berceau en plein cintre. Mais contrairement à une habitude de cette province, aucune corniche ne marque la naissance de la voûte sur laquelle mord très légèrement l'archivolte des fenêtres. (1)

4. Transept.

Le même souci des lignes sobres et des percées lumineuses apparaît dans le transept (fig. 2). Le carré est encadré par de robustes piliers, aux dosserets fort saillants, dans lesquels sont engagées des colonnes couronnées de chapiteaux simplement épannelés du côté de la nef, ornés de feuilles d'eau ou de palmettes du côté du chœur. Sur le tailloir, dont les moulures se continuent en imposte autour des dosserets, repose le rouleau inférieur des grands arcs en plein cintre, formé de claveaux très étroits comme le rouleau extérieur qui retombe en arrière sur les piles. Ces arcs supportent la coupole octogone qui arrondit sa calotte au-dessus de la croisée. Les trompes appareillées en cul-de-four dans les angles sont de véritables trompes, « les premières, remarque Deshoulières, qu'il nous a été donné de signaler dans cette liste d'églises datées, telles qu'elles demeureront partout au cours du XII^e^ siècle (2) ».

Moins élevée que celle des églises d'Auvergne, la coupole de Saint-Étienne n'est pas contrebutée, comme dans ces édifices, par un quart de cercle. Les deux travées des croisillons sont, en effet, couvertes d'un berceau en plein cintre (Pl. II) (3). La première, correspondant à la largeur des bas-côtés (3 m. 26) est séparée de la seconde qui mesure 6 m. 55 par un arc qui retombe sur des pilastres couronnés

(1) Le berceau s'étant quelque peu affaissé, au milieu, par suite du léger déversement des murs gouttereaux, se rapproche de la forme en anse de panier.

(2) Deshoulières, *Au début de l'Art roman*, p. 121.

(3) L'arc qui fait communiquer le transept avec la nef est surmonté d'un petit mur-diaphragme, correspondant à la lunette de la voûte en berceau.

d'une imposte, à un niveau légèrement supérieur à celui des voûtes des collatéraux; il est surmonté d'un mur diaphragme ajouré par une arcature formée de cinq arcs en plein cintre reposant sur des colonnettes assez élancées. Cette élégante disposition rappelle les arcatures ajourant le tambour de la coupole de Notre-Dame-du-Port, d'Issoire, de Saint-Nectaire, d'Orcival, etc., mais toutes ces églises sont sensiblement postérieures à Saint-Étienne de Nevers, et aucune, à ma connaissance, ne présente pareil agencement entre les deux travées des croisillons. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, le constructeur a donc fait preuve d'originalité (pl. III).

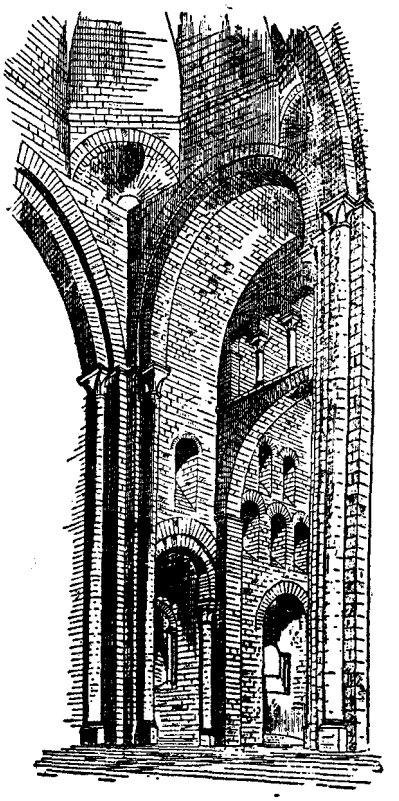

FIG. 2. — Saint-Étienne de Nevers. Coupe du transept.

Dans le mur oriental de la travée du fond s'ouvre une absidiole (1) encadrée par un grand arc absolument nu, et couverte par un cul-de-four, dont la naissance est entamée par le cintre des fenêtres. Alors que dans les grandes églises romanes d'Auvergne, sauf à Notre-Dame-du-Port (2), les absidioles sont éclairées par une seule baie percée dans l'axe, à Saint-Étienne de Nevers elles prennent jour à l'extérieur par trois fenêtres, dont l'archivolte, dépourvue de moulures, retombe sur des colonnettes couronnées de chapiteaux décorés de palmettes. Les corbeilles des colonnes voisines sont surmontées par le même tailloir largement débordant; celui-ci, aux extrémités, se continue jusqu'à l'arc d'ouverture en formant bandeau à la naissance de la voûte.

La recherche de la lumière apparaît dans toutes les parties des croisillons abondamment éclairés par deux fenêtres percées à l'ouest, six à l'est (deux à l'étage supérieur, trois à l'étage inférieur et une au-dessus de l'arc des collatéraux) et cinq dans le mur du fond, surmontées d'un oculus. Au total trente-quatre baies, en comptant celles des absidioles, pour les deux bras du transept. L'oculus, orné de billettes, est percé dans la lunette de la voûte encadrée

(1) L'absidiole s'ouvrant sur le croisillon sud a été rétablie en 1910.

(2) Les absidioles de cette église, détruites au XVIII^e siècle, ont été reconstruites au XIX^e.

par un grand arc, jouant le rôle de formeret et retombant sur des massifs d'angle couronnés d'une imposte. Les cinq fenêtres, qui ajourent le mur du fond, sont disposées sur deux rangs comme dans le mur oriental, mais avec cette différence qu'il y en a trois au-dessus et deux à l'étage inférieur; celles-ci s'ouvrent sous une arcature reposant sur un bandeau chanfreiné et composée de deux arcs en plein cintre qui encadrent un troisième en mitre. Cette forme se rencontre au fond des croisillons de beaucoup d'églises romanes d'Auvergne et du Bourbonnais, mais ce n'est pas dans ces provinces que l'architecte de Saint-Étienne a pu trouver le motif qu'il a imité puisque, nous le savons, ces édifices sont postérieurs à l'abbatiale de Nevers. S'est-il souvenu de « l'alternance des frontons cintrés et triangulaires qui fut une formule de l'art classique romain (1) », ou des illustrations des manuscrits carolingiens, ou bien s'est-il inspiré de la décoration du baptistère Saint-Jean de Poitiers où le même ornement fut employé dès l'époque mérovingienne? Quoi qu'il en soit, il est certain que le maître d'œuvre de notre église a été un des premiers, sinon le premier, à en faire usage à l'époque romane. Arcs en mitre et en cintre retombent sur des colonnettes couronnées de chapiteaux garnis de palmettes et de feuilles d'acanthe, cerclés à la base d'un astragale fort épais; sur une corbeille, un petit masque est sculpté à la place de la console. Les bases, qui reposent sur des socles, présentent deux où trois tores séparés par des gorges. La porte en plein cintre que l'on aperçoit dans le mur occidental du croisillon sud s'ouvrait sur une galerie du cloître; l'autre, rectangulaire, percée dans le mur du fond, donne accès à un étroit passage qui conduisait sans doute aux bâtiments conventuels.

5. Le chevet.

Tout en conservant la sobriété des lignes du transept et de la nef, le chœur présente une plus grande richesse décorative, suivant une règle appliquée dans la plupart des édifices religieux. Composé d'une travée droite et d'un hémicycle, il présente l'élévation à trois étages comme le grand vaisseau, mais à l'étage intermédiaire, la tribune fait place à un faux triforium constitué par une petite arcature, suivant un parti adopté à l'abside de Saint-Foy de Conques, probablement à celle de Saint-Martial de Limoges (2) et dans la plupart des grandes basiliques romanes de Bourgogne. L'ordonnance du chevet des célèbres églises

(1) C. Enlart, *Manuel d'Archéologie*, t. I, p. 317, note 2.

(2) Les bas-côtés du chœur de ces deux abbatiales étaient, en effet, couverts de tribunes, comme ceux de la nef.

auvergnates de Notre-Dame-du-Port, d'Issoire, de Saint-Nectaire, d'Orcival offre au contraire seulement deux étages.

Le chevet est composé d'une partie droite suivie d'un hémicycle s'ouvrant sur le déambulatoire par cinq arcades en plein cintre fortement surhaussé, dont les sommiers, d'un très grand échantillon, sont communs aux arcs voisins et portent un rouleau formé de claveaux assez étroits (pl. III). Il est curieux de constater que les deux grandes arcades de la travée droite, beaucoup plus larges

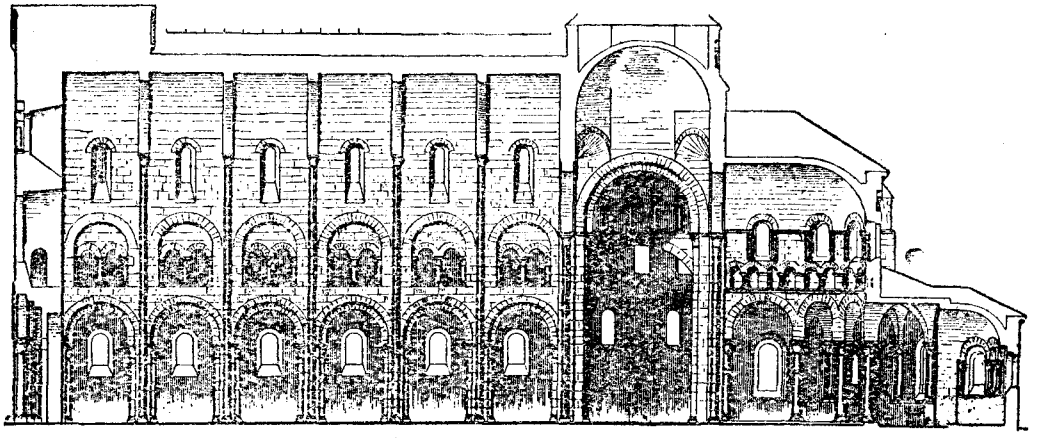

FIG. 3. — Saint-Étienne de Nevers. Coupe longitudinale.

que les autres, sont légèrement plus hautes. Elles retombent toutes sur des colonnes monolithes, façonnées au tour avec leurs bases et leurs chapiteaux, qui portent encore les traces des gouges utilisées par le tourneur. Ce procédé fut assez répandu au Moyen Age dans le centre de la France et en Angoumois, mais il fut employé seulement pour des fûts de médiocre diamètre, comme on en trouve d'ailleurs d'assez nombreux spécimens en Nivernais, tandis qu'ici c'est pour des colonnes de grandes dimensions. Les matériaux, à la vérité, s'y prêtaient, et c'est peut-être une des raisons pour laquelle les colonnes tournées furent en faveur dans notre région, où l'on en trouve au portail de Parigny-les-Vaux, au chevet de Saint-Révérien. L'hypothèse (difficile à vérifier) que certains fûts de cette dernière église proviendraient des ruines romaines de la forêt voisine de Compierre permet de voir dans l'origine de ce procédé la persistance de traditions antiques.

Façonnées également au tour, les corbeilles cylindriques des chapiteaux garnies seulement d'anneaux ou baguettes sont surmontées de larges tailloirs carrés composés d'un bandeau et d'un chanfrein allégé d'une série de listels

superposés. Les bases, d'inégale hauteur, cerclées de moulures de taille variable, reposent sur de petits socles polygonaux, montés sur un stylobate.

Immédiatement ou presque immédiatement (1) au-dessus du sommet des arcades, règne un bandeau chanfreiné sur lequel s'appuie une arcature très basse, correspondant à la hauteur du comble en appentis du déambulatoire. Les arcs en plein cintre retombent alternativement sur de larges pilastres surmontés d'une imposte et sur les tailloirs des chapiteaux de colonnes très courtes et de forme galbée ou plutôt fuselée. Cette petite arcature, resserrée entre les grandes arcades et le clerestory, « est peut-être un vestige (très élaboré) du premier art roman (2) ».

Aucun cordon ne marque l'étage des fenêtres hautes dont l'appui, comme dans celles de la nef, repose directement sur l'extrados des arcs de l'étage intermédiaire. Les baies, au nombre de cinq (deux dans la partie droite et trois dans l'hémicycle) sont encadrées de colonnettes monolithes très galbées couronnées de chapiteaux tournés, sauf un qui est décoré de deux feuilles d'eau. Les tailloirs fort larges, comme ceux de l'arcature, s'arrêtent au tableau de la fenêtre, mais se continuent d'une baie à l'autre sous forme de bandeau coupant le parement. Aucune moulure saillante, au contraire, ne souligne la naissance de la voûte en berceau et en cul-de-four, séparée du sommet des fenêtres par un assez vaste parement.

Un plus grand souci de la décoration apparaît surtout dans le déambulatoire, couvert de voûtes d'arêtes sans doubleaux, dont les têtes d'appareil forment les grandes arcades, suivant une disposition particulière aux églises d'Auvergne. Les voûtes retombent, d'un côté, sur les colonnes du rond-point, et, de l'autre, sur les colonnes engagées dans le mur extérieur. Celles-ci, montées sur un socle, reposent, dans la partie droite, sur de larges pilastres hauts de 0 m. 95, et, dans l'hémicycle, sur un stylobate, interrompu seulement par les absidioles. Pilastres et stylobate sont couronnés d'un bandeau biseauté offrant, sur une certaine longueur, un échantillonnage de motifs décoratifs : rinceaux de feuillage, grecque et entrelacs. Cerclées à leur base de deux tores dégagés par des filets et séparés par une gorge, elles portent des chapiteaux ornés de feuillages stylisés et de figures géométriques, d'une exécution grossière : sur une corbeille on aperçoit deux rangs de feuilles plates, sur une autre, on distingue à peine les contours de feuilles d'eau seulement esquissées. A côté des stries disposées en diagonale, on remarque des sortes de lobes, ressemblant vaguement à des signes de corpora-

(1) Dans la partie circulaire le bandeau est séparé de la clef des arcades par une assise peu épaisse.

(2) H. Focillon, *Histoire du Moyen Age*, t. VIII de l'*Histoire générale* de Glotz, Paris, 1933, p. 446.

tion. De chaque côté de la chapelle axiale, de larges tiges perlées ou tressées dessinent un entrelacs sur le milieu de la corbeille entre des palmettes finement ciselées, rappelant l'acanthe antique. Un tailloir est orné de billettes, un autre d'un ruban plissé; sur un troisième deux serpents affrontés mordent les pattes d'une tortue.

Le déambulatoire est éclairé par quatre fenêtres en plein cintre dont l'appui est souligné par un cordon; ouvertes entre les absidioles, elles sont encadrées par des colonnettes couronnées de chapiteaux décorés de palmettes finement découpées et, exceptionnellement, d'une draperie.

Les absidioles, couvertes d'un cul-de-four, sont éclairées par trois fenêtres qui s'ouvrent sous une arcature reposant sur un bandeau chanfreiné et composée de sept arcades (dont deux plus petites) dans la chapelle d'axe, et de cinq (de hauteur égale) dans les deux autres; l'archivolte non moulurée retombe sur des colonnettes surmontées d'une ou de deux rangées de feuilles plates.

6. Esthétique de l'édifice.

Grâce aux nombreuses baies qui ajourent les murs de chœur, comme ceux du transept et de la nef (quatre-vingt-deux au total), le visiteur qui pénètre dans l'église par le portail occidental peut admirer les « majestueuses proportions » vantées par son fondateur, le comte Guillaume (fig. 3). Il est surtout frappé par la pureté des lignes, presque toutes verticales, qui impriment un puissant élan aux masses savamment équilibrées, par la sobriété des arêtes vives, par l'harmonieuse répartition des pleins et des vides, par l'ampleur des volumes (fig. 4), par le bel éclairage que l'architecte, malgré la poussée d'une maîtresse voûte, n'a pas hésité à donner aux parties hautes de l'édifice aussi bien qu'aux étages inférieurs, enfin par la parfaite unité de style de « cette admirable église qui donne l'exemple et la mesure des belles proportions romanes (1) ». Il promène sans se lasser son regard pleinement satisfait sur ces vieilles pierres si parfaitement appareillées auxquelles les fantaisies de la lumière donnent des tons ivoire ou vieil or.

7. Élévation extérieure.

Façade occidentale.

La science et le talent de l'architecte, son esprit novateur et son sens esthétique se manifestent aussi bien dans l'élévation extérieure que dans l'ordonnance

(1) H. Focillon, *Art d'Occident*, Paris, 1938, p. 38.

intérieure du monument, et tout d'abord dans la composition de la façade (pl. IV). Celle-ci est encadrée de deux tours, suivant un parti adopté par le constructeur de Saint-Pierre-le-Vieux de Cluny, consacré en 981, et de Saint-Philibert de Tournus. Comme dans cette dernière abbatiale, les murs des tours, ajourés à l'occident seulement par des meurtrières, ne reflètent pas les dispositions intérieures de l'édifice, mais c'est déjà l'esquisse de la façade harmonique qui, à la même époque, est définie avec une autorité monumentale par le maître d'œuvre de Saint-Étienne de Caen. Dépourvue de tout contrefort, la façade est divisée en deux étages par un étroit bandeau mouluré qui règne sur toute la largeur au niveau du comble des tribunes. A environ un mètre au-dessous de ce cordon, on aperçoit encore un rang de corbeaux destinés à soutenir la toiture de l'ancien porche remplacé au XVIII^e^ siècle par un simple appentis. Grâce à un dessin sur parchemin de 1609, que possédait M. de Lespinasse à la fin du XIX^e^ siècle, on peut se faire une idée assez exacte du porche du XII^e^ siècle qui existait encore en 1689. Couvert par un toit à un seul rampant, il se composait de deux salles séparées par un couloir central auquel on accédait par une grande porte en plein cintre encadrée par quatre colonnettes. La façade, épaulée par six contreforts, était en outre ajourée par quatre fenêtres également en plein cintre, subdivisées chacune en deux petites baies géminées de même forme, surmontées d'un quatre-feuilles. Une fenêtre semblable était ouverte dans les faces nord et sud. Sur la gravure de 1609 on remarque les armes de Saint-Étienne (partie à la nef de Cluny, partie au lys de France) avec la légende. « Escusson de la Justice. » Quel est le personnage qui figure au-dessus de ces armoiries? Est-ce une Vierge de piété, comme le représente Barat dans l'*Album du Nivernais* (1), ou bien une statue de Dieu le Père comme le pense M. Locquin? (2).

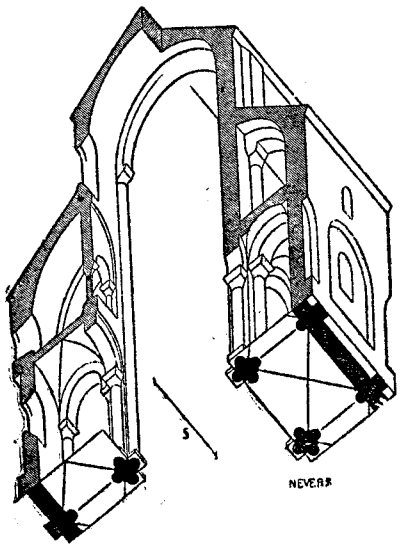

FIG. 4. — Saint-Étienne de Nevers. Coupe isométrique de la nef.

Ce porche abritait l'unique portail percé, au milieu de la façade, sous trois profondes voussures en plein cintre légèrement outrepassé, formées de trois rangs de claveaux alvéolés, suivant un procédé usité dès l'époque carolingienne,

(1) Morellet, Barat, Bussière, *Album du Nivernais*, Nevers, 1840, p. 114-116.
(2) J. Locquin, *Nevers et Moulins*, p. 16, Paris, 1913.

à Cravant (Indre-et-Loire) par exemple, et assez répandu dans le Nivernais où il a été employé à Saint-Sauveur de Nevers, à Balleray, Garchizy, Magny-Cours, Parigny-les-Vaux, Rix. L'archivolte, bordée d'un cordon de billettes, repose sur de grosses colonnes monolithes, façonnées au tour, comme les autres colonnes beaucoup plus minces qui supportent les deux autres voussures, ornées autrefois de divers motifs peints, parmi lesquels on pouvait encore distinguer au milieu du XIXe siècle « des rubans polychromes et une suite d'oiseaux disposés deux à deux et affrontés (1) ». Les petits fûts, également monolithes, paraissent formés de tronçons légèrement renflés et séparés par des anneaux. Cette forme curieuse, qui rappelle la technique du travail du bois, fait songer, suivant la remarque de L. Serbat, à certains fûts « que l'on voit encore dans les églises « saxonnes » d'Angleterre (2) », alors que la grosseur inusitée des deux premières colonnes rappelle les exemples gallo-romains. Les bases, composées de plusieurs tores séparés par une gorge, ont été faites au tour ainsi que les chapiteaux, dont l'un porte encore des traces de fleurs de lis; les moulures des tailloirs ornés de billettes se continuent, sous forme de cordon, jusqu'aux extrémités de la façade et se retournent sur les faces latérales.

Le tympan et le linteau anciens, remplacés aujourd'hui par de grands panneaux complètement nus, n'étaient pas « décorés seulement par des peintures » comme Viollet-le-Duc en avait émis l'hypothèse (3), mais étaient couverts de sculptures; le premier représentait le Sauveur assis entre deux anges, le second l'Adoration des Mages. Par une curieuse anomalie, les animaux symboliques qui encadrent généralement la figure du Christ étaient ici reportés au-dessus du portail, où « ils formaient une ligne horizontale et contribuaient ainsi à rompre la monotonie trop austère de la façade ».

Un assez vaste parement, percé de trois meurtrières, sépare le sommet du portail du bandeau sur lequel repose une grande fenêtre en plein cintre subdivisée par un remplage moderne en trois arcs en mitre surmontés de deux oculus. Immédiatement au-dessus de cette grande baie règne un petit cordon qui s'arrête à la rencontre des tours et sert d'appui à une arcature abritant trois fenêtres en plein cintre (4); les arcs trilobés, inscrits dans un cordon de billettes dessinant un cintre surhaussé, retombent sur des colonnettes faites au tour et couronnées de larges chapiteaux décorés de feuillages. De part et d'autre de cette arcature, deux colonnettes, l'une torse et l'autre cannelée, paraissent

(1) Mgr Crosnier, *Notice historique et archéologique sur Saint-Étienne, Bulletin de la Société nivernaise*, t. I, 1854, p. 141 *sq.*

(2) L. Serbat, *L'Église Saint-Étienne de Nevers*, dans le *Congrès archéologique de Moulins et Nevers*, 1913, p. 349.

(3) Viollet-le-Duc, *op. cit.*, t. VII, p. 394.

(4) Cette arcature a été rétablie d'après l'état ancien.

aujourd'hui sans objet, mais elles étaient primitivement destinées, au moins dans l'esprit de l'architecte, à supporter le fronton, qui a fait place à un pignon moderne surmonté d'une croix antéfixe.

La recherche décorative de l'étage supérieur diminue quelque peu la sévérité de la façade, qui ne manque pas de caractère, avec ses vastes parements nus très soigneusement appareillés et dont l'autorité monumentale s'affirme surtout depuis la disparition du porche qui la précédait. D'ailleurs l'aspect un peu lourd qu'elle présente aujourd'hui était sensiblement modifié avant 1792, par la présence des deux clochers qui jaillissaient de cette puissante masse et contribuaient à l'alléger (pl. IV). Ces clochers, tels qu'ils nous apparaissent sur la gravure de 1609, n'étaient pas dépourvus d'élégance; en retrait sensible sur la façade, ils se composaient de deux étages carrés, soulignés par des bandeaux et ajourés sur chaque face de trois baies en plein cintre. Celles-ci étaient encadrées de colonnettes portant l'intrados de l'archivolte ornée d'un cordon de billettes. Une corniche sur modillons marquait la naissance des deux flèches octogones qui couronnaient les clochers; cantonnées de quatre petites pyramides triangulaires, elles avaient les angles garnis de boudins, suivant un parti très répandu à partir de 1130. Si la construction de ces flèches a suivi immédiatement celle des clochers, et remonte à l'époque du comte Guillaume qui était légitimement fier d'avoir fait construire « ce beau monastère avec *ses trois tours* », le maître d'œuvre a fait preuve, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, d'un esprit inventif remarquable et d'un talent admirable en montant, sur un plan carré, des flèches octogones qui étaient parmi les premières, sinon les premières, élevées par les architectes romans du centre de la France.

Façades latérales.

Les dispositions intérieures de l'édifice, qu'il est difficile de reconnaître sur la façade occidentale, apparaissent clairement sur les faces latérales, qui présentent trois étages de fenêtres correspondant aux bas-côtés, aux tribunes et au clerestory (pl. V). L'archivolte de toutes ces baies est encadrée par un cordon de billettes qui fait retour sur le parement et se continue d'une extrémité à l'autre de la nef; il contourne même les pilastres remplaçant les contreforts, qui portent les grands arcs de décharge bandés entre chaque travée, suivant un parti adopté au XII^e^ siècle par les architectes de Notre-Dame-du-Port, d'Issoire, d'Orcival et de Saint-Saturnin. S'il ne contourne pas les contreforts qui émergent du comble en appentis, couvrant les tribunes, c'est sans doute que ceux-ci ont été ajoutés après coup, en tout cas refaits à l'époque moderne, pour contrebuter les doubleaux de la maîtresse voûte (1).

(1) Ces contreforts existaient certainement avant le XVII^e^ siècle, car ils apparaissent nettement sur la gravure de 1609.

La toiture de la nef principale, comme celle des galeries, repose sur une corniche à modillons; presque tous refaits, lors des restaurations, sur des modèles anciens, ceux-ci figurent des têtes d'animaux (bœufs, chevaux), des hippocampes, des masques humains grimaçants; le plus grand nombre d'entre eux présente diverses variétés du modillon à copeaux, très répandu en Auvergne.

Transept et chevet.

Alors que dans les églises auvergnates la façade des croisillons présente le même dispositif que les faces latérales de la nef, à Saint-Étienne, les grands arcs de décharge font place, au nord, à deux contreforts d'angle qui montent, sans ressauts ni retraits, presque jusqu'au niveau du pignon.

La façade nord du transept, comme celle de la nef, repose sur un soubassement de 0 m. 70 de hauteur; elle offre deux rangées de fenêtres; celles du bas, encadrées par un cordon de billettes faisant retour sur le parement, sont percées au-dessus d'une petite porte dont le gros linteau en bâtière est surmonté d'un arc de décharge. Les trois baies du haut s'ouvrent sous les arcs en plein cintre, séparés par deux arcs en mitre non appareillés (1), d'une arcature reposant sur un mince bandeau. Ces arcs retombent sur les larges tailloirs des chapiteaux ornés de belles palmettes et de feuilles finement découpées rappelant l'acanthe.

Les colonnettes, élancées, s'appuient sur de fines bases formées de deux tores séparés par une gorge. Le cordon de billettes qui règne à la base du pignon est coupé par un oculus, encadré par le même ornement qui est répété sur les rampants de la toiture très aplatie. Les baies ajourant les murs à l'est et à l'ouest sont encadrées par un cordon billeté; à l'occident, elles sont percées au-dessus d'une porte (aujourd'hui bouchée) dont le linteau en bâtière est soulagé par un arc de décharge, alors qu'à l'orient elles sont séparées par un large contrefort, émergeant du comble du déambulatoire, qui est destiné à contrebuter la poussée du doubleau séparant les deux travées.

Si les croisillons nord et sud offrent les mêmes dispositions sur leurs faces est et ouest respectives, leurs façades présentent quelques différences dues à l'existence, au midi, des bâtiments conventuels, et certainement aussi à un incendie qui détruisit une partie du monastère. Bien qu'il n'en soit pas fait mention dans les chroniques de l'abbaye, le fait ne saurait être mis en doute. La couleur rousse des pierres, dont certaines sont éclatées, et le mauvais état général de conservation de cette façade m'en paraissent des témoignages suffisants. Si l'absence de contreforts d'angle et la présence, presque au milieu de la façade, d'un petit contrefort servant d'appui à la naissance d'une voûte

(1) Ces arcs sont formés par la taille oblique des assises du parement.

peuvent s'expliquer, de même que la petite baie en plein cintre percée à côté, par les constructions monastiques adjacentes, par contre la disparition de la totalité du bandeau portant l'arcature, d'une partie de celui qui règne à la base du pignon et de la moitié du rampant, ainsi que la dégradation des bases et des chapiteaux des colonnettes et du cordon billeté encadrant l'oculus sont imputables, au moins partiellement, aux effets d'un incendie (1).

C'est surtout dans l'ordonnance du chevet, parfaitement équilibré avec ses trois chapelles rayonnantes et ses deux absidioles, qu'on se rend mieux compte de la valeur plastique des masses (pl. V). Selon un parti souvent adopté par les maîtres auvergnats, les contreforts ordinaires alternent avec les contreforts-colonnes. Alors que les premiers, terminés par un talus, épaulent la chapelle d'axe et les absidioles, les seconds, cerclés de tores à leur base et couronnés de chapiteaux qui soutiennent la corniche, épaulent les murs des deux autres chapelles rayonnantes. Tous ces contreforts sont entourés par le cordon de billettes qui encadre l'archivolte des fenêtres et court tout autour du chevet. La corniche des chapelles, comme celle du déambulatoire, située un peu plus haut, repose sur des modillons à copeaux, ou bien ornés de figures grotesques, de têtes d'animaux, de motifs géométriques d'une grande variété : roues dentées, chevrons, torsades, rosaces, rinceaux, etc.

Au-dessus du toit très plat du déambulatoire se dresse le chœur, épaulé par des contreforts très restaurés et coupés par le cordon billeté qui cerne l'arc des fenêtres et fait retour sur le parement, comme à l'étage inférieur. Au-dessus des fenêtres règne une petite arcature, rappelant beaucoup par ses dimensions celle de l'intérieur, mais dont les douze arcs en plein cintre retombent uniquement sur le large tailloir de courtes colonnettes. Cet élément décoratif, survivance sans doute du premier art roman, a été employé par quelques constructeurs du Berry, du Bourbonnais, du Limousin. de l'Auvergne et du Sud-Ouest. Mais dans toutes ces provinces, l'usage de ce motif semble postérieur à celui qu'en fit le maître d'œuvre de Saint-Étienne; les plus anciens exemples que l'on rencontre en Berry, à Plaimpied, à Saint-Oustrille, à Notre-Dame-de-Châteaumeillant, ne paraissent pas antérieurs en effet, au XII^e^ siècle (2), et c'est sans doute de Nevers que la formule s'est répandue dans le Nivernais, où nous la trouvons appliquée à Saint-Agnan de Cosne, à Sainte-Croix de La Charité et dans les régions voisines. Les modillons sculptés (3) qui soutiennent la toiture offrent la même diversité de motifs que ceux du déambulatoire et des absidioles.

(1) Cette façade du croisillon méridional, qui menaçait ruine, a été fort heureusement restaurée en 1945.

(2) L'arcature qui décore le chevet de Saint-Genou (Indre) remonte peut-être au XI^e^ siècle.

(3) Les modillons datant de la deuxième restauration sont dépourvus de sculptures.

Dominant tout cet ensemble, s'élevait, en retrait du chœur, sur la croisée, une tour dont il ne reste plus aujourd'hui que la souche rectangulaire et un étage octogone; celui-ci est décoré sur quatre de ses faces par une arcature aveugle formée de trois petits arcs en plein cintre retombant au centre sur des colonnettes et de chaque côté sur de simples piédroits; les autres faces sont en partie cachées par des massifs de maçonnerie destinés à assurer la stabilité des étages supérieurs. Ceux-ci, au nombre de trois, étaient ajourés par huit baies géminées, prises sous un grand arc en plein cintre. Cette tour centrale, comme les clochers de façade, était couronnée d'une flèche dont on aperçoit la base sur la gravure de 1609.

Malgré la disparition presque complète de la tour centrale, le chevet de Saint-Étienne, avec sa couronne de chapelles, et le transept, avec ses deux absidioles, forment un ensemble imposant, d'une majestueuse beauté et d'une grâce incomparable. Du toit des chapelles et du déambulatoire au toit du chevet, et de là au niveau supérieur du massif rectangulaire qui portait la tour centrale, la vue est conduite dans une sorte d'ascension, dont chaque degré est mesure de l'espace. Quelle satisfaction plus grande encore pour l'œil, s'il pouvait suivre l'élan de ces masses depuis la large couronne des absidioles jusqu'à la pointe de la flèche! A défaut de ce beau clocher disparu, il s'attarde sur les vieilles pierres délicieusement patinées, dont chaque morceau devient, sous les feux du levant, une pièce de joaillerie.

8. Problèmes de construction, d'éclairage, d'esthétique, d'influence.

Mais le charme puissant de ces belles lignes et ces riches couleurs ne sauraient nous faire oublier les nombreux et importants problèmes techniques que posait la construction d'une église voûtée à tribunes et à éclairage direct : problèmes de proportions, de combinaison des masses, de répartition des pleins et des vides, d'équilibre et d'éclairage. Nous avons vu, au cours de cette étude, comment l'architecte de Saint-Étienne les avait résolus avec un rare bonheur pour la satisfaction de l'esprit et de l'œil; avec une grande hardiesse aussi, car c'est un véritable défi aux lois de l'équilibre qu'il a lancé en montant sur le grand vaisseau une voûte en berceau dont la poussée s'exerce bien au-dessus du niveau de contrebutement des tribunes. Suivant l'expression d'A. Choisy, « la voûte... se trouve dans un état d'équilibre limite qui est presque l'instabilité » (1). Le temps lui a donné raison, car, malgré ce défaut de coordination des poussées, les murs de la nef ont conservé une parfaite stabilité et c'est une véritable réussite d'avoir su concilier ainsi le poids énorme d'une voûte avec les percées lumi-

(1) A. Choisy, *Histoire de l'Architecture*, t. II, p. 211.

neuses du dernier étage. Nul architecte avant lui n'avait eu l'audace d'ouvrir une rangée de fenêtres entre les tribunes et la voûte, et les maîtres normands attendront le début du gothique pour lancer des croisées d'ogives sur leurs grandes basiliques à tribunes. Aucune église romane d'Auvergne ne présente cette belle ordonnance à trois étages; c'est pourquoi il ne saurait être question de rattacher à l'école auvergnate Saint-Étienne de Nevers. Sans doute, on rencontre bien dans cette église quelques dispositions rappelant Notre-Dame-du-Port, Issoire, Saint-Nectaire, Orcival : tribunes couvertes d'un quart de cercle surmontant des bas-côtés voûtés d'arêtes, coupoles sur la croisée, arcs portant un mur diaphragme ajouré par une arcature, arcs en mitre, grands arcs de décharge à l'extérieur de la nef; et, malgré les variantes que l'on peut remarquer dans l'emploi de ces procédés, on est tout naturellement tenté d'établir des relations d'influences entre ces édifices et l'abbatiale nivernaise, mais, contrairement à ce que l'on serait tenté de croire en lisant L. Serbat, ce n'est pas celle-ci qui est inspirée des grandes églises romanes d'Auvergne, mais bien plutôt le contraire, puisque, nous le savons, ces monuments ne remontent pas au-delà du XII^e siècle. Si nous voulions essayer de retrouver le prototype c'est vers Nevers qu'il faudrait diriger nos regards; c'est le maître d'œuvre de Saint-Étienne qui a fourni le modèle, non pas qu'il ait inventé des dispositions qui seront imitées par les constructeurs des régions voisines (car on les trouve déjà dans les monuments de l'époque carolingienne ou du premier art roman), mais parce qu'il est le premier à les avoir employées, plus ou moins élaborées, dans une grande église du Centre de la France.

A côté des formules qui rappellent les célèbres sanctuaires d'Auvergne, l'abbatiale nivernaise présente certains caractères qui font plutôt songer aux grandes basiliques de Bourgogne, ce qui faisait dire à A. Forel : « Saint-Étienne de Nevers est donc l'église auvergnate la plus bourguignonne, ou si l'on préfère l'église bourguignonne la plus auvergnate. » Ni les arcs doubleaux sous le berceau, ni la rangée de fenêtres hautes ne me paraissent des liens de parenté suffisants pour rattacher notre abbatiale à l'école romane de Bourgogne, qui ne compte aujourd'hui aucune église à tribunes (2). D'ailleurs la construction de Saint-Étienne a devancé d'un quart de siècle et plus celle des grandes basiliques Saint-Lazare d'Autun, Notre-Dame de Beaune, Notre-Dame de Paray-le-Monial, dont on est généralement tenté de la rapprocher, et qui, avec la Madeleine de Vézelay, sont considérées comme les spécimens les plus remarquables de l'architecture bourguignonne. Tout en présentant quelques affinités avec les sanctuaires d'Auvergne, de Bourgogne, et même des routes de pèlerinages, l'église Saint-

(1) A. Forel, *Les Sculpteurs romans*, Paris, 1913, p. 179.
(2) La seule église à tribunes, Saint-Bénigne de Dijon, a été détruite.

Étienne de Nevers apparaît avec sa physionomie propre. Si elle est, comme l'a suggéré K. J. Conant, « un bel exemple de la convergence des deux influences du roman primitif et des basiliques capétiennes (1), elle est surtout l'œuvre d'un architecte de génie qui a fait preuve des plus belles qualités d'invention, d'adaptation, de hardiesse et de goût. Sa grande unité de style et son bon état de conservation en font un monument précieux pour les archéologues, car il est peut-être le premier « où il soit donné de contempler, dans un ensemble parfait, tous les éléments qui constitueront l'église romane, combinés avec son harmonie et ses proportions (2) ».

(1) « We may point to the church of Saint-Étienne à Nevers, as a more developed example of the convergence of these influences. » K. J. Conant, *The early Architectural History of the Cathedral of Santiago de Compostela*, Cambridge, 1926, p. 14.

(2) Deshoulières, *Au début de l'art roman*, p. 119.

CHAPITRE II

UNE ÉGLISE VOUTÉE A FAUX-TRIFORIUM ET A ÉCLAIRAGE DIRECT SAINTE-CROIX DE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

1. Historique du monument : origine, fondation du prieuré, construction, destructions et restaurations.

Pendant que des moines de Cluny élevaient sous les murs de Nevers l'église Saint-Étienne, d'autres religieux de la même observance mettaient en chantier sur les bords de la Loire, à quelque vingt kilomètres au nord de Nevers, la vaste basilique du prieuré nouvellement fondé sur le territoire de Seyr, qui devait s'appeler désormais La Charité, nom donné au couvent par les pauvres de la région secourus par les religieux (1). Si l'église Sainte-Croix de La Charité n'offre ni le bon état de conservation, ni la parfaite unité de style de Saint-Étienne de Nevers, elle n'en mérite pas moins de retenir longuement notre attention. En dépit des affreuses mutilations qu'elle a subies, elle présente encore un grand intérêt par ses majestueuses proportions, par la belle ordonnance des parties qui ont subsisté et par leur riche décoration. Un examen attentif de la structure et de la sculpture monumentale soulève de nombreuses questions auxquelles nous essaierons de répondre en interrogeant l'histoire locale, en utilisant les travaux antérieurs, notamment ceux d'A. Philippe (2), de L. Serbat (3) de P. Beaussart (4) et surtout en scrutant longuement les différentes parties du monument. Mais avant de demander aux vieilles pierres de nous livrer leurs secrets, nous chercherons dans les archives des renseignements concernant la

(1) La générosité des moines était telle que les pauvres des environs se disaient les uns aux autres : « Allons à *la charité* des saints religieux. »

(2) A Philippe, *L'Église de La Charité-sur-Loire*, dans le *Bulletin monumental*, 1905, p. 469.

(3) L. Serbat, *L'Église de La Charité-sur-Loire*, dans le *Congrès archéologique, Moulins-Nevers*, 1913.

(4) P. Beaussart, *L'Église bénédictine de La Charité-sur-Loire*, La Charité, 1929.

construction de l'édifice ainsi que les graves mutilations et les importantes restaurations qu'il a subies.

A quel moment commencèrent les travaux? Est-ce en 1056 (1), date à laquelle Bernard de Chaillant, seigneur de La Marche, qui possédait sur ses terres une église en ruines, forma le projet de la reconstruire? Est-ce en 1059, après la donation de l'église dédiée à Notre-Dame et des territoires avoisinants faite à l'abbaye de Cluny par l'évêque d'Auxerre Geoffroy de Champallement, avec l'approbation de Guillaume, comte de Nevers, de Humbaud et de Rainaud de Chaillant (2)? Quoi qu'il en soit, les travaux durent être conduits assez rapidement par le prieur Girard, comme en témoigne le récit de la dédicace (3); le chœur en effet devait être terminé en 1076 puisqu'en septembre de cette année on pouvait y enterrer l'évêque Geoffroy (4). En 1087, le prieur Girard aurait été également, d'après la chronique de Vézelay, inhumé dans l'église (5). Celle-ci fut consacrée en mars 1107 par le pape Pascal II, entouré de nombreux seigneurs, évêques et abbés, parmi lesquels Suger, abbé de Saint-Denis.

Si les détails nous manquent sur l'histoire de La Charité au XII^e^ siècle, nous savons cependant que le monastère connut alors une grande prospérité. Papes et souverains, prélats et seigneurs rivalisaient de générosité à l'endroit du nouveau couvent qui possédait d'immenses domaines, non seulement dans la région environnante, mais encore à travers toute la France. L'acte de donation le plus intéressant pour l'histoire de la construction est la charte donnée à Paris en l'an 1170, par laquelle Thibaud, comte de Blois et sénéchal de France, approuve la donation faite par son frère Étienne d'une dîme sur les moulins de la Loire, dans le but d'aider à la construction de l'église de La Charité (6). Elle nous permet, en effet, de préciser un peu la date des profondes transformations subies par l'édifice et attribuées jusqu'ici, d'une façon assez vague, à la deuxième moitié du XII^e^ siècle.

Nombre de prieurés lui étaient rattachés dans divers diocèses : en France

---

(1) Cette date est celle que donnent les Chroniques de Fécamp et de Vézelay. Claude Robert dans la *Gallia Christiana*, ainsi que Gérard Frasques dans sa *Vie des Papes (Vie de Jean XXII)* font remonter la création à 1052, tandis que la charte de fondation publiée par R. de Lespinasse dans le *Cartulaire du prieuré de La Charité-sur-Loire* est de 1059.

(2) *Gallia Christiana*, t. XII; *Instr. Eccl. Autissiod.*, col. 102.

(3) *Completum est quod ante praedixerat pater noster piissimus dominus Girardus, loci hujus fundator et propagator mirificus, a summo pontifice quam construxerat ecclesiam deberé consecrari...* (Abbé Lebœuf, *Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissement à l'Histoire de France et de supplément à la notice des Gaules*, p. 404.)

(4) *Vita Goffridi a Frodone*, dans la *Bibliothèque historique de l' Yonne* de l'abbé Duru, t. I, p. 397.

(5) *Gallia Christiana*, t. XII, col. 404. D'après Bernot de Charant (*La Chronique de La Charité et abrégé historique du prieuré et de la ville de La Charité*, p. 19), le prieur Girard serait mort le 6 décembre 1102.

(6) Charte provenant de la bibliothèque de M. Ernest Clerc de Landresse, acquise par la Bibliothèque impériale (*Bulletin de la Société nivernaise*, t. IV, p. 283).

et hors des limites du royaume : mentionnons ceux de Sainte-Foy-de-Longueville près de Dieppe, de Ratis en Portugal, de Sainte-Croix à Venise, de Civitot près de Constantinople, de Vennelot, de Bermondsay, de Northampton, de Daventry, de Pontefract en Angleterre. Ce rapide développement et la grande influence exercée, tant en France qu'à l'étranger, par ce monastère qui abritait deux cents moines et possédait plus de quatre cents obédiences, lui valurent le titre de « FILLE AÎNÉE DE CLUNY » que lui décerna saint Hugues bien qu'elle ne fût pas la première en date des fondations de la grande abbaye bourguignonne. Cette période brillante fut de courte durée, car, au début du siècle suivant, deux incendies détruisirent en partie l'église, les bâtiments du prieuré et la ville. Le premier de ces fléaux éclata en 1204 et fut considéré comme le châtiment divin de la conduite relâchée des religieux. Le second réduisit en cendres, en 1216, un grand nombre de maisons. Les libéralités de Philippe Auguste permirent de restaurer le couvent qui « fut retably dans son premier estat... ce qui a pu donner lieu de dire que ce prieuré estoit de fondation royale (1) ».

Eut-il à souffrir, aux siècles suivants, du conflit avec les Anglais, et des rivalités entre Armagnacs et Bourguignons, qui désolèrent le pays et transformèrent La Charité en place de guerre? C'est assez vraisemblable, car en 1356 Robert de Lanelle, capitaine anglais, arrivant par l'Auxerrois, surprenait la ville qu'il pillait entièrement, et, quelques années plus tard, en 1364, deux officiers du roi de Navarre faisaient irruption dans la place qui fut mise à sac.

D'autres malheurs devaient encore s'abattre sur la pauvre cité : c'étaient en 1421 le pillage par Perrinet Gressart, qui commença par se rendre au monastère qu'il dépouilla des objets les plus précieux, en 1424 un grand incendie qui dévasta plusieurs quartiers « par suite d'un vent extraordinaire », en 1503 un autre incendie qui détruisit les halles et les maisons avoisinant l'église ainsi que la tour. En 1505 la foudre tomba sur le grand clocher de pierre qui fut fracassé; le prieur Jean de La Magdeleine s'empressa de le restaurer et fit placer plusieurs reliques dans la pierre qui couronnait la flèche. En 1559, nouvel incendie, le plus terrible de tous, qui détruisit la nef de l'église, les toitures du chœur, du transept et du clocher, ainsi qu'une grande partie des bâtiments conventuels : « La maison fut presque entièrement brûlée le dernier juillet 1559 par le feu qui se prit au lit d'un novice; l'église ne fut pas plus épargnée que plusieurs autres édifices considérables, et le feu, qui fut porté par le vent dans la ville, en brûla plus de deux cents maisons (2). » Dans le procès-verbal de l'état des lieux qui fut dressé en janvier 1560, lors de la visite que le grand prieur de Cluny fit à La Charité pour se rendre compte des désastres, il fut constaté « que la grande église était

(1) Bernot de Charant, *Abrégé historique du prieuré et de la ville de La Charité*, p. 28.
(2) Bernot de Charant, *op. cit.*, p. 52.

entièrement brûlée avec le clocher du chœur et l'église Saint-Laurent..., qu'il ne restait que les seules murailles qui petit-à-petit tombaient et se réduisaient en poussière (1) ». Cependant des travaux furent bientôt entrepris pour réparer les parties qui avaient le moins souffert; on commença par recouvrir la Chapelle Verte ou du Nom-de-Jésus et le chœur. Ces travaux n'étaient pas terminés que l'église était saccagée en 1560 par les compagnies de Mouy et de Saint-Phal; elle devait l'être de nouveau en 1562 par Dubois de Mérille et ses gens d'armes, en 1569 par les Lansquenets de Wolfgang de Bavière, en 1576 par les compagnons de Jacques de Morogues. Le prieur Philippe de Lenoncourt profita du calme qui suivit la mort d'Hélyot (2) pour faire recouvrir le chœur avec le clocher, les absidioles, les cloîtres, les dortoirs, etc. Il profita de sa visite au prieuré en mai 1582 pour procéder à la bénédiction de l'église et des chapelles qu'il avait fait réparer provisoirement et qui restèrent en cet état jusqu'en 1695.

Au cours du XVII^e siècle, la foudre tomba à plusieurs reprises sur le clocher. Dans la nuit du 6 au 7 août 1633, elle abattit deux des clochetons de la tour Sainte-Croix. En 1645, un autre orage renversa le coq, la croix et la pierre qui terminait la flèche. Dans une cavité de cette pierre, on trouva un coffret renfermant les nombreuses reliques placées par Jean de la Magdeleine, avec un billet ainsi conçu : *Fulminis ictus conquassatum me restaurare fecit J. de Magdalena utriusque juris doctor hujus monasterii prior, anno Domini 1505, die quinta mensis novembris* (3).

Le clocher de Sainte-Croix fut encore endommagé par la foudre le 4 février 1666, il fut aussitôt rétabli dans son état primitif par les soins du prieur Jacques-Nicolas Colbert. Celui-ci avait pris l'engagement, lors de sa nomination, de faire réparer les bâtiments du monastère. Au cours des travaux qui furent alors exécutés, on reprit en sous-œuvre deux piliers *proche la chaire*, puis on refit à neuf la voûte d'un des doubles collatéraux dont on supprima les piliers intermédiaires.

Quelques années plus tard, le 26 mai 1695, eurent lieu la pose et la bénédiction de la première pierre de la nef; mais, faute de ressources suffisantes, la restauration fut limitée aux quatre dernières travées et aux quatre piliers du transept (4).

---

(1) Manuscrit de La Charité.

(2) Hélyot était un aventurier qui avait été nommé capitaine pour la défense du château; il se proclama Seigneur de La Charité et rançonna toute la région.

(3) R. de Lespinasse, *Cartulaire du prieuré de La Charité*, p. 348.

(4) Il y a sans doute lieu de s'en féliciter, car la partie restaurée a perdu tout caractère; mais les amis de la grande basilique ligérine se réjouiraient de l'évacuation des travées du bas-côté nord, occupées aujourd'hui par des magasins.

2. Plan et dimensions.

Dans l'état actuel, l'église de La Charité comprend une façade, encadrée par deux tours (1), au milieu de laquelle s'ouvre un portail du XV^e^ siècle, les six premières travées de la nef (en ruines), bordées d'un double collatéral occupé aujourd'hui par des magasins et des maisons d'habitation, les quatre dernières travées, restaurées en 1695 dans un style dépourvu d'intérêt, un vaste transept garni de quatre absidioles, un chœur de trois travées droites terminé par une abside et entouré d'un déambulatoire communiquant avec cinq chapelles. Les parties subsistantes et les vestiges des parties ruinées permettent de restituer les principales dispositions de l'édifice primitif, remarquable par son plan et son élévation.

Le plan de l'ancienne église prieurale retient tout d'abord notre attention par son ampleur. L'édifice se composait, avant le désastre de 1559, d'une nef de dix travées longue de 72 mètres, large de 10 m. 30 et bordée d'un double collatéral large de 8 m. 35, d'un transept de 36 mètres de longueur et 8 m. 80 de largeur, sur lequel s'ouvraient quatre absidioles, enfin du chœur mesurant 23 m. 30 avec l'abside entourée d'un déambulatoire pourvu de cinq chapelles rayonnantes (fig. 5). La longueur totale, augmentée de 7 mètres au XIV^e^ siècle par l'érection d'une chapelle axiale, atteignait, depuis cette addition, 122 mètres du portail au fond de cette chapelle. D'ailleurs, lors de la reconstruction, au XII^e^ siècle, d'une grande partie de l'édifice du prieur Girard, le plan du chevet avait été sensiblement modifié. En effet, au lieu de se prolonger comme aujourd'hui par une abside avec déambulatoire et chapelles rayonnantes, le chœur primitif se terminait par un simple hémicycle flanqué de chaque côté de trois absidioles de profondeur décroissante, communiquant entre elles et avec le chœur par des arcades (2) (fig. 7). Ce sont les dispositions caractéristiques du *plan bénédictin* tel qu'il fut adopté par les constructeurs de Saint-Geniès de Châteaumeillant (Cher) et de Saint-Sever (Landes). Mais le plan de ces deux églises est loin d'avoir les dimensions de celui de La Charité; leur nef, en effet, n'a que cinq travées avec un simple bas-côté, alors que celle de notre basilique en a dix avec un double collatéral. Cette dernière disposition est très rare et n'a été adoptée par les Bénédictins, en dehors de La Charité, qu'à Cluny et à Saint-Sernin de Toulouse. La nef élevée par Girard avait-elle les mêmes dimensions que celle qui fut construite dans la seconde moitié du XII^e^ siècle? S'étendait-elle à l'ouest jusqu'à la façade actuelle? Il ne semble pas que, de ce côté, elle dépassât

(1) Il ne reste aujourd'hui qu'une tour s'élevant au nord de la façade.
(2) Sauf celles voisines de la façade des croisillons.

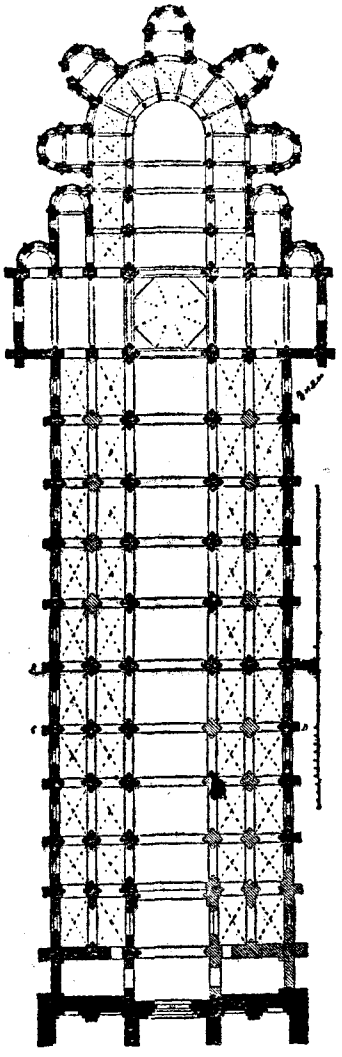

FIG. 5.—La Charité-sur-Loire.
Plan de l'église au XI[e] siècle.

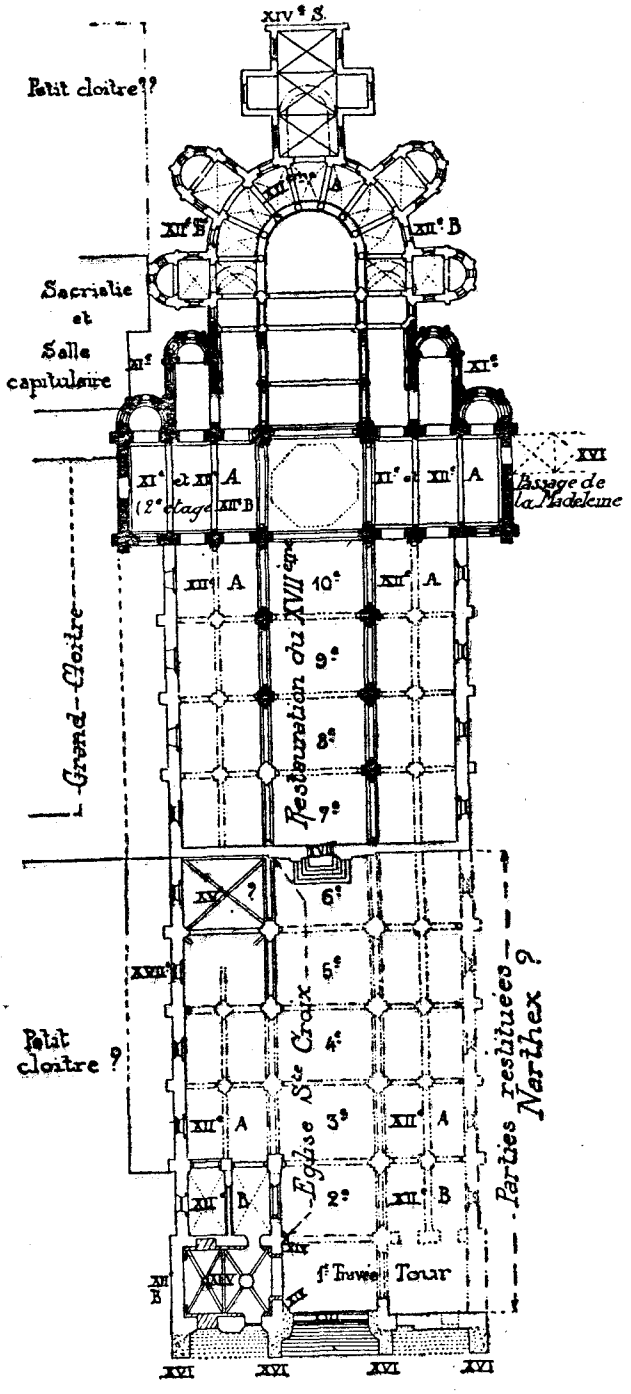

FIG. 6. — La Charité-sur-Loire.
Plan de l'église [état actuel].

les piliers séparant la deuxième travée de la troisième, car une fouille entreprise à cet endroit a fait apparaître les bases d'un mur. Était-elle précédée d'un narthex, comme l'a supposé Pignot (1) après Viollet-le-Duc (2)? Pour justifier son existence, il faut admettre, avec L. Serbat (3), que ce narthex, qui occupait l'emplacement des deux premières travées, et avait été d'abord respecté, aurait été supprimé lorsqu'au moment de la réfection du chœur, on voulut bâtir une nouvelle façade. Cette hypothèse permet d'expliquer la légère déviation que l'on constate dans la nef à partir de la deuxième travée. En examinant attentivement le pilier (assez endommagé) placé entre cette travée et la suivante, on peut reconnaître qu'il est nettement désaxé et plus épais sur la face orientale que sur la face occidentale. Il en résultait que les deux premières travées étaient un peu plus larges que les autres. Ces anomalies prouvent que la nef a été bâtie en deux campagnes, la partie voisine de la façade étant un peu postérieure à la partie orientale (fig. 6).

Sur ce vaste plan bénédictin, modifié au XII^e siècle, les moines de La Charité ont élevé une magnifique basilique, dont il est possible, grâce aux rares fragments conservés dans la partie rendue au culte, et aux vestiges plus importants visibles dans les travées en ruines, de restituer les principales dispositions de l'élévation.

3. Ordonnance intérieure de la nef : les deux premières travées.

L'ordonnance intérieure présentait dans toute la nef trois étages : grandes arcades, faux-triforium et fenêtres hautes, mais les deux premières travées offrent, à chaque étage, des caractères sensiblement différents de ceux des travées suivantes (pl. VI). Les deux premiers supports étaient formés primitivement de massifs rectangulaires cantonnés de quatre colonnes, l'une, face à la nef, montant jusqu'au sommet du mur pour recevoir la retombée du doubleau, les deux autres, sur les côtés, correspondant à l'intrados des grandes arcades. Ces piliers ont été repris en sous-œuvre au cours du XIV^e siècle et enveloppés de faisceaux de colonnettes à arêtes saillantes séparées par des gorges. Les unes portent le nouvel arc en tiers-point, construit, à la même époque, au-dessous du grand arc du XII^e siècle dont il est séparé par un petit parement; les autres s'arrêtent brusquement à un mètre environ au-dessous du bandeau marquant l'étage du faux triforium. Quel rôle étaient appelées à jouer, dans l'économie de l'édifice, des colonnettes aujourd'hui sans objet? Sans doute étaient-elles destinées à supporter des croisées d'ogives qui ne furent jamais construites.

(1) Pignot, *Histoire de l'ordre de Cluny de 909 à 1157*, t. II, p. 531.
(2) Viollet-le-Duc, *op. cit.*, t. VI, p. 411.
(3) L. Serbat, *op. cit.*, p. 380.

Quelques assises séparent la clef des grandes arcades brisées du faux-triforium. Celui-ci repose sur une corniche, ornée d'un bandeau, d'une gorge et d'un tore. Il se compose d'une série d'arcatures hautes et étroites dont quelques arcades

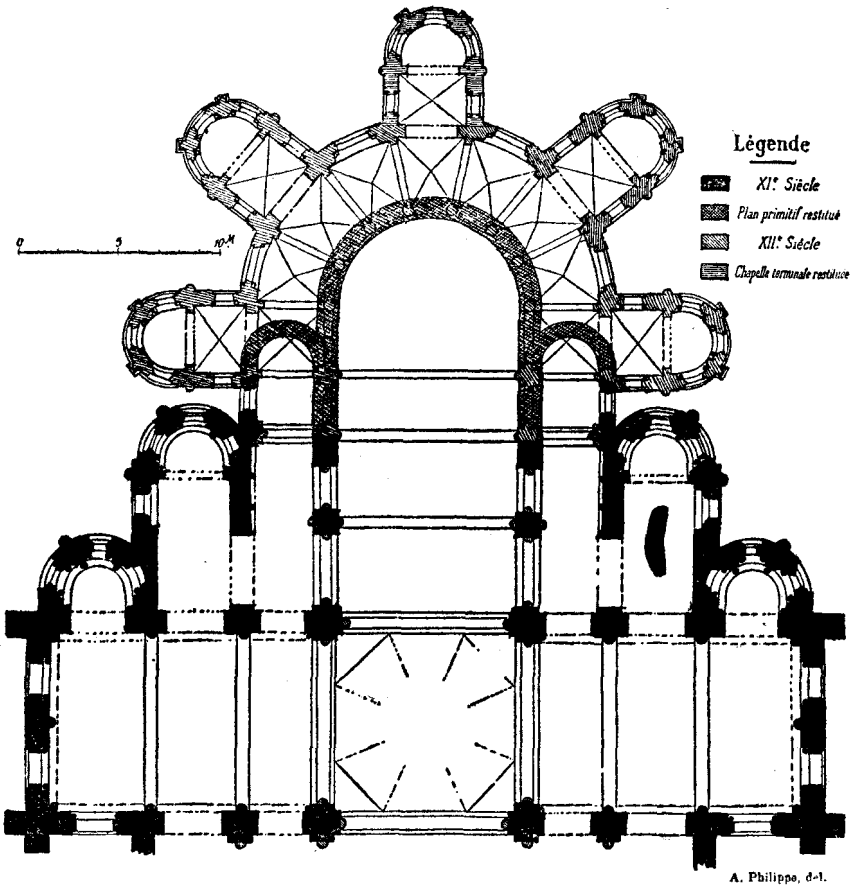

FIG. 7. — La Charité-sur-Loire. Plan du chevet.

étaient primitivement ouvertes (1). Les arcs légèrement brisés sont bordés de besants et garnis de redents polylobés; ce motif, que nous retrouverons au clocher de façade comme à la tour centrale et au triforium du chœur comme à l'extérieur du chevet, est emprunté à l'art musulman et rappelle le décor du minaret de Rabat. Cette ressemblance a frappé E. Mâle qui l'explique par les relations

(1) La troisième et la quatrième arcade de la deuxième travée, aujourd'hui obturées par un plâtrage, s'ouvraient autrefois sur les combles du bas-côté.

que l'un des principaux prieurés de Cluny a entretenues avec l'Espagne. Celle-ci, en effet, a été l'intermédiaire entre La Charité et Rabat. Il est certain que l'architecte de La Charité avait franchi les Pyrénées, et il est probable qu'il avait vu Tolède (1).

Les arcs polylobés retombent sur des pilastres carrés dont la base, généralement profilée de deux baguettes séparées par une gorge, repose sur un socle. Les uns sont allégés de deux ou trois cannelures verticales enrichies ou non de têtes de clous, de besants, de filets en zigzag; les autres présentent des cannelures alternant avec des chevrons ou des entrelacs encadrant des rosaces, un élégante grecque près d'une moulure en zigzag garnie de besants. Tous sont couronnés de chapiteaux décorés alternativement, dans la première travée, de palmettes finement ciselées s'enroulant en volutes sous les angles du tailloir, et de feuilles grasses étalées sur la face et sur les côtés de la corbeille. Ce dernier motif réapparaît dans la deuxième travée, à côté de feuilles rappelant l'acanthe et de deux pélicans perchés sur l'astragale. Les tailloirs épais sont ornés de damiers, de moulures variées, soulignées ou non de perles, de boutons, de têtes de clous.

Immédiatement au-dessus du triforium, dont la riche décoration rappelle celle des grandes basiliques de Bourgogne, règne un bandeau mouluré, bordé de perles, marquant l'étage supérieur, car, suivant le parti généralement adopté par les architectes de cette province, le maître d'œuvre de La Charité avait disposé une rangée de fenêtres hautes pour l'éclairage direct du vaisseau. La première travée, protégée par la tour, a conservé ses deux arcades aveugles encadrant une baie en plein cintre, s'ouvrant sous une arcade de même tracé. L'archivolte de ces arcs, bordée de billettes, repose sur des pilastres carrés et cannelés, couronnés de chapiteaux ornés de feuilles grasses ou de feuillages dérivés de l'acanthe antique se recourbant sous d'épais tailloirs qui sont couverts de moulures, sauf un qui est garni d'un damier. De la deuxième travée, dont les trois baies étaient ajourées, il ne subsiste qu'un pilastre et quelques claveaux de l'archivolte enrichie de perles.

Un cordon mouluré, tangent au sommet des arcades, règne à la naissance de la voûte dans le prolongement du tailloir du chapiteau de la colonne montante. Celle-ci, ceinturée de deux bagues formées par les bandeaux marquant les étages, est surmontée d'une corbeille couverte de feuilles d'acanthe, d'un beau style. Elle portait le doubleau (2) de la voûte qui était en berceau brisé.

(1) E. Mâle, *Art et Artistes du Moyen Age*, Paris, 1927, p. 49.
(2) De ce doubleau, il ne subsiste que six rangées de claveaux.

Les autres parties de la nef.

Si nous retrouvons dans les autres parties de la nef, dont la construction est antérieure, l'ordonnance à trois étages, inspirée des grandes églises bourguignonnes, nous remarquons des différences sensibles aussi bien dans la structure que dans la décoration des trois zones horizontales (pl. VI). Ces différences apparaissent dans la forme des grandes arcades; alors que de la troisième à la huitième travée elles sont en tiers-point, celle des neuvième et dixième travées sont en plein cintre; alors que les premières, formées de deux rouleaux, ont, sauf deux, leur archivolte ornée d'une gorge entre deux tores, les dernières, composées de deux rangées de claveaux de petit appareil, sont dépourvues de moulures, comme les arcs des septième et huitième travées qui, au midi, sont en cintre légèrement brisé. Comment expliquer cette variété du tracé des grands arcs? On pourrait être tout d'abord tenté d'attribuer la forme en plein cintre des dernières travées aux travaux de restauration exécutés au XVII^e siècle, mais la présence, dans les combles du bas-côté nord, d'un bandeau saillant qui est soutenu par des corbeaux comme dans la sixième travée et règne presque sans interruption d'un bout à l'autre au-dessus du triforium, prouve que ces arcs appartiennent à l'édifice primitif.

Les analogies qu'ils présentent avec les arcs d'ouverture des absidioles, et le cordon billeté qui surmonte les rouleaux en plein cintre de la neuvième travée, absolument identique à celui que l'on voit au même endroit dans le transept, laissent penser qu'ils ont été construits au cours de la même campagne que ce dernier, c'est-à-dire à la fin du XI^e siècle. Lorsqu'on poursuivit les travaux au siècle suivant, le maître d'œuvre préféra au plein cintre le tiers-point, employé très tôt par les architectes bourguignons.

Grandes arcades et supports.

Les grandes arcades reposent dans toute la nef sur des piliers cruciformes cantonnés de quatre colonnes engagées; deux sont destinées à recevoir la retombée des doubleaux des voûtes du vaisseau principal et des bas-côtés, les deux autres correspondent au rouleau inférieur des grands arcs. Ces colonnes étaient couronnées de chapiteaux du même style que ceux qu'on voit encore dans le magasin occupant l'emplacement de la sixième travée et qui sont ornés de feuilles d'acanthe. Dans les quatre travées rendues au culte depuis la fin du XVII^e siècle, les piles, dont la plantation est loin d'être régulière, n'ont conservé que deux colonnes adossées sur le côté, les deux autres, face à la nef et au collatéral ayant été supprimées lors de la restauration de 1695. A la dixième travée, le chapiteau

du XI^e siècle soutenant le rouleau interne, du côté du transept, a été en partie remplacé par un chapiteau du XVII^e siècle.

Les demi-colonnes du vaisseau, qui montaient primitivement jusqu'au sommet des murs, sont ceinturées de bagues formées par la corniche moulurée tangente au sommet des grands arcs et soutenue, à chaque travée, par huit consoles qui sont d'ailleurs mutilées, sauf deux figurant des animaux. Le triforium, partiellement conservé, qui repose sur la corniche, n'est plus formé de séries d'arcatures comme le faux-triforium des deux travées occidentales, mais dans chaque entre-colonnement, d'une baie en plein cintre ouvrant sur les combles entre deux arcades aveugles de même tracé. L'archivolte est ornée de motifs qui descendent sur les piédroits sans solution de continuité; ce sont des folioles disposées obliquement et se terminant par une petite volute vers l'intérieur de l'arcade, et des belles palmettes régulières étalant leurs cinq feuilles sculptées en méplat sur l'encadrement externe, mouluré d'une gorge peu profonde. Pareil motif fut utilisé pour décorer le faux-triforium du chœur des Aix-d'Angillon (Cher) ainsi que l'archivolte des portails de Paray-le-Monial, de Donzy-le-Pré et d'Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire).

Le cordon qui régnait au-dessus du triforium a complètement disparu ainsi que l'étage supérieur et la voûte, mais il est permis de penser que le haut du vaisseau était éclairé par trois fenêtres ouvertes dans l'axe de chaque travée comme à Cluny et à Paray-le-Monial et que la voûte était en berceau brisé sur doubleaux, comme dans la partie occidentale de la nef.

Du double collatéral qui avait été prévu par le maître d'œuvres dès le XI^e siècle, (comme le prouvent les deux arcs de communication avec le croisillon), il ne subsiste que les deux travées voisines de la tour. Celles-ci sont séparées par un pilier carré, cantonné d'une colonne engagée sur les faces nord et sud. Un des chapiteaux est couvert de feuilles grasses épannelées s'enroulant en volute sous l'angle du tailloir, dont la moulure, formée d'un vaste cavet rehaussé de palmettes, continue sur le pilier; les mêmes motifs ornent la corbeille de la colonne adossée au mur gouttereau. L'autre chapiteau, surmonté d'un tailloir allégé de trois doucines, présente des colombes buvant dans un calice sur le pied duquel paraît s'enrouler un serpent. Sur la corbeille de la colonne adossée au support de la nef se dressent des quadrupèdes léonins affrontés sous les angles de l'abaque garni d'un damier. Le pilier de plan barlong, qui a été accolé sur la face ouest du massif carré séparant les deux travées, est cantonné d'une colonne engagée avec chapiteau à feuilles d'acanthe, surmonté d'un tailloir mouluré. Ces ornements sont d'un beau style : les feuillages finement découpés font songer à certains spécimens de Notre-Dame-du-Pré à Donzy, et les animaux suivant la remarque de A. Philippe, « y sont nerveux dans des poses héraldiques ».

Travées occidentales des bas-côtés.

Ces deux travées occidentales des bas-côtés étaient couvertes de voûtes d'arêtes assez bombées, sur doubleaux brisés, formés de deux rouleaux. Elles étaient éclairées, comme les autres travées, par une fenêtre dont l'archivolte en plein cintre repose sur des colonnettes; les chapiteaux présentent des motifs divers dans la partie transformée en habitation; on voit, à côté de feuillages, des lions dressés et affrontés; dans la partie rendue au culte, les corbeilles sont couvertes de diverses feuilles traitées simplement. Les tailloirs, qui font retour dans l'ébrasement, sont formés d'un simple bandeau biseauté ou allégé de deux ou trois cavets. La décoration des bases est également variée; certaines sont profilées de deux, trois, quatre baguettes séparées par une gorge; d'autres, de deux petits tores limitant un quart de rond, rehaussé de motifs carrés rappelant les têtes de clous, de chevrons, de palmettes, d'oves; on en voit même exceptionnellement une dont le glacis est revêtu de feuilles.

Les anomalies que l'on constate dans le plan du support voisin de la tour, composé d'un massif carré dont l'appareillage est tout à fait différent de celui du pilier adossé, nous apportent une nouvelle preuve que les travées occidentales ont été bâties postérieurement aux autres travées de la nef. Les piliers des collatéraux, qui appartenaient à la première campagne de travaux du XII^e^ siècle et ont été supprimés au cours des restaurations entreprises au XVII^e^ siècle, étaient formés d'un massif cruciforme cantonné de quatre colonnes engagées. Quelle couverture étaient-ils appelés à supporter dans l'état primitif? Sans doute des voûtes d'arêtes, comme à Cluny, à Saint-Sernin de Toulouse et dans la travée voisine du clocher. C'est l'hypothèse la plus vraisemblable malgré la difficulté de concilier leur présence avec la hauteur des grandes arcades et avec l'espace étroit séparant le sommet des arcades, s'ouvrant sur le croisillon, de l'appui des fenêtres percées au-dessus. Mais ces voûtes n'auraient été construites qu'au cours de la première campagne du XII^e^ siècle, en supprimant dans chaque croisillon une fenêtre, incorporée en partie dans les combles (1).

4. Esthétique du vaisseau.

Avec ses dix travées, son double collatéral et ses multiples piliers, la nef de l'église prieurale de La Charité devait produire une profonde impression sur le visiteur qui franchissait le seuil du portail occidental. Il était frappé par la

(1) Cette hypothèse émise par P. Beaussart, *op. cit.*, p. 140, est beaucoup plus vraisemblable que celle d'un demi-berceau suggérée au même auteur par la présence d'un cordon billeté au-dessus des arcs de la neuvième travée.

beauté majestueuse de ce grand vaisseau lumineux, fortement rythmé, par l'élégante audace d'une élévation à trois étages sans le renfort de tribunes, par la richesse décorative des chapiteaux et du triforium. Il retrouvait là les principaux caractères des grandes basiliques bourguignonnes, à cette différence près que des colonnes engagées remplaçaient les pilastres. Ceux-ci font leur apparition à l'étage supérieur des croisillons élevés au XII^e^ siècle, car les parties basses appartiennent seules à l'édifice primitif consacré en 1107.

5. Transept : carré, croisillons et absidioles.

Le carré du transept est limité par quatre puissants piliers cruciformes cantonnés de colonnes engagées, dont certaines parties peuvent dater du XI^e^ siècle, car ils ne diffèrent pas sensiblement de ceux de Saint-Étienne de Nevers. Mais, lorsqu'on éleva la coupole, ils furent remontés, peut-être sur des substructions anciennes, comme le laissent penser plusieurs désaxements et ressauts, imputables aussi aux reprises du XVII^e^ siècle (fig. 8).

A cette époque, les piliers qui soutiennent l'arc triomphal et sont flanqués à l'est d'une colonne d'angle supplémentaire, correspondant au doubleau du chœur, furent englobés dans de larges massifs circulaires cantonnés de pilastres. Les chapiteaux des colonnes engagées sont ornés de motifs variés : feuillages s'enroulant en volutes, têtes d'angle sortant de rinceaux, personnages à tête simiesque ou démons accroupis aux angles, les mains sur les genoux. Sur l'un, deux couples d'hommes se disputent, se tirant la barbe et s'arrachant les cheveux; sur l'autre, deux personnages, armés d'une hache à deux tranchants, sont en présence; ils détournent la tête pour écouter, semble-t-il, un personnage placé en arrière ou un oiseau (peut-être une colombe). A côté de deux aigles perchés sur l'astragale, dont l'un dévore un serpent, on voit deux hommes assis de face, les mains sur les genoux. Les tailloirs sont profilés de deux cavets, séparés ou non par un quart de rond ou des baguettes; l'un d'eux a le bandeau garni d'une torsade et d'un rang de dents de scie.

Les quatre arcs brisés, qui encadrent le carré du transept, sont formés d'un double rouleau orné d'un gros boudin sur l'archivolte (pl. VII). Ils portent une coupole octogone sur trompes en cul-de-four ovoïde, dont l'arc brisé est garni d'un tore; les trompillons sont décorés de têtes humaines. A la naissance de la coupole règne un cordon mouluré d'un cavet enrichi de perles.

Les croisillons, divisés en trois travées, présentent, comme la nef et le chœur, l'élévation à trois étages (pl. VIII). Dans le mur oriental de chacun d'eux s'ouvrent trois arcs en plein cintre donnant accès aux deux absidioles et au collatéral du chœur. Formés de deux rangs de claveaux étroits sans retraite, ces arcs reposent

sur de gros piliers couronnés d'une étroite imposte qui, seule, paraît ancienne. La partie inférieure semble, en effet, avoir été reprise au XVII^e siècle, ainsi que les colonnes engagées dans ces piliers, remplacées par des fûts plus épais. Ces demi-colonnes s'élevaient-elles primitivement jusqu'au sommet du mur pour recevoir la retombée des deux doubleaux d'un berceau en plein cintre? Lors-

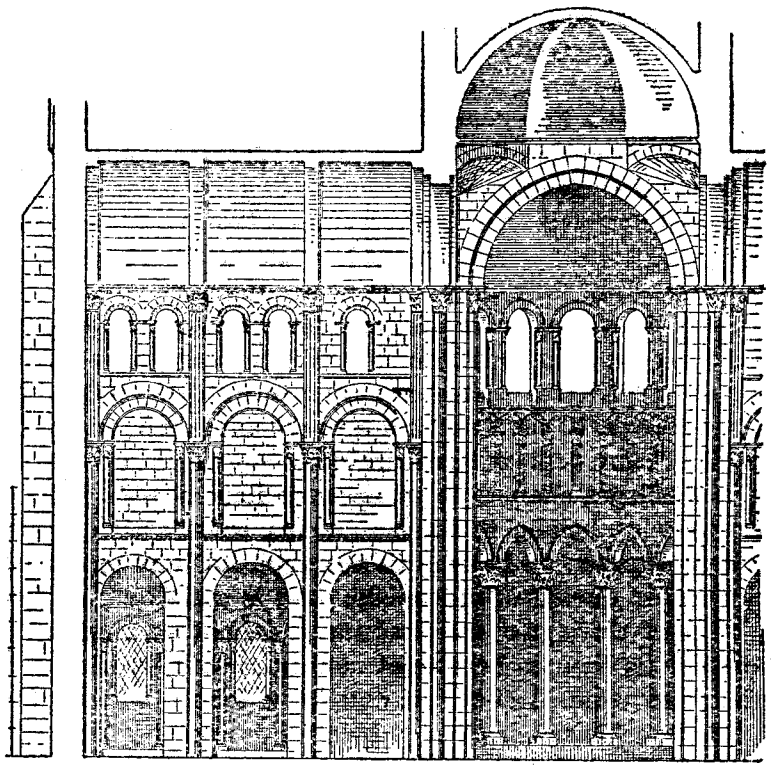

FIG. 8. — La Charité-sur-Loire. Coupe transversale du transept.

qu'on remonta la voûte, dans la seconde moitié du XII^e siècle (vers 1170), en construisant un nouvel étage, elles auraient été raccourcies de façon à pouvoir servir de supports aux grands arcs en plein cintre légèrement surhaussé qui encadrent les baies. En même temps qu'on bouchait ces dernières pour accroître la solidité du mur, on aurait augmenté son épaisseur en ramenant en avant le parement qui surmonte les arcs. L'archivolte de l'un d'eux, voisin de la croisée, au nord est profilé d'une moulure torique naissant de deux congés. A cette hypothèse émise par L. Serbat, je préfère celle qu'a formulée P. Beaussart, qui fait remonter à la construction primitive les colonnes engagées et les arcs en

surplomb qu'elles supportent. Le cordon qui règne au-dessus de ces arcs marquait la naissance d'un berceau cintré continu, sans renforcement de doubleaux. On se serait contenté, lorsqu'on suréleva le croisillon, d'ajouter les pilastres destinés à soutenir les doubleaux de la voûte en berceau brisé. Ainsi s'expliquerait mieux le porte-à-faux de ces pilastres, qui ne sont qu'un placage, sur les tailloirs des colonnes, car, selon la remarque de Beaussart, « les deux ouvrages eussent été contemporains, que les retombées communes sur les chapiteaux auraient été l'objet d'un travail d'ensemble, n'offrant pas l'inélégante solution de fortune d'un porte-à-faux, dont le pilastre est seul à faire les frais » (1).

Les mêmes procédés furent employés pour renforcer le mur occidental qui présente les mêmes dispositions, sauf au rez-de-chaussée, où il n'existe que les deux arcs, à un seul rouleau, communiquant avec les bas-côtés, le mur de la travée extrême restant plein. A l'ouest, comme à l'est, règne un cordon orné de billettes qui se continue sur le mur du fond; il marque l'étage des fenêtres (bouchées), ébrasées vers l'intérieur, dont le cintre non mouluré repose sur deux colonnettes couronnées d'un chapiteau à large tailloir faisant retour sur le tableau. A l'ouest, comme à l'est, sur le tailloir des colonnes engagées portant l'arcature s'appuient de longs pilastres cannelés, avec une ou deux rangées de besants; établis en porte-à-faux, ils montent jusqu'au sommet du mur pour recevoir la retombée des doubleaux de la voûte; leurs chapiteaux sont décorés, dans le croisillon nord, de feuillages chargés de grappes, de lions dressés à tête commune; on remarque encore un homme et une femme nus, enlacés par des serpents dont ils essayent de se dégager, un homme nu accroupi, les deux cuisses enlacées par le cou démesuré d'un monstre quadrupède; dans le croisillon méridional, à côté d'entrelacs, on peut distinguer un personnage debout en longue robe près de Samson terrassant un lion, un homme et une femme nus, vus de dos entourés de serpents formant entrelacs. Les chapiteaux des colonnes engagées du croisillon nord présentent des pélicans, des lions affrontés, des feuilles laissant apparaître des grappes ou s'enroulant en volutes sous les angles du tailloir; celui-ci est profilé d'un, de deux ou de trois cavets, d'un quart de rond entre deux cavets, ou de deux quarts de rond séparés par une baguette; dans le croisillon méridional, à côté de feuilles avec ou sans grappes, s'enroulant en volutes, de lions affrontés, de colombes buvant dans un calice, on voit une tête de diable entre des lions dressés à tête commune, des colombes adossées regardant des aigles ou des hibous à longue queue de serpent nouée, figurés sur les faces latérales de la corbeille. Les tailloirs sont enrichis de moulures variées : deux ou trois cavets, un quart de rond entre deux cavets, une baguette entre deux doucines, un cavet garni d'olives ou de têtes de clous, de gros boutons crucifères avec rinceaux.

(1) P. Beaussart, *op. cit.*, p. 154.

Les pilastres interrompent le bandeau qui règne à la base des fenêtres hautes; ces dernières, au nombre de deux dans les deux travées les plus rapprochées de la façade, sont séparées par un mince trumeau; dans la travée voisine de la croisée, pour laisser plus de force au mur, une seule baie a été percée.

L'archivolte en plein cintre de ces fenêtres à faible ébrasement est bordée de moulures toriques et repose sur deux colonnettes à chapiteaux ornés d'entrelacs, de rinceaux, de feuilles grasses formant crochets, de pélicans, de quadrupèdes à longs becs, d'un animal à grandes ailes et à tête humaine; à côté de personnages nus on voit un homme vêtu et agenouillé, les bras étendus. Les tailloirs sont profilés sur les trois côtés de cavets, doucines, quarts de rond, et l'un d'eux est garni d'un damier.

Les murs de fond sont pleins à l'étage inférieur, mais on voit encore, dans le mur nord, les traces d'une porte de communication avec le cloître. Ils sont décorés à l'étage de deux grandes arcades, dont l'archivolte en plein cintre repose sur des colonnes d'angle et sur une colonne médiane appareillées, selon un type courant au XI^e^ siècle et au début du XII^e^. Les tambours alternent régulièrement avec les demi-tambours se raccordant par un joint vertical. Les bases de ces colonnes présentent les caractères de la même époque : deux baguettes séparées par une bande surmontent un tronc de pyramide dont les angles sont garnis, en guise de griffe, d'une feuille lancéolée. Sous chacune de ces arcades s'ouvre une fenêtre de même forme, et, quelques assises au-dessus, court un cordon du XII^e^ siècle, car primitivement le parement en surplomb devait monter directement jusque sous la voûte. A l'étage supérieur, élevé au cours de la deuxième campagne, furent percées trois fenêtres dont l'une, au milieu, est très grande. Leur archivolte en plein cintre, ornée d'une rangée de têtes de clous, repose sur des colonnettes. Le berceau brisé, en blocage sur doubleaux d'un seul rouleau, qui recouvre les trois travées du croisillon, mord un peu sur l'extrados des fenêtres du croisillon nord. Faut-il en conclure avec L. Serbat que la voûte primitive a pu être en plein cintre, ou bien admettre avec P. Beaussart qu'il s'agit là de malfaçons imputables à la difficulté « d'arrondir la brisée à sa base »? Étant données la préférence marquée de l'architecte de la deuxième campagne pour le berceau brisé (qu'il utilisa pour couvrir le chœur et la nef), il serait étonnant qu'il ait adopté un autre système pour les bras du transept (1).

Les deux absidioles, qui s'ouvrent sur chaque croisillon, sont de profondeur très différente (pl. VIII). Celle qui est tangente au collatéral comprend une longue travée droite voûtée en berceau et un hémicycle couvert d'un cul-de-four, dont la naissance est marquée, comme celle du berceau, par un cordon. La travée

(1) Les maîtres d'œuvre bourguignons ont, d'ailleurs, adopté de préférence le berceau brisé.

droite communique aujourd'hui avec le collatéral par un grand arc unique dont le rouleau s'appuie sur des impostes garnies, dans l'absidiole nord, de palmettes et de serpents; mais primitivement trois petits arcs juxtaposés faisaient également communiquer les deux absidioles voisines (1), comme on peut le constater en examinant le parement du collatéral nord du chœur; l'autre mur de la travée est décoré d'une arcade en plein cintre encadrant une fenêtre dont l'archivolte, de même forme, repose sur deux colonnettes couronnées de chapiteaux à rinceaux avec têtes d'angle ou à lions à tête commune. Les tailloirs sont garnis de palmettes et de rinceaux; les bases ont la forme de chapiteaux à feuillages renversés.

L'hémicycle de cette absidiole, étant un peu plus étroit et un peu plus bas que la travée à laquelle il fait suite, donne l'impression d'être encadré par un arc sur piédroits. Il est décoré d'une arcature soutenue par des colonnes d'un assez gros diamètre; les chapiteaux, garnis de feuillages ou de lions affrontés dans le croisillon nord, de feuilles avec têtes d'angle ou de palmettes dans le croisillon méridional, sont surmontés de tailloirs enrichis de palmettes ou de serpents à quatre pattes. Deux fenêtres reposant sur un gros cordon chanfreiné formant bahut s'ouvrent sous l'arcature (2); leur archivolte en plein cintre s'appuie sur des colonnettes dont les chapiteaux présentent des feuillages et un homme enfonçant une flèche dans la gueule d'un serpent avec des abaques ornés de rinceaux, d'entrelacs ou de cavets.

Les absidioles voisines de la façade des croisillons, voûtées en cul-de-four, sont également décorées d'une arcature dont les archivoltes, en cintre surbaissé, retombent sur des colonnes qui reposent sur un bahut d'environ 0 m. 20 de hauteur, faisant le tour de l'hémicycle; sur les chapiteaux on voit des feuillages, des palmettes, un lion avec têtes d'angle, des licornes et des lions affrontés, des lions à tête commune. Les mêmes motifs se retrouvent sur les corbeilles surmontant les colonnes encadrant les deux fenêtres qui s'ouvrent sous l'arcature et s'appuient sur un cordon chanfreiné.

La sculpture des bases comme celle des chapiteaux, les feuillages traités en méplat, comme les têtes grossièrement taillées aux angles, sont caractéristiques du XI^e siècle. Il n'est pas douteux que les absidioles remontent à l'édifice primitif bâti par le prieur Girand, alors que les étages supérieurs des croisillons, dont la sculpture est beaucoup plus soignée, présentent les caractères de la seconde moitié du XII^e siècle. Il est d'ailleurs curieux de noter, avec A. Philippe, les différences sensibles existant entre les parties basses et les parties hautes du transept, aussi bien dans la forme des arcs et des berceaux, qui sont en plein cintre aux

(1) On sait que le collatéral du chœur occupe l'emplacement d'une ancienne absidiole.

(2) L'arcature est composée de trois arcades, mais l'une d'elles, placée du côté des maçonneries du collatéral, reste aveugle.

étages inférieurs et en cintre brisé aux étages supérieurs, que dans la décoration des fenêtres, plus simple et plus grossière dans les absidioles, plus riche et plus fine aux fenêtres hautes des croisillons. Plus la construction s'élève, plus elle est légère et plus elle est décorée.

6. Le chevet : chœur, abside, déambulatoire, chapelles rayonnantes.

Les mêmes différences apparaissent dans la structure et la décoration du chœur, dont les deux premières travées sont contemporaines des parties basses du transept et des absidioles, alors que la dernière travée fut élevée, avec l'abside, au cours d'une seconde campagne de travaux entreprise après 1167. Nous savons, en effet, qu'à cette époque l'hémicycle de l'absidiole voisine du sanctuaire fut démoli, de façon à créer autour de l'abside un déambulatoire garni de cinq chapelles rayonnantes. Le chœur, dont les trois travées sont inégales, présente, comme la nef et l'abside, l'élévation à trois étages : grandes arcades, faux-triforium, fenêtres hautes, marqués par des cordons qui font tout le tour de cette partie de l'édifice et forment bague autour des colonnes qui montent jusqu'au sommet du mur pour recevoir la retombée de la voûte (pl. IX) (1). Ces colonnes sont engagées dans des piliers dont le plan varie sensiblement d'une travée à l'autre; entre la première et la seconde, ce sont des massifs carrés cantonnés de quatre demi-colonnes. Les supports, qui séparent la seconde de la troisième, sont des rectangles très allongés dans le sens est-ouest, de plan irrégulier. Ils sont, en effet, formés par la juxtaposition de deux éléments hétérogènes : à l'ouest, un épais massif, vestige de la construction primitive, nu avec une colonne engagée sur sa petite face; à l'est, les trois quarts d'un pilier carré, plus étroit, ajouté pendant la seconde campagne de travaux et cantonné, selon le plan normal, de trois demi-colonnes. La dernière pile de la partie droite du chœur, enfin, est carrée et flanquée de quatre colonnes. Les colonnes engagées sur les différentes faces de ces piliers (dont toutes les bases ont été reprises au XVII^e siècle) sont couronnées de chapiteaux présentant des motifs variés; à côté de feuillages avec lions couchés aux angles de la corbeille, on voit, au nord, des entrelacs, des palmettes avec têtes d'animaux, des lions affrontés aux langues pendantes, de modestes feuilles de renoncules près de riches feuilles d'acanthe. Au sud, une femme dont les seins sont dévorés par deux serpents fait face à Daniel au milieu des lions. Ces derniers animaux apparaissent, dressés et affrontés ou pacifiquement couchés devant des feuillages, sur trois corbeilles, près d'une autre couverte d'entrelacs rappelant un travail de vannerie. Quelques chapiteaux, au nord

(1) La partie du fût placée au-dessus de la première bague paraît parfois établie en porte-à-faux sur la partie inférieure.

comme au sud, sont restés bruts. Les moulures des tailloirs, profilés d'une doucine, font retour d'angle sur les faces latérales, mais, contrairement à un usage bourguignon, ne se continuent pas sur la face du pilier qui regarde le chœur.

Cette imposte reçoit la retombée du rouleau externe, bordé d'une moulure perlée, des grandes arcades en tiers-point; le rouleau interne, aux claveaux larges et nus, repose sur les chapiteaux des colonnes latérales des piles.

Le sommet des arcades, dont la dernière est sensiblement plus étroite que les deux autres, est tangent ou presque au bandeau, profilé d'une doucine, marquant l'étage du faux triforium. Celui-ci est formé d'arcatures semblables à celles des travées occidentales de la nef, mais les arcs polylobés, au nombre de trois pour les deux premières travées et de deux pour la dernière, sont plus *larges; ils retombent* sur des pilastres reposant sur des bases moulurées d'une gorge entre deux baguettes et ornés de motifs variés : cannélures, baguettes, galons perlés entrelacés, rosaces, besants, etc.

La décoration des chapiteaux présente également une grande richesse et une grande variété; à côté des feuilles d'acanthe, des palmettes, des entrelacs, des lions dressés et affrontés, on remarque un animal simiesque ou diable debout, un centaure fendant d'un coup d'épée la tête d'un lion, un monstre, un homme enlacé par un serpent tentateur, un personnage en robe avec bouclier faisant face à un diable, un homme agenouillé entre deux lions qui lui mordent les bras, un autre dont la face est dévorée par une bête fauve.

On aperçoit en face un singe entre deux hommes assis, deux personnages entièrement nus dont le corps est contourné en arc de cercle, une sirène, un lion dévorant la tête de deux colombes. Les tailloirs sont enrichis d'entrelacs, de palmettes, de damiers, de baguettes, de doucines et de cavets.

Immédiatement au-dessus des arcatures, règne le cordon orné de cavets et de besants qui marque l'étage des fenêtres hautes. Celles-ci, au nombre de deux de chaque côté pour les deux premières travées et d'une seule pour la troisième plus étroite, présentent la même élégance que celles des croisillons; leur archivolte en plein cintre moulurée repose sur de fines colonnettes, placées dans l'angle formé par l'ébrasement et cerclées, à la base, d'une mince baguette et d'une gorge ou, aux trois premières fenêtres s'ouvrant au nord, de deux baguettes limitant un quart de rond décoré de torsades ou de boutons. Les chapiteaux, garnis d'entrelacs ou de feuilles grasses avec ou sans grappes, sont surmontés de larges tailloirs, communs dans les deux premières travées aux colonnettes séparées par un étroit parement, et profilés de quarts de rond, de doucines, et de cavets.

Un cordon allégé d'une doucine marque la naissance de la voûte en berceau brisé (qui a subi d'importantes restaurations). Il sert de tailloir aux chapiteaux des colonnes portant les quatre doubleaux formés d'un seul rouleau uni. Les

motifs qui couvrent les corbeilles rappellent ceux des étages inférieurs; ce sont des quadrupèdes se mordant, des dragons à encolure démesurée chevauchés par un serpent, des lions dressés et affrontés, des feuillages avec grappes, des feuilles d'acanthe.

L'abside, dont le plan est un hémicycle surhaussé, est délimitée par neuf arcades dont les deux premières, plus larges, sont en plein cintre, et les autres en tiers-point très aigu (pl. IX). Ces arcades à double rouleau, ornées d'une rangée de gros boutons, retombent, aux extrémités, sur les derniers piliers du chœur, et, dans l'intervalle, sur huit colonnes d'appareil, élancées et couronnées par de magnifiques chapiteaux remarquables autant par l'entente décorative que par la finesse de l'exécution. Les uns dérivent directement du corinthien avec leurs feuilles d'acanthe délicatement ciselées, surmontées d'entrelacs et de bouquets de palmettes, avec leurs caulicoles s'enroulant en volutes sous les angles du tailloir et leurs rosaces à la place de la console. Les autres nous montrent des monstres, des animaux empruntés au bestiaire : lions adossés dont les têtes retournées laissent voir les palmettes qui sortent de leur gueule, griffons dressés et affrontés, dévorant la patte d'un porc ou d'un hibou, pélican se perçant la poitrine de son bec, oiseaux enlacés par le cou ou par les pattes, monstres à corps de quadrupède et à queue de serpent. Seules deux corbeilles, présentant en bas des feuilles de refend, en haut des entrelacs traités en méplat, sont d'une exécution moins soignée. Les tailloirs sont profilés de doucines.

Dans l'axe de l'écoinçon des grandes arcades, immédiatement au-dessous du bandeau qui marque l'étage du faux-triforium, sont encastrés huit bas-reliefs rectangulaires; ils représentent, au centre, l'agneau à nimbe crucifère avec croix latine et d'un côté un griffon (?) un dragon, une hyène (?) à deux têtes, un dromadaire, de l'autre un reptile muni de pattes et d'ailes d'oiseaux, une colombe (?) et un éléphant. Faut-il voir avec Mgr Crosnier, dans ces bas-reliefs (dont on trouve d'autres exemples à l'ancienne église de Saint-Germain d'Auxerre, à l'Ile-Barbe et à Saint-Martin d'Ainay, à Lyon), une intention symbolique à cause de leur choix et de leur place? A. Philippe, après Vasseur, ne le pense pas, mais en raison des ressemblances frappantes que présentent les panneaux rectangulaires de La Charité avec ceux de l'abbatiale lyonnaise où ils étaient juxtaposés et formaient frise (1), il les considère comme les vestiges d'une frise qui décorait l'église primitive et dont des fragments furent remployés lors des agrandissements du XII^e siècle. A cette hypothèse, L. Serbat objecte que « leur facture n'est pas celle du XI^e siècle, et qu'ils ne peuvent guère être un remploi ». Comment expliquer alors la présence de ces motifs à cet endroit, si ce n'est par pure fantaisie d'artiste?

Le faux-triforium, qui continue celui du chœur, se compose d'une série

(1) A. Philippe, *La Charité-sur-Loire. Bulletin Monumental*, 1905, p. 489.

de dix-sept arcatures polylobées reposant sur des pilastres ornés, comme ceux des travées droites, de cannelures avec ou sans besants, séparées ou non par des torsades ou des petites rosaces, de galons perlés entrelacés, etc. La décoration des chapiteaux présente les mêmes caractères que dans le chœur : feuilles d'acanthe, palmettes, entrelacs; on peut distinguer sur une corbeille un combattant armé d'un bouclier et d'une épée faisant face à une sirène-oiseau à queue de serpent et tête humaine barbue, ayant derrière lui un homme nu avec un bâton, et, un peu plus loin, un singe assis entre deux hommes.

Les neuf fenêtres contiguës qui ajourent l'étage supérieur de l'hémicycle sont encadrées par des colonnettes logées dans l'angle rentrant du parement, reposant par l'intermédiaire d'un dé de pierre sur un cordon profilé de trois cavets comme celui du chœur; ces fûts élégants portent la voussure interne en plein cintre; la voussure externe, ornée d'une gorge, retombant sur une colonne placée entre les colonnettes de deux baies voisines et commune à ces deux baies. Cette abside, aussi remarquable par sa riche décoration que par ses élégantes proportions et sa lumière abondante, est couverte par un vaste cul-de-four dont la naissance est soulignée par un cordon en doucine.

Les deux premières travées des collatéraux du chœur, qui communiquent, nous l'avons vu, avec l'absidiole voisine par un grand arc en plein cintre suivi des vestiges de trois petits arcs de même forme (aujourd'hui murés), sont couvertes d'une voûte de forme assez particulière. Composée, en effet de deux segments de cylindre, d'inégale longueur, elle se rapproche d'un trois quarts de berceau continu, dont la naissance est marquée du côté du chœur où le segment est beaucoup plus court par un cordon billeté. De l'autre côté on distingue l'emplacement du cordon de départ du berceau primitif dont on aperçoit encore les traces au-dessus de l'arc de communication entre le collatéral et le croisillon. La voûte de la troisième travée présente la même forme, mais elle est délimitée par deux doubleaux en tiers-point à un seul rouleau à l'est, à deux rouleaux à l'ouest, et elle est un peu plus large que celle des autres travées à cause du retrait du troisième pilier sur les autres supports. Le mur de la troisième travée était primitivement ajouré par une fenêtre, encadrée par deux colonnettes portant un arc en plein cintre. Cette baie (obturée) qui éclairait la partie de l'ancienne absidiole précédant l'hémicycle, s'ouvrait sous une arcade dont les voussures de même forme, moulurées d'une gorge entre deux tores, retombent par l'intermédiaire d'une imposte, sur des piédroits ornés d'un tore entre deux gorges; elle a été transformée et rétrécie dans la deuxième moitié du XII^e^ siècle, lors de la construction du déambulatoire (pl. X).

Celui-ci est couvert de neuf voûtes d'arêtes, correspondant aux neuf arcades de l'abside, et établies sur un plan trapézoïdal, sauf les deux premières qui sont sur plan rectangulaire. Elles sont séparées par des doubleaux en tiers-

point, à rouleau unique et nu, qui retombent, d'un côté sur les colonnes du chevet, et de l'autre sur de courtes colonnettes à chapiteaux historiés ou ornés de feuillages, qui surmontent de beaux pilastres cannelés adossés au mur gouttereau du déambulatoire. Dans ce mur s'ouvrent alternativement une fenêtre et l'arc d'entrée des chapelles rayonnantes (pl. X).

Les fenêtres, richement ornées, sont en plein cintre; l'archivolte, garnie d'une gorge entre deux tores, retombe sur des piédroits profilés d'un tore entre deux gorges; la voussure interne est unie et repose sur des pilastres logés dans un angle formé par l'ébrasement. Ces pilastres offrent des motifs très variés : cannelures besantées ou non, rinceaux et grappes de raisins, rubans enlacés en huit et perlés, baguettes en grain d'orge. Les chapiteaux sont aussi richement décorés; certains d'entre eux sont couverts de feuilles d'angle s'enroulant en volutes, de feuillages avec grappes, de feuilles d'acanthe; sur d'autres on remarque un lion et un oiseau, des pélicans, des lions dressés et affrontés, des serpents. Semblables motifs garnissent pilastres et chapiteaux placés à l'entrée des chapelles rayonnantes; sur les premiers, nous retrouvons des cannelures, des rubans enlacés en 8 et besantés; sur les seconds, on voit réapparaître des feuilles d'acanthe, des rinceaux de feuillages noués, des lions dressés et affrontés avec de longues langues pendantes, des colombes buvant dans un calice. Les moulures des tailloirs se continuent sur le parement d'un pilastre à l'autre.

Les chapelles se composent d'une travée droite voûtée d'arêtes et d'une abside en cul-de-four ovoïde, séparées l'une de l'autre par un doubleau en tiers-point, à deux rouleaux, qui retombe sur un pilier couronné d'un chapiteau; dans la première et la quatrième chapelle, les corbeilles sont garnies de feuillages; dans la seconde et la troisième, elles présentent des animaux divers : lions dressés et affrontés avec des feuilles dans la gueule, loups, dragons ailés à queue de serpent.

Sur le parement de la travée, qui est en retraite sur l'arc d'entrée, règne à un mètre environ au-dessus d'un bahut haut de 0 m. 50, un cordon allégé de deux cavets, qui se continue tout autour des absidioles et sert d'appui aux fenêtres. Celles-ci sont au nombre de deux pour la partie droite et de trois pour l'hémicycle, ces dernières étant moins élevées par suite de la différence de niveau entre les deux parties des chapelles. Les deux voussures en plein cintre retombent sur des colonnettes couronnées de chapiteaux couverts de feuillages, sauf à l'absidiole de la deuxième chapelle, où l'on remarque un homme accroupi, bras étendus, qui paraît tenir la gueule de deux quadrupèdes, deux sortes de nains et des oiseaux, et à la quatrième, où l'on distingue des hiboux et des lions dressés et affrontés. Les tailloirs, profilés d'une doucine avec baguette et talon, sont communs dans les hémicycles, pour les retombées d'archivoltes voisines. Alors que certaines bases, avec leurs deux tores séparés par une large

gorge, rappellent le profil du XI^e siècle, d'autres, formées de deux baguettes limitant un gros quart de rond décoré de torsades, boutons, serpents ou de deux baguettes limitant une gorge, reflètent les caractères du début ou de la fin du XII^e siècle. Un cordon règne à la base du cul-de-four dans le prolongement de l'imposte des pilastres du doubleau.

La cinquième chapelle, axiale, a été détruite et remplacée au XIV^e par une chapelle cruciforme comprenant trois travées, couvertes de croisées d'ogives. Les nervures, dont le profil est un boudin en amande flanqué d'un cavet bordé par une baguette, retombent sur des culs-de-lampe formés de groupes de têtes. Des arcs surbaissés donnent accès dans les croisillons, également voûtés d'ogives. Les baies en tiers-point, avec colonnettes et chapiteaux à feuilles, ont eu leur remplage refait au siècle suivant.

Malgré la note discordante apportée dans ce magnifique ensemble roman par la présence de cette chapelle gothique, perceptible, il est vrai, uniquement dans le déambulatoire, le sanctuaire de La Charité, avec ses robustes piliers flanqués de colonnes engagées et ses sveltes colonnes couronnées de magnifiques chapiteaux, avec son triforium richement décoré, son étage supérieur où dominent les vides et ses lignes horizontales marquant les étages, produit à la fois une impression de puissance, d'harmonie et d'élégance. Les proportions des grandes arcades par rapport aux deux autres étages, les colonnes montant jusqu'au sommet des murs, la forme brisée des arcs et de la voûte impriment déjà à ces masses romanes l'élan du style gothique, et c'est aussi l'abondante lumière des grands vaisseaux gothiques que déversent à flots dans cette partie de l'édifice les nombreuses baies du clair étage.

7. L'élévation extérieure : façade occidentale, état primitif, état actuel.

Ce sens de la grandeur, ce souci de l'élégance, cette recherche de l'effet, ce goût du décor que nous avons constatés à l'intérieur de la vieille basilique, depuis les premières travées de la nef jusqu'à l'extrémité de l'abside, nous les retrouvons dans l'élévation extérieure. Pour se faire une idée de la majestueuse beauté du grand vaisseau, coupé par un vaste transept et dominé par de superbes clochers, il faut essayer de restituer les parties disparues et tout d'abord celles de la façade (pl. XI).

De la façade primitive détruite sans doute en 1204 et 1559, il ne reste que la tour septentrionale et une amorce du mur de clôture de la nef, mais l'existence d'une seconde tour à l'extrémité du bas-côté méridional pour encadrer la partie centrale, suivant l'heureuse formule adoptée par les architectes bourguignons à Tournus, à Cluny, à Paray-le-Monial, à Saint-Étienne de Nevers, ne fait aucun doute pour les archéologues qui ont étudié ce monument. C'est

l'opinion de Viollet-le-Duc (1), de l'abbé Bourassé (2), de de Soultrait (3) aussi bien que celle de R. de Lasteyrie (4), de Pignot (5), de L. Serbat (6), de P. Beaussart (7). Seul A. Philippe est moins affirmatif : « De la façade, écrit-il, il ne reste que la tour septentrionale; nous ne savons pas s'il en a existé une au sud (8). » Sans parler du témoignage historique fourni par le « manuscrit Girerd (9) » où il est question, à propos d'un conflit entre le prieur Geoffroy II et l'abbé de Cluny, *des Clochers* dans lesquels s'étaient fortifiés les partisans du prieur et d'où ils jetaient des pierres sur les gens de l'abbé qui étaient en bas, il paraît tout à fait invraisemblable qu'une église aussi importante que celle de La Charité, n'ait eu qu'un clocher sur le côté de la façade. D'ailleurs, selon la remarque de P. Beaussart, s'il eût été dans les desseins du maître d'œuvre d'élever une seule tour en cet endroit, il l'eût normalement placée dans l'axe de la nef au-dessus du porche, comme à Saint-Benoît-sur-Loire. Non seulement le second clocher a été prévu et mis en chantier, mais les méthodes de travail des clunisiens et les ressources dont ils disposaient permettent de penser qu'il a été entièrement construit. Il serait bien étonnant, en effet, qu'ils eussent laissé inachevée une de leurs plus vastes et de leurs plus somptueuses basiliques.

Portail principal.

Nous n'avons aucun renseignement sur le portail principal qui occupait le centre de la façade, mais à en juger par les deux petits portails qui existent encore à la base du clocher, ses voussures en plein cintre devaient être richement décorées ainsi que le tympan et le linteau. Le parement, plus ou moins vaste, qui séparait le sommet des voussures de l'étage inférieur des baies était sans doute agrémenté de grandes rosaces dans le genre de celles que l'on voit au-dessus des portes de gauche ou des portails de Donzy-le-Pré et de Jailly (Nièvre). Au niveau du cordon qui sépare, à l'extérieur, le registre intermédiaire de la tour septentrionale du registre supérieur, s'ouvraient des fenêtres sous des arcades dont on aperçoit encore à l'intérieur un vestige : c'est l'arrachement de la retombée d'une archivolte au-dessus du tailloir d'un chapiteau, orné de

(1) Viollet-le-Duc, *op. cit.*, t. III, p. 377.
(2) Bourassé, *Esquisse archéologique des principales églises du diocèse de Nevers*, 1844, p. 54.
(3) G. de Soultrait, *Almanach de la Nièvre*, 1857, p. 57.
(4) R. de Lasteyrie, *L'Architecture religieuse en France à l'époque romane*, p. 432 (plan).
(5) Pignot, *Histoire de l'ordre de Cluny de 909 à 1157*, t. II, p. 533.
(6) L. Serbat, *Église de La Charité*, dans le *Congrès archéologique de Moulins-Nevers*, 1913, p. 394.
(7) P. Beaussart, *op. cit.*, p. 96.
(8) A. Philippe, *op. cit.*, p. 493.
(9) *Manuscrit Girerd*, Bibliothèque municipale de Nevers.

trois rangs de feuilles lancéolées, couronnant une colonnette assez courte et de faible diamètre. La forme de l'entaille appareillée, correspondant à la naissance de l'archivolte, permet de reconnaître que les baies étaient en plein cintre, et sans doute au nombre de trois comme celles de l'étage supérieur, dont elles étaient séparées à l'intérieur, par un cordon mouluré et à l'extérieur par une frise assez mutilée où l'on reconnaît un quadrupède. Des fenêtres qui ajouraient cet étage, on distingue encore, du côté de la nef, un piédroit dégagé par une doucine bordée d'une baguette et garni d'une suite de redents demi-circulaires, comme au croisillon méridional de l'abbatiale de Cluny. Celle du milieu, plus élevée que les deux autres, occupait une partie de la lunette du berceau. Sur la forme du pignon qui couronnait la façade, nous n'avons aucun renseignement, mais il était probablement triangulaire, avec rampants peu inclinés, correspondant à la pente très faible des versants du toit de la nef.

La façade primitive, qui devait être d'une richesse inouïe, si l'on en juge par les portes latérales subsistantes, a été complètement défigurée par les restaurations ultérieures entreprises au XV^e^ ou, plus vraisemblablement, au XVI^e^ siècle (1). A cette époque, deux piliers trapus furent ajoutés aux angles de la tour pour la contrebuter, et le portail principal fut reconstruit sans tympan dans le style de l'époque. Ses voussures en tiers-point sont ornées d'une série de tores séparés par des gorges; sur l'archivolte un emplacement est réservé pour six statuettes couronnées de dais, alors que les deux niches des piédroits étaient destinées à abriter les effigies de saint Jean et de saint Benoît. Sur le côté du portail, deux angelots soutiennent un écusson mutilé qui portait jadis les armes du prieur Jean de La Magdeleine.

Portes latérales.

Deux contreforts très saillants épaulent le soubassement de la tour méridionale, dans lequel s'ouvraient deux portes secondaires, comme au clocher nord. La façade occidentale de La Charité reflétait ainsi les divisions intérieures de la nef, qui comprenait, nous l'avons vu, un grand vaisseau bordé de deux collatéraux de chaque côté : disposition logique, mais tout à fait exceptionnelle, qui sera adoptée au siècle suivant par le maître d'œuvre de la cathédrale de Bourges. La porte de gauche, refaite à l'époque gothique, est surmontée d'un gâble à rampants garnis de redents et flanqué de pinacles. Les voussures en tiers-point qui encadrent un tympan nu sont ornées de diverses moulures entre

(1) Certains archéologues parmi lesquels Mérimée, Bourassé, Vasseur, Serbat font remonter le portail central au XV^e^ siècle, alors que Philippe en place la construction après 1559. P. Beaussart, après de Soultrait, l'attribue au premier tiers du XVI^e^ siècle, parce qu'il est dû au prieur Jean de La Magdeleine.

lesquelles apparaissent deux rangées de statues figurant huit anges et huit prophètes tenant des phylactères. A la clef des deux voussures, un ange porte un écusson. Quant à la porte de droite, nous savons par P. Mérimée (1) qu'elle était identique à celles de la tour nord, mais qu'elle venait d'être démolie au moment de son arrivée à La Charité. Un mois auparavant, d'après le même auteur, un chasseur d'Afrique, en cantonnement dans le pays, avait brisé la tête d'un Christ « assis sur des nuages et entouré d'anges et de saints », sculpté sur l'un des tympans.

Les deux portes de la tour septentrionale sont, fort heureusement, relativement bien conservées (2) et présentent un grand intérêt, tant par la riche décoration des archivoltes que par les scènes figurées sur les tympans et les linteaux. A la porte de gauche, trois profondes voussures sont ornées d'un tore dégagé par deux gorges, d'une rangée de perles bordant une rainure d'onglet, d'une doucine, enfin de deux baguettes séparées par une gorge en avant d'un cavet garni d'un rang de boutons simples; l'archivolte, taillée en biseau et échiquetée en damier, fait retour sur le parement vers l'autre porte sous forme de cordon. Alors que la voussure externe se continue, sans interruption, avec ses détails, sur le piédroit, les deux autres reposent sur d'épais tailloirs garnis de belles feuilles d'acanthe renversées, sous une rangée de perles alignées dans un cavet. Les chapiteaux « romans finement sculptés », dont parle de Soultrait (3), ont disparu, ainsi que les colonnettes logées dans les angles des piédroits.

La partie supérieure du tympan est occupée par un Christ, assis de trois quarts au milieu d'une amande mystique décorée de dents arrondies. La tête entourée du nimbe crucifère, le Christ porte la barbe et les cheveux longs, le corps gracieusement pris dans une robe qui s'étale en plis élégants au-dessus des pieds nus, l'avant-bras droit ramené vers l'épaule, le bras droit tendu vers le personnage de droite. Quel est ce personnage? Philippe l'a pris pour un ange, mais il ne paraît pas douteux que ce soit une figure de la Vierge; la tête nimbée, une partie de son voile ramenée de biais devant la poitrine, elle tend les mains vers son Fils. Derrière elle, l'étroit espace resté libre est occupé par deux anges aux ailes fortement relevées et effilées suivant la courbe de la voussure. A gauche de l'ovale se tiennent deux autres anges nimbés, placés l'un derrière l'autre, le second tenant de la main gauche une croix à longue hampe. Les graves mutilations, qu'a subies le bas du tympan, ne permettent pas de préciser les figures qui décoraient cette partie; à peine distingue-t-on la silhouette de deux person-

(1) P. Mérimée, *Notes d'un Voyage dans le Midi de la France*, p. 21.

(2) En juillet 1835, le portail de droite fut, sur la proposition de Mérimée, en partie transporté dans le croisillon méridional, où il fut remonté contre le mur sud. Quant à celui de gauche, il a été dégagé en 1923 par la démolition d'une maison accolée à la tour.

(3) R. de Soultrait, *op. cit.*, p. 79.

nages vêtus d'une robe à capuchon, qui semblent être à genoux, l'un derrière la Vierge, l'autre près de l'ange qui tient la croix, et sous l'amande mystique se dessinent les courbes gracieuses de longues feuilles étalées ou enroulées.

Le linteau nous montre quatre scènes de l'Évangile : l'Annonciation, la Visitation, la Nativité et l'Annonce aux bergers. L'archange Gabriel, la tête nimbée comme celle de la Vierge, les ailes déployées, est drapé dans un manteau tombant en larges plis, dont il relève un pan de l'avant-bras gauche; sa main droite, qui est d'ailleurs brisée, était étendue vers la Vierge. Celle-ci, debout devant le trône sur lequel elle était assise, regarde l'ange avec sérénité. Vêtue d'une robe plissée qui tombe jusque sur ses pieds, elle a les cheveux couverts d'un long voile qu'elle retient devant sa poitrine de deux doigts de la main gauche. Dans la scène de la Visitation, les deux femmes, souriantes, se tiennent rapprochées l'une de l'autre, la Vierge pressant de la main droite le poignet de sa cousine Élisabeth, alors qu'elle relève l'avant-bras gauche devant sa poitrine. La Nativité est représentée d'une façon curieuse. La Vierge est couchée dans un lit très orné aux pieds tournés, surmonté d'une sorte de dais figurant la pièce d'habitation vue en coupe. Par suite d'une erreur de perspective, le sculpteur a placé sur cet encadrement le nouveau-né, couché dans une corbeille entre l'âne et le bœuf. Joseph, debout à gauche, la tête recouverte d'une calotte ronde, vêtu d'une robe lui tombant aux genoux, regarde la scène vers laquelle il a l'air de tendre les bras.

Le linteau, dont la base est bordée d'un ruban en forme de grecque, repose de chaque côté sur un chapiteau orné de feuilles étalées ou enroulées au-dessus de l'astragale couvert de feuilles d'acanthe renversées, du même style que celles des tailloirs soutenant les voussures.

Tout aussi riche et aussi intéressante est la décoration du portail de droite. La partie supérieure est également encadrée par trois épaisses voussures, mais au lieu de chercher à multiplier les jeux d'ombre et de lumière par la juxtaposition de diverses moulures, l'ornemaniste a surtout recherché l'effet dans la variété des motifs qui ornent chacun des trois gros boudins, selon le procédé employé par les sculpteurs des portails de Donzy-le-Pré et de Saint-Laurent-l'Abbaye. L'un d'eux est bordé en dedans d'un rang de grosses perles espacées, et en dehors d'un bandeau avec rainure d'onglet; celui du milieu est garni de six rangées de gaufrures parallèles à l'axe; le troisième, sensiblement plus gros, présente surtout deux doucines. Les deux voussures internes reposaient sur des colonnettes couronnées de chapiteaux ornés de deux rangs d'élégantes feuilles d'acanthe; les tailloirs, très épais, sont couverts de feuilles un peu recourbées, et les astragales sont formés d'un minuscule rang de feuilles d'acanthe, ou d'un petit tore et d'un cavet; la seule base qui subsiste, d'ailleurs en assez mauvais état, est, semble-t-il, profilée d'une gorge entre deux baguettes. Quant à la vous-

sure externe, elle se continue sans interruption, comme à l'autre portail, sur le piédroit.

Le tympan est tout entier consacré à la représentation de la Transfiguration. Le Christ, la tête entourée du nimbe crucifère, se tient debout et de face dans une amande mystique ornée d'un ruban plissé. De la main gauche il tient le livre des Évangiles, et de la droite il bénit, trois doigts allongés. A sa gauche se tient Élie, debout, un phylactère à la main, et, derrière le prophète, deux des apôtres, vêtus d'une longue robe drapée et d'un manteau jeté sur les épaules, regardent le Christ avec stupeur; l'un, à peine incliné, a les mains voilées; l'autre, qui tend les siennes devant lui, semble tomber à la renverse. A la droite du Christ, Moïse porte également un phylactère; derrière lui, le troisième apôtre fléchit les genoux, les mains couvertes d'un pan de son manteau.

Sur le linteau sont figurées l'Adoration des Mages et la Présentation au Temple. Assise de profil, sur un trône en bois, la Vierge tient sur ses genoux l'enfant Jésus, vêtu d'une robe, qui tend les mains vers les trois rois mages. Ceux-ci s'avancent, l'un derrière l'autre, pour offrir les présents qu'ils portent au bout de leurs bras couverts d'amples draperies. Ils portent, ainsi que la Vierge, une couronne finement ciselée et rehaussée de perles. Derrière le trône en bois, saint Joseph est debout, appuyé sur un bâton. La scène voisine est consacrée à la Présentation au Temple; la Vierge tient l'Enfant à bout de bras au-dessus d'un autel, le vieillard Siméon tend les bras pour le recevoir, derrière lui se dresse la prophétesse Anne, les épaules couvertes d'un ample manteau; Joseph, qui seul n'est pas nimbé, est placé derrière la Vierge et porte deux colombes sur ses mains, voilées de son manteau. Le haut du linteau est orné d'un rang de dents de scie, et le bas d'un ruban en forme de grecque. Il repose sur deux chapiteaux ornés de feuilles d'acanthe et de palmettes avec bourgeons.

Clocher de façade.

Immédiatement au-dessus de l'archivolte des portails, règne une rangée de dix-huit belles rosaces composées de pétales en hélice ou de fleurs de marguerite à huit pétales avec bouton central (pl. XI). Un cordon, profilé d'une doucine suivie d'un cavet garni de perles, sert d'appui à deux baies dont la voussure en plein cintre, ornée d'une rainure d'onglet, d'une doucine, d'un filet, d'un cavet perlé et d'un bandeau, se continue sur le piédroit. L'archivolte, moulurée d'une doucine suivie d'un cavet, fait retour sur le parement sous forme de cordon entre les deux baies (1).

(1) A l'intérieur de cette baie murée, on a percé au XIVe siècle une baie en tiers-point également obturée.

Au-dessus d'un bandeau, formé d'un petit tore entre deux cavets, s'ouvrait, sur les faces occidentale et septentrionale, une autre baie, dont le cintre est orné d'un boudin se prolongeant sur le piédroit; l'archivolte, échiquetée en damier, fait retour sur le parement (1). Des colonnettes, couronnées de chapiteaux à faisceaux de feuillages sortant de gueules, garnissent les angles du soubassement et soutiennent un cordon chanfreiné et enrichi de besants. Sur la face nord, au niveau de la base des colonnes, commence un glacis formé de trois assises de pierre d'appareil et soutenu par quatorze modillons; il en résulte que cette partie de la tour est sur plan barlong. A l'angle sud-ouest, la colonnette d'angle, couronnée par un chapiteau à feuilles grasses et à crochets, monte jusque sous la corniche qui couronne la partie supérieure du soubassement. Celle-ci est ornée, sur les faces ouest, est et nord, d'une série d'arcatures; au nombre de sept sur les deux premières faces et de huit sur la dernière, les arcades, légèrement brisées, et polylobées, retombent alternativement sur des pilastres et des colonnettes. Les uns et les autres sont décorés sur toute leur hauteur de motifs variés; cannelures verticales ou en zigzag, losanges, torsades, besants, rubans perlés en zigzag. Les chapiteaux, couverts de feuilles d'eau terminées par des crochets, sont surmontés de tailloirs allégés d'une ou de plusieurs moulures : cavets, quarts de rond, doucines, gorges, damiers, besants. Les bases sont presque toutes profilées d'une gorge entre deux baguettes.

Au-dessus de la corniche, soutenue par des modillons à copeaux ou à têtes d'animaux, prend naissance un léger glacis surmonté d'une frise décorative composée de rosaces et de panneaux rectangulaires. Sur la face occidentale, entre les rosaces formées de fleurs à six ou huit pétales sont intercalés cinq motifs, dont deux hauts-reliefs représentant des quadrupèdes; sur la face septentrionale, les douze rosaces, à six, huit ou dix pétales, sont juxtaposées; sur la face orientale les rosaces, à huit ou dix pétales, alternent avec des motifs rectangulaires. Ceux-ci figurent un triangle inscrit dans un demi-cercle avec deux bourgeons de palmettes, ou un demi-cercle formant boucle à la partie supérieure et deux palmettes. Peut-être cette frise se continuait-elle sur la face méridionale qui devait, en partie, être en dehors des combles de la nef (2).

Une autre corniche, sur arcatures garnies intérieurement de billettes formant redents, marque chaque étage du beffroi. Celui-ci comprend, en effet, deux étages de composition identique, le deuxième étant légèrement en retraite sur le premier. Les angles sont amortis par des colonnettes couronnées de chapi-

(1) Cette baie renferme l'horloge.

(2) C'est l'opinion de M. Georges, qu'il a exposée dans le *Petit Charitois* des 7 et 14 avril 1923, tandis que Viollet-le-Duc, sur un dessin de son *Dictionnaire d'architecture* (t. III, p. 378, fig. 66), fait figurer, au niveau de la frise, des corbeaux destinés à soutenir la charpente.

teaux à feuilles grasses et crochets. Sur chaque face, trois baies géminées s'ouvrent sous trois grandes arcades dont l'archivolte en plein cintre, moulurée d'une doucine et bordée de grosses perles, retombe, au centre, sur des colonnettes, et aux extrémités sur des pilastres creusés de cannelures avec ou sans besants. Les petites baies géminées sont encadrées de chaque côté par des colonnettes appareillées, et, au centre, par deux colonnettes accouplées, placées l'une derrière l'autre; celles-ci supportent un tympan plein, ajouré dans sa partie inférieure par de petits arcs trilobés. Les chapiteaux sont garnis de feuilles grasses dont la pointe se recourbe en crochet, et les tailloirs, décorés d'un damier, se continuent, sous forme de bandeau, sur le parement, et vont rejoindre ceux des pilastres. Les bases, qui présentent une gorge entre deux baguettes, reposent sur de petites plinthes.

Une corniche sur arcatures, analogue à celle des deux étages inférieurs, règne sous la flèche, qui est en charpente recouverte d'ardoises. Elle a remplacé la flèche octogone en pierre, cantonnée aux angles de quatre clochetons, qui couronnait primitivement ce magnifique clocher. La présence de quatre trompes coniques à l'intérieur confirme l'existence de cette flèche (mentionnée d'ailleurs par les textes (1)), qui imprimait un puissant élan à la masse de la tour, d'un aspect majestueux, et contribuait à diminuer l'impression de lourdeur résultant « de la division du beffroi en deux étages égaux comme hauteur et semblables comme décoration (2) ».

Tour centrale.

La même impression de puissance un peu lourde et de grande richesse ornementale se dégage de la grosse tour centrale octogonale, reposant sur un soubassement carré dont les angles sont amortis par des colonnes encadrées par deux rangs de grosses têtes de clous (pl. XII). Les chapiteaux, couverts de feuillages avec ou sans grappes, soutiennent les modillons d'angle de l'étroite corniche billetée qui couronne cette souche; les autres modillons, au nombre d'une vingtaine sur chaque face, sont décorés de motifs variés : pointes de diamant, losanges, copeaux, grappe de perles, figure humaine, etc. Sous la tablette est percée, au nord, à l'est et au sud, une petite lucarne qui donne aujourd'hui sur le faîte des toits des croisillons et du chœur, mais qui s'ouvrait primitivement sur les combles. Près des angles sont plaqués, au nord, à l'est et au sud, trois grands médaillons en bas-relief; l'un représente, dans une gloire besantée, l'aigle de saint Jean, de profil, la tête retournée en arrière, un phylactère devant ses pattes; les deux autres nous montrent, dans une gloire ronde ornée de bou-

(1) Cf. le *Manuscrit Girerd* et R. de Lespinasse, *op. cit.*, charte CLXIII, p. 346.
(2) Viollet-le-Duc, *op. cit.*, t. III, p. 377.

tons, un personnage barbu tenant un long phylactère déployé devant lui, et un ange tenant un livre qui, d'après R. de Soultrait, figurerait saint Matthieu. S'il en existait un quatrième, comme cela est vraisemblable, sur la face est, on avait ainsi la représentation des quatre évangélistes.

Le soubassement est relié à l'étage octogonal par des demi-pyramides aplaties établies dans l'espace laissé libre aux angles par le passage du plan carré au plan octogonal, et destinées à charger les reins des trompes de la coupole. Les angles de la tour sont amortis par des colonnes couronnées de chapiteaux à feuillages (sauf un, qui est orné de deux lions à tête commune). Ces colonnes soutiennent la corniche à modillons couronnant cet étage. Chacune des faces est décorée de deux grandes arcades, ornées de boutons sur le cintre et les piédroits; l'archivolte, échiquetée en damier, se continue sous forme de bague autour des colonnes d'angle et des pilastres qui montent jusque sous les modillons et séparent les arcades. Celles-ci sont elles-mêmes subdivisées en deux petites arcatures jumelées, garnies de besants à l'extrados et de redents à l'intrados, retombant de chaque côté sur des colonnes monolithes et, au centre, sur des pilastres enrichis de motifs variés : deux ou trois cannelures verticales ou en zigzag, avec ou sans besants, séparées ou non par un rang de têtes de clous, torsades, rinceaux, etc.

Parmi les chapiteaux, presque tous couverts de feuillages avec ou sans grappes, on en remarque quatre, qui sont ornés d'entrelacs ou d'animaux : pélican et lions. La décoration des tailloirs offre une grande variété : cavets, doucines, baguettes, damiers, rosaces, boutons, perles ou besants.

Sous chacune des arcatures s'abrite une statue taillée en haut-relief dans un bloc encastré dans la maçonnerie, dont la taille est adaptée à la hauteur de l'arcade. Quels sont ces personnages que le sculpteur a représentés, les uns avec une barbe, les autres imberbes, quelques-uns nimbés, la plupart sans nimbe avec un livre à la main, tous vêtus de robes et pieds nus? A l'exception de saint Pierre, qui est barbu et porte des clefs, il est très difficile de les identifier. Et, à regarder de très près le pan de la tour où se trouve ce saint à côté de deux autres apôtres, on s'aperçoit qu'il a été réparé, et que la facture de ces trois statues est différente de celle des autres bas-reliefs. Il se pourrait qu'on ait, selon l'hypothèse de P. Beaussart, substitué, au cours des travaux de restauration, ces statues d'apôtres à des figures de l'Ancien Testament.

Une corniche, moulurée d'une doucine, garnie de feuilles juxtaposées et soutenue, sur chaque face, par six modillons ornés de motifs géométriques (étoiles, besants, perles, damiers), couronne la tour, qui n'a jamais eu qu'un étage (1), comme le montre une gravure de la *Topographia Galliae* (2). Elle

(1) C'est par pure fantaisie que Chastillon, sur une estampe de 1640, a fait figurer trois étages.

(2) *Topographia Galliae.* Francofurti, apud Gasparum Marianum, MDCLV.

est recouverte d'un toit en ardoises avec lanternon. Il est vraisemblable que le constructeur renonça à élever, à cet endroit, une flèche de pierre, car, à propos des réparations consécutives aux deux incendies de 1208 et de 1559, les textes parlent de réparations de *toits*.

Croisillons et absidioles.

L'élévation extérieure des croisillons et du chœur présente les belles dispositions et la recherche de l'effet que nous avons observées à l'intérieur. A la façade des croisillons, épaulée par des contreforts d'angle, nous retrouvons deux étages de grandes baies qui éclairent cette partie de l'édifice (1). Toutes ces baies sont encadrées par deux voussures en plein cintre qui se continuent directement sur les piédroits. L'archivolte des deux fenêtres inférieures, ornée d'un rang de boutons, fait retour sur le parement pour former bandeau. Les trois baies du haut reposent sur un autre cordon, qui offre le même ornement; les archivoltes sont enrichies de billettes dans un cavet; celles des deux fenêtres latérales se continuent sur les piédroits; celle de la fenêtre médiane retombe sur des pilastres dont l'imposte, allégée d'un cavet, se continue en cordon à la base du pignon. Ce dernier est ajouré par deux oculus, et ses rampants sont garnis d'une corniche moulurée d'une baguette entre deux gorges.

Les murs latéraux, épaulés par trois contreforts, avec retraite correspondant aux angles et aux doubleaux de la voûte, offrent l'élévation à trois étages avec deux rangées de baies surmontées par trois séries d'arcatures. Les fenêtres du bas, aujourd'hui bouchées, sont encadrées par deux voussures en plein cintre qui descendent directement sur les piédroits; leur archivolte, qui fait retour sur le parement jusqu'au contrefort, est décorée de gros boutons, sauf celle de la baie voisine du carré, englobée dans les bas-côtés de la nef, qui est garnie de billettes. Les fenêtres hautes s'ouvrent sous deux voussures unies, sauf au mur oriental du croisillon sud, où le bord est billeté.

Les arcades polylobées, au nombre de quatre par travée, qui décorent le parement, au niveau des reins de la voûte, retombent sur des colonnettes couronnées de chapiteaux à feuilles simples ou grasses avec ou sans crochets; au croisillon méridional, certaines corbeilles sont annelées, comme si elles avaient été façonnées au tour; une autre est enrichie d'entrelacs, et les tailloirs sont profilés de cavets, de baguettes, de doucines, etc. Les bases sont cerclées de plusieurs anneaux superposés, ou d'une suite de baguettes, de quarts de rond séparés ou non par des gorges. La corniche, moulurée d'un quart de rond entre

(1) La baie centrale de l'étage supérieur, beaucoup plus grande que les deux autres est en partie murée.

deux cavets, repose sur des modillons, tous taillés en bout de solive, sauf quelques-uns, qui figurent des têtes humaines ou des animaux grossièrement traités.

Chœur, abside et chapelles rayonnantes.

L'élévation du chœur et de l'abside présente sensiblement les mêmes caractères que ceux des faces latérales du transept. Épaulés par des contreforts à retraite, restaurés à la fin du XIVe siècle, les murs sont ajourés, au-dessus du toit du déambulatoire, par des fenêtres au nombre de dix-neuf, à savoir une par travée dans la partie circulaire et deux par travée dans la partie droite. Les piédroits sont évidés et garnis de gros boutons et l'archivolte est ornée de tiges s'enroulant en palmettes. Au-dessus d'un étroit cordon règne une rangée d'arcatures, à raison de cinq arcades pour les deux premières travées, puis de trois, de quatre, et enfin de deux pour les suivantes. Sauf dans deux travées au nord et une au midi, où les supports sont des colonnettes, les arcs polylobés, à archivolte billetée retombent tous sur des pilastres offrant une décoration riche et variée : les uns sont creusés de cannelures verticales ou en zigzag, avec ou sans besants, de rayures horizontales, les autres sont ornés de torsades, de têtes de clous, de losanges couchés, de baguettes en zigzag, d'entrelacs, de grappes de raisin, d'olives, etc. Les chapiteaux sont presque tous décorés de feuillages d'une grande diversité; on remarque cependant, sur quelques corbeilles, des entrelacs à côté de pélicans. Quant aux tailloirs, ils sont enrichis, dans les deux premières travées, de cavets, de doucines, de quarts de rond, de besants, de galons entrelacés, de rinceaux, alors que partout ailleurs ils sont seulement allégés d'une doucine. Sous chacune des dix arcades voisines de la croisée, au sud, et sous trois arcades de la deuxième travée, au nord, s'abrite un personnage taillé en haut-relief dans une pierre encastrée dans le mur. On reconnaît parmi eux le Christ avec le nimbe crucifère; les autres, nimbés, vêtus de robes et assis, sont les apôtres; les uns tiennent un rouleau, les autres ont un livre à la main. Le contrefort qui sépare les deux séries d'arcatures abritant des statues, au sud, est lui-même décoré d'un haut-relief représentant un ange.

Les absidioles des croisillons, le déambulatoire et les chapelles rayonnantes complètent le magnifique ensemble formé par le transept, le chœur et l'abside. Les absidioles sont épaulées par des colonnes-contreforts reposant sur un soubassement de 0 m. 60 de haut environ et composées de tambours alternant régulièrement avec deux demi-tambours. Entre ces colonnes engagées, qui sont couronnées de chapiteaux en forme de bases renversées ou bien ornées de petites feuilles en méplat ou d'oiseaux, court un cordon, évidé de deux cavets renversés, marquant l'appui des fenêtres. Celles-ci ont leurs deux voussures en plein cintre encadrées par une archivolte garnie de fleurs crucifères, de rinceaux, de galons

enlacés en 8, de damiers. Les claveaux du cintre de certaines baies offrent une décoration particulière; ils sont entaillés sur une certaine profondeur de façon à dessiner une série de dents de scie, et les cavités (qui auraient pu servir à l'incrustation de carreaux de terre cuite de couleur, comme on en rencontre dans beaucoup d'églises du Centre) sont remplies de ciment rouge. Les corniches (en grande partie refaites), soutenues par des modillons en bout de poutre ou ornés d'animaux et de feuilles, portent les toits, ceux-ci sont en demi-cône au-dessus des absidioles voisines de la façade des croisillons, et en appentis au-dessus des absidioles contiguës au déambulatoire. Ce dernier, également couvert d'un toit en appentis, est éclairé par quatre fenêtres (1) à double voussure bordée d'une archivolte ornée d'entrelacs, de rinceaux, de palmettes, avec dentelure des claveaux aux fins d'incrustation de ciment de couleur.

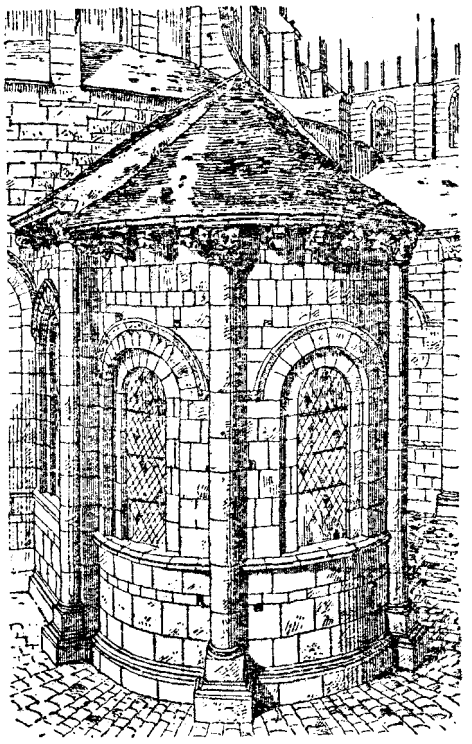

FIG. 9. — La Charité-sur-Loire. Chapelle rayonnante.

Les chapelles rayonnantes présentent avec quelques variantes, les mêmes caractères architectoniques et décoratifs : même cordon d'appui des fenêtres orné d'un cavet et d'un petit talon renversés, ou bien de deux cavets renversés; mêmes voussures unies des baies avec archivolte moulurée en doucine avec dentelure (2), mêmes colonnes-contreforts; toutefois le soubassement, sur lequel ces dernières reposent, mesure environ un mètre de haut, au lieu de 0 m. 60. La plupart des chapiteaux sont couverts de feuilles grasses ou de feuilles d'acanthe; parfois ces feuillages sortent de gueules, et, sur une corbeille, des lions sont couchés aux angles; on remarque encore des lions dressés avec des personnages qui leur tiennent la gueule, un pélican, un avant-train de quadrupède, des lions dressés avec langues pendantes. Les modillons de la corniche sont en bout de solive, sauf à la deuxième chapelle

(1) Quelques fenêtres sont murées en totalité ou en partie.

(2) A la deuxième chapelle, l'archivolte des baies est décorée de palmettes et de rinceaux.

où l'on voit des animaux, et le toit à double rampant de la travée est un peu plus élevé que le toit en demi-cône de l'hémicycle (fig. 9).

8. Esthétique du monument.

Malgré la présence, dans l'axe de l'édifice, de la chapelle cruciforme du XIVe siècle, qui rompt l'harmonie de cette partie de l'édifice, malgré la malheureuse restauration de la fin du XVIIe siècle et la disparition presque complète d'une partie de la nef et de la façade, l'église de La Charité a encore grande allure (pl. XIII). Lorsque, d'un coteau voisin, le regard embrasse l'ensemble du monument depuis l'extrémité du chevet jusqu'au clocher qui dresse sa fière silhouette au-dessus des maisons du vieux bourg, serrées autour de l'ancien prieuré, l'esprit est tout naturellement tenté de restituer par la pensée, dans leur beauté primitive, les travées détruites par les flammes ou dénaturées par les hommes, en reliant la croisée du transept aux restes de la façade occidentale par une vaste nef reproduisant les dispositions architectoniques et les éléments décoratifs des parties qui ont subsisté. On est alors saisi par l'ampleur du plan, par les vastes dimensions de ce grand vaisseau dominé par la grosse tour centrale, par l'heureuse répartition des masses, par les proportions harmonieuses des étages, et l'on songe aux nombreux et difficiles problèmes posés au maître d'œuvre par la construction d'un tel édifice : problèmes de structure et d'équilibre, problèmes d'éclairage, problèmes d'esthétique. Nous avons constaté, au cours de cette étude, comment il les avait résolus par le choix des supports recevant la retombée des doubleaux, par la forme brisée du berceau contrebuté par de minces contreforts, par l'ouverture d'une rangée de fenêtres hautes au-dessus d'un élégant triforium, par un usage mesuré du décor. Si riche en effet que soit celui-ci, il laisse subsister l'autorité du bloc monumental et n'altère en rien la pureté des lignes horizontales et verticales qui rythment les façades latérales. Nous reconnaissons dans cette technique les procédés de l'école bourguignonne, aussi bien dans l'élégante audace d'une élévation à trois étages sans le renfort de tribunes et la noble composition des pilastres et des colonnettes que dans le choix des éléments décoratifs et leur délicatesse d'exécution. Et c'est surtout à Cluny, comme il est normal, que fait songer la grande basilique Sainte-Croix, tant par l'ampleur des volumes et par les principales dispositions architectoniques que par certains détails d'ornement comme les arcatures polylobées. Est-ce à dire que l'abbatiale de La Charité soit un monument purement bourguignon? Non pas, car, à côté des éléments caractéristiques de l'art de cette école, on remarque certaines formules appliquées dans d'autres provinces, comme le soubassement massif de la tour centrale, les colonnes-contreforts, les incrustations de couleurs dans les dentelures des fenêtres des absidioles,

les arcatures des façades, tous éléments qui rappellent les édifices religieux d'Auvergne, comme aussi les petites statues sous arcades qui font songer, elles, aux églises saintongeaises. Si l'architecte de La Charité, comme celui de Saint-Étienne de Nevers, s'est inspiré des traditions artistiques de la Bourgogne, il ne s'est pas contenté de reproduire servilement certaines dispositions empruntées à cette province; il a fait mieux : il les a adaptées à son programme personnel en les associant à des éléments venus d'autres régions et grâce à son génie propre, il a créé un magnifique chef-d'œuvre.

9. Problèmes de construction, de date et d'influence.

Mais, nous l'avons vu, l'édifice ainsi construit ne répondait déjà plus, au siècle suivant, aux nécessités du culte ni aux conceptions esthétiques d'un nouveau maître d'œuvre; il a subi alors, dans son plan comme dans son élévation, de profondes modifications. Ces remaniements qui ont entraîné des désaxements et des repentirs, nous permettent de suivre l'évolution d'un style, et posent un certain nombre de problèmes intéressants : quels sont exactement les changements apportés au plan primitif? A quelles causes peut-on les attribuer et à quelle date ont-ils été exécutés? D'où provient la plantation si maladroite de la nef, du transept et du chœur? Pourquoi, dans l'élévation de ce dernier, à première vue homogène, voit-on apparaître des relancements, si l'on procède à un examen un peu plus approfondi? Comment s'expliquent et se classent les deux campagnes de la nef? Celle-ci était-elle précédée d'un narthex et, dans l'affirmative, quelle était son étendue? Comment étaient couvertes les dernières travées des bas-côtés? Autant de questions auxquelles j'ai essayé de répondre en analysant les différentes parties de l'édifice.

Sur plus d'un point, en raison des multiples restaurations subies par le monument à différentes époques, surtout à la fin du XVII^e siècle, j'ai dû m'en tenir aux hypothèses déjà émises par les archéologues qui ont étudié ce monument. Celle qu'a proposée P. Beaussart pour expliquer la marche de la construction me paraît assez vraisemblable. Selon cet archéologue, l'église consacrée en 1107 comprenait un chœur et un transept de deux étages et une nef en cours d'exécution. En raison, sans doute, de la grande prospérité du monastère, le programme initial fut modifié par l'adjonction d'un faux-triforium entre les grandes arcades de la nef et les fenêtres, puis, après la surélévation du chœur et du transept pour les mettre en harmonie avec le vaisseau, l'édifice fut achevé par l'aménagement du chevet et des travées voisines de la façade. Celles-ci furent peut-être élevées sur l'emplacement d'un narthex, qui n'aurait pas dépassé vers l'est les supports séparant la deuxième de la troisième travée. Il

me paraît peu probable, en effet, que, si narthex il y eut, celui-ci se soit étendu, comme l'ont admis Viollet-le-Duc et, après lui, P. Beaussart, jusqu'à la façade de l'église paroissiale actuelle. Il n'est pas d'exemple, même dans l'école de Bourgogne où les porches ont pourtant reçu un grand développement, qu'aucun d'eux ait atteint de telles dimensions, bien supérieures à celles de la nef.

Quant à la date de la deuxième campagne de travaux, nous sommes heureusement renseignés d'une façon assez précise par la charte du comte de Blois, Thibaud, donnée à Paris en 1170, dans le but d'aider à la construction de l'église de La Charité. C'est donc dans le dernier tiers du XII^e^ siècle que furent achevés les travaux d'agrandissement et d'embellissement. Il est dès lors curieux de constater qu'à cette époque, le maître d'œuvre de la grande basilique ligérine utilisait encore le berceau brisé pour couvrir les croisillons, alors que les maçons de Normandie et d'Ile-de-France utilisaient la voûte d'ogives depuis près d'un demi-siècle. Cette persistance des procédés traditionnels dans notre église prieurale montre qu'en Nivernais comme en Bourgogne, malgré une certaine impatience d'abandonner la formule romane et une tendance à anticiper sur les solutions gothiques, la pénétration du style nouveau fut assez lente. Il est vrai que l'architecte de La Charité, comme ceux des grandes basiliques du Duché voisin, avait réussi à concilier les percées lumineuses avec la couverture en pierre, et si l'église Sainte-Croix était parvenue jusqu'à nous dans l'état où elle était à la fin du XII^e^ siècle, elle pourrait figurer, aussi bien par ses vastes proportions et sa belle ordonnance que par sa riche décoration, parmi les plus beaux spécimens de l'architecture romane de Bourgogne et même de France.

LIVRE TROISIÈME

DEUX GRANDES COLLÉGIALES DISPARUES

CHAPITRE PREMIER

L'ABBATIALE SAINT-MARTIN DE NEVERS

Deux grandes églises présenteraient pour notre étude de l'architecture religieuse du Nivernais un intérêt considérable, si elles n'avaient été victimes du vandalisme révolutionnaire. Elles n'étaient guère inférieures, par leurs heureuses proportions et leurs belles dispositions, à Saint-Étienne de Nevers et à Sainte-Croix de La Charité : c'étaient l'abbatiale Saint-Martin de Nevers et la collégiale Sainte-Eugénie de Varzy. Elles ont, hélas! presque complètement disparu l'une et l'autre. Je voudrais, cependant, à l'aide des rares vestiges qui subsistent *in situ*, des documents d'archives, d'un vieux plan dressé en 1809, et des travaux du chanoine Séry (1), de R. Lussier et J. Palet (2), essayer de restituer les principales dispositions architecturales de ces deux édifices et de préciser quelques caractères de leur style.

1. Historique : origine, fondation, construction, destruction.

L'origine, fort ancienne, du monastère primitif de Saint-Martin remonterait, d'après la *Gallia Christiana*, au VIII^e^ siècle (3). Ravagé par les guerres de la fin du VIII^e^ siècle et du début du IX^e^, le couvent fut en partie restauré par les religieux et servit de refuge aux évêques de Nevers : *habitabant apud sanctum Martinum... ob penuriam episcopatus* (4). Ceux-ci, à leur tour, en devinrent les bienfaiteurs; et parmi eux, Hériman et Fromond se firent remarquer par leur générosité. Le premier établit seize chanoines dont il assura la subsistance grâce à diverses donations. Le second, ancien abbé de Saint-Martin, releva, en

(1) Chanoine Séry, *L'Abbaye Saint-Martin de Nevers des chanoines réguliers de Saint-Augustin*, Nevers, 1902.

(2) R. Lussier et J. Palet, *La Collégiale Sainte-Eugénie de Varzy*, Nevers, 1934. Que J. Palet, architecte, conservateur du Musée archéologique de Nevers, soit remercié pour sa précieuse contribution à l'illustration de ce livre troisième!

(3) *Gallia Christiana*, t. XII, coll. 300, 305, 309.

(4) Manusc. de la Bibl. Sainte-Geneviève 347, E. latin, in-fol. 19, fol. 3.

1130, les bâtiments réguliers presque en ruines, bâtit l'église et fit dresser, cette même année, par le chapitre de la cathédrale, une charte rappelant les bénéfices attachés à l'abbaye, qui étaient contenus dans une bulle d'Honorius II de 1129. A ces bénéfices qui comprenaient la propriété des deux églises de Lucenay avec leurs dépendances, de la chapelle de Beffes, des églises de Bussy, de Moraches, de La Collancelle, de Bazolles, d'Épiry, de Montreuillon et de Saint-Ouen, il ajouta les églises de Guipy, Germenay, Aunay, Saint-Hilaire, Challement, Saint-Didier-sur-Yonne, Achun et Saint-Cyr-Fertrève (1). Sous son épiscopat furent en outre fondés les prieurés de Guipy, de Lucenay, de Boisgirault.

A la même époque, l'abbé Étienne introduisit au couvent la règle de saint Augustin, en remplacement de celle de saint Chrodegang, que les chanoines avaient suivie jusque-là. Cette nouvelle règle demeura en vigueur jusqu'en 1520, date à laquelle les chanoines réguliers de Nevers s'agrégèrent à la congrégation de Saint-Victor, puis à celle de Sainte-Geneviève.

Cependant, la discipline s'était quelque peu relâchée, et les chanoines « se dispensaient de l'office sans permission, sortaient de nuit et ne suivaient pas les constitutions. » En vain le prieur Mitier essayait-il de réagir contre ce désordre; il finissait par se plaindre, en 1619, de « n'être pas obéi de ses moines ».

Une ordonnance de l'évêque de Nevers pour obliger le curé de la paroisse Saint-Martin, qui habitait une maison séparée du cloître de l'abbaye, à résider avec les autres chanoines, se heurte à l'opposition des religieux. Au sujet de l'ensemble de la réforme, un long procès s'engage; les chanoines réguliers épuisent toutes les juridictions, et c'est seulement en 1629 que la sentence finale, donnant gain de cause à l'évêque, fut signifiée aux religieux réunis en chapitre.

Malgré ces difficultés intérieures, l'abbaye n'avait cessé d'étendre son influence dans tout le diocèse, et elle avait le droit de présentation à une trentaine de cures ou prieurés-cures. Elle remplissait, d'autre part, un rôle important dans la solennité de la première entrée des évêques. C'est à Saint-Martin, en effet, qu'au cours d'une cérémonie grandiose le nouvel évêque recevait ses lettres de procuration; c'est de là qu'il partait, porté par quatre barons, pour gagner la cathédrale Saint-Cyr.

Au milieu du XVII^e^ siècle, le premier séminaire du diocèse fut installé dans la vieille abbaye qui, à la fin du siècle suivant, recevait la visite des commissaires chargés de faire l'inventaire des effets des églises supprimées dans la ville de Nevers *intra muros* (2). La réduction à trois des quatre paroisses de la ville (Saint-Cyr, Saint-Martin, Saint-Étienne, Saint-Victor) entraîna la suppression de la paroisse de Saint-Martin en mai 1791. Quelques mois après,

(1) *Gallia Christiana. Instrumenta Ecclesiae Nivernensis.*
(2) Le procès-verbal de l'inventaire a été publié dans l'*Almanach de la Nièvre* de 1869.

l'église était dans un état d'abandon lamentable, comme en témoigne une pétition du sieur Guillaume, secrétaire-greffier : « La ci-devant étant ouverte jour et nuit, des gens mal intentionnés se sont introduits, la nuit du 24 au 25 octobre, dans la maison du sieur Guillaume à la faveur d'une croisée de la dite église (1). »

Le 5 brumaire an IX, le conseil de la municipalité rejette une proposition de M^me^ Brissac offrant de lui céder, à titre d'échange, l'ancien couvent de Saint-Martin et ses dépendances contre le château ducal. Le 29 vendémiaire de l'année suivante, le préfet prenait un arrêté, « chargeant le citoyen Bastonneau de la démolition du clocher du ci-devant couvent de Saint-Martin » : décision approuvée par le ministre des Finances, le 24 pluviôse de la même année (2). La démolition, motivée, soi-disant, par « l'état de ruine et l'imminence du danger », commença en décembre 1801, comme nous l'apprennent les éphémérides manuscrites de Mgr Crosnier : « 1801. Le coq qui était sur le clocher de Saint-Martin a été fait par Jean d'Apremont, en 1692, et a été ôté le 4 décembre 1801. Le 14 du même mois, un homme a été écrasé par des pierres qui sont tombées dudit clocher en le démolissant. »

En 1809, le conseil de la municipalité arrête qu'un étal public, pour le débit de la viande de boucherie, sera établi dans l'ancienne église Saint-Martin, supprimée, et que la fabrique de Saint-Cyr, qui réclame en ce moment la propriété de cette église, trouvera dans cet établissement le moyen d'accroître ses revenus. Quelques années plus tard, la vieille abbatiale disparaissait presque complètement sous la pioche des démolisseurs pour livrer passage aux rues Gambetta et Saint-Martin. Il n'en reste plus aujourd'hui qu'une grande muraille, engagée dans les constructions nouvelles, sur laquelle on voit se dessiner deux fenêtres romanes murées, le sommet d'un arceau alvéolé, et, au-dessus, des cintres de voûtes. Deux chapiteaux, trouvés un peu en avant de la façade, lors des fouilles qui ont mis à découvert les fondations de la majeure partie de cette dernière, ont été déposés au Musée de la Porte du Croux. Voilà les pauvres épaves d'une des grandes églises romanes du Nivernais!

2. Plan et dimensions.

L'église Saint-Martin comprenait une nef de sept travées, bordée de bas-côtés, un transept débordant de la largeur d'une travée, auquel étaient accolées, à l'est, une chapelle et la sacristie (fig. 10). Le chevet, composé d'une travée droite et d'une abside, était entouré d'un déambulatoire, sur lequel s'ouvraient la chapelle et la sacristie contiguës aux croisillons, et trois absidioles.

(1) Archives dép. de la Nièvre, liasse Saint-Martin.
(2) Archives dép. de la Nièvre, *ibid.*

La longueur totale de l'édifice dans œuvre est de 54 m. 40; la largeur de l'ensemble des trois nefs mesure 14 m. 50, le vaisseau central représentant, selon la règle généralement adoptée, la largeur double d'un collatéral; la longueur du transept est de 22 m. 50. Ce sont les dimensions normales d'une église moyenne comme Saint-Étienne de Nevers. Si nous comparons le plan et les proportions des deux monuments, nous constatons que la longueur totale de Saint-Étienne (49 m. 27) est sensiblement inférieure à celle de Saint-Martin, mais que la largeur totale du vaisseau (15 m. 06) y est légèrement supérieure à celle des trois nefs de la collégiale. La longueur du transept de cette dernière abbatiale est inférieure de six mètres environ à celle de l'église prieurale (29 m. 53). D'autre part, les deux clochers qui flanquent la façade de cette dernière font défaut dans l'église Saint-Martin, qui n'a qu'une tour centrale.

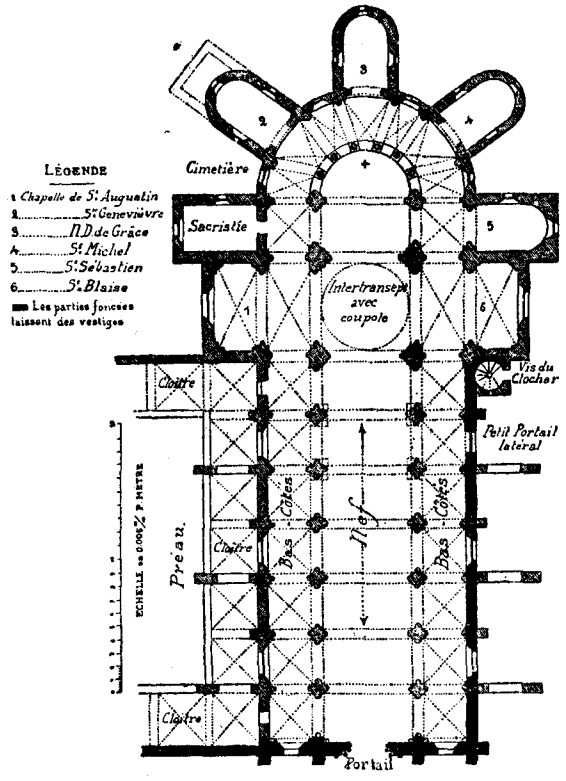

FIG. 10. — Saint-Martin de Nevers. Plan.

Si nous rapprochons le plan des deux édifices, ce qui nous frappe, c'est la profondeur des absidioles de Saint-Martin (1), et surtout la présence de la chapelle et de la sacristie qui occupent l'emplacement des absidioles s'ouvrant sur les croisillons de Saint-Étienne. C'est là une anomalie qui donne au plan de la vieille abbatiale nivernaise une physionomie tout à fait originale.

3. Ordonnance intérieure de la nef.

La nef présentait-elle l'ordonnance à deux ou trois étages? A défaut de renseignements fournis par les documents écrits, nous sommes réduits à émettre

(1) D'après les mesures prises lors de la vente des biens nationaux, en pluviôse an VI, l'une des absidioles, consacrée à saint Michel, « mesure exactement dix pieds et demi de largeur et vingt pieds de profondeur ».

des hypothèses d'après les vues extérieures de l'édifice. Si l'examen de ces gravures nous permet de nous rendre compte qu'il n'y avait pas, comme à Saint-Étienne, de tribunes au-dessus des bas-côtés, il est difficile de tirer de l'inclinaison seule du toit des bas-côtés une conclusion ferme sur la présence ou l'absence d'un triforium ou faux-triforium entre les grandes arcades et les fenêtres hautes. En raison de l'importance de l'abbatiale et du parti généralement adopté par les architectes bourguignons dans les grandes et même les moyennes églises, il est probable que le maître d'œuvre de Saint-Martin avait décoré d'une série d'arcatures, comme à La Charité, la partie du mur de la nef correspondant au toit des collatéraux. Celle-ci aurait eu alors trois étages.

Grandes arcades et supports.

Les grandes arcades, en plein cintre (suivant le tracé conservé encore quelques années plus tard à l'église Saint-Sauveur), étaient formées d'une double rangée de claveaux, comme en témoignent les demi-colonnes sur les faces latérales des supports. Ces derniers étaient composés, comme à Saint-Étienne, d'un massif carré cantonné de quatre colonnes engagées, dont deux correspondaient au rouleau inférieur des grandes arcades, et les deux autres aux doubleaux des voûtes des bas-côtés et du vaisseau central. Ces colonnes, de 0 m. 60 de diamètre, comme le prouve la dimension de la corbeille au-dessus de l'astragale, étaient couronnées de magnifiques chapiteaux, dont deux sont conservés au Musée de la Porte du Croux. L'un est orné de tiges perlées, terminées par des palmettes et dessinant de gracieux entrelacs; l'autre figure, aux angles, deux aigles aux ailes éployées, perchés sur l'astragale; leurs serres sont mordues par des serpents, dont les corps enlacés forment un bel entrelacs sur le centre de la corbeille, où s'étale, sous le tailloir, une palmette à la pointe recourbée.

Faux-triforium (?) et fenêtres hautes.

La hauteur de la nef permet de supposer qu'un vaste parement, sans doute décoré d'une arcature ou faux-triforium, s'étendait entre le sommet des grandes arcades et des fenêtres hautes. La partie supérieure du vaisseau était, en effet, éclairée, comme à Saint-Étienne et à Saint-Sauveur, par une rangée de fenêtres en plein-cintre, à raison d'une par travée, sauf dans la première, où le mur reste plein, comme à l'église de Rouy. A en juger d'après une vue du XVII^e^ siècle, qui montre les arcs-boutants épaulant la nef, on serait tenté de penser que la nef centrale était à l'origine couverte de croisées d'ogives, mais ces arcs ne remontent pas au-delà de 1694, date de réfection de la voûte (1), et il est certain

(1) *Gallia Christiana*, notice de Pierre de Lanvaux.

que primitivement le vaisseau était couvert d'un berceau en plein cintre ou légèrement brisé : les églises importantes du Nivernais étaient toujours voûtées de cette façon, les compartiments d'arêtes de Sémelay étant une exception, et les croisées d'ogives n'ayant été introduites dans la région qu'un demi-siècle plus tard.

Collatéraux.

Quant aux bas-côtés, ils étaient, suivant le parti généralement adopté dans le Nord de la France, couverts de compartiments d'arêtes, d'ailleurs indiqués sur le plan. Le doubleau, en plein cintre, retombait sur la colonne engagée dans la pile et sur une colonne adossée au mur gouttereau par l'intermédiaire d'un dosseret. Les collatéraux étaient faiblement éclairés par trois fenêtres en plein cintre, une de deux en deux travées, la première étant aveugle, comme à l'étage supérieur. Si la largeur de ces baies était normale, leur hauteur était sensiblement réduite au nord, en raison du toit du cloître, qui venait s'appuyer contre le mur du collatéral (1).

4. Transept.

Le carré du transept était encadré par des arcs en plein cintre à double rouleau retombant sur de gros piliers à plusieurs ressauts du côté du vaisseau et cantonnés d'une colonne engagée sur chaque face. Il était couvert d'une coupole sur trompes « comme à Saint-Genest et à Saint-Étienne et comme à l'église Saint-Sauveur (2) ». Les trompillons étaient-ils décorés, comme à La Charité et à Saint-Laurent l'Abbaye? Étaient-ils amortis par une sorte de corbeau, comme le suggère le chanoine Séry, qui a cru reconnaître un corbeau dépendant de la coupole dans une sculpture provenant de Saint-Martin, et « portée au catalogue, bien à faux, sous la désignation de « chapiteau à rinceaux et à feuillage »?

Les croisillons étaient divisés en deux travées par des arcs doubleaux retombant sur des colonnes engagées dans les massifs adossés aux murs latéraux des croisillons. D'après le plan reproduit dans l'ouvrage de A. Séry, ils étaient éclairés par une seule baie ouverte dans le mur de fond et couverts de voûtes d'arêtes, suivant un système rarement employé dans la région pour cette partie de l'édifice et dont je ne connais d'autre exemple qu'à Saint-Verain. Comme il n'y avait pas d'absidiole, à l'est, permettant de placer un autel,

(1) La même différence de hauteur entre les fenêtres des deux bas-côtés peut être observée à l'église Saint-Étienne, mais ici le cloître était adossé au collatéral sud.

(2) Chanoine Séry, *op. cit.*, p. 88.

celui-ci était adossé à la façade et les croisillons étaient ainsi transformés en chapelles consacrées à saint Augustin et à saint Blaise.

Les croisillons étant, d'après la vue extérieure du XVII[e] siècle, aussi élevés que le grand vaisseau, il est difficile d'admettre que les murs en étaient complètement nus, et il est vraisemblable qu'ils étaient décorés d'une ou de deux rangées d'arcatures superposées, comme à La Charité.

5. Chevet : chœur, déambulatoire, abside et absidioles.

La travée droite du chœur était encadrée par l'arc triomphal, par l'arc doubleau marquant la naissance de l'abside, et par les deux arcades faisant communiquer le vaisseau central avec le déambulatoire. Ces arcs reposaient, à l'ouest, sur les grosses piles de la croisée, et, à l'est, sur deux massifs carrés, cantonnés de quatre colonnes engagées, analogues à ceux de la nef. Le vaisseau central était voûté en berceau plein cintre ou légèrement brisé alors que les bas-côtés, ainsi que le déambulatoire, étaient couverts de compartiments d'arêtes. Ceux-ci étaient séparés par des doubleaux retombant, d'une part, sur les colonnes engagées dans les grosses piles de la travée droite et les six colonnes isolées du rond-point, et, d'autre part, sur des colonnes engagées dans le dosseret accolé au mur gouttereau du déambulatoire.

Toutes ces colonnes étaient certainement couronnées de chapiteaux, décorés aussi richement, sinon plus, que ceux de la nef, car, suivant une règle générale observée, nous l'avons vu, à La Charité et à Saint-Étienne, le chœur était la partie de l'édifice dont la construction était particulièrement soignée. Elles reposaient sans doute sur un stylobate, comme dans cette dernière église, ce qui expliquerait le trait continu figurant à la place des colonnes sur le plan dressé en 1809.

Entre les grandes arcades, vraisemblablement en cintre surhaussé, suivant le parti généralement adopté dans les églises romanes à déambulatoire, régnait sans doute une arcature assez basse et d'une grande sobriété, dans le genre de celle que l'on voit à Saint-Étienne, ou plus élevée et d'une grande élégance comme celle du chœur de La Charité. L'étage supérieur du chevet était éclairé par une rangée de fenêtres, percées à raison d'une par travée, sous la voûte, qui était en cul-de-four suivant la règle générale.

Sur le déambulatoire, éclairé par quatre fenêtres en plein cintre percées dans le mur gouttereau entre les absidioles, s'ouvraient quatre chapelles rayonnantes. L'arc d'ouverture, en plein cintre, reposait de chaque côté sur une colonne engagée dans un dosseret, alors que la sacristie, qui faisait pendant à la chapelle contiguë au croisillon méridional, communiquait seulement avec le déambulatoire par une porte. Ces chapelles, éclairées par trois baies, sauf cette

dernière qui n'en avait que deux, comprenaient une travée droite, couverte d'un berceau, et un petit hémicycle couvert d'un cul-de-four. Les murs, comme ceux des absidioles de Saint-Étienne, devaient être décorés d'arcatures.

Telles sont, sommairement décrites, avec le plus de vraisemblance, les principales dispositions intérieures de l'abbatiale Saint-Martin, dont le chanoine Séry admirait la grandeur, la beauté et la régularité. « La grande nef, écrit-il, nous apparaît imposante et majestueuse (1). » L'édifice tout entier devait produire une impression fort agréable par son bel équilibre, par ses heureuses proportions, par le contraste d'ombres et de lumières. Et les rares vestiges qui ont subsisté *in situ*, ainsi que les magnifiques chapiteaux déposés au Musée de la Porte du Croux, nous font regretter encore plus vivement la disparition de la vieille abbatiale, dont nous allons essayer de restituer les différentes parties de l'élévation extérieure.

6. Élévation extérieure.

Façade occidentale.

La façade occidentale, telle qu'elle apparaît sur les dessins du Cabinet des Estampes et de l'*Album du Nivernais* (2), était épaulée par quatre contreforts plats terminés en biseau : deux, aux angles, s'arrêtent au niveau du rampant du toit des bas-côtés; les deux autres, dans le prolongement des grandes arcades, montent jusqu'à la hauteur de l'entablement. Entre ces derniers s'ouvrait, au moment de sa démolition, un portail Renaissance qui avait remplacé la baie romane primitive. Pour quelles raisons et à quelle date avait-on construit ce portail, encadré par des pilastres soutenant un fronton, pour remplacer la porte du XII^e^ siècle? Serait-ce à la suite de dégradations qui auraient nécessité une réparation urgente? C'est peu vraisemblable, car cette partie de l'édifice, solidement épaulée par de robustes contreforts, était une des moins vulnérables, et elle a subsisté dans maintes églises dont les autres parties de la nef ont disparu ou ont été reconstruites. C'est plutôt, selon l'hypothèse émise par le chanoine Séry, dans le but de donner, suivant le goût de l'époque, un plus grand lustre à l'entrée principale, lorsque le morceau du cimetière situé devant l'église fut converti en « une cour pavée dans toute son étendue ». Cette restauration malheureuse est peut-être l'œuvre du prieur Hays, qui, au dire de Parmentier, fit, vers 1634, « d'immenses réparations (3) ».

(1) Chanoine Séry, *op. cit.*, p. 85.
(2) Morellet, Barat et Bussière, *op. cit.*, t. II, p. 140.
(3) Archives dép., t. I, p. 333.

De l'ancien portail roman, on a sans doute retrouvé, au cours de fouilles entreprises au siècle dernier, deux chapiteaux que leur style permet d'attribuer au monument primitif. Ces chapiteaux, très mutilés, dont deux faces seulement sont sculptées avec soin, ont des dimensions qui conviennent parfaitement au couronnement des colonnettes portant les voussures du tympan (1). La corbeille la mieux conservée présente, entre les feuillages d'angle, une gracieuse palmette étalée sur une face et renversée sur l'autre. Le tailloir est orné d'une rangée de dents de scie. On a découvert en même temps une base de colonne, de 0 m. 24 de diamètre, dont le profil dessine deux tores séparés par une scotie.

La partie supérieure de la façade était ajourée par deux baies géminées en plein cintre et le pignon était surmonté d'une croix en fer.

Façades latérales.

Les façades latérales présentaient deux rangées de fenêtres, car il n'y avait pas de tribunes éclairées comme à Saint-Étienne (pl. XIV). Les baies des bas-côtés, au nombre de trois seulement, nous l'avons vu, une par deux travées, s'ouvraient, au nord, au-dessus du toit du cloître qui avait obligé l'architecte à réduire leur hauteur. Les fenêtres hautes, au nombre de six, une par travée, sauf la première qui était aveugle, étaient plutôt grandes pour un monument roman; il n'est pas possible de discerner sur les gravures si elles étaient ou non encadrées de deux colonnettes portant une archivolte. Elles étaient en plein cintre comme celles de l'étage inférieur.

Notre attention est attirée sur la façade nord que nous montrent les gravures par les contreforts saillants qui épaulent la nef et les collatéraux, et surtout par les trois grands arcs qui enjambent les bas-côtés pour venir buter contre le sommet des contreforts du vaisseau central. Construits en 1494, ils donnent à cette partie de l'église un faux air gothique, mais, en réalité, ils ne contrebutent pas la poussée de croisées d'ogives, mais sont destinés à renforcer la stabilité des contreforts, jugés insuffisants pour empêcher le déversement des murs sous le poids de la voûte en berceau. Le toit de la grande nef, dont la crête paraît dentelée, repose sur une corniche à modillons, sans doute ornés de motifs variés, comme ceux de Saint-Étienne.

Croisillons et tour centrale. Chevet.

De la façade du croisillon nord, nous n'apercevons sur la gravure que la partie supérieure, le bas étant caché par l'aile attenante des bâtiments réguliers.

(1) Ils mesurent, en effet, 0 m. 42 de hauteur, 0 m. 33 de diamètre sous le tailloir et 0 m. 24 au-dessus de l'astragale.

Cette partie visible nous frappe par la nudité du mur. Ni contreforts, ni arcatures, ni baies; celle percée à l'étage inférieur, que nous voyons dessinée sur le plan, laisse supposer que, à l'origine, les bâtiments conventuels n'atteignaient pas la hauteur de ceux qui figurent sur la vue de l'abbaye au début du XVII^e siècle.

Au sud, dans l'angle formé par la nef et le croisillon, une tourelle renfermait l'escalier à vis du clocher; celui-ci était bâti sur la croisée, et « jadis la guette de la ville y était établie. Dès le XV^e siècle, un trompette s'y tenait jour et nuit et avertissait, par les signaux convenus, des découvertes qu'il faisait dans la campagne ». Ce clocher comprenait deux étages au-dessus du soubassement: le premier décoré sur chaque face d'une série d'arcatures composée de cinq arcades trilobées (?) retombant sur d'élégantes colonnettes, le second marqué par un bandeau, comme le premier, et ajouré sur chaque face de trois baies en plein cintre. Les moulures des tailloirs des chapiteaux, qui couronnaient les colonnettes portant l'archivolte moulurée des baies, se continuaient sur le parement jusqu'aux angles. Sur une corniche à arcatures reposait une élégante galerie, dont les petites arcades ajourées joignaient les pinacles d'angle aux petites tourelles bâties au milieu de chaque face. Celles-ci, visibles sur les gravures antérieures à 1610, ont disparu sur les autres vues, car en 1611 on les supprima, par mesure de précaution pour la solidité du clocher, couronné d'une belle flèche octogone en pierre, aux arêtes garnies de boudins.

Du chevet, sur la vue de l'abbaye (entre les années 1611 et 1634), nous n'apercevons, en raison de la perspective, que l'étage supérieur de l'abside avec le toit et la partie supérieure du déambulatoire (pl. XIV). Nous ne voyons absolument rien (ce qui est anormal) des chapelles rayonnantes, mais nous pouvons, grâce au plan, nous représenter assez exactement comment elles devaient se présenter extérieurement. Dépourvus de contreforts (1), les murs étaient ajourés par trois baies en plein cintre probablement garnies de colonnettes portant une archivolte moulurée, et la corniche à modillons sculptés soutenait le toit plat de tuiles rondes. Les fenêtres du déambulatoire, dont l'une apparaît vaguement sur la gravure, semblent percées très haut, presque sous la corniche dont on distingue les modillons. Entre les quatre fenêtres (visibles sur la gravure) de l'étage supérieur de l'abside se profilent des colonnes ou des pilastres qui s'élèvent du toit du déambulatoire jusque sous la corniche du grand comble, fortement incliné et surmonté d'une crête dentelée.

(1) L'absence de tout contrefort à l'extérieur d'absidioles aussi développées surprend quelque peu, et on peut se demander si l'auteur du plan n'aurait pas omis de faire figurer au moins des contreforts-colonnes.

7. L'esthétique du monument.

Telle se dessinait, dans ses grandes lignes, la silhouette de l'ancienne église Saint-Martin. L'harmonie des proportions et le bel équilibre que nous avons constaté dans l'ordonnance intérieure, apparaît à l'extérieur, aussi bien dans la composition des masses que dans l'étagement des différentes parties. Quel spectacle agréable devait offrir le chevet fortement articulé, avec sa couronne d'absidioles et ses toits étagés, dominés par la magnifique tour centrale, dont la flèche, s'élançant d'une plate-forme qui atteignait près de cinquante mètres, se détachait dans le ciel nivernais parmi les innombrables clochers de la « ville pointue »!

CHAPITRE II

LA COLLÉGIALE SAINTE-EUGÉNIE DE VARZY

1. Historique : origine, construction, restauration, démolition.

Élevée sur l'emplacement d'un temple romain par saint Germain, évêque d'Auxerre, la première église de Varzy était dédiée à sainte Eugénie d'Alexandrie. En 425, elle fut offerte par son fondateur à la cathédrale Saint-Étienne (1). Cinq siècles plus tard, le sanctuaire, en ruines, fut rebâti par l'évêque Gaudry, qui l'embellit de vitraux et de riches décorations. La nouvelle église, dans laquelle on avait déposé une partie des reliques de sainte Eugénie, acquit bientôt un tel renom que, pour la desservir, Hugues de Chalon, évêque d'Auxerre, y fonda vers 1030 ou 1035 un chapitre de dix chanoines (2).

En 1202, le nombre des chanoines fut porté à douze par l'évêque d'Auxerre, Hugues de Noyers (3). Le chapitre jouissait encore d'une treizième prébende qui fut, en 1785, attribuée au recteur des écoles (4). Lieu de pèlerinage très fréquenté, dès le début, à cause de ses nombreuses et vénérées reliques, la collégiale devint l'objet de la sollicitude des évêques d'Auxerre. L'un d'eux, Laurent Pinon, dédia en 1438 deux chapelles, l'une à saint Pierre, martyr, l'autre à saint Thomas d'Aquin. L'extrémité orientale du bas-côté nord était occupée par la chapelle Saint-Roch et celle du collatéral sud par la chapelle Saint-Martin.

Restaurée en 1537 par l'évêque François II de Dinteville, qui lui fit don du beau triptyque dit de Sainte-Eugénie, la collégiale parvint sans encombre à la période révolutionnaire, mais, en juin 1790, le chapitre était dissous, et, parmi les chanoines dispersés, les uns se retiraient dans leurs familles alors que d'autres acceptaient de nouvelles fonctions dans le clergé paroissial ou jouaient un rôle important dans l'administration municipale.

---

(1) Abbé Jobert, *Extrait des manuscrits de D. Viole. Pouillé : Évêques et histoire des églises de la ville et du diocèse d'Auxerre. De l'église collégiale Sainte-Eugénie de Varzy* dans *Bull. Soc. Niv.*, t. IV, p. 129.

(2) *Gallia Christiana*, t. XII, col. 210.

(3) *Gallia Christiana*, t. XII, col. 297-300.

(4) Abbé Jobert, *op. cit.*, p. 148.

Cependant l'église restait ouverte, et était utilisée pour des réunions publiques qui s'y tenaient avec le consentement des chanoines. C'est ainsi que, le 18 avril 1790, le Corps municipal et la Garde nationale s'y rendirent pour jurer obéissance à la loi. Le 26 avril de l'année suivante, la municipalité de Varzy prit une délibération en vue d'obtenir des administrateurs du district de Clamecy qu'elle fût conservée pour servir d'oratoire. D'ailleurs les chanoines avaient déjà obtenu l'autorisation d'y célébrer la messe.

Si la collégiale fut utilisée, en novembre 1791, comme local de vote pour l'élection de la municipalité, elle servit surtout aux assemblées cantonales, notamment pour la formation des contingents militaires. Les « Amis de la République » y siégèrent en 1793 et demandèrent la désaffectation de la collégiale (1). Définitivement fermée au culte le 8 mai 1793, l'église fut utilisée pour les besoins de la défense nationale, et le district de Clamecy y installa du matériel pour le lessivage des terres salpêtrées des caves de Varzy et des communes voisines. Elle eut tellement à souffrir de cette industrie qu'en l'an III le Conseil du District autorisa l'enlèvement des stalles et la démolition du clocher.

En dépit du désir de la commune, la vente de l'église fut décidée, à la condition qu'aucune démolition, réparation ou construction nouvelle ne viendrait gêner le cours des sources jumelles qui jaillissent sous une partie de l'édifice. L'antique collégiale fut partiellement démolie en 1797; le collatéral nord fut transformé en remises, tandis que, sur l'emplacement du bas-côté méridional et d'une partie de la nef, furent bâties des maisons d'habitation. Ces logements servirent de caserne à la brigade de gendarmerie, de 1822 à 1829. Les matériaux de démolition furent employés à la construction de quelques maisons, et les débris inutilisables au comblement des caves de l'ancienne halle. Les ruines sont aujourd'hui la propriété de trois habitants de Varzy qui paraissent soucieux de conserver les précieux vestiges de la vieille église. Quelques fragments de la façade et du mur au-dessus des grandes arcades méridionales, la partie inférieure du mur du chœur ornée d'une arcature, une chapelle gravement mutilée, et quelques chapiteaux : voilà tout ce qui reste de l'église Sainte-Eugénie, dont des fouilles très limitées ont permis de découvrir certaines substructions. En attendant des fouilles plus importantes désirées par l'auteur de la notice descriptive et par tous ceux qui s'intéressent aux monuments nivernais, nous voudrions, avec ces quelques vestiges, avec les rares renseignements fournis par les Archives et l'intéressant article de J. Palet, essayer de restituer les principales dispositions du plan et de l'élévation. Cette étude nous permettra, à défaut de renseignements sur les campagnes de construction, de déterminer

(1) Archives du Musée municipal, liasse A, registre 5, p. II. R. Lussier et J. Palet, *op. cit.*, p. 8.

les caractères du style et par là même de fixer approximativement la date de l'édification des différentes parties du monument.

2. Plan et dimensions.

Le plan des vestiges de la collégiale Sainte-Eugénie, établi par J. Palet, nous montre une nef de quatre travées, bordée de bas-côtés à l'extrémité desquels s'élevaient probablement deux clochers, un chœur flanqué d'une chapelle au nord et de fragments de mur au sud, et les amorces d'un sanctuaire bordé d'un bassin, comme la chapelle Saint-Roch (fig. 11). Celle-ci est, en effet, bâtie au-dessus des bassins des sources, ainsi qu'une partie du chœur, comme en témoigne un mandat de paiement du 18 novembre 1737 en faveur d'un maçon marchois « pour avoir employé trois journées lui deuxiesme à netoyer l'aqueduc par lequel les eaux des fontaines passent dans l'église de Sainte-Eugénie et débouché l'un des canaux qui empeschoit l'écoulement des eaux sous les stalles du cœur (1) ».

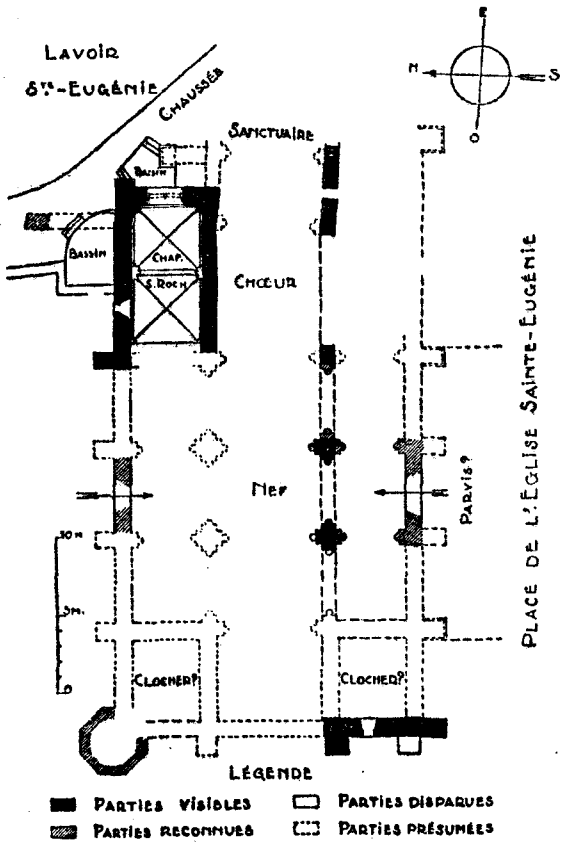

FIG. 11. — Plan des vestiges de Sainte-Eugénie de Varzy.

Cette particularité peut expliquer certaines anomalies que nous observons sur le plan des vestiges, comme la déviation vers le sud des fragments de parement décoré d'une arcature, ainsi que de l'extrémité orientale du mur élevé entre la chapelle Saint-Roch et le chœur. La présence de ce mur, séparant complètement le chœur de la chapelle, constitue une autre anomalie qui ne se

(1) Archives communales de Varzy, liasse 15, dossier 6, pièces 1 à 10. R. Lussier et J. Palet, *op. cit.*, p. 17.

rencontre exceptionnellement que dans certaines grandes abbatiales bénédictines, comme La Trinité de Caen et Cerisy-la-Forêt (Manche) (1). Mais ces collatéraux du chœur s'ouvraient sur un large transept, or ici il n'y a pas de traces de transept. Il est vrai que la chapelle Saint-Roch n'est pas antérieure au début du XIIIe siècle, et que le pan de mur du midi présente les caractères de la fin du XIIe. L'une et l'autre sont donc postérieurs à la nef que J. Palet fait remonter « au moins au milieu du XIIe siècle ». Dans quelle mesure reproduisaient-ils des dispositions du plan primitif ou s'en écartaient-ils?

Quelles étaient la forme et les dimensions du sanctuaire? Il est impossible, dans les conditions actuelles, de le préciser. Tout ce que nous pouvons dire aujourd'hui, c'est que le chevet était désaxé par rapport à la nef, et qu'il n'était pas entouré d'un déambulatoire, puisque les bas-côtés se terminaient à l'est par une chapelle : celle du nord consacrée à saint Roch, celle du sud à saint Martin. Où se trouvaient les deux chapelles de Saint-Pierre-Martyr et de Saint-Thomas-d'Aquin fondées en 1438 par l'évêque Laurent Pinon? Les vestiges reconnus à l'heure actuelle ne permettent pas de les situer.

En examinant les dimensions, données par J. Palet, qui coïncident avec celles que donne une pièce d'archives (2), on est frappé par la largeur de la nef qui, avec celle des collatéraux, atteint 17 m. 55; la largeur de ces derniers (5 m.) représente les deux tiers du vaisseau central au lieu de la moitié, selon la coutume la plus répandue. La longueur de la nef (24 m. environ), qui atteint presque celle du vaisseau de Saint-Étienne de Nevers (25 m.), est à peu près normale, surtout dans une province où les nefs, comme celle de Paray-le-Monial, sont parfois très courtes.

Si la façade sud de la collégiale devait s'étendre, comme le pense J. Palet, « au moins jusqu'à un contrefort dont la large base subsiste à 3 m. 30 de l'angle sud-est du bâtiment actuel », elle mesurait environ 39 m. 40 hors œuvre. En y ajoutant les quelques mètres représentant la longueur du chevet, quelle que soit sa forme, qui devait se développer au-delà de la chapelle terminant le collatéral, on atteint une cinquantaine de mètres : longueur normale d'une église moyenne comme Saint-Étienne et Saint-Martin de Nevers.

3. Ordonnance intérieure de la nef.

La présence d'une arcature parmi les vestiges de la collégiale de Varzy pourrait faire songer tout d'abord à une ordonnance à trois étages avec faux-

(1) Et encore, dans ces deux églises, une petite arcade fait-elle communiquer le collatéral avec le chœur.

(2) Les 20 toises 9 indiquées par une pièce des archives de Varzy (carton 18) coïncident avec les 39 m. 40 donnés par J. Palet pour la longueur de la façade sud.

triforium, suivant le parti fréquemment adopté dans les grandes églises bourguignonnes, et c'est ainsi que L. Serbat parle du faux-triforium de la nef (1) et que R. Lussier cite le « triforium sud » parmi les vestiges du « vénérable sanctuaire ». Cette arcature, nous le verrons, ne se trouvait pas dans la nef, et l'élévation de l'église Sainte-Eugénie ne présentait que deux étages : celui des grandes arcades et celui des fenêtres hautes, car « le mur sud de la nef était plein et uni au-dessus des arcades, dans la hauteur du comble du bas-côté ».

Grandes arcades et supports.

Les grandes arcades en tiers-point sont formées d'un double rouleau, le rouleau supérieur ayant son intrados orné d'une moulure alors que le renfort conserve ses arêtes vives (pl. XIV). Elles reposent sur des piles cruciformes cantonnées de quatre colonnes engagées : celles qui correspondent au renfort des arcades et au doubleau des bas-côtés ont subsisté ou ont été reconnues dans les travées méridionales, tandis que celle qui était engagée du côté de la nef a disparu.

Ces colonnes, profondément enterrées aujourd'hui (2), étaient couronnées de chapiteaux dont deux sont restés en place; un autre a été déposé au Musée de Varzy, et un fragment important d'un quatrième, du côté nord, a été coupé à la dimension d'une assise pour servir à monter un jambage de porte. Des deux qui ont subsisté *in situ*, l'un est orné de belles palmettes étalées sur les faces, les angles sous le tailloir étant garnis de petites têtes; l'autre a sa corbeille enveloppée de larges feuilles d'eau, placées de chaque côté, s'enroulant en volute sous l'angle du tailloir; au milieu, une petite rosace à la place de la console, et, en bas, deux feuilles de lotus aux tiges enlacées. Celui du musée est décoré d'entrelacs et autres ornements de faible relief, uniquement sur sa face principale, alors que ce fragment resté en place est richement décoré sur toutes les faces visibles. L'astragale est mince, et le tailloir dont la moulure se prolongeait sur la pile est formé d'un bandeau souligné par une rainure et d'un cavet.

Le style des chapiteaux permettrait de faire remonter la nef de Sainte-Eugénie au XI^e^ siècle, mais la forme en tiers-point des arcades, bien qu'utilisée très tôt par les maîtres d'œuvre bourguignons, ne l'a été qu'exceptionnellement dans les édifices du XI^e^ siècle; les arcades des églises de Druy, de Lucy-sur-Yonne, de Donzy, de l'ancien diocèse d'Auxerre, qui ne remontent pas au-delà du XII^e^ siècle sont encore en plein cintre. Il est donc plus vraisemblable que la nef de la collégiale de Varzy a été bâtie vers le milieu du XII^e^ siècle.

(1) L. Serbat, *Varzy*, dans le *Congrès archéologique, Moulins-Nevers*, 1913, p. 414.
(2) On a trouvé le dallage de la nef à 1 m. 60 en contre-bas du niveau de la cour.

Au-dessus des grandes arcades, qui devaient avoir une hauteur d'environ 5 m. 70 sous clef, s'étend un vaste parement nu, qui atteint encore aujourd'hui une hauteur de 3 mètres et est ajouré par une étroite fenêtre immédiatement au-dessus de la clé. Ces baies, sans feuillure ni ébrasement, paraissent avoir été percées après la démolition, selon la juste remarque de J. Palet, pour l'éclairage des nouvelles constructions, car les morceaux de pierre des jambages de ces baies, contrairement au reste du mur, ne portent pas trace de piquage. Pour admettre l'existence d'ouvertures à l'origine, il faudrait supposer que celles-ci étaient plus étroites que les baies actuelles et qu'elles étaient percées aux mêmes endroits. Mais alors elles auraient donné sur le comble des collatéraux et n'auraient pas eu grande utilité. D'ailleurs il n'existe pas, à ma connaissance en Bourgogne, ni en Nivernais, d'autre exemple de pareille disposition.

Fenêtres hautes (?).

S'il n'y avait pas d'ouvertures dans ce parement, existait-il une rangée de fenêtres à un niveau supérieur? C'est la question que se pose J. Palet, car « l'éclairage de la nef », écrit-il, « par des fenêtres ouvertes au-dessus du comble des bas-côtés reste aussi du domaine des hypothèses (1) ».

En l'absence de renseignements fournis par des documents écrits ou par des gravures, il est difficile de dire si la nef de Sainte-Eugénie était obscure ou si elle était éclairée directement. Cette seconde hypothèse me paraît toutefois la plus vraisemblable, car « le modèle d'église à nef obscure dérive de la méthode de contrariété des poussées internes pour assurer l'équilibre des voûtes par elles-mêmes (2) ». Or, ce vaste parement, de trois mètres de hauteur au moins, avait un effet contraire, en éloignant le point de retombée des voûtes du bas-côté de celui de la maîtresse voûte. C'est ce qui a provoqué le fort déversement du mur et du ressaut des piles. N'étant pas guidé par cette idée de contrebutement des voûtes l'une par l'autre, l'architecte a dû utiliser cette différence de niveau des deux couvertures pour éclairer directement la nef. Il est donc probable que celle-ci avait une rangée de fenêtres étroites percées aux mêmes endroits que les baies actuelles ou à un niveau supérieur. Ces fenêtres étaient en plein cintre, comme celles de la façade, car les maîtres d'œuvre avaient l'habitude de conserver cette forme, même lorsqu'ils adoptaient l'arc en tiers-point pour les grandes arcades.

Le vaisseau central était couvert d'un berceau en plein cintre ou, plus vraisemblablement, en cintre légèrement brisé, alors que les collatéraux étaient

(1) R. Lussier et J. Palet, *op. cit.*, p. 15.
(2) C. Oursel, *L'Art roman de Bourgogne*, Dijon, 1928, p. 151.

voûtés de compartiments d'arêtes dont les doubleaux retombaient sur deux colonnes engagées, l'une dans la pile de la nef et l'autre dans un dosseret accolé au mur gouttereau. Entre ces dosserets s'ouvraient de petites baies en plein cintre pour l'éclairage de cette partie de l'édifice.

4. Chapelle Saint-Roch.

La chapelle Saint-Roch, située à l'extrémité orientale du bas-côté nord couvre en partie les bassins Sainte-Eugénie et Saint-Roch. Reposant sur un soubassement appareillé en pierres rustiquées à bossages, elle est divisée en deux travées d'inégale longueur, qui correspondent à peu près à une travée du chœur. Si l'ancien dallage a subsisté, en surélévation de quarante centimètres environ par rapport à celui de la nef, la voûte, ainsi que la plupart des colonnettes qui la portaient ont disparu, et un plancher divise le vaisseau en deux étages de grange.

Malgré ces graves mutilations, il est possible de restituer les principales dispositions intérieures, qui présentent les caractères du début du XIII^e siècle. Ceux-ci apparaissent dans le style des chapiteaux à crochets qui couronnent les colonnettes, cerclées de bases à griffes sur plinthes carrées. Les moulures du tailloir se continuent sur le mur sous forme d'un cordon régnant à 3 m. 55 au-dessus du dallage de la chapelle. Ces six colonnettes, groupées par trois en deux faisceaux, aux angles nord-est et sud-est, sont les seuls vestiges des six supports qui soutenaient les deux croisées d'ogives, dont les nervures retombaient aux angles et sur deux groupes de colonnettes adossées aux murs latéraux entre les deux travées. La clef des arcs formerets disparus atteignait 6 m. 85 au-dessus du sol.

La chapelle Saint-Roch était éclairée par une fenêtre en tiers-point fortement ébrasée, percée dans le mur gouttereau de la première travée et par une autre baie, également en tiers-point, ouverte dans le mur du fond de la deuxième travée. Légèrement désaxée vers le nord, cette large baie est aujourd'hui murée, mais un sondage a permis de dégager les petites bases à griffes, analogues à celles des supports de la voûte, de deux colonnettes qui encadraient l'embrasure.

5. Chevet.

Du chevet, nous l'avons vu, il ne reste qu'un pan du mur méridional d'une longueur de 3 m. 60, entre deux supports de la voûte, disparu. Il est décoré d'une arcature composée de trois petites arcades légèrement brisées, dont les

arêtes abattues sont garnies de perles ainsi que les festons se découpant sur l'archivolte (pl. XIV). Ces arcs polylobés, qui rappellent ceux des faux-triforiums de Cluny et de La Charité, reposent aux extrémités sur des colonnettes couronnées de chapiteaux couverts de feuillage; les bases, coupées au ras du parement, ainsi que la tablette saillante de l'appui, sont formées de deux petits tores séparés par une gorge étroite, avec griffes aux angles. Les arcs retombent au milieu sur deux corbeaux; l'un figure une tête de bœuf, sur l'autre se profilent des fragments de crinière qui font penser à une tête de lion. Ces corbeaux paraissent rapportés et ont sans doute remplacé les deux colonnettes intermédiaires, supprimées lorsque, à une époque inconnue, on ouvrit une porte au bas de l'arcature. Cette baie rectangulaire existait dans les derniers temps de la collégiale, puisque son linteau porte encore trace de l'enduit qui recouvrait les murs de l'église, mais la taille de ce linteau, un peu différente de celle du parement, paraît accuser un percement tardif. D'ailleurs cette baie n'est pas percée exactement dans l'axe des arcades et aurait fait obstacle à la pose d'une des colonnettes intermédiaires dont J. Palet met en doute l'existence (1).

Sous l'arcade de gauche existait une petite niche rectangulaire, qui était déjà murée avant la démolition, puisque dissimulée encore sous l'enduit. Si, comme l'observe judicieusement l'auteur de la notice, « aucune trace de gonds ne permet de reconnaître là une armoire », n'est-il pas possible de voir à cet endroit, puisque nous sommes dans une travée du chevet, les traces d'une piscine? Cette niche, il est vrai, paraît inaccessible, se trouvant à plus de deux mètres au-dessus du sol du chœur, si l'on suppose que celui-ci était de niveau avec le dallage de la chapelle Saint-Roch. Mais on peut admettre que le sol du chœur était primitivement à un niveau sensiblement supérieur à celui de cette chapelle; il aurait été abaissé lors de la reconstruction contemporaine de celle-ci : hypothèse d'autant plus vraisemblable que l'arcature, présentant les caractères du XII^e^ siècle, décorait par conséquent le mur d'un chevet antérieur à la chapelle. D'ailleurs, remarque J. Palet, cette dernière n'avait aucune communication avec le chœur qui pouvait subsister aussi bien à un niveau différent. Il est un autre argument qui me paraît encore plus décisif que les rapports de niveau entre les différentes parties de l'édifice, c'est la place qu'occupe l'arcature dans les églises où le maître d'œuvre a utilisé ce parti pour orner les murs; or nous constatons, si nous laissons de côté l'hypothèse du faux-triforium, que c'est au niveau ou presque au niveau du sol que règnent les séries d'arcades aveugles.

Quoi qu'il en soit, cette arcature, surmontée d'un cordon allégé par un

(1) E. Chauliat a figuré, en restituant deux colonnes intermédiaires, cette arcature désignée à tort comme le faux-triforium de la nef (*Congrès archéologique de Moulins-Nevers*, 1913, p. 414).

cavet, ne paraît pas avoir été un motif isolé, mais devait faire partie d'un ensemble décoratif composé de séries d'arcades garnissant le mur sous les fenêtres, comme les stalles du chœur. Si elle a seule subsisté avec le parement sur lequel elle se profile, c'est sans doute à cause de l'utilité de ce pan de mur méridional.

Celui-ci est ajouré au sommet d'une grande baie moderne, qui utilise peut-être en partie les jambages d'une des grandes fenêtres du chevet, vraisemblablement contemporaines de la voûte construite au XVII^e siècle par l'évêque d'Auxerre, François de Dinteville.

La présence d'une élégante arcature dans cette partie de l'édifice fait présumer que le chevet de la collégiale Sainte-Eugénie était, suivant une règle générale, la partie la plus richement décorée et avive encore nos regrets de sa disparition.

6. Élévation extérieure.

Façade occidentale et façades latérales.

De la façade occidentale, seule a subsisté la partie du mur fermant le bas-côté méridional, avec deux contreforts. Malgré les dimensions relativement modestes de la collégiale Sainte-Eugénie, il semble que nous nous trouvons en présence d'une façade harmonique encadrée de deux clochers. Cette hypothèse a été suggérée à J. Palet par la présence d'une petite fenêtre en plein cintre ajourant le mur au niveau du premier étage d'une tour. L'existence de cette baie serait difficilement explicable si on écarte cette hypothèse de deux clochers de façade pour la remplacer par celle d'une façade avec une partie centrale, contre laquelle vient s'appuyer le rampant du toit des collatéraux.

D'autre part, à l'angle nord-ouest de l'emplacement de la collégiale, un des propriétaires actuels des vestiges de l'église, M. Desjobert, a relevé sous la chaussée de la rue les fondations polygonales d'une cage d'escalier qui était peut-être adossée, suivant un parti fréquemment adopté, au clocher nord. Est-ce celui-ci dont la démolition fut autorisée à l'époque de la Révolution par le Conseil du District de Clamecy, ou bien est-ce celui qui lui faisait pendant au sud? L'un des deux avait été détruit avant la Révolution, peut-être par l'incendie dont les traces sont encore visibles.

Quoi qu'il en soit, la façade était épaulée par trois contreforts : deux dans le prolongement des grandes arcades, l'autre à l'angle sud, la place du quatrième étant occupée par la tourelle d'escalier. Entre les contreforts du milieu s'ouvrait certainement un portail donnant accès à la nef centrale, où l'on descendait par plusieurs marches, car celle-ci était en contrebas de la rue. Était-ce le « magnifique portail que les pieux ouvriers du Moyen Age s'étaient plu à orner de la

figure de toutes les bêtes de l'Apocalypse (1) »? C'est l'hypothèse qui paraît d'abord la plus vraisemblable, car dans la plupart des églises le portail le plus richement décoré occupe le centre de la façade occidentale, mais à Sainte-Eugénie de Varzy, un autre portail s'ouvrait sur la troisième travée du bas-côté méridional et « il y a tout lieu de supposer », d'après J. Palet, « que ce portail était l'entrée principale de l'église ». Cette pensée lui a été suggérée par la description par dom Viole d'un parvis qui précédait la porte principale (2). Ce lieu vénéré, rapporte le religieux, était « long de dix toises sur deux de large (3) » et il renfermait un autel « au milieu proche la grande porte de l'église ». Si la première dimension peut correspondre à peu près à celle de la façade occidentale (présumée), la partie sud qui subsiste ne porte pas traces d'adossement. Par contre, cette longueur coïncide exactement avec la largeur des deuxième, troisième et dernière travées du bas-côté méridional, celle du milieu étant percée d'un portail, dont M. Desjobert a découvert les jambages moulurés et garnis de colonnettes avec des marches intérieures pour franchir la différence de niveau entre le collatéral et le sol extérieur.

L'entrée principale, placée sur le côté de l'église, n'est d'ailleurs pas une disposition exceptionnelle dans la région : à Saint-Germain de Rouy et à Saint-Sauveur de Nevers, le portail principal s'ouvre sur la deuxième travée du bas-côté méridional, et dans cette dernière église il est précédé d'un petit porche. A Sainte-Eugénie de Varzy, il était protégé par un parvis qui abritait un autel, deux statues de la patronne de l'église et une autre de sainte Colombe. Près des statues, nous apprennent d'anciens textes, « on remarquait, scellées dans la muraille, une chaîne d'esclave et dix menottes de captifs apportées là, sans doute, en ex-voto ».

De la façade latérale sud, il ne reste que le contrefort situé dans le prolongement de la façade occidentale, il est ceinturé de cordons allégés par des gorges qui permettent de le dater d'une reprise postérieure à la construction du mur de cette dernière ajourée, dans la partie qui subsiste, par deux petites baies en plein cintre reposant sur des cordons très endommagés (4).

Des contreforts qui épaulaient le mur gouttereau du collatéral nord, au droit des supports des doubleaux des voûtes d'arêtes, un seul a subsisté, entre la quatrième travée et la chapelle Saint-Roch. Un autre petit contrefort est resté à l'angle nord-est de cette chapelle, dont le mur de fond laisse voir l'ar-

(1) R. Lussier, *Varzy (Nièvre). Guide du touriste dans la ville, au Musée, dans les environs*, La Charité, s. d., p. 19.

(2) Bibl. Auxerre, ms. 156, p. 750.

(3) 19 m. 50 × 3 m. 90 environ.

(4) La fenêtre du bas est complètement murée, celle du sommet du pignon l'est à moitié.

chivolte en tiers-point de la grande fenêtre (aujourd'hui bouchée). Dans le mur gouttereau du bas-côté septentrional s'ouvrait une petite porte en face du portail sud.

De l'élévation extérieure du chevet, il ne reste pas de traces, sauf peut-être le soc en pierre baigné par le bassin Saint-Roch, qui pouvait appartenir à un arc-boutant, disparu comme celui qui épaulait la chapelle et s'appuyait sur la chaussée, enjambant le bassin Sainte-Eugénie.

7. Problèmes posés par les vestiges de la collégiale.

Un examen approfondi des vestiges de la collégiale Sainte-Eugénie de Varzy soulève nombre de problèmes intéressants, dont quelques-uns, dans l'état de nos connaissances, sont malheureusement insolubles : problèmes de dates, de structure, d'éclairage, d'influences. A quelle époque remontaient la nef, le chœur, la chapelle Saint-Nicolas? Comment expliquer la différence d'un demi-siècle et plus entre la construction de cette dernière et la mise en chantier de la nef? Pourquoi le chevet, qui dans la plupart des églises marque le début des travaux, est-il, ici, postérieur de quelques décades à la nef? Celle-ci présentait-elle l'ordonnance à un ou deux étages. Était-elle éclairée directement par une rangée de fenêtres hautes ou bien était-elle obscure? Comment était-elle couverte? La façade occidentale était-elle cantonnée de deux clochers ou simplement épaulée aux angles par des contreforts? Où se trouvait l'entrée principale précédée d'un parvis? Autant de questions auxquelles nous avons essayé, avec le concours de J. Palet, de répondre aussi exactement que possible. Dans certains cas nous avons dû nous en tenir à des hypothèses dont quelques-unes pourraient être vérifiées par l'ouverture d'un chantier de fouilles.

En attendant les précisions qu'elles pourraient nous apporter, cet essai de restitution de quelques parties de la collégiale Sainte-Eugénie nous a permis d'observer, à côté de dispositions très classiques de l'art roman bourguignon, comme les supports et les voûtes, des partis vraiment originaux, comme la décoration du soubassement du chevet par une arcature très élégante, la différence de niveau entre certaines parties de l'édifice et surtout le parvis qui protégeait le portail principal ouvert dans la façade latérale sud.

LIVRE QUATRIÈME

ÉGLISE A DEUX ÉTAGES ET A COLLATÉRAUX

CHAPITRE PREMIER

ÉGLISES A DEUX ÉTAGES ET A ÉCLAIRAGE DIRECT

1. Caractères généraux.

Malgré leurs dimensions plus modestes et la simplicité plus grande de leur élévation, malgré la sobriété et souvent la pauvreté de leur décor, les églises secondaires du Nivernais ne sont pas dépourvues d'intérêt. Elles présentent même, pour une étude de l'architecture religieuse de notre province, l'avantage d'avoir plus de couleur locale, étant l'œuvre d'artisans régionaux, alors que les grandes basiliques à tribunes ou à faux-triforium étaient bâties sur des plans exceptionnels par des maîtres d'œuvre au service des grands ordres monastiques, venus parfois d'une contrée lointaine. Plusieurs de ces églises secondaires, il est vrai, et parmi les plus belles, ont été, elles aussi, élevées pour des moines, étant, à l'origine, destinées à un prieuré; c'est le cas de la plupart des églises à trois nefs; mais, comme en Bourgogne et en Berry, elles sont fort peu nombreuses; sur les cent vingt sanctuaires environ remontant en totalité ou en partie à l'époque romane, que compte aujourd'hui le département de la Nièvre, une vingtaine en tout possède, ou possédait, une nef bordée de bas-côtés; cinq seulement étaient primitivement des églises paroissiales.

A quelle date approximative ont été construits ces édifices? Comment était couvert le vaisseau principal? était-il voûté d'un berceau ou de compartiments d'arêtes, ou bien était-il surmonté d'une simple charpente? Était-il éclairé directement par des fenêtres percées dans le mur gouttereau au-dessus des grandes arcades, ou bien était-il dépourvu de baies? Quelles affinités présentent la structure et la sculpture de ces monuments avec celles des sanctuaires des provinces voisines? Autant de questions auxquelles nous essaierons de répondre, malgré les difficultés résultant de la destruction partielle de ces églises et des importantes restaurations que les parties subsistantes ont subies.

Sur les six églises romanes à deux étages qui ont conservé la totalité ou une partie importante de leur nef, quatre sont éclairées directement : celles de Sémelay, de Saint-Pierre-le-Moûtier, de Rouy, de Saint-Verain. Bien que la nef de cette dernière soit couverte de croisées d'ogives, nous n'hésitons pas à la classer parmi les églises romanes, non seulement parce que le chœur, les

croisillons et les bas-côtés sont couverts de voûtes en berceau ou de compartiments d'arêtes, mais aussi parce que le vaisseau lui-même, dépourvu d'arcs-boutants, n'a pas la silhouette familière des édifices gothiques. Deux autres églises n'ont pas de fenêtres hautes : celles de Jailly et de Mars-sur-Allier. Grâce à quelques vestiges du monument ou à d'anciennes gravures, il est possible d'affirmer que les nefs de Notre-Dame-du-Pré à Donzy, de Saint-Martin de La Marche, de Saint-Sulpice, de Saint-Genest et Saint-Sauveur à Nevers étaient éclairées directement, alors que celles de Champvoux, de Saint-Laurent-l'Abbaye, de Saint-Révérien, de Saint-Agnan à Cosne, de Saint-Aré et Saint-Pierre à Decize étaient dépourvues de baies. Quant à la nef de Cervon, entièrement ou presque entièrement reconstruite, il est impossible, en l'absence de documents de toute nature, de se faire une idée exacte de son élévation; mais il est vraisemblable que celles de Corvol-l'Orgueilleux et de Metz-le-Comte, également très restaurées, étaient obscures, cette dernière, parce qu'elle faisait partie de l'ensemble constitué par le château féodal.

Des onze églises nivernaises à deux étages possédant des fenêtres hautes, huit appartenaient primitivement à un prieuré : celles de Sémelay, de Saint-Pierre-le-Moûtier, de Donzy-le-Pré, de Rouy, de Saint-Sulpice, de Lurcy-le-Bourg, de Saint-Verain et de Saint-Sauveur à Nevers. Saint-Genest, dans la même ville, dépendant de l'abbaye Notre-Dame, Saint-Aignan de Luthenay et Saint-Martin de La Marche étaient donc les deux seules églises vraiment paroissiales à l'origine.

Si les documents d'archives sont complètement muets sur les dates de construction des sanctuaires romans, ils nous fournissent des renseignements intéressants sur la fondation de certains prieurés, remontant le plus souvent à une époque très reculée et très éloignée de la mise en chantier des édifices que nous étudions.

Ainsi, la fondation du couvent de Saint-Sauveur est attribuée par l'historien des comtes de Nevers (1), à Charlemagne, dont une fille serait morte à Nevers et aurait été inhumée « in vestibulo Ecclesiæ Sancti Salvatoris », alors que l'église dont subsistent quelques vestiges, ne paraît guère antérieure au milieu du XII^e^ siècle. Elle avait été élevée, peut-être sur les substructions d'une basilique carolingienne, par les moines de Cluny, à qui l'évêque de Nevers, Hugues II, avait décidé, en 1045, de rattacher la « maison du Dieu Sauveur » tombée en pleine décadence (2). Elle demeura sous la dépendance de la célèbre abbaye jusqu'en l'année 1709, où, sur l'initiative de Mgr Bargedé, le prieuré

(1) R. de Lespinasse, *Le Nivernais et les comtes de Nevers*, Paris, 1909, t. I, p. 118-119.
(2) M^me^ J. Locquin, *L'Ancien prieuré Saint-Sauveur de Nevers*, extrait du *Bulletin de la Société académique du Nivernais*, 1941.

fut concédé par Dom Jean Marin, grand prieur de Cluny, aux Pères Jésuites, qui avaient reçu la direction du séminaire. Après avoir traversé sans grave dommage la Révolution, l'église s'écroula en partie en 1838, comme l'atteste le rapport rédigé en octobre par la commission nommée pour examiner l'état de cet édifice. Les experts reconnurent alors que la presque totalité de la partie non écroulée de l'église de Saint-Sauveur était menacée d'une ruine très prochaine, que la partie de la voûte qui subsistait encore était lézardée en plusieurs endroits et sur toute sa longueur, que les piliers qui supportaient cette partie de voûte étaient dégradés et déversés, même ceux qui étaient engagés dans les murs, « enfin qu'il n'y avait de solide que le seul mur derrière lequel avaient été construits des contreforts pour soutenir la poussée des terres (1) ». Finalement, malgré certains travaux de consolidation, l'église Saint-Sauveur disparut presque complètement en 1843.

De ce curieux édifice, sommairement décrit par P. Mérimée, qui le visita en 1834 (2), il ne reste plus, en effet, aujourd'hui que le portail méridional précédé du porche, l'un des piliers de la nef, quelques arcs et fenêtres conservés dans les murs refaits à l'époque moderne, le tympan du portail sud, quelques chapiteaux et toute une série de modillons réunis au musée de la Porte du Croux.

Non loin de Saint-Sauveur se dresse l'ancienne église Saint-Genest, gravement mutilée et transformée aujourd'hui en garage. Le profil des arcs, des bases des colonnes, ainsi que le style des chapiteaux, prouvent qu'elle ne remontait pas au-delà du XII^e^ siècle, mais elle a sans doute remplacé un sanctuaire beaucoup plus ancien, puisque c'est sous le vocable de saint Genest que fut d'abord placé le monastère de femmes fondé, sous les murs de la ville, en 624, par Théodulphe Babolène, abbé de Saint-Germain-des-Fossés. Nous avons confirmation de la charte de 843, relative à la fondation, par une autre charte accordée par Louis le Gros en 888, et dans laquelle l'antique monastère est ainsi désigné : *Abbatia S. Genezii et S. Mariae Dei Genitricis, in qua sancti=moniales femine Deo militent.* Et Guy Coquille, citant ce diplôme, ajoute : « Les deux églises de Notre-Dame et de Saint-Genis sont toutes proches l'une de l'autre et de même supériorité, toutes deux du corps de la dite abbaye, et les quatre curez de Saint-Genis sont les curés des dites religieuses, tenus à faire le service en l'église Notre-Dame pour elles, et en outre doivent le service pour les paroissiens en l'église Saint-Genis qui est parrochiale (3)... »

Saint-Genest présentait donc cette particularité d'être une église paroissiale tout en dépendant d'un monastère, et surtout d'être desservie par quatre

(1) Archives dép. de la Nièvre, série V, n° 306.
(2) P. Mérimée, *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, Paris, 1835, p. 5-9.
(3) Guy Coquille, *Les Œuvres de Maistre Guy Coquille*, Paris, 1665, t. I, p. 362.

prêtres « nourris du pain et du vin de l'abbaye ». L'architecture de cette église, nous le verrons, n'était pas moins curieuse, et il est fort regrettable qu'elle ait subi de nombreux remaniements et de graves mutilations. Le clocher a été démoli pendant la Révolution, comme celui de plusieurs autres églises de Nevers, et, depuis, l'abside et la plus grande partie de la nef ont été détruites.

Aussi reculée que celle de Saint-Sauveur et de Saint-Genest est la fondation du prieuré de Saint-Pierre-le-Moûtier, qui, si l'on en croit une tradition, remonterait au temps de Brunehaut. Cette reine, qui avait déjà fondé Saint-Martin d'Autun, aurait donné une partie des terres qu'elle possédait sur le territoire de la commune actuelle de Saint-Pierre, aux moines du célèbre couvent autunois, qui y établirent un prieuré. Mais c'est seulement au milieu du XII^e^ siècle que nous voyons figurer, dans une charte de Bernard de Saint-Saulge et dans une bulle d'Alexandre III, datée de 1164, le prieuré de Saint-Pierre, parmi les donations faites à l'abbaye de Saint-Martin. Dans ce dernier document, il est même fait mention expressément de l'église *ecclesiam de S. Petri monasterio...*, et c'est bien de l'église romane qu'il s'agit. Elle était achevée depuis peu de temps, car si les documents relatifs à sa construction font défaut, les caractères de l'architecture et le style des chapiteaux permettent de la dater approximativement du deuxième quart du XII^e^ siècle (1) et non du début du XIII^e^, comme pourrait le faire croire un texte de Nicolay, qui place en 1220 la construction du prieuré (2). C'est plutôt à une restauration que fait allusion ce texte, car, quelques années avant cette date, le bas-côté nord ainsi que la voûte de la nef furent partiellement ou entièrement détruits sans doute par un incendie, et reconstruits vraisemblablement dans le premier tiers du XIII^e^ siècle, comme l'indiquent les profils des arcs et les éléments décoratifs. D'autres remaniements furent opérés aux XV^e^, XVII^e^ et XIX^e^ siècles.

Beaucoup mieux conservée, l'église de Sémelay fut construite après 1150, longtemps après la fondation du prieuré, puisque celle-ci se situe entre l'année 999, où le monastère de Paray-le-Monial fut uni à Cluny et 1076, date de publication d'une bulle de Grégoire VII, confirmant à Hugues, abbé de Cluny, et à ses successeurs la possession de nombreuses abbayes, églises paroissiales, cha-

(1) C'est l'avis de M^lle^ Y. Pierre, qui a soutenu une thèse de l'École du Louvre sur l'*Église de Saint-Pierre-le-Moûtier*. Elle a bien voulu me confier son précieux manuscrit avec une magnifique collection de photographies. Qu'Elle veuille bien agréer mes sentiments de respectueuse gratitude.

(2) « Saint-Pierre-le-Moûtier est une petite ville et un chastel enceint de murailles et de fossés, ainsi nommée du nom du prieuré, lequel du temps et du règne du roi Philippe-Auguste, qui fut en l'an mil cent quatre-vins, fut par Archimbaud de Bourbon docté et amplifié et fait faire la grande église et les cloîtres et nommé le prieuré du nom de sainct Pierre, duquel la ville a prins le nom... » Nicolay, *Description générale du pays et domaine du Bourbonnais*.

pelles, et entre autres Sémelay, *ecclesiam in villa quae dicitur Simullai* (1). Après une courte période de prospérité correspondant à la construction du sanctuaire, le prieuré tomba en décadence et au début du xv^e^ siècle, les moines étaient remplacés par des prêtres séculiers.

L'entretien de l'église incombait dès lors au seigneur et aux paroissiens et, malgré l'ordonnance royale de 1695, obligeant les décimateurs et les paroissiens à réparer leurs églises, la nef menaçait ruine quelques années plus tard, comme en témoigne le procès-verbal de la visite faite en 1706 par l'évêque d'Autun, où il est noté qu'une partie écroulée de la voûte de la nef a été remplacée par un simple plancher. La même remarque est faite dans un rapport rédigé en 1729, à la suite d'une visite de l'édifice par un chanoine de la cathédrale; celui-ci, en effet, observait que le dernier tiers de la voûte du côté de la grande porte était tombé (2).

En 1781 ou 1782 la première travée de la nef s'écroula complètement, entraînant dans sa chute la façade occidentale. Malgré les vœux du conseil de fabrique et le concours promis par un généreux donateur, elle n'a jamais été reconstruite. On se contenta de plaquer devant la deuxième travée la façade sans caractère que nous voyons aujourd'hui. C'est sans doute en 1820, lors de la réfection des toits des collatéraux, dont on augmenta la pente pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie, que les fenêtres hautes furent masquées par les combles des bas-côtés. En dépit de cette mutilation et de ces restaurations malheureuses, l'église de Sémelay présente un grand intérêt, nous le verrons, aussi bien par ses dispositions architectoniques que par sa décoration.

Quelque peu antérieure à celle de Sémelay, l'église Notre-Dame de Donzy-le-Pré est en grande partie détruite. Elle appartenait à un prieuré clunisien fondé par Hervé, baron de Donzy, en 1109 (3); mais il est probable qu'avant cette date, il existait depuis fort longtemps une église, puisque les statuts de saint Chemair, évêque d'Auxerre vers 590, nous apprennent que la ville et une partie du faubourg de Donzy relevaient de cette paroisse de temps immémorial. Nous savons, d'autre part, qu'un couvent fondé depuis très longtemps aux abords de Donzy-le-Pré tomba vers 1030 entre les mains de Geoffroy I^er^, baron de Donzy. Mais l'évêque Hugues de Chalon le fit rendre à Saint-Germain d'Auxerre. Ce fut alors, d'après M. Nozet (4), que son titre d'abbaye fut changé

(1) *Bullarium sacri ordinis Cluniacensis*, Lyon, Julliéron, 1680, in-fol., p. 18, col. 2 à p. 19, col. 1.

(2) Archives dép. de Saône-et-Loire, série G, fonds nouveau de l'évêché d'Autun. Le colonel du Martray, *Sémelay, église, prieuré et paroisse*, Autun, 1917.

(3) C'est la date donnée par l'auteur de la *Notice des anciens monastères du diocèse d'Auxerre.*

(4) M. Nozet, *Donzy et le Donziais*, Cosne, 1928.

en celui de prieuré. Geoffroy II, également baron de Donzy, l'occupa de nouveau, mais Bosson, prieur de Saint-Germain d'Auxerre, et l'évêque Geoffroy de Champallement réussirent, grâce à l'intervention du roi Philippe Ier, à le faire rendre au légitime protecteur. La date de 1109 serait donc, non pas celle de la fondation, mais celle du rattachement à Cluny.

Quoi qu'il en soit, le prieuré, dont il est fait mention en 1119, dans une charte de Louis le Gros prenant sous sa protection l'abbaye de Cluny, et en 1155, dans la bulle d'Adrien IV rappelant celle d'Anastase IV, reçut de nombreuses donations de l'évêque d'Auxerre, Hugues de Montaigu, et connut alors une grande prospérité. Mais l'église eut beaucoup à souffrir, dès la fin du XIIe siècle, lors de la prise du château de Donzy par Louis VII et Guy, comte de Nevers, et, plus tard, lors des guerres qui ravagèrent le pays au XIVe siècle. En 1364, elle n'était pas réparée puisque à cette date, le pape Urbain V accordait des indulgences à ceux qui donneraient des secours pour sa restauration. Le prieuré ne fut pas non plus épargné lorsqu'en 1434 les troupes de Charles VII prirent et dévastèrent la ville, et en 1569, il fut presque entièrement ruiné par les protestants. Nous savons par D. Viole qu'à cette date le chœur de l'église n'était pas encore reconstruit. Mais, comme les grandes abbatiales de Cluny et de Jumièges, c'est sous la Restauration que l'église Notre-Dame-du-Pré, qui avait traversé sans trop de dommages la grande tourmente révolutionnaire, subit les plus graves mutilations. Elle fut en effet mise en vente par le conseil municipal pour se procurer des ressources et la plus grande partie fut démolie. De l'antique basilique, une des plus belles du Nivernais, il ne reste plus que les ruines des trois premières travées de la nef, la façade occidentale, et la tour qui vient d'être restaurée.

Comme Donzy-le-Pré, Saint-Verain dépendait, à l'origine, de Saint-Germain d'Auxerre. L'ancien prieuré, d'après Bourassé (1), doit sa fondation et son nom à un évêque de Cavaillon, dont les reliques y furent transportées à une époque que l'on ne saurait préciser. L'église, dont l'architecture austère a peut-être été influencée par le voisinage du monastère de Roches, filiation de Cîteaux, a été élevée dans les dernières années du XIIe et peut-être même terminée au début du XIIIe siècle. C'est un des édifices religieux les mieux conservés de la Nièvre, et les remaniements des murs des bas-côtés et du chevet plat n'ont pas sensiblement altéré son style. Celui-ci, malgré les croisées d'ogives qui couvrent la nef, présente, nous le verrons, les caractères du roman aussi bien dans les dispositions architecturales que dans les motifs décoratifs.

Alors que Saint-Verain et Donzy faisaient partie du diocèse d'Auxerre, la

(1) Abbé Bourassé, *Esquisse archéologique des principales églises du diocèse de Nevers*, Nevers, 1844, p. 79.

paroisse de Rouy, mentionnée dès le VII^e siècle, relevait du diocèse de Nevers. L'église aurait été construite, si l'on en croit les auteurs de l'*Album du Nivernais* (1), par saint Germain, évêque de Paris, qui possédait en grande partie *Rotegiacum*, et, à sa mort, elle aurait été placée sous son patronage. Il s'agit évidemment là d'un sanctuaire primitif, car l'église actuelle est celle d'un prieuré qui dépendait de La Charité; c'est ce qui explique son importance et sa richesse artistique.

Élevée dans la seconde moitié du XII^e siècle, elle est assez bien conservée malgré la détérioration causée par la foudre qui tomba sur le clocher en 1714 (2), malgré des restaurations malheureuses, dont la plus importante fut entreprise en 1861, comme l'indiquent une inscription gravée à l'extérieur du transept et le *Rapport de l'architecte du département de la Nièvre sur les travaux qu'il propose de faire exécuter à l'église de Rouy* (3). Des travaux récents ont permis de découvrir, sous d'épais enduits de plâtre, un morceau important d'une fresque et de remettre à nu l'appareil des absidioles.

L'église de Lurcy-le-Bourg, dédiée aux saints Gervais et Protais, est l'église d'un ancien prieuré bénédictin. Bâtie dans la première moitié du XII^e siècle, elle a été en partie reconstruite à la fin du XV^e, et a subi, au cours du XIX^e, d'importantes restaurations, parmi lesquelles la démolition d'un gros mur entre nef et transept, remplacé, en 1866, par trois arcades, la réfection de supports, de contreforts, d'arcs, le remplissage d'arcades, la construction de fausses voûtes en briques. De nouvelles réparations étaient entreprises au clocher, cette fois, après l'incendie allumé par la foudre en 1887 (4).

Saint-Sulpice était également un prieuré-cure, fondé dans la première moitié du XI^e siècle, qui avait été cédé à La Charité par Hugues, vicomte de Nevers. Il est fait mention en 1255 de la *Parrochia Sancti-Sulpicii* (5), en 1287 de *Sanctus-Sulpicius* (6), et en 1347 de *Sanctus-Sulpicius-Castrum* (7). De l'ancienne église prieurale élevée à la fin du XII^e siècle il ne reste plus aujourd'hui que le transept surmonté d'une tour centrale, devenue tour de façade, car lors de la reconstruction presque complète de l'édifice, dans les dernières années du XIX^e siècle, la nef a été bâtie à l'est du transept, sur l'emplacement de l'ancien chevet. L'ancienne nef n'avait plus qu'un seul bas-côté, le collatéral sud ayant disparu depuis longtemps.

---

(1) Morellet, Barat et Bussière, *Album du Nivernais*, Nevers, 1840, p. 205.
(2) A. Sautereau, *Tintury*, p. 252.
(3) Archives dép., série V.
(4) Archives de la Nièvre, série V, 158.
(5) Archives de la Nièvre.
(6) Registres de l'évêché de Nevers.
(7) Archives des Bordes.

Alors que toutes ces églises à deux étages éclairées directement, relevaient primitivement d'une abbaye, Saint-Aignan de Luthenay et Saint-Martin de La Marche étaient dès l'origine des églises paroissiales, mais elles étaient dans la dépendance plus ou moins étroite du château voisin (1).

Bâtie dans la première moitié du XII^e siècle, l'église de Luthenay menaçait ruine au début du XIX^e et en 1829, l'architecte départemental décide de démolir les bas-côtés dont « les murs sont en ruines et non susceptibles d'être réparés (2) ». Malgré les travaux effectués à cette date, en raison de la surface restreinte de l'édifice, résultant de la suppression des collatéraux, l'architecte Lutz proposait, dans un rapport établi en 1876, la démolition de l'ancienne église, dépourvue, à ses yeux, de tout intérêt artistique, invoquant que « l'administration municipale était plus soucieuse d'avoir une construction durable que de dépenser ses fonds pour la restauration de quelques pierres qui ne lui feraient point grand honneur ». Il envisageait de bâtir une église toute neuve sur un nouvel emplacement. Fort heureusement, M. Lutz ne réussit pas à convaincre M. Ruprich-Robert, « qui s'obstinait à demander la restauration de l'église en question ». Grâce à cette obstination de l'Inspecteur des Monuments historiques, la paroisse de Luthenay a conservé sa vieille église qui, malgré la réfection de la nef et la restauration du chevet, a une autre valeur artistique que « l'église salubre et suffisante pour contenir les fidèles » que rêvait de bâtir l'architecte départemental.

Bâtie, dans les premières années du XI^e siècle, d'après R. de Soultrait, près d'une motte, qui, selon toute apparence, portait le donjon du château, l'église de La Marche était en ruines à l'époque révolutionnaire, et le maire de la commune écrivait au sous-préfet de Cosne en frimaire an IX pour lui demander « la démolition des ruines prêtes à s'écrouler sur les maisons situées au-dessous ». Sa requête ne fut sans doute pas entendue, car une partie de la nef, l'abside et une absidiole étaient encore debout en 1834 et 1836, lors des visites que firent à La Marche MM. Grasset, P. Mérimée et Didron.

L'attention de ces archéologues fut surtout attirée par la facture grossière des chapiteaux qui amena le premier à penser que l'église « remonte au X^e siècle, si toutefois elle n'est pas plus ancienne », tandis que le dernier avait « de la répugnance à la faire remonter au-delà de 1100 ». Un autre détail de construction a également retenu leur attention : c'est un fragment de mur saillant à l'ouest, qui a conduit P. Mérimée à croire à l'existence d'une abside occidentale. Nous allons voir ce qu'il faut penser de cette opinion en comparant les plans des églises à deux étages ayant des fenêtres hautes.

(1 Le château de Rozemont à Luthenay, de La Maison-Fort à La Marche.
(2) Archives de la Nièvre, série V, 159 et 160.

2. Le plan.

Le plan de ces édifices offre de nombreuses variantes : celui de Saint-Sauveur à Nevers, avec ses trois nefs terminées à l'est par une abside encadrée de deux absidioles, rappelle les dispositions des anciennes basiliques, mais avec certaines particularités (fig. 12). Un petit porche, en effet, précède la porte qui s'ouvre sur le bas-côté méridional, et une galerie à arcatures, peut-être destinée à conduire les moines de l'intérieur du couvent au chœur, double le collatéral. Faut-il voir une analogie entre cette galerie et celle qui existe dans certaines églises espagnoles? C'est la question que pose Mme Jean Locquin dans son article sur l'*Ancien Prieuré Saint-Sauveur de Nevers* (1), se référant à ce passage de l'*Art d'Occident :* « Certaines églises mozarabes, comme San Miguel d'Escalada, ont une élégante galerie latérale que l'on a prise parfois pour l'amorce ou le vestige d'un cloître et qui évoque un liwan de mosquée (2)... »

Autant que l'on peut en juger, après de nombreux remaniements et mutilations, Saint-Genest avait la forme de croix grecque (fig. 13), très fréquemment adoptée par les architectes des églises orientales, mais tout à fait exceptionnelle en Occident, comme le plan à deux absides opposées que des Inspecteurs des Monuments historiques du XIXe siècle ont cru reconnaître à La Marche (fig. 14).

En effet, malgré ses modestes dimensions, le plan de cette dernière église a retenu longuement l'attention des archéologues. La présence d'un petit massif de maçonnerie à l'ouest de la nef a conduit MM. Mérimée et Grasset à penser que le « plan de l'église était celui d'une basilique terminée à l'orient et à l'occident par trois absides opposées (3) ». Ces dispositions des grandes abbatiales carolingiennes de Centula, de Saint-Gall, de Fulda, se rencontrent dans quelques édifices d'Allemagne, ainsi qu'à Verdun et Besançon et exceptionnellement dans le Centre à la cathédrale de Nevers. Est-ce l'influence de la grande basilique romane voisine qui a décidé le maître d'œuvre de La Marche à adopter ce parti tout à fait exceptionnel pour une modeste église rurale? Quoi qu'il en soit, cette hypothèse de deux chevets opposés, émise par M. Grasset, qui s'appuie sur un fragment de mur saillant à l'ouest, paraît plus vraisemblable que la suggestion de MM. Didron et Hurbain, qui sont tentés de voir dans ce pan de mur le vestige d'une « sorte de porche ouvert, tel qu'il en existe encore aujourd'hui à la façade de quelques églises rurales (4) ».

---

(1) Mme Jean Locquin, *L'Ancien prieuré Saint-Sauveur de Nevers*, extrait du *Bulletin de la Société académique du Nivernais*, 1941.

(2) H. Focillon, *op. cit.*, p. 26.

(3) Grasset, *Historique de l'ancienne église de La Marche en Nivernais.*

(4) M. Hurbain, *Contribution à l'histoire de La Marche*, Nevers, 1928.

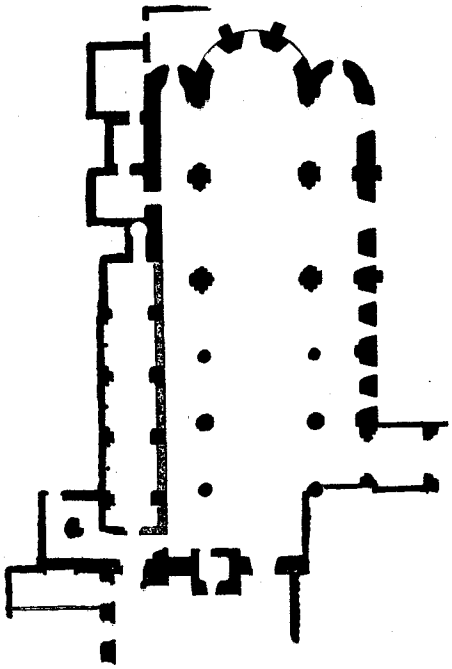

Fig. 12. — Saint-Sauveur de Nevers. Plan.

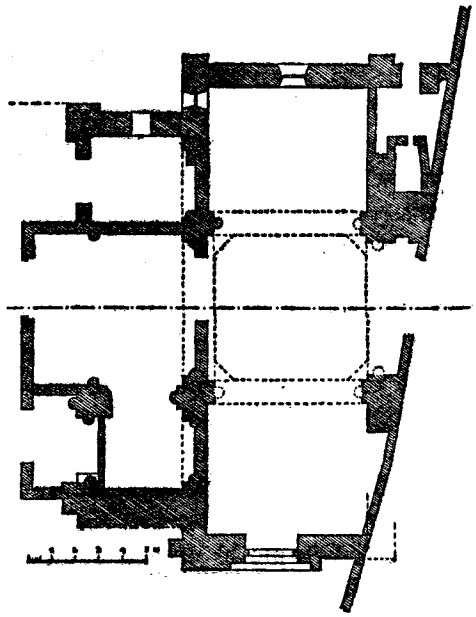

Fig. 13. — Saint-Genest de Nevers. Plan.

Le plan de la petite église, relevé par l'inspecteur des Monuments historiques de la Nièvre sur les vestiges de la partie orientale ainsi que sur les fondations de la partie occidentale, fait apparaître une légère différence de largeur entre les absidioles situées au levant et celles situées au couchant; alors que les premières mesurent 2 m. 33 dans œuvre, les secondes ne dépassent guère 1 m. 65. Cette différence s'expliquerait, d'après Grasset, par la dimension de l'abside occidentale qui atteignait 6 mètres alors que la largeur de l'abside orientale n'excédait pas 4 m. 65. D'autre part, « les petites absides à l'orient devaient contenir des autels, tandis que n'officiant pas dans celles occidentales et l'une d'elles devant être destinée aux fonts baptismaux, elles n'avaient pas besoin d'un espace aussi large ». La longueur totale de l'édifice ne dépassait pas 13 m. 50 dans œuvre et la largeur était d'environ 9 m. 30. Il est curieux de constater que, suivant le parti généralement adopté par les maîtres d'œuvre, la largeur de la nef centrale (4 m. 65) est égale à celle des deux collatéraux (4 m. 66).

On est naturellement porté à expliquer les curieuses dispositions du plan de cette petite église, qui était montée sur crypte, par le caractère seigneurial qu'elle devait avoir plus ou moins à l'origine.

Plus classique est le plan de l'église de Sémelay, qui comprenait primitivement une nef de quatre travées, bordée de collatéraux, un transept sur lequel s'ouvrent deux absidioles et un chœur terminé par une abside (fig. 15). Les croisillons font encore une légère saillie à l'extérieur. Mais à Saint-Verain, à Saint-Sulpice et à Saint-Pierre-le-Moûtier, la croisée est seulement marquée par une différence dans l'élévation des voûtes. Faut-il attribuer à une influence de l'école bourguignonne les dimensions réduites ou même l'absence du transept que nous constaterons dans plusieurs autres églises nivernaises? C'est assez vraisemblable, car, dans les édifices romans de Bourgogne, le transept est généralement peu saillant et n'est parfois apparent que dans la hauteur et la contexture des voûtes.

On serait également tenté d'attribuer à une influence de la même école la forme carrée du chœur de ces trois églises, qui se retrouve dans une vingtaine de sanctuaires du diocèse de Nevers, car « au nord de la Bourgogne, remarque L. Hautecœur, le chevet est souvent plat (1) ». Mais il y a lieu de se demander si, à Saint-Pierre (fig. 16), la forme actuelle est originelle. Le chœur montre, en effet, dans le prolongement des murs latéraux, des amorces de contreforts prises dans les murs des sacristies modernes, et qui étaient peut-être, d'après Mlle Pierre, le départ d'un chevet en hémicycle. D'autre part, la crypte qui existait sous le chœur, et qui a été comblée à la fin du XIXe siècle, se terminait par un rond-point, et il est vraisemblable qu'il en était de même à l'étage supérieur. Le mur terminal actuel, sans caractère, serait donc dû à un remaniement ultérieur, consécutif à la destruction du chevet primitif. Quant aux chapelles orientées, étaient-elles rectangulaires à l'origine, comme elles le sont aujourd'hui? Il est difficile de le savoir, en raison des nombreuses restaurations qu'a subies le monument. Cette forme est très rare dans les constructions bénédictines, et les traces d'un arc que de récents travaux ont dégagé des badigeons, ne suffit pas à me convaincre; il me paraît, en effet, bien grand pour être celui d'une fenêtre du chevet.

Le plan de la nef est déconcertant au premier abord; non seulement le nombre des travées n'est pas le même des deux côtés (quatre au nord, six au sud), mais les piles méridionales ne sont pas en face des piles de l'autre côté, et les quatre travées gothiques du collatéral nord s'étendent du transept à la façade occidentale, tandis que les six travées romanes du collatéral sud s'arrêtent au contrefort intérieur qui soutient la tribune. Comment expliquer ces anomalies? C'est ce que nous essaierons de faire en étudiant l'élévation de la nef.

Quant au chevet plat de Saint-Verain (fig. 17), flanqué de deux chapelles carrées, sa forme s'explique peut-être par le voisinage du monastère de Roches, filiation de Cîteaux. Nous savons en effet que cette forme est fréquemment

(1) L. Hautecœur, *La Bourgogne, l'architecture*, Paris, 1929, p. IX.

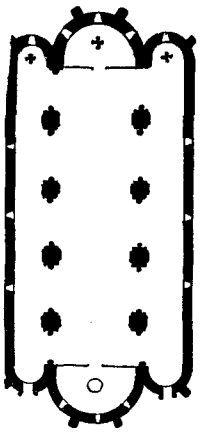

Fig. 14. — Église de La Marche. Plan.

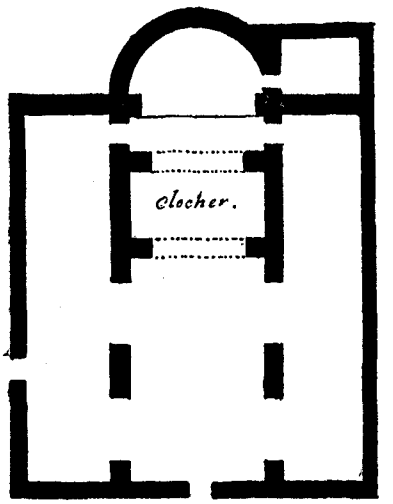

Fig. 19. — Église de Luthenay. Plan.

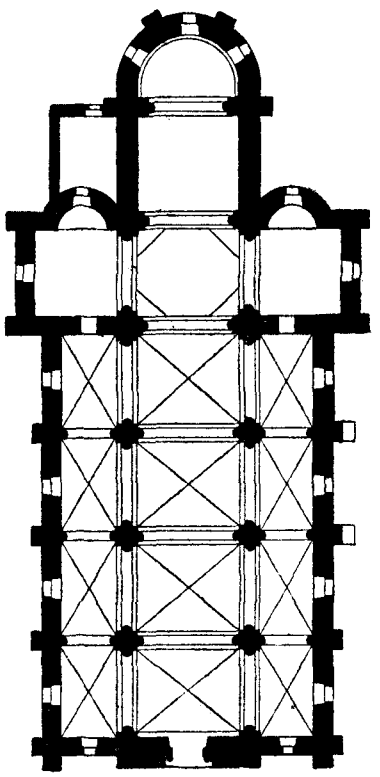

Fig. 15. — Église de Semclay, Plan.

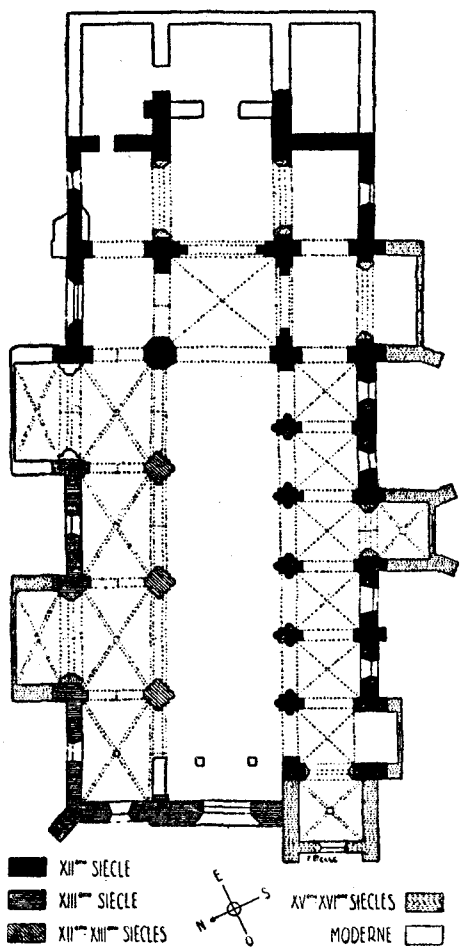

Fig. 16. — Église de Saint-Pierre-le-Moûtier, Plan.

adoptée par les disciples de saint Bernard, et que Saint-Verain relevait de Saint-Germain d'Auxerre, qui ne dépendait pas de Cluny. Les chapelles s'ouvrent sur le transept non saillant, précédé d'une nef de trois travées, bordée de collatéraux.

Les restaurations qu'a subies Saint-Germain de Rouy ne semblent pas avoir altéré sensiblement les dispositions du plan primitif, qui comprenait une

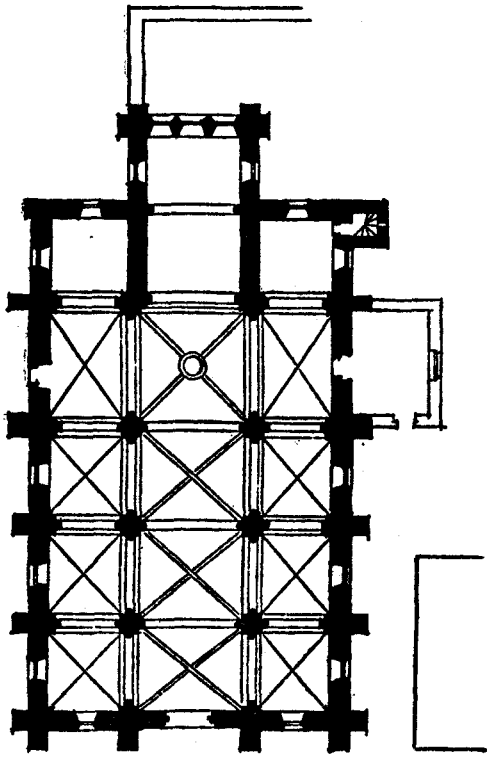

FIG. 17. — Église de Saint-Verain. Plan.

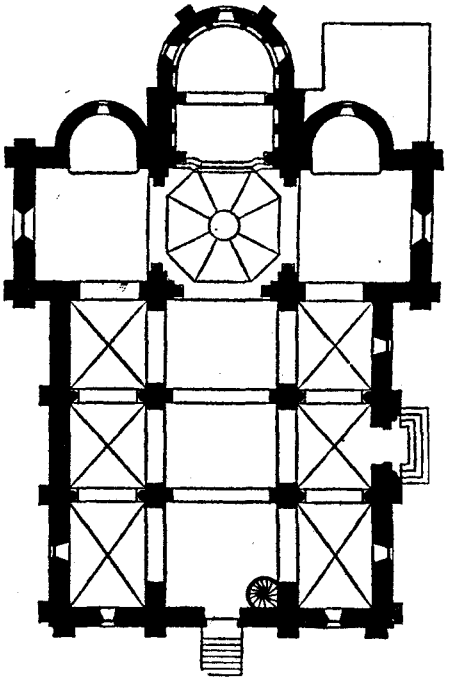

FIG. 18. — Église de Rouy. Plan.

abside encadrée de deux absidioles, un transept peu débordant et une nef de trois travées bordée de bas-côtés (fig. 18). Ceux-ci, en effet, paraissent bien remonter à l'origine, malgré les restaurations qu'ils ont subies, surtout au nord, et qui ont pu faire croire à R. de Soultrait qu'ils avaient été ajoutés par la suite (1). La principale particularité du plan de cette église, c'est la longueur

(1) R. de Soultrait, *Répertoire archéologique du département de la Nièvre*, Nevers, 1875, p. 204.

de la dernière travée qui atteint 4 m. 80, alors que celle des deux autres ne dépasse pas 4 m. 50 et 4 mètres.

Notre-Dame de Donzy-le-Pré présentait les mêmes dispositions : une nef bordée de collatéraux, une abside entourée d'absidioles, probablement un transept, mais les proportions étaient plus vastes. L'église s'étendait jusqu'au milieu du cimetière actuel, où on pouvait encore voir, au milieu du siècle dernier, la crypte située, à l'origine, sous le sanctuaire. D'autre part, la façade occidentale était encadrée de deux tours, suivant le parti souvent adopté par les maîtres d'œuvre des grandes basiliques.

De proportions beaucoup plus modestes est le plan de l'ancienne prieurale de Lurcy-le-Bourg; les anomalies qu'il présente sont dues aux restaurations du XVI^e siècle. C'est à cette époque que l'abside primitive, en hémicycle comme les absidioles, fut remplacée par un chevet polygonal, et que fut sans doute construit le mur de deux mètres d'épaisseur qui séparait la nef du transept (1). Avec ses deux travées droites, bordées de collatéraux s'arrêtant à la naissance de l'abside, le chevet de Lurcy rappelle celui des abbatiales bénédictines.

Comme celle de Lurcy, la nef de l'église paroissiale de Luthenay (fig. 19) est aujourd'hui dépourvue de bas-côtés, mais c'est parce que, nous l'avons vu, l'architecte du XIX^e siècle n'a pas respecté les dispositions du maître d'œuvre du XII^e; Saint-Aignan de Luthenay comprenait, à l'origine, une nef bordée de collatéraux terminés par des absidioles encadrant une abside en hémicycle précédée d'un chœur surmonté d'une tour centrale.

Telles sont les variantes que présente le plan des églises nivernaises à deux étages, éclairées directement. A côté de dispositions tout à fait classiques, nous avons relevé quelques anomalies assez difficiles à expliquer.

3. Ordonnance intérieure de la nef.

Si le plan de ces édifices religieux du Nivernais et leurs dimensions offrent des différences sensibles, l'élévation de la nef présente partout deux étages : les grandes arcades et une rangée de fenêtres hautes. Ces dernières ont été conservées à Saint-Verain; elles ont été bouchées à Sémelay et à Saint-Pierre-le-Moûtier; à Donzy, à La Marche, à Saint-Sauveur et Saint-Genest de Nevers, il n'en reste plus ou presque plus de traces, mais un examen attentif des vestiges du monument ou des gravures anciennes permet d'affirmer que les nefs de ces églises étaient éclairées directement.

(1) Ce mur fut démoli en 1866 et remplacé par trois arcades.

Grandes arcades et supports.

Les grandes arcades sont formées partout de deux rouleaux non moulurés, sauf à Rouy et à Luthenay, où elles ne comportent qu'une rangée de claveaux aux arêtes vives. A Saint-Sauveur de Nevers, à La Marche, à Lurcy-le-Bourg, elles étaient toutes en plein cintre; à Saint-Pierre-le-Moûtier, le cintre est très surhaussé au sud et légèrement brisé au nord. A Sémelay, celles de la première

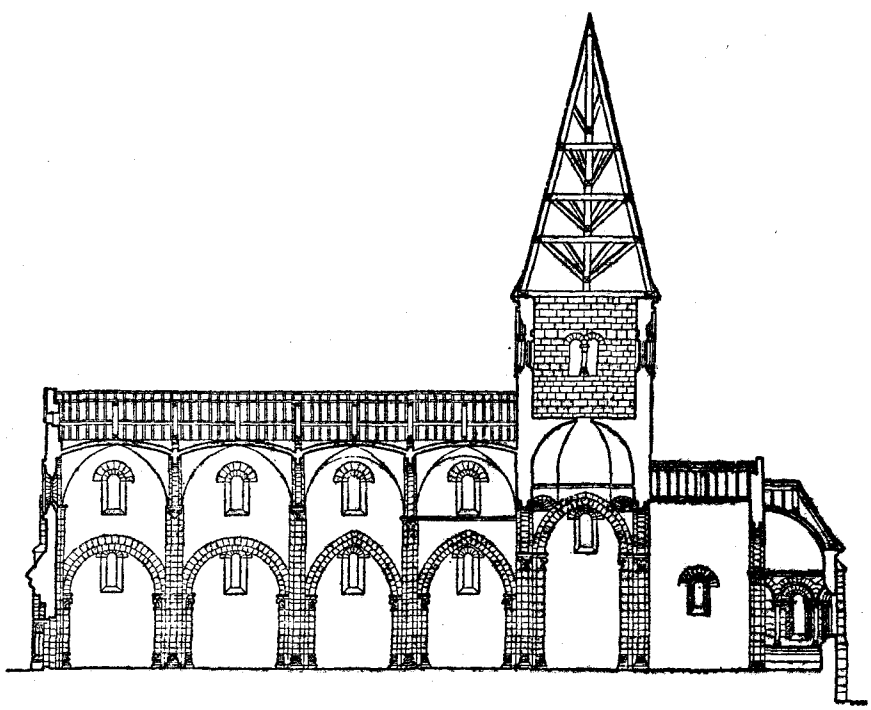

FIG. 20. — Église de Sémelay, Coupe longitudinale (intérieur).

travée actuelle sont en plein cintre, et les suivantes en tiers-point (fig. 20), alors qu'à Donzy ce sont celles des deux premières travées qui présentent cette forme, les autres étant en plein cintre. Cette anomalie est plus facile à expliquer dans cette dernière église, dont l'avant-nef est sensiblement postérieure à l'autre partie du vaisseau, que dans la première, où l'on s'attendrait plutôt à trouver l'arc brisé près de la façade. Il faut croire que, contrairement à l'habitude, la nef de Sémelay fut commencée par l'ouest. Les grandes arcades de Saint-Genest à Nevers, de Saint-Germain à Rouy et de Saint-Verain sont toutes en tiers-

point. Celles de Luthenay (murées lors de la suppression des bas-côtés) étaient en cintre légèrement brisé.

La variété que nous avons rencontrée dans la forme des arcs réapparaît dans celle des supports. Ainsi le massif carré adopté par les constructeurs de quatre églises est cantonné d'un pilastre du côté de la nef et d'une colonne engagée du côté des collatéraux à Rouy, de deux demi-colonnes sur les faces latérales à La Marche, de quatre colonnes engagées à Notre-Dame de Donzy-le-Pré, de trois demi-colonnes et d'un pilastre à Saint-Pierre-le-Moûtier; au nord de la nef de cette dernière église, les colonnes et le pilastre s'appuient à un dosseret. Les piles de Saint-Genest sont rectangulaires alors que celles de Saint-Verain et de Sémelay sont cruciformes; elles sont toutes cantonnées de quatre colonnes engagées correspondant au rouleau inférieur des grandes arcades, au doubleau de la voûte du grand vaisseau et des bas-côtés, sauf à Sémelay, où il n'y a pas de demi-colonne du côté du collatéral. A Luthenay, comme à Saint-Sulpice, les arcades retombaient sur des massifs rectangulaires et à Lurcy-le-Bourg sur des piles cantonnées de colonnes. C'étaient les supports de Saint-Sauveur de Nevers qui présentaient la disposition la plus originale. C'étaient de grosses colonnes appareillées, comme à Tournus et à Mars-sur-Allier, mais celles qui séparaient la deuxième de la troisième travée étaient flanquées de deux petits fûts, créant ainsi une sorte d'alternance dont nous n'avons pas d'autre exemple dans les églises nivernaises; d'autre part, les tailloirs de ces colonnes portaient de courts pilastres destinés à soutenir les petites colonnettes qui recevaient la retombée des doubleaux de la voûte (1). Les fûts trapus de l'ancienne église prieurale reposaient sur des socles carrés par l'intermédiaire d'une base formée d'un glacis au-dessus d'un bandeau. A Rouy, à Saint-Pierre-le-Moûtier, à Donzy-le-Pré, à Saint-Genest de Nevers, à Saint-Verain, les bases des colonnes engagées sont formées de deux tores séparés par une scotie; partout, sauf à Rouy, celui du dessus est dégagé par un grain d'orge et celui du bas, plus ou moins aplati, est parfois rattaché au socle par une griffe. C'est ce même profil classique, mais avec un tore supérieur aminci et une gorge peu profonde, que nous retrouvons à Sémelay, mais les bases de cette église, de beaucoup les plus intéressantes, présentent une grande richesse et une grande variété. A côté de quatre tores superposés, on aperçoit des bandeaux plus ou moins larges, ornés de chevrons, de cannelures, de godrons, de torsades, d'entrelacs, de rinceaux de feuillage, de cordons de rosaces épanouies. A côté de palmettes, et autres feuillages stylisés, on remarque dans la troisième travée deux animaux fantastiques (chimères?) renversés sur le dos, la tête retournée vers la queue.

(1) Une seule colonne se dresse encore sur l'emplacement de l'ancienne église, mais cette disposition originale apparaît nettement sur une coupe de l'édifice, établie par l'architecte Paillard.

Les caractères bourguignons de la décoration des bases apparaissent aussi dans la sculpture des chapiteaux de cette église de Sémelay, qui offrent, nous le verrons, un grand intérêt, comme ceux de Saint-Sauveur de Nevers, pour l'étude des sources d'inspiration. Quelques-uns, plus ou moins directement inspirés du type corinthien, sont ornés d'une ou deux rangées de palmettes surmontées de longues feuilles s'enroulant en volutes sous les angles du tailloir. Tantôt les feuillages, disposés en éventail pour simuler les caulicoles, sont retenus à leur base par une bague ou un lien perlé, tantôt les tiges entrecroisées dessinent des entrelacs plus ou moins compliqués; sur une corbeille, elles forment un losange encadrant une rosace, sur une autre elles s'épanouissent en palmettes sous le tailloir. Plus loin, on aperçoit des ornements en forme de gousse ou de fer à cheval, auxquels sont rattachés des fruits oblongs ou des cœurs allongés.

Des tiges terminées par des feuilles lancéolées sont entrelacées au-dessous de têtes humaines, portées ou non par des bustes renversés dans toutes les positions. Ailleurs des masques d'animaux dévorent des lianes ou des feuillages; un palmier, dont les feuilles s'épanouissent en éventail, voisine avec un personnage accroupi sous l'angle du tailloir et un homme de profil égyptien levant les bras, sur la face de la corbeille. Deux oiseaux de proie, les ailes à demi ouvertes et les têtes affrontées, sont perchés sur l'astragale d'un chapiteau de la deuxième travée, alors que deux aigles, dont l'un tient dans ses serres un serpent et l'autre dévore la queue du même reptile, sont adossés sur une autre corbeille (1).

Quelques chapiteaux historiés de la nef de Sémelay sont consacrés aux méfaits du démon. Celui-ci est figuré sous les traits d'un personnage avec des griffes aux pieds. Il offre un fruit à une femme complètement nue, dont la poitrine est rongée par un serpent, tandis que d'autres reptiles s'enroulent autour de la partie inférieure du corps. En face de cette composition, Satan reparaît avec un buste d'homme terminé par une queue de dragon; il enfonce ses griffes dans la tête d'un autre diable, qui, à son tour, pose son pied fourchu sur un masque humain. Nous retrouvons encore l'esprit malin sous l'image de serpents qui rongent les seins d'une femme impudique, d'animaux féroces saisissant par le ventre un homme et une femme étendus à terre côte à côte.

Les tailloirs sont formés d'un bandeau et d'un ou deux cavets séparés par une baguette. Le cavet est parfois orné de palmettes et, exceptionnellement, d'un rinceau, sculptés suivant un procédé employé pour la décoration de certains tailloirs de Saint-Pierre-le-Moûtier. Ceux-ci sont, en effet, garnis de motifs d'un très faible relief, rappelant la gravure, dans le genre des ornements de la

(1) Cet ancien chapiteau sert aujourd'hui de support à un bénitier près du portail de l'église.

période carolingienne : billettes, coquilles, palmettes, entrelacs, petites arcades. Quelques abaques des piles méridionales de Saint-Pierre sont taillés en biseau et complètement nus; ceux des piles nord sont composés d'un filet et d'une doucine : profil très fréquent dans les monuments du Nivernais et de la Bourgogne. L'influence de la grande province voisine se fait également sentir dans la décoration des chapiteaux, d'une facture large et habile, et parfaitement adaptés à leur destination et à leur position au sommet des colonnes hautes qui correspondent aux doubleaux de la maîtresse voûte, ou à celui des colonnes engagées sous le rouleau inférieur des grandes arcades.

Les plus nombreux de ces chapiteaux sont couverts de feuilles et dérivent du type corinthien. Au-dessus de l'astragale, en forme de tore aplati, une ou deux rangées de feuilles d'acanthe à pointes légèrement recourbées entourent la corbeille, dont la partie supérieure est garnie de feuilles espacées ou de palmettes et de larges tiges s'enroulant en volutes sous les angles du tailloir; au centre s'épanouit une rosace, parfois directement inspirée des soleils ou des marguerites. L'un des chapiteaux, sans doute endommagé lors de l'écroulement de la partie nord de la nef, a sa partie inférieure actuellement formée par un bloc dégrossi, auquel on a conservé une épaisseur suffisante pour pouvoir sculpter la collerette de feuilles qui lui manque. Sur deux des corbeilles, la rosace disparaît pour faire place à une tête de monstre aux petites oreilles pointues, dont la gueule laisse échapper un rinceau de feuillage, et les volutes d'angle s'écartent pour encadrer des têtes de proportions assez lourdes. Sur une troisième, l'ornemaniste a supprimé le rinceau qui sort de la gueule du monstre et a remplacé les volutes par de petits personnages inclinés, les mains aux genoux, dans une attitude qui traduit l'effort d'une manière assez réaliste.

Sur le chapiteau de la colonne engagée sous le rouleau inférieur de la première arcade méridionale, de petits lions assis sont logés entre une collerette de palmettes et les feuilles recourbées sous les volutes. Leurs têtes sont accolées, aux angles, à celles d'autres lions placés sur le côté, et de leurs gueules sortent des tiges entrelacées. La collerette de palmettes d'une autre corbeille sert de point d'appui à des griffons, aux serres énormes et aux queues entrelacées, qui soutiennent de leurs têtes les angles du tailloir.

Au sommet d'une colonne montante, deux chouettes perchées sur de grosses volutes apparaissent aux angles de la corbeille entre des palmettes recourbées sur la face et les côtés. Ailleurs, ce sont des aigles aux ailes éployées, de proportions moins heureuses que les chouettes, qui se dressent sous les angles du tailloir.

A côté de ces corbeilles ornées de feuillages stylisés et d'animaux, on trouve dans la nef de Saint-Pierre-le-Moûtier quelques chapiteaux historiés. On peut distinguer dans la partie haute de la nef, grâce aux dimensions assez grandes

des personnages, un roi assis entre deux hommes, l'un barbu et coiffé de mèches, l'autre imberbe et coiffé de bouclettes rondes. Couronne en tête, ce roi tient dans la main droite un sceptre terminé par une boule et une tête de lion. L'attention est encore attirée, à ce même niveau, par deux hommes brandissant des boules volumineuses au-dessus de leur tête, et s'apprêtant à les lancer sur un monstre, sorte de gros serpent, dont le corps se termine sous le tailloir par une queue de poisson. Cette même scène est représentée sur deux corbeilles, l'une au midi, l'autre au nord, mais, sur cette dernière, les personnages sont gauches et les éléments décoratifs fournis par les replis du monstre n'ont pas été utilisés avec habileté; ce n'est visiblement qu'une copie assez malheureuse de la première.

Les chapiteaux des colonnes adossées sur les faces latérales représentent des scènes de jonglerie. A côté d'un groupe formé d'une femme nue, d'un homme nu et d'un homme vêtu, un joueur de cithare est assis sur un tabouret aux pieds en X, pendant qu'un de ses compagnons s'avance vers lui, portant un objet difficile à identifier, et le montreur d'un ours dressé sur ses pattes se tient debout sous l'angle du tailloir. Pour qu'il n'y ait pas d'erreur possible d'interprétation, le sculpteur a écrit au-dessous de celui-ci : VIVENCTUS : GIRALDVS FILIVS VRSVS. Sur une corbeille voisine, un homme et une femme se tiennent embrassés pendant qu'à droite deux personnages se disputent un bâton et qu'à gauche deux hommes se battent en se prenant aux cheveux et à la barbe. Tous ces personnages sont vêtus d'une manière semblable, les hommes d'une tunique serrée à la taille, aux manches collantes, qui descend au-dessous du genou, les femmes d'une longue robe à larges manches et d'un voile qui recouvre la tête.

Des costumes identiques habillent les personnages d'un des cinq chapiteaux remaniés, qui couronnent les colonnes adossées sous les grandes arcades entre la nef et le bas-côté septentrional. Ce chapiteau représente Daniel avec les lions, que le sculpteur a figurés l'un au-dessus de l'autre. Pour calmer la faim dont souffre Daniel qui porte les deux mains à l'estomac, le prophète Habacuc, guidé par l'ange, s'avance, portant des aliments sur son épaule. Un autre chapiteau, qui, comme le précédent, n'était sans doute pas primitivement destiné à l'église, montre sur l'autre face de la même pile un aigle aux ailes éployées, perché sur l'astragale. Sur les deux corbeilles des demi-colonnes adossées au pilier voisin, on aperçoit des feuilles — vigne ou figuier — sur un réseau de ruban, et une branche de chêne dont le sculpteur n'a su tirer aucun parti décoratif. Près de la façade, on remarque encore, sur la partie restée visible d'une corbeille assez endommagée (1), une sorte de démon accroupi, aux grandes oreilles, dont la

(1) L'autre partie est aujourd'hui cachée par un escalier en bois qui monte à la tribune.

bouche laisse échapper des rinceaux. Le lion, au visage presque humain, qui se tient à son côté, a la crinière séparée en boucles et la queue enroulée autour du corps.

Le profil, composé d'un filet et d'une doucine, de certains tailloirs, et les beaux feuillages stylisés de certaines corbeilles de Saint-Pierre-le-Moûtier se retrouvent à Notre-Dame de Donzy. Quelques chapiteaux du narthex de cette dernière église, d'un très beau style, sont, en effet, ornés de palmettes ou de feuilles d'acanthe s'enroulant en volutes sous les angles du tailloir; d'autres sont garnis de rinceaux, de galons dessinant des entrelacs au-dessous d'une petite rosace et s'enroulant en volutes aux angles, où elles enveloppent une sorte de fruit ou de pomme de pin. Le chapiteau de la demi-colonne portant le rouleau inférieur des grandes arcades de la troisième travée est décoré de palmettes renversées sur la face et enroulées aux angles; les autres corbeilles de la partie méridionale, qui est en ruines, sont simplement épannelées. On remarque une tige portant trois feuilles qui rappellent vaguement les feuilles de lis, encadrées par les branches d'un grand V.

L'imagier de l'ancienne église Saint-Sauveur de Nevers, rompant avec les traditions de l'art classique, a substitué à la flore stylisée du décor antique une curieuse image d'un monde composé d'animaux exotiques ou indigènes : l'éléphant, le chameau, le lion, le singe, l'ours, à côté de l'âne et du loup — de bêtes fantastiques : la licorne, la chimère, l'aspic, le basilic — de créatures hybrides mi-animales, mi-humaines : le mantichore, le faune, la sirène. Ce tableau d'un univers fabuleux est complété par un personnage chevauchant un dragon à deux pattes et à queue de reptile, avec le mot « Ethiop » écrit au-dessus. La fantaisie du sculpteur de Saint-Sauveur apparaît encore sur les autres chapiteaux conservés au Musée de la Porte du Croux, représentant : un Ange gardien et une tête colossale de démon, symbole de l'enfer — la lutte de deux hommes qui se saisissent par la barbe, comme à Saint-Pierre-le-Moûtier, — une église « byzantine » et, devant la porte, un miracle de saint Pierre. La seule corbeille restée en place montre, sur l'une de ses faces, un sagittaire, et, sur l'autre, Samson luttant avec le lion et cette inscription : *Samson adest fortis.*

Sans présenter le même intérêt que ceux de Saint-Sauveur, les chapiteaux de la nef de Saint-Genest sont d'un très bon style; ils sont décorés de feuilles et de rinceaux. L'un d'eux a les angles garnis de têtes humaines aux oreilles de chat, tenant dans la bouche une tige se terminant en palmette ou en pomme de pin et formant avec la voisine un gracieux entrelacs. D'autres présentent de larges feuilles s'enroulant en volutes sous les angles du tailloir. Celui-ci est mouluré d'une doucine.

De moindre qualité sont les chapiteaux des nefs de Saint-Verain, de La Marche et de Rouy. Les premiers sont ornés de larges feuilles plates ou de

feuillages s'enroulant en boule sous les angles du tailloir. Les seconds, conservés au Musée de la Porte du Croux, sont en forme de pyramide tronquée et renversée. Ils représentent des figures humaines, grossièrement ébauchées, au milieu d'une foule de traits bizarres que Grasset comparait au tatouage des Zélandais. D'un très faible relief, ces dessins en méplat rappellent les sculptures carolingiennes. Des têtes d'hommes ou d'animaux occupent la place des volutes. Peut-on tirer argument de ce travail barbare pour faire remonter le monument au XI^e^ ou même au X^e^ siècle? Je ne le pense pas; il faut plutôt voir dans ces ornements grossiers l'œuvre d'un artisan local manquant d'habileté et d'expérience.

C'est à la même cause qu'il faut attribuer la pauvreté de la décoration des chapiteaux de Rouy. Sur une corbeille du bas-côté méridional, un ouvrier sans talent a figuré en faible relief, et sans aucun sens décoratif, un cheval et des galons sur les côtés. Sur deux autres, on remarque des palmettes renversées aux angles et une petite crosse sur la face, ou bien une petite feuille polylobée entre de larges feuilles s'enroulant en volutes. Les chapiteaux du collatéral nord, de qualité aussi médiocre, sont ornés également de feuilles stylisées avec des sortes de croissants ou de cœurs sur la face. Est-ce en souvenir de saint Germain, comme le suggère Morellet, que le feuillage des chapiteaux se contourne en crosse (1)? C'est peu vraisemblable : ce motif se retrouve dans nombre d'églises du Nord de la France.

Voûtes et fenêtres.

Le manque de talent et d'expérience que nous avons constaté dans la facture des chapiteaux de Saint-Germain de Rouy apparaît aussi dans la structure des voûtes qui couvrent les bas-côtés. Ce sont des compartiments d'arêtes, comme on en trouve dans la plupart des églises à collatéraux du Nivernais et des autres régions de France; mais, ici, ils ont été construits d'une façon tellement empirique qu'on distingue à peine les arêtes, d'un profil d'ailleurs très irrégulier, surtout au nord. Ces compartiments d'arêtes sont séparés par d'épais doubleaux brisés retombant sur les deux colonnes engagées dans les murs latéraux et les piliers de la nef. D'une construction également fort empirique sont les voûtes d'arêtes qui couvrent les bas-côtés de Sémelay; les doubleaux en tiers-point, de hauteur inégale, reposent d'une part sur les impostes chanfreinés couronnant les dosserets des piles, et d'autre part sur les colonnes adossées aux murs. C'est sans doute le même système de couverture qui fut employé par les architectes de La Marche et de Donzy-le-Pré; la travée sous le clocher de la

(1) Morellet, *op. cit.*, p. 205.

grande église prieurale a une voûte à nervures formées d'un tore sur un épais bandeau dégagé par deux cavets.

Les voûtes d'arêtes des collatéraux de Saint-Verain, d'une construction plus soignée, sont renforcées par des doubleaux en tiers-point à double rouleau dont l'un retombe du côté de la nef sur une colonne engagée, du côté du mur sur un pilastre accolé à un dosseret, et l'autre sur la pile et le dosseret.

A Saint-Pierre-le-Moûtier, les voûtes d'arêtes du collatéral sud, montées sur plan carré entre des doubleaux en plein cintre, ont été en grande partie refaites à l'époque moderne. Les compartiments d'arêtes qui couvraient primitivement l'autre bas-côté ont fait place, lors de la reconstruction de cette partie de l'édifice, à des croisées d'ogives dont les doubleaux en tiers-point retombent sur des dosserets appliqués sur les piliers et sur les murs. Les nervures en plein cintre, composées d'un tore en amande entre deux autres tores, reposent sur des colonnettes retaillées dans les ressauts des piles ou logées dans les angles formés par le mur et le dosseret. Les clés de voûte sont richement décorées. Celle de la première travée est enrichie d'une couronne de feuilles de chêne entourant l'Agneau; des quatre petites figures logées dans les angles formés par les ogives, la seule qui ait été conservée représente un chien. La clé suivante est garnie d'une couronne de feuillages encadrant une petite figure (un diable?). Dans un des angles formés par les nervures, on remarque un vieillard à barbe. Les clés des deux dernières travées sont décorées de feuillages du pays. Les collatéraux de Saint-Sulpice étaient couverts de berceaux en plein cintre sur doubleaux.

Plus curieuses étaient les voûtes des bas-côtés de Saint-Sauveur et de Saint-Genest de Nevers. Celles du prieuré clunisien étaient des demi-berceaux prenant naissance sur un cordon au niveau du tailloir des piles de la nef, et s'appuyant au mur gouttereau légèrement au-dessus du sommet des grandes arcades. Ces quarts de cercle, qualifiés de « remarquables » par Mérimée, ont été utilisés, nous l'avons vu, pour couvrir les tribunes de Saint-Étienne de Nevers et des grandes églises auvergnates, mais ils sont très rares sur les bas-côtés en dehors de l'école provençale. Quant aux voûtes des collatéraux de Saint-Genest, c'étaient des berceaux transversaux, comme ceux que l'on trouve sur le narthex de Tournus et sur la nef de Néris (Allier) (1).

Les collatéraux de toutes ces églises sont (ou étaient) éclairés par de petites fenêtres en plein cintre ouvertes à une assez grande hauteur, sauf à Saint-Verain, où le glacis est très ébrasé. Celles de Saint-Sauveur, dont l'appui est à gradins, comme dans le bas-côté nord de Rouy, sont au contraire placées très

(1) Ce système de voûte a été employé exceptionnellement dans toutes les provinces, surtout sous l'influence des Cisterciens.

haut, et devaient s'ouvrir en lunette sous les demi-berceaux. Celles de Saint-Pierre-le-Moûtier, remaniées à l'époque moderne, sont sans intérêt. La nef centrale était éclairée par de petites baies en plein cintre percées à des niveaux très différents. Tantôt, en effet, elles s'ouvrent immédiatement au-dessus des grandes arcades, comme à Saint-Sauveur et à Saint-Genest de Nevers (1), et sans doute à La Marche, tantôt elles en sont séparées par quelques assises de pierres, comme à Sémelay et à Rouy (pl. XVI), ou par un vaste parement de 1 m. 50 à 2 mètres à Notre-Dame de Donzy-le-Pré (pl. XVII). Il n'est pas douteux que la nef de cette dernière église était éclairée directement, puisqu'on aperçoit encore l'appui d'une fenêtre haute percée au midi, et que la hauteur de 4 à 5 mètres séparant les rampants du toit des collatéraux de ceux du vaisseau principal ne pourrait s'expliquer autrement (2). Dans le narthex, au contraire, la différence de niveau entre les clés de voûtes des bas-côtés et celles de la maîtresse-voûte est presque nulle. On peut en conclure, avec A. Philippe, que le mur gouttereau n'était percé d'aucun jour (3).

La hauteur du parement atteint même près de 2 m. 50 et de 3 mètres entre le sommet des grandes arcades et les fenêtres hautes de Saint-Verain (4) et de Saint-Pierre-le-Moûtier (pl. XV) (5). L'esthétique du vaisseau s'en trouve sensiblement modifiée. Malgré la richesse décorative des chapiteaux, la vaste paroi nue, où il y aurait place pour loger les arcades d'un triforium ou d'un faux-triforium, donne à la nef un aspect froid et sévère que présente également la nef de Rouy. L'absence de lignes horizontales contribue encore à accroître cette impression et à imprimer aux masses un puissant élan.

Tout autre devait être l'effet produit par les vaisseaux de Saint-Genest et de Saint-Sauveur à Nevers. Dans la première de ces églises, on peut encore distinguer l'appui d'une fenêtre, presque tangent à la clé des grandes arcades; dans la seconde, si l'on s'en rapporte aux gravures de Deroy, d'Israël Silvestre,

(1) La preuve nous en est donnée, pour Saint-Sauveur, par le vaste parement que l'on aperçoit, sur les gravures de Deroy et de Rauch, entre le sommet des fenêtres et la corniche du toit, et, pour Saint-Genest, par l'appui d'une fenêtre encore visible dans l'état actuel de la nef.

(2) Les traces de ces rampants sont encore visibles sur la face orientale de la tour de façade.

(3) A. Philippe, *L'Architecture religieuse dans l'ancien diocèse d'Auxerre*, dans *Le Bulletin monumental*, 1904.

(4) Les fenêtres de Saint-Verain, assez hautes mais très étroites, sont en tiers-point et leur glacis, très ébrasé, interrompt le cordon mouluré qui prolonge le tailloir des chapiteaux.

(5) Les fenêtres primitives, ouvertes dans l'axe de chaque travée, que l'on devine à l'intérieur de l'édifice sous les couches de mortier et de plâtre qui les obturent, apparaissent plus nettement à l'extérieur, là où le crépi est tombé. Elles sont situées à un niveau légèrement inférieur à celui des baies percées par la suite, tout à fait sous la fausse voûte, sur laquelle elles mordent légèrement.

de Rauch (1), les baies, au nombre d'une par travée, sauf dans la première, où il y en avait deux, s'ouvraient presque immédiatement au-dessus des grandes arcades.

Quant à la nef de Sémelay, elle rappelle celle d'Anzy-le-Duc, aussi bien par le plan des supports, le parti décoratif adopté pour la décoration des bases et des chapiteaux, que par les proportions entre les étages et le système de couverture. Elle est, en effet, couverte, comme l'église bourguignonne, de compartiments d'arêtes, suivant un parti exceptionnellement adopté pour le vaisseau central. Avait-il été également adopté par le constructeur de La Marche? C'est l'hypothèse émise par Didron, mais sans aucune raison à l'appui de cette suggestion. Nous avons, au contraire, une preuve que la nef de Lurcy-le-Bourg était également couverte de compartiments d'arêtes : c'est un rapport du Ministère de l'Instruction publique et des Cultes, adressé au préfet de la Nièvre le 31 mars 1878, ainsi rédigé : « Le Comité des travaux diocésains a fait observer que pour assurer la stabilité de la nef centrale, dont les voûtes ne sont pas contrebutées, il importerait d'épauler les murs gouttereaux par des demi-pignons élevés sur les doubleaux des bas-côtés. Il paraît également nécessaire que le vieux pignon de la façade soit en état de *résister à la poussée des voûtes d'arêtes* (2). »

Les nefs de Saint-Sauveur et de Saint-Genest à Nevers étaient couvertes d'un berceau plein cintre dans la première, légèrement brisé dans la seconde. Quant à celle de Luthenay, elle était couverte d'une charpente, comme le prouvent l'absence sur les plans de colonnes engagées et ce passage d'un devis établi en 1829 par l'architecte Villars : « Cette église a été abandonnée depuis très longtemps et détruite en partie; il n'existe point de charpente ni de couverture, cependant les murs sont assez bons et peuvent *supporter une nouvelle charpente...* (3). » C'était un plafond de bois qui couvrait le vaisseau de Saint-Sulpice.

La nef de Rouy est aujourd'hui couverte d'une fausse voûte en briques, qui a remplacé, en 1860, le plafond posé en 1716, comme l'atteste un document daté du 24 avril de cette année : « ce jourd'huy, jour de saint Marc, le plafond de cette église de Rouy a été achevé » et un autre daté de 1755 : « Nous avons fait... raccommoder le plafond de la nef qui menaçait ruines, dont plusieurs planches étaient déjà tombées (4). » Ce mauvais plancher, d'un pitoyable effet, a-t-il remplacé une voûte en plein cintre comme l'affirme l'architecte du département dans son rapport du 10 juillet 1860 (5)? Sans doute l'épais pilastre,

(1) Bibliothèque de la ville de Nevers (fonds nivernais).
(2) Archives dép., Nièvre, série V, 158.
(3) Archives dép., Nièvre, série V, 159 et 160.
(4) Sautereau, *Tintury*, p. 252 et 258.
(5) Archives dép., série V.

adossé à la pile du côté de la nef, pourrait supporter le doubleau d'un berceau, et la présence de contreforts au-dessus du toit des bas-côtés justifie l'hypothèse de l'existence d'une voûte au-dessus du vaisseau central, mais cette voûte a-t-elle jamais été construite? Le silence des textes sur ce point permet d'en douter.

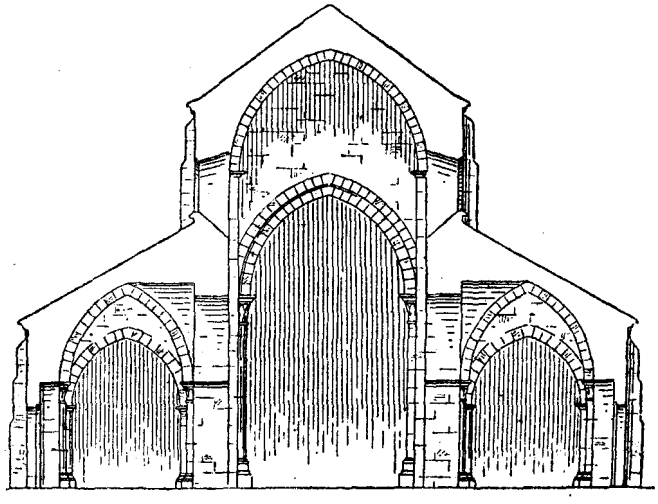

FIG. 21. — Église de Rouy. Coupe.

Comme celle de Rouy, la nef de Saint-Pierre-le-Moûtier est couverte d'une fausse voûte en briques, qui a remplacé, en 1868, une charpente apparente; mais il est vraisemblable que, dans son état primitif, la nef était voûtée en berceau, et c'est sans doute le poids de ce berceau qui a contribué à la ruine de la partie nord (1).

Quant au vaisseau de Saint-Verain, il est couvert de croisées d'ogives, séparées par un doubleau d'un seul rouleau sans moulures (pl. XXII). Les nervures, qui présentent un bandeau et un tore aminci dégagé par deux moulures, retombent, aux extrémités de la nef, sur des colonnettes et des consoles et, dans les autres travées, sur le mur par rapport auquel les voûtes sont en retrait (2).

4. Transept.

Toutes ces églises prieurales à deux étages et à éclairage direct ont (ou avaient) un transept plus ou moins débordant, parfois même sans aucune saillie, comme à Saint-Verain, à Saint-Sauveur de Nevers et à Saint-Pierre-le-Moûtier. Dans ces deux dernières églises, ainsi qu'à Lurcy-le-Bourg et sans doute à Donzy, le carré était encadré par des arcs en plein cintre, alors qu'à Saint-

(1) C'est sans doute la poussée de la maîtresse voûte qui a provoqué la déformation des doubleaux séparant les compartiments d'arêtes du collatéral méridional. On peut en effet constater que ces arcs sont fortement déversés vers l'extérieur.

(2) L'absence de colonnettes destinées à recevoir la retombée des ogives prouve que le maître d'œuvre n'avait pas prévu, à l'origine, des croisées d'ogives pour couvrir la nef.

Verain, à Saint-Genest, à Rouy, à Saint-Sulpice et à Sémelay, les arcs sont brisés. Partout ils reposent sur de grosses piles à ressauts, cantonnées de colonnes engagées; celles de Saint-Pierre ont disparu en 1650, date gravée sur la pile sud-ouest de la croisée (pl. XV).

Quant aux églises paroissiales de Luthenay et de La Marche, la première n'avait certainement pas de transept, la tour centrale étant construite sur la travée droite du chœur, qui faisait directement suite à la nef. La seconde aurait eu une « croisée large d'une travée longue de cinq, une pour chaque nef, deux pour l'enfoncement des croisillons » si l'on en croyait Dideron. Mais la restitution, par cet archéologue, de la petite église nivernaise paraissant par ailleurs assez fantaisiste, il est plus raisonnable de penser avec Grasset que le plan de Saint-Martin de La Marche ne présentait pas une croix latine (1).

Les chapiteaux du transept de Rouy, d'une facture assez grossière, sont ornés de feuilles stylisées ou de palmettes renversées aux angles et d'une rosace inscrite dans une circonférence; ceux de Lurcy, sculptés lors de la reconstruction d'une partie de l'église, sont garnis de choux frisés, de chardons, de raisins. Les corbeilles de Saint-Genest, d'un assez bon style, sont garnies de collerettes de feuillages et de volutes d'angle ou de larges feuilles dont la pointe se recourbe sur des pommes de pin. Les moulures en talon des tailloirs se continuent sur les dosserets, et, à leur niveau, des culs-de-lampe, appliqués après coup, sont logés dans les angles des piles. Ces culs-de-lampe, ornés de têtes dont les yeux ont été remplis d'un émail noir, étaient destinés à recevoir des nervures dont on aperçoit encore la naissance. Il semble donc qu'une croisée d'ogives ait remplacé la coupole primitive « si tant est, écrit L. Serbat, qu'elle ait jamais été élevée en réalité (2) ». Il ne paraît pas douteux, en tout cas, que le maître d'œuvre avait prévu une coupole montée sur trompes pour couvrir le carré du transept, suivant le système adopté par les constructeurs de Rouy, de Sémelay, de Saint-Pierre-le-Moûtier, de Saint-Sulpice. A Sémelay un rang de billettes règne à la base de la coupole; à Saint-Pierre, celle-ci a été remplacée en 1650 par une voûte d'arêtes en briques.

Quel système de voûte avait adopté le maître d'œuvre de Saint-Sauveur pour couvrir la croisée? Les textes ne nous fournissent aucun renseignement sur ce point, mais on distingue très nettement, sur la gravure de Barat (3), les vestiges d'une voûte d'arêtes reposant sur des consoles logées dans les angles formés par les murs qui surmontent les arcs en plein cintre encadrant le carré. La présence de consoles, d'un usage extrêmement rare à l'époque romane,

(1) Grasset, *Histoire de La Marche*, Paris, 1877.
(2) L. Serbat, *Église Saint-Genest*, dans *Congrès archéologique de Moulins-Nevers*, 1913.
(3) Morellet, *op. cit.*, t. I, p. 118-119.

surtout dans une église « bénédictine », fait songer à un remaniement ultérieur (1) et il est vraisemblable qu'à l'origine une coupole était prévue sur la croisée de l'église prieurale, comme à Saint-Verain.

La croisée de cette dernière église est, comme la nef, couverte de voûtes à nervures de même profil, retombant dans les angles sur des colonnettes à chapiteaux ornés de crosses, soutenues elles-mêmes par des corbeaux sculptés de têtes humaines; au centre la clé, d'un grand diamètre, est percée d'un large trou de cloches. Les colonnettes sur corbeaux ajoutées après coup pour la retombée des nervures prouvent que cette croisée n'était pas prévue sur le plan primitif.

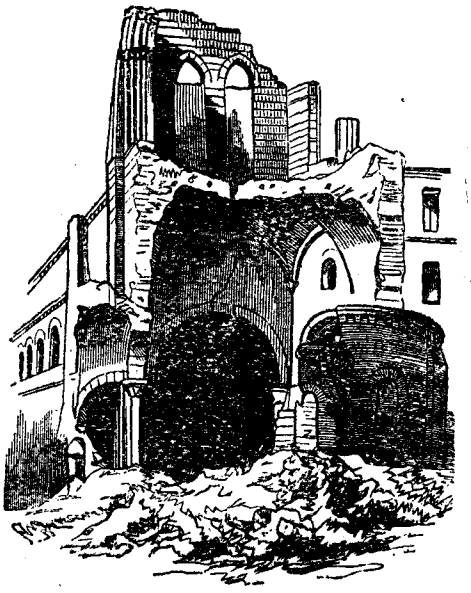

FIG. 22. — Ruines de Saint-Sauveur de Nevers en 1840.

Les croisillons de Saint-Genest à Nevers, de Sémelay, de Rouy, couverts de berceaux brisés, sont éclairés par de petites baies en plein cintre percées très haut. Dans cette dernière église, d'autres fenêtres plus grandes ont été ouvertes par la suite à l'étage inférieur; dans la première, la baie du croisillon nord, encadrée par des colonnettes couronnées de chapiteaux dont le tailloir se prolonge dans l'ébrasement, est remplacée, au midi, par un grand oculus. Les voûtes des croisillons de Saint-Verain, éclairées par des fenêtres hautes légèrement brisées, sont des compartiments d'arêtes; celles des croisillons de Saint-Pierre-le-Moûtier sont d'époque moderne.

Sur la face orientale des croisillons, un arc en plein cintre à un seul rouleau donne accès à une absidiole de modestes dimensions, couverte d'un cul-de-four. A Saint-Verain, les chapelles, rectangulaires comme à Saint-Pierre-le-Moûtier (2), s'ouvrent sur le transept par un arc brisé à deux rangées de claveaux non moulurés retombant sur des chapiteaux ornés de deux rangées de feuilles plates et de pommes de pin et de sirènes à figure masculine. Couvertes de ber-

(1) D'ailleurs le clocher qui surmontait cette voûte paraît quelque peu postérieur.

(2) Les absidioles de Saint-Pierre-le-Moûtier ont été tellement remaniées qu'on peut se demander si, à l'origine, elles n'étaient pas en hémicycle. Des travaux d'entretien récents ont permis de constater que l'arcade d'entrée était formée de claveaux alvéolés.

ceaux légèrement brisés, elles sont éclairées par une fenêtre en tiers-point percée dans le mur latéral et par un oculus à l'est.

A Sémelay, les cintres des baies percées dans le rond-point retombent sur des colonnettes, dont les chapiteaux sont ornés de palmettes, de plantes grasses nervées, et de petits feuillages polylobés, tandis que les bases, formées de deux tores, sont garnies de chevrons, de bâtons brisés, de câbles et de godrons. Les absidioles de Saint-Genest ont complètement disparu, mais l'arc d'entrée (aujourd'hui muré) est encore visible; il est très grand et légèrement brisé.

5. Chevet : chevet plat, chœur et abside.

Le chœur, là où il a subsisté, est, suivant la règle générale, la partie la plus décorée de l'édifice, sauf à Saint-Verain où il est rectangulaire et divisé en deux travées par un doubleau formé d'une seule rangée de claveaux non moulurés, retombant sur des colonnes engagées à chapiteaux ornés de feuilles plates dont les pointes sont retournées sous les angles du tailloir. Couvert d'un berceau légèrement brisé, il est éclairé par une fenêtre en plein cintre percée au nord et au midi dans la travée de fond, et le mur terminal est ajouré par trois baies en plein cintre dont l'une, au milieu, plus petite, est encadrée par deux colonnettes couronnées de chapiteaux ornés de feuilles plates et de pommes de pin (modernes).

Le chevet de Saint-Pierre, également plat, est complètement nu et couvert d'une voûte moderne. Comment expliquer ces anomalies? Ce n'est pas tant la forme carrée qui pourrait nous surprendre, dans une région où l'on en compte une vingtaine, que la certitude que nous possédons de l'existence, sous le chœur, d'une crypte terminée par un hémicycle, ce qui nous incite à penser qu'il devait en être de même à l'étage supérieur. L'austérité des parements, que ne coupe aucune ligne horizontale ou verticale, que ne décore aucune arcature ni aucune sculpture, nous paraît bien étrange dans une église dont les chapiteaux de la nef sont si richement ornés. Mais c'est surtout la couverture qui nous semble anormale. Si la voûte en berceau actuelle était ancienne, elle répondrait tout à fait aux conceptions des maîtres d'œuvre romans, mais elle est moderne. Et comment admettre que cette partie de l'édifice n'ait pas été voûtée dès l'origine alors qu'elle était toujours couverte de berceaux, même dans les plus petites églises de village où tout le reste était couvert de charpente? L'hypothèse la plus vraisemblable est que le chevet actuel a remplacé le sanctuaire primitif, plus ou moins complètement détruit, mais à quelle époque? C'est ce qu'il est impossible de préciser, faute de documents (1).

(1) Les documents relatifs à l'histoire de Saint-Pierre-le-Moûtier, antérieurs aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles ont été vendus par la municipalité vers le milieu du XIX^e^ siècle.

Éclairé par trois petites baies en plein cintre, ouvertes dans le mur de fond, et par deux autres de même forme, percées au nord et au midi, le chœur actuel de Saint-Pierre communique avec les chapelles voisines par une arcade en anse de panier aux moulures concaves; celle de droite, ornée d'un ruban à inscriptions, est surmontée d'un arc en accolade, qui retombe sur des chapiteaux soutenus par de petits anges.

Le chevet plat de Saint-Sulpice, composé de deux travées, était couvert d'un berceau brisé sur doubleaux retombant sur des pilastres couronnés de chapiteaux ornés de feuilles d'eau. Il était éclairé par six baies en plein cintre et deux oculi qui encadraient la fenêtre percée dans le mur de fond sous la voûte, suivant une disposition qui, d'après G. de Soultrait, « annonce l'époque de transition, car la plupart de nos petites églises du XIII^e siècle présentent ce caractère (1) ».

Le chœur de Luthenay, couvert d'un berceau sur doubleaux reposant sur des pilastres, était garni, comme l'abside voûtée en cul-de-four, d'une arcature dont les neuf arcs en plein cintre non moulurés s'appuient sur les chapiteaux des colonnettes portées par un stylobate continu.

La travée droite des sanctuaires de Sémelay (pl. XVI) et de Rouy est voûtée en berceau brisé sur doubleaux, reposant sur des colonnes engagées couronnées de chapiteaux à feuillages stylisés. A l'entrée de l'hémicycle de la première église, deux corbeilles figurent un dragon monstrueux déchirant les bras d'une femme impudique, et nos premiers parents debout près du serpent enlacé au tronc d'un pommier; Ève cueille un fruit de la main gauche, tandis que de la main droite elle en offre un autre à Adam. Cette travée est ornée, dans la seconde église, d'une arcature formée de deux arcades hautes et étroites, dont le cintre retombe sur un pilastre garni d'entrelacs et sur un autre moderne. A Sémelay, chacune des parois latérales est ajourée par une baie en plein cintre, entourée d'un boudin continu et surmontée d'une archivolte moulurée. L'abside de ces deux églises est couverte d'un cul-de-four dont la naissance est soulignée d'une simple corniche à Sémelay et, à Rouy, d'un cordon de perles qui se continue à la base de la voûte du chœur (2). Elle est éclairée par trois fenêtres en plein cintre s'ouvrant sous une arcature, dont les arcs de même tracé retombent sur des colonnettes reposant sur un stylobate continu. A Rouy, les bases sont formées de deux tores séparés par une gorge, et les chapiteaux sont ornés de feuilles pointues, de palmettes étalées ou renversés. A Sémelay, les fûts qui

(1) G. de Soultrait, *Almanach du département de la Nièvre*, 1853, p. 28.

(2) Des travaux récents ont fait apparaître à Rouy, sous les épaisses couches de badigeon qui recouvraient le cul-de-four, les vestiges d'une ancienne peinture à fresque représentant le Christ levant le bras droit. Quelques traces de peinture à fresque sont également visibles à l'entrée du sanctuaire de Sémelay.

encadrent les baies ou soutiennent l'arcature sont parfois creusés de cannelures en torsades qui alternent avec des godrons munis de bagues. Les bases, généralement formées de deux tores, sont enrichies de chevrons, de torsades perlées, de feuillages imbriqués, de rinceaux, de palmettes et d'oves enrubannés. Sur l'une, le tore inférieur fait place à deux dragons affrontés, dont l'un dévore la tête d'un homme gisant à terre tandis que l'autre saisit la jambe gauche de la victime.

Quelques-uns de ces motifs, comme les oves enrubannés, reparaissent sur les tailloirs à côté de fleurons et de cordons de perles. Quant aux chapiteaux, leur décoration est aussi riche que variée. Les uns sont garnis de plantes grasses recourbées en volutes ou de troncs de palmier avec tige en éventail; d'autres sont couverts de palmettes, d'acanthes et de collerettes de feuillages. A côté de ces éléments empruntés au règne végétal, on aperçoit deux sujets historiés. Sur l'un, un personnage à tête bestiale, aux pieds munis de griffes, dévore gloutonnement un fruit qu'il tient entre les mains; sur l'autre, près d'un diable à pieds fourchus, se tiennent un monstre qui engloutit une énorme tige de feuillage et un animal féroce étendu sur le dos, la gueule ouverte, saisissant un homme par la jambe.

Ainsi, depuis la première travée de la nef jusqu'au rond-point de l'abside, nous avons presque toujours remarqué une plus grande élégance des dispositions architecturales, une plus grande richesse des motifs d'ornement. Aussi, après s'être promené sur les différentes parties de l'édifice, le regard du visiteur s'arrête-t-il volontiers sur les formes plus soignées et plus gracieuses du sanctuaire, surtout lorsque ses vieilles pierres, caressées par les rayons du couchant, prennent une teinte ivoire ou mordorée.

6. Élévation extérieure.

L'élévation extérieure nous procurerait les mêmes plaisirs que l'ordonnance intérieure, si ces églises à deux étages n'avaient subi de graves mutilations.

Façade occidentale.

Les façades occidentales (la partie la plus richement décorée avec l'abside) des églises de Saint-Sauveur et Saint-Genest de Nevers, de La Marche, de Sémelay, ont complètement disparu; en l'absence presque complète de documents, il nous est difficile, pour ne pas dire impossible, d'en restituer les principales dispositions. De la façade des deux églises « nivernaises », nous ignorons tout, « même s'il y avait autrefois une porte opposée à l'abside (1) ». Nous ne

(1) P. Mérimée, *op. cit.*, p. 7.

savons pas avec certitude si la petite église de La Marche se terminait à l'ouest par trois absides ou par une façade précédée d'un porche.

Nous ne sommes guère mieux renseignés sur celle de Sémelay, qui s'écroula en 1781 avec la première travée de la nef (1). Le vieux projet de reconstruction de la façade (2) est-il une fidèle reproduction de l'ancienne? Elle est épaulée par deux contreforts aux angles, et par deux autres situés dans le prolongement des grandes arcades. Ceux-ci encadrent un massif de maçonnerie dans lequel s'ouvre un portail dont les deux archivoltes en plein cintre retombent de chaque côté sur deux colonnettes. Il n'y a pas de tympan, mais le qualificatif de « très remarquable » dont se sert certain archéologue permet de penser que ces deux voussures, ainsi que leurs supports, étaient richement décorées. Au niveau du rampant du toit des collatéraux, le mur est ajouré par une petite rose, et une archère percée dans le pignon sert à aérer les combles; deux petites baies en plein cintre éclairent les bas-côtés. Si ce projet n'est pas fantaisie d'architecte, la façade de Sémelay présentait une disposition originale : la petite rose, dont il n'existe pas d'autre exemple, à ma connaissance, dans le Nivernais.

La façade de Rouy, qui porte des traces de restauration, est épaulée par des contreforts à trois ou quatre retraits, placés aux angles et au droit des piles de la nef, et terminés par des glacis au niveau du rampant du toit des collatéraux. La porte carrée (refaite), précédée d'un escalier à plusieurs marches, s'ouvre sous un arc en plein cintre encadrant un énorme linteau, surmonté d'une ou deux assises de pierres. Au niveau des fenêtres hautes, une grande baie en plein cintre est percée au milieu d'un parement complètement nu. Alors que la petite baie ajourant le mur du bas-côté sud est dépourvue de tout ornement, le cintre de la fenêtre du bas-côté nord, située à un niveau inférieur, est entouré d'une archivolte, garnie de billettes séparées par des dents de scie, qui fait retour sur le parement entre les contreforts.

Comme à Rouy, les divisions horizontales de la façade de Saint-Verain sont accusées par les contreforts entre lesquels s'ouvrent les petites baies en plein cintre percées dans le mur des collatéraux et le portail qui donne accès à la nef centrale. Les voussures, garnies de tores, reposent sur des colonnettes à chapiteaux ornés de crosses végétales; elles présentent le même tracé, mais les trois fenêtres en tiers-point, percées à la base du pignon, sont inscrites dans un grand arc légèrement brisé, qui retombe, comme les moulures de la porte, sur des colonnettes à chapiteaux ornés de feuillages stylisés et à bases à griffes

(1) La façade actuelle, épaulée par quatre contreforts, a été plaquée vers 1782 devant la deuxième travée de la nef, et une tour carrée a été construite à l'angle nord-ouest de 1887 à 1890, pour atteindre les combles de l'église.

(2) Ce projet m'a été procuré par M. Georges, avec plusieurs autres plans et gravures d'églises nivernaises. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de ma reconnaissance.

reposant sur un cordon. Par l'emploi simultané du plein cintre et de l'arc brisé, la façade de Saint-Verain révèle les caractères de cette époque de « transition » marquée par l'emploi de formules nouvelles dans certaines parties de l'édifice.

La même association d'un portail en plein cintre et de baies en tiers-point apparaît à la façade occidentale de Saint-Pierre-le-Moûtier, que Mlle Pierre date « très probablement » de la deuxième campagne de construction de l'église, c'est-à-dire du premier tiers du XIIe siècle.

L'unité de cette façade est rompue par la chapelle des Fonts-Baptismaux, qui fait saillie dans le prolongement du bas-côté méridional. Éclairée par une large fenêtre à remplage flamboyant, celle-ci est encadrée par deux contreforts, dont la partie supérieure est creusée d'une niche trilobée, abritant, l'une saint Denis tenant sa tête, et l'autre un évêque dont la tête, qui avait été séparée du tronc, a été reposée sur les épaules. Ces statues de demi-grandeur nature sont, de l'avis de l'archéologue Saint-Pierroise, « assez lourdes et sans beaucoup d'intérêt ». Primitivement, deux contreforts de faible saillie, sans aucun retrait, montant jusque sous le rampant du toit des collatéraux, marquaient les divisions intérieures de la nef. Entre ces contreforts et ceux des angles étaient percées les baies en plein cintre des bas-côtés.

Au centre de la façade s'ouvre, dans une saillie du mur, un portail en plein cintre sans tympan. Les voussures, garnies de tores, reposent sur des colonnettes cerclées à leur base de deux tores très aplatis et couronnées de chapiteaux ornés d'un réseau en ruban dont les croisements portent des feuilles — vigne ou figuier — très abîmées. Les deux ou trois petites moulurations en biseau du tailloir forment, en se prolongeant, une sorte de bandeau. Des deux petites têtes sculptées entre les deux premiers chapiteaux vers la porte, une seule a subsisté, et en très mauvais état. Deux autres têtes, formant corbeau, un peu au-dessus des chapiteaux des colonnettes, soutenaient une « moulure cintrée » (c'est-à-dire l'archivolte) au moment où G. de Soultrait écrivait son article du *Bulletin monumental* (1). Très endommagées toutes les deux, l'une est la figure d'un homme ou d'un ange, l'autre celle d'un chien. « Elles sont ainsi placées, écrit Mlle Pierre, d'après une tradition qui faisait du côté nord le côté des ténèbres, et du paganisme, et du côté du midi le côté de la lumière apportée dans le monde par le Christ. » La partie supérieure de la façade principale est ajourée par trois baies en cintre légèrement brisé, percées à la base du pignon qui est surmonté d'une petite croix de pierre.

Ces façades occidentales de Rouy, de Saint-Verain, de Saint-Pierre-le-Moûtier paraissent bien modestes, malgré les ornements de leur portail, à côté

(1) G. de Soultrait, *Études archéologiques sur le Nivernais*, dans le *Bulletin monumental*, 1847.

de celle de Donzy-le-Pré, qui est bâtie sur un autre type, celui de la façade harmonique, encadrée de deux tours (pl. XVII). Aujourd'hui en ruines, il n'en reste que la partie inférieure correspondant au rez-de-chaussée et au soubassement des tours. Elle est épaulée aux angles par de puissants contreforts à retraits, qui accusent les divisions verticales, alors que des bandeaux étroits, si l'on en juge par celui qui seul a subsisté au niveau du premier étage, la divisaient en zones horizontales. Sous ce bandeau mouluré règne une magnifique frise, formée d'élégantes rosaces aux dessins variés.

Au centre de la façade s'ouvre, entre les deux contreforts, une baie qui, en raison de sa largeur, devait être divisée par un trumeau. L'archivolte en doucine, rehaussée de palmettes, fait retour sur le parement à l'endroit du contrefort. Les voussures en plein cintre, ornées de rangées de perles, de quatre-feuilles, de gaufrures, d'alvéoles carrés ou rectangulaires, qui semblent faits à l'emporte-pièce, reposaient sur des colonnettes, aujourd'hui détruites. Si le linteau a presque complètement disparu, le tympan est assez bien conservé : il représente la Vierge Mère assise tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus couronné d'un nimbe crucifère; deux colonnes en spirale supportent au-dessus de sa tête un dais de style byzantin. A gauche, un ange balance un encensoir tandis qu'à droite le prophète Isaïe, la figure enveloppée d'une auréole, tient de la main droite un phylactère et de la gauche une palme. On remarque encore des traces de peinture sur les restes du linteau et sur les voussures.

Une petite baie ajoure le soubassement de la tour, au-dessus d'un petit cordon mouluré; son archivolte en plein cintre, ornée de perles, fait retour sur le parement. Les quelques assises, encore en place au-dessus du bandeau marquant l'étage, ne permettent pas de se rendre compte de la forme de la grande baie qui éclairait la tribune au-dessus du narthex. Était-elle en plein cintre comme le portail, ou en tiers-point comme la fenêtre ouverte entre les contreforts de la tour nord sous un grand arc de la même forme? Cette partie de la façade était-elle ajourée par une rose suivant le parti fréquemment adopté par les maîtres d'œuvre de la seconde moitié du XII^e siècle? Sur un entablement, décoré de figures humaines à l'ouest et de feuillages sur les autres faces, règne une sorte de chemin de ronde qui traverse les contreforts et passe devant les arcatures trilobées, reposant sur d'élégantes colonnettes, qui ornent le deuxième étage de la tour. De l'étage ajouré qui s'élevait certainement au-dessus et portait, soit un toit en terrasse, soit une flèche, il ne reste plus de trace, pas plus que du fronton qui couronnait le centre de la façade.

Façades latérales.

Sans avoir l'imposante majesté de la façade harmonique de Notre-Dame de Donzy-le-Pré, les façades latérales des églises nivernaises à deux étages et à éclairage direct ne sont pas dépourvues d'intérêt. Quelques-unes, en effet, comme celles de Saint-Sauveur et de Saint-Genest à Nevers et de Saint-Pierre-le-Moûtier, présentent des portails richement décorés, s'ouvrant dans les collatéraux ou les croisillons.

Si nous ne savons rien des façades latérales de La Marche, il est vraisemblable que les murs étaient épaulés, comme ceux des autres églises, par des contreforts. Bâtis au droit des piliers recevant la retombée des doubleaux des voûtes des bas-côtés et de la nef principale, ceux-ci sont généralement peu saillants, avec ou sans retraits, et couronnés par un glacis.

Ce parti a encore été adopté par l'architecte de la nef de Saint-Verain, bien que celle-ci soit couverte de croisées d'ogives, qui devraient, logiquement, être contrebutées par des arcs-boutants (pl. XVIII) : détail de construction qui conserve à l'église de Saint-Verain son caractère roman bien que le vaisseau soit couvert de voûtes à nervures.

Les murs des collatéraux, remaniés au XVI^e^ siècle, sont épaulés par des contreforts saillants et ajourés de baies en plein cintre, alors que les fenêtres hautes sont en tiers-point. Toutes les autres baies des églises à éclairage direct sont en plein cintre, aussi bien celles des bas-côtés que celles du grand vaisseau. Ces dernières sont aujourd'hui cachées, à Sémelay, par le toit des collatéraux qui a été sensiblement relevé, transformant ainsi cette nef éclairée directement en nef aveugle (fig. 23). L'esthétique en a souffert autant que l'éclairage. Pour quelles raisons a-t-on muré les fenêtres hautes primitives de Saint-Pierre-le-Moûtier? Ce n'est certainement pas pour relever le toit des collatéraux, qui a conservé sa hauteur normale. Elles ont, d'ailleurs, nous l'avons vu, été remplacées par d'autres baies percées à un niveau légèrement supérieur. A défaut de textes susceptibles de nous renseigner, nous pouvons supposer, avec vraisemblance, que ces baies avaient été murées pour renforcer le mur, qui avait une tendance à faiblir sous le poids considérable du berceau qui, à l'origine, devait couvrir la nef.

La forme en plein cintre et les petites dimensions des fenêtres des bas-côtés et du grand vaisseau de Rouy sont tout à fait normales, mais ce qui nous surprend c'est de constater que le mur de la première travée du bas-côté est ajouré par une baie, alors que celui de la nef centrale ne l'est pas. Réciproquement, la dernière travée de la nef est éclairée par une fenêtre haute, alors que le mur du bas-côté est plein.

Les corniches sont formées de tablettes soutenues par des modillons en bout de poutre à Saint-Verain, ornés de quelques lignes géométriques ou d'ébauches grossières de têtes à Saint-Pierre-le-Moûtier.

Malgré ces quelques anomalies, les façades latérales de ces églises seraient assez monotones sans la saillie des chapelles, comme à Saint-Pierre-le-Moûtier, et surtout sans les portes qui donnent accès aux collatéraux ou aux croisillons.

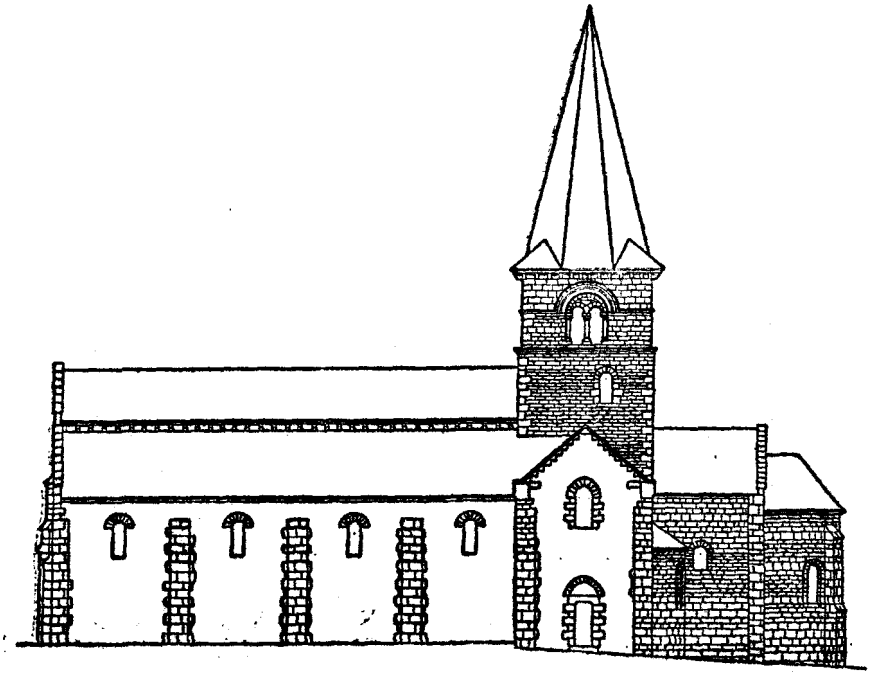

FIG. 23. — Église de Sémelay. Coupe longitudinale extérieure.

Certaines sont modestes : telles les portes à linteau porté par des consoles, percées dans les façades des croisillons de Saint-Verain, tel encore le petit portail du croisillon méridional de Sémelay, dont le linteau en bâtière est surmonté d'un parement en moellons, encadré par une archivolte en tiers-point. C'était l'entrée du prieur.

D'autres sont plus ou moins richement décorés, comme le large portail à double vantail, qui s'ouvre en saillie sur la deuxième travée du bas-côté sud de Rouy (pl. XVIII). L'archivolte, couverte de feuilles d'acanthe ou de palmettes, et les deux voussures en plein cintre, bordées de tores, et ornées de quatre-feuilles, de festons, encadrant un tympan moderne, retombent sur une

large imposte. Celle-ci, couverte de feuillages stylisés et de besants, se continue sur le parement les moulures des tailloirs des chapiteaux à feuilles d'acanthe, qui couronnent les colonnettes logées dans l'angle rentrant.

C'est également dans la deuxième travée de Saint-Sauveur de Nevers que s'ouvre le vieux portail qui accueillait « le flot bigarré des voyageurs et des pèlerins ». Cette porte qui paraissait à Mérimée « un peu plus moderne, d'un demi-siècle peut-être » est à peu près le seul vestige important, qui subsiste *in situ* du vieux prieuré bénédictin. L'arc en plein cintre est formé de deux voussures à claveaux alvéolés, d'un dessin très décoratif, reposant sur de minces colonnettes annelées et fuselées, couronnées de chapiteaux ornés de feuillages et d'animaux affrontés. Cet élégant portail est précédé d'un petit porche, dont la baie présente le même arc en plein cintre formé de claveaux alvéolés.

Une autre porte de l'ancienne église prieurale donnait accès au croisillon méridional, mais il n'en reste plus que le tympan, déposé au Musée de la Porte du Croux. Ce tympan figure le Christ, assis de profil sur un siège aux arcatures romanes, levant une main et, de l'autre, présentant à Saint-Pierre la clef mystérieuse. Le Prince des Apôtres, qui porte la tonsure des clercs, s'incline devant son Maître autour duquel sont groupés les quatre évangélistes. Une inscription court au-dessus des personnages : VISIBVS HVMANIS MONSTRATVR MISTICA CLAVIS. Le linteau est décoré d'une frise d'animaux fabuleux qui s'inscrivent dans d'élégants rinceaux. Un vers latin gravé au-dessous souhaitait le ciel aux fidèles qui entraient ou sortaient : PORTA POLI PATEAT HVC EVNTIBVS INTVS ET EXTRA + MAVO. Ce dernier mot, écrit en caractères différents, passe pour être la signature du sculpteur.

Comme à Saint-Sauveur, une porte s'ouvre dans la façade du croisillon méridional de Saint-Genest. Si elle est encore en place, elle a malheureusement été gravement mutilée. Viollet-le-Duc avait pu la dessiner dans un état plus complet lorsqu'il s'occupa de ce beau morceau de sculpture, qui présente un grand intérêt. Suivant un parti adopté dans nombre d'églises nivernaises, elle s'ouvre dans un massif de maçonnerie appliqué contre le mur et recouvert d'un glacis. Les deux voussures en cintre brisé très surhaussé, suivant un tracé usité dans d'autres édifices de la région, notamment à une porte latérale de Vézelay, donnent à cette baie un caractère un peu étrange. Elles reposent sur quatre colonnettes logées dans les piédroits. L'une est formée d'un tore couvert d'un quadrillage régulier de pointes de diamant en creux dont les bords, si on les regarde sous un autre angle, peuvent aussi donner l'apparence de fleurs à quatre pétales. Les chapiteaux, aux astragales fins, qui couronnent les fûts taillés en fuseau, sont ornés de feuilles d'acanthe délicatement traitées ou de rinceaux formant deux rosaces dont chacune recouvre l'une des faces apparentes de la

corbeille. Les tailloirs, garnis de palmettes et de pommes de pin, se continuaient en bandeau sur le parement.

Linteau et tympan étaient soutenus par deux corbeaux, dont l'un est décoré de feuillages et l'autre simplement mouluré. Le linteau, qui est encore en place, a malheureusement été mutilé pendant la Révolution. Des douze apôtres qu'il représentait, un seul a échappé au marteau des vandales. Le tympan dont il existait encore, en 1845, des fragments dans un jardin voisin, figurait, au dire de Viollet-le-Duc, le Christ entouré des quatre symboles des Évangélistes. « La porte de l'église Saint-Genest, écrivait le célèbre architecte, peut être considérée comme un chef-d'œuvre par ses bonnes proportions, la beauté et la sobriété de sa sculpture (1). »

De toutes les portes des façades latérales de ces églises, la plus remarquable est celle qui donne dans le croisillon nord de Saint-Pierre-le-Moûtier (pl. XVIII). Cette porte, qui faisait communiquer le cloître du prieuré avec l'église, datait probablement, comme l'ensemble des constructions, d'une cinquantaine d'années, lorsqu'elle fut décorée, dans les dernières années du XII^e^ siècle, de sculptures de qualité supérieure.

L'archivolte, en arc légèrement brisé et ornée d'un rinceau de palmettes ou d'acanthes délicatement ciselées, repose sur de fines colonnettes taillées dans les blocs formant les piédroits, et couronnées de chapiteaux dont le décor de feuilles gracieusement recourbées se continue sur le parement. L'unique voussure représente quatre anges tenant des flambeaux et des encensoirs; à la clef, deux anges plus petits sortent à mi-corps des nuées. Elle retombe sur des colonnes modernes, sans bases, reposant directement sur un socle bas peu mouluré et couronnées de chapiteaux de feuillages surmontés de petits édifices à arcatures superposées. Ces petits dais, replacés de chaque côté du portail, laissent supposer qu'il existait primitivement des statues-colonnes à la place de ces colonnettes. Ces statues, en mauvais état, ont dû être supprimées au cours des travaux du XIX^e^ siècle, et le fragment de tête d'homme (Christ?) qui se trouvait, il y a quelques années, chez un antiquaire berlinois avec la mention « acheté à Saint-Pierre-le-Moûtier » en est peut-être une épave (2) (pl. XLIX).

Les proportions du visage et la façon dont sont disposées la chevelure et la barbe se retrouvent presque identiques chez le Christ et les évangélistes du tympan.

Celui-ci est entouré d'un bandeau d'ondulations figurant les nuées, à l'intérieur duquel sont dessinés cinq lobes. Le Christ est assis au centre sur un trône formé par une sorte de coffre à arcades et pilastres. La tête entourée d'un nimbe

(1) Viollet-le-Duc, *op. cit.*, t. VII, p. 394, fig. 53.
(2) C'est l'hypothèse, très vraisemblable, émise par M^lle^ Y. Pierre.

crucifère, il est vêtu d'une longue tunique à petits plis, et d'un manteau drapé sur l'épaule gauche, tandis que la droite reste découverte. Dans sa main gauche il tient le globe, et de la droite il bénit. Logés dans les lobes de chaque côté, les évangélistes sont assis devant un pupitre sur des sièges semblables à celui de leur Maître, et sont couverts du même costume. Saint Jean, qui écrit sur ses genoux et porte la barbe, et saint Mathieu, penché sur son travail, ne semblent pas prêter attention à leurs symboles représentés au-dessus d'eux dans les écoinçons formés par les lobes, mais au-dessous saint Marc et saint Luc paraissent vivement intéressés par le bœuf et le lion ailé et se renversent dans une position assez inconfortable pour les apercevoir.

Les dimensions modestes de la porte ne permettant pas d'y placer un linteau, on s'est contenté de soutenir le tympan par deux corbeaux. Sur l'un, un jeune homme, vêtu d'une draperie qui laisse l'épaule droite découverte, tient un vase d'une forme allongée; ses cheveux sont maintenus par une couronne étroite ou par un ruban. Sur l'autre, un homme nu, plus âgé et portant la barbe, tient un poisson. Ces personnages se détachent sur un fond de feuillages qui semblent des plantes aquatiques — roseau ou nénuphar — et se prolongent derrière les colonnes de l'ébrasement.

Si on laisse de côté l'ébrasement, trop remanié pour que l'on puisse le restituer dans son état primitif, on est frappé par les qualités de ce portail, remarquable, nous le verrons plus loin, aussi bien par sa composition que par les détails de son exécution qui devait comprendre une coloration vive dont il reste quelques traces rouges et vertes.

7. Chevet.

Le chevet des églises se fait généralement remarquer, à l'extérieur comme à l'intérieur, par sa construction plus soignée. Il en est ainsi dans nos églises nivernaises, mais les chevets de Saint-Genest de Nevers, de La Marche, de Donzy-le-Pré ont disparu sans laisser de trace. Pour cette dernière prieurale, nous ignorons même sa forme. De l'abside de Saint-Sauveur, nous savons seulement que le cintre de ses fenêtres était entouré d'un cordon de billettes, analogue à celui régnant sous les beaux modillons figurant des hommes, des animaux, des oiseaux au col gracieusement recourbé, qui soutenaient la tablette de la corniche (fig. 24) (1).

Quant aux chevets plats de Saint-Pierre-le-Moûtier et de Saint-Verain, ils sont dépourvus d'ornements. Le premier, percé de trois fenêtres et surmonté

(1) Toute une série de modillons est conservée au musée de la Porte-du-Croux.

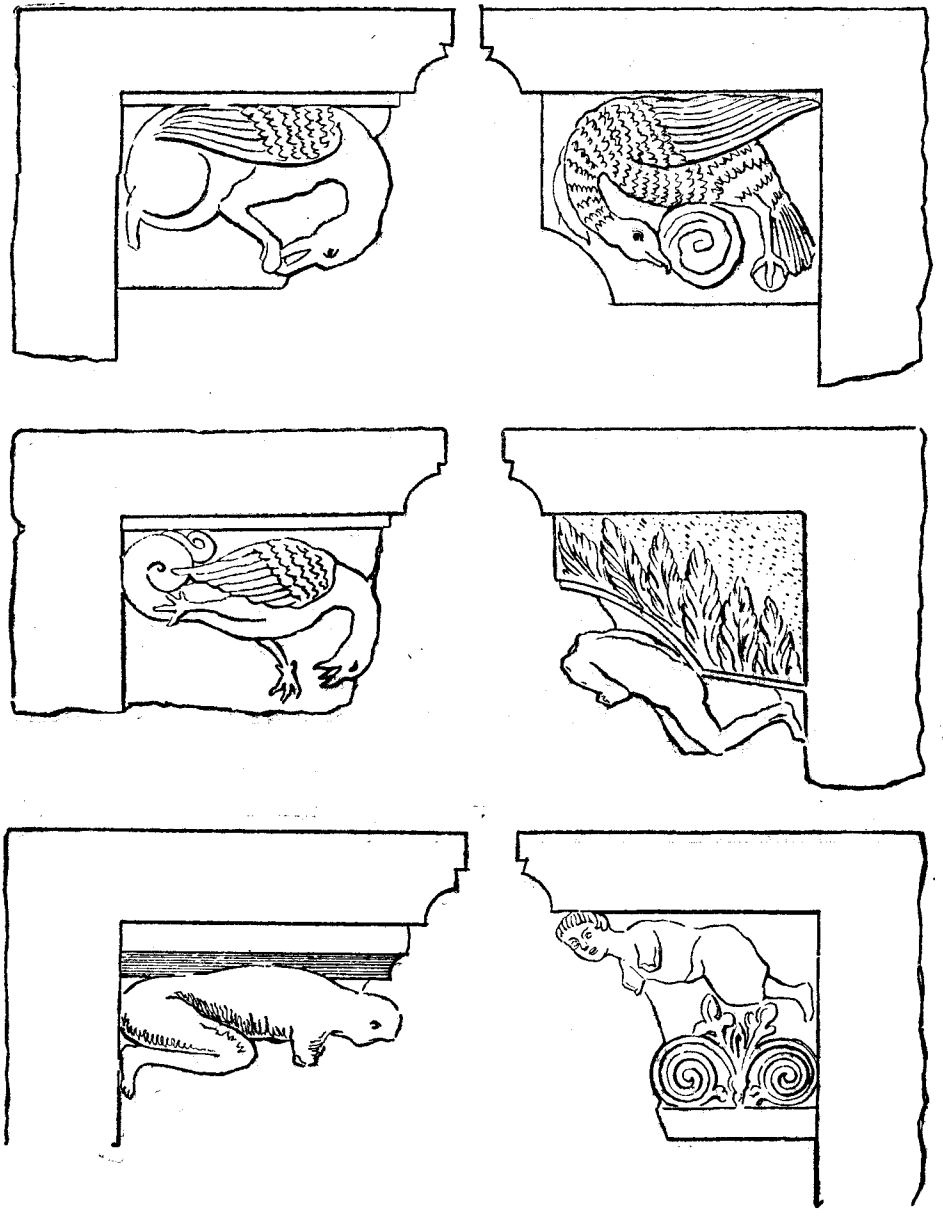

FIG. 24. — Saint-Sauveur de Nevers. Modillons de la corniche de l'abside.

d'une croix antéfixe, a sans doute, nous l'avons vu, remplacé, à une époque indéterminée, le chœur primitif. Le deuxième est également ajouré par trois baies en plein cintre surmontées d'une grande fenêtre en tiers-point, qui a été murée. La corniche repose, comme celle de la nef, sur des modillons en bout de poutre. Le mur de fond du chœur de Saint-Sulpice, épaulé aux angles par des contreforts sans retraite, était également ajouré par trois fenêtres en plein cintre surmontées d'une autre baie de même forme et de deux oculi.

La travée droite du chœur de Sémelay présente une petite baie en plein cintre aux claveaux bien appareillés et une petite porte de même forme, aujourd'hui bouchée, qui devait être autrefois abritée par un appentis, comme en témoignent les corbeaux encore visibles au-dessus (pl. XIX). De robustes contreforts portant un mur pignon, recouvert d'un glacis formé de dalles, marquent la naissance de l'abside. Celle-ci est épaulée par d'épais contreforts et ajourée par trois fenêtres en plein cintre, dont l'archivolte, ornée de rubans en zigzag et de palmettes, fait retour sur le parement, comme le cordon qui entoure le cintre des baies des absidioles. Celles-ci sont bien petites et à l'arrière-plan du chevet, dont l'appareil présente la même irrégularité que dans les autres parties de l'édifice.

Les proportions des absidioles de Rouy sont plus heureuses, la composition du chevet plus harmonieuse, et l'appareil particulièrement soigné (pl. XIX). Les trois fenêtres de l'abside ont leur cintre entouré d'un bandeau orné de perles qui fait retour sur le parement et se continue sur les deux contreforts à glacis qui épaulent l'hémicycle. La corniche moulurée repose sur des modillons dont quelques-uns sont ornés de têtes grossières, de stries, etc. L'abside de Luthenay est garnie d'une arcature continue dont les arcs en plein cintre, sans moulures, retombent sur des pilastres ou des colonnes couronnées de chapiteaux à feuillages. Sous cette arcature s'ouvrent trois petites baies cintrées.

8. Clocher.

A Rouy, comme à Sémelay, à Saint-Verain, à Saint-Pierre-le-Moûtier, à Saint-Sulpice, le carré du transept est surmonté d'une tour centrale. Il en était ainsi à Saint-Sauveur et à Saint-Genest de Nevers, vraisemblablement à Donzy-le-Pré, et peut-être à La Marche. Les rares documents écrits et gravures que nous possédons sur cette dernière église, complètement détruite, ne nous fournissent aucune indication sur l'existence d'un clocher central. Nous ne sommes pas mieux renseignés, à la vérité, sur cette partie de Notre-Dame de Donzy, mais le clocher central est de règle dans les prieurés clunisiens, et les églises bourguignonnes à façade harmonique ont toujours une tour sur la croisée.

Du clocher central de Saint-Genest, nous savons qu'il fut démoli en l'an II,

en même temps que ceux de Saint-Étienne, et que sa flèche était couverte de tuiles émaillées de diverses couleurs. Quant à celui de Saint-Sauveur, nous pouvons nous en faire une idée assez précise grâce à une lithographie de l'*Album du Nivernais* (1) (fig. 22) et à la description de Mérimée (2) : « Un clocher assez bas avec des ouvertures ogivales, s'élève au-dessus du chœur. Le style des ornements, qui est gothique, suffirait seul pour indiquer une construction bien postérieure à celle de l'église. Vraisemblablement ce clocher est bâti sur une tour très basse, comme celle des anciennes églises romanes. » D'après la gravure de l'*Album* précité, le soubassement est épaulé par des contreforts d'angle se terminant par un glacis au niveau du cintre des baies du premier étage; celles-ci s'ouvrent sous de profondes voussures retombant sur trois colonnettes de chaque côté.

La tour élevée sur le carré du transept de Saint-Verain ne comporte qu'un soubassement peu élevé, sans ornements, ne dépassant guère le faîte de la nef et des croisillons, et couvert d'un simple toit pyramidal. Telle qu'elle est, elle nous paraît incomplète; est-ce l'épuisement des ressources qui a empêché la construction de l'étage prévu par l'architecte? Est-ce la crainte de charger trop lourdement cette partie de l'édifice, dont les piliers ne sont pas renforcés à l'ouest? Toujours est-il que le clocher de Saint-Verain est inachevé.

Le clocher central qui se dresse sur l'église de Saint-Pierre-le-Moûtier est moderne; il est ajouré sur chaque face par deux baies en plein cintre entre lesquelles court, à un niveau tout à fait insolite, un cordon qui fait songer au clocher primitif, car il n'est pas douteux que la croisée était, à l'origine, surmontée d'une tour (3). Celle-ci, en s'effondrant, détruisit la coupole qui, nous l'avons vu, a été remplacée par une voûte d'arêtes en briques. Le clocher actuel est surmonté d'une flèche à pans, couverte d'ardoises.

La grosse tour qui domine l'église de Sémelay comprend un soubassement assez haut, aux murs nus et pleins, sauf au midi, où est percée une fenêtre en plein cintre d'une grande simplicité, qui fait contraste avec les ouvertures de l'étage supérieur. Celui-ci, marqué par un cordon mouluré, est, en effet, ajouré sur chaque face par deux petites baies géminées en plein cintre séparées par une colonnette en délit surmontée d'un tympan nu, pris sous un arc de décharge de même forme. Cet arc, orné d'un tore reposant sur de petites colonnes adossées, retombe sur les piédroits. L'archivolte moulurée fait retour sur le parement et se continue jusqu'aux angles sous forme de bandeau. Les chapiteaux des colonnettes portant le tympan et la moulure toriqué sont décorés de plantes grasses avec bourrelet feuillu, de rameaux de feuillages polylobés ou encore

(1) Morellet, Barat et Bussière, *op. cit.*, p. 118.

(2) Mérimée, *op. cit.*, p. 9.

(3) On ne peut, en effet, admettre qu'une église aussi importante que celle du prieuré de Saint-Pierre-le-Moûtier n'ait eu ni clocher de façade ni tour centrale.

d'entrelacs formés de tiges portant des fruits. La corniche qui couronne le mur est soutenue par des modillons. Elle portait autrefois un campanile recouvert en bardeau. Aujourd'hui elle est surmontée d'une flèche en pyramide assez aiguë, couverte d'ardoises.

De construction beaucoup plus soignée est le clocher central de Rouy. Il se compose d'un soubassement, d'un premier étage garni d'arcatures et d'un deuxième percé de baies. Le soubassement, très peu élevé, ne comporte que quelques assises de pierre fort bien appareillées, mais sans aucun ornement. Le premier étage est marqué par un cordon mouluré, qui sert d'appui aux quatre séries d'arcatures qui couvrent complètement les quatre faces du clocher (1). Chacune est composée de sept arcades dont le cintre, à lobes arrondis ou lancéolés, repose sur de fines colonnettes couronnées de chapiteaux à feuillages. Les angles de cet étage sont adoucis par des colonnettes comme ceux de l'étage supérieur. Celui-ci, en léger retrait, repose sur une corniche soutenue par des modillons unis. Il est ajouré sur chaque face par deux grandes arcades en tiers-point qui retombent sur des colonnettes adossées, et qui sont subdivisées chacune en deux petites baies géminées de même forme par une colonnette en délit portant un tympan nu. Les chapiteaux de ces colonnettes médianes, comme ceux des colonnes adossées, sont ornés de feuilles d'eau. Le toit couvert d'ardoises, en forme de pyramide, repose sur une corniche soutenue par des modillons unis.

Ce n'est pas sur le carré du transept, mais sur la travée droite du chœur que se dresse la tour centrale de Luthenay. Au-dessus du soubassement ajouré, au nord et au midi, par un grand arc légèrement brisé, un petit cordon marque l'unique étage. Sur chaque face s'ouvrent deux baies géminées en plein cintre, séparées par une colonnette couronnée d'un chapiteau à feuillages. Une courte pyramide en charpente repose sur une corniche à modillons.

Beaucoup plus élégante est la tour centrale de Saint-Sulpice qui a une forme octogonale et a deux étages séparés par un petit cordon. Le premier est orné sur chaque face de deux petites arcades aveugles en plein cintre encadrées par des colonnettes couronnées de chapiteaux dont les tailloirs prolongent leurs moulures sur le parement; le deuxième est ajouré sur chaque face par deux baies géminées séparées par des colonnettes à chapiteaux ornés de feuillages et surmontées d'un grand arc de décharge en plein cintre. Les angles de la tour sont garnis de fines colonnes qui montent jusque sous la corniche à modillons portant la pyramide en charpente.

---

(1) Les arcades médianes sont en partie cachées, à l'ouest, par le comble de la nef.

9. Esthétique de ces églises.

Si les églises à deux étages et à éclairage direct comme Sémelay, Rouy, Saint-Pierre-le-Moûtier, n'ont pas la majesté grandiose des basiliques à trois étages de Saint-Étienne de Nevers et de La Charité, elles ne sont pas dépourvues de beauté. Elles s'imposent à notre admiration, aussi bien par leurs dispositions architecturales que par leurs motifs décoratifs.

Les premières, nous l'avons vu, présentent une grande variété aussi bien dans les différentes parties du plan que dans celles de l'ordonnance intérieure et de l'élévation extérieure. A côté des absides de Sémelay et de Rouy précédées d'un transept débordant, nous avons rencontré les chevets plats de Saint-Verain, de Saint-Sulpice et de Saint-Pierre-le-Moûtier, précédés d'un transept non saillant, sans parler des deux absides opposées de La Marche et de la croix grecque de Saint-Genest à Nevers. A côté du pilier cantonné de quatre demi-colonnes à Donzy et à Saint-Verain, de trois à Sémelay et à Saint-Pierre-le-Moûtier et d'une seule à Rouy, nous avons trouvé la pile circulaire à Saint-Sauveur de Nevers. Alors que la nef de cette abbatiale et celle de Saint-Pierre étaient voûtées en berceau, la nef de Sémelay est couverte de compartiments d'arêtes, et celle de Saint-Verain de croisées d'ogives. Et tandis que ces quatre églises ont une seule tour au-dessus du carré du transept, Notre-Dame de Donzy a deux clochers de façade.

L'ornementation de ces églises offre aussi une grande variété. Si la sculpture des chapiteaux de Rouy est très rudimentaire, la décoration de l'abside et de la tour centrale témoigne d'un véritable sens artistique. Sans porter la marque de sculpteurs de génie, les chapiteaux de Saint-Sauveur de Nevers et de Sémelay présentent un très grand intérêt pour l'étude de l'inspiration et la recherche des influences. Quant aux anciennes prieurales de Donzy et de Saint-Pierre-le-Moûtier, elles renferment des morceaux de choix; chapiteaux et tympans ne sont pas l'œuvre d'artisans locaux, mais d'artistes de grand talent.

CHAPITRE II

LES ÉGLISES A BAS-COTÉS ET A NEFS OBSCURES

1. Caractères généraux.

A côté des églises à trois nefs éclairées directement par une rangée de baies, il en est d'autres dont le vaisseau central est dépourvu de fenêtres. Ce parti, tout à fait exceptionnel dans les provinces du Nord de la France, a été fréquemment adopté par les architectes romans des régions situées au sud de la Loire. On le rencontre dans les modestes sanctuaires du XI^e^ siècle aussi bien que dans les grandes basiliques du XII^e^, aussi bien en Catalogne et en Saintonge qu'en Bourbonnais et en Bourgogne. Il est assez curieux de constater que cette dernière région « est précisément l'une des provinces qui possède, même pour des monuments assez considérables, le plus grand nombre d'églises à nef obscure (1) ».

C'est sans doute à l'influence exercée par l'école romane de Bourgogne sur l'architecture religieuse du Nivernais qu'il faut attribuer le nombre relativement important de sanctuaires à nef obscure que l'on rencontre dans la Nièvre. Sur une vingtaine d'églises à bas-côtés que nous avons dénombrées dans ce département, une dizaine n'étaient pas éclairées directement : ce sont celles de Saint-Révérien, de Champvoux, de Mars-sur-Allier, de Saint-Laurent-l'Abbaye, de Jailly, de Corvol-l'Orgueilleux, de Saint-Agnan à Cosne, des Minimes et de Saint-Aré à Decize, de Metz-le-Comte. Elles dépendaient toutes plus ou moins directement d'un monastère, sauf les deux dernières qui étaient paroissiales, mais étaient bâties à l'intérieur d'une enceinte fortifiée et dépendaient plus ou moins étroitement du château voisin. Nous sommes donc amenés à constater qu'en Nivernais la plupart des églises à nef obscure, comme celles à éclairage direct, ont été élevées par des moines.

Leur construction est d'ailleurs très postérieure à la fondation des établissements religieux, qui remontent presque toujours fort loin. Un des plus anciens est la chapelle qui, d'après de vieilles chroniques, fut bâtie à Decize,

(1) C. Oursel, *L'Art roman de Bourgogne*, p. 149.

sous le vocable de Notre-Dame, par deux ermites, Euphrasius et Auxilius. Saint Aré, évêque de Nevers au commencement du VII^e siècle, choisit cet oratoire pour le lieu de sa sépulture, et l'*Histoire manuscrite des évêques de Nevers*, rapporte que le corps du saint évêque, placé dans une nacelle sur la Loire, avec une croix et des cierges allumés, remonta sans aucun secours humain jusqu'au lieu de destination (1). Le corps fut inhumé dans la chapelle Notre-Dame, qui, reconstruite au X^e siècle, est sans nul doute la crypte qui se trouve sous le chœur de l'église actuelle, datant lui-même du XI^e siècle.

Selon Mgr Crosnier, il y avait une paroisse à Decize avant l'an 558. Quoi qu'il en soit, des quatre paroisses entre lesquelles se répartissaient jadis les habitants de la ville, Saint-Aré était de beaucoup la plus riche et la plus importante. Elle présentait une particularité très curieuse, que nous avons rencontrée à Saint-Genest de Nevers, mais, alors qu'à Saint-Genest elle disparaissait dès 1635, à Saint-Aré elle durait encore au milieu du XVIII^e siècle. Elle était, en effet, contrairement à la règle, administrée par une collectivité de quatre curés, tous égaux en droit, dits « curés portionnaires » et exerçant leur ministère par semaine. Cette organisation, qui existait dès le milieu du XV^e siècle, fut régularisée par une bulle pontificale de 1488, promulguée par le pape Innocent VIII. Bien qu'elle fût en contradiction avec les décisions du concile de Trente, elle subsista très régulièrement jusqu'en 1762. A partir de cette date, il n'y eut plus que trois curés. Le nombre fut ramené à deux par extinction en 1771, puis à un en 1785.

Commencée par la crypte au X^e siècle, l'église Saint-Aré fut construite au XI^e siècle et peut-être achevée au XII^e. Mais elle a subi de nombreuses et importantes restaurations, et, de l'édifice primitif, il ne reste plus, en dehors de la crypte, que le chevet, une partie du transept et un portail latéral. La façade remonte aux dernières années du XVI^e siècle, après 1583, date à laquelle, le portail de l'église étant tombé, les habitants firent une quête pour le reconstruire (2). La nef est moderne; une restauration importante entreprise en 1841, à la suite des dégâts occasionnés par l'humidité provenant du talus du château, fut suivie d'une consécration par Mgr Naudo, évêque de Nevers. Les travaux étaient à peine achevés que le mur de soutènement du château et une tour d'enceinte s'effondraient subitement sur l'église, détruisant le bas-côté nouvellement construit sur une longueur de quinze mètres, anéantissant la chapelle de la Vierge, ébranlant tout le mur. La reconstruction commença en août 1844. Quant au clocher, nous savons, par une inscription relevée à sa partie supérieure

(1) Une sculpture du XV^e siècle représentant un évêque couché dans une nacelle se voyait à Nevers dans la maison de M. Gallois; elle faisait allusion à ce miracle et devait venir de Decize.

(2) Archives de la ville de Decize.

et relative à la nomination d'un marguillier, Guillaume Parais, qu'il a été élevé en 1446; mais il a été considérablement remanié depuis.

Un des plus anciens oratoires du Nivernais, avec Saint-Aré de Decize, est celui qui fut élevé à Saint-Révérien, en l'honneur du missionnaire qui, d'après la tradition, évangélisa au IIIe siècle les Eduens et fut martyrisé avec ses compagnons en 274. L'empereur Charles le Gros le donna, en 886, avec l'abbaye de Saint-Pierre d'Issoire, à l'église Saint-Cyr (1). L'oratoire devint bientôt un prieuré bénédictin, et ce fut sans doute à l'occasion de sa fondation que l'évêque de Nevers s'engagea, pour lui et ses successeurs, à payer aux prieurs une rente annuelle de dix sous. Investis de toute la souveraineté seigneuriale, les prieurs élisaient les officiers de justice, avaient des fourches patibulaires, les droits de prévôté, de halle, etc., enfin les dîmes de chanvre et de blé.

L'église actuelle, devenue paroissiale sous le vocable de Saint-Révérien, fut élevée au milieu du XIIe siècle, mais elle fut gravement endommagée par un violent incendie en 1723. Réparée précipitamment et maladroitement, la nef tombait en ruines vers 1840; elle a été entièrement reconstruite dans son ancien style. Le clocher central ayant disparu avec les quatre gros piliers qui le soutenaient, il ne reste donc plus de l'édifice primitif que le chevet avec son déambulatoire et ses chapelles rayonnantes.

L'ancienne abbaye Saint-Laurent a également une origine fort lointaine. Elle portait le nom de Longoret en 524, lorsqu'elle fut donnée par un roi des Francs au clergé de Poitiers. Au milieu du VIe siècle, Vulfin, prince de sang royal, construisit un monastère et une église sous le vocable de saint Laurent (2). En 582, il y avait dans le voisinage une paroisse consacrée à saint Étienne. D'après les auteurs de la *Gallia*, Robert de Nevers, qui occupa le siège d'Auxerre de 1070 à 1084, donna l'église de Saint-Laurent aux chanoines réguliers de Saint-Augustin et l'érigea en abbaye (3). Humbault, son successeur, et Guy, évêque de Nevers, lui donnèrent un certain nombre d'églises, parmi lesquelles Saint-Gildard de Nevers, Saint-Eusèbe d'Auxerre, Saint-Symphorien de Tracy, Saint-Martin du Tronsec, Saint-Martin de Garchy, Saint-Symphorien de Cours, etc. A la fin du XIIe siècle, l'église fut saccagée par les cottereaux que Pierre de Courtenay avait réunis dans les environs pour livrer bataille à Hervé de Donzy. Au début du XVe siècle les troupes du duc d'Orléans y firent de nouveaux dégâts.

De la vieille abbatiale, seuls subsistaient au début de notre siècle le transept servant d'église paroissiale et le portail de la façade. Ce dernier a été vendu,

(1) *Gall. Christ.*, XII, col. 310.
(2) *Cart. gén. de l'Yonne*, II, XXXVII.
(3) *Gall. Christ.*, XII, col. 336.

en 1925, à un antiquaire de Paris (1) avec toutes ses voussures, les deux portes latérales et plusieurs chapiteaux. Et depuis, faute d'entretien, faute de modestes crédits pour la réparation de la couverture, la tour centrale s'est effondrée, écrasant la coupole et l'un des croisillons. Voilà ce que le vandalisme des uns, l'intérêt ou l'incurie des autres, ont fait de l'un des joyaux de l'architecture religieuse du Nivernais!

S'il fallait en croire de Flamare (2), l'église Saint-Agnan de Cosne aurait une origine aussi lointaine que les précédentes, puisqu'elle remonterait au VI^e siècle; mais, de cet antique sanctuaire, je n'ai pas trouvé trace dans les archives, et le prieuré bénédictin qui dépendait de La Charité ne fut fondé qu'au XI^e siècle. Dès le milieu du XII^e, une partie du bas-côté sud de l'église fut la proie des flammes. En 1626, un nouvel incendie détruisit le clocher, et, le 3 mars 1738, les piliers de la croisée s'écroulaient, ainsi qu'une partie de la nef, sous « le poids immense du clocher » reconstruit. De l'église romane, il ne reste plus aujourd'hui que l'abside et le portail occidental.

Un autre prieuré bénédictin, sous le vocable de Saint-Pierre, existait à Decize, dès les premières années du XI^e siècle. Landry, premier comte héréditaire de Nevers, le donna à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, et son fils Renaud confirma cette donation en 1032 (3). Une bulle du pape Eugène III, de l'an 1150, fait aussi mention de ce prieuré, qui avait alors des droits de justice assez étendus (4), mais déclina à la fin du XV^e siècle. Il fut gravement endommagé, en 1559, par le terrible incendie qui dévasta la plus grande partie de la ville. De ce jour il fut à peu près abandonné, et en 1621, des religieux, Minimes de l'ordre de Saint-François de Paul, étaient invités à succéder aux Bénédictins (5). Cependant, faute d'entretien, les bâtiments réguliers et l'église menaçaient ruine, et dans la nuit du 17 juin 1626, la nef de l'église s'écroulait. Elle fut reconstruite, ainsi que les bâtiments monastiques, à partir de 1629, dans le style de l'époque.

Dépossédés par la Révolution, les Minimes quittèrent Decize, et leurs locaux, après avoir été affectés à la sénatorerie de Bourges, sont devenus la propriété de l'abbé Deplaye, puis du comte de Dreux-Brézé. L'ancienne nef des Minimes a été transformée en salle de cinéma. De l'église primitive du prieuré, seuls ont subsisté le chœur, le clocher et les cryptes.

Alors que Saint-Pierre de Decize relevait de Saint-Germain d'Auxerre, les

(1) Le portail a depuis franchi l'Atlantique pour être remonté dans un parc en Amérique.
(2) De Flamare, *Promenades archéologiques*, p. 27.
(3) Lebœuf, *Mémoires sur la ville d'Auxerre*, Paris, 1743, p. 59.
(4) Archives de Decize.
(5) Archives de Decize.

prieurés de Champvoux et de Mars-sur-Allier dépendaient de Souvigny. A quelle date et par qui le premier fut-il fondé? Nous ne le savons pas; la première fois qu'il est fait mention de Champvoux, c'est en 1287, dans un registre de l'évêché de Nevers, sous le nom de *Campus Votus*. La cure étant jointe au prieuré, le diocèse de Nevers percevait les bénéfices, et l'on voit dans un pouillé imprimé en 1648 que « le prieuré de Champvou » valait six cents livres. La localité n'était pas entièrement la propriété des religieux, car, si l'on en croit un cartulaire de La Charité, il existait au XIIIe siècle un sieur Philippe de Champvoux. La nef de l'église ayant été détruite, sans doute, par les guerres de religion, il ne reste debout aujourd'hui que le transept et le chevet.

C'est également en 1287 qu'il est fait mention pour la première fois, dans un registre de l'évêché de Nevers, de Mars-sur-Allier, sous le nom de *Marcium*. De la fondation du prieuré nous ignorons tout. Il est probable qu'à Mars, comme à La Charité, la cure était jointe au prieuré, car nous trouvons dans le pouillé de Nevers de 1478 *cura et prioratus et domus Dei de Martio*. Construite aux XIe et XIIe siècles, l'ancienne église prieurale, devenue paroissiale, a subi de nombreuses restaurations, mais elle a eu la bonne fortune, fort rare du reste, comme nous avons pu le constater, de conserver sa nef.

Dans le même pouillé de 1478 nous rencontrons le nom de *Jailliacum* dont il est déjà fait mention en 1223, dans le fonds de Saint-Didier. C'est ainsi qu'est appelé Jailly, qui vit bâtir au XIIe siècle l'église d'un prieuré bénédictin dépendant de La Charité, fondé, dit-on, un peu avant la première croisade. La construction de l'église est entourée d'une légende. « S'il faut en croire la tradition des campagnes, rapporte un des auteurs de l'*Album du Nivernais*, l'église de Jailly n'est point œuvre humaine, mais celle des fées »; et si le portail est inachevé, c'est qu'elles furent surprises par le jour. « On a bien essayé de le parfaire depuis, disent les paysans, mais les maçons n'ont jamais pu faire tenir leur ciment et leurs pierres (1). » Le fameux portail existe toujours, ainsi que le transept, le chevet et la dernière travée de la nef, mais dans quelles circonstances les deux autres travées ont-elles disparu? Nous l'ignorons.

L'église paroissiale Saint-Vincent de Corvol-l'Orgueilleux dépendait-elle jadis, comme les précédentes, d'une abbaye ou d'un prieuré? On serait tenté de le croire en lisant, au haut du portail, ces mots gravés en gros caractères sur une pierre : *Collegium sancti Benedicti, an. millesimo*. Quoi qu'il en soit, l'église, bâtie au XIIe siècle, a été remaniée aux XIIIe, XVe, XVIIIe et XIXe siècles. De l'édifice primitif, seuls ont subsisté les supports de la nef avec leurs chapiteaux.

Ce sont les seules parties qui restent également de l'ancienne église Notre-

(1) Morellet, *op. cit.*, p. 204.

Dame de Metz-le-Comte, élevée au XII^e siècle dans l'enceinte du château qui fut le berceau des comtes de Nevers. En partie reconstruite au XIII^e siècle, remaniée au XV^e, elle a subi au XIX^e une importante et malheureuse restauration.

Quant à l'ancienne abbatiale des chanoines de Saint-Augustin, devenue aujourd'hui église paroissiale de Cervon, elle remonte à la seconde moitié du XII^e siècle, mais elle a subi de nombreuses restaurations, et la nef a été entièrement reconstruite. Le seul intérêt qu'elle présente aujourd'hui réside dans ses deux portails romans assez bien conservés.

2. Le plan.

Le plan des églises à nef obscure présente, comme celui des églises éclairées directement, de nombreuses variantes. Le plus simple est celui de Mars-sur-Allier (fig. 25), que Mgr Crosnier considère comme fort ancien; c'est le plan « d'une basilique parfaite, ce qui est fort rare. M. l'abbé Millet, ajoute-t-il, fait observer que le plan si remarquable de l'église de Mars pourrait bien être du X^e siècle; il lui paraît être une copie de celui de l'église de Souvigny en Bourbonnais, dont il est le fils (1) ». S'il ne rappelle que de fort loin, à la vérité, le plan basilical, pas plus que celui de Souvigny (2), s'il ne remonte pas au X^e siècle, le plan de Mars n'en présente pas moins une grande originalité, constituée surtout par l'ampleur de l'abside qui embrasse les trois nefs. Les bas-côtés, en effet, au lieu de contourner le rond-point sous forme de déambulatoire ou de se continuer de chaque côté du chœur pour aboutir à des absidioles, se trouvent dans le prolongement de l'abside dont ils sont en partie séparés par un pan de mur. Celle-ci, pentagonale à l'extérieur, semi-circulaire à l'intérieur, est précédée d'une travée qu'il est difficile de définir. Surmontée du clocher, on serait tout d'abord tenté de la prendre pour le transept, mais il n'y a ni carré ni croisillons; elle constitue plutôt une sorte d'avant-chœur, malgré les pans de mur perpendiculaires à l'axe de l'édifice. La nef, bordée de bas-côtés, comprend seulement trois travées.

Les dimensions de l'église de Mars sont modestes; sa longueur ne dépasse guère 22 mètres, et sa largeur 9 mètres dans œuvre, 24 m. 50 × 11 mètres hors

(1) Mgr Crosnier, *L'Église de Mars-sur-Allier*, dans le *Bulletin de la Société nivernaise*, t. I, p. 36.

(2) Dans les églises de plan basilical, la largeur de l'abside exceptionnellement encadrée de deux absidioles est généralement réduite à celle de la nef centrale. Aussi bien par ses dispositions que par ses proportions, le plan de Mars est absolument différent de celui de Souvigny.

œuvre. Mais ses proportions sont fort harmonieuses et, si les bas-côtés se prolongeaient autour de l'abside, elle ferait figure, suivant l'expression d'un jeune archéologue, « d'une cathédrale en miniature ».

C'est un peu l'impression que produit le plan de l'église de Saint-Révérien après sa restauration, car, si le transept manque, comme dans un certain nombre d'édifices, le chevet est entouré d'un déambulatoire sur lequel s'ouvrent trois chapelles rayonnantes (fig. 26). La nef, précédée d'un porche et bordée de bas-côtés très étroits, comprend trois travées doubles, chaque travée du vaisseau central correspondant à deux travées des collatéraux. Ceux-ci ont été reconstruits sur deux lignes parallèles leur donnant partout la même largeur, et d'autre part le portail occidental a été percé au milieu de la façade, mais à l'origine, les murs gouttereaux des bas-côtés allaient en se rapprochant de l'est à l'ouest, et l'allée centrale de la nef était fortement désaxée vers la droite. Comment expliquer ces anomalies? Comme il paraît impossible de faire intervenir des raisons topographiques, il est vraisemblable qu'elles étaient dues à l'utilisation de substructions d'un monument plus ancien. Quoi qu'il en soit, elles donnaient au plan de la vieille église prieurale une physionomie tout à fait originale, que je n'ai retrouvée nulle part ailleurs.

Saint-Révérien est, de toutes les églises à nef obscure, la seule qui ait un chevet à déambulatoire. Dans les autres, même à Saint-Laurent qui comptait six travées et un transept, les bas-côtés se terminaient à la naissance de l'abside par une absidiole. Dans la vieille abbatiale, comme dans un certain nombre d'autres églises de l'ancien diocèse d'Auxerre, les collatéraux étaient presque aussi larges que le vaisseau central. Le transept, qui a servi longtemps d'église paroissiale, faisait une légère saillie sur la nef. Le chœur actuel est une construction postérieure.

Saint-Pierre de Champvoux a aussi un transept quelque peu débordant, mais les bas-côtés de la nef, au lieu d'avoir une largeur presque égale à celle du vaisseau central, n'atteignent même pas la moitié de cette dimension; ils ne dépassent pas 3 m. 50, alors que ce dernier mesure environ 8 mètres (fig. 27). La longueur de la nef, qui comprenait quatre travées, était de 22 m. 50 environ. La disposition la plus curieuse est celle du chevet, composé d'une travée droite, communiquant avec les collatéraux par deux arcades, et d'une abside peu profonde encadrée de deux absidioles.

Le plan de Saint-Sylvestre de Jailly rappelle un peu celui de Saint-Pierre de Champvoux (fig. 28). Il présente, en effet, un transept faisant une légère saillie, un chœur communiquant avec les collatéraux, par une seule arcade au lieu de deux, et une abside encadrée de deux absidioles, mais l'abside est plus profonde, et elle est pentagonale au lieu d'être semi-circulaire. D'autre part la nef, qui compte trois travées et mesure environ 20 mètres de long, a

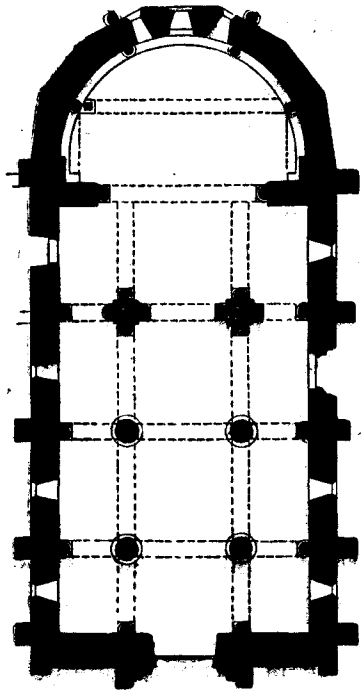

Fig. 25. — Église de Mars-sur-Allier. Plan.

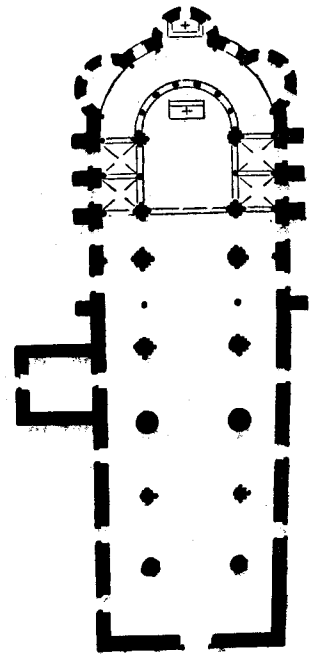

Fig. 26.— Église de Saint-Révérien. Plan.

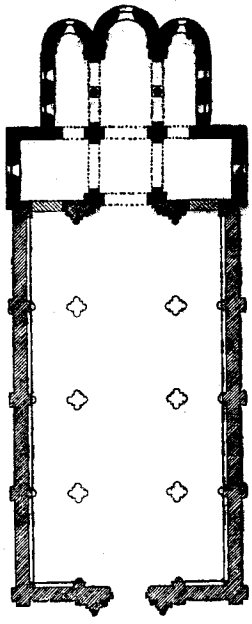

Fig. 27. — Église de Champvoux. Plan.

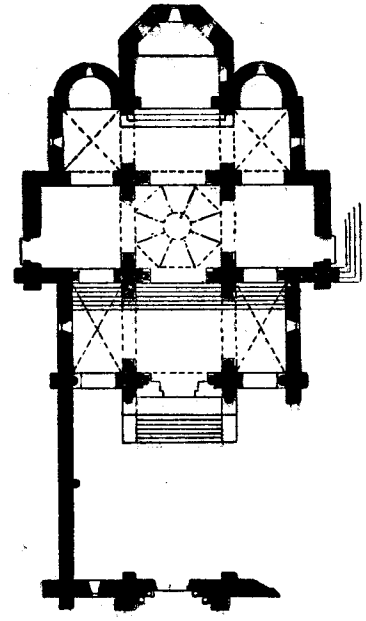

Fig. 28. — Église de Jailly. Plan.

une largeur de 6 m. 50, à peu près le double de celle des collatéraux. Si les dimensions sont plutôt modestes, car l'église ne dépasse guère 36 mètres dans œuvre, les proportions en sont fort harmonieuses, mais ce qui fait surtout son originalité, c'est qu'elle est construite en gradins.

Saint-Aignan de Cosne se termine également à l'est par une abside encadrée de deux absidioles et précédée d'une travée droite, mais celle-ci ne communique pas avec les collatéraux; elle en est, en effet, séparée par un mur plein. D'autre part elle n'a pas de transept; abside et absidioles se trouvent dans le prolongement direct du vaisseau et des bas-côtés. La nef, longue d'environ 24 mètres, comprend cinq travées, dont la largeur ne dépasse pas 7 mètres, alors que celle des bas-côtés atteint 4 mètres. Ce qui distingue surtout Saint-Aignan des églises précédentes, c'est le clocher-porche bâti entre les contreforts médians de la nef (fig. 29).

Nous retrouvons un clocher-porche dans deux autres églises nivernaises à nef obscure : Notre-Dame de Metz-le-Comte (fig. 30) et Saint-Vincent de Corvol-l'Orgueilleux, mais, au lieu d'abriter l'entrée principale, il est placé à l'extrémité occidentale du bas-côté septentrional. La nef de la première de ces églises compte quatre travées, alors que celle de la seconde, flanquée d'une chapelle au nord, en compte cinq. L'une et l'autre sont dépourvues de transept, et se terminent à l'est par un chevet plat. Celui-ci fait saillie à Corvol et comprend deux travées à Metz.

C'est également par un chevet plat de deux travées que se termine à l'est Saint-Barthélemy de Cervon, mais ce chevet est flanqué de deux chapelles avec lesquelles il communique par des arcades. D'autre part, cette église a un transept débordant sur la nef. Celle-ci, reconstruite entièrement, est dépourvue de caractère.

Il en est de même à l'église de l'ancien prieuré Saint-Pierre de Decize, dont la nef a été refaite au début du XVII^e siècle. Le transept fait une légère saillie, et le chœur, qui comprend trois travées, se termine par un mur droit. Est-ce la disposition primitive, ou bien le chevet plat a-t-il remplacé un cul-de-four que les Minimes auraient supprimé pour construire la façade rectiligne de leur principal bâtiment claustral? C'est la question qu'on est amené à se poser en présence des naissances de voûte que l'on observe dans la crypte à trois nefs située au-dessous du chœur. Mais, fait remarquer J. Hanoteau, « des fouilles profondes, entreprises par M. le comte de Dreux-Brézé, n'ont pas permis de retrouver les fondations du cul-de-four primitif; il faudrait donc admettre que celles-ci ont été détruites avec soin (1) ». Le chevet plat, d'ailleurs, nous l'avons vu, n'est pas une exception dans le Nivernais.

(1) J. Hanoteau, *Guide de Decize*, Moulins, 1937, p. 85.

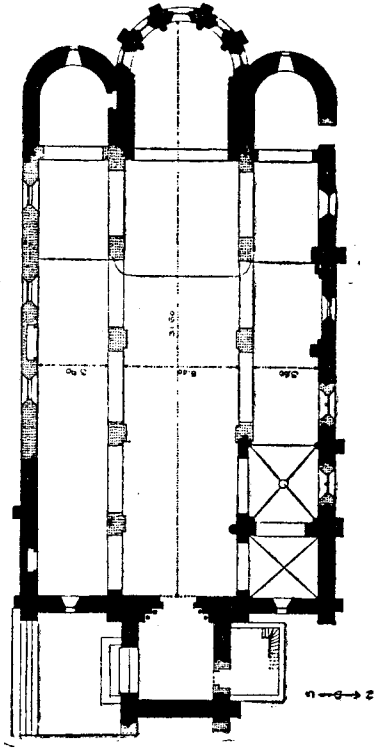

FIG. 29. — Église de Saint-Aignan de Cosne. Plan.

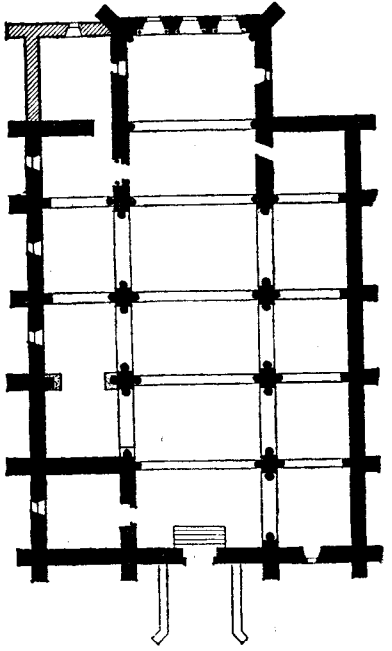

FIG. 30. — Église de Metz-le-Comte. Plan.

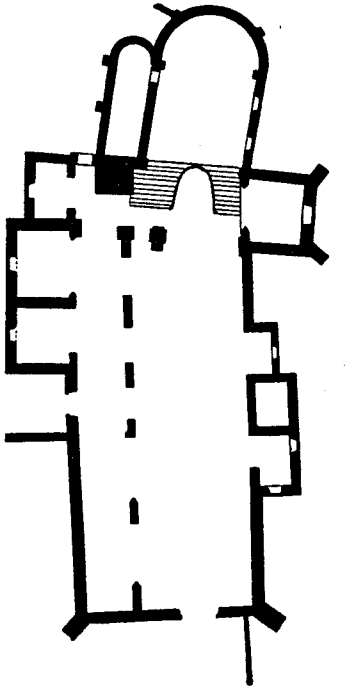

FIG. 31. — Église de Saint-Aré de Decize. Plan.

Le plan le plus original de ces églises à nef obscure, c'est certainement celui de Saint-Aré de Decize (fig. 31). La nef, en effet, au lieu d'être bordée de deux bas-côtés, suivant la règle générale, n'avait qu'un collatéral au nord, sur lequel s'ouvraient trois chapelles (1). Le chœur, de deux travées, est également flanqué d'un seul collatéral, dont il est complètement séparé par un mur. Il se termine par une abside accompagnée d'une seule absidiole. Sur l'emplacement du collatéral sud étaient bâties trois chapelles beaucoup plus étroites que le bas-côté septentrional (2). Dans le transept, faisant une forte saillie, deux escaliers conduisent à la crypte divisée en deux nefs, terminées à l'est par deux absides. Enfin le chœur est fortement désaxé vers le sud par rapport à la nef.

Une déviation aussi accusée constitue une véritable anomalie qu'on peut sans doute expliquer, comme la présence d'un seul bas-côté au nord, par les caractères topographiques et le voisinage immédiat d'un château, dont le mur et une tour, nous l'avons vu, devaient, en s'écroulant, anéantir une partie de l'église.

3. Ordonnance intérieure de la nef.

La grande diversité que nous avons observée dans le plan de ces églises à nef obscure réapparaît dans leur ordonnance intérieure, mais celle-ci présente partout un seul étage puisqu'il n'y a pas de rangée de fenêtres au-dessus des grandes arcades. Sauf à Mars-sur-Allier, où elle est bien conservée, la nef primitive a complètement ou presque complètement disparu. A Jailly, une seule travée subsiste; à Saint-Laurent et à Champvoux, il n'en reste presque plus de traces; à Saint-Aignan de Cosne, à Cervon, à Saint-Révérien, à Saint-Aré et Saint-Pierre de Decize, elle a été entièrement reconstruite; à Corvol-l'Orgueilleux et à Metz-le-Comte, elle a été absolument défigurée par de multiples restaurations qui n'ont laissé comme témoins de l'édifice primitif que les supports séparant la nef des bas-côtés. Mais les ruines, les rares gravures anciennes et les non moins rares renseignements fournis par les archives nous permettent d'en restituer avec beaucoup de vraisemblance, sinon avec certitude, les principales dispositions.

Supports et arcades.

Les supports des églises à nef obscure, comme ceux des églises éclairées directement, présentent une grande variété. Ainsi le massif carré, qui est can-

(1) L'une de ces chapelles a disparu.
(2) Un bas-côté a été construit, au midi, sur l'emplacement de ces trois chapelles.

tonné de quatre colonnes engagées à Champvoux, à Corvol-l'Orgueilleux et à Metz-le-Comte, est flanqué d'une seule demi-colonne du côté de la nef à Saint-Laurent-l'Abbaye. A Jailly, les piles sont cruciformes et cantonnées de trois colonnes engagées : deux sous le renfort des grandes arcades et la troisième, vis-à-vis de la nef, monte jusqu'au sommet du mur pour recevoir la retombée du doubleau. Par suite de la forte déclivité du sol de la nef, la colonne engagée à l'est est très courte alors qu'à l'ouest elle a une hauteur normale; les colonnes engagées du côté de la nef dans le pilier séparant la dernière de l'avant-dernière travée sont ceinturées d'une large moulure formant anneau, au niveau du tailloir des colonnes adossées sur les faces latérales. A Mars-sur-Allier, les piles circulaires et appareillées sont assez hautes et couronnées d'une imposte. Elles rappellent celles de Tournus et de Saint-Sauveur de Nevers, non seulement par leur forme et leurs dimensions, mais parce qu'ici, comme dans la grande abbatiale bourguignonne et l'ancienne prieurale nivernaise, l'imposte sert d'appui au support des doubleaux de la maîtresse voûte. Alors que, dans ces deux églises, ce support est constitué par une demi-colonne couronnée d'un chapiteau, à Saint-Julien de Mars, il se compose d'un corbeau couronné d'un tailloir, sur lequel repose un court pilastre surmonté lui-même d'un tailloir (pl. XX). Cette partie supérieure du support serait, d'après Mgr Crosnier, une addition d'un architecte du XII^e^ siècle, qui aurait remplacé la charpente apparente primitive par un berceau. C'est à la même époque que remontent les deux derniers piliers de la nef, formés d'un massif carré cantonné de quatre colonnes engagées.

La pile circulaire se rencontre également dans la nef reconstruite de Saint-Révérien, où elle alterne avec le massif carré cantonné de quatre demi-colonnes. L'alternance d'une pile forte et d'une pile faible existait déjà dans l'ancienne nef, qui présentait une variété de supports tout à fait remarquable. On y voyait, en effet, des colonnes octogones, de grosses et de petites colonnes rondes alterner avec des massifs carrés flanqués de quatre demi-colonnes, avec des piliers cruciformes cantonnés de quatre colonnes engagées. Pareille diversité de supports dans un même édifice est tout à fait exceptionnelle, comme le plan de la nef, et nous fait regretter vivement la disparition de cette dernière partie de la vieille église prieurale.

Il eût été intéressant de connaître le profil des bases des colonnes, qui rappelaient sans doute, mais avec de nombreuses variantes, celles des travées du chœur : deux tores séparés par une large scotie. Les bases des colonnes actuelles présentent un quart de rond et un gros tore. Celles de Jailly sont formées d'une large gorge peu profonde entre deux bandeaux, et d'un petit tore débordant au-dessus de deux gros tores séparés par une moulure saillante. A Mars, les grosses colonnes s'évasent pour former un glacis reposant sur une partie

plate, comme dans la crypte de la cathédrale d'Auxerre, et les colonnes engagées sont cerclées de deux tores séparés par une scotie selon la formule la plus usitée au XII^e siècle. A Metz (pl. XXI), les bases présentent une large gorge peu profonde entre deux tores épais; à Champvoux, les rares bases qui subsistent du côté du transept ou de la façade sont ornées de zigzags séparés par des besants, de stries verticales entre deux boudins de moulures obliques, ou encore de deux rangs de torsades dirigées en sens contraire et séparées par de grosses baguettes.

Les chapiteaux des colonnes engagées dans les piliers des nefs obscures n'offrent pas l'intérêt de ceux que nous avons admirés dans les vaisseaux éclairés directement. Il est vrai que les nefs des églises les plus importantes et les plus richement décorées ont disparu, et les chapiteaux de la nef de Saint-Laurent l'Abbaye ont été vendus en 1925 à un antiquaire parisien. Tout ce que nous en connaissons aujourd'hui, ce sont les renseignements bien vagues fournis par R. de Soultrait et par A. Philippe. Le premier se contente de dire que les chapiteaux sont d'un bon style, le second que les chapiteaux historiés se font remarquer par leur exécution et que « la chimère se rencontre à Saint-Laurent l'Abbaye (1) ».

Quelle était la décoration des chapiteaux de l'ancienne nef de Saint-Révérien? Elle devait être fort variée et fort riche, si nous en jugeons par la sculpture du chevet et de la nef actuelle. Les corbeilles de cette dernière sont en effet couvertes de motifs divers, d'une exécution soignée : feuilles d'acanthe délicatement ciselées, têtes de monstres serrant entre leurs dents la tige de palmettes renversées, oiseaux buvant dans un calice, etc. Mais les deux chapiteaux dessinés par Paillard au-dessus de l'élévation de l'ancienne église sont beaucoup plus modestes. L'un est enveloppé de deux larges feuilles lisses, dont les pointes s'enroulent en volutes; l'autre est orné de crossettes entrecroisées et de petites palmettes. Les corbeilles, très basses, sont couronnées d'un tailloir mouluré d'un bandeau et d'un cavet (2).

La sculpture des chapiteaux de Mars-sur-Allier révèle deux manières différentes, correspondant à deux époques. Certaines corbeilles sont enveloppées de deux larges feuilles lisses ou ornées de tiges, avec de minuscules têtes d'angle taillées en méplat, ou encore de deux feuilles de lotus aux tiges entrecroisées rappelant celles du déambulatoire de Saint-Étienne de Nevers, d'autres sont simplement épannelées. A côté de feuilles lancéolées surmontées de tiges s'enroulant en petites volutes, on aperçoit des palmettes finement ciselées, et des cercles se coupant en enfermant des pommes de pin. En face de beaux entrelacs

(1) Une photographie des vestiges de la nef permet de distinguer sur une corbeille deux gracieuses rosaces, et, sur une autre, des oiseaux perchés sur l'astragale.

(2) Monuments historiques, dossier de la Nièvre.

d'un dessin capricieux, formés par des tiges entrecroisées on en remarque d'autres, d'un tracé très régulier, figurant des losanges. Les tailloirs présentent un bandeau et deux petites moulures en creux séparées par un listel. Les grandes colonnes appareillées, nous l'avons vu, sont couronnées seulement d'une imposte.

Parmi les rares chapiteaux qui subsistent de la nef de Champvoux, ceux des colonnes engagées dans les piles du transept sont ornés de trois rangées de feuilles creuses avec des têtes barbares aux angles, ou de larges palmettes et de feuilles cannelées en éventail. Deux autres corbeilles, provenant sans doute de la nef, sont aujourd'hui dans le chœur, où elles supportent le bénitier et la cuve des fonts baptismaux; l'une est garnie de quatre-feuilles en hélice et l'autre de feuilles plates. Les tailloirs, très épais, sont formés d'un bandeau et d'un cavet.

Plus rudimentaire encore que celle des chapiteaux de Champvoux est la décoration des chapiteaux de Jailly, qui est l'œuvre d'artisans locaux; les motifs en sont empruntés au répertoire géométrique ou à une flore très stylisée. A côté de palmettes étalées sur les angles ou retournées vers le milieu de la corbeille, on voit des tiges entrecroisées sur la face et des feuilles lancéolées aux angles. Des stries horizontales ou obliques, surmontées de petites volutes, voisinent avec de grosses tiges encadrant un fruit allongé (épi de maïs?) taillées aux angles sous des têtes d'animaux grossières. Sur une corbeille provenant de la partie détruite, on remarque des feuilles de chêne stylisées et une palmette encadrée par un cœur. Certains chapiteaux ont, pour tout ornement, de petites volutes d'angle ou des dents de scie; d'autres sont simplement épannelés. Le profil des tailloirs se compose d'un bandeau chanfreiné ou d'un bandeau séparé d'un petit tore par une rainure.

La sculpture des chapiteaux de Metz-le-Comte est l'œuvre d'un ciseau plus habile; les motifs en sont tout à fait classiques. Ce sont de larges feuilles enveloppant la corbeille et s'enroulant sous les angles du tailloir, deux rangées de feuilles en fer de lance, de larges tiges recourbées aux angles, encadrant une tête grossièrement taillée au milieu de la corbeille. Un des chapiteaux portant un doubleau de la maîtresse voûte est orné de petites tiges jumelées se terminant en boutons. Les tailloirs, dont la mouluration rappelle celle de Jailly, présentent un étroit bandeau séparé d'un tore par une petite gorge.

On retrouve à Corvol-l'Orgueilleux quelques chapiteaux de même style, avec collerettes de feuillages et volutes d'angle, mais ceux de la dernière travée ont leurs faces creusées de trois gorges horizontales et d'une rainure séparées par des filets : curieux décor dont je ne connais pas d'autre exemple. Le chapiteau couronnant la grosse colonne engagée dans le pilier qui sépare la troisième de la quatrième travée a sa corbeille plus basse, garnie de grandes palmettes renversées,

Les grandes arcades sont formées d'un seul rouleau en cintre légèrement brisé à Mars-sur-Allier comme à Saint-Laurent l'Abbaye. A Jailly et à Corvol-l'Orgueilleux, elles présentent le même tracé, mais avec un double rouleau. Celles de la nouvelle nef de Saint-Révérien, à un seul rouleau en plein cintre comme celles de la travée droite du chœur, doivent reproduire le dessin des anciennes. Il n'en est pas de même à Metz-le-Comte, où des arcs en anse de panier ont remplacé les arcades primitives, qui étaient certainement doublées en raison du plan des supports, et vraisemblablement en plein cintre. L'examen des piliers qui subsistent aux deux extrémités de la nef de Champvoux nous amène à tirer les mêmes conclusions : les colonnes engagées dans ces piles prouvent en effet, que les arcades étaient à double rouleau et vraisemblablement en plein cintre.

Voûtes et collatéraux.

Toutes les nefs obscures de ces églises nivernaises étaient primitivement voûtées en berceau, sauf celle de Mars qui d'après Mgr Crosnier, était couverte d'une charpente apparente s'appuyant sur la « corniche » des colonnes appareillées. Alors que ces gros fûts remonteraient, selon lui, au XI^e^ siècle, le pilastre, ainsi que le corbeau et la voûte, seraient une addition du XII^e^ siècle (1). La voûte, en berceau brisé, est renforcée par des doubleaux tangents à la douelle de la voûte, sauf le dernier à l'est qui, étant plus bas, est surmonté d'un mur-diaphragme, selon le parti également adopté pour la couverture des collatéraux.

Les nefs de Jailly et de Saint-Laurent étaient aussi voûtées en berceau légèrement brisé sur doubleaux, alors qu'à Champvoux et à Saint-Révérien, le berceau était sans doute en plein cintre. Sa naissance était-elle marquée, dans cette seconde église, par un petit cordon comme elle l'est aujourd'hui? C'est assez vraisemblable, en raison de celui encore visible dans la partie du chevet qui n'a pas été restaurée. Ce sont encore des berceaux en plein cintre, ou plutôt en cintre légèrement brisé, qui couvraient, à l'origine, les vaisseaux de Metz et de Corvol et ceux, complètement disparus, de Saint-Aignan de Cosne, de Saint-Aré et Saint-Pierre à Decize. Ils ont été remplacés, dans la première église, par une voûte du même type construite à un niveau sensiblement inférieur, et dans la deuxième par des croisées d'ogives pénétrant des colonnes engagées ou retombant sur les chapiteaux des colonnes romanes.

Les nefs obscures étaient donc couvertes, comme les nefs éclairées directement, par des voûtes, mais celles-ci, au lieu d'être montées sur un mur gout-

(1) Mgr Crosnier, *L'Église de Mars-sur-Allier*, dans le *Bulletin de la Société nivernaise*, t. I, p. 36.

tereau plus ou moins élevé, percé de fenêtres, prenaient naissance directement au-dessus des grandes arcades. Le mur de la façade n'étant pas ou presque pas ajouré, le vaisseau central était donc éclairé surtout par les fenêtres en plein cintre, plus ou moins ébrasées et dépourvues d'ornement, percées dans le mur gouttereau des bas-côtés. A Metz, elles ont été remplacées par des baies rectangulaires, et à Corvol par de grandes fenêtres en tiers-point divisées en deux baies tréflées par un meneau surmonté d'un quatre-feuilles.

Les collatéraux de Champvoux étaient couverts d'un berceau très haut, (comme les bas-côtés du chœur), renforcé par des doubleaux retombant sur des dosserets qui, au dire de H. de Curzon, étaient « trop larges et trop semblables à ceux des grandes arcades pour ne pas avoir été appuyés par de pareilles colonnes; il y a du reste, ajoute-t-il, des traces qui peuvent faire croire à leur détachement postérieur (1) ». Ceux de Mars (pl. XX) sont voûtés en trois quarts de berceau, rappelant ceux des collatéraux du chœur de La Charité, mais avec cette particularité que les doubleaux sont surmontés d'arcs-diaphragmes. Les demi-berceaux, très aplatis, qui couvrent actuellement les bas-côtés de Metz, sont renforcés par des doubleaux reposant sur des pilastres. Ils ont sans doute remplacé des voûtes de forme plus classique, de même que les croisées d'ogives prismatiques de Corvol qui occupent aujourd'hui la place d'anciens berceaux.

Les collatéraux de Jailly et de Saint-Laurent étaient couverts de compartiments d'arêtes; dans la première de ces églises, un des compartiments a été refait; dans la seconde, on voit une trace d'arrachement. Ce sont également des voûtes d'arêtes que l'on voit aujourd'hui à Saint-Révérien; elles ont été construites sur le modèle de celles des bas-côtés du chœur. Mais seules ces dernières sont indiquées sur le plan de l'ancienne église dressé par Paillard, et d'autre part les dimensions irrégulières des collatéraux de la nef eussent rendu difficile la construction de telles voûtes. Il est donc vraisemblable que les compartiments d'arêtes ont remplacé les berceaux primitifs.

4. Le transept.

Sur les onze églises à nef obscure que nous étudions, six ont un transept; ce sont celles de Jailly, de Saint-Laurent l'Abbaye, de Champvoux, de Cervon, de Saint-Aré et Saint-Pierre à Decize. A Mars-sur-Allier, en effet, nous l'avons vu, il n'y a ni carré ni croisillons. La quatrième travée de la nef ne diffère en rien, aujourd'hui, des trois autres, si ce n'est par ses piles cantonnées de quatre colonnes. Le plan en croix n'apparaît même pas dans l'élévation de la voûte,

(1) H. de Curzon, *L'Église prieurale de Champvoux*, dans la *Revue Archéologique*, 1885, p. 143.

qui est en berceau et prolonge celui des autres travées, et j'ai vainement cherché le « symbole de la croix » qu'a reconnu Mgr Crosnier (1) et la coupole dont parle R. de Soultrait (2).

Dans les six églises qui ont un transept, le carré est encadré par de grands arcs formés d'un double rouleau en plein cintre : à Jailly (pl. XXII), à Saint-Aré et Saint-Pierre de Decize, ces arcs sont un peu surhaussés, ainsi qu'à Champvoux. Dans cette dernière église, les arcs reposent sur de larges pilastres carrés non doublés, couronnés d'impostes garnies de billettes, alors que, dans la première, ils retombent sur des piles cruciformes cantonnées de quatre colonnes engagées, couronnées de chapiteaux ornés de crosses végétales, de palmettes étalées ou recourbées avec une petite rosace au milieu, de deux tiges entrecroisées. Dans les deux églises de Decize, les arcs reposent sur des colonnes engagées dans des dosserets, celles du côté du chœur de l'église prieurale sont ceinturées d'un anneau. Les chapiteaux de Saint-Aré sont décorés de feuilles d'eaux et de larges palmettes; ceux de Saint-Pierre (quelques-uns ont été retaillés) présentent trois collerettes de feuilles avec figure humaine au milieu de la corbeille et mascarons aux angles, entrelacs avec figure entre grosses têtes d'angle, palmettes avec personnage à genoux tenant une tige, collerette de feuillages avec tête de bovidé au milieu et mascarons aux angles, palmettes et personnage mutilé sur la face de la corbeille.

Les supports primitifs du transept de Saint-Laurent étaient de mêmes dimensions que ceux de la nef, mais, leur résistance s'étant avérée insuffisante, on les renforça dans le courant du XIII^e siècle par des pilastres, destinés à porter de nouveaux arcs dont la brisure est plus accentuée que celle des anciens; ceux-ci furent conservés comme arcs de décharge. Les chapiteaux des colonnes engagées à l'entrée du chœur sont ornés de feuillages; sur l'un, on remarque une large palmette sortant de la bouche d'un masque. A Cervon (pl. XXI), les chapiteaux des colonnes engagées portant le rouleau inférieur des grands arcs en tiers-point du transept sont courts et décorés de larges feuilles enveloppant la corbeille, avec de petites boules aux angles et des feuilles d'eau mêlées à des crosses végétales.

Les croisées des églises à transept sont toutes couvertes, sauf celles de Saint-Aré et de Cervon, d'une coupole octogone sur trompes, ajourée à Jailly d'une petite baie en plein cintre percée dans le mur oriental. Dans cette dernière église, les trompes sont appareillées en cul-de-four d'une façon assez régulière, mais, à Saint-Laurent, elles rachètent le carré d'une manière fort imparfaite, et l'octogone ainsi formé est un polygone irrégulier à quatre grands pans

(1) Mgr Crosnier, *L'Église de Mars-sur-Allier*, dans le *Bulletin de la Société nivernaise*, t. I, p. 37.

(2) R. de Soultrait, *op. cit.*, p. 193.

et quatre petits côtés. Il en résulte, comme l'a justement remarqué A. Philippe, « que la coupole se compose de deux parties : un soubassement polygonal couvert par la calotte sphérique. Vues d'en bas elles paraissent à pans et sont surhaussées (1) ». Les trompillons sont ornés de personnages en pied, dont deux tiennent des instruments de musique. La naissance de la voûte est soulignée, comme à La Charité, par un cordon orné de perles.

La coupole de Champvoux, « loin d'être la coupole byzantine, bien construite, plus remarquable que celles de Saint-Étienne de Nevers et de Pougues », qui faisait l'admiration de l'abbé Bourassé (2), était très déprimée en 1884, lorsque H. de Curzon écrivait son article dans la *Revue archéologique;* elle est aujourd'hui presque complètement remplacée par un plancher. Les trompes sont en plein cintre, mais il est difficile de déterminer si elles sont en cul-de-four, car, faites en blocage, elles se sont déformées au point qu'il n'est plus possible de les étudier.

Il en est de même à Saint-Pierre de Decize, où la coupole primitive a été également remplacée par un plancher. Quelle était, à l'origine, la couverture de la croisée de Saint-Aré, aujourd'hui voûtée d'une croisée d'ogives à nervures rondes, construite au XIII^e^ siècle. Il est vraisemblable que c'était une coupole, car, nous l'avons vu, c'était le système de voûtes de beaucoup le plus fréquemment adopté pour cette partie de l'église. Cependant, à Cervon, le carré du transept est couvert d'une voûte d'arêtes qui doit remonter au XII^e^ siècle.

Le même type de voûtes a été utilisé pour les croisillons de cette dernière église. Ceux-ci communiquent avec les chapelles orientées par un grand arc en plein cintre sans moulures retombant sur les impostes de simples piédroits, et avec les bas-côtés par des arcs en tiers-point reposant sur des colonnes engagées; ils sont éclairés par des baies en plein cintre, comme les croisillons de Saint-Aré à Decize, qui sont fort courts et voûtés en berceau (3).

Très courts sont également les bras du transept de Saint-Pierre de Decize; voûtés en demi-berceau et éclairés à l'est par une fenêtre en plein cintre, ils communiquaient avec les collatéraux par des arcades assez hautes mais très étroites, et leur mur de fond est garni d'une arcature en plein cintre.

Les croisillons de Saint-Laurent sont voûtés en berceau et éclairés chacun par une grande fenêtre en plein cintre percée dans le mur de fond. Une chapelle, élevée au XIII^e^ siècle, communique avec le bras nord et l'ancienne travée du chœur par des arcs également en plein cintre retombant sur des colonnes enga-

(1) A. Philippe, *L'Architecture religieuse dans l'ancien diocèse d'Auxerre*, dans le *Bulletin monumental*, 1904, p. 63.

(2) Abbé Bourassé, *op. cit.*, p. 43.

(3) Le croisillon méridional a été refait sur le modèle de l'autre.

gées couronnées de chapiteaux ornés de feuilles plates et de palmettes recourbées sous les angles du tailloir. Couverte d'un compartiment d'arêtes, elle est éclairée par une fenêtre en plein cintre ouverte dans le mur oriental.

Si les baies qui éclairent les croisillons de Jailly et de Champvoux ont la même forme, elles sont beaucoup plus étroites, et, dans la première de ces églises, elles sont percées très haut sous le berceau qui couvre le bras nord et le plancher qui couvre le bras sud. Dans la seconde, les croisillons ont tous les deux un plafond de bois et ils ne semblent pas avoir jamais été voûtés, car il n'y a pas trace, au-dessus ou au-dessous, d'arrachement de voûte. Ils communiquent avec les bas-côtés de la nef par des arcades en plein cintre, assez étroites à Champvoux, plus larges à Jailly, où le mur de fond est percé d'une porte en plein cintre au nord, en cintre légèrement brisé au midi. Sur le transept de ces deux églises s'ouvrent des chapelles orientées qui communiquent également avec le chœur, et c'est pourquoi nous allons les étudier avec le chevet.

5. Chevet : chevet plat, chœur et abside.

Le chevet de ces églises nivernaises à nef obscure est, suivant la règle générale, la partie la mieux conservée de l'édifice. Ce fait peut s'expliquer dans certains cas par la qualité des matériaux et par un appareillage plus soigné, mais, surtout, parce que l'entretien du sanctuaire était confié au curé et aux gros décimateurs, alors que les travaux à exécuter dans la nef incombaient aux paroissiens, moins fortunés. Quoi qu'il en soit, toutes les églises que nous étudions, sauf Saint-Vincent de Corvol et Saint-Laurent, ont conservé leur chevet primitif. A Jailly, à Champvoux, à Saint-Révérien, à Saint-Aré et Saint-Pierre de Decize, il nous est parvenu à peu près intact; à Mars-sur-Allier et Metz-le-Comte, il a été plus ou moins restauré; à Cervon, il a été « tout à fait dénaturé ». Selon une autre règle générale, c'est la partie du monument la plus richement décorée.

La forme la plus simple du chœur terminé par un mur droit, que nous avons déjà rencontrée à Saint-Pierre-le-Moûtier, à Saint-Sulpice et à Saint-Verain, se retrouve à Saint-Pierre de Decize et à Metz-le-Comte. Dans cette dernière église il a, comme la nef, une forme écrasée par suite des restaurations qu'il a subies. La voûte en berceau brisé qui le couvre aujourd'hui a été, en effet, construite à un niveau plus bas que l'ancienne, comme le montre la baie ouverte au-dessus d'un cordon mouluré qui règne dans la travée voisine du mur terminal. Cette baie est encadrée par deux colonnettes couronnées de chapiteaux destinés à porter une archivolte qui a disparu et qui a été remplacée par la douelle de la voûte. Les doubleaux retombent maladroitement sur des demi-colonnes ados-

sées aux murs latéraux, et couronnées de chapiteaux garnis de feuilles s'enroulant en boule sous les angles du tailloir profilé d'un étroit bandeau et d'un cavet. Une des colonnes du fond a disparu, mais le chapiteau subsiste avec son tailloir. Le chevet est éclairé par trois baies en cintre légèrement brisé, dont l'archivolte moulurée retombe sur d'élégantes colonnettes couronnées de chapiteaux à crochets et tailloirs circulaires du XIIIe siècle. La baie du milieu est un peu plus haute que les deux autres. La partie inférieure des murs latéraux est percée, au midi, d'une piscine en plein cintre, et au nord, d'une baie de même tracé, ouvrant sur une chapelle bâtie dans le prolongement du collatéral nord par une arcade, dont l'archivolte moulurée repose sur de courtes colonnettes. On peut remarquer encore dans cette chapelle deux corbeaux destinés à porter une voûte à nervures dont on aperçoit les naissances.

Le chevet plat de Saint-Pierre de Decize est divisé en trois travées par deux groupes de fines colonnettes jumelées portant les larges doubleaux, en blocage avec arêtes appareillées, de la voûte, qui est en berceau plein cintre. Les chapiteaux des colonnettes sont décorés, au nord, de palmettes finement découpées avec tailloir couvert de stries, de palmettes avec volutes d'angle et tailloir profilé de nombreuses moulures et, au sud, de feuillages, de tiges entrecroisées avec têtes d'angle, de palmettes avec volutes d'angle et tailloirs très larges et moulurés. Les bases se composent de deux tores rigoureusement égaux avec scotie intermédiaire. Dans les murs latéraux de chaque travée, une baie en plein cintre est percée sous une arcature très haute dont l'archivolte repose sur de simples pieds-droits, sauf du côté de la façade et du transept où elle s'appuie sur une colonnette d'angle couronnée d'un chapiteau orné de folioles et de têtes d'angle ou de palmettes avec tailloir billeté. Une baie au-dessus de l'arc triomphal s'ouvrait sur le comble du chœur. Ce chevet de Saint-Pierre, d'une réelle élégance avec ses multiples lignes verticales, retient surtout l'attention des archéologues par ses colonnes jumelées. C'est en effet une disposition unique dans le Nivernais, et très rare dans les autres provinces.

Certaines particularités architecturales, comme la largeur des doubleaux, l'épaisseur des tailloirs et surtout le profil des bases, ont conduit M. Destray à admettre que l'église prieurale et l'église paroissiale de Decize avaient été élevées par le même architecte (1). Si le chevet de Saint-Aré offre quelques ressemblances dans le détail avec le chœur de Saint-Pierre, il en diffère pourtant profondément. Et d'abord par son plan, qui, nous l'avons vu, au lieu d'un chevet plat, présente un chœur et une abside flanquée d'une seule absidiole. D'autre part, les colonnes accouplées font défaut, et la décoration des chapiteaux est d'un style tout différent. Élevé de plusieurs marches au-dessus du sol du tran-

(1) P. Destray, *Decize*, dans la collection *Petites Monographies nivernaises*, p. 45.

sept, le chœur est divisé en deux travées par trois larges doubleaux soutenant la voûte en plein cintre. L'arc du milieu retombe sur de simples piédroits s'arrêtant au niveau des stalles, les deux extrêmes sur des colonnes engagées cerclées, comme celles de Saint-Pierre, de deux gros tores égaux séparés par une scotie. Les chapiteaux, d'une facture plutôt grossière, sont assez curieux. L'un présente des palmettes rudimentaires avec têtes d'angle; un autre des palmettes, des feuilles détachées éparses, des pommes de pin et une tête d'animal au milieu. Un troisième est orné d'une collerette de feuillages et d'un mascaron entre deux palmettes étalées aux angles. Un quatrième montre deux quadrupèdes perchés sur l'astragale, affrontés aux angles avec deux autres animaux sculptés sur les faces latérales, avec lesquels ils ont une tête commune; ils soutiennent avec leurs pattes de devant une sorte de récipient au-dessous de leur gueule. On remarque surtout, près de la porte de la sacristie, un prêtre barbu, les bras levés, prêchant du haut de la chaire. Ce masque était naguère surmonté de deux cornes qui en faisaient un symbole de Satan. Lors des travaux exécutés dans toute l'église vers 1867, on a supprimé ces deux appendices.

L'abside, voûtée en cul-de-four, était autrefois éclairée par trois fenêtres; celle du milieu, plus large et plus ornée que les deux autres, a été bouchée à l'époque où l'on a placé le maître-autel contre le mur; les deux autres ont été refaites à une époque récente. L'absidiole, qui sert aujourd'hui de sacristie, communiquait naguère avec le chœur par deux arcades bouchées maintenant. Voûtée en cul-de-four et éclairée par deux fenêtres refaites, elle est précédée d'un petit chœur voûté en berceau, soutenu par un arc double au retombant sur des piédroits à impostes (pl. XXIII).

Le transept et le chevet des deux églises de Decize, élevés sur de vastes cryptes, présentent certaines dispositions particulières qui ont excité la curiosité de M. Destray. « Comment se fait-il, écrit-il, que ces deux églises, toutes deux romanes, ne paraissent pas s'apparenter aux autres édifices romans du Nivernais, ni à ceux qui dérivent de Saint-Étienne de Nevers, ni aux filiales de Cluny et de La Charité (1)? » Faut-il, avec lui, en chercher l'explication dans les liens étroits qui au XI^e^ siècle unissaient le Nivernais et l'Auxerrois, réunis dans les mains des mêmes comtes, et dans les relations très suivies que le prieuré Saint-Pierre entretenait avec le célèbre monastère Saint-Germain d'Auxerre, dont il dépendait? L'architecture de la nef (aujourd'hui détruite), de Saint-Aré et de Saint-Pierre aurait pu, sans doute, nous permettre de préciser les rapports artistiques existant entre les monuments de l'Auxerrois et les églises de Decize.

Plus originale encore que celle du chevet de Saint-Aré et de Saint-Pierre

(1) P. Destray, *op. cit.*, p. 45.

est l'architecture de l'abside de Saint-Julien de Mars-sur-Allier. Séparée de la dernière travée de la nef, qui tient lieu de transept, par des pans de mur latéraux flanqués d'une colonne engagée portant un des rouleaux de l'arc triomphal, elle embrasse l'ensemble des trois nefs et est polygonale. Elle comprend une première travée, voûtée en berceau légèrement brisé, limitée par l'arc tangent au cul-de-four et par l'arc triomphal. Celui-ci repose sur les chapiteaux de deux demi-colonnes, ornés de palmettes finement ciselées ou d'entrelacs enfermant une sorte de pomme de pin; celui-là retombe d'un côté sur une colonne engagée dans le mur derrière une colonne octogone couronnée d'un chapiteau garni de palmettes et de l'autre sur une demi-colonne adhérente au mur, en arrière de deux colonnettes jumelées. L'abside est décorée d'une arcature dont les arcs irréguliers reposent sur des colonnes couronnées de chapiteaux : l'un est orné de feuillages, l'autre montre des animaux fantastiques affrontés, avec une tête commune, attachés par des liens coupant le corps et se terminant par des palmettes. Éclairée par trois fenêtres en plein cintre dont l'archivolte, non moulurée, repose sur de fines colonnettes, elle est couverte d'un cul-de-four dont la naissance est marquée par un cordon orné de têtes de clous.

Les absides de Saint-Sylvestre de Jailly, de Saint-Pierre de Champvoux (pl. XXIII), de Saint-Aignan de Cosne sont précédées d'un chœur et encadrées de deux absidioles, mais, alors que la première est pentagonale, les deux autres sont en hémicycle. D'autre part, le chœur qui, à Jailly et à Champvoux, communique avec les collatéraux, en est séparé par un mur à Cosne. Cette partie droite du chevet est si longue à Champvoux que H. de Curzon pense qu'on peut la compter pour deux travées, « car, dit-il, deux petites baies plein cintre l'éclairent latéralement (1) ». Ici le chœur est ouvert sur les bas-côtés par deux arcades géminées, en plein cintre légèrement surhaussé, de deux mètres de large, qui reposent au centre sur une colonne monolithe, et aux deux extrémités sur les piles du transept et les dosserets faisant saillie sur le mur entre les absides. Les deux colonnes isolées, de 0 m. 50 de diamètre, sont couronnées de beaux chapiteaux bien travaillés et de plan classique, moins barbares que ceux de la nef. L'un est décoré de trois collerettes de petites feuilles creuses avec, aux angles, trois têtes et le buste d'un personnage jouant de la flûte; l'autre est également orné de trois rangées de feuillages surmontées de trois têtes aux angles et, sur une face, d'un veau dont la tête se profile sous le quatrième angle du tailloir. L'une des faces latérales est garnie d'un rinceau. L'astragale est épais, ainsi que le tailloir qui est chanfreiné. Dans l'axe de chaque arcade s'ouvre, à faible hauteur, une fenêtre en plein cintre, comme celles qui ajourent le mur gouttereau du chœur à 2 m. 50 environ de la clé des arcades. Fortement ébra-

(1) H. de Curzon, *op. cit.*, p. 141.

sées à la base, ces baies mordent un peu sur la voûte en berceau sans doubleau, qui couvre le vaisseau central, comme les collatéraux.

L'abside qui suit se rattache à ce berceau, presque aussi élevé que la coupole du transept, par un ressaut de 1 m. 15 environ. Abside et absidioles, presque sur le même plan, très peu profondes et très hautes, sont éclairées par de petites baies en plein cintre et couvertes d'un cul-de-four faisant un retrait de 30 centimètres environ sur l'arc d'entrée.

Remarquable par ses doubles arcades entre le chœur et les bas-côtés, le chevet de la vieille église prieurale produit une forte impression par sa grande élévation, accusée encore par l'étroitesse des collatéraux et par l'absence de lignes horizontales, et, avant la disparition de la nef, Saint-Pierre de Champvoux devait être un des plus curieux édifices religieux du Nivernais.

Sensiblement moins long que celui de Champvoux, le chœur de Jailly communique avec les collatéraux par une seule arcade en plein cintre reposant sur les ressauts des piles du transept et de l'abside. Il est voûté en berceau sur doubleau alors que les bas-côtés, éclairés par de petites fenêtres en plein cintre, sont couverts, comme ceux de la nef, de compartiments d'arêtes. Les absidioles, très petites, sont éclairées par une petite baie percée à l'est, et couvertes d'un cul-de-four comme l'abside. Surélevée de trois marches par rapport au chœur, celle-ci est peu profonde et rétrécie par un arc en plein cintre retombant sur de simples piédroits. Ses trois fenêtres, de même tracé, sont encadrées de colonnettes couronnées de chapiteaux d'un style médiocre, rappelant les motifs des chapiteaux des grandes colonnes de la nef ou du transept : palmettes, feuilles creuses formant des sortes de coquilles, longues feuilles stylisées. Les bases sont à talus, ou ornées de deux tores de même grosseur, séparés par une rainure.

Grâce aux arcades qui font communiquer la travée centrale avec les collatéraux, et qui modifient la distribution des volumes, le chevet de Jailly, malgré ses modestes dimensions, a une ampleur qui fait défaut au chœur de Saint-Aignan de Cosne. Celui-ci est, en effet, séparé des bas-côtés par un mur plein, et est couvert d'un berceau en plein cintre renforcé par deux arcs doubleaux reposant sur des pilastres s'amortissant au-dessus des impostes. A la naissance de la voûte règne un cordon mouluré se continuant dans l'abside à la base du cul-de-four. Les fenêtres qui éclairent l'hémicycle s'ouvrent sous une arcature formée de cinq arcades dont l'archivolte en plein cintre, non moulurée, repose sur de grosses colonnes cerclées à leur base de deux bandeaux séparés par une rainure et couronnées de curieux chapiteaux. L'un est orné de grosses tiges se développant en palmettes sur la face et les angles de la corbeille, un autre de larges palmettes étalées sous les angles du tailloir où elles sont recouvertes par de petites palmettes renversées. Un troisième présente deux animaux

affrontés dont les têtes renversées sous les angles du tailloir sont soutenues par des personnages; sur le côté, un animal menace de sa gueule ouverte un des personnages. Un quatrième montre deux animaux, les pattes écartées, la tête retournée vers le milieu de la corbeille où se profile dans un écusson une palmette renversée, et au-dessous un masque (tête de chat renversée?); sur les côtés apparaît la même tête. On remarque encore une chouette perchée sur l'astragale, déployant ses ailes sur les faces latérales, deux oiseaux (cigognes?) les cous entrelacés sous l'angle de la corbeille et, sur la partie inférieure, une tête d'homme renversée. Sur le tailloir se profile un bandeau souligné par un grain d'orge, au-dessus de deux moulures en creux séparées par une moulure en relief. Un des tailloirs est orné de billettes. Les absidioles, couvertes d'un cul-de-four, sont éclairées par de petites baies en plein cintre; celle de droite communiquait avec les bâtiments claustraux par une porte en plein cintre ouverte lors de la construction primitive, l'autre a perdu tout caractère.

Si intéressants que soient les dispositions architecturales et les éléments décoratifs des chevets de Saint-Pierre de Champvoux, de Saint-Sylvestre de Jailly, de Saint-Aignan de Cosne, ils sont loin d'avoir la valeur et la beauté de ceux du sanctuaire de Saint-Révérien, un des joyaux de l'architecture religieuse du Nivernais (pl. XXIV). Ce dernier chevet se compose d'une travée simple et d'une travée double suivie du rond-point entouré d'un déambulatoire sur lequel s'ouvrent trois chapelles rayonnantes.

Le chœur présente trois types de supports : à l'ouest, un pilier cruciforme cantonné d'une colonne engagée sur les quatre faces; à l'est, un massif carré cantonné de quatre demi-colonnes et entre les deux une colonne isolée. Un des ressauts de la pile cruciforme se termine au niveau du sommier des arcades par une moulure prolongeant celle du tailloir des chapiteaux, alors que l'autre monte avec la colonne engagée du côté du vaisseau pour recevoir la retombée du doubleau. La colonne engagée du même côté entre la première et la seconde travée s'arrête, au nord, au niveau du sommier des arcades, alors qu'au midi elle s'arrête brusquement à deux mètres environ au-dessus de la moulure du tailloir qui la contourne. Ces deux fûts montaient primitivement jusqu'au niveau des chapiteaux des autres colonnes, sans doute pour recevoir la retombée d'un doubleau qui a disparu et n'a pas été reconstruit lors de la restauration. C'est d'ailleurs cette disposition que présente la pile suivante à la naissance de l'abside.

Les arcades sont formées d'un seul rouleau en plein cintre, dont l'extrados est orné d'une rangée de têtes de clous. Un petit cordon tangent à la clé des arcades est orné d'une suite de petites rosaces inscrites dans un cercle, reliées entre elles par un appendice; il marque la naissance de la voûte, en berceau plein cintre sur doubleaux, qui a été refaite.

Les bas-côtés du chœur éclairés par des fenêtres en plein cintre percées dans l'axe de chaque travée (sauf dans la première travée méridionale, où une porte s'ouvrait, à l'origine, sur le prieuré) sont couverts de compartiments d'arêtes séparés par des doubleaux en tiers-point qui retombent sur des colonnes isolées et sur les colonnes engagées dans les piles ou dans les murs gouttereaux.

L'abside communique avec le déambulatoire par sept arcades en tiers-point reposant, aux extrémités, sur les deux colonnes engagées dans la pile carrée entre la travée droite et le rond-point, et, dans la partie circulaire, sur des colonnes fuselées, reposant sur un stylobate continu orné de moulures : disposition qui rappelle à l'abbé Bourassé « des souvenirs antiques et qui, comparée à certains chapiteaux à feuillages, atteste les études de l'architecte sur les monuments anciens (1) ». Quelques fûts monolithes, taillés au tour, proviendraient, à en croire certains érudits locaux, des ruines de la ville gallo-romaine voisine de « Compierre (2) ».

Le déambulatoire, voûté de compartiments d'arêtes séparés par des doubleaux retombant, d'un côté, sur les fûts isolés et, de l'autre, sur les colonnes adossées au mur, est éclairé par d'assez grandes fenêtres en plein cintre percées entre les chapelles et par de petites baies de même tracé, ouvertes sous la lunette des voûtes (pl. XXIV). Les unes et les autres s'appuient sur un gros cordon qui se continue tout autour de l'abside en contournant les chapelles, et elles sont encadrées d'élégantes colonnettes couronnées de chapiteaux portant l'archivolte non moulurée. Certaines colonnettes des baies supérieures sont octogones ou en torsade.

Les chapelles rayonnantes, peu profondes et couvertes d'un cul-de-four, sont éclairées par trois fenêtres, également en plein cintre et encadrées de colonnettes. Si intéressantes que soient ces dispositions architecturales, c'est surtout la décoration des chapiteaux qui assure au chevet de l'ancienne église prieurale une place de choix parmi les sanctuaires romans du Nivernais et même de toute la France.

Les chapiteaux des colonnes engagées du chœur comme ceux des fûts monolithes du rond-point, les corbeilles des colonnettes des fenêtres comme celles des colonnes adossées au mur gouttereau présentent, en effet, une variété et une richesse sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir dans un chapitre consacré à l'étude de la décoration. Les uns empruntent leurs ornements à de savantes combinaisons de lignes géométriques ou aux plantes de la flore antique, les autres étalent sous nos yeux les animaux du Bestiaire ou certaines scènes de

---

(1) Bourassé, *op. cit.*, p. 64.

(2) Non encore identifiée, cette cité gallo-romaine, qui couvrait plus de trente hectares, est connue aujourd'hui sous le nom de Compierre.

l'Ancien Testament. Voici, au sud du chœur, un taureau ailé avec un grand oiseau dont le bec se profile sous l'angle du tailloir à la place de la tête, deux quadrupèdes adossés dont les têtes se rejoignent aux angles de la corbeille pour former un masque à la gueule grande ouverte, un animal à l'arrière-train très haut, la tête retournée, une chaîne au cou et, sur le côté, un quadrupède debout sur les pattes de derrière retournant une tête grimaçante. A côté, on reconnaît Isaac bénissant Jacob, l'échelle où Jacob vit en songe des anges qui montaient et descendaient, Jacob monté sur un cheval et revenant dans son pays.

Sur les chapiteaux des colonnes engagées dans un des piliers à la naissance de l'abside, on aperçoit un personnage sous une arcature et, sur les côtés, un lion couché avec une tête sur la croupe et un oiseau qui a l'air de tenir dans ses griffes une sorte de griffon — deux vieillards barbus et couronnés, couverts d'un manteau, debout sous les angles du tailloir, l'un tenant un instrument de musique, et, entre les deux, un musicien également couronné, la jambe gauche repliée, jouant d'une sorte de rebec. Une des corbeilles des colonnes isolées du rond-point est ornée de bandelettes, sur lesquelles se profile un ruban en zigzag, dessinant un entrelacs régulier, qui rappelle un travail de vannerie. Sur une autre on remarque les scènes, décorant plus souvent le tympan, du Jugement dernier : sur une face voici les anges soufflant dans des trompes et la résurrection des morts; sur une autre, le pèsement des âmes avec un ange aux ailes éployées sous un angle du tailloir et un démon au masque hideux sous l'autre angle et, entre les deux, la balance dont les plateaux portent une âme (figurée par une tête). Sur la face voisine, des démons cornus, la bouche entrouverte et armée d'énormes dents, torturent les damnés, dont le corps sort d'une barque au milieu des flammes. A côté, trois personnages sont tranquillement assis sous une arcature dont l'archivolte à redents repose sur de courtes colonnes; au-dessus se profile la silhouette de deux clochers et, entre les deux, une tour plus grosse surmontée d'une croix : c'est la figuration du Paradis.

La corbeille voisine est décorée d'un magnifique entrelacs formé de grosses tiges perlées se terminant en palmettes gracieusement enlacées au milieu et aux angles. Le chapiteau suivant présente : un serpent ailé avec de longues pattes, dessinant un entrelacs, — deux animaux fantastiques perchés l'un sur l'autre, celui du dessous retourne son cou, terminé par un bec, vers un masque humain — deux quadrupèdes dressés sur l'astragale, tenant dans leur gueule les pattes d'un oiseau suspendu la tête en bas (une chouette?), — deux serpents enlacés et entourant une sirène à figure masculine enveloppée d'un bonnet; l'un a presque un masque humain avec oreilles pointues, l'autre a une tête de poisson serrant entre ses dents une fleur de lis. Voici maintenant une corbeille couverte de deux rangées de feuilles d'acanthe délicatement ciselées, surmontées de folioles dessinant des volutes sous lesquelles s'enlacent deux longues feuilles;

l'astragale dessine une torsade. Le chapiteau de la première colonne isolée du côté nord présente, sur ses quatre faces, deux oiseaux affrontés aux angles, le cou renversé vers le milieu de la corbeille et picorant une grappe attachée à une tige; ces tiges, terminées en palmettes, enlacent le cou, les pattes et les ailes en formant un gracieux entrelacs; sur trois faces, un masque se profile sur la console. Sur les corbeilles des colonnes engagées dans le pilier nord, on distingue un personnage couronné penché au-dessus de deux animaux, montrant du doigt un autre personnage debout au milieu, appuyé sur un bâton recourbé, un troisième personnage tenant une sorte de balai, alors que le quatrième a en main un bâton — un quadrupède tenant à la gorge une chèvre renversée que tette un autre animal — un très bel entrelacs formé de tiges s'enroulant en palmettes.

Les chapiteaux des colonnes adossées au mur du déambulatoire et des chapelles montrent un quadrupède dressé sur l'astragale, la tête retournée — deux animaux fantastiques aux cous entrecroisés terminés par des masques humains avec de grandes oreilles — deux oiseaux perchés sur l'astragale, la tête renversée sous l'angle du tailloir, — deux quadrupèdes affrontés aux angles, la tête renversée vers la face de la corbeille, — deux sortes d'atlantes accroupis soutenant de leurs bras le tailloir, — un animal à large dos du type lézard, — de nombreux entrelacs formés de tiges entrecroisées, de tiges terminées en palmettes, et de reptiles enroulés. Sur les corbeilles des colonnettes encadrant les fenêtres apparaissent des reptiles ailés aux cous enlacés, un lion avec une tête humaine entourée d'un disque, deux quadrupèdes aux cous enlacés, deux oiseaux perchés sur l'astragale et affrontés sous l'angle du tailloir, etc. Deux chapiteaux des colonnettes encadrant les petites baies supérieures sont décorés, l'un de godrons, l'autre d'une série de bandeaux circulaires.

Certains astragales sont allégés par une moulure, d'autres sont ornés de besants ou de torsades. Quant aux tailloirs, ils rivalisent par la variété et le fini de leur décor avec les ornements des corbeilles. Certains ont leur profil allégé par plusieurs moulures, parfois garnies de besants, d'autres sont ornés de dents de scie, de beaux entrelacs ou de superbes rinceaux.

Toutes ces sculptures sont fort bien conservées; il n'en est pas de même de la fresque peinte au début du XVI^e^ siècle sur la voûte de la chapelle axiale consacrée à la Vierge, qui représente l'Assomption. La Vierge, les pieds sur un croissant, est entourée d'attributs des litanies avec légendes gothiques.

Malgré ses dimensions modestes et son ordonnance à un seul étage, le chevet de l'ancienne église prieurale de Saint-Révérien, avec ses élégantes colonnes, son déambulatoire éclairé par des fenêtres superposées et ses gracieuses chapelles, sans parler des magnifiques chapiteaux, présente un grand intérêt. Aussi bien par l'harmonie de ses proportions que par la répartition des pleins et des vides

et la savante combinaison des lignes verticales et horizontales, c'est un chef-d'œuvre de goût.

Quelles étaient les dispositions des chevets romans de Saint-Laurent l'Abbaye, de Cervon, de Corvol-l'Orgueilleux? Il est difficile de le savoir, car ils ont été entièrement reconstruits ou ont subi de malheureuses restaurations qui les ont défigurés. Celui de Corvol, terminé par un mur droit, est aujourd'hui éclairé, comme la nef, par des fenêtres à remplage rayonnant ou flamboyant, et couvert de croisées d'ogives prismatiques. Celui de Cervon, également terminé par un mur droit, se compose de deux travées séparées par un arc doubleau retombant, comme l'arc triomphal, sur des colonnes engagées couronnées de chapiteaux ornés de larges feuilles s'enroulant en petites boules sous les angles du tailloir. Les nervures, aux arêtes vives dans la travée voisine du transept, aux angles abattus dans la travée de fond, reposent sur des pilastres cannelés surmontés de chapiteaux à godrons et accolés à des dosserets sur lesquels s'appuient les arcs formerets. Les clefs sont formées de petites rosaces. Au niveau du tailloir des chapiteaux règne un cordon mouluré. Éclairé par deux fenêtres en plein cintre surmontées d'une rose, percées dans le mur de fond, et par deux fenêtres superposées, en plein cintre également, ouvertes dans les murs latéraux de la travée voisine du mur terminal, le chœur de Cervon communiquait autrefois avec les chapelles orientées par des arcs brisés (1). Ceux-ci ont été remplacés aujourd'hui par de larges baies surmontées d'un arc légèrement cintré.

Quant au chevet actuel de Saint-Laurent (en voie d'effondrement), c'est une construction postérieure. Il est formé d'une travée, fermée par un mur droit, dans lequel s'ouvre une fenêtre en plein cintre, et voûtée en berceau. Il communique avec la chapelle, bâtie au XIII^e^ siècle dans le prolongement du bas-côté nord, par une arcade en plein cintre aux arêtes ornées d'un petit tore, retombant sur de grosses colonnes engagées couronnées de chapiteaux décorés de feuilles plates et de palmettes recourbées sous les angles du tailloir. Couverte d'un compartiment d'arêtes, cette chapelle est éclairée par une grande fenêtre en plein cintre subdivisée en deux lancettes.

Telle est l'ordonnance intérieure de ces églises nivernaises à nef obscure. Bien que présentant partout un seul étage, elle offre de nombreuses variantes, aussi bien dans le plan des supports que dans la forme des arcades et des fenêtres, aussi bien dans la distribution des volumes que dans la répartition des pleins et des vides. Certaines de ces églises présentent des dispositions tout à fait classiques, d'autres offrent de curieuses anomalies comme les arcades du chœur à Champvoux, l'étagement des travées de la nef, du transept et du chevet à Jailly. Les unes conservent une beauté sévère et une grande sobriété dans le décor,

(1) R. de Lasteyrie, *op. cit.*, p. 47.

qui trahit parfois la main inexperte d'artisans locaux; d'autres ont plus d'élégance, et leurs riches ornements témoignent d'un ciseau plus habile. Toutes sont l'œuvre d'architectes de talent.

6. L'élévation extérieure.

Plus exposée encore que l'ordonnance intérieure aux injures du temps et des hommes, l'élévation extérieure de nos églises nivernaises a été gravement altérée par les destructions et les restaurations malheureuses. Malgré ces modifications regrettables de l'état antérieur, elle offre encore un grand intérêt, comme nous allons le constater en étudiant la façade occidentale, les façades latérales, le chevet et le clocher.

Façade occidentale.

Des onze églises à nef obscure que nous étudions, deux seulement ont conservé leur façade primitive à peu près intacte : ce sont Saint-Aignan de Cosne et Saint-Julien de Mars-sur-Allier. La façade de cette dernière a bien subi, comme toutes les autres parties de l'élévation, quelques restaurations, mais elle ne semble pas en avoir été sérieusement altérée.

Encadrée aux angles de contreforts plats, la façade occidentale de Mars présente un portail à double vantail s'ouvrant dans un avant-corps de très bel appareil, couronné d'une corniche ornée de têtes de clous, reposant sur des modillons (pl. XXV). Les trois voussures en plein cintre, aux arêtes vives, entourées d'une archivolte moulurée, reposent de chaque côté sur deux colonnettes et un pilastre cannelé. Les chapiteaux sont ornés de grandes feuilles avec volutes d'angle, de beaux entrelacs formés de lignes géométriques, de tiges sortant de la gueule d'animaux, de tiges se terminant en palmettes sous l'angle du tailloir. Celui-ci est formé d'un étroit bandeau et d'un cavet qui se continuent sur le parement de l'avant-corps. Le tympan, sans linteau, est composé de deux registres. Sur celui du dessus, des rinceaux s'échappent de la bouche d'un monstre; sur celui du dessous, le Christ est assis, bénissant, dans une auréole encadrée des symboles des quatre évangélistes, et, de chaque côté, se tiennent debout trois apôtres, dont un seul, saint Pierre, se distingue à sa clef double. Au-dessus de l'avant-corps s'ouvre une fenêtre dont l'arc en plein cintre retombe sur de simples pieds-droits.

La façade occidentale de Saint-Aignan de Cosne présente une disposition unique dans le Nivernais à l'époque romane (1); elle est, en effet, précédée d'un

(1) Le clocher-porche actuel de Saint-Révérien est, en effet, une fantaisie de l'architecte restaurateur de la nef.

clocher-porche qui est épaulé, aux angles, comme la façade, par deux contreforts, et qui abrite le portail (pl. XXV). Celui-ci, dépourvu de tympan, est un des plus remarquables de la Nièvre par la décoration de son archivolte et de ses chapiteaux. Le cintre est entouré de trois voussures et d'une archivolte. La première voussure, formée d'une seule rangée de claveaux aux arêtes vives, retombe sur de simples pieds-droits surmontés d'une imposte ornée de damiers ou de billettes. La seconde, profilée d'un petit tore dégagé par des filets et de petites gorges, et la troisième, garnie également d'un petit tore dégagé par un filet, d'une petite gorge et d'une rangée de besants, reposent de chaque côté sur deux colonnes d'angle couronnées de beaux chapiteaux. Ceux de droite sont décorés de palmettes ou de feuilles d'acanthe avec des pommes de pin sous les angles du tailloir billeté. Ceux de gauche figurent : deux lions affrontés, le corps coupé par la queue qui se termine en palmette, — une tête humaine, — un animal grossièrement sculpté qui a l'air de dévorer la main d'un personnage ayant les bras en croix, — un autre animal. Les tailloirs sont couverts de damiers.

L'archivolte, dont le bandeau extérieur est orné de petites fleurs à cinq pétales, présente sur une large moulure en creux une série de personnages et d'animaux. On distingue le Christ encadré de trois anges de chaque côté, les quatre symboles des évangélistes, l'Agneau mystique, le lion, le griffon, une sirène, une scène bouffonne, un âne jouant de la harpe, un berger, une brebis et des agneaux, un cheval, un basilic, un porc, une tortue, une colombe à tête humaine, etc. « A la partie la plus visible, peut-être aperçoit-on, écrit Bourassé, la statue du fondateur de l'ancien couvent (1). »

Les façades occidentales de Saint-Pierre de Champvoux et de Saint-Sylvestre de Jailly (pl. XXV) (aujourd'hui en ruines) appartiennent à un type plus classique. Épaulée aux angles par d'épais contreforts, cette dernière présente au centre un portail ouvert dans un avant-corps, en très bel appareil, qui tranche sur le petit appareil irrégulier des autres parties encore debout. Encadré par deux petits contreforts, cet avant-corps est couronné par deux corniches séparées par un petit toit; celle du haut ceinture les contreforts; sous celle du bas règne une magnifique frise composée de onze rosaces rappelant celles du clocher de La Charité et de la façade de Donzy-le-Pré.

Le portail est formé de trois voussures en plein cintre entourées d'une archivolte. La première voussure, creusée d'une légère moulure et bordée d'un tore, repose sur deux fines colonnettes d'angle couronnées de très beaux chapiteaux classiques avec feuilles d'acanthe recourbées et petite rosace au milieu de la corbeille. La seconde, couverte d'une série de larges palmettes traitées en méplat à la façon de la gravure, retombe sur des pieds-droits à l'angle abattu

(1) Bourassé, *op. cit.*, p. 47.

ornés au sommet d'une palmette renversée ou de deux animaux affrontés. La troisième, décorée d'un tore entre une rangée de besants et un rang de petites têtes de clous, s'appuie, comme la première, sur des colonnettes d'angle couronnées de chapiteaux garnis d'un entrelacs rappelant la vannerie ou de feuilles aux extrémités enroulées en petites boules. L'archivolte, enrichie d'un entrelacs très régulier, repose sur de simples pieds-droits surmontés d'une imposte formée par les moulures du tailloir des chapiteaux; cette imposte se prolonge sur les contreforts contigus. Les bases des colonnettes sont profilées d'un petit tore, séparé du tore inférieur par une gorge étroite. Entre l'avant-corps et les contreforts d'angle s'ouvraient de petites baies en plein cintre dont on aperçoit encore des vestiges dans le parement du côté nord, et, au-dessus du portail, le mur était sans doute ajouré, suivant le parti le plus fréquent, par une fenêtre pour l'éclairage du vaisseau central.

Comme à Jailly, l'avant-corps de Champvoux, en grand appareil très soigné, devait trancher sur les autres parties de la façade. Contre celle-ci, on aperçoit les vestiges de deux colonnes engagées dans un dosseret. Du portail, il reste les pieds-droits, formés de trois ressauts aux arêtes vives, entre lesquels étaient logées deux colonnettes (1). « On y distingue encore, écrit l'abbé Bourassé, deux consoles destinées autrefois à supporter l'architrave de la porte; elles sont fort bien dessinées. Sur l'une d'elles, on voit un singe et un autre animal; par-dessus s'étale un enroulement très gracieux. Sur l'autre, on aperçoit un homme monté sur un cheval; le groupe est appuyé sur un fond taillé en échiquier; au-dessus s'épanouit une belle et large fleur (2). » Depuis la visite des ruines de la vieille église prieurale par l'auteur de l'*Esquisse archéologique*, qui remonte à un peu plus d'un siècle, l'aspect du portail a dû quelque peu changer, car, aujourd'hui, on reconnaît seulement, sur les deux grandes impostes qui couronnent les pieds-droits, d'un côté une rosace avec une tête de chien finement sculptée et de l'autre un personnage surmonté d'un rinceau. D'autre part des vestiges de sculpture restent attachés au pilastre et au corbeau sur lequel reposait le tympan. A côté de feuillages et d'animaux, on distingue de vrais petits bas-reliefs : à droite, une Fuite en Égypte sur un fond de damiers, au-dessous une église et plus bas un personnage mutilé; à gauche un autre personnage également mutilé. Il ne subsiste aucun document d'archives, aucune gravure ancienne pour nous permettre de nous faire une idée précise de la partie supérieure de la façade, mais elle devait, en plus des petites baies latérales, être ajourée d'une fenêtre en plein cintre, percée au-dessus de la porte pour éclairer la nef principale.

(1) Ces colonnettes, aujourd'hui disparues, ont été signalées par H. de Curzon, *op. cit.*, p. 144.

(2) Abbé Bourassé, *op. cit.*, p. 41.

De la façade primitive de Saint-Barthélemy de Cervon, il ne reste plus qu'un portail monumental, de la fin du XII^e siècle, restauré au XV^e (pl. XXV). De cette époque date le trumeau qui soutient le linteau (refait) qui porte le tympan, dont seul subsiste le panneau central. C'est un morceau de sculpture, nous le verrons, d'un très grand intérêt. Au centre d'une auréole ornée de petites étoiles sur les bords se tient le Christ, accompagné des figures symboliques des quatre évangélistes. La tête entourée du nimbe crucifère, le Sauveur est assis, les jambes écartées, la main droite levée pour bénir, la gauche appuyée sur un livre. Le bas de la figure, aux traits légèrement allongés et amaigris, est entouré d'un collier de barbe, et il est couvert d'une robe drapée par plis parallèles.

Le tympan est encadré par trois voussures et une archivolte ornées chacune d'un tore et d'une petite moulure en creux; la première est en outre garnie de minuscules billettes. Ces voussures reposent de chaque côté sur trois pieds-droits entre lesquels sont logées deux colonnettes couronnées de curieux chapiteaux. Malgré leur mauvais état de conservation, on reconnaît Daniel dans la fosse aux lions; le prophète est à genoux et entouré de lions d'une forme singulière. De l'autre côté, Suzanne est délivrée de la sentence inique des vieillards.

Moins heureuse que Saint-Barthélemy de Cervon, Saint-Laurent l'Abbaye, victime d'un acte de vandalisme, invraisemblable à notre époque, a vu démonter, il y a quelques années, son magnifique portail par les soins d'un antiquaire parisien. Le tympan, disparu antérieurement, était encadré de trois voussures toriques ornées de têtes de clous en creux, de besants et de grecques. Sur l'archivolte se profilait une rangée de petites palmettes et de denticules. Ces voussures retombaient sur une sorte d'entablement formé par les tailloirs des colonnettes. Le portail s'ouvrait dans une saillie du mur couronnée par une petite corniche sur modillons. Immédiatement au-dessus règne un bandeau sur lequel reposent les pieds-droits, garnis de deux colonnettes, d'une large baie dont la partie inférieure a seule subsisté. Le mur de la façade, d'un bel appareil comme celui de l'avant-corps, était épaulé aux angles par des contreforts et ajouré par deux fenêtres en plein cintre sous des cordons de têtes de clous, pour l'éclairage des bas-côtés.

La façade primitive de Notre-Dame de Metz-le-Comte (pl. XXVI) a été défigurée par l'adjonction, au XVI^e siècle, d'un porche voûté en berceau brisé. Celui-ci abrite le portail, dont l'archivolte en plein cintre retombe sur de simples pieds-droits; au-dessus s'ouvre un petit oculus. La façade, flanquée au nord d'un clocher élevé sur la première travée du bas-côté, est épaulée par quatre contreforts à retraits, deux aux angles et deux au droit des supports des grandes arcades de la nef. Flanquée au nord, comme celle de Metz, d'un porche surmonté d'un lourd clocher carré du XVIII^e siècle, la façade de Saint-Vincent de Corvol-l'Orgueilleux a perdu tout caractère.

Il en est de même pour les façades occidentales des deux églises de Decize, qui ont été entièrement reconstruites au XVI^e ou au XVII^e siècle. A Saint-Aré, une porte en anse de panier s'ouvre sous une archivolte de pur style gothique, et de chaque côté le mur est ajouré par une grande fenêtre à remplage flamboyant. A l'ancien prieuré Saint-Pierre, la grande porte carrée, divisée en deux baies par un trumeau, est flanquée de pilastres à chapiteaux composites. Elle est surmontée de trois niches, vides aujourd'hui de leurs statues; celle du milieu, plus haute que les autres, était décorée d'une tête d'angelot, qui s'est effritée sous l'action des intempéries. Dans le pignon s'ouvre une fenêtre gothique à remplage flamboyant, dont les moulures ont été soigneusement copiées sur les anciennes.

La façade actuelle de Saint-Révérien, précédée d'un clocher porche, est fort différente de l'ancienne, qu'on ne connaît plus aujourd'hui que par quelques mots de l'abbé Bourassé et par le dessin de l'élévation de la façade primitive exécuté par l'architecte Paillard (1). Si incomplète que soit cette reproduction, qui ne présente aucun cordon, ni aucune baie en dehors du portail, elle attire notre attention par la diversité des deux rampants du toit : l'un, au nord, très court, ne dépassant guère la largeur du collatéral, l'autre, au sud, descendant beaucoup plus bas pour couvrir à la fois la nef et le bas-côté méridional. Pareille différence apparaît dans les proportions des contreforts qui épaulent les extrémités de la façade; celui qui contrebute la nef au nord est sensiblement plus élevé que celui qui renforce le mur du collatéral sud. Une telle dissymétrie inciterait à penser que le vaisseau de Saint-Révérien était bordé d'un seul bas-côté : curieuse anomalie, comme celle du rétrécissement des collatéraux vers l'ouest.

Au milieu de la façade s'ouvrait un portail en plein cintre dépourvu de tympan et encadré de chaque côté par deux colonnes portant les voussures garnies de tores (2). Comment étaient disposées les deux figures de chérubins « qui existaient à l'entrée primitive » et qui ont été utilisées pour la décoration du portail actuel? Il est vraisemblable qu'elles étaient placées, comme aujourd'hui, sous la voussure dont « la clé était garnie par une figure du Père éternel (3) ». A défaut d'autre document que le dessin de M. Paillard, qui ne porte aucune autre trace de baie ni de bandeau, nous ne pouvons nous faire qu'une idée incomplète de la façade occidentale de Saint-Révérien.

---

(1) Archives des Monuments historiques.

(2) C'est ainsi que nous apparaît le portail sur l'élévation dessinée par l'architecte Paillard, qui a reconstruit la nef au milieu du XIX^e siècle.

(3) Bourassé, *op. cit.*, p. 67.

Façades latérales.

Sur les façades latérales de l'ancienne nef de Saint-Révérien, nous n'avons d'autres renseignements que ceux fournis par le plan dressé par l'architecte Paillard, sur lequel nous remarquons l'absence presque complète de contreforts (1), et la présence de cinq baies ouvertes dans le mur du bas-côté sud et de six dans le mur du collatéral nord. Tout ce que nous savons de l'élévation extérieure de la nef de Saint-Laurent, c'est que le mur du bas-côté nord, soutenu par des contreforts plats, était percé de fenêtres en plein cintre. Des façades latérales des deux églises de Decize, nous connaissons peu de chose, la nef de Saint-Pierre ayant été entièrement reconstruite au milieu du XVII^e^ siècle et celle de Saint-Aré au milieu du XIX^e^, sauf une partie du mur du collatéral nord, qui présente une belle porte du XII^e^ siècle. Les deux voussures en plein cintre retombent sur des colonnettes couronnées de chapiteaux très élégants : l'un figure un âne qui pince de la lyre, l'autre un renard jouant de la viole. La pseudo-mosaïque moderne, représentant saint Aré, qui surmonte le tympan, recouvre « un très beau bas-relief plusieurs fois martelé qui figurait l'entrée de Notre-Seigneur à Jérusalem, et, au-dessus de cette scène, le Sauveur assis, entouré des symboles des quatre évangélistes (2) ».

Les murs des collatéraux de Saint-Aignan de Cosne, en partie refaits au XVIII^e^ siècle, sont encore renforcés, en certains endroits, par des contreforts romans se terminant en glacis, et présentent des traces de baies en plein cintre; ceux de Saint-Pierre de Champvoux, en ruines, épaulés par trois contreforts plats au nord et au midi, ne dépassent pas trois à quatre mètres de hauteur. Si, à Jailly, le mur du collatéral sud est en partie rasé, et s'il ne reste au nord que des pans de murs, nous pouvons nous faire une idée assez précise de l'élévation latérale de la nef grâce à la dernière travée, qui a sans doute été conservée en raison de son rôle de soutien de la tour centrale. Nous constatons qu'une très petite fenêtre en plein cintre est percée dans l'axe de chaque travée entre des contreforts sans retraits montés au droit des supports des doubleaux des voûtes. Le cintre de cette étroite baie, comme celui de la véritable archère percée à la base du croisillon méridional, est orné d'une moulure qui fait retour sur le parement.

Les façades latérales de Corvol-l'Orgueilleux ont été complètement défi-

(1) Seule la dernière travée de la nef était épaulée par deux contreforts.

(2) J. Hanoteau, *Guide de Decize*, p. 69. La gravure de l'ancienne nef démolie en 1841, que nous trouvons dans ce petit livre (p. 65), ne nous donne qu'une idée bien vague de l'élévation méridionale de Saint-Aré. On remarque l'avant-corps formé par les deux chapelles indiquées sur le plan dressé en 1835 et trois rangées de baies minuscules.

gurées par des restaurations successives, en particulier par l'ouverture de fenêtres à remplage flamboyant; celles de Cervon ont disparu, sauf un petit portail dont les voussures en plein cintre, ornées de tores et moulures, se profilent sur un avant-corps et retombent sur l'imposte du piédroit, qui prolonge sur le parement la moulure du tailloir du chapiteau couronnant une colonne d'angle.

L'élévation extérieure de la nef de Mars-sur-Allier n'a pas été trop altérée par les restaurations importantes qu'a subies cette église. Entre de petits contreforts plats, terminés en glacis, s'ouvrent d'étroites baies en plein cintre sans aucune moulure. Au-dessous de celle qui éclaire la troisième travée, est percé un portail en plein cintre, auquel une restauration récente a fait perdre tout caractère. La tablette de la corniche, garnie de dents de scie, repose sur des modillons ornés de copeaux, de têtes d'hommes et d'animaux. Si les épais contreforts, qui épaulent le collatéral nord de Metz-le-Comte, conservent à la nef la silhouette robuste des églises romanes, la forme rectangulaire des baies qu'on a substituée au plein cintre en dénature le style.

7. Chevet.

Généralement mieux conservé, le chevet de ces églises à nef aveugle présente, suivant une règle générale, une architecture plus soignée. L'abside de Saint-Aignan de Cosne est épaulée par des contreforts en très bel appareil, qui montent jusque sous la corniche, mais prennent la forme de colonnes au niveau de l'arcature qui décore le sommet du mur (pl. XXVII). Cette arcature se trouve ainsi divisée par les contreforts-colonnes en cinq groupes de petites arcades jumelées en plein cintre retombant sur de fines colonnettes couronnées d'élégants chapiteaux; ceux-ci sont ornés de feuillages, de têtes d'oiseaux, de monstres, d'atlantes, et même de scènes historiées, et surmontés d'épais tailloirs couverts de nombreuses moulures avec quelques billettes. Au-dessous de la galerie s'ouvrent cinq fenêtres en plein cintre occupant, avec la grande arcade de même forme qui les encadre, toute la largeur entre les contreforts. Un vaste parement nu s'étend entre ces baies et le soubassement de l'abside. Encadrée par deux absidioles élancées ajourées par une étroite baie en plein cintre, cette abside de Saint-Aignan produit une agréable impression par ses proportions harmonieuses et sa riche décoration.

Alors qu'à Cosne les deux absidioles sont sensiblement en retrait sur l'abside principale, à Champvoux, les trois absides sont à peu près sur le même plan (pl. XXVII). Elles sont complètement nues : ni arcature au sommet du mur, ni contreforts; une seule fenêtre en plein cintre, sans moulures, percée dans l'axe de chaque nef. Toute la beauté de ce chevet réside dans l'autorité du parement

absolument nu et dans la silhouette élancée de ces trois absides, qui se profile sur la masse sombre de la forêt voisine.

Tout autre nous apparaît le chevet de Saint-Sylvestre de Jailly, écrasé par la hauteur de la colline à laquelle il est adossé. L'abside polygonale, dépourvue de contreforts, est percée de trois fenêtres en plein cintre. Les deux absidioles, ajourées par deux petites baies de même forme, ont leur sommet tronqué par le plan incliné du toit à un seul rampant qui, de chaque côté, couvre à la fois la moitié de l'abside et l'absidiole.

Épaulée par deux larges contreforts et éclairée par trois fenêtres, refaites à une époque récente, l'abside de Saint-Aré de Decize présente la même sobriété que celles de Jailly et de Cosne, mais elle est flanquée d'une seule chapelle de forme élancée, percée d'une petite baie en plein cintre.

A Mars-sur-Allier, nous retrouvons la forme à cinq pans du chevet de Jailly, mais sans absidioles (pl. XXVI). Cette large abside pentagonale, épaulée par des contreforts-colonnes, ne manque pas d'élégance. Malheureusement elle a été trop restaurée. Elle est ajourée par trois baies, encadrées chacune par un arc en plein cintre; l'archivolte de la baie centrale, un peu plus grande que les autres, est ornée d'un cordon de billettes qui fait retour sur le parement. A mi-hauteur environ entre ces baies et le sommet du mur règne une petite corniche sur modillons qui ferait penser à l'ancien niveau du toit. Celui-ci repose sur une corniche ornée de dents de scie comme celle de la nef, soutenue par des modillons décorés de copeaux et de têtes.

D'un intérêt moindre est le chevet plat des églises de Cervon, de Saint-Laurent, de Metz-le-Comte et de Saint-Pierre de Decize. Celui des deux premières églises a été complètement défiguré par une destruction partielle ou une restauration malheureuse; dans les deux dernières, le mur de fond est percé de trois baies en plein cintre, et, à Decize, un oculus ajoure le mur au-dessus de la baie centrale.

Le plus beau chevet de ces églises à nef aveugle est certainement celui de Saint-Révérien, avec sa gracieuse couronne de chapelles rayonnantes, les deux rangées de baies du déambulatoire et les toits étagés des chapelles, du déambulatoire et de l'abside (pl. XXVIII). Entre les contreforts se terminant sous la corniche par un membre en retrait, s'ouvrent trois fenêtres dans le mur de chaque absidiole; l'archivolte en plein cintre moulurée fait retour sur le parement; celle du milieu est garnie de perles et une autre de bâtons brisés (XXVIII). Alors que l'appareil de la partie inférieure du mur, jusqu'au sommet des contreforts, est très soigné, celui de la partie supérieure est petit et irrégulier; cette différence d'appareil, ainsi que les vestiges des corbeaux faisant saillie au haut du parement régulier, ne peuvent s'expliquer que par la surélévation de la toiture. Par l'harmonie de ses proportions et surtout par cette curieuse disposition des deux fenêtres superposées du déambulatoire, le chevet de l'église prieurale

nivernaise rappelle celui d'une célèbre abbatiale bourguignonne, également fille de Cluny : celui de Paray-le-Monial.

8. Clocher.

Saint-Révérien, comme les autres églises nivernaises à nef obscure, était primitivement surmontée d'un clocher central. Construit sur la première travée du chœur, il a disparu ainsi que les quatre piliers massifs qui le soutenaient. Nous ne pouvons nous en faire qu'une idée bien vague en regardant l'élévation de l'ancienne église, dessinée par l'architecte Paillard. Aucune indication de forme, d'étages, ni de baies; il nous apparaît seulement coiffé d'une courte pyramide. Il a été remplacé par un clocher-porche bâti lors de la reconstruction de la nef.

Le clocher central de Champvoux, monté sur la croisée, a également disparu, mais il a été refait sur le même emplacement au XVI^e^ siècle, et remanié au XVII^e^. Couronné d'une petite flèche en charpente, il est très lourd et sans caractère. La tour carrée, élevée au-dessus du croisillon nord de Saint-Aré de Decize, ne remonte pas au-delà du milieu du XV^e^ siècle, comme nous l'apprend une inscription relevée à sa partie supérieure et relative à la nomination d'un marguillier, Guillaume Parais (1). Surmontée d'une flèche en charpente, elle a été fortement restaurée, et ses baies en tiers-point ont été refaites. Quelle était l'ordonnance primitive du clocher de Saint-Pierre? Elle présente aujourd'hui deux étages, mais le second, percé de deux petites baies en plein cintre, sans caractère, est moderne. Le premier, au contraire, remonte au XI^e^ siècle; il est ajouré, sur chaque face, de deux fenêtres en plein cintre séparées par deux fines colonnettes géminées en profondeur. Malgré ces colonnettes, couronnées de chapiteaux à feuillages, le clocher central de Decize, sans arcatures, ni bandeaux, ni moulures autour des baies, conserve un aspect assez fruste et sévère.

Tout autre est l'impression produite par l'élégant clocher monté sur la première travée du chœur de Mars-sur-Allier. Au-dessus d'un petit soubassement qui laisse apparaître un arc de décharge en plein cintre au nord et au sud, il présente deux étages absolument identiques reposant sur un étroit bandeau. Sur chaque face s'ouvrent deux baies géminées en plein cintre encadrées par des arcades de même forme retombant sur des colonnettes dont le fût est parfois couvert de spirales ou d'imbrications. Les chapiteaux sont décorés de feuilles s'enroulant en boule sous le tailloir dont les moulures se prolongent sur le pare-

(1) G. Hanoteau, *Guide de Decize*, p. 56.

ment jusqu'aux angles de la tour, comme l'archivolte des arcades, qui est ornée de fleurons. La flèche en charpente repose sur une corniche découpée en dents de scie, comme celle de la nef, et soutenue par des modillons à copeaux et à têtes d'hommes ou d'animaux.

Les tours centrales élevées au-dessus des coupoles des transepts de Saint-Sylvestre de Jailly (pl. XXIX) et de Saint-Laurent l'Abbaye sont octogones. A la base du soubassement, complètement nu de la première, on remarque les quatre trompes utilisées pour passer du plan carré au plan octogonal. Le premier étage est percé sur chaque face (sauf à l'ouest) de deux petites baies en plein cintre séparées par une colonnette portant un tympan nu, pris sous un arc de décharge de même tracé. A la base des fenêtres règne un petit bandeau, et la toiture est une courte pyramide en charpente.

A Saint-Laurent la tour n'a pas de soubassement, et le premier étage était ajouré sur chaque face par deux élégantes baies en tiers-point dont les arcs à redents retombaient sur des pilastres cannelés et sur des colonnettes couronnées de chapiteaux ornés de feuillages finement découpés (1) (pl. XXIX). Les moulures du tailloir se prolongeaient sur le parement jusqu'aux angles de la tour, couverte d'une flèche en charpente. Certains détails de sculpture, comme les pilastres cannelés et les arcs polylobés, rappellent la riche décoration de la tour centrale de La Charité. Comme cette dernière, la tour de Saint-Laurent manquait peut-être d'élan, mais elle s'imposait à l'admiration par ses heureuses proportions et la beauté de ses ornements.

Les clochers des autres églises nivernaises à nef obscure offrent moins d'intérêt : le clocher-porche de Saint-Aignan de Cosne a été en grande partie reconstruit au XVII^e siècle; percé à la base d'une baie en cintre brisé, il est ajouré à l'étage par deux fenêtres en plein cintre. Le clocher-porche de Cervon est moderne, ainsi que celui de Corvol-l'Orgueilleux. Quant au clocher latéral de Metz-le-Comte, épaulé à la base par des contreforts à retraits du XVI^e siècle, il a un aspect bien fruste, avec ses vastes parements recouverts d'un enduit, sans bandeaux ni moulures. Il a deux étages ajourés de baies géminées en plein cintre séparées par une colonne grossièrement taillée, et il est couvert d'un toit en bâtière.

Ce vieux clocher de Metz-le-Comte, complètement isolé, avec son église trapue, sur un promontoire escarpé, prend une toute autre valeur lorsque à distance sa belle silhouette apparaît entre les arbres d'un cimetière abandonné.

Fièrement campées sur un rocher comme à Metz, bâties en gradins à flanc

(1) Ces baies étaient en partie masquées par le toit des croisillons. Faute de modestes crédits pour l'entretien des restes de la vieille abbatiale, cette belle tour s'est effondrée en 1944.

de coteau comme à Jailly, perdues dans un vallon boisé comme à Champvoux ou au milieu des prairies comme à Mars, ces églises à nef aveugle s'adaptent au cadre qui leur est fixé par la nature, par le souci de la défense ou par les règles conventuelles. La variété que nous avons observée dans leur plan comme dans leur ordonnance et leur décoration se retrouve dans les sites choisis par les seigneurs, les moines ou le clergé séculier.

LIVRE CINQUIÈME

ÉGLISES A NEF UNIQUE

CHAPITRE PREMIER

PETITES ÉGLISES A COUPOLE SUR LE TRANSEPT

1. Caractères généraux.

Malgré la disparition, pendant la seconde moitié du XIXe siècle, d'un grand nombre de petites églises romanes, remplacées par des édifices neufs, mais sans caractère, le Nivernais possède encore une cinquantaine d'églises à nef unique, remontant entièrement ou partiellement aux XIe ou XIIe siècles. Si modestes que soient ces églises rurales, elles ne sont pas dépourvues d'intérêt, car elles révèlent, plus nettement encore que les églises à bas-côtés, les caractères particuliers de l'architecture régionale. Elles sont bâties avec les matériaux du pays, elles sont le plus souvent l'œuvre d'architectes et d'artisans locaux. Aujourd'hui elles sont toutes paroissiales (1), mais, à l'origine, quelques-unes étaient prieurales. Élevées par les soins d'une abbaye, dont elles dépendaient, ces dernières présentent généralement une architecture et une sculpture plus soignées.

Parmi les dispositions adoptées par tous les constructeurs de ces églises prieurales, il en est une qui a retenu notre attention, c'est la coupole montée sur la croisée, car, selon la remarque de Pignot, « les églises des petits prieurés dépendant de La Charité avaient une coupole (2) ». Mais la présence d'une coupole sur le transept n'était pas le privilège des petits prieurés dépendant de La Charité ou d'autres monastères, et, en dehors des six prieurales partiellement conservées (Commagny, Chantenay, Ourouer, Cossaye, Béard, Montambert), il est une quinzaine d'églises paroissiales dont le carré est couvert d'une coupole. Ce sont celles de Garchizy, de Giry, de Verneuil, de Millay, de Parigny-les-Vaux, de Cercy-la-Tour, d'Imphy, de Pougues, de Poil, de Marzy, de Champvert, de Jaugenay. La coupole, qui joue un rôle prépondérant dans l'économie des monuments de l'architecture byzantine, n'a pas été sans exercer une influence, par les problèmes d'équilibre qu'elle pose, sur les dispositions du plan et de

(1) Exception faite pour celle de Jaugenay, qui est aujourd'hui transformée en grange et laissée complètement à l'abandon.

(2) Pignot, *Art clunisien*, p. 533.

l'élévation des petites églises nivernaises. C'est pourquoi nous étudierons d'abord les églises à coupole sur le transept, prieurales ou non, puis les édifices sans coupole.

Sur les unes et les autres, les Archives sont à peu près muettes. De leur construction, des restaurations qu'ont subies ces sanctuaires au cours des siècles, nous ne savons rien, ou presque rien (1). A peine le nom de quelques-unes est-il mentionné dans la *Gallia Christiana*, dans le Pouillé de Nevers ou d'Autun, à propos de l'existence d'une paroisse ou des bénéfices dépendant d'une cure ou d'une abbaye. A peine savons-nous de quels monastères relevaient ces petits prieurés nivernais. Ceux de Montambert, d'Ourouer, dépendaient de La Charité. Le premier avait été donné à la célèbre abbaye du temps de Philippe Ier; le second est mentionné en 1263 sous le nom d'*Orathorium*, et en 1287, sous celui d'*Oratorium* (2). Ce fut sans doute à l'origine une chapelle privée élevée par un riche propriétaire et qui, soumise à la surveillance de l'évêque, servait à la population du voisinage pour les besoins du culte. Par la suite, il est vraisemblable qu'elle devint un lieu de dévotion attirant les pèlerins, et qu'une paroisse fut fondée à la fin du xe siècle. Mais l'église actuelle n'est pas antérieure à la fin du xiie siècle, tandis que Saint-Pierre de Montambert remonte à la fin du xie.

Le prieuré de Béard, qui apparaît en 1267 sous le nom de *Beardum* dans un registre de l'évêché de Nevers, dépendait-il directement de Cluny? L'église (transformée en grange, depuis la Révolution) est de la seconde moitié du xiie siècle, tandis que celle de Commagny, autre prieuré bénédictin, dépendant de Saint-Martin d'Autun, peut être attribuée à la première moitié. Il est fait mention du prieuré de Commagny en 1161, dans les lettres de Bernard de Saint-Saulge, évêque de Nevers, confirmant à l'abbaye de Saint-Martin d'Autun toutes les églises qu'elle possédait dans le diocèse de Nevers : « In prioratu de *Comagniaco*, omnes ecclesias de *Molendinis*, capellam de *Jama* (James.) » D'autre part une bulle du pape Alexandre III, datée d'avril 1164, confirme toutes les donations faites à l'abbaye Saint-Martin : « Ecclesiam de *Janua*, ecclesiam de *Colmaniaco*, universas ecclesias de *Molendinis*. » Enfin il est question de Commagny en 1289, dans une charte relative à un échange de biens entre les religieux de Saint-Martin d'Autun et ceux de Bellevaux. Alors que le prieuré-cure de Cossaye, désigné en 1287, sous le nom de *Coyacum*, dans un registre de l'Évêché de Nevers, dépendait du Saint-Sépulcre de Jaligny (Allier), celui de Chan-

(1) Lorsqu'un dossier a été constitué dans une des séries G, H, V, des Archives départementales, il ne renferme presque toujours que des pièces sans aucun intérêt archéologique (baux de fermage, procès avec les propriétaires voisins, etc.). On trouve parfois des factures d'entrepreneurs relatives à des réparations insignifiantes. Par contre, aucune trace sous forme de plans ou de devis des restaurations importantes.

(2) *Registre de l'Évêché de Nevers*, Archives départementales.

tenay était rattaché à l'abbaye de Souvigny. Saint-Martin de Cossaye ne semble pas antérieure au XII^e siècle, tandis que Saint-Martin de Chantenay doit remonter au XI^e.

Nous ne sommes pas mieux renseignés sur les églises qui furent paroissiales dès l'origine. S'il est fait mention dès 887 des églises d'Imphy *(ecclesia de Amfiaco)* (1), de Marzy *(ecclesia de Marsiaco)* (2), et en 1130 de celle de Tresnay *(ecclesia de Trainaco)* (3), nous ne savons rien de la construction des trois édifices actuels qui présentent les caractères du XII^e siècle. C'est à la même époque que l'on peut attribuer les églises de Millay, de Verneuil, de Garchizy, de Jaugenay, de Giry, tandis que celles de Pougues, de Cercy-la-Tour, de Parigny-les-Vaux, paraissent quelque peu antérieures et ont sans doute été bâties à la fin du XI^e siècle.

2. Le plan.

La disposition la plus remarquable du plan de toutes ces petites églises à coupole, c'est qu'elles ont toutes un transept, à l'exception de Saint-André de Marzy (fig. 32) et Saint-Fiacre d'Ourouer (fig. 33) (et encore deux petites chapelles ajoutées, par la suite, à cette dernière église, occupent la place des croisillons). Deux chapelles, bâties au XVI^e siècle, donnent également à l'église de Marzy l'aspect cruciforme, mais ces deux chapelles s'ouvrent sur la nef et non pas de part et d'autre de la travée couverte d'une coupole.

Le carré est donc presque toujours encadré par deux croisillons plus ou moins développés, sur lesquels s'ouvrent, à l'est, des absidioles (4); toutefois, à Imphy et à Jaugenay, le transept ne fait aucune saillie à l'extérieur.

Le chevet de ces petites églises à nef unique présente une assez grande variété. La forme la plus répandue est l'abside en hémicycle, que nous rencontrons à Marzy, à Cossaye, à Poil, à Jaugenay, à Garchizy (fig. 34). L'abside principale est très souvent encadrée de deux absidioles s'ouvrant sur les croisillons : il en est ainsi à Chantenay, Verneuil, Cercy-la-Tour, Champvert, Millay (5), Béard (6), Montambert, Pougues, Tresnay (fig. 35). Dans cette dernière église, les absidioles, suivant une disposition particulière, communiquent avec l'abside principale par d'étroites arcades, tandis qu'à Commagny elles s'ouvrent

(1) *Gall. Christ.*, XII, col. 311.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, col. 339.
(4) A Poil, les croisillons ont été remplacés par des chapelles du XVI^e siècle, et à Cossaye le croisillon sud seul a également fait place à une chapelle de la même époque.
(5) Les absidioles, qui avaient disparu, ont été restaurées, et l'abside, qui avait été transformée en sacristie, a été rendue à sa destination première.
(6) L'abside principale a disparu et les deux absidioles sont en ruines.

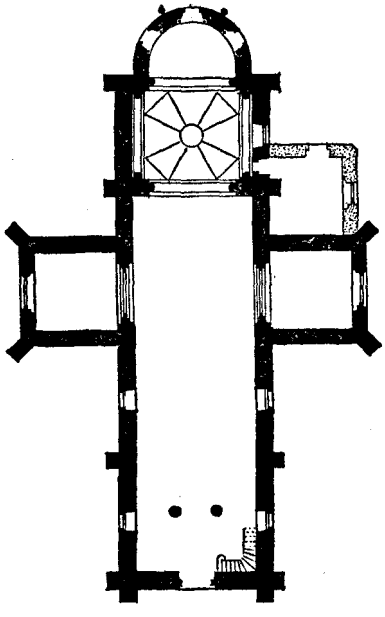

Fig. 32. — Église de Marzy. Plan.

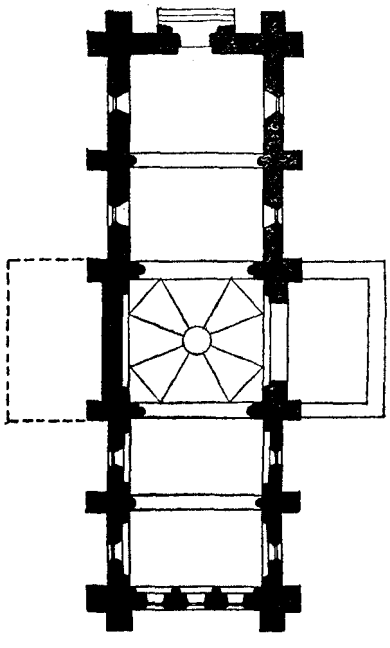

Fig. 33. — Église d'Ourouer. Plan.

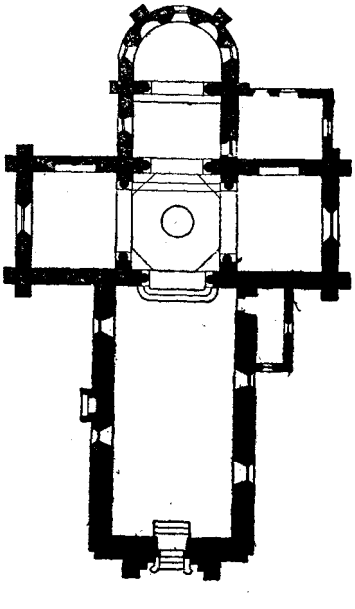

Fig. 34. — Église de Garchizy. Plan.

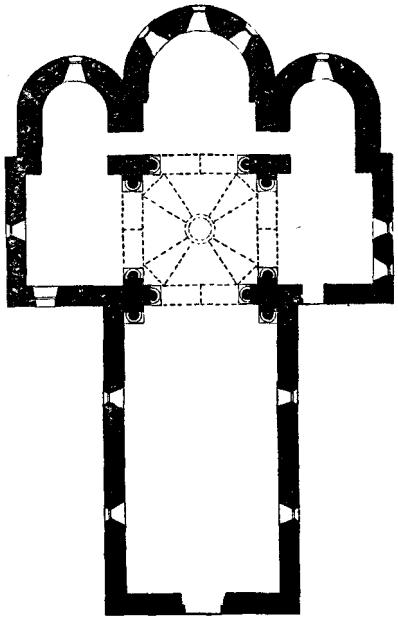

Fig. 35. — Église de Tresnay. Plan.

sur la travée droite du chœur par une large arcade. Tantôt, comme à Marzy et à Verneuil, l'abside est sensiblement plus étroite que la travée droite qui la précède; tantôt, comme à Jaugenay, elle présente la même largeur. Parfois, comme à Montambert et à Poil, l'abside s'ouvre directement sur le carré. Tou-

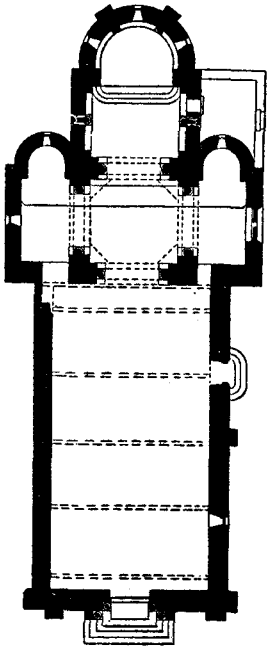

FIG. 36. — Église de Verneuil. Plan.

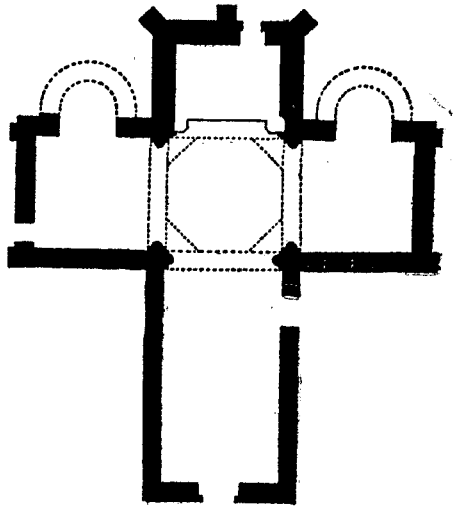

FIG 37. — Église de Béard. Plan.

jours l'abside est peu profonde. A Giry, elle présente la forme pentagonale, tout à fait exceptionnelle dans la région à l'époque romane.

Beaucoup plus rare est le chevet plat, qui se rencontre seulement à Imphy, à Ourouer. Dans ces deux églises, il comprend deux travées.

Quant à la nef, ses dimensions varient sensiblement selon l'importance de l'ancien prieuré ou de la paroisse. Alors qu'elle compte quatre et même cinq travées à Verneuil (fig. 36) et à Chantenay, elle n'en comprend que deux à Jaugenay, à Ourouer et à Imphy (1). Alors que la longueur de la nef de Commagny atteint 15 mètres, celle de la nef d'Ourouer et de Béard ne dépasse pas 11 mètres. Mais c'est surtout la largeur qui retient notre attention; elle excède parfois celle du carré du transept, et, pour faire communiquer la nef avec les

(1) La nef d'Imphy a été complètement défigurée par de malheureuses restaurations.

croisillons, on a pratiqué de petits passages derrière les piles de la croisée de Commagny, de Cercy-la-Tour, de Chantenay : curieuse disposition que les archéologues ont dénommée « passage berrichon », parce qu'on en rencontre quelques exemples dans les églises du Berry, comme Notre-Dame de Puyferrand et Saint-Germain des Aix-d'Angillon.

Quelles que soient les dimensions des différentes parties de ces petites églises à coupole, les proportions en sont généralement fort harmonieuses. Peut-on rêver plus bel équilibre entre la nef et le chevet qu'à Ourouer, où la différence de longueur entre les parties occidentale et orientale n'excède pas 2 mètres, entre la nef et le transept qu'à Béard, où la longueur de la nef avec la croisée est exactement celle du carré avec les croisillons (fig. 37)?

3. L'ordonnance intérieure.

Les nefs des petites églises à coupole dépourvues de collatéraux sont de proportions variables; si la longueur est toujours modeste, il n'en est pas de même de la largeur, qui semble parfois anormale, et l'on est quelque peu surpris par l'ampleur du vaisseau lorsqu'on pénètre dans les églises de Cossaye, d'Imphy, de Montambert, de Commagny. Dans cette dernière prieurale, la largeur dépasse légèrement les deux tiers de la longueur. Elle excède alors la largeur du carré du transept, et, pour faire communiquer la nef avec les croisillons, on a pratiqué d'étroits « passages berrichons » derrière les piles de la croisée de Cercy-la-Tour, de Verneuil, de Commagny, de Chantenay (1).

Ces nefs uniques présentent généralement des murs unis, sans divisions, recouverts d'un enduit; lorsque celui-ci a été enlevé, comme à Millay, ou lorsqu'il a disparu par endroits, comme à Commagny (pl. XXX), on voit apparaître un petit appareil plus ou moins régulier. Dans cette dernière église, un large pilastre, finissant en glacis aux deux tiers environ de la hauteur des murs, coupe le parement à environ quatre mètres des « passages berrichons ». Est-ce le vestige d'une séparation de l'église en deux parties, l'une étant réservée aux moines, l'autre aux fidèles? C'est l'hypothèse la plus vraisemblable, car ces pilastres ne jouent aucun rôle dans l'économie de l'édifice. A Marzy, au contraire, les larges massifs de maçonnerie qui rétrécissent la nef sont de véritables contreforts intérieurs à retraits, destinés à épauler les murs.

La nef d'Ourouer, plus tardive, est divisée en deux travées par des colonnes engagées couronnées de chapiteaux ornés de crosses végétales ou de feuilles aux extrémités arrondies en forme de boule.

---

(1) A Chantenay, les passages donnent accès, aujourd'hui, aux collatéraux, car la nef a été reconstruite avec des bas-côtés.

Ces demi-colonnes, dont les bases munies de griffes se composent d'un petit tore dégagé par un filet, d'une scotie et d'un autre tore très aplati, supportent l'arc doubleau de la voûte en berceau légèrement brisé, car, suivant une disposition tout à fait exceptionnelle dans ces petites églises à coupole, la nef d'Ourouer est couverte d'un berceau dont la naissance est marquée par un cordon torique faisant retour sur le mur de la façade. Si cette disposition insolite peut s'expliquer ici par la date tardive de construction, à Parigny-les-Vaux, c'est sans doute les dimensions de la nef qui incitèrent le maître d'œuvre à choisir ce système de voûte. La nef primitive de Parigny, qui est très étroite, était, en effet, couverte d'un berceau dont on aperçoit encore la naissance (1) (pl. XXXI). Toutes les autres nefs étaient couvertes d'une charpente apparente comme celles de Verneuil, de Cossaye, de Garchizy, de Commagny, ou d'un plafond comme celles de Tresnay, de Champvert, de Millay. Est-ce la largeur de la nef ou des raisons d'économie qui ont motivé le choix de ce mode de couverture? C'est cette seconde hypothèse qui paraît la plus vraisemblable, car, si les dimensions de certaines nefs ont pu faire écarter un projet de voûte, dans d'autres églises de proportions tout à fait normales cette difficulté n'existait pas.

Quoi qu'il en soit, on s'explique assez mal l'espace fort restreint laissé aux baies dans des édifices couverts de charpente. Les fenêtres, en effet, sont peu nombreuses, généralement très étroites, et, dans quelques édifices, ouvertes d'un seul côté. C'est ainsi qu'à Commagny et à Verneuil, deux fenêtres sont percées seulement au midi, et il n'y a pas trace de baies du côté nord (fig. 38). Il est vrai que la nef est en outre éclairée par une fenêtre ouverte dans la façade occidentale au-dessus du portail, mais, à Verneuil tout au moins, ses dimensions sont celles d'une archère. A Montambert, trois fenêtres sont ouvertes au nord, tandis qu'au sud, en raison des bâtiments du prieuré, il y en a une seule.

Ces baies sont généralement percées très haut, surtout à Marzy, Verneuil, Cercy-la-Tour, Montambert, Commagny. Elles sont dépourvues de moulures et de colonnettes, et toujours en plein cintre, sauf à Tresnay, où elles ont été refaites en tiers-point. A Imphy, on a ajouté aux baies primitives deux oculi pour donner plus de lumière à la nef.

Ces larges nefs, aux murs complètement nus, sans pilastres ni colonnes, sans lignes verticales ni horizontales, mal éclairées, couvertes d'une charpente ou d'un plafond, et souvent dans un complet état d'abandon, offrent un contraste saisissant avec les autres parties de l'édifice, d'une construction plus soignée et mieux entretenues.

Le carré du transept des églises de Chantenay, de Cercy-la-Tour, de Millay, de Montambert, de Champvert, de Poil, est encadré par quatre grands arcs en

(1) La nef primitive de Parigny-les-Vaux est devenue le collatéral de l'église actuelle.

plein cintre retombant sur des pilastres couronnés d'impostes. Dans cette dernière église, les arcades primitives ouvrant sur les croisillons ont été remplacées par des arcs en plein cintre à redents, ornés de nombreuses moulures reposant sur des bases aux tores aplatis et soubassement à facettes.

A Parigny-les-Vaux, à Pougues, à Béard, à Verneuil, à Commagny, les grands arcs en plein cintre du carré retombent sur des colonnes engagées dans de grosses piles et couronnées de chapiteaux plus ou moins richement décorés. Les corbeilles de Béard, simplement épannelées, sont surmontées de tailloirs à biseau mouluré; celles de Pougues sont couvertes de feuilles saillantes recourbées au sommet. Les chapiteaux de Verneuil sont ornés de palmettes ou de feuilles d'acanthe étalées sur la face ou sur les angles de la corbeille; certaines tiges sortent de la bouche d'un masque aux oreilles de chat, sculpté aux angles; le tailloir présente un bandeau et un cavet. Ceux de Commagny sont plus riches et plus variés : une corbeille est garnie d'une collerette de petites feuilles surmontées de belles acanthes se recourbant gracieusement sous la console ornée d'une petite rosace; une autre présente des guerriers perçant de leur lance un personnage étendu à leurs pieds; l'un de ces guerriers a le bouclier pointu passé au bras gauche. Les chapiteaux de la pile nord-est montrent deux monstres adossés, dont les têtes s'unissent sous l'angle du tailloir à celles d'autres animaux se dressant sur les côtés, et deux aigles aux ailes éployées, perchés sur l'astragale aux angles de la corbeille.

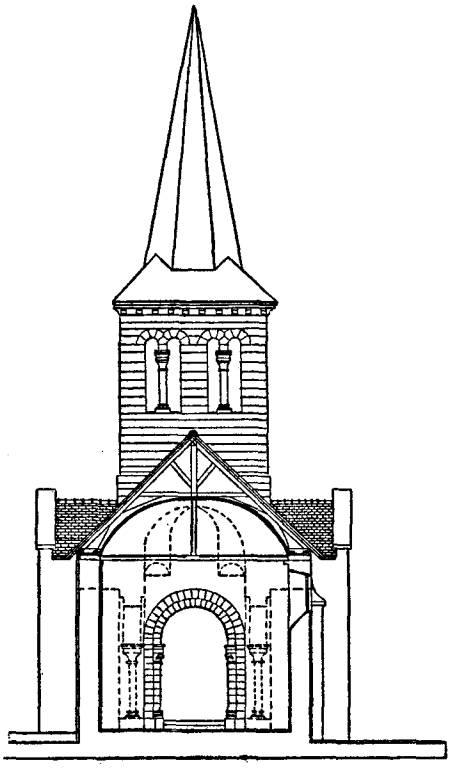

FIG. 38. — Église de Verneuil. Coupe transversale.

Le tailloir des chapiteaux de Commagny offre un bandeau et un biseau, et la base des colonnes deux tores dégagés par un filet et séparés par une petite gorge.

A Imphy, l'arc triomphal, qui est en plein cintre, retombe sur des colonnes engagées dans les massifs situés aux angles du chœur et des croisillons, et couronnées de chapiteaux couverts de longues feuilles. Les tailloirs sont garnis de damiers, et les bases présentent un petit bandeau sur lequel se profile une

baguette, une rainure et un large bandeau. Les trois autres arcs du carré sont en tiers-point et retombent sur des massifs cantonnés de colonnes engagées, couronnées de chapiteaux couverts de feuilles lancéolées.

L'arc triomphal de Cossaye, qui repose sur des demi-colonnes dont les chapiteaux sont ornés seulement de petits rinceaux de fleurs et de feuillages, est également en plein cintre, alors que le grand arc d'entrée du croisillon sud est légèrement brisé.

Les quatre grands arcs encadrant le carré du transept de Giry, de Jaugenay, de Garchizy (pl. XXX), de Tresnay, sont en tiers-point, et retombent sur des massifs cantonnés de colonnes engagées. Les chapiteaux de Giry sont mutilés, ceux de Jaugenay sont seulement garnis de boules sous les angles du tailloir. A Garchizy, à côté d'une corbeille couverte de feuillages, on en voit une ornée de reptiles ailés dessinant un bel entrelacs, et une autre représentant une scène historiée. Les chapiteaux de Tresnay, d'une facture soignée, comme ceux de Garchizy, présentent une décoration très variée; à côté de feuilles et de bandeaux perlés, on reconnaît sur une corbeille le sacrifice d'Abraham. Les bases des colonnes de Jaugenay sont formées de deux tores dont l'un, très aplati, est fixé au socle par des griffes; leur profil rappelle celui des bases des colonnes engagées dans les massifs qui portent les arcs en tiers-point encadrant la travée d'Ourouer couverte d'une coupole. L'un des chapiteaux est simplement épannelé, un autre est décoré de grandes feuilles dont la pointe s'enroule en boule sous l'angle du tailloir. Une corbeille est garnie de feuilles stylisées et de feuilles de chêne, et une autre d'un bel entrelacs.

La croisée du transept de toutes ces églises est couverte d'une coupole sur trompes. Tantôt ces trompes sont construites avec soin en cul-de-four, comme à Béard (pl. XXX) et à Commagny; tantôt elles sont coniques comme à Pougues et à Garchizy, ou embryonnaires comme à Giry et à Millay. Certaines de ces coupoles, construites d'une façon empirique, n'ont pas des formes bien régulières, et se rapprochent de celles montées sur pendentifs (1). Alors que les coupoles de Commagny et d'Ourouer sont d'une grande élégance, celles de Cossaye et de Poil sont aplaties; celles de Chantenay et d'Imphy sont allongées dans le sens des croisillons. Suivant une disposition particulière que nous avons rencontrée déjà à Jailly, la coupole de Verneuil est ajourée de petites baies; celles de Cossaye et de Montambert sont percées d'un trou de cloche.

Les croisillons, plus ou moins développés, de toutes ces petites églises, sont, sauf ceux d'Imphy et de Béard (2), couverts de berceaux brisés comme à

(1) C'est cette forme irrégulière qui a fait croire à R. de Soultrait que nombre de ces coupoles étaient montées sur pendentifs.

(2) Les croisillons d'Imphy sont couverts de voûtes d'arêtes, ceux de Béard ne sont

Giry et à Tresnay, ou le plus souvent en plein cintre comme à Millay, Commagny, Pougues, etc. Les berceaux actuels des bras du transept de Garchizy ont remplacé des voûtes en quart de cercle; les berceaux primitifs des croisillons de Poil et de Cossaye ont fait place à des voûtes à nervures prismatiques. Dans ces églises, comme au croisillon méridional de Verneuil, des fenêtres à remplage flamboyant ont remplacé les baies primitives. Celles-ci étaient en plein cintre, comme à Chantenay où elles sont très étroites, comme à Montambert ou à Commagny où elles sont plus grandes. A Millay, de larges fenêtres en plein cintre ont été percées au-dessous de petites baies de même forme, dont on aperçoit encore les arcs retombant sur de simples piédroits.

Sur la face orientale des croisillons s'ouvrent, dans une dizaine d'églises, de petites absidioles peu profondes, voûtées en cul-de-four et éclairées par une petite baie en plein cintre percée dans l'axe, comme à Chantenay, à Tresnay et à Verneuil, et parfois par une seconde ouverte sur le côté, comme à Montambert. Exceptionnellement les absidioles de Commagny, couvertes d'un cul-de-four et éclairées par une fenêtre d'axe, sont précédées d'une travée droite s'ouvrant sur le chœur par une large arcade et couverte d'une voûte d'arêtes. Dans cette dernière église et dans quelques autres dont le carré est plus étroit que la nef, les croisillons communiquent avec celle-ci, ainsi que nous l'avons vu, par d'étroits passages pratiqués à l'ouest.

L'église de Marzy n'ayant pas de transept, c'est sur la travée droite du chœur que se dresse la coupole. Montée sur trompes, elle repose sur quatre arcs en tiers-point à double rouleau retombant sur des massifs cantonnés de colonnes engagées cerclées à la base d'un tore assez mince, d'une petite gorge et d'un autre tore très aplati (1). Sur un des socles est sculpté un serpent à tête fantastique et à double queue s'enroulant de chaque côté. Les chapiteaux sont ornés de larges feuilles plates à pointe recourbée, d'un mascaron au milieu de feuilles d'acanthe, d'une rosace inscrite dans une circonférence avec masques sur la console et aux angles, de feuilles mélangées à des enroulements et des besants, ou encore de figures grimaçantes aux angles et d'une petite console surmontant un petit damier. Cette travée de chœur est éclairée par deux petites fenêtres en plein cintre.

L'abside, plus étroite, s'ouvre sur le chœur par un arc en tiers-point plus bas reposant sur des colonnes couronnées de chapiteaux décorés de rameaux et de feuilles s'étalant sous les angles du tailloir, ou bien de deux rangées de feuilles plates légèrement recourbées, surmontées de faces humaines grima-

---

pas voûtés mais couverts d'un plafond : disposition tout à fait anormale dans une église prieurale d'une construction aussi soignée.

(1) Arcs et supports sont couverts d'un bariolage qui leur fait perdre beaucoup de leur valeur.

çantes. Couverte d'un cul-de-four, l'abside est éclairée par trois petites fenêtres en plein cintre, dont l'archivolte non moulurée retombe sur des colonnettes couronnées de chapiteaux ornés de volutes, de feuilles d'acanthe ou de palmettes. Le socle de ces colonnettes repose sur un cordon taillé en biseau. Malgré ses modestes dimensions, ce chevet de Marzy n'est pas dépourvu d'intérêt; il est, suivant la juste remarque de R. de Lespinasse, « d'une pureté de lignes et d'une beauté remarquables (1) ».

Par leurs proportions comme par leur construction soignée, les chevets de Verneuil et de Jaugenay rappellent celui de Marzy. Dans ces deux églises, l'abside peu profonde, couverte d'un cul-de-four, est éclairée par trois petites baies fortement ébrasées dont l'arc en plein cintre repose sur des piédroits. Ces fenêtres s'ouvrent, à Verneuil, sous une arcature dont les arcs, de même forme, retombent sur des colonnes engagées reposant sur un petit soubassement. Les chapiteaux, garnis de palmettes, ont d'épais tailloirs ornés de damiers et de grecques. L'abside est un peu plus étroite que le chœur, dont elle est séparée, à Jaugenay, par un arc légèrement brisé retombant sur des demi-colonnes couronnées de chapiteaux ornés d'un gros entrelacs formé par les enroulements de serpents sortant de la bouche d'un masque, ou bien d'une double palmette allongée au-dessus d'une autre palmette sculptée en méplat. La travée droite de Verneuil est décorée d'une arcature composée, de chaque côté, de deux arcades basses retombant au centre sur une courte colonne avec chapiteau couvert de palmettes.

L'abside de Commagny (pl. XXXI) est, comme celle de Verneuil, décorée d'une arcature, mais les proportions sont différentes, et le chœur, plus développé, s'ouvre sur la travée droite précédant les absidioles par une grande arcade en plein cintre à double rouleau retombant sur des colonnes engagées couronnées de chapiteaux garnis de feuilles d'acanthe avec pommes de pin, de palmettes avec petites volutes et console. Le berceau en plein cintre qui couvre le chœur est renforcé, à l'est, par un doubleau en cintre surhaussé retombant sur des demi-colonnes couronnées de chapiteaux grossièrement sculptés représentant un personnage levant les bras sous le tailloir, entre deux autres recourbés sous chaque angle, et un autre personnage sur les faces latérales; en face on remarque deux monstres adossés, assis sur l'astragale, tournés vers un personnage assis sous l'angle du tailloir.

L'abside est décorée d'une grande arcature dont les cinq arcs, en plein cintre sans moulures, retombent sur des colonnes adossées reposant sur un petit stylobate et couronnées de chapiteaux garnis de grosses feuilles d'eau, de deux rangées de palmettes étalées sur la corbeille et enveloppant une sorte

(1) R. de Lespinasse, *Bulletin de la Société nivernaise*, t. XIX, p. 8.

de buste sous l'angle du tailloir, ou encore de masques sculptés aux angles et tenant dans leur bouche de larges tiges se recourbant sur le milieu de la corbeille pour encadrer une palmette renversée. Sur le tailloir biseauté de ces chapiteaux reposent également des petits pilastres soutenant des séries de quatre petits arceaux faisant le tour de l'abside à la naissance du cul-de-four. Décoration tout à fait insolite à cet endroit et qui rappelle beaucoup les bandes lombardes. Sous les trois arcades du fond de l'abside s'ouvrent trois fenêtres assez grandes, en plein cintre, avec un appui à gradins (1).

Par ses dispositions comme par sa décoration, le chevet de Commagny présente une grande originalité, et il forme, avec le transept, un très bel ensemble architectural, bien conservé, qui tranche fortement sur la nef, d'une architecture toute simple et dans un état de complet délabrement.

Le chevet de Pougues, qui est aussi décoré d'une arcature dont les arcs en plein cintre retombent sur des colonnettes, présente les dispositions que nous retrouvons dans les autres petites églises à coupole. Lorsque l'abside est précédée d'une travée de chœur, comme à Montambert, Cossaye, Garchizy (2), Champvert, Millay, cette travée droite est toujours couverte d'un berceau en plein cintre (ou légèrement brisé, comme à Cercy-la-Tour). L'abside, toujours voûtée en cul-de-four, qui, à Cossaye, repose sur un cordon prolongeant les moulures du tailloir des chapiteaux de l'arc triomphal, est éclairée par trois fenêtres en plein cintre plus ou moins fortement ébrasées (3). A Millay, la fenêtre du milieu est plus haute que les deux autres. Avec son arc en plein cintre retombant sur des pilastres couronnés d'une imposte, avec ses baies sans moulures ni colonnettes et son parement nu, le chevet de cette dernière église a un aspect sobre, un peu sévère, qui ne manque pas de caractère.

Les chevets plats d'Imphy et d'Ourouer (pl. XXX) sont divisés en deux travées par un arc doubleau retombant, dans la première église, sur des pilastres et, dans la seconde, sur des demi-colonnes couronnées de chapiteaux ornés d'un entrelacs formé de larges tiges, ou bien d'épaisses feuilles s'enroulant sous les angles du tailloir et de grosses pommes de pin. Dans ces deux églises, les murs latéraux sont décorés d'arcatures dont les arcs en plein cintre retombent sur des colonnettes. Celles-ci reposent, à Ourouer, sur un cordon mouluré et portent des chapiteaux garnis de deux rangées de palmettes avec pommes de pin. Alors que, dans cette dernière église, chaque travée est éclairée par deux fenêtres en plein cintre, à Imphy, seule la travée voisine du mur terminal est éclairée par deux petites baies de même forme. De même, le mur de fond de ce

(1) La fenêtre du milieu a été bouchée complètement.
(2) L'ancien chœur de Garchizy a été remplacé par un chevet plat moderne.
(3) Les fenêtres de l'abside de Chantenay ont été refaites.

sanctuaire est ajouré par une seule baie, tandis que celui du chœur d'Ourouer est percé de deux fenêtres sous arcature et d'une autre au-dessus, dont l'archivolte est décorée de dents de scie. Dans les deux églises le chevet est couvert d'un berceau, en plein cintre à Imphy, brisé à Ourouer. Ce dernier édifice, de construction soignée et du même style que la nef, est l'œuvre d'un architecte de talent envoyé sans doute par le grand monastère dont dépendait à l'origine le prieuré des Amognes. Le chevet plat de Parigny-les-Vaux est une construction moderne qui ne remonte pas au-delà des dernières années du XVIIIe siècle.

Telle est l'ordonnance intérieure de ces petites églises à coupole, qui mérite de retenir notre attention, surtout par l'éclairage de la nef, les petites arcades faisant communiquer celle-ci avec le transept, les dispositions particulières et la riche décoration de certains chevets. D'autres particularités architectoniques apparaîtront dans l'élévation extérieure de quelques édifices.

4. L'élévation extérieure.

Sans présenter la riche décoration des grandes basiliques, la façade occidentale des petites églises à coupole est, avec le chevet, la partie la plus soignée de l'édifice. Malheureusement, dans nombre d'églises, elle a disparu avec la nef. Parmi celles qui ont subsisté, il en est plusieurs qui sont dépourvues de tout contrefort; il en est ainsi à Tresnay, à Garchizy, à Béard, à Imphy, à Millay. Les contreforts sont alors remplacés aux angles par des chaînes d'encoignure. Les façades de Pougues, de Poil, d'Ourouer, de Chantenay, de Verneuil sont, au contraire, épaulées par des contreforts plats ou à retraites. Quelques-unes, comme celle de Garchizy, n'ont d'autre ouverture que la porte percée dans l'axe de l'édifice. Suivant une disposition assez fréquente en Berry, en Bourgogne et dans le Bourbonnais, le portail de cette dernière église, comme ceux de Verneuil, d'Ourouer (1), de Parigny-les-Vaux, de Poil, s'ouvre dans un massif de maçonnerie en saillie, surmonté d'un petit toit en auvent, reposant sur une corniche soutenue par des modillons unis, ou couronné d'un fronton triangulaire avec une petite corniche sur modillons.

Les voussures de ces portes, encadrées par une archivolte garnie de billettes, sont toujours en plein cintre (surhaussé à Verneuil); elles ont des arêtes vives, mais, à Garchizy (pl. XXXII) et à Parigny-les-Vaux, elles sont formées de claveaux alvéolés, comme à Saint-Étienne de Nevers. Elles reposent, à Parigny-les-Vaux (pl. XXXII), sur des colonnes fuselées et annelées, fabriquées au tour, ainsi que leurs bases et leurs chapiteaux ornés seulement de moulures.

(1) Le portail d'Ourouer a été reconstruit, au milieu du XIXe siècle, en partie sur le modèle ancien.

Les quatre colonnes du portail de Verneuil (pl. XXXII) ont été également tournées, ainsi que deux chapiteaux; les deux autres sont historiés : l'un représente un premier personnage assis tenant un instrument de musique, un second allongé, mordu par un animal, et un troisième assis se retournant vers un monstre dont le corps est coupé par une palmette; l'autre corbeille figure l'Adoration des Mages. La grosse moulure, garnie de billettes, se prolonge jusqu'aux extrémités de la façade ceinturant un des contreforts. Les six colonnettes monolithes, mais non tournées, qui supportent les voussures de la porte de Garchizy, sont également couronnées de chapiteaux historiés (1). On remarque un homme qui fait cuire quatre poissons sur des charbons ardents, et, à côté, deux hommes qui s'embrassent et se donnent le baiser de paix. On reconnaît encore le Christ assis et bénissant le monde, saint Martin partageant son manteau avec un pauvre, et le même saint étendu sur son lit recevant la récompense de sa charité, et enfin un groupe de personnes vêtues de saies, se tenant par la main. Le tailloir allégé par un cavet, garni d'oves, se continue sous forme de cordon sur l'avant-corps, comme à Ourouer où les chapiteaux sont couverts de feuilles d'eau, et à Poil où ils sont simplement épannelés.

Le portail de cette dernière église, dont les voussures sont ornées de petits tores dégagés par un cavet, est, comme celui de Garchizy, dépourvu de tympan. Celui-ci, complètement nu et restauré à Parigny, refait à Ourouer, est remplacé à Verneuil par quelques assises de pierre.

Le portail des autres petites églises à coupole est percé directement dans le mur de la façade. Celui de Chantenay, encadré par deux voussures en plein cintre, sans moulures, retombant sur les impostes des piédroits, s'ouvre sous un grand arc de même forme. A Imphy, la voussure, également en plein cintre, entourée d'une archivolte moulurée, repose sur de fines colonnettes. Le linteau, soutenu par des consoles ornées de trois petites têtes ou de besants et dents de scie, supporte un tympan décoré d'une croix inscrite dans une circonférence.

Les portes de Jaugenay, de Commagny, de Marzy sont en plein cintre, mais sont dépourvues de voussures et de colonnettes. Celles de Béard et de Millay sont rectangulaires; cette forme est due sans doute à des restaurations qui ont laissé subsister, dans cette dernière église, des colonnes couronnées de chapiteaux ornés de palmettes et de tiges perlées s'épanouissant en feuilles d'acanthe sous les angles du tailloir formé d'un simple bandeau. Les deux petits corbeaux anciens qu'on aperçoit au-dessus des piédroits de la porte de Marzy ont dû supporter la légère charpente d'un porche. Sous l'archivolte, en plein

(1) Les chapiteaux historiés de Garchizy ont été recueillis par le musée de la Porte du Croux.

cintre surhaussé, ornée de billettes, de Cercy-la-Tour, on a ouvert une baie en tiers-point.

La façade de ces petites églises à coupole est généralement percée, au-dessus du portail, d'une baie en plein cintre, assez grande à Béard, à Ourouer, très étroite à Verneuil, à Poil et à Imphy. Exceptionnellement celle de Parigny-les-Vaux est ajourée par un oculus, et celle de Millay par deux petites baies géminées dont l'archivolte en plein cintre retombe sur des colonnettes couronnées de chapiteaux ornés de palmettes et de tiges perlées s'enroulant en volutes sous les angles du tailloir. L'oculus qui surmonte ces baies est encadré par deux rangées de claveaux entourés d'une archivolte dégagée par un cavet, qui fait retour sur le mur.

Le pignon est rarement percé d'une petite baie en plein cintre comme à Béard, et exceptionnellement d'un oculus comme à Chantenay. La façade de cette dernière église est coupée horizontalement par deux corniches sur modillons régnant au niveau de l'appui et de l'archivolte de la fenêtre; celle d'Ourouer est coupée par un bandeau, au-dessus de l'avant-corps. Mais nombre de façades, comme celles d'Imphy, de Béard, sont dépourvues des lignes horizontales tracées par les cordons, comme des lignes verticales dessinées par les contreforts. Ces façades paraissent alors bien plates, surtout si le portail s'ouvre au ras du parement. Elles n'ont pas le relief que donnent à celles d'Ourouer, de Chantenay, de Verneuil, le massif en saillie et les contreforts d'angle.

Les façades latérales ne présentent généralement pas un grand intérêt. Les unes, comme celles de Tresnay et de Verneuil, sont complètement dépourvues de contreforts, aussi bien les façades des croisillons que celles de la nef (1); les autres, comme celles de Garchizy (pl. XXXIII), de Béard, n'ont de contreforts qu'aux angles du mur de fond des croisillons. A Commagny, le bras nord seul a son mur de fond renforcé en son milieu par un massif de maçonnerie peu épais. Les nefs de Poil, de Millay, d'Ourouer, sont épaulées par des contreforts plats ou à retraites.

Les murs de la nef sont percés d'une baie en plein cintre, comme à Béard, ou, plus souvent, de deux, comme à Tresnay, Ourouer, Garchizy (2). Très étroites à Millay, à Cercy-la-Tour et à Imphy, assez larges à Commagny, ces fenêtres sans moulures ni colonnettes s'ouvrent généralement très haut, presque sous la corniche du toit. Dans certaines églises prieurales, comme celles de Béard et de Commagny, il n'y a aucune baie au nord, à cause de la présence de ce côté des bâtiments du prieuré. Il est plus difficile d'expliquer cette dissymétrie

(1) A Verneuil, seul le mur sud de la nef est épaulé par un seul contrefort.

(2) Une petite construction élevée dans l'angle formé par le mur sud de la nef et le croisillon méridional de Garchizy est ajourée par un oculus inscrivant un quatre-feuilles. Cette construction renferme l'escalier du clocher.

à Saint-Laurent de Verneuil. Dans cette église comme dans celles de Béard et de Cossaye, une porte en plein cintre et dépourvue de tympan s'ouvre dans le mur méridional de la nef.

Les murs des croisillons sont également ajourés par de petites fenêtres, percées au même niveau que celles de la nef ou à un niveau inférieur, comme à Chantenay et à Imphy, ou à la base du pignon, comme à Béard. Le cintre de la baie du croisillon nord de cette prieurale est entouré par le cordon de billettes qui règne au niveau du glacis des contreforts. Une porte rectangulaire est percée sur le côté de la façade de ce croisillon; elle est surmontée d'un épais linteau en bâtière, orné d'une rosace entourée d'un ruban perlé. A Jaugenay une porte en plein cintre s'ouvre au milieu de la façade méridionale du transept; elle est encadrée par une archivolte moulurée et par deux rangées de claveaux couverts de bâtons brisés, reposant sur des colonnettes ornées de feuilles aux pointes recourbées. Le bandeau du tailloir, garni de billettes, se prolonge sur le parement (pl. XXXII). Au cours de restaurations, les petites baies en plein cintre du bras sud de Verneuil et des croisillons de Cossaye ont été remplacées par des fenêtres en tiers-point à remplage flamboyant ou tréflé.

Le chevet des petites églises à coupole centrale est généralement épaulé par quatre contreforts s'il y a une travée droite : deux à la naissance de l'abside, deux de part et d'autre de la fenêtre axiale, et par deux seulement s'il n'y a pas de travée de chœur. Ordinairement plats et sans retraites, les contreforts prennent à Tresnay la forme de colonnes terminées par des cônes et par des chapiteaux ornés de feuilles d'acanthe soutenant la corniche. Les chevets plats d'Imphy et d'Ourouer étaient également épaulés par des contreforts placés aux angles. Absides et chevets plats sont généralement ajourés par trois baies en plein cintre : une dans l'axe de l'édifice, et une de chaque côté. Dans ces édifices à chevet plat, comme dans les églises à travée droite, les murs latéraux sont en outre percés d'une baie au nord et au midi. Ces fenêtres, dont les dimensions sont à peu près celles de la nef, sont dépourvues de moulures et de colonnettes, et toujours en plein cintre. Toutefois le cintre des fenêtres d'Ourouer est encadré par un cordon qui court sur le parement entre les contreforts, et la baie ouverte à la base du pignon est surmontée d'un arc, décoré de quatre-feuilles, faisant retour sur le parement. L'abside de Marzy, d'une architecture très soignée, est complètement entourée de deux cordons allégés par un cavet, qui règnent au niveau de l'appui et du cintre des fenêtres, et qui ceinturent les contreforts-colonnes et les gros massifs de maçonnerie épaulant la tour. Les absidioles qui encadrent l'abside de certaines églises sont généralement dépourvues de contreforts et sont éclairées par une petite baie en plein cintre percée dans l'axe.

La toiture du chevet de ces églises repose sur une corniche dont la tablette,

taillée en doucine à Montambert et à Marzy, s'appuie sur des modillons. Ceux-ci sont le plus souvent unis, mais, dans cette dernière église et à Tresnay, ils sont richement décorés. Ceux de Tresnay figurent des animaux et des masques; ceux de Marzy présentent des motifs très variés : besants, tête de licorne, serpentin, tête de chèvre, carrés superposés, tête de bélier, roue, chat-huant, prismes carrés, tête d'ours, copeaux, tête de lièvre. On y reconnaît les signes du zodiaque.

La tour centrale qui, dans toutes ces églises, se dresse au-dessus de la coupole, présente une grande variété. A l'exception de Garchizy, et d'Ourouer, elle est toujours carrée et généralement assez massive. Elle ne comporte le plus souvent qu'un étage au-dessus du soubassement plus ou moins élevé, complètement nu et épaulé, dans les églises sans croisillons comme celles de Jaugenay et d'Imphy, par d'épais contreforts. Le solin que l'on aperçoit, à l'est, sur le soubassement de cette dernière église, indique le niveau du toit primitif du chœur. L'étage est marqué, ici, par un cordon, et à Chantenay par une corniche sur modillons. Il est ajouré sur chaque face, à Jaugenay, par une seule baie en plein cintre sans moulures ni colonnettes, à Millay, par deux petites fenêtres géminées séparées par une colonnette, à Chantenay (1), à Cercy-la-Tour (pl. XXXIV) et à Cossaye par deux baies en plein cintre dont les arcs aux arêtes vives retombent de chaque côté sur de simples piédroits et au centre sur une colonnette à chapiteau orné de feuilles d'eau, ou bien sur un pilastre avec deux colonnettes à chapiteaux garnis de feuilles plates se terminant en pointe ou en boule sous les angles du tailloir. L'unique étage d'Imphy, peu élevé, est percé sur ses quatre faces de deux doubles baies géminées prises sous un arc de décharge en plein cintre à archivolte moulurée. Celui de Verneuil, plus élancé, est également éclairé de chaque côté par deux doubles baies géminées dont les arcs en plein cintre retombent, à l'est sur une colonne cannelée et une autre octogone, au sud sur un pilastre cannelé et une colonne double, à l'ouest sur une colonne octogone et une autre en spirale; les chapiteaux sont décorés de feuilles. A Poil, il y a une seule baie très étroite à l'ouest, alors que les trois autres côtés sont percés de deux fenêtres séparées par une colonnette portant un arc en plein cintre non mouluré.

Les clochers de Champvert, de Montambert, de Marzy, de Parigny-les-Vaux, ont deux étages. Ceux-ci sont percés, dans les deux premiers cas, de deux baies jumelles en plein cintre séparées par une colonnette couronnée d'un chapiteau à feuillages. Dans le second de ces clochers, le deuxième étage, légèrement en retrait, est séparé du premier par un cordon biseauté. Celui de Marzy (pl. XXXV), élevé sur la travée droite du chœur, est d'une grande élégance. Il comprend,

(1) La construction du clocher de Chantenay est quelque peu postérieure à celle de l'église.

entre des contreforts terminés en glacis, un soubassement entièrement plein, en bel appareil régulier, sans bandeau ni arcature, et deux étages ornés sur chaque face de trois demi-colonnes : l'une au milieu du parement et les deux autres près des angles. Ces colonnes, dont la base repose sur une petite corniche à modillons et sur des corbeaux garnis de besants, sont couronnées de chapiteaux couverts de feuilles s'enroulant en boule sous les angles du tailloir. Entre ces colonnes s'ouvrent à chaque étage, sous une arcature décorée de perles, deux doubles baies géminées dont l'arc en plein cintre retombe au centre et de chaque côté sur de fines colonnettes à chapiteaux décorés de feuilles d'eau et de crosses végétales. Le bandeau des tailloirs, garni de quatre-feuilles, se continue sur le parement du mur, ceinturant les colonnes et les angles de la tour. Au second étage, les modillons de la corniche sont sensiblement plus développés, et les perles de l'archivolte de l'arcature ainsi que les quatre-feuilles des tailloirs sont remplacés par de simples moulures. La pyramide en charpente, à quatre pans, repose sur une corniche à modillons unis.

Par les harmonieuses proportions entre le soubassement et les étages, qui ont tous quatre mètres de haut, aussi bien que par sa construction soignée et sa riche décoration, le clocher central de Marzy forme un bel ensemble architectural, qu'on est un peu surpris de trouver au-dessus d'une modeste église paroissiale.

Le clocher de Parigny-les-Vaux, également très beau, nous cause une autre surprise : c'est la différence de structure et de style entre les étages (pl. XXXIII). Alors que le soubassement, épaulé aux angles par deux contreforts, est en partie construit en petit appareil irrégulier, et est percé d'une archère au midi, les deux étages supérieurs sont bâtis en moyen appareil régulier et sont ajourés par des baies en tiers-point. Il n'est pas douteux qu'ils sont nettement postérieurs à la partie inférieure du soubassement et à la petite église primitive. Le premier étage, marqué par un cordon orné de perles, est, sur chaque face, ajouré par deux élégantes baies géminées dont l'arc brisé, garni de besants, retombe de chaque côté sur de simples piédroits et au centre sur une colonnette à chapiteau décoré de feuilles s'enroulant en boule sous les angles du tailloir enrichi de perles. Ces baies s'ouvrent sous un grand arc en plein cintre, formé par le deuxième cordon perlé qui règne au niveau du tailloir des chapiteaux. Le second étage repose sur une corniche dont la tablette, taillée en doucine, s'appuie sur des modillons unis. Il est percé de chaque côté par deux doubles baies géminées semblables à celles du premier étage et surmontées d'un grand arc en plein cintre dont les moulures font retour sur le parement au niveau du tailloir des petites colonnes qui portent l'arc brisé des baies. La flèche octogone en charpente repose sur une corniche à modillons unis.

Sans avoir la grâce de celui de Marzy, le clocher de Parigny est une belle

réalisation d'un architecte de talent, qui n'a pas craint de monter sur un soubassement d'un caractère archaïque des étages d'un style beaucoup plus évolué.

Malgré leurs trois étages, les grosses tours centrales de Commagny (pl. XXXIV) et de Béard ne peuvent rivaliser de richesse et d'élégance avec les clochers de Marzy et de Parigny. La première présente sur les faces est et sud de l'étage inférieur une baie en plein cintre (aujourd'hui murée) d'une très grande simplicité, les murs des deux autres côtés étant entièrement pleins, sans moulures ni arcature. Aucun cordon entre le premier et le second étage, ce dernier percé sur chaque face de deux archères séparées par un assez vaste parement en petit appareil irrégulier comme tout le reste de la construction. Un gros cordon torique marque le troisième étage, ajouré sur ses quatre faces de deux doubles baies géminées séparées par un pilastre couronné d'un imposte. Des arcs en plein cintre aux arêtes vives retombent de chaque côté sur l'imposte du pilastre et des piédroits, et au centre sur une colonnette circulaire ou octogone avec chapiteau à feuillages s'enroulant en boule sous les angles du tailloir. Un gros cordon torique règne au sommet des murs sous la couverture qui se termine par une flèche octogone en charpente.

D'une construction un peu plus soignée est la grosse tour centrale de Béard, épaulée à sa base par de petits contreforts à un seul retrait. Les murs du premier étage sont complètement nus, mais présentent un appareil moyen très régulier (pl. XXXIII). Le second étage, légèrement en retrait, est souligné par un cordon mouluré. Il est ajouré, ainsi que l'étage supérieur marqué par un cordon garni de billettes, par deux doubles fenêtres géminées, dont les arcs en plein cintre, sans moulures, retombent de chaque côté sur l'imposte des piédroits et, au centre, sur une colonnette couronnée d'un chapiteau orné d'une petite boule sous les angles du tailloir (1). La tablette de la corniche portant la toiture presque plate repose sur des modillons décorés de têtes d'homme et d'animaux. Si cette tour centrale est bien en harmonie avec les autres parties de l'édifice, elle a un aspect un peu sévère avec son premier étage complètement nu, et manque d'élan avec ses deux étages supérieurs assez élégants, mais d'une très faible hauteur.

Les tours centrales d'Ourouer, de Saint-Sulpice (pl. XXXIII), de Garchizy, sont octogones. Leurs deux étages reposent sur un soubassement carré, coiffé aux angles par un petit toit couvrant les trompes de la coupole (2).

Le premier étage d'Ourouer, en partie caché, à l'ouest, par la toiture de la nef, est construit en appareil moyen très régulier, mais est complètement nu.

---

(1) Les baies du second étage sont en grande partie murées.

(2) La partie supérieure de la tour d'Ourouer a été reconstruite, et la présence d'un triplet (tout à fait insolite dans la région) au deuxième étage nous incite à croire que l'architecte n'a sans doute pas reproduit les dispositions anciennes.

Le second étage, souligné par un cordon mouluré garni de billettes, est ajouré sur quatre faces par un triplet dont les arcs en plein cintre retombent de chaque côté sur les impostes des piédroits, et, au centre, sur deux colonnettes couronnées de chapiteaux à feuillages. La pyramide octogone du toit, en charpente, repose sur une corniche à modillons sculptés.

Plus élégante est la tour centrale de Garchizy (pl. XXXV). Le premier étage, en grande partie caché à l'ouest par la toiture de la nef, est décoré sur quatre faces par une arcature, formée de trois arcades polylobées retombant sur de sveltes colonnettes à chapiteaux ornés d'une double rangée de feuilles grasses. Les angles sont adoucis par une colonne comme ceux de l'étage supérieur. Celui-ci repose sur une corniche à arcatures, du même type que celle qui porte le toit. Il est ajouré sur toutes ses faces par des baies en plein cintre encadrées par plusieurs tores reposant sur des colonnettes alternativement torses et fuselées et couronnées de chapiteaux à une seule rangée de feuilles recourbées. Ces baies profondes étaient garnies de vitraux, comme en témoigne une minute de notaire (1), si bien que cet étage formait lanterne : disposition fréquente dans les églises normandes où la croisée n'est pas voûtée et reçoit la lumière des fenêtres de la tour-lanterne, mais plus difficile à expliquer ici, où le carré était couvert d'une coupole et ne pouvait être éclairé par les fenêtres de la tour centrale. Ces étages, d'une construction si soignée, appelleraient une autre couverture que la petite pyramide en charpente reposant sur la corniche à arcatures.

Telles sont les principales dispositions de ces petites églises à coupole centrale, qui présentent, dans leur élévation extérieure comme dans leur ordonnance intérieure, un certain nombre de dispositions curieuses, et parfois une riche décoration. Fièrement campées sur un plateau, comme les anciennes prieurales de Commagny et de Montambert, solidement assises dans la vallée, comme les églises paroissiales de Verneuil et d'Imphy, entourées par les maisons du village comme les églises de Marzy et de Millay, ou abandonnées au milieu des prairies comme celles de Jaugenay et de Béard, leur architecture présente la diversité du paysage nivernais qui leur sert de cadre.

---

(1) « Le feu du ciel ayant totalement ruiné la flèche du clocher de Garchizy et très endommagé la tour qui est octogone en son plan... dans le contour de la lanterne, il y a huit vitraux qui ont été très gâtés par le feu, il en sera fermé quatre des plus ruinés... et des quatre vitraux restant il en sera réparé deux en leur cintre avec pierre de taille des mêmes façons et dimensions des anciens et les deux autres seront rétablis où besoin sera. » *Marché du clocher de Garchizy,* Archives départementales.

CHAPITRE II

LES PETITES ÉGLISES SANS COUPOLE CENTRALE

1. Caractères généraux.

Les petites églises sans coupole centrale sont sensiblement plus nombreuses que les églises à coupole. Alors que ces dernières ne dépassent guère la vingtaine, les premières sont encore représentées par une quarantaine d'édifices plus ou moins bien conservés. Peu nombreuses, en effet, sont les églises qui, comme celles de Saint-Hilaire-Fontaine, de Montigny-aux-Amognes, de Saint-Didier, de Druy-Parigny, de Narcy, d'Avril-sur-Loire, de Fleury-sur-Loire, de Montaron nous sont parvenues avec toutes leurs parties. La plupart ont perdu leur nef primitive remplacée par une construction gothique ou moderne; quelques-unes, au contraire, comme celles d'Annay, de Champallement, de Dornes, ont conservé leur nef originelle alors que le chœur a été reconstruit à une époque ultérieure. L'ancienne prieurale de Lamenay a été complètement restaurée avec quelques fantaisies d'architecte.

Les églises de Saint-Parize-le-Châtel, de Lamenay, de Lucenay-les-Aix sont d'anciennes prieurales; toutes les autres ont toujours été paroissiales, sauf celle de Villemoison qui est la chapelle d'une ancienne commanderie de l'ordre de Malte. Saint-Sulpice de Saincaize, présente cette particularité d'être, comme Saint-Romain de Poil, propriétés privées.

Nous ne savons rien ou presque rien sur la construction, les restaurations ou les reconstructions partielles de ces édifices. Les rares renseignements qui nous sont fournis par la *Gallia Christiana* concernent la fondation ou l'existence d'églises dans certaines localités dès le IX^e^ siècle. Ainsi connaissons-nous l'existence à Saint-Parize, en 887, d'une abbaye dédiée à saint Patrice : « Abbatia Sancti Patricii inter Ligerim et Alaricum fluvios (1) »; et en 1265, d'une paroisse « Parrochia de Sancto Patritio (2). » Nous savons également qu'en cette même année 887, il y avait une abbaye à Saint-Péreuse : « Abbatia Sancti Petrusii

(1) *Gall. Christ.*, XII, coll. 311.
(2) Archives départementales.

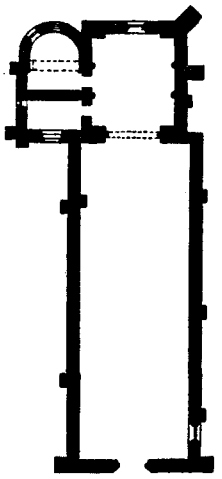

Fig. 39. — Église de Sauvigny-les-Bois. Plan.

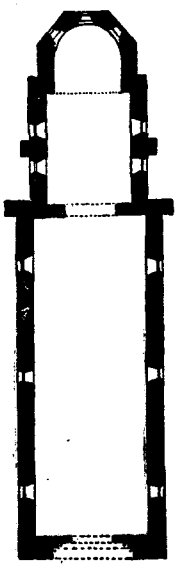

Fig. 40. — Église de Garchy. Plan.

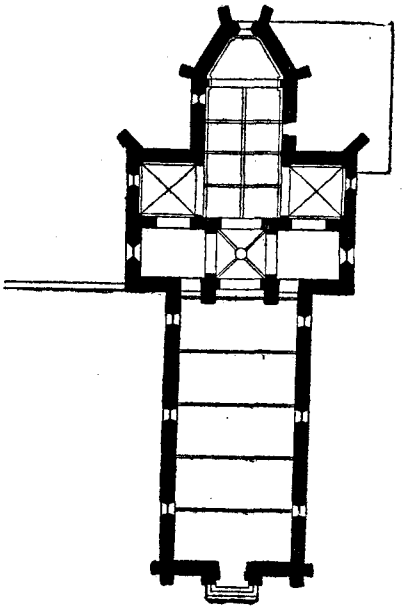

Fig. 41. — Église de Dornes. Plan.

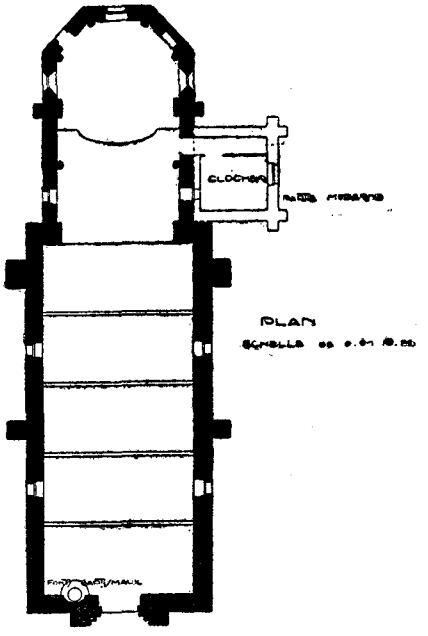

Fig. 42. — Église de Balleray. Plan.

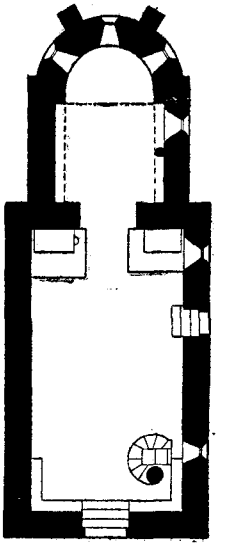

Fig. 43. — Église de Saint-Didier. Plan.

in Morvenno (1) », dépendant du prieuré de Commagny, et en 1161, une Église : « Ecclesia de Sancto Petrusio in prioratu de Commagniaco (2) »; qu'en 887 encore une autre abbaye, dédiée à saint Vincent, existait à Magny : « Abbatia Sancti Vincentii in Magniaco (3) », et en 1273 une paroisse « Magniacum parrochia (4). » Nous rencontrons encore dans la *Gallia* ou les documents d'Archives les noms de Balleray « Altare situm in provincia Niverniensum in loco quem vocitamus Capellam (5) », « Capella Ballere (6) », de Dornes : « Villa quae a nonnullis vocatur Dorna, sacrata in honore sancti Juliani (7) », de Druy : « Ecclesia Druiacus (8) », de Garchy : « Ecclesia Sancti Martini de Garchiaco (9) », de Bazolles : « Ecclesia de Bazollis (10) », d'Azy-le-Vif : « Ecclesia de Azeiaco (11) », et d'Alluy : « Ecclesia de Alluia (12) », « Parrochia de Alluya (13). » Nous savons qu'il existait deux églises à Lucenay : « Ecclesia de Luciniaco (14) », « Duas ecclesias de Luciniaco (15). »

Faute de documents il nous est impossible de dater d'une façon précise les petites églises sans coupole qui sont parvenues jusqu'à nous, mais les caractères du style nous permettent d'affirmer que leur construction est sensiblement postérieure aux quelques dates fournies par les documents. Si les églises d'Oulon, de Saincaize, de Préporché, d'Avril-sur-Loire, de Lamenay peuvent remonter en partie au XI^e^ siècle, celles de Limanton, de Tintury, de Bulcy, de Champallement, de Raveau, de Sermages, de Chèvenon, de Gimouille, de Chaluzy (16), d'Annay, de Magny-Cours, de Myennes, de Garchy, de Fleury-sur-Loire, de Saint-Didier, de Merlin, de Narcy, de Chiddes (17), de Saint-Péreuse, de Bazolles, de Saint-Seine, de Saint-Hilaire-Fontaine, de Lucenay-les-Aix, de Neuville-les-

(1) *Gall. Christ.*, XII, col. 311.
(2) Bulliot, *op. cit.*, II, 39.
(3) *Gall. Christ.*, XII, col. 311.
(4) Col. de Soultrait.
(5) *Gall. Christ.*, XII, col. 321.
(6) Reg. évêché de Nevers.
(7) Arch. de l'évêché d'Autun. *Charte de Saint-Andoche.*
(8) *Gall. Christ.*, XII, col. 318.
(9) Lebeuf, *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre*, Auxerre, 1848.
(10) *Gall. Christ.*, XII, col. 339.
(11) Bulliot, *op. cit.*, II, 42.
(12) *Cart. de l'Yonne*, I, 479.
(13) Col. de Soultrait.
(14) *Gall. Christ.*, XII, col. 339.
(15) *Gall. Christ.*, XII, col. 340.
(16) L'ancienne église paroissiale de Chaluzy, désaffectée, est transformée aujourd'hui en bâtiment agricole.
(17) De l'ancienne église paroissiale de Chiddes, seul le chevet a subsisté avec le clocher; il est enclos aujourd'hui dans une propriété privée.

Decize, de Dornes, de Saint-Parize-le-Châtel, de Montigny-aux-Amognes, de Balleray, de Sauvigny-les-Bois, d'Alluy, de Montaron, présentent, dans leurs parties les plus anciennes, les caractères de l'architecture du XII^e siècle.

2. Le plan.

Le plan des petites églises sans coupole centrale présente une assez grande variété, aussi bien dans ses dispositions que dans ses proportions. Alors que les églises de Préporché, de Limanton, de Bulcy, de Champallement, de Chévenon (1), de Chaluzy, de Magny-Cours, de Sauvigny, d'Alluy, d'Azy-le-Vif, se terminent à l'est par un chevet plat, celles d'Avril, de Lamenay, de Murlin-de Narcy, de Raveau, de Gimouille, de Myennes, de Fleury-sur-Loire, de Saint, Didier (fig. 43), de Chiddes, de Saint-Péreuse, de Saint-Seine, de Saint-Hilaire, de Neuville-les-Decize, de Saint-Parize-le-Châtel, de Montigny-aux-Amognes. de Montaron, de Lucenay-les-Aix, ont une abside semi-circulaire; l'hémicycle de cette dernière prieurale est encadré de deux absidioles. Alors que l'abside d'Avril-sur-Loire est très profonde, celle de Saint-Hilaire est très petite. Au lieu d'être semi-circulaires, les chevets d'Oulon, de Tintury, d'Annay, de Garchy, de Bazolles, de Dornes, de Balleray, de Lurcy-le-Bourg, sont à pans coupés, ce dernier est encadré de deux petites absidioles construites à l'extrémité des bas-côtés du chœur.

Dans ces édifices, contrairement aux églises à coupole centrale, le transept fait le plus souvent défaut. Seules les églises d'Avril, de Lamenay, de Sermages, de Chévenon, de Gimouille, de Dornes, de Magny-Cours, d'Azy-le-Vif, de Fleury, de Bazolles, de Druy-Parigny, de Saint-Seine, ont un transept. Alors que celui-ci déborde largement la largeur de la nef à Lamenay et à Dornes, il ne fait qu'une faible saillie à Magny-Cours et à Azy-le-Vif, et n'en fait aucune à Gimouille A l'est des croisillons de Lucenay, s'ouvrent de petites absidioles. A Magny-Cours et à Lucenay, d'étroits passages « berrichons » faisaient communiquer les croisillons avec la nef (2).

Celle-ci a des proportions fort variées : de forme très allongée à Garchy (fig. 40), Narcy, Sauvigny-les-Bois (fig. 39) (où sa longueur atteint respectivement 18 m., 25 m. et 21 m., et sa largeur ne dépasse pas 6 m. dans les deux premiers édifices et 7 m. dans le dernier), elle est très ramassée à Murlin et à Bazolles (où la largeur atteint 7 m. 50 alors que la longueur n'excède pas 13 m.).

(1) L'abside de Chévenon a été détruite.
(2) La nef de ces deux églises a été fortement restaurée au XIX^e siècle.

La nef de Saint-Didier, une des plus courtes, mesure 11 mètres sur 6. Avec une longueur de 15 mètres et de 18 mètres et une largeur de 6 m. 50 et de 7 m. 50, les nefs de Dornes (fig. 41) et de Balleray (fig. 42) se rapprochent davantage des dimensions normales. Bien que très petite, la nef de Saint-Hilaire est précédée d'un narthex dont elle est séparée par trois arcades en plein cintre.

A Murlin, le clocher fait saillie au nord de la nef, alors qu'à Sauvigny il flanque le chœur au nord et s'ouvre à l'est sur une absidiole : curieuse disposition qui s'expliquerait peut-être, d'après R. de Soultrait, par la présence en cet endroit de l'oratoire fondé par saint Jérôme, évêque de Nevers de 795 à 815 (1).

Le plan de ces petites églises a quelquefois été altéré par des remaniements postérieurs : construction, dans les premières années du XVI^e^ siècle, d'une chapelle à la place du croisillon nord de Saint-Seine, — adjonction, à la même époque, d'une chapelle sur le côté des nefs de Garchy et de Myennes, de deux chapelles formant la croix à Oulon, d'un bas-côté du XV^e^ siècle au nord de la nef d'Alluy, d'un clocher-porche moderne à Myennes et à Neuville-les-Decize.

3. L'ordonnance intérieure.

Rares sont les petites églises sans coupole centrale dont la nef nous est parvenue dans ses dispositions originelles. A Alluy, cette partie de l'édifice était remaniée et agrandie par la construction d'un bas-côté, dès le XIII^e^ siècle et la fin du XV^e^. A Narcy, Garchy, Montaron, Sauvigny-les-Bois elle subissait, au cours du XVI^e^ siècle, des restaurations plus ou moins importantes. Mais c'est surtout dans la deuxième moitié du XIX^e^ siècle que, dans nombre de petites églises nivernaises, la nef primitive a subi les plus graves dommages. Faute d'entretien, elle était parfois en mauvais état à cette époque et paraissait désuète (2). A une restauration respectant les dispositions originelles on a trop souvent préféré la reconstruction d'un vaisseau plus vaste, mieux éclairé, plus « riche » et plus « beau »; et voilà comment ont disparu les nefs de Lucenay-les-Aix, de Magny-Cours, de Neuville-les-Decize, de Saint-Parize-le-Châtel, de Saint-Hilaire. Quelquefois, au lieu d'une réfection complète, on s'est borné, comme à Murlin, Dornes, Oulon, Fleury-sur-Loire, à remplacer les anciennes baies très étroites par des fenêtres plus larges. Dans cette dernière église, la charpente

(1) R. de Soultrait, *op. cit.*, p. 172.

(2) Rappelons que l'entretien de la nef était à la charge des paroissiens, tandis que celui du chœur et, le cas échéant, celui du transept, était assuré par le clergé et les gros décimateurs.

primitive a fait place à une voûte en berceau légèrement brisé dont les doubleaux retombent sur des demi-colonnes adossées aux murs.

Dans les églises où elle est assez bien conservée, la nef nous apparaît comme une salle rectangulaire, assez vaste à Balleray, et à Azy-le-Vif, plutôt petite à Bazolles et Saint-Didier, de forme allongée à Garchy et à Narcy, ramassée à Murlin et Saint-Seine. La surface lisse des murs gouttereaux, recouverts d'un enduit, n'est coupée par aucune ligne verticale ou horizontale : pas de cordon, en effet, pour marquer l'étage des baies, pas de colonnes engagées pour supporter les arcs de la voûte, d'où l'absence du rythme imprimé au vaisseau par les demi-colonnes correspondant aux doubleaux (1).

La nef de ces petites églises romanes est éclairée par une ou deux et, exceptionnellement, trois baies percées dans les murs latéraux, souvent à une grande hauteur, comme à Avril-sur-Loire et à Saint-Seine. Dans ces deux églises ces baies primitives n'existent qu'au midi, le mur nord étant complètement aveugle (2). Ces fenêtres très étroites, fort ébrasées, sont toujours en plein cintre, et dépourvues de moulures et de colonnettes. A Oulon, Gimouille, les baies cintrées primitives ont fait place à des fenêtres en tiers-point.

Malgré l'oculus ouvert parfois dans la façade occidentale, comme à Saint-Seine, la nef des petites églises sans coupole centrale est mal éclairée, et on est naturellement tenté d'expliquer la place restreinte faite aux fenêtres par le souci du constructeur de ne pas affaiblir les murs destinés à porter la couverture. C'est pourquoi l'on est tout surpris, en pénétrant dans ces petits vaisseaux, de constater qu'en dépit de l'étroitesse des baies, de l'épaisseur des murs, et de leurs dimensions restreintes ils sont tous, à l'exception d'un seul, couverts d'une charpente apparente ou d'un lambris. Comment expliquer cette anomalie? Il ne saurait être question d'invoquer la prudence de l'architecte ou son manque d'expérience, puisque dans ces mêmes édifices d'autres parties, ayant sensiblement les mêmes proportions, sont voûtées. C'est donc l'abondance du bois dans une région forestière comme le Nivernais, et une raison d'économie, qui ont sans doute incité le constructeur à choisir un système de couverture moins onéreux que la voûte en pierre.

Quoi qu'il en soit, la seule nef qui, à ma connaissance, ait été, à l'origine, couverte d'une voûte est celle de la petite église de Druy. C'est un épais berceau en plein cintre qui surmonte la partie romane voisine du transept, la partie occidentale, élevée au XVI^e siècle, étant lambrissée. Ce berceau, dans une église

(1) Les demi-colonnes des nefs de Saint-Parize-le-Châtel et de Saint-Hilaire appartiennent à des nefs reconstruites au XIX^e siècle; celles de Fleury-sur-Loire sont dues à une restauration récente.

(2) De grandes fenêtres modernes ont été ouvertes ultérieurement.

paroissiale aussi modeste que celle de Druy, ne dépendant d'aucun monastère, nous apparaît comme un accident, une fantaisie du bâtisseur, qui a voulu donner à la nef d'une petite église rurale une couverture réservée, dans le Nivernais, aux vaisseaux d'édifices plus importants.

Les anciennes nefs de Lucenay-les-Aix et de Magny-Cours (pl. XXXVI), plus larges que le carré du transept, communiquaient avec les croisillons par des passages fort étroits, ménagés entre les piliers et les murs, analogues à ceux que nous avons observé dans quelques églises à coupole centrale. Pareille disposition a été conservée à Saint-Julien de Dornes (en partie reconstruite au XVI^e siècle) et à Saint-Roch de Lamenay reconstruite à peu près complètement au XIX^e suivant les dispositions anciennes, Les nefs de ces deux églises étaient, suivant la règle générale, couvertes d'une charpente ou d'un plancher.

Le carré du transept de cette dernière église est encadré par de grands arcs en plein cintre retombant sur des pilastres couronnés d'une imposte, comme autrefois ceux de Lamenay et de Magny-Cours. A Saint-Seine, l'arc triomphal, également en plein cintre, retombe sur des chapiteaux simplement épannelés couronnant des colonnes engagées, cerclées à leur base d'une petite gorge entre deux tores; les arcs ouvrant sur le croisillon sud et la chapelle bâtie à la place du croisillon nord sont, au contraire, en tiers-point. Les arcs encadrant le carré du transept d'Azy-le-Vif, de Lucenay et de Chévenon sont tous les quatre en tiers-point; dans le premier édifice, ils sont à double rouleau et retombent sur des piles à plusieurs ressauts couronnés d'impostes biseautées; dans le second, ils s'appuient sur des pilastres aux angles adoucis par un chanfrein et surmontés d'une imposte dont les moulures se continuent sur le mur pour former un cordon à la hauteur de la voûte des croisillons. Le mur — diaphragme monté sur l'arc en plein cintre entre le transept et la nef de Chaluzy — est ajouré par une baie de même forme. A Chévenon, les arcs à un seul rouleau, donnant accès aux croisillons, reposent sur des pilastres à imposte; ceux qui ouvrent sur le chœur et la nef, formés de deux rouleaux, retombent sur des colonnes engagées couronnées de chapiteaux ornés de feuilles s'enroulant en boules sous les angles du tailloir et cerclées à la base d'une scotie entre un petit tore et un autre aplati fixé au socle par des griffes. A Fleury-sur-Loire, les grands arcs, à double rouleau, limitant le carré du côté de la nef et du chœur, sont légèrement brisés. Ils retombent sur les chapiteaux de colonnes engagées, décorés les uns d'une petite rosace entre deux grandes feuilles d'eau ou de deux palmettes étalées sur la corbeille, les autres d'entrelacs dont les tiges sortent de la bouche de masques, ou de l'Agneau Mystique entre un ange et un pélican. Les petites arcades ouvertes dans le mur séparant les croisillons du carré sont en tiers-point.

Le carré du transept de Fleury, d'Avril, de Saint-Seine et de Druy est

voûté en berceau, alors que celui de Chévenon et d'Azy-le-Vif est couvert d'un compartiment d'arêtes. Dans les églises de Dornes, de Lucenay, de Sermages, de Bazolles, de Gimouille, dont la croisée a été restaurée à l'époque gothique, le carré est couvert d'une croisée d'ogives. Les nervures toriques de Dornes (du XIVe siècle) retombent sur des consoles ornées de masques. Dans les autres églises, les ogives qui ont été construites au XVe ou au XVIe siècle sont prismatiques. A Gimouille, les huit nervures aboutissent à une clef percée d'un trou de cloche. Les anciennes croisées de Lamenay et de Magny-Cours étaient couvertes d'un plancher.

Les croisillons plus ou moins développés ne comptent qu'une travée. Ceux de Dornes, d'Azy-le-Vif et de Lucenay sont éclairés par des fenêtres en plein cintre percées très haut sous la voûte qui est en berceau plein cintre. Sur la face orientale des croisillons de cette dernière église s'ouvrent les arcs brisés d'absidioles très peu profondes, éclairées par de petites baies cintrées et couvertes d'un cul-de-four ovoïde. Les bras de Bazolles, de Chévenon, voûtés en berceau brisé, sont éclairés par des fenêtres en tiers-point, à remplage flamboyant, alors que ceux de Lamenay, couverts de berceaux plein cintre, reçoivent la lumière par deux étroites baies de même forme et une archère percée sous la voûte. A Saint-Seine, le croisillon méridional, éclairé par une grande fenêtre en plein cintre (moderne), est également couvert d'un berceau, comme la chapelle du nord, qui est éclairée par une grande baie en arc brisé polylobé avec un petit oculus. A Sermages, les deux bras, fort peu développés, sont voûtés en berceau brisé ainsi que les chapelles de Fleury qui occupent la place des croisillons; à Avril, le bras sud est surmonté du clocher.

Suivant une disposition générale, le chevet des petites églises sans coupole centrale est la partie de l'édifice dont l'architecture est la plus soignée et la décoration la plus riche. Il se compose le plus souvent d'une abside semi-circulaire couverte d'un cul-de-four ovoïde, reposant ou non sur un cordon, précédée d'une ou de deux travées droites. Légèrement en retrait sur cette partie droite, l'hémicycle est tantôt très petit, comme à Saint-Hilaire et à Saint-Seine, tantôt assez profond, comme à Avril-sur-Loire. Il est généralement éclairé par trois petites baies en plein cintre fortement ébrasées, dépourvues de moulures et de colonnettes, sauf à Gimouille où elles sont encadrées de fines colonnes portant l'archivolte. Exceptionnellement, une seule baie est percée dans l'axe de l'édifice à Lamenay, à Saint-Hilaire et à Saint-Seine. La grande fenêtre de cette dernière église a sans doute été refaite, ainsi que celles d'Avril, de Saint-Didier et de Chiddes, où la baie primitive a été remplacée par une fenêtre géminée en plein cintre. A Saint-Parize-le-Châtel, les baies, également refaites, s'ouvrent sous une arcature. L'abside de cette dernière église, comme celles de Montigny-aux-Amognes (pl. XXXVI), de Neuville-les-Decize, de Lucenay-les-

Aix et du prieuré de Fontaine (1) est, en effet garnie d'une arcature, qui se continue sur les parois du chœur. Les arcs en plein cintre (au nombre de cinq à Montigny et de neuf à Saint-Parize) reposent ici sur des colonnettes couronnées de chapiteaux (regrattés ou refaits) ornés de palmettes ou d'entrelacs formés de larges tiges avec des têtes aux angles, là sur des colonnes à chapiteaux garnis d'entrelacs et de feuilles d'eau. A Neuville et à Lucenay, les arcades, alternativement en plein cintre et en mitre, retombent sur des colonnettes, aux chapiteaux décorés de motifs variés : larges feuilles et palmettes s'enroulant en boules sous les angles du tailloir, trois collerettes de feuilles et tiges perlées sortant de la bouche de masques sculptés aux angles dans la première église, palmettes renversées, animaux affrontés, chouettes et rapaces perchés sur l'astragale dans la seconde. Les tailloirs épais sont enrichis de moulures et parfois de besants.

L'abside de l'ancienne prieurale de Fontaine, dont le cul-de-four repose sur un bandeau garni de perles et d'un entrelacs ou d'une torsade à ses extrémités, est exceptionnellement décorée d'une double rangée d'arcatures. La sculpture des chapiteaux des petites arcades en plein cintre présente une grande variété : larges feuilles, palmettes, crossettes, entrelacs, médaillons, triangles. On remarque un masque entre deux animaux (deux brebis?) et une palmette au-dessous d'une torsade, trois personnages couchés, un Christ figuré entre des palmettes, les bras levés et les pieds appuyés sur l'astragale. Les tailloirs offrent aussi de curieux motifs : petites rosaces et arcatures minuscules, petits damiers et triangles curvilignes en creux. Sous les trois plus grandes arcades de l'arcature supérieure s'ouvraient trois fenêtres en plein cintre. Cette abside, dont l'ornementation présente encore un grand intérêt, était, dans son état primitif, un des plus curieux morceaux de l'architecture religieuse du Nivernais.

Beaucoup plus modeste est le chevet de la petite église de Saint-Didier, qui est aussi décoré d'une arcature, mais seulement dans sa partie droite : arcature formée de chaque côté de deux arcades seulement, en plein cintre, retombant sur le chapiteau simplement épannelé d'une colonne octogone trapue qui repose sur un stylobate. Ce chœur de Saint-Didier, éclairé par une seule fenêtre en tiers-point percée au nord, est couvert d'un berceau, comme celui de toutes les petites églises sans coupole centrale, à l'exception de Chiddes, où une voûte d'arêtes moderne a peut-être remplacé le berceau primitif, et de Saint-Hilaire, où la travée droite très étroite présente un curieux dispositif : un minuscule compartiment d'arêtes entre deux petits berceaux transversaux. Le chœur des

(1) Le prieuré de Fontaine est aujourd'hui la propriété de M^me^ et M. Rossignol, qui m'ont réservé le plus charmant accueil et m'ont permis de visiter à loisir l'ancienne abside aménagée en locaux d'habitation. Qu'ils en soient remerciés.

autres églises précédant un hémicycle est couvert d'un berceau en plein cintre, comme celui de Montigny et celui de Lamenay ou plus souvent d'un berceau brisé, comme à Murlin, à Narcy. Cette voûte repose généralement sur deux doubleaux : l'un à l'entrée du chœur et l'autre à la naissance de l'abside. Les chapiteaux des colonnes engagées qui reçoivent la retombée de ces deux arcs sont ornés, à Neuville, de cinq collerettes de feuilles pointues et petites palmettes, de petits médaillons garnis de boutons, de fleurs, de rosaces, ou bien de belles palmettes au-dessous d'un petit entrelacs, ou encore d'épaisses palmettes au-dessus d'un étroit cordon ceinturant la corbeille. A Narcy, les chapiteaux sont couverts de feuilles d'eau; ceux de Fleury, de crossettes au-dessus de feuillage, de grandes palmettes renversées sous l'angle du tailloir, de larges feuilles au-dessous d'un entrelacs. A Gimouille comme à Saint-Parize et à Tronsanges, l'un des arcs retombe sur des pilastres à imposte, l'autre sur des colonnes couronnées de chapiteaux ornés de feuillages dans les deux premières églises, de rosaces et d'entrelacs dans la dernière. A Montigny, certains chapiteaux sont simplement épannelés, d'autres sont décorés de longues feuilles plates ou de tiges se terminant par de petites feuilles recourbées. A Chiddes, une corbeille est ornée de deux feuilles s'enroulant sous trois petites consoles, une autre d'un disque surmonté d'une tête de veau, entre les feuilles imbriquées qui couvrent les côtés.

Le chœur de ces églises est parfois obscur, comme à Neuville et à Saint-Parize, mais plus souvent éclairé par une baie percée de chaque côté, comme à Murlin et Raveau, aussi étroite qu'une archère à Montaron, sensiblement plus large à Montigny. Malgré leur division en deux travées par un doubleau sur pilastres, les chœurs de Gimouille et de Tronsanges ont une seule baie ouverte dans la partie voisine de l'abside.

Au lieu de se terminer par un hémicycle, le chœur de quelques petites églises sans coupole centrale finit par un chevet à pans coupés. Alors que les chevets de Garchy, d'Oulon, de Balleray, de Tintury, sont à pans coupés à l'intérieur comme à l'extérieur, celui de Bazolles est semi-circulaire à l'intérieur. Quant à celui de Dornes, il ne remonte pas au-delà du XVI^e^ siècle. Ces chevets à trois ou à cinq pans présentent sensiblement les mêmes dispositions que les absides en hémicycle : voûte en cul-de-four cintré ou ovoïde reposant directement sur les murs ajourés par trois petites baies en plein cintre très ébrasées, et garnies de colonnettes à Garchy; les baies de Tintury, dont l'une est bouchée et l'autre refaite sans caractère, reposent sur un cordon orné de losanges. A Balleray, les parois sont garnies d'une arcature dont les arcs en plein cintre retombent sur des colonnes engagées, d'un caractère très fruste.

Les chœurs de Bazolles et d'Oulon sont voûtés en berceau brisé sur doubleaux retombant, dans le premier édifice, sur des pilastres, et, dans le second,

sur des colonnes engagées (1) couronnées de chapiteaux ornés d'une grossière sculpture en méplat à figures géométriques, et cerclées à leur base d'un simple talus ou de deux tores superposés. A Bazolles il n'y a qu'une fenêtre de chaque côté, alors qu'il y en a deux à Garchy; le chœur de cette dernière église est également couvert d'un berceau brisé, mais sans doubleau intermédiaire. Contrairement à la règle générale, les chœurs de Tintury et de Balleray ne sont pas voûtés. Quant au chevet de Dornes, reconstruit au XVI^e siècle, il est couvert, ainsi que les chapelles carrées s'ouvrant sur les croisillons, par des croisées d'ogives à nervures prismatiques, et éclairé par des fenêtres tréflées.

Le chœur de Champallement (de la même époque) est également éclairé par des fenêtres à trèfle et à remplage flamboyant, et est couvert d'une croisée d'ogives à nervures prismatiques, mais il est rectangulaire et terminé par un mur droit. C'est la forme que présente aujourd'hui le chœur de Sauvigny-les-Bois, terminé par un mur du XVI^e siècle, ajouré par une baie en cintre légèrement brisé. Il est voûté en berceau plein cintre, et les parois nord et sud sont garnies d'une arcature dont les trois arcs, de même forme, reposent sur de courtes colonnes engagées, couronnées de chapiteaux simplement épannelés (2); l'arcade du milieu est fortement surhaussée (pl. XXXVI). C'est aussi un berceau en plein cintre qui couvre la partie orientale du chœur rectangulaire de Chaluzy, séparé de la nef par un grand arc cintré sur pilastres à imposte (pl. XXXVI).

Les chevets plats de Limanton, d'Alluy, de Chévenon, sont voûtés en berceau brisé avec doubleaux reposant sur des chapiteaux à feuillages dans les deux premières églises; le berceau de Chévenon s'appuie sur un cordon mouluré. Ce dernier sanctuaire est éclairé par trois fenêtres en tiers-point percées dans le mur de fond et une en plein cintre dans les murs latéraux, celui d'Alluy par une baie en arc brisé à meneaux ouverte dans le mur de fond.

Les chœurs rectangulaires de Bulcy, d'Azy-le-Vif et de Magny-Cours sont couverts de croisées d'ogives qui sont sans doute les premières voûtes gothiques construites dans la Nièvre. Le profil et le tracé des nervures, ainsi que la forme rudimentaire de la clé et l'absence de formerets dans les deux premières églises, offrent, en effet, les caractères d'un style à ses débuts. Les ogives, formées d'un gros tore dégagé du bandeau par deux onglets, dessinent des courbes peu régulières et se croisent simplement sans aucun ornement. Quant au doubleau qui sépare les deux travées des chœurs d'Azy et de Magny, il présente, dans le premier édifice, un seul rouleau sans moulures, et dans le second, un étroit bandeau entre deux tores dégagés par une rainure. Il retombe, ici, sur une

(1) Ces colonnes engagées sont devenues des colonnes isolées depuis la construction des deux chapelles formant les bras de la croix.

(2) Colonnes et chapiteaux sont aujourd'hui couverts d'un bariolage du plus mauvais goût.

colonne adossée, couronnée d'un chapiteau à crochets, et, là, sur un pilastre reposant sur une console et surmonté d'un chapiteau orné de larges feuilles. Les nervures retombent toutes sur des colonnettes à chapiteaux décorés de feuilles s'enroulant en boules sous les angles du tailloir, sauf les deux branches voisines du mur de fond de Magny qui reposent sur des corbeaux (1) en forme de bustes; l'un de ces bustes a les bras enveloppés de sortes de bandelettes et une large figure encadrée d'une barbe, l'autre a la tête plus stylisée et moins expressive.

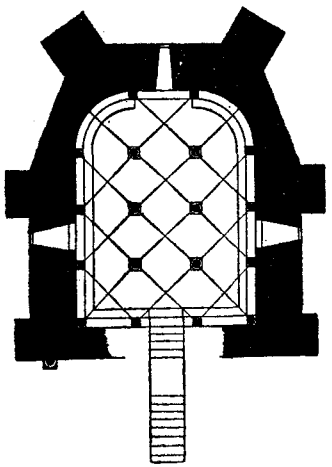

FIG. 44. — Église de Saint-Parize-le-Châtel. Plan de la crypte.

Les deux fenêtres ouvertes dans les murs nord et sud du chœur d'Azy sont en plein cintre et fortement ébrasées, alors que celles qui ajourent les murs latéraux et le mur de fond du chevet de Magny sont en cintre légèrement brisé, comme celles de Bulcy. Cette forme des baies, ainsi que la décoration des chapiteaux et la structure des voûtes, permettent de penser que ces trois églises, commencées par la nef, contrairement à l'habitude, ont été achevées par le chevet dans les dernières années du XII^e ou les premières années du XIII^e siècle. Le chœur primitif de Préporché était peut-être antérieur d'un siècle, mais il a été reconstruit à une époque moderne et a perdu tout caractère.

Malgré leurs modestes dimensions, deux de ces églises sans coupole possèdent une crypte, remarquable surtout par la décoration sculptée ou peinte : celle d'Alluy, située sous le chœur, a un plan rectangulaire et est divisée en travées par des colonnes engagées très courtes supportant les arcs-doubleaux de la voûte en berceau surbaissé; le profil des bases, formées de deux tores assez aplatis séparés par une scotie, accuse le milieu du XII^e siècle. On accédait à cette crypte par deux escaliers placés à l'ouest. La voûte et les murs étaient complètement couverts de curieuses peintures que R. de Soultrait attribue à la fin du XIII^e siècle (2). Sur le mur de fond, au-dessus de l'autel formé d'une table portée par deux colonnettes, on apercevait le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean et deux anges portant des flambeaux. Sur la voûte était représenté le Sauveur, bénissant de la main droite, la gauche reposant sur le globe, accompagné des quatre animaux symboliques. La décoration des parois est divisée en trois registres : celui du bas était couvert de motifs d'ornement; le registre intermédiaire figurait une procession : des clercs portant le bénitier,

(1) Ces corbeaux ont tout à fait l'aspect de remplois.
(2) R. de Soultrait, *op. cit.*, p. 7.

le goupillon, la croix, etc., des prêtres portant des reliques, des fidèles tenant des cierges; celui du haut montrait des anges balançant des encensoirs ou jouant de divers instruments de musique (1).

La crypte de Saint-Parize-le-Châtel (fig. 44), qui s'étend sous le chœur et l'abside, comprend trois nefs, divisées en trois travées par deux rangées de grosses colonnes appareillées et une petite abside (pl. XXXVII). Celle-ci est voûtée en cul-de-four, et les nefs sont couvertes de compartiments d'arêtes très primitifs. Les chapiteaux des colonnes, couronnés de tailloirs très épais simplement biseautés, offrent une décoration riche et variée (pl. XXXVII). Certains sont garnis de feuilles d'acanthe, de pommes de pin, de têtes de lion; d'autres représentent un singe jouant de la viole accompagné par un porc pinçant de la harpe, un centaure poursuivant un cerf, une sirène dont le corps se termine par deux queues de poisson, des acrobates, un sciapode, un homme serrant entre ses mains des bourses, un diable cornu devant une immense chaudière dont il remue le contenu. La sculpture de ces intéressants chapiteaux retiendra notre attention dans un autre chapitre.

4. L'élévation extérieure.

Si modestes que soient les dimensions, si sobre que soit l'architecture de ces petites églises sans coupole centrale, leur façade occidentale a un aspect plus soigné et présente une plus grande richesse décorative que les autres parties de l'édifice. Et l'on est tout surpris de trouver dans un village des Amognes une façade aussi intéressante que celle de Montigny.

Suivant une disposition fréquente, la façade est épaulée aux angles par des contreforts; toutefois celle des plus petites églises, comme Saint-Symphorien, de Bazolles et Saint-Didier, en est dépourvue. Exceptionnellement, à Narcy les contreforts sont situés non aux angles, mais de part et d'autre du portail, dans le prolongement des supports du clocher. La façade d'Annay est renforcée par quatre contreforts, dont deux sont des colonnes. Le portail occupe toujours le centre de la façade. Celui des églises d'Avril-sur-Loire, de Gimouille, de Dornes, de Saint-Parize, de Montigny-aux-Amognes (pl. XXXVIII), de Balleray, de Magny-Cours, s'ouvre dans un massif de maçonnerie en saillie, suivant un parti fréquemment adopté par les architectes du Berry et de la Bourgogne. A Magny-

(1) On descend aujourd'hui dans cette crypte par une sorte de trappe s'ouvrant au milieu de la nef, et par suite de l'humidité, du défaut d'aération, ces intéressantes peintures auront bientôt complètement disparu.

(2) Aujourd'hui on y descend par une sorte de trappe s'ouvrant dans le milieu de la nef.

Cours, le massif est couronné par un petit fronton dont la base est un cordon de billettes qui se prolonge sur toute la façade et, à Saint-Seine, le fronton de l'avant-corps, percé d'un oculus, est surmonté d'une croix antéfixe. Ailleurs, le massif est couvert par un petit toit reposant sur une corniche ornée d'étoiles à quatre branches à Gimouille et de damiers à Balleray, où elle est soutenue par des modillons sculptés. Que la porte s'ouvre ou non dans un avant-corps, elle est généralement encadrée de colonnettes dont les bases présentent une grande variété de profils : une scotie entre deux tores plus ou moins gros, plus ou moins aplatis à Gimouille, à Magny, à Dornes, trois petits tores séparés par deux plus gros à Saint-Parize où l'on trouve également une haute base godronnée comme à Préporché. A Garchy, les bases sont ornées de dents de scie.

Logées dans les angles formés par les piédroits, ces colonnettes, généralement au nombre de deux de chaque côté du portail, sont lisses et composées d'une série de tambours, à l'exception de celles d'Alluy, qui sont annelées ou en spirale, et de celles de Saint-Parize et de Magny, dont les fûts élégants sont monolithes ou comprennent seulement deux morceaux. Elles sont couronnées de chapiteaux décorés de motifs variés. Alors que les corbeilles de Saint-Seine sont simplement épannelées, celles d'Avril sont garnies de grossières volutes et celles de Préporché sont couvertes de feuilles d'eau : motif que nous retrouvons à Gimouille à côté d'entrelacs perlés et de chapiteaux cubiques. A Oulon, des entrelacs perlés dessinent des losanges tandis que d'autres entrelacs voisinent avec de larges palmettes. A Alluy, des épis de maïs et des pommes de pin renversées sont associés à des palmettes; celles-ci voisinent, à Garchy, avec des feuilles d'acanthe et de chêne. Palmettes et pommes de pin réapparaissent à Magny à côté de feuilles très stylisées, d'entrelacs et d'animaux affrontés que nous retrouvons à Dornes près de feuilles s'enroulant en boules sous les angles du tailloir. Les chapiteaux de Saint-Parize nous offrent des entrelacs, des têtes de monstres au milieu de palmettes, et une sorte d'atlante; ceux de Lucenay, de beaux feuillages classiques (1).

Le tailloir de ces chapiteaux, généralement composé d'une bande et d'un biseau ou d'un cavet, est orné à Magny de billettes, de damiers ou d'entrelacs, et à Alluy de petits rubans en zigzag. Il se continue, sous forme de cordon, sur le massif en saillie et sur les piédroits, qui supportent, avec les colonnettes, les voussures qui encadrent le cintre du portail. Celles-ci, au nombre de deux ou de trois, sont toujours en plein cintre, sauf à Bulcy, et à Alluy, où elles sont en tiers-point. Formées de claveaux alvéolés, suivant une formule adoptée, nous l'avons vu, dans un certain nombre d'édifices de la région, les voussures

(1) Le portail de Lucenay a été refait, mais en utilisant les chapiteaux de l'ancienne porte.

de Magny, de Saint-Seine et de Balleray sont encadrées d'une archivolte ornée d'un tore ou de rosaces; celles d'Avril sont garnies d'un gros tore. Les voussures d'Oulon et de Dornes, aux arêtes vives, sont entourées d'un cordon de losanges ou de billettes. A Raveau et à Garchy, les lignes de perles alternent avec les moulures sur les rouleaux encadrés par une archivolte décorée de damiers ou d'un entrelacs perlé avec des oves. A Gimouille, ce sont des bâtons brisés qui alternent sur les rouleaux et l'archivolte. Celle-ci est ornée, à Saint-Parize, de têtes de clous, alors que les deux voussures sont enrichies de belles palmettes et de fines moulures. Le portail de ces églises est le plus souvent dépourvu de tympan; lorsqu'il y en a un, il est formé de pierres appareillées comme à Saint-Parize, ou d'un seul bloc comme à Magny; il est toujours nu, ainsi que le linteau, sauf à Chaluzy où ce dernier est orné de méandres et d'une rosace inscrite dans un orle perlé, et à Gimouille où le tympan, bordé d'un entrelacs et d'une rangée de dents de scie, repose sur un linteau décoré d'étoiles à quatre branches inscrites dans des losanges. A Saint-Didier, le tympan nu est surmonté d'un arc de décharge; à Annay, il est soutenu par deux masques; à Alluy, il a été remplacé par une verrière avec un linteau. Les trois voussures en tiers-point de ce dernier portail présentent successivement une rangée de palmettes, un gros tore et une rangée de petits losanges, tandis que l'unique rouleau de Bulcy, de même tracé, est orné d'un tore.

Le plus beau portail occidental de ces modestes églises romanes du Nivernais est celui de Montigny (1). Les trois voussures alvéolées, entourées d'une archivolte garnie de dents de scie, reposent sur des colonnettes couronnées de chapiteaux ornés de palmettes, de crossettes, de petites rosaces, d'étoiles à quatre ou six branches inscrites dans des circonférences. L'un des supports est formé de deux fûts jumelés sous une seule corbeille. Ce portail s'ouvre dans un massif en saillie décoré de deux grosses demi-colonnes sur dosseret, surmontées de chapiteaux garnis d'une console sur la face et d'épaisses feuilles sous les angles du tailloir, enrichi d'un petit damier. Ces colonnes adossées, dont les bases présentent une torsade séparée d'un tore inférieur par un méplat, étaient destinées à soutenir le toit d'un porche; aujourd'hui, elles ne portent plus rien et ont un rôle purement décoratif. Entre l'avant-corps et les contreforts plats qui épaulent les angles de la façade, les murs sont décorés d'une arcature dont les deux petits arcs en plein cintre retombent de chaque côté sur un piédroit surmonté d'une imposte, et au centre sur une colonne en délit couronnée de feuillages stylisés ou de feuilles de chêne. L'un des tailloirs est garni de billettes et l'autre d'un ruban. L'une des bases offre un talus et l'autre plusieurs moulures.

(1) Le portail de Montigny a été restauré récemment, ainsi que la façade et l'abside.

Les portails de Bazolles, de Limanton, de Montaron, ont été refaits au XVI^e siècle. Le premier, en anse de panier, est décoré de moulures; le dernier est surmonté d'un tympan décoré d'une croix fleuronnée entre deux écussons vides, inscrit dans un encadrement rectangulaire retombant sur des colonnettes à chapiteaux simplement épannelés dont les tailloirs moulurés se prolongent sur les piédroits. La partie supérieure de ce portail est encadrée par deux archères.

Le mur de la façade est généralement ajouré, au-dessus du portail, par une baie : baie en plein cintre sans moulures ni colonnettes à Gimouille, encadrée par deux archères à Saint-Parize, avec moulure ronde et bâtons brisés à Raveau, petite rose entourée par un cordon de damiers à Dornes, double baie avec archivolte cintrée retombant sur des colonnettes à chapiteaux ornés de têtes et entrelacs à Magny-Cours. Aucun cordon ne marque la base du pignon, dont les rampants sont enrichis de moulures et, exceptionnellement, d'un cordon de perles à Garchy (pl. XXXVIII). Le pignon est parfois surmonté d'une croix antéfixe comme à Dornes et à Montaron.

Les façades latérales de ces églises sont généralement contrebutées par des contreforts sans retraits, terminés en biseau (1). Ceux de Neuville sont engagés dans un soubassement continu, ceux de Sauvigny s'arrêtent sous l'appui des fenêtres. Les contreforts les plus curieux sont ceux de la nef de Myennes : l'un est en forme de colonne engagée, un autre est couronné par un imposte orné de losanges; ils sont tous décorés de croix pattées gravées. Les nefs de Saint-Didier (pl. XXXIX), de Bazolles, de Dornes, sont dépourvues de tout massif de renfort.

Les fenêtres, lorsqu'elles n'ont pas été refaites, sont généralement fort étroites et percées très haut, comme à Narcy, à Saint-Seine et à Avril; elles n'ont ni moulures ni colonnettes. Dans ces deux dernières églises, la façade sud seule est ajourée. Quelquefois, on trouve également, au midi, une porte ouvrant sur la nef : elle est en plein cintre à Bulcy comme à Neuville, où la voussure, entourée d'une archivolte garnie de billettes, encadre un tympan décoré d'une main bénissante dans un nimbe perlé; à Saint-Péreuse, le linteau est surmonté d'une arcature tréflée du XIII^e siècle (2). Une petite porte en anse de panier donne accès au croisillon sud de Fleury, transformé au XVI^e siècle en chapelle seigneuriale.

Tantôt les croisillons sont épaulés par des contreforts, comme à Bazolles et à Chévenon (3), tantôt ils en sont dépourvus, comme à Dornes et à Lamenay. Leur façade est généralement ajourée par une petite baie en plein cintre; quel-

(1) Les contreforts de Balleray ont été refaits au XVI^e siècle.
(2) Cette porte est aujourd'hui murée.
(3) Les contreforts du croisillon nord ont été refaits au XIII^e siècle.

quefois une autre fenêtre étroite est percée dans le mur oriental, comme à Fleury-sur-Loire.

Suivant la règle générale, le chevet de ces petites églises sans coupole centrale est, avec la façade, la partie la plus soignée de l'édifice. L'appareil est plus régulier que celui des façades latérales. Les petites fenêtres en plein cintre qui ajourent les murs de l'abside n'offrent plus la même simplicité que celles de la nef. Ainsi à Myennes, l'archivolte de la fenêtre centrale (la seule qui n'ait pas été refaite) est entourée d'une moulure en saillie profilée en doucine. A Gimouille, comme à Garchy, les trois petites baies de l'abside sont encadrées de grosses colonnettes à chapiteaux ornés de feuilles d'eau qui supportent un bandeau sans moulures; l'une de ces colonnes a une base en talus. A Montigny, l'archivolte des trois fenêtres de l'abside est entourée d'un petit cordon de billettes se continuant sur le mur et les contreforts; un autre cordon de billettes règne également sous la fenêtre centrale (pl. XXXIX).

Quelques chevets sont renforcés par des contreforts, soit dans la partie droite comme à Garchy (pl. XXXIX) et à Balleray, soit dans la partie ronde comme à Saint-Didier, à Myennes, à Lamenay, à Neuville, à Fleury, à Avril; d'autres en sont dépourvus, comme ceux de Fontaine et de Bazolles. Les énormes contreforts qui épaulent l'abside de Saint-Parize s'expliquent par la situation de la crypte à l'extrémité d'une sorte de terrasse. Le toit repose généralement sur une corniche dont la tablette est, exceptionnellement, garnie de têtes de clous à Garchy et de feuilles à Narcy (pl. XXXIX). Les modillons sont tantôt unis, comme à Raveau, Tintury, Saint-Parize, Fontaine, et tantôt sculptés, comme à Narcy et à Garchy; ceux de Montigny, de Neuville et de Saint-Seine sont décorés de têtes d'hommes ou d'animaux plus ou moins grossières.

Quant aux chevets plats, épaulés par des contreforts plus ou moins épais, ils ont leurs murs percés de chaque côté par de simples baies en plein cintre, mais leur mur terminal est ajouré tantôt par une fenêtre en tiers-point comme à Alluy, tantôt par trois baies de même forme comme à Chévenon. Le chœur rectangulaire de Sauvigny, éclairé par une seule fenêtre percée dans le mur de fond qui date du XVI^e^ siècle, a un aspect quelque peu insolite avec son toit à un seul rampant, son unique contrefort à l'angle sud-est et l'unique absidiole qui le flanque au nord. Celle-ci, adossée au clocher, est ajourée par une petite baie en plein cintre sans aucun ornement. Quelle était la forme primitive du chœur de cette église? En l'absence de documents, il est difficile de le savoir, mais si la travée droite ne se terminait pas par un hémicycle, le toit devait avoir, à l'origine, deux rampants pour laisser dégagée, au midi, la silhouette du clocher.

Beaucoup plus modestes que les grandes tours centrales dressant leur fière silhouette au-dessus de la coupole qui couvre le transept ou la travée droite

du chœur, les clochers des petites églises à nef unique dépourvues de coupole présentent une grande variété tant par leur situation que par leur élévation, Ceux de Montaron, de Dornes (pl. XL), d'Azy-le-Vif, de Fleury-sur-Loire, de Chiddes, de Saint-Parize, de Chévenon, de Chaluzy, sont placés entre l'abside et la nef. Ils sont tous carrés et, sauf les deux derniers, n'ont qu'un seul étage; encore le second étage de Chévenon, de construction fort soignée, a-t-il été élevé seulement au XIII^e siècle. Il est ajouré sur chaque face par deux baies en tiers-point dont l'archivolte, ornée d'un double tore, retombe sur des colonnettes couronnées de chapiteaux décorés de crosses végétales. La moulure ronde des tailloirs se continue sur le parement et ceinture les colonnes qui garnissent les angles. La courte pyramide en charpente qui couvre ce clocher repose sur une corniche à modillons unis, comme à Chaluzy. C'est sans doute la proximité de la « ville pointue » qui a incité l'architecte de cette modeste église paroissiale d'un faubourg de Nevers à élever sur le chœur un clocher aussi élégant. Le second étage est percé sur trois de ses faces de baies géminées, séparées par un pilastre, dont l'archivolte en plein cintre, garnie de tores en retraite, retombe sur des colonnettes à chapiteaux ornés de feuilles d'eau.

De proportions plus trapues mais d'une construction très soignée, la tour centrale de Fleury est quelque peu désaxée par rapport à l'abside et à la nef. Sur les angles du soubassement, complètement nu, se profilent des colonnes qui se terminent par des chapiteaux à feuillages au-dessous du cordon marquant l'étage. Ce dernier est ajouré sur ses quatre faces de deux baies géminées, au cintre enrichi de besants, encadrées par des pilastres cannelés et séparées par des colonnettes à chapiteaux ornés de feuilles d'eau portant un tympan nu. Ces baies s'ouvrent, en effet, sous une grande arcade ornée, au sud, de deux rangs de zigzags, et, sur les autres côtés, de diverses moulures. Les colonnes qui garnissent les angles se terminent par des chapiteaux à feuillages un peu au-dessous des modillons de la corniche, pour la plupart décorés de têtes. C'est une flèche en charpente qui couronne cette tour, comme celle de Dornes dont les proportions sont sensiblement les mêmes, mais d'une construction moins soignée. A Dornes, en effet, pas de colonnes pour adoucir les angles du soubassement et de l'étage, pas de grande arcade pour encadrer les deux baies géminées en plein cintre, séparées par deux fines colonnettes à chapiteaux ornés de feuilles, qui ajourent chaque face, pas de modillons sculptés sous la corniche du toit.

Alors que les tours centrales de Fleury et de Dornes sont construites en appareil moyen et régulier, celle de Montaron est bâtie en petit appareil irrégulier. Un étroit cordon sépare le soubassement nu du premier étage, percé de chaque côté de deux baies géminées séparées par un pilastre couronné d'une imposte. Si ces modestes baies présentent à l'occident la forme normale du

plein cintre, que nous avons rencontrée partout, elles offrent sur les autres faces un arc en mitre, suivant un tracé assez fréquent dans les monuments de l'École romane d'Auvergne et adopté pour certains arcs des croisillons de Saint-Étienne de Nevers. C'est sans doute par l'intermédiaire de l'ancienne abbatiale nivernaise que la formule auvergnate est arrivée aux confins du Morvan.

Dans la même région se dresse, au milieu d'une propriété particulière, le vieux clocher de l'ancienne église romane de Chiddes, en grande partie détruite. Il est ajouré, à sa partie supérieure, sur trois de ses faces, par deux baies géminées en plein cintre séparées par une petite colonnette, et est couvert aujourd'hui par une sorte de toit en bâtière.

Plus massives encore que les précédentes, les tours centrales d'Azy-le-Vif et de Saint-Parize sont percées, de chaque côté, d'une seule baie en plein cintre et couronnées d'une courte pyramide en charpente reposant sur une corniche à modillons unis. La tour de Saint-Parize, épaulée aux angles par des contreforts, est en partie masquée par le comble du chœur. Contrebutée également par des contreforts très saillants, celle de Bazolles est éclairée par des baies géminées percées au XVI^e siècle. A cette époque ont été refaites les tours carrées de Sermages et de Gimouille; cette dernière est ajourée sur chaque face d'une fenêtre en tiers-point tréflée.

A Lamenay, le soubassement (reconstruit en même temps que les autres parties de l'église) est percé à l'est de deux oculi qui ne figurent pas sur les gravures anciennes. Il est surmonté d'une sorte de clocheton en charpente rappelant la disposition primitive. C'est également un petit clocher en charpente, couronné d'une petite flèche, qui surmonte les nefs de Montigny-aux-Amognes, de Garchy, de Narcy, de Saint-Didier.

Au lieu d'un clocheton en charpente, c'est un clocher de pierre en bel appareil (1) qui se dresse sur la première travée de la nef de Magny-Cours (pl. XL). Un cordon mouluré sépare le soubassement nu de l'étage. De chaque côté s'ouvrent deux baies sous une arcature dont les voussures en plein cintre retombent sur des colonnettes décorées de feuillages ou de têtes. La colonne médiane est, à l'ouest, ornée de cannelures en spirale; elle est remplacée au nord, par un groupe de quatre petits fûts taillés dans le même bloc et couronnés par le même tailloir. Une petite flèche en charpente repose sur une corniche à modillons unis.

(1) L'ancien clocher central de Magny menaçant ruine, au milieu du XIX^e siècle, la municipalité décida, en 1868, sur le conseil de l'architecte départemental, de le démolir et de le remonter, avec les matériaux anciens, à l'extrémité occidentale de la nef « pour donner plus de place aux fidèles et leur permettre de voir le prêtre à l'autel pendant les offices, ce qui n'a pas lieu aujourd'hui, les piles masquant presque en entier le sanctuaire ». C'est ainsi que le clocher central de Magny est devenu un clocher de façade (Archives de la Nièvre, V, 163).

Les clochers primitifs de Neuville-les-Decize et de Myennes étaient sans doute situés à l'ouest de la nef, mais offraient-ils les mêmes dispositions que les clochers-porches construits à l'époque moderne? Faute de renseignements fournis par des gravures anciennes ou les archives, il est difficile de l'affirmer.

Dans quelques autres petites églises sans coupole centrale, la tour se dresse sur le côté nord ou le côté sud de l'édifice. A Sauvigny-les-Bois, elle est accolée au mur septentrional du chœur (pl. XL). Épaulé par de petits contreforts à retraits, le soubassement complètement nu s'ouvre à l'est, par un grand arc en plein cintre, sur une absidiole en cul-de-four, qui « paraît être l'oratoire fondé par saint Jérôme, évêque de Nevers de 795 à 815 (1) », et le mur occidental était percé d'une fenêtre en plein cintre, aujourd'hui murée. Le premier étage, marqué par une petite corniche sur gros modillons dégagés par un cavet, est ajouré sur chaque face par deux doubles baies géminées en plein cintre, séparées par deux élégantes colonnettes à chapiteaux garnis de feuilles d'eau et couronnés par le même tailloir. Une courte pyramide en charpente repose sur une corniche semblable à celle du premier étage (2).

La tour d'Avril-sur-Loire, située sur le côté sud du transept est, comme celle de Sauvigny, épaulée à sa base par de petits contreforts à retraites, mais elle a deux étages. Aucun cordon ni corniche ne sépare ceux-ci du soubassement percé, au midi, d'une petite fenêtre en plein cintre. Les deux étages présentent les mêmes dispositions : baie unique sur la face est, baies géminées sur les autres, mais la différence d'appareil, l'aspect beaucoup plus neuf des pierres d'angle et d'encadrement des fenêtres de l'étage supérieur, permettent de reconnaître dans ce dernier une addition postérieure. Malgré la hauteur plus grande de cette tour, couronnée d'une flèche en charpente, elle n'a pas la beauté de celle de Sauvigny (pl. XL).

Quant aux autres clochers latéraux, ils ont, au-dessus d'un soubassement nu, un seul étage ajouré par de petites baies rectangulaires comme à Saint-Seine, ou par des baies en plein cintre géminées sous une arcature comme à Rix. Celui d'Oulon, reconstruit au XVI^e^ siècle, est éclairé par deux fenêtres géminées en plein cintre.

Si modestes que soient leurs dimensions, si pauvre que soit leur décoration, ces petites églises rurales du Nivernais, sans coupole centrale, ne sont pas dépourvues d'intérêt pour les archéologues. Elles sont souvent l'œuvre d'architectes et d'artisans locaux. Elles sont plus près de la population des campagnes, qui a participé à leur construction, que les grandes églises abbatiales ou prieurales, et pour cette raison reflètent mieux les caractères locaux de l'architecture régionale.

(1) R. de Soultrait, *op. cit.*, p. 172.

(2) Les baies sont masquées, au midi, par le mur du chœur et, à l'ouest, elles sont en partie murées.

LIVRE SIXIÈME

LA SCULPTURE ROMANE EN NIVERNAIS

CHAPITRE PREMIER

DÉCORATION DES CHAPITEAUX

1. Caractères généraux de la décoration.

Généralement pauvre dans les petites églises rurales, la décoration romane du Nivernais offre une grande richesse dans les anciennes abbatiales ou prieurales, qui possèdent des morceaux de choix, comparables aux plus belles productions des écoles du Languedoc et de la Bourgogne. C'est d'ailleurs, nous le verrons, au rayonnement artistique de cette dernière province, une des plus riches, sinon la plus riche, en chefs-d'œuvre de sculpture romane, que le département de la Nièvre est redevable du magnifique décor de quelques-uns de ses monuments religieux.

L'étude de cette sculpture pose de nombreux problèmes de date, d'inspiration, de technique, de proportions, d'iconographie, d'influence, qui retiendront notre attention au cours de ces recherches, que nous commencerons par l'analyse de la décoration des chapiteaux.

2. Décoration des tailloirs.

Malgré la surface restreinte qu'offraient à leur ciseau les tailloirs des chapiteaux, les sculpteurs nivernais, comme les ornemanistes des autres régions, ont parfois apporté un grand soin à leur décoration. Ils se sont rarement contentés d'alléger la tablette par un simple biseau, comme aux clochers de Commagny et de Béard et dans la crypte de Saint-Parize-le-Châtel, ou par un simple cavet, comme au portail de Cervon, dans les chœurs de Champvoux et de Metz-le-Comte. Ils ont plus souvent souligné le bandeau, le chanfrein ou la moulure concave par un onglet ou un filet, comme aux clochers de Rouy et de Garchizy, au portail de Parigny-les-Vaux, dans le narthex de Donzy-le-Pré et la nef de Sémelay. A Saint-Étienne de Nevers, ils ont remplacé l'onglet par un listel et multiplié sur la surface de quelques tailloirs filets et listels disposés en encor-

bellement (1) : ornements linéaires qui se profilent également sur certains abaques de Saint-Pierre de Decize, de Donzy, de l'ancienne abbatiale Saint-Sauveur de Nevers, de Saint-Aignan de Cosne. Dans la nef de Saint-Pierre-le-Moûtier, nous voyons réapparaître au XII^e siècle un motif fort répandu dans les monuments préromans : le cartouche carolingien, qui se retrouve dans la crypte de Saint-Cyr de Nevers. Le chœur de La Charité et les ruines de Saint-Laurent-l'Abbaye nous offrent des exemples de profils composés de cavets multiples ou d'une doucine surmontée d'un bandeau : le premier fréquent dans les églises du Sud-Ouest, le second dans celles de la Bourgogne et du Nivernais, où nous le rencontrons à Saint-Genest de Nevers, à Marzy, aux portails de Cervon, de Mars-sur-Allier et de Donzy. La doucine est, exceptionnellement, remplacée par le quart-de-rond à La Charité et à Saint-Étienne de Nevers, et par une rainure accompagnée d'un petit tore à Jailly, Saint-Verain, Parigny, Metz-le-Comte.

Les sculpteurs nivernais ne se sont pas toujours contentés des ornements linéaires pour la décoration des tailloirs; ils ont parfois rehaussé le bandeau ou les moulures de divers éléments décoratifs. Au répertoire géométrique ils ont emprunté les billettes du transept de Saint-Pierre de Decize, de la nef de Saint-Pierre-le-Moûtier, des portails de Verneuil, Magny-Cours, Jaugenay, Saint-Sauveur de Nevers, des arcatures de la façade de Montigny-aux-Amognes et de l'abside de Saint-Aignan de Cosne, — les damiers du porche de Saint-Sauveur de Nevers, d'Imphy et de Verneuil, du clocher de La Charité, de la nef de Sémelay, de l'abside de l'ancienne église prieurale de Fontaine, — les besants du déambulatoire de Saint-Révérien, de l'absidiole de Parigny-les-Vaux, de la porte de Rouy, des arcatures du chevet et de la tour centrale de La Charité — les petits losanges du clocher de Marzy et les petits triangles curvilignes de l'abside de Fontaine — les dents de scie du chevet de Saint-Révérien et du portail de l'ancienne abbatiale Saint-Martin de Nevers — les perles des portails de La Charité et de Saint-Aignan de Cosne — les torsades de Parigny-les-Vaux et de Saint-Pierre-le-Moûtier — les têtes de clous, les olives, les rosaces et les galons entrelacés de La Charité — les rosaces et les petites arcatures de Saint-Pierre-le-Moûtier et du prieuré de Fontaine — les grecques de Montigny-aux-Amognes — les zigzags, le quadrillage et le ruban plissé d'Alluy et de Saint-Étienne de Nevers. A une flore stylisée, ils ont emprunté les palmettes et pommes de pin de Saint-Révérien, de Saint-Genest et de Saint-Sauveur de Nevers — les feuillages avec ou sans grappes de La Charité — les feuilles d'acanthe et les rinceaux de cette dernière grande abbatiale et de Saint-Révérien. C'est à une fantaisie d'artiste que l'on doit le serpent à quatre pattes d'une absidiole

(1) Il est même curieux de constater qu'à Saint-Étienne de Nevers où les corbeilles de la nef sont simplement épannelées, les tailloirs sont richement décorés.

de La Charité, le serpent mangeant un fruit et les deux serpents mordant les pattes d'une tortue de Saint-Étienne de Nevers. Alors que rinceaux et feuillages hardiment ciselés témoignent d'une évolution assez marquée du style, les motifs géométriques, souvent exécutés en faible relief ou même simplement gravés, rappellent la décoration carolingienne. Cette différence de technique apparaît également dans la décoration des chapiteaux.

3. Décoration des corbeilles.

Dans certaines églises de la Nièvre comme Béard, Garchizy, Montigny-aux-Amognes, Sauvigny-les-Bois, à côté de corbeilles plus ou moins richement ornées, on remarque quelques chapiteaux simplement épannelés. Si cette anomalie peut s'expliquer parce que ceux-ci, dans ces modestes édifices, n'ont pas été sculptés avant la pose, contrairement à la règle observée pour les autres, on est obligé de chercher une autre raison pour justifier le simple épannelage de tous les chapiteaux de la nef de Saint-Étienne de Nevers. Ce n'est certainement pas le défaut de ressources, ni le manque d'habiles tailleurs de pierre; mais ces corbeilles nues étaient destinées à être couvertes de peintures qui ont peut-être été exécutées, comme le font penser les vestiges de couleurs sur certaine corbeille du portail occidental.

Dans l'abside de l'ancienne abbatiale nivernaise, la décoration de quelques chapiteaux, façonnés au tour, comme les colonnes et les bases, se compose seulement de filets ou d'anneaux en nombre variable. La même sobriété du décor s'explique par le même procédé employé aux portails de Verneuil et de Parigny-les-Vaux et, exceptionnellement, à une arcature du transept de La Charité.

Le décor géométrique.

Comment expliquer la forme cubique d'un chapiteau du portail de Gimouille sinon par la fantaisie d'un tailleur de pierre qui se souvenait d'un séjour dans l'Est de la France ou en Normandie? Ce n'est pas le seul détail qui rappelle l'architecture de cette dernière province, car quelques sculpteurs nivernais ont puisé dans le répertoire géométrique des motifs particulièrement chers aux imagiers anglo-normands. C'est ainsi qu'on voit apparaître de petits godrons au chœur de Cervon et au déambulatoire de Saint-Révérien, des étoiles à quatre ou six branches inscrites dans des circonférences au portail de Montigny-aux-Amognes, de petits médaillons et des rosaces dans les absides de Neuville et de Fontaine, des triangles dans cette dernière prieurale et à Donzy-le-Pré. Au chœur de Marzy, une rosace est inscrite dans une circonférence avec masques

sur la console et aux angles. Les stries en forme de V de Jailly et de Saint-Étienne de Nevers rappellent celles d'Oulchy-le-Château. Autre fantaisie d'ar-

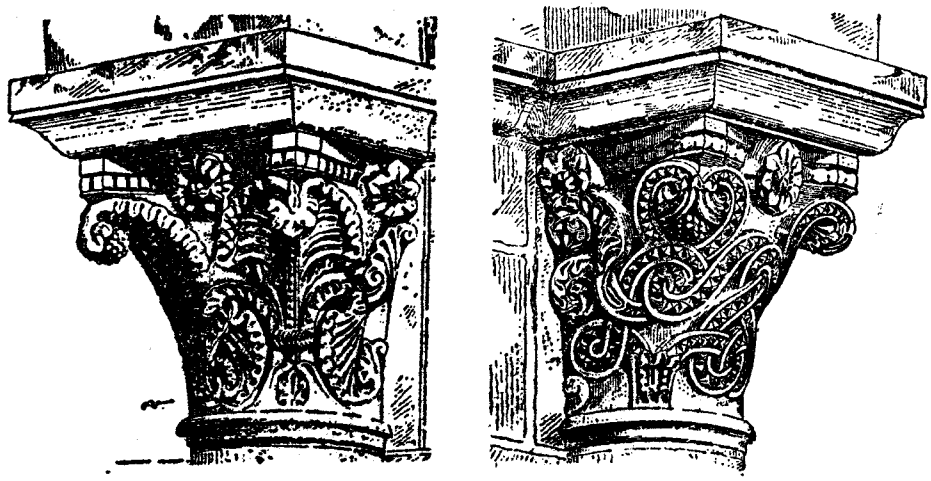

FIG. 45 *a* et *b*. — Donzy. Chapiteaux.

tiste : la draperie qui couvre une corbeille du déambulatoire de l'ancienne abbatiale nivernaise.

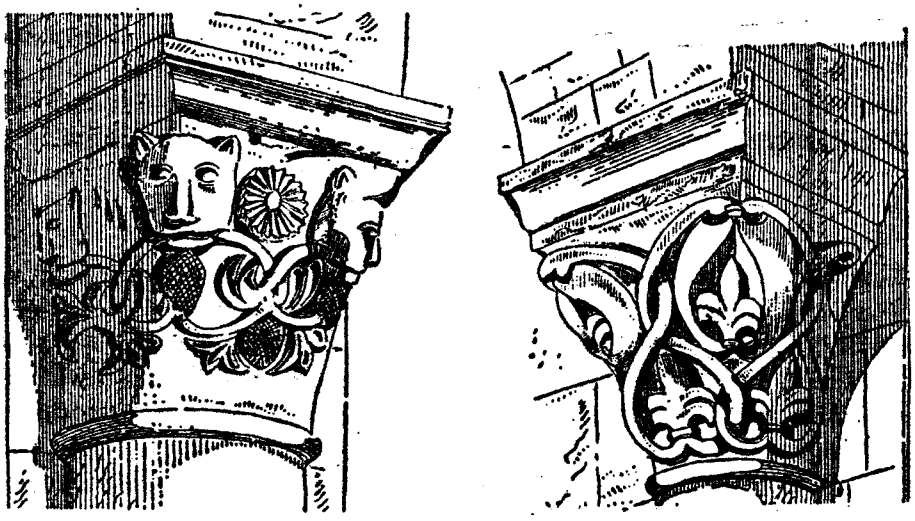

FIG. 46 *a* et *b*. — Saint-Genest de Nevers. Chapiteaux.

De tous les motifs du répertoire géométrique, le plus répandu dans les églises de la Nièvre est l'entrelacs, qui présente de grandes variétés. Tantôt il

apparaît en faible relief, comme sur un chapiteau de l'ancienne collégiale de Varzy (1), tantôt il se détache vigoureusement sur le fond de la corbeille, comme dans le chœur de Saint-Révérien. Tantôt ses lignes se coupent d'une façon capricieuse, tantôt elles dessinent des figures régulières : circonférences à Donzy, losanges à Mars et à Oulon. Certains entrelacs sont formés de tiges perlées ou non, comme à Oulon, à Gimouille et à Ourouer; sur certains chapiteaux de Saint-Révérien, de La Charité de Donzy (fig. 45), de Saint-Martin et Saint-Genest de Nevers (fig. 46 *b*), ces tiges se terminent en palmettes; à Sémelay, à Donzy, à Mars, elles portent des fruits sous forme de cônes de pin; à Fleury-sur-Loire, elles sortent de la bouche de masques. D'autres entrelacs de Donzy et de Saint-Révérien (pl. XLI) sont composés de galons, de rubans, de tresses entrecroisées, rappelant un ouvrage de vannerie. Les entrelacs les plus curieux, sinon les plus beaux, sont ceux de Garchizy et de Jaugenay, formés par des enroulements de reptiles ailés ou de serpents sortant de la bouche d'un masque.

L'entrelacs est parfois associé à d'autres motifs : c'est ainsi qu'à Saint-Parize-le-Châtel, à Saint-Genest de Nevers (fig. 46 *a*) et à Saint-Pierre de Decize, il enlace ses lignes entre des têtes d'angle; à La Charité, il s'étale au-dessus de feuilles d'acanthe (fig. 47 *b*).

Le décor végétal.

En Nivernais comme dans les autres provinces, la décoration végétale est aussi abondante que variée; toutefois cette variété résulte beaucoup moins du choix de types de fleurs ou de feuillages, qui est toujours limité à l'époque romane, que dans la différence de taille et d'habileté de l'imagier et la disposition des motifs végétaux sur la corbeille. Alors que ceux-ci sont traités en méplat, à Sémelay et à Jailly, ils sont profondément découpés à La Charité et à Saint-Révérien; alors que les feuilles de refend de Donzy et de Saint-Pierre-le-Moûtier sont ciselées avec une délicatesse et une grâce qui révèlent la main d'un maître, celles de Champvoux et de Saint-Pierre de Decize, d'une exécution plus grossière, sont l'œuvre de tailleurs de pierre moins habiles.

Sauf de très rares exceptions, les sculpteurs romans de la Nièvre se sont inspirés de types de feuillages stylisés employés par les Romains, en particulier des acanthes et des palmettes. Les premières, d'un bel effet décoratif, mais d'une exécution assez difficile, se rencontrent surtout dans les églises prieurales qui dépendaient de monastères possédant des ateliers d'ouvriers plus expérimentés. Elles offrent de nombreuses variétés dans leur présentation; tantôt elles sont courtes et disposées sur un seul rang formant une petite collerette

(1) Ce chapiteau est conservé au Musée de la Porte du Croux.

au-dessous des caulicoles, comme sur certain chapiteau de Saint-Pierre-le-Moûtier; tantôt elles sont longues et enveloppent toute la corbeille, comme dans la crypte de Saint-Parize; tantôt elles s'étagent sur deux rangs, comme à Donzy (pl. XLI) et à Saint-Révérien, et même sur trois rangs, comme à La Charité. Des feuilles de la rangée supérieure se détachent des caulicoles qui s'enroulent en volutes sous les angles du tailloir et sous la console ornée d'une petite rosace, car la plupart de ces chapiteaux, par leur galbe comme par leur décor, appartiennent au type corinthien. Mais que de variantes les imagiers des grandes églises prieurales nivernaises ont su introduire dans l'ornementation de ce chapiteau classique! A La Charité, les volutes sont remplacées par des caulicoles entrelacées et terminées en gracieuses palmettes renversées, d'autres tigelles s'entrecroisent sur le milieu de la corbeille et s'épanouissent en petites roses (pl. XLI). A Saint-Révérien, les acanthes, de plus en plus petites à mesure qu'elles montent sur le chapiteau qu'elles recouvrent entièrement, s'enlacent sous les volutes d'angle, enveloppant un fruit minuscule (pl. XLI). A Donzy, de longues feuilles enroulent leur pointe sur l'emplacement de la console, ou se recourbent en gracieuses volutes sous les angles du tailloir (fig. 45). Au portail de Garchy, de larges acanthes s'étalent sur toute la surface de la corbeille, et leurs têtes retombent en crochets peu développés à la façon de certaines feuilles qui commencent à s'épanouir; la console est, ici, formée par un petit dé garni de besants, alors qu'à Rouy elle est remplacée par une crosse. A Sémelay, les feuillages, retenus à leur base, par une bague ou un lien perlé, sont disposés en éventail ou s'étalent en faisceau, comme les fleurs d'un volumineux bouquet; au portail de Jailly ils sont surtout localisés aux angles.

Dans nombre d'églises nivernaises, les collerettes, au lieu d'être formées de feuilles d'acanthe, sont composées de palmettes. Celles-ci présentent également une extrême variété. Tantôt elles s'étalent largement pour envelopper la corbeille, comme à Saint-Aré de Decize et à Fleury-sur-Loire; tantôt elles sont réduites à trois feuilles minuscules encadrées par les gracieuses courbes d'un entrelacs, comme à La Charité et à Saint-Genest de Nevers. Tantôt elles se dressent, telles des plantes vigoureuses, au-dessus de l'astragale, comme à Magny-Cours et à Saint-Étienne de Nevers; tantôt elles sont renversées, telles de lourdes feuilles suspendues aux angles du tailloir par un mince pédoncule, comme à Saint-Laurent, à Gimouille, à Saint-Aignan de Cosne, à Corvol-l'Orgueilleux. A Neuville, elles retombent sur un bandeau ceinturant la corbeille à mi-hauteur; à Ourouer, à Magny, elles portent une espèce de fruit comparable à une grappe de raisin, à une pomme de pin ou à des graines d'arum. A Jaugenay, une palmette double s'allonge au-dessus d'une autre taillée en méplat; à Jailly, des palmettes droites sont en partie recouvertes par de petites palmes renversées. Avec les volutes d'angle et la petite rosace, très directement

inspirée des marguerites ou des soleils, qui complètent la décoration, certains chapiteaux de Saint-Pierre de Decize et de Saint-Pierre-le-Moûtier reproduisent assez fidèlement le modèle corinthien.

Dans ces deux dernières églises, ainsi qu'à Saint-Pierre-aux-Liens de Neuville, à Sainte-Eugénie de Varzy (1) et dans l'ancienne abbatiale de Saint-Laurent, volutes et console sont parfois remplacées par des têtes plus ou moins finement sculptées, et par des mascarons laissant échapper de leurs bouches des rinceaux de feuillages.

S'il résulte parfois une certaine surcharge de motifs entassés sur une surface aussi restreinte que celle d'une corbeille, la plupart des chapiteaux de Saint-Pierre-le-Moûtier, de Saint-Révérien (pl. XLII), de La Charité, inspirés du type corinthien, ont été taillés dans un calcaire suffisamment tendre pour permettre à l'habileté du sculpteur de s'exercer dans des « à jour », et à son ciseau de fouiller la pierre pour en faire sortir des feuilles dentelées, roulées, détachées du noyau central. Les feuilles sont toujours largement traitées, et d'une manière assez grasse; si quelques-unes ont un mouvement un peu raide, la plupart décrivent de gracieuses courbes. Elles sont disposées, à première vue, suivant une symétrie rigoureuse, mais de petites irrégularités — légères différences de largeur ou de hauteur — qui semblent les libertés d'un tailleur de pierre maître de ses outils plutôt que des maladresses inévitables, empêchent cette symétrie d'être ennuyeuse en la rendant vivante (fig. 47 *a*).

Ces chapiteaux, remarquables par la finesse de l'exécution comme par la diversité de la facture, rivalisent d'élégance avec les plus beaux spécimens de l'art bourguignon. Il serait même difficile de trouver dans les célèbres basiliques d'Autun et de Vézelay des feuillages d'un faire aussi délicat et d'une richesse aussi grande que certaines corbeilles de la grande abbatiale ligérine.

Le caractère bourguignon de cette décoration s'affirme par la présence sous le tailloir d'un bandeau gracieusement incurvé et garni de perles, de billettes, d'entrelacs, de petits zigzags, de tresses, de rinceaux; c'est généralement sur ce bandeau que figure la console ou le motif qui en tient lieu; à Donzy, il est orné d'étoiles à quatre branches et décrit une jolie courbe pour entourer le relief de la console.

Les motifs empruntés à la flore antique entrent aussi, sous un format réduit, dans la composition des rinceaux qui garnissent certaines corbeilles de Champvoux et de La Charité, où le décor est parfois complété par des têtes d'angle.

Si, dans les églises abbatiales ou prieurales, les palmettes et les acanthes sont les feuillages préférés des habiles sculpteurs qui se jouaient des difficultés que présentait la taille délicate de ces feuilles profondément découpées, elles

(1) Les chapiteaux de l'ancienne collégiale sont conservés au Musée.

font souvent place, sur les corbeilles des modestes églises paroissiales, où on ne disposait pas d'une main-d'œuvre aussi qualifiée, à des motifs plus simples, d'une moindre valeur décorative, mais d'une exécution plus facile : feuilles d'eau, feuilles grasses, feuilles lancéolées, etc.

Toujours fortement stylisés, tous ces feuillages diffèrent surtout par leurs dimensions et leur disposition sur la corbeille. Alors que, dans le déambulatoire de Saint-Étienne de Nevers (pl. XLII), dans les nefs de Montigny-aux-Amognes et de Mars-sur-Allier, de larges feuilles, sans aucune nervure, sont absolument collées sur la corbeille qu'elles enveloppent complètement, à Rouy, à Jaugenay, à Metz-le-Comte, à La Charité, à Cervon, à Sémelay, l'extrémité des feuilles se détache du noyau pour s'enrouler en volutes, en boules ou en crochets. C'est la forme de beaucoup la plus répandue, surtout pour la décoration des chapiteaux des portails et des clochers. Les feuilles prennent alors généralement une forme allongée, que nous remarquons également au croisillon méridional de La Charité, à Saint-Verain, et qui contribue à accentuer l'élégance du gâble; c'est à peu près tout ce qui subsiste du type corinthien, car les volutes sont fort atrophiées lorsqu'elles ne disparaissent pas complètement, et la console fait presque toujours défaut. Toutefois, au transept de Saint-Genest de Nevers, les volutes sont nettement marquées par de petites palmettes soutenant des pommes de pin : fruit qui réapparaît à la place de la console.

Au lieu de monter directement sous le tailloir, les feuillages sont parfois disposés sur deux rangs : dans le transept de Parigny-les-Vaux et de Saint-Verain, ce sont des feuilles grasses très épaisses chargées de gros fruits, genre pommes de pin; dans la nef de cette dernière église et dans celle de Saint-Genest, ce sont de longues feuilles dont l'extrémité s'enroule en boule ou en crochet : style avancé qui s'accorde bien avec celui des vaisseaux couverts de croisées d'ogives; à Jailly et à Commagny, ce sont des feuilles courtes, dentelées, aux nervures très accusées, avec ou sans fruits; à Garchizy, au-dessus des feuilles lisses, à la pointe légèrement recourbée, se profilent les méandres d'un serpent (?).

De petites feuilles, rondes ou pointues, creuses ou saillantes, forment trois ou même cinq collerettes sur certaines corbeilles de Saint-Genest de Nevers, de Neuville, de La Charité, de Champvoux (pl. XLIII); ici le décor est complété par des têtes d'angle, des rinceaux et un bovidé ou par un petit personnage jouant de la flûte, ailleurs par des volutes ou des tiges perlées sortant de la bouche de mascarons. Dans la première de ces églises, les feuilles sont imbriquées, comme à Chiddes où elles encadrent une tête de veau.

Rares sont les feuillages lancéolés, dont les anciennes prieurales de Rouy, de Jailly et de Mars nous offrent quelques spécimens, et tout à fait exceptionnelles les fleurs à quatre pétales en hélice qui couvrent complètement les faces d'un chapiteau de Champvoux (pl. XLII). Exceptionnelles aussi les imitations

de feuillages naturels empruntés à la flore indigène : feuilles de renoncule dans le chœur de La Charité, de nénuphar dans la nef de Metz-le-Comte — feuilles de chêne au portail de Garchy, à la façade de Montigny, à Saint-Pierre-le-Moûtier — feuilles de vigne et de figuier sur un réseau de rubans, dans cette dernière église. Ce sont là fantaisies d'artistes épris du désir d'innover, mais qui n'ont su tirer aucun parti décoratif de cette riche végétation qui allait couvrir les chapiteaux gothiques. C'est, au contraire, l'esprit traditionnel qui a poussé un imagier de Sémelay à reproduire plus ou moins fidèlement les feuilles de lotus ou de palmier qu'un modèle oriental avait mis sous ses yeux : inspiration orientale qui nous est confirmée, nous le verrons, par le style des personnages.

Sur certaines corbeilles de Saint-Genest de Nevers (pl. XLII), de Mars, de Jailly, de Saint-Pierre de Decize, les feuillages sont atrophiés ou ont complètement disparu; il ne reste plus que des tiges, perlées ou non, avec de grossières têtes d'animaux ou des masques grimaçants sous les angles du tailloir. A Saint-Verain, à Rouy, à Cervon, au portail de Montigny, aux clochers de Marzy et de Chévenon, les feuilles ont fait place à de petites crosses végétales.

La décoration végétale est parfois complétée, nous l'avons vu, par d'autres motifs : mascarons, têtes d'angle plus ou moins finement ciselées. Celles de Saint-Pierre-le-Moûtier, de proportions assez lourdes, diffèrent d'un chapiteau à l'autre. Les unes semblent être des têtes masculines aux cheveux régulièrement séparés en petites mèches bouclées; les autres plus petites, aux cheveux plats et longs, semblent plutôt des têtes de femmes. Cette différence de détail entre deux chapiteaux situés au début de chacun des côtés de la nef, réservés, l'un aux hommes, l'autre aux femmes, a suggéré à M^lle^ Pierre l'idée que le sculpteur a peut-être voulu rappeler cette coutume. A Champvoux, les têtes sont grossièrement taillées, comme le veau perché maladroitement au-dessus de trois collerettes de feuilles : œuvre d'un artisan local.

Si les motifs empruntés à une flore stylisée ne disparaissent pas complètement sur certains chapiteaux de Saint-Pierre-le-Moûtier, ils n'occupent plus qu'une place réduite et sont généralement confinés à la base de la corbeille, où ils forment une collerette servant d'appui aux animaux ou aux scènes historiées qui constituent l'élément essentiel de la décoration (pl. XLIII).

Le décor animal.

Parmi les animaux, figurés en assez grand nombre sur les chapiteaux des anciennes églises prieurales du Nivernais, on peut distinguer deux grandes espèces : les animaux réels, indigènes ou exotiques, domestiques ou sauvages, et les animaux fantastiques ou monstres. Les premiers paraissent parfois copiés

sur le modèle vivant, tels le cheval aux membres raides de Rouy, le veau à la tête énorme de Champvoux, la brebis de Fontaine, le hibou de La Charité; mais ils sont le plus souvent inspirés par l'*Histoire naturelle* de Pline, le *Physiologus* ou les fables transmises par les différents bestiaires du Moyen Age. Ce sont ces récits fictifs, illustrés par des miniatures et des mosaïques gallo-romaines, qui ont fourni aux imagiers nivernais certains sujets de composition : porc pinçant de la harpe et singe jouant de la viole à Saint-Parize, âne pinçant de la lyre et renard jouant de la viole à Saint-Aré de Decize, singe jouant de la viole et âne tenant entre ses pattes une cithare à boîte sonore percée de cinq trous à Saint-Sauveur de Nevers. Parmi les animaux réels reproduits par le tableau zoologique de cette dernière église, qui se rattache étroitement aux représentations zoomorphiques de Souvigny et de Vézelay (1), on remarque encore le dromadaire, le lion, l'ours et l'aigle. Le premier (dont la tête est brisée) est un quadrupède avec bosse au milieu du dos. Le second, à l'allure fière, est poursuivi par un personnage armé d'un bouclier et brandissant une épée (pl. XLVI). L'ours, monté sur le dos d'un homme courbé en deux, les poignets liés, tenant un bâton de la main droite, enfonce une griffe dans le crâne de sa victime qu'il s'apprête à dévorer (pl. XLVI). L'aigle, perché sur l'astragale, les ailes à demi éployées, le cou tendu, ouvre le bec pour laisser passer la langue (pl. XLVII). Ces deux derniers sujets sont traités avec un soin minutieux qui fait ressortir les touffes de poil du fauve et les plumes de l'oiseau, et avec un accent pathétique remarquable qui apparaît dans l'attitude, l'expression tragique du personnage, la pose douloureuse du rapace; ce n'est pas là l'œuvre d'un vulgaire copiste, mais d'un véritable artiste qui a su transposer dans la pierre, avec un sens esthétique développé, les anciens thèmes fournis par les étoffes byzantines, le *Physiologus* et les bestiaires.

D'une qualité inférieure sont les deux aigles, aux ailes éployées, perchés au sommet de deux colonnes de Saint-Pierre-le-Moûtier et de Commagny. Faut-il chercher l'explication de leurs proportions défectueuses dans l'utilisation d'un modèle qui n'était peut-être déjà qu'une copie lointaine de l'antique? Les aigles sont parfois associés aux serpents : ainsi l'un des deux rapaces que l'on voit dans la nef de Sémelay dévore la queue d'un reptile, tandis que l'autre lui presse la tête entre ses serres. Un motif à peu près identique se retrouve au transept de La Charité. Sur un chapiteau de l'ancienne abbatiale Saint-Martin de Nevers, deux aigles, séparés par une feuille d'acanthe, étalent leurs ailes

(1) Le tableau astronomique, zoologique et ethnographique de Saint-Pierre de Souvigny est sculpté en bas-relief sur le tronçon d'une magnifique colonne, divisée elle-même en huit pans ou bandes verticales. Au tympan du narthex de Vézelay, sont réunies en un pittoresque tableau les races d'hommes les plus étranges auxquels doit être prêché l'Évangile.

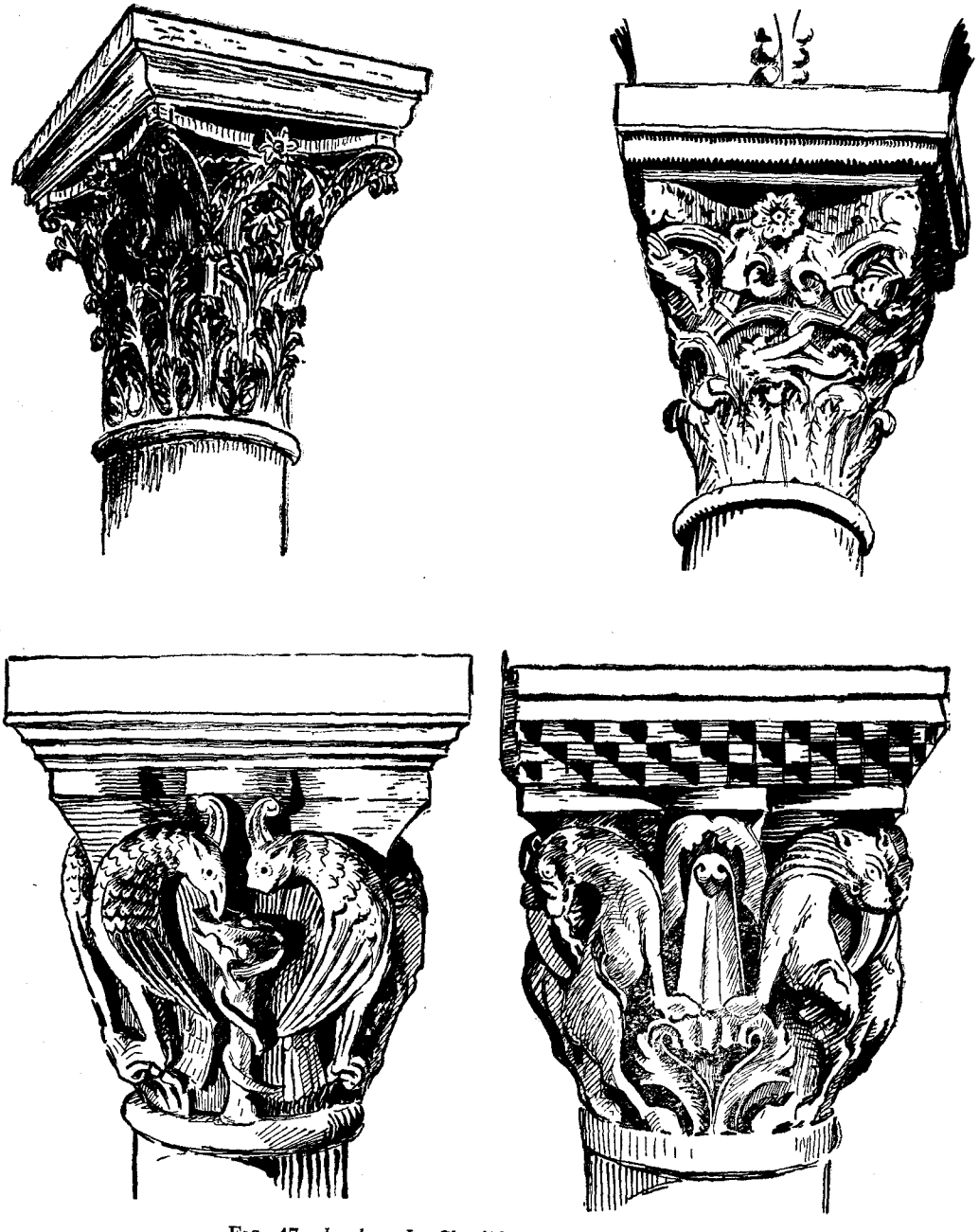

FIG. 47,*a*,*b*,*c*,*d*. — La Charité-sur-Loire. Chapiteaux.

sur la face et les côtés de la corbeille (pl. XLIV); les corps, couverts d'imbrications, sont beaux, mais les têtes un peu lourdes et les becs trop courts ont suggéré à Mme Durand-Lefebvre l'idée que l'artiste « a copié une sorte de pigeon (1) ».

Les chouettes, perchées sur de grosses volutes, qui apparaissent dans la nef de Saint-Pierre-le-Moûtier entre des palmettes recourbées en forme de cœur, ont des proportions plus heureuses, parce que le sculpteur les a sans doute exécutées en s'inspirant d'oiseaux qu'il avait vus. Chouettes et hiboux se montrent encore au portail de Saint-Aignan de Cosne, dans la crypte de Saint-Parize-le-Châtel et aux croisillons de La Charité, à côté de colombes adossées ou buvant dans un calice (fig. 47 *c*), de pélicans se perçant la poitrine de leur bec.

De grands rapaces aux têtes affrontées, aux ailes à demi ouvertes, sont perchés sur l'astragale d'un chapiteau de Sémelay, alors que ceux du chœur de La Charité enveloppent complètement la corbeille de leurs larges ailes éployées. Les oiseaux les plus décoratifs sont certainement ceux de l'abside de cette abbatiale, qui ont le cou ou les pattes enlacées, et surtout ceux du déambulatoire de Saint-Révérien : ces derniers, affrontés aux angles, renversent le col vers le milieu de la corbeille pour picorer une grappe attachée à une tige qui forme un gracieux entrelacs et s'épanouit en feuille d'acanthe enroulée en volute (pl. XLIV). Ciselés avec une délicatesse qui rappelle les travaux d'orfèvrerie, ces ornements, presque complètement détachés du noyau de la corbeille, témoignent d'une remarquable maîtrise du ciseau, en même temps que d'un sens esthétique très développé. Nous retrouvons les mêmes qualités dans la décoration d'autres chapiteaux, qui présentent des animaux fantastiques : reptiles et quadrupèdes léonins.

Les reptiles qui décorent un chapiteau du chœur de Saint-Révérien nous apparaissent sous forme de serpents au long corps couvert de stries et terminé par une large tête aux oreilles pointues, ou de gros sauriens aux longues pattes ailées et terminées par de longues griffes. La souplesse de leurs corps, qui s'enroulent en dessinant de gracieux entrelacs, comme à Garchizy (pl. XLIV), se prête mieux à une composition décorative que les énormes tortues à queue de lézard qui étalent leurs pattes sur une corbeille de La Charité (pl. XLV), entre des monstres bipèdes suspendus la tête en bas, et tellement stylisés que leur arrière-train se confond avec les volutes d'angle. De taille beaucoup plus modeste est la tortue sculptée sur une corbeille de Saint-Parize-le-Châtel.

Ces animaux, plus ou moins directement inspirés du *Physiologus* et des bestiaires, représentés dans toutes les provinces de France, figurent sur nombre de chapiteaux des anciennes églises prieurales du Nivernais. Ils ont parfois

(1) Marie Durand-Lefebvre, *Art gallo-romain et Sculpture romane*, Paris, 1937, p. 127.

subi une si grande stylisation et une telle déformation qu'ils perdent presque tout contact avec la réalité pour devenir des monstres. Ils sont représentés dans toutes les positions : tantôt couchés avec une tête sur la croupe, ou debout avec une figure humaine comme à Saint-Révérien, tantôt assis et de taille un peu mesquine comme à Saint-Pierre-le-Moûtier, tantôt dressés sur les pattes de derrière et adossés comme à La Charité (fig. 47 *d*), le plus souvent dressés et affrontés comme à Magny-Cours, Dornes, La Charité. Le transept et le chevet de la grande abbatiale ligérine nous offrent plusieurs spécimens de ces grands fauves (pl. XLV) : quelques-uns laissent pendre leurs longues langues, d'autres tiennent dans leur gueule les tiges d'une palmette, d'autres enfin ont une tête commune. Ces quadrupèdes affrontés à tête commune se rencontrent également à Saint-Aré de Decize, à Mars-sur-Allier et à Saint-Aignan de Cosne où ils enfoncent leurs griffes dans la tête d'un enfant. A Saint-Révérien, les têtes des deux quadrupèdes se rejoignent sous l'angle du tailloir pour former un masque à gueule grande ouverte, tandis qu'à Saint-Aignan de Cosne elles sont retournées vers le milieu de la corbeille où se profile une palmette renversée et, au-dessous, une tête de chat.

Par leur corps de lion, les griffons se rapprochent de ces grands fauves. Ils sont généralement disposés de la même façon sur la corbeille, adossés sur la face ou affrontés sous les angles du tailloir : tels ces animaux fabuleux, aux serres énormes, qui sont perchés sur une collerette de palmettes raides dans la nef de Saint-Pierre-le-Moûtier. L'effet décoratif de leurs crinières bouclées, de leurs ailes dressées, de leurs queues entrelacées, serait assez heureux si la corbeille n'était pas trop nettement coupée en deux parties de même importance. Dressés et affrontés, les griffons de l'abside de La Charité (pl. XLVII) dévorent les pattes d'un porc ou d'un hibou suspendu entre eux; ceux de Saint-Révérien sont montés l'un sur l'autre, et sous un des becs retournés apparaît un masque aux oreilles pointues; ceux de Saint-Aignan de Cosne sont séparés par un personnage qui leur tient la tête.

Les hommes figurent, en effet, à côté des animaux, sur certains chapiteaux des églises nivernaises : ainsi, sur une corbeille de Sémelay deux personnages sont couchés sur le côté ou renversés sur le dos la tête en bas, au-dessous d'une tête d'animal (pl. XLVIII), une bête féroce étendue sur le dos saisit dans sa gueule la jambe d'un personnage; le même motif est reproduit à Saint-Pierre-le-Moûtier, où deux hommes viennent au secours de la victime. A La Charité, un homme est agenouillé entre deux lions qui lui mordent les bras, tandis qu'un autre personnage a la face dévorée par un fauve; deux autres hommes nus, dont l'un est accroupi, écoutent un lion qui leur parle à l'oreille. Si saint Augustin regarde le lion comme l'image du diable, d'autres théologiens le considèrent comme la représentation du Chrétien ou même du Christ.

Quoi qu'il en soit, ces animaux affrontés ou adossés sont parfaitement adaptés au cadre de la corbeille dont ils épousent la forme galbée, et leur pose accuse les surfaces portantes; c'est ainsi que la plupart de ces quadrupèdes, ailés ou non, ont l'air de soutenir de leur tête les angles du tailloir.

Avec leurs grandes ailes d'aigle et leur longue queue de serpent, les dragons sont très décoratifs et se plient facilement à toutes les formules ornementales. Dans les églises nivernaises, ils sont généralement associés à des personnages comme les deux monstres de l'abside de Sémelay, dont l'un dévore la tête d'un homme gisant à terre tandis que l'autre saisit la jambe de la victime. Dans le chœur de la même église, un autre dragon déchire le bras d'une femme impudique. Au sommet d'une colonne haute de Saint-Pierre-le-Moûtier, un reptile ailé enroule son long corps entre deux hommes qui soulèvent de leurs mains une énorme pierre, et il est curieux de constater, au point de vue de la composition décorative, que les deux projectiles tiennent lieu de volutes tandis que l'extrémité de la queue de poisson de l'animal s'étale à la place de la console (pl. XLVIII). C'est encore un dragon (1) qui est figuré sur un chapiteau de l'ancienne abbatiale Saint-Sauveur de Nevers (pl. XLVII). Ce monstre ailé à deux pattes et à queue de reptile (dont la tête a disparu) a l'encolure garnie d'une crinière, et le reste du corps recouvert de grosses écailles. Il porte sur son dos un homme complètement nu dont les hanches sont couvertes d'un collier de poils. Au niveau de la tête, qui est brisée, on lit ETHIOP. Ce personnage appartient donc, comme celui de Souvigny, à cette race des Éthiopiens qui, au dire de Pline, « ont quatre yeux et habitent au bord de la mer ».

Parmi les autres animaux fantastiques que l'imagier de Saint-Sauveur a empruntés aux récits du *Physiologus*, figurent la licorne, la chimère, l'aspic et le basilic. La première, qui fait songer à l'unicorne, animal sacré de l'Inde, a le corps d'un cheval et porte une énorme crinière, mais son unique corne, tournée en spirale, est brisée. La chimère, qui décorait également un chapiteau de Saint-Laurent, est rendue, par le sculpteur de l'ancienne abbatiale nivernaise, à peu près telle que la représentaient les Grecs, avec trois têtes d'oiseau rapace, soudées au même corps de quadrupède ailé. Quant à l'aspic et au basilic, symboles de l'esprit malin, l'un est une espèce de saurien à six pattes, à la tête aplatie, l'autre, qui se rencontre également à Saint-Aignan de Cosne et à La Charité, a une tête et des pattes d'oiseau, une queue de dragon se terminant par un masque de reptile. Ces deux monstres apparaissent, sous d'autres formes, sur un chapiteau de Saint-Lazare d'Autun.

Le tableau zoomorphique de Saint-Sauveur est complété, comme celui de

(1) V. Terret serait tenté de reconnaître dans cet animal un griffon (*La Sculpture bourguignonne aux XII^e et XIII^e siècles. Cluny*, p. 40).

Souvigny, par des créatures hybrides, mi-animales mi-humaines : la mantichore, le faune, la sirène. La première, qu'Honorius d'Autun décrit coiffée d'un bonnet phrygien « à visage humain, à corps de lion et à queue de scorpion », a une tête humaine et un buste terminé par une énorme queue de reptile dont l'extrémité s'enroule en forme de nœud; ses pieds sont fourchus et sa gorge entourée d'un large collier de poils. Le faune ficaire, facile à identifier par l'inscription PHINOS PHICA, gravée sous le corps de l'animal, est un quadrupède également à pieds fourchus et au corps recouvert de poils. Le torse, rejeté en arrière, devait être surmonté d'une tête humaine. La sirène, sculptée sur un modillon de l'abbatiale détruite, apparaît sur un chapiteau de La Charité à côté d'un démon, et dans la crypte de Saint-Parize-le-Châtel, où son corps se termine par deux queues de poisson qu'elle tient de ses deux mains. C'est une sirène-oiseau, à figure masculine enveloppée d'un bonnet, qui est enlacée par un reptile sur un chapiteau de Saint-Révérien (pl. XLIV). C'est sans doute une sirène-oiseau qu'a voulu figurer l'imagier de Saint-Verain, mais la tête, enveloppée d'un bonnet, est soudée directement au corps comme celle du sphinx sculpté sur le chapiteau voisin.

Le sagittaire, qui figure à Saint-Sauveur à côté de Samson luttant avec le lion, est représenté dans la crypte de Saint-Parize, sous une forme réduite à une tête barbue coiffée d'une sorte de casque conique et placée sur un corps de cheval; armé d'un arc en accolade, il perce de flèches un cerf qui fuit devant lui. A Sainte-Croix de La Charité, on voit un centaure lutinant une bête féroce.

A côté de ces animaux réels ou fabuleux, de ces créatures hybrides mi-humaines mi-animales, l'homme a trouvé place sur la corbeille des chapiteaux, mais il a subi les mutilations, les déformations, les contorsions que lui ont imposées les fantaisies des auteurs des *Bestiaires* et les lois du cadre et de l'ornement. La crypte de la petite église nivernaise nous montre ainsi une série de curieuses figures qui ont pris un sens symbolique aux yeux de certains archéologues. Un homme nu et assis soulève au-dessus de sa tête son unique pied, d'une longueur démesurée, pour s'abriter comme sous un parasol des rayons du soleil (pl. LII). Près de ce sciapode, un homme barbu, aux bras gigantesques, fait des tours de force; une femme, à cheveux longs, renversée en arrière, tient ses pieds dans ses mains, en formant un cercle avec son corps complètement nu. Cet étrange personnage, qui se rencontre également à La Charité, est considéré par Terret comme le symbole de l'impudicité (1), alors que le précédent est regardé par Bourassé comme celui de l'orgueil (2). Ce dernier auteur reconnaît

(1) V. Terret, *La Sculpture bourguignonne aux XII^e^ et XIII^e^ siècles*, Cluny, p. 36.
(2) Abbé Bourassé, *op. cit.*, p. 31.

la Gourmandise sous les traits du personnage court vêtu, les pieds chaussés de souliers et la tête couverte d'un béguin, qui remue le contenu d'une énorme chaudière accrochée devant lui. Il ne paraît pas douteux, en tout cas, que le vieillard barbu, coiffé d'une calotte, assis les pieds sur un escabeau, soit une personnification de l'Avarice : il serre, en effet, des bourses entre ses mains, tandis qu'un démon à corps de serpent lui parle à l'oreille.

Ce ne sont pas des figures des Bestiaires qui apparaissent sur un chapiteau de la nef de Saint-Pierre-le-Moûtier, mais de petits personnages courbés sous les angles du tailloir, les mains aux genoux, dans une attitude qui traduit l'effort d'une manière assez réaliste et accuse le rôle de soutien de la corbeille. Le même motif se rencontre au transept de La Charité. De petits atlantes sont également sculptés sur un chapiteau de l'arcature de l'abside de Saint-Aignan de Cosne et du portail de Saint-Parize.

Chapiteaux historiés.

Les imagiers des anciennes églises monastiques du Nivernais, qui ont fait preuve de si belles qualités dans la composition et l'exécution des chapiteaux ornés de feuillages stylisés et d'animaux fantastiques, ont rarement choisi des scènes à plusieurs personnages pour la décoration des corbeilles. Ont-ils craint, comme le suggère Mlle Pierre pour Saint-Pierre-le-Moûtier, d'aborder des sujets pour lesquels ils n'étaient pas encore assez préparés? On serait tenté de le croire, à considérer les proportions défectueuses de certains personnages et leur disposition parfois maladroite. Si les chapiteaux historiés sont moins nombreux dans les églises de la Nièvre que dans les basiliques bourguignonnes, ils représentent les mêmes thèmes empruntés aux deux Testaments et aux légendes des saints. A ce répertoire biblique et hagiographique s'ajoutent quelques sujets allégoriques, parfois difficiles à expliquer, et des scènes de jonglerie, qu'on est plutôt surpris de trouver dans des églises monastiques.

L'Ancien Testament est représenté par un des thèmes iconographiques les plus répandus, Daniel entre les lions, parce que, selon la remarque de R. Crozet, « il se prêtait à la figuration des lions symétriquement opposés que les ornemanistes romans trouvaient dans le fonds décoratif oriental (1) ». C'est sans doute Daniel qui est assis entre deux lions sur un chapiteau du chœur de La Charité; le prophète incline la tête et enveloppe d'une main le pavillon de son oreille afin de mieux entendre l'un des animaux qui rugit à son côté, tandis qu'il caresse le second fauve qui le circonvient sur la face opposée. « L'ensemble de la scène, dit V. Terret, dénote l'assentiment à la tentation (2). » Mgr Crosnier,

(1) R. Crozet, *L'Art roman en Berry*, Paris, 1932, p. 245.
(2) V. Terret, *op. cit.*, p. 34.

au contraire, reconnaît Daniel dans la fosse aux lions « victime de la jalousie et de la calomnie; il est calme et les lions l'environnent presque de respect (1) ». Cette dernière interprétation me paraît la plus vraisemblable.

Si cette heureuse disposition a pu tenter le sculpteur du chœur de La Charité et du portail de Cervon, où le prophète est également figuré entre deux lions, elle n'a pas déterminé le choix du tailleur de pierre qui a représenté cette scène sur un chapiteau de la nef de Saint-Pierre-le-Moûtier, car celui-ci a figuré les lions l'un au-dessus de l'autre sans perspective. Pour calmer la faim de Daniel, qui a les deux mains sur l'estomac, le prophète Habacuc, guidé par l'ange, porte un panier de provisions sur son épaule : image du secours octroyé par Dieu aux fidèles persécutés. Les personnages, vêtus de costumes de la première moitié du XII^e^ siècle, ont des corps très longs surmontés d'une petite tête ronde; leurs gestes sont maladroits et les draperies de leurs vêtements gauchement traitées, surtout celles de la longue robe de l'ange, formées de V superposés. Ce style grossier, qui contraste avec celui des autres chapiteaux, a suggéré à M^lle^ Pierre l'hypothèse que cette corbeille serait une œuvre antérieure à la construction de l'église, utilisée par les ouvriers de l'époque gothique beaucoup moins experts que leurs prédécesseurs.

Un autre personnage biblique apparaît sur un chapiteau de la nef de Saint-Sauveur de Nevers (pl. L) et du transept de La Charité : c'est Samson luttant avec le lion, illustration du verset de la Bible : « Samson ayant un jour rencontré le lion, le prit à la gorge et le mit en pièces. » Dans la première de ces deux églises, le juge d'Israël, dans la position du lutteur, est aux prises avec le grand fauve, et sur le côté est gravée cette inscription : *Samson adest fortis*. Dans la seconde, Samson chevauche le lion auquel il déchire la mâchoire. Cette scène, souvent reproduite dans les églises romanes, en particulier à Saint-Lazare d'Autun, serait, d'après Mgr Crosnier, le symbole de la « destruction du règne de la Force pour lui substituer celui de la Charité ».

Les autres scènes empruntées à l'Ancien Testament sont le sacrifice d'Abraham reproduit au transept de Tresnay et au portail de Montigny-sur-Canne, et certains épisodes de la vie de Jacob, utilisés par la décoration d'une corbeille du déambulatoire de Saint-Révérien : la bénédiction de Jacob par Isaac, qui touche l'épaule de son fils, voisine avec le songe du patriarche; celui-ci, un peu incliné sur le côté, a les yeux fermés, et près de lui un ange, aux grandes ailes éployées, à la tête nimbée, a les pieds posés sur les barreaux d'une échelle dont il tient un des montants de la main gauche (pl. L). Le mouvement de l'ange qui est en train de monter est très bien observé, les plis des vêtements collés sur le corps sont indiqués par des lignes obliques et l'attitude de Jacob

(1) Mgr Crosnier, *Excursion à La Charité*, dans le *Congrès archéologique*, 1851, p. 310.

est très curieuse car, par un défaut de perspective, il dort debout, les jambes légèrement infléchies, la tête appuyée sur la main dans un geste tout naturel. Sur une autre face on assiste à la lutte de Jacob avec l'ange, et enfin au départ du patriarche, monté sur un cheval dont il tient la bride de la main droite, la gauche tenant à bout de bras un vase comble (pl. L). Le personnage, portant une forte moustache et un beau collier de barbe, est somptueusement vêtu d'un grand manteau bordé de broderies, et son cheval, dont les pattes sont un peu courtes, a la crinière soigneusement partagée en touffes et de très beaux harnais. Tout l'ensemble de la composition se détache en fort relief sur le noyau de la corbeille, et certaines parties, en particulier le songe et le départ du patriarche, sont d'une belle facture.

Est-ce un roi de Juda qui est assis entre deux hommes sur un des chapiteaux couronnant une colonne montante de la nef de Saint-Pierre-le-Moûtier (pl. XLVIII)? Il porte une couronne formée d'un bandeau de pierreries surmonté de quelques palmettes. Il tient dans sa main droite un sceptre terminé par une boule et une tête de lion que sa main gauche semble montrer, comme le montrent ses deux compagnons assis à sa droite et à sa gauche : l'un est barbu et coiffé en mèches, l'autre imberbe et coiffé en bouclettes rondes. Il est difficile d'identifier les personnages de ce groupe, rien n'étant très caractéristique dans leur costume ni dans leur attitude. Mais, comme le sceptre est surmonté d'une tête de lion, le personnage couronné, assis au milieu, est peut-être un roi de Juda.

La scène de la Tentation est représentée sur deux chapiteaux de Sémelay : à la naissance de l'abside, Adam et Eve apparaissent debout près du serpent infernal enlacé au tronc d'un arbre; Eve cueille un fruit de la main gauche, tandis que de la dextre elle en présente un autre à Adam. Dans la nef, le démon séducteur, figuré sous les traits d'un personnage humain, mais avec des griffes aux pieds, offre un fruit à une femme complètement nue, dont la poitrine est rongée par un serpent tandis que d'autres reptiles s'enroulent autour de la partie inférieure de son corps. Alors que, dans l'abside, l'ordonnance du sujet reproduit fidèlement le récit de la Genèse, comme à Cluny et à Vézelay où nous retrouvons la même scène de la Chute originelle, dans la nef elle s'en éloigne sensiblement, et la figuration de la Luxure, si fréquente dans toutes les écoles romanes, se trouve associée au geste de la première femme. Les personnages de l'église prieurale, traités d'une façon grossière, sont loin d'avoir les belles proportions et la souplesse de ceux des deux grandes abbatiales. Si le programme de la décoration a été établi par le monastère dont dépendait le prieuré, l'exécution a été confiée à un atelier local, pauvre en talents, comme le prouve toute la décoration de l'église.

Le Nouveau Testament a également fourni quelques thèmes aux imagiers

du Nivernais. L'Adoration des Mages est figurée au portail de Verneuil sous les traits de la Vierge assise tenant sur ses genoux l'Enfant qui reçoit les présents des rois orientaux. Un autre sujet favori des sculpteurs bourguignons, la Fuite en Égypte, se profilait sur un fond de damiers au portail de Champvoux.

Deux chapiteaux de Saint-Sauveur de Nevers, consacrés à la Mort du Mauvais Riche, présentent un intérêt tout particulier par la composition et le style. Sur le premier, le moribond, étendu sur un lit, les mains croisées sur la poitrine, rend le dernier soupir tandis que le démon lui ravit son âme sous la forme d'un petit enfant. A la tête du lit, mais un peu en arrière, sur un côté de la corbeille, apparaît l'ange gardien, la tête appuyée sur la main dans une attitude de profonde tristesse. Sur l'autre face se profilent deux personnages, l'un pourchassant l'autre (serait-ce, comme à Moissac, l'image d'un diable à la poursuite de sa victime?). Au pied du lit, un personnage debout portait des objets aujourd'hui brisés. Ce dernier personnage est placé, comme l'enfant emporté par le démon, sous une arcature dont le cintre est orné de dents d'engrenage ou de petits zigzags, alors que le corps du Mauvais Riche s'étale sur toute la largeur de la corbeille, en avant des deux arcatures. D'autre part, la partie supérieure du chapiteau est décorée de trois jolies rosaces composées d'éléments tout à fait différents. Si la composition manque d'unité, elle a beaucoup de charme, et l'habileté du sculpteur apparaît aussi bien dans les plis des draperies qui couvrent le moribond et le personnage debout que dans le modelé de l'enfant, l'expression de l'ange et les motifs des rosaces (pl. LI).

Cette scène de la Mort du Mauvais Riche est complétée par la figuration de l'Enfer sous la forme de l'énorme tête de Léviathan, dont nous avons déjà parlé. Dans la gueule ouverte du monstre infernal, garnie de dents acérées, apparaissent des êtres difformes. Le Mauvais Riche, qui se tient au milieu, la tête renversée en arrière, a la poitrine dévorée par un reptile et met un doigt sur sa langue, indiquant sans doute par ce geste qu'il demande à rafraîchir son palais desséché : illustration de ce texte évangélique : « Père Abraham, ayez pitié de moi et envoyez Lazare pour qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue, car je souffre cruellement dans cette flamme. » Sur les côtés de la gueule de Léviathan, des diables à tête bestiale tourmentent d'autres damnés qu'ils tiennent dans leurs griffes (pl. XLVII).

La facture, la composition originale de ces deux chapiteaux, l'exécution soignée jusque dans les détails, la force de l'expression, qui contrastent si fortement avec les sculptures de Sémelay, nous amènent à penser que la maison-mère avait envoyé un atelier composé de praticiens experts pour la décoration de son prieuré de Nevers : impression d'ailleurs confirmée par tout l'ensemble de l'ornementation, et en particulier par le chapiteau consacré à un miracle de saint Pierre (fig. 48).

Ce dernier sujet est tiré d'un passage du chapitre III des *Actes des Apôtres :* « Un boiteux de naissance, qui se plaçait tous les jours à la porte du Temple, voyant Pierre et Jean qui allaient y entrer leur demanda l'aumône. Pierre, de même que Jean, fixa les yeux sur lui et dit : Regarde-nous et il les regardait attentivement, s'attendant à recevoir quelque chose. Alors Pierre lui dit : Je n'ai ni argent ni or; mais ce que j'ai je te le donne : au nom de Jésus de Nazareth, lève-toi et marche. Et, le prenant par la main droite, il le fit lever. » Si intéressante que soit cette scène nous montrant l'apôtre, aux formes allongées, aux vêtements traités avec grâce, donnant la main au boiteux pour l'aider à se lever, c'est surtout le cadre qui a retenu l'attention des archéologues, et en particulier de Viollet-le-Duc, qui a découvert ce bas-relief, en 1843 (lors d'une visite de l'ancien prieuré Saint-Sauveur de Nevers, en compagnie de Prosper Mérimée), dans les décombres de la basilique écroulée en 1838. La scène se passe, en effet, devant la porte d'une église dont nous trouvons dans le *Dictionnaire* cette intéressante description : « Sur ce chapiteau est sculptée une église; cette église est complètement byzantine : coupole au centre portée sur pendentifs que le sculpteur a eu soin d'indiquer naïvement par les arcs doubleaux apparaissant à l'extérieur à la hauteur des combles; transept terminé par des absides semi-circulaires; construction de maçonnerie qui rappelle les appareils ornés des églises grecques; absence de contreforts, si apparents à cette époque dans les églises françaises; couvertures qui n'ont rien d'occidental; clocher cylindrique planté à côté de la nef, sans liaison avec elle, contrairement aux usages adoptés dans nos contrées; porte carrée non surmontée d'une archivolte; petites fenêtres cintrées, rien n'y manque : c'est là un édifice tout autant byzantin que Saint-Marc de Venise, ...qui, comme plan, rappelle une seule église orientale, détruite aujourd'hui, celle des Saints-Apôtres. Or à Nevers, au XII^e^ siècle, voici un ouvrier sculpteur qui, sur un chapiteau, figure une église qu'on croirait être un petit modèle venu d'Orient. Ou bien ce sculpteur avait été en Grèce ou en Syrie, où on lui avait remis, pour être reproduit, un fac-similé d'une église byzantine (1). » Telle est bien l'image de l'église « byzantine » reproduite avec beaucoup de soin

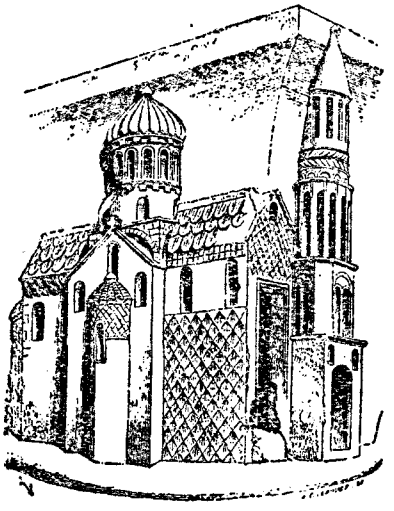

FIG. 48. — Saint-Sauveur de Nevers. Chapiteau.

(1) Viollet-le-Duc, *op. cit.*, p. 217.

et de finesse par l'auteur de ce bas-relief. Cet artiste a-t-il été invité par les moines de Cluny, comme l'a suggéré Mme Locquin, à « représenter le temple de Jérusalem sous l'aspect d'un monument qui était pour eux doublement vénérable, puisqu'il avait été fondé par Charlemagne et que son style évoquait tout l'Orient chrétien (1) »? Quoi qu'il en soit, que le sujet lui ait été donné par la maison-mère ou que ce soit pure fantaisie d'artiste, il est traité avec un talent et une maîtrise qui s'affirment dans toute la décoration de l'édifice en ruines.

C'est le Jugement dernier qui est représenté sur toute la surface d'un chapiteau du déambulatoire de Saint-Révérien. Sur une face, les anges soufflant dans des trompes sonnent le réveil des morts; ceux-ci sortent de leurs tombeaux; sur une autre face, la main de la Justice divine tient une balance, sur un des plateaux de laquelle on remarque un masque humain, et sur l'autre une tête d'animal (?) (2). D'un côté un diable, au corps velu, aux cheveux hérissés, attend, la face grimaçante, le résultat de la pesée; de l'autre un ange nimbé, les ailes éployées, prend par la main deux petits bonshommes figurant les élus (pl. LI). Les deux autres faces nous montrent l'Enfer et le Paradis. Celui-ci est représenté par une arcature à redents surmontée de trois clochers (pl. LI). La tour centrale est couronnée d'une croix, les deux autres sont couvertes de courtes pyramides carrées. Sous cette arcature se tiennent trois personnages : deux en avant, complètement nus, sont assis les mains sur les genoux; le troisième, dont on n'aperçoit que la tête, est sans doute debout. Pour quelle raison V. Terret émet-il l'hypothèse que « ces trois têtes disposées en triangle sont peut-être le symbole de la Sainte-Trinité (3) »? Quant à l'Enfer, il nous apparaît sous forme de grands diables cornus, au masque hideux, aux dents acérées, torturant les damnés dont le buste émerge d'une barque en flammes. L'un des démons s'apprête à frapper la tête d'une réprouvée avec un énorme maillet, pendant qu'un autre lui laboure les entrailles avec un croc (pl. LI).

Ce thème du Jugement dernier, qui allait prendre une telle importance dans la décoration des tympans de nos cathédrales gothiques, a rarement reçu un aussi grand développement sur un chapiteau roman qu'à Saint-Révérien. Celui-ci mérite de retenir notre attention, non seulement par sa conception originale, mais par certains détails comme la physionomie béate des élus, les traits délicats d'une réprouvée, l'expression féroce des démons, la minutie avec laquelle est ciselée l'arcature. L'archivolte finement découpée, qui porte l'inscription PARADISVS, repose d'un côté sur une colonne ornée d'une torsade et couronnée d'un chapiteau sur lequel se profile un oiseau, et de l'autre côté

(1) Mme Jean Locquin, *op. cit.*, p. 3.

(2) Un des plateaux paraît aujourd'hui suspendu dans le vide parce que l'appareil de suspension a été brisé, ce qui a fait croire à V. Terret que la balance était une romaine.

(3) V. Terret, *Cluny*, 1914, p. 96.

sur un pilastre décoré de trois rangées verticales de billettes et de besants et couronné d'un chapiteau sur lequel se dessinent de grands feuillages. La décoration de cette corbeille de Saint-Révérien, comme celle des autres chapiteaux du déambulatoire de l'ancienne église prieurale, est certainement l'œuvre d'un atelier envoyé par la maison-mère, et elle présente de grandes affinités avec la sculpture des grandes abbatiales bourguignonnes. Les figures hérissées et grimaçantes des diables qui torturent les damnés, par exemple, et les cercueils qui vacillent comme des bateaux emportés par la tempête, évoquent l'art émouvant et dramatique des chapiteaux de Vézelay.

La place réservée à la Légende des Saints dans l'iconographie des églises nivernaises est des plus restreintes. Elle n'a fourni, à ma connaissance, aucun thème aux imagiers de Saint-Sauveur de Nevers, de La Charité, de Saint-Révérien, de Saint-Pierre-le-Moûtier. Seule la grande figure de saint Martin, qui a évangélisé la Bourgogne et le Nivernais et était particulièrement populaire dans cette région, à en juger par les localités portant son nom, a inspiré le sculpteur des chapiteaux du portail de Garchizy (1) (pl. LII). C'est l'épisode du manteau, suivi de l'apparition du Christ, et la mort du saint que celui-ci a reproduits.

L'image du diable, par contre, qui hantait l'imagination des moines clunisiens et se rencontre si souvent dans les grandes basiliques bourguignonnes, apparaît sur nombre de corbeilles des anciennes églises prieurales sous les formes les plus diverses. A Saint-Aré de Decize, Satan est figuré sous les traits d'un prêtre barbu prêchant du haut de la chaire, les bras levés. Les cornes qu'il portait, et qui en faisaient le symbole du démon, ont disparu. Un chapiteau remanié de Saint-Pierre-le-Moûtier montre une sorte de démon, accroupi, avec de grandes oreilles et des rinceaux qui s'échappent de sa bouche. A côté de lui, un lion au visage presque humain a une crinière divisée en tresses et une longue queue qui s'enroule autour de son corps dans un mouvement inspiré des miniatures ou des étoffes orientales. Cette composition — grands sujets traités simplement — est plutôt dans l'esprit des chapiteaux de la partie haute de la nef que dans celui des chapiteaux des grandes arcades.

A Sémelay, Satan, représenté avec un buste humain terminé par une queue de dragon, enfonce ses mains crochues dans la tête d'un autre diable qui, à son tour, pose son pied fourchu sur un masque d'homme. Sur une corbeille de l'arcature du chœur de la même église, on voit près de Satan, personnage monstrueux aux pieds armés de griffes, un carnivore qui engloutit dans sa gueule la jambe d'un homme étendu à terre, tandis qu'un serpent lui mord la tête. Le démon se montre encore sous l'image de reptiles qui mordent les seins d'une femme impudique, et d'une bête monstrueuse qui lui déchire les bras.

(1) Ces chapiteaux sont conservés aujourd'hui au Musée archéologique de Nevers.

C'est sous la même forme que Satan, tentateur et séducteur de la race humaine, apparaît à Sainte-Croix de La Charité, où l'on voit, sur un côté d'une corbeille, une femme s'efforçant d'écarter de sa poitrine deux serpents qui lui rongent les seins, tandis que sur l'autre face un personnage essaie d'échapper à l'étreinte d'un reptile qui l'enlace et lui mord la bouche. Sur un chapiteau du triforium du chœur, un homme est enlacé par un serpent qui lui déchire l'oreille, alors que, sur un autre, un personnage est attaqué par deux basilics à queue de dragon. Dans cette dernière partie de l'ancienne abbatiale on remarque encore un démon aux pieds fourchus et à la tête bestiale, frappant d'une massue un homme qui s'abrite derrière un bouclier, et, plus loin, deux diables ayant des griffes aux mains, s'incurvant et se contournant d'une façon tout à fait immodeste. C'est sans doute un diable debout qui a le nez pincé par un personnage assis et vêtu d'une robe ample.

C'est encore la figure du démon, ou plus exactement celle du monstre Léviathan, qui se profile sur un chapiteau de l'ancienne église Saint-Sauveur de Nevers. Cette tête énorme, au front couronné de flammes, engloutissant des damnés dans sa gueule garnie de dents acerbes, est une des plus anciennes, sinon la plus ancienne des représentations de l'Enfer sous cette forme.

Des scènes allégoriques ou de jonglerie voisinent, dans ces anciennes églises monastiques, avec la figuration du Démon. Et nous assistons, à La Charité, à Saint-Pierre-le-Moûtier, à Saint-Sauveur de Nevers, à la même scène de lutte présentée avec des variantes. A Sainte-Croix, deux hommes en présence, armés d'une hache à deux tranchants qu'ils tiennent au-dessus d'une sorte de dalle, détournent la tête, l'un vers un personnage placé derrière lui, l'autre vers un oiseau, peut-être une colombe. Sur un autre chapiteau de la croisée de la même abbatiale, deux couples d'hommes sont aux prises, se prenant aux cheveux ou se tirant la barbe, et un cinquième personnage, peu distinct, se tient derrière l'un des couples. Quel est le sens de ces deux scènes? Pour V. Terret, qui a cru reconnaître sur la dernière corbeille deux personnages qui « se tiennent embrassés », c'est le symbole de la Concorde faisant en quelque sorte pendant à la Discorde (1). Pour P. Beaussart, ce sont « deux phases successives d'une dispute », telles que nous les retrouvons sur une même corbeille dans la nef de Saint-Pierre-le-Moûtier (pl. XLIX). Ici les deux hommes tiennent dans leurs mains un pilon ou se disputent un bâton, tandis que, sur l'autre côté du chapiteau, deux personnages se battent en se prenant aux cheveux et à la barbe; sur la face principale comme sur celle d'un chapiteau de Saint-Sauveur de Nevers (pl. XLIX), une femme et un homme se tiennent embrassés. Celui-ci, d'après l'auteur de l'*Église bénédictine de La Charité-sur-Loire,* « pourrait être un des

(1) V. Terret, *op. cit.*, p. 48.

partenaires d'une lutte qui consisterait précisément en la conquête de cette femme (1) ». Par cette opposition de scènes, selon V. Terret, le maître sculpteur aurait voulu symboliser la Concorde et la Discorde. Mlle Pierre y verrait plutôt « une apologie du mariage, ou bien un aperçu des distractions de l'homme — la lutte sportive dans la jeunesse — les personnages de droite paraissent nettement plus jeunes que ceux de gauche — l'amour et enfin les querelles des vieillards » (pl. XLIX).

L'auteur de la thèse sur l'*Église de Saint-Pierre-le-Moûtier* attribue la même signification à la scène reproduite sur un chapiteau, seulement dégrossi, de Saint-Sauveur de Nevers. Deux hommes se tirent la barbe d'une main, tandis que, de l'autre, ils tiennent levée derrière eux une sorte de hachette, prêts à se frapper. D'après la légende explicative ce serait une représentation de « l'antagonisme de la race humaine depuis le péché (2) ».

Cette même composition, qui se retrouve également avec des variantes à Anzy-le-Duc et à Bois-Sainte-Marie (Saône-et-Loire), n'est pas le fait du hasard ni pure fantaisie d'artiste, et, si nous voulons essayer de retrouver le modèle qui a inspiré nos sculpteurs bourguignons, c'est sans doute à Poitiers qu'il faut aller le chercher. Le musée archéologique de cette ville possède un chapiteau provenant de l'ancienne abbaye Saint-Hilaire, qui figure deux hommes armés d'une hache et d'une serpe se tenant par la barbe. C'est tout à fait la même composition qu'à Nevers, à cette différence près qu'à Poitiers on voit apparaître sur le côté deux femmes qui essaient de les séparer. Cette scène de lutte ne serait, d'après E. Mâle, que la transcription dans la pierre d'une miniature d'un manuscrit de l'*Apocalypse* de Saint-Sever représentant une bataille de deux vieillards (3).

Il est, en tout cas, un détail curieux à noter, et qui tendrait à prouver une communauté d'origine ou à faire apparaître des liens de parenté entre ces diverses reproductions de la même scène : c'est la forme du vêtement. Les lutteurs qui s'affrontent sur ces différents chapiteaux sont, en effet, couverts de la même robe descendant à mi-jambes, collant au thorax et maintenue, très bas sur les hanches, par une ceinture.

Ce sont des scènes de jonglerie que l'imagier de Saint-Pierre-le-Moûtier a représentées sur une corbeille de la nef. Un premier groupe, sur le côté, se compose d'un homme habillé et d'une femme et d'un homme nus : ce dernier tient un bras tendu, l'autre ramené sur la poitrine, dans l'attitude du boxeur. Serait-ce une scène de pugilat au sujet de la femme nue? Sur la face principale, un joueur de cithare, assis sur un tabouret aux pieds en X, les pieds posés

(1) P. Beaussart, *op. cit.*, p. 167.
(2) Ce chapiteau est conservé, comme les autres, au Musée archéologique de Nevers.
(3) E. Mâle, *L'Art religieux du XIIe siècle en France*, Paris, 1922, p. 15.

sur un petit escabeau, promène sa main sur les cordes de l'instrument, pendant qu'un de ses compagnons s'avance vers lui, portant du bras droit un objet difficile à identifier (pl. XLIX). Sous l'angle du tailloir, un autre jongleur, tenant une sorte de matraque de la main droite, présente un ours savant dressé sur ses pattes et, pour éviter toute erreur d'interprétation, le sculpteur a inscrit sur un bandeau au-dessus de l'ours : VRSVS, et au-dessus des trois personnages précédents : VIVENCIVS GIRALDVS FILIVS, indiquant ainsi leurs noms et leur lien de parenté (pl. XLIX).

La présence de telles scènes, plutôt déplacées dans un édifice religieux, peut sans doute s'expliquer par une fantaisie du sculpteur s'amusant à reproduire sur un chapiteau les scènes auxquelles il assistait sur le parvis où se pressait la foule des pèlerins se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle. La plupart des églises, en effet, où figurent ces curieux bas-reliefs, jalonnent les grandes routes de pèlerinage, et leur affluence attirait les musiciens et les acrobates qui donnaient leurs représentations devant l'église.

4. Problèmes de technique, de date d'influence.

Au point de vue technique, il y a lieu de remarquer que ces groupes de personnages décorant un chapiteau des grandes arcades de Saint-Pierre-le-Moûtier sont disposés, comme les animaux fantastiques, au-dessus d'une collerette de palmettes formant plate-forme afin, semble-t-il, de pouvoir leur donner une position verticale ne suivant pas le mouvement de la corbeille. Cette précaution était inutile pour les chapiteaux des colonnes hautes, l'inclinaison permettant, au contraire, une vision moins déformée. Aussi les deux personnages, séparés par un reptile ailé à queue de poisson, qui tiennent au-dessus de leurs têtes d'énormes boules, posent-ils leurs pieds directement sur l'astragale. D'autre part, comme ces chapiteaux doivent être vus de très loin, le sculpteur a réduit le nombre des figurants pour leur donner plus d'importance. Que ce soit un crocodile (comme le pensent E. Lefèvre-Pontalis et R. de Soultrait) que l'on aveuglait d'après Hérodote, avec des boules de terre glaise avant de le tuer, ou un basilic (selon l'opinion de M^me^ Lefrançois-Pillion) que, suivant la légende, on pouvait seulement attaquer en interceptant son regard par un globe de verre, c'est une scène de chasse qu'a représentée l'imagier de Saint-Pierre-le-Moûtier.

Est-ce une scène allégorique que nous montre un chapiteau du déambulatoire de Saint-Révérien? Couronne en tête, un personnage se penche au-dessus de deux animaux montrant du doigt un autre homme debout, au milieu de la corbeille, appuyé sur un bâton recourbé; un troisième personnage tient une sorte de balai, alors que le quatrième a en main un bâton. Serait-ce plutôt un

spectacle de jonglerie, qui pourrait s'expliquer par la reproduction à l'intérieur du sanctuaire d'un divertissement offert sur le parvis à la foule des pèlerins venant de Vézelay et se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle?

C'est une autre énigme que nous offre un autre chapiteau de la même église (pl. L). Deux vieillards barbus, couverts de robes et de chapes, placés sous les angles du tailloir comme des atlantes, sont sans doute des rois puisqu'ils portent couronne. Ils tiennent, semble-t-il, un instrument de musique, et ont l'air grave, alors que le musicien, également couronné, qui se tient entre les deux et joue d'une sorte de rebec, est tout souriant. L'attitude du musicien, qui a une jambe repliée sur l'autre, comme l'expression de sa physionomie, sont vraiment remarquables : détail curieux, il porte un bracelet délicatement ciselé au poignet et à la cheville. S'agit-il d'un jongleur dans le genre de ceux de Saint-Pierre-le-Moûtier ou d'un trouvère ayant pour mission d'égayer la vie des rois et des grands féodaux? Quoi qu'il en soit, nous sommes en présence d'une œuvre de qualité, production de l'atelier envoyé par la grande abbatiale dont dépendait le prieuré, et qui a donné à la petite église nivernaise ce magnifique ensemble de petits bas-reliefs trop peu connus.

D'une signification aussi mystérieuse, mais d'un style beaucoup moins évolué, sont les deux chapiteaux du transept de Commagny et du chœur de La Charité figurant des guerriers. Sur le premier, deux combattants, dont l'un a le bouclier pointu passé au bras gauche, percent de leurs lances un personnage étendu sous leurs pieds. Sur le second, un combattant, armé d'un bouclier et d'une épée, fait face à une sirène-oiseau à tête masculine et queue de serpent, et, derrière le guerrier, se tient un homme nu avec un bâton.

Tout aussi énigmatiques sont les petites scènes reproduites au portail de Garchizy à côté de saint Martin et du Christ bénissant. On y voit un homme qui fait cuire quatre poissons sur des charbons ardents, près de lui deux personnages qui s'embrassent, se donnant le baiser de paix, et un groupe de personnes vêtues de saies, se tenant par la main (pl. LII).

L'étude de la décoration des chapiteaux des églises nivernaises nous a permis d'observer une très grande diversité, aussi bien dans le choix des motifs d'ornement que dans la composition et la technique. Les différences que présente celle-ci et les proportions des personnages, ainsi que certains détails du costume, nous permettront, en terminant, de préciser quelques questions de date et d'influence.

C'est ainsi que les chapiteaux de Saint-Pierre-le-Moûtier, d'un style déjà assez évolué, peuvent être attribués au deuxième quart du XII^e^ siècle, époque de la première campagne de construction, pour laquelle ils sont parfaitement adaptés : époque qui s'accorde bien avec certains détails vestimentaires des personnages des chapiteaux historiés. Ceux de Saint-Révérien, d'une facture

encore plus soignée, ne semblent pas antérieurs au milieu du XII^e siècle : l'expression des physionomies et les plis obliques et incurvés des robes des vieillards couronnés nous inciteraient plutôt à retarder la date d'exécution.

Le style, beaucoup plus primitif, des rares corbeilles sculptées de Saint-Étienne de Nevers, et l'art rudimentaire des chapiteaux de Champvoux nous invitent, au contraire, à faire remonter ces œuvres à la deuxième partie du XI^e siècle. Mais c'est surtout dans les églises commencées au XI^e siècle et terminées ou remaniées au XII^e, comme Saint-Julien de Mars-sur-Allier et Sainte-Croix de La Charité qu'apparaît le contraste entre le style des chapiteaux des deux campagnes de construction. Les chapiteaux ornés de feuillages et d'animaux fantastiques affrontés de l'arcature du chœur de la première église (ajoutée au XII^e siècle) ont beaucoup plus de relief et sont d'une exécution plus soignée que les corbeilles des autres parties de l'église, construites au siècle précédent. Même contraste, dans la grande abbatiale ligérienne, entre le style des chapiteaux des absidioles du transept remontant à la première campagne de construction, et celui des corbeilles des autres parties des croisillons et du chevet, qui ont été remaniés ultérieurement. Alors que la décoration des chapiteaux des absidioles nous frappe par la simplicité des motifs, la taille en méplat, l'exécution grossière, celle des corbeilles des parties hautes du transept et du déambulatoire nous étonne par la diversité et la complexité des éléments, le volume des figures et la délicatesse du ciseau. L'église Sainte-Croix nous offre ainsi de nombreux exemples de l'évolution des formes.

Quant au problème d'influences que pose la sculpture des chapiteaux des églises nivernaises, nous avons eu l'occasion de mentionner plus d'une fois les rapports de cette décoration avec celle des chapiteaux de la Madeleine de Vézelay et de Saint-Lazare d'Autun. C'est, en effet, l'influence de la puissante école bourguignonne qui est prédominante; et ceci n'est pas pour nous étonner, puisque, nous l'avons vu, les relations étaient très suivies entre les deux provinces voisines, et surtout parce que, nous l'avons dit, les prieurés du Nivernais dépendaient tous des grandes abbatiales bourguignonnes. Or, nous avons constaté que les chapiteaux présentant un véritable intérêt, soit par le choix des sujets, soit par l'habileté de la composition, soit par la finesse de l'exécution, appartenaient tous à d'anciennes églises monastiques. La qualité de certaines œuvres nous a même permis de conclure à la présence sur le chantier d'un atelier envoyé par la maison-mère : c'est le cas notamment de La Charité, de Saint-Révérien, de Saint-Sauveur de Nevers, et sans doute de Saint-Pierre-le-Moûtier. Dans les prieurés moins réputés comme Saint-Pierre de Sémelay, Saint-Sylvestre de Jailly, Saint-Julien de Mars-sur-Allier, l'exécution était sans doute confiée à des artisans locaux beaucoup moins habiles et moins expérimentés, le programme étant toujours fourni par l'abbaye dont dépendait le prieuré.

L'influence bourguignonne se fait sentir dans le choix des sujets, dans l'apparition fréquente du Démon sur les corbeilles, dans le goût marqué pour certaines scènes assez mystérieuses n'ayant aucun caractère religieux du genre de certains chapiteaux de Vézelay, dans les formes allongées de certains personnages (par exemple le saint Pierre du chapiteau de Saint-Sauveur de Nevers), mais surtout dans la façon de traiter les feuillages des chapiteaux corinthiens. Les feuilles d'acanthe sont très longues, leurs découpures très profondes, souvent très fines, et leurs têtes retombent en crochets enveloppés, à la façon de certaines feuilles qui commencent à s'épanouir. Les spécimens que l'on trouve à La Charité sont encore plus beaux que ceux de Vézelay, et les chapiteaux de Saint-Révérien et de Saint-Pierre-le-Moûtier ne le cèdent en rien, pour leur élégance, à ceux de la grande basilique ligérine. On peut affirmer que si les sculpteurs de ces trois églises se sont inspirés de modèles bourguignons, ils ont dans bien des cas dépassé leurs modèles.

Si l'influence bourguignonne apparaît dans la décoration de Saint-Pierre-le-Moûtier, qui dépendait de Saint-Martin d'Autun alors que les deux autres prieurés relevaient de Cluny, elle y est cependant moins nette; elle y est associée à une autre influence, celle de l'école auvergnate : mélange facile à expliquer par la position de l'ancien bailliage aux confins du Nivernais, du Berry et du Bourbonnais. Des productions de l'école auvergnate, qui avait conservé les traditions gallo-romaines des bas-reliefs historiés aux personnages trapus mais « vigoureux dans la maladresse », paraissent inspirés des chapiteaux à figures humaines. On reconnaît cette origine dans les coiffures en bouclettes ou en mèches roulées des personnages, que les sculpteurs du Centre avaient copiées d'après les sarcophages de la Gaule romaine. On la reconnaît encore dans les extrémités lourdes mais assez bien proportionnées, les draperies aux chutes de plis logiques des œuvres romanes du Puy-de-Dôme. Telle figure des chapiteaux historiés de Saint-Pierre a nettement le type auvergnat, et il est curieux de rapprocher la femme qui embrasse un homme d'une des Saintes Femmes du chapiteau roman conservé dans l'église de Mozat. D'autre part le motif des griffons affrontés, qui orne une corbeille de la même église prieurale de Saint-Pierre, est familier aux imagiers du Centre.

Si les imagiers de Saint-Pierre-le-Moûtier ont subi plus ou moins l'influence de l'école auvergnate, eux aussi ont souvent égalé sinon dépassé leurs modèles. Leur supériorité s'affirmera surtout dans la décoration du portail latéral, que nous étudierons dans le prochain chapitre, consacré à la sculpture monumentale.

CHAPITRE II

SCULPTURE MONUMENTALE

Les vastes parements des façades et surtout de la façade occidentale des églises offraient au ciseau du sculpteur un champ beaucoup plus vaste que la surface réduite des chapiteaux. Les imagiers du Nivernais, comme ceux des autres provinces, n'ont pas manqué de l'utiliser, et malgré de nombreuses mutilations et destructions, nos églises conservent encore de précieux témoins de leur activité. La démolition de Saint-Sauveur de Nevers, de la nef de Saint-Révérien, de la première travée de Sémelay, la disparition des tympans de Saint-Étienne et de Saint-Genest de Nevers nous ont privés de morceaux importants, mais les anciennes églises prieurales présentent encore quelques tympans remarquables qui soulèvent d'intéressants problèmes de date, de composition, d'iconographie, d'influence. Toutefois la partie la plus originale de ce décor monumental est constituée par les hauts-reliefs qui ornent le chevet et la tour centrale de Sainte-Croix de La Charité.

1. Les tympans de Cervon, de Donzy, de La Charité.

A côté des grandes figures bibliques (Dieu de Majesté, Transfiguration, etc.) que nous rencontrons dans d'autres régions de France, les tympans, plus ou moins bien conservés, des églises de la Nièvre présentent quelques sujets d'un caractère plus original, comme la Glorification de la Vierge (?) de La Charité, et la Remise des Clefs à saint Pierre de Saint-Sauveur de Nevers. Mais les bas-reliefs inspirés des thèmes les plus communs ne sont pas les moins intéressants.

Le Christ en Majesté du portail de Cervon est remarquable tant par la finesse de l'exécution et la beauté majestueuse du visage que par les proportions allongées du corps et par certains détails du costume qui lui donnent un air bourguignon. Assis dans une mandorle sur un trône dont les pieds courbés sont décorés de dents de scie, Jésus-Christ lève la main droite pour bénir, tandis que, de la gauche, il tient le Livre appuyé sur le genou. La tête, auréolée d'un nimbe crucifère bordé de fleurons, est encadrée par un petit collier de

barbe formé de bouclettes, et par une abondante chevelure partagée en trois nattes étagées sur le front en forme de tiare et retombant sur les épaules. Le nez, la bouche, les yeux sont parfaitement dessinés, et les traits empreints d'une sereine beauté. Le costume, ciselé avec beaucoup de soin, se compose d'une tunique présentant une série de petites courbes de part et d'autre d'une broderie à petits trous garnissant le col et descendant de la gorge jusqu'au nombril; les manches, évasées à leur extrémité, sont bordées d'une fine broderie; la robe, aux plis réguliers légèrement incurvés, laisse apercevoir les plis serrés et verticaux d'une sorte de dalmatique. Un manteau, bordé d'une broderie à jours, couvre l'épaule droite et retombe sur l'avant-bras et sur la jambe gauche en dessinant de beaux mouvements de draperie. Il n'est pas jusqu'à la mandorle, ornée de petites étoiles à cinq branches, qui n'ait ses bords délicatement ciselés. Le même soin a été apporté par l'imagier à la sculpture des trois animaux symboliques et de l'ange qui encadrent le Christ; leurs têtes se profilent sur des nimbes; ils tiennent chacun un livre (pl. LIII).

Cette recherche de la beauté et cette délicatesse d'exécution prouvent que nous sommes en présence de l'œuvre d'un véritable artiste, faisant sans doute partie de l'atelier d'une grande abbaye, comme Cluny ou Véselay, car les proportions allongées du Christ et la disposition des plis des vêtements font songer à certaines figures des célèbres basiliques bourguignonnes. Si le Dieu de Majesté de Cervon rappelle par certains caractères les Christs des portails de La Madeleine de Vézelay et de Saint-Lazare d'Autun, c'est à la Vierge en Majesté de Chartres que fait penser la Vierge du tympan de Donzy (pl. LIII). Assise sous un dais monumental porté par deux colonnettes ornées de torsades ou de chevrons et couronnées de chapiteaux corinthiens, la Mère de Dieu a le bras gauche appuyé sur l'accoudoir d'un trône massif, et, de son bras droit, tient serré sur son ventre l'Enfant Jésus. Les jambes de la Mère étant assez écartées, l'Enfant se trouve en quelque sorte suspendu au-dessus du vide. Le visage de la Vierge, aux traits réguliers mais un peu épais, manque d'expression; quant à celui du petit Jésus, il n'a ni la finesse ni la grâce d'un visage d'enfant. Ces figures avaient certainement plus de vie lorsque leurs yeux, comme ceux des autres personnages, étaient incrustés de pupilles en verre coloré rouge ou vert. La tête de Marie, auréolée d'un nimbe et couverte d'un voile tombant sur les épaules, porte une couronne, délicatement ciselée comme le gros collier qui orne son cou. Les draperies sont traitées avec beaucoup de soin : si les plis du manteau qui retombent sur le trône sont un peu lourds ainsi que les vêtements de l'Enfant, la robe de la Vierge dessine de beaux mouvements de draperie, en parfait accord avec la position du personnage; elle s'arrête à mi-jambes pour laisser apparaître les plis verticaux, ou légèrement incurvés, de la tunique qui descend jusque sur les pieds.

A gauche du dais, un ange nimbé balance un encensoir; ses genoux légèrement fléchis, les magnifiques draperies qui enveloppent son corps et semblent flotter de chaque côté, ses grandes ailes éployées donnent une impression de vie et font penser qu'il est sur le point de s'envoler. A droite, le prophète Isaïe est représenté sous les traits d'un vieillard debout. La tête, nimbée et couverte d'une sorte de casque, est encadrée par un collier de barbe et des nattes de cheveux tombant sur les épaules. De la main droite il tient un phylactère, et de la gauche une palme. Une cape, rejetée en arrière par le bras droit, couvre le côté gauche, enveloppant l'avant-bras dans un beau mouvement de draperie. Les jambes, laissées à découvert, sont un peu grêles.

Les rapports du tympan de Notre-Dame-du-Pré avec celui du Portail Royal de Chartres ont été maintes fois signalés : la position de la Vierge tenant l'Enfant est sensiblement la même dans les deux églises, les draperies sont traitées à peu près dans le même style, mais à Donzy, les formes sont plus amples et plus allongées. D'autre part, si l'ange balançant un encensoir de l'ancien prieuré rappelle celui de la cathédrale beauceronne, la figure d'Isaïe se substitue, du côté droit, à celle d'un second ange.

En comparant le mouvement des draperies de l'Ange et de la Vierge à Donzy avec les plis des vêtements d'un des anges du portail du narthex de Charlieu et de Saint-Julien-de-Jonzy, l'exécution des plumes de l'aile de l'ange de cette dernière église avec celle de l'aile de l'ange du prieuré nivernais, les draperies tombant sur les pieds du Christ en Majesté de Charlieu avec celles tombant sur les pieds de l'Enfant de Donzy, K. Porter est amené à penser que les trois tympans sont du même auteur. Quoi qu'il en soit, la décoration du tympan de Notre-Dame-du-Pré reflète l'influence de la sculpture bourguignonne, et l'artiste, qui appartenait sans doute à l'atelier de la célèbre abbaye dont dépendait le prieuré, était doué, suivant la remarque de l'archéologue américain, d'une forte personnalité et d'une vision particulière de la beauté (1).

L'influence de la puissante école voisine et de l'art chartrain est particulièrement sensible dans la décoration des portails de La Charité. Est-ce l'Ascension du Christ ou la Glorification de la Vierge qu'a voulu représenter l'imagier sur le tympan de l'une des deux portes de la tour nord? (pl. LIV). La position du Sauveur, assis dans une mandorle bordée d'un rang de dents arrondies, comme à Anzy-le-Duc, a pu faire croire à certains archéologues que la scène figurée était l'Ascension, mais, alors que le Christ de la petite église prieurale, assis de face, est emporté par deux anges, celui de la grande église bénédictine, franchement de profil, tournant le dos aux deux anges placés à sa gauche, regarde Marie debout à sa droite (pl. LIV). La tête auréolée d'un nimbe cru-

(1) A. K. Porter, *Romanesque Sculpture of the pilgrimage roads*, Boston, 1923, p. 124.

cifère et encadrée par un petit collier de barbe soigneusement peignée et par de longs cheveux tombant sur les épaules, Jésus tend le bras gauche vers sa mère, alors qu'il ramène l'avant-bras droit en arrière vers l'épaule, trois doigts allongés dans un geste de bénédiction. Une robe à larges manches et à col brodé enveloppe le buste et les jambes, souligne de ses plis légèrement incurvés et obliques les différentes parties du corps, et s'étale en plis élégants au-dessus des pieds nus.

La Vierge, placée de trois quarts, tend deux mains élégantes vers son Fils dans un geste de supplication. La tête nimbée, encadrée par deux belles nattes de cheveux, est couverte d'un voile ramené de biais devant la poitrine. Le visage, aux traits très purs, est d'une grande beauté. La cape qui couvre les épaules et tombe en larges plis sur les bras est la seule partie du costume bien conservée.

Des deux anges, à la tête nimbée et aux ailes à demi déployées, se tenant à la gauche du Christ, l'un touche la mandorle de la main gauche, et l'autre tient, également de la main gauche, une croix à longue hampe. On ne distingue plus guère, des deux autres figures d'anges figurant aux extrémités du tympan, que les grandes ailes fortement relevées et effilées suivant la courbe de la voussure. La silhouette, à peine reconnaissable, de deux moines à genoux dans l'attitude de la prière, a suggéré à M. Aubert que le Christ « prendrait sous sa protection, par l'intercession de la Vierge, l'Ordre de Cluny ». L. Réau voit dans cette représentation de Marie s'inclinant devant son Fils, « comme la fiancée du Cantique des Cantiques », une première ébauche du Couronnement de la Vierge qui n'apparaîtra qu'à Senlis à la fin du XII^e^ siècle.

La décoration du tympan était complétée par de longues feuilles étalées ou enroulées au-dessous de la mandorle. Par sa composition fort originale et par son exécution très soignée, ce bas-relief présente un grand intérêt; il rappelle l'art de la Bourgogne par les formes allongées des personnages, par leurs vêtements étroits et collants, et il peut être considéré comme une des belles productions de cet art en dehors des frontières du duché.

Si le style du tympan nous fait songer à l'art de la province voisine, celui du linteau nous rappelle la sculpture de Chartres (Pl. LV). Tous les archéologues ont été frappés par les ressemblances que présente le linteau de la porte de La Charité avec celui du Portail Royal. Ce sont, traitées avec de légères variantes, les mêmes scènes de l'Enfance du Christ : Annonciation, Visitation, Nativité, Annonce aux bergers. Des rapports aussi étroits ont suggéré aux historiens de l'Art qu'un de ces bas-reliefs était une imitation de l'autre, ou qu'ils étaient tous les deux de la main du même artiste; mais ils ne sont pas d'accord sur l'ordre chronologique. A. Oursel est tenté, après K. Porter, de donner la priorité à la porte de La Charité, alors que M. Aubert, L. Réau et Beenken recon-

naissent dans les sculptures du linteau de La Charité l'influence du Portail Royal, et peut-être l'œuvre de l'atelier de Chartres. La comparaison des draperies de l'Ange de l'Annonciation et de la figure de la Vierge dans les bas-reliefs des deux grandes basiliques permet à l'archéologue allemand d'affirmer l'antériorité des bas-reliefs de Chartres. Qui plus est, la Vierge couchée de la Nativité, à La Charité, n'est, à ses yeux, qu'une imitation mal comprise de celle de Chartres : cela lui semble découler de ce que le bras et la main formant point d'appui dans la scène du Portail Royal ont été transformés en un motif de simples plis, sans aucune fonction organique. En somme, écrit-il, la masse de l'étoffe est, comme partout ailleurs, à La Charité, rassemblée de façon plus riche, les contours rigides sont devenus des ondulations agitées, toute chose organique et vivante sous l'étoffe a été escamotée. La main palpitante du copiste a faussé la pensée du maître créateur (1). Seule, d'après le même auteur, la scène de la Visitation n'a pas subi l'influence chartraine; les figures de la Vierge et de sa cousine Élisabeth sont en effet traitées d'une façon tout à fait différente dans les deux bas-reliefs : alors qu'au Portail Royal les deux femmes, aux traits épais, portent des robes aux plis serrés et verticaux et se tiennent raides, les têtes collées l'une contre l'autre, à La Charité leurs figures sont plus expressives, leurs manteaux et leurs robes sont disposés en plis harmonieux, leur attitude et leurs gestes pleins de vie et de mouvement sont ceux de personnes en conversation : ce petit groupe fait déjà présager la Visitation de Reims. Les autres scènes des deux portails présentent de curieuses ressemblances : non seulement l'Ange de l'Annonciation a la même attitude, mais ses ailes sont placées de la même manière, et même les plumes sont exécutées avec la même convention. Quant à la Nativité, la même erreur de perspective a fait placer la modeste corbeille qui sert de berceau à l'Enfant Jésus au-dessus d'une sorte de dais couvrant le lit où est étendue Marie. Et saint Joseph se tient à la même place, près de la tête du lit, une main appuyée sur le dais; son manteau tombe sur son bras gauche, exactement de la même manière.

L'Annonce aux bergers de La Charité offre quelques variantes avec celle de Chartres, notamment par le nombre des moutons, l'attitude des bergers, l'expression du plus jeune, les courbes gracieuses des draperies. Elle a retenu l'attention des archéologues et en particulier d'Émile Mâle, par les ressemblances frappantes qu'elle offre avec certaines miniatures des manuscrits grecs : « Le bel ange, ses grandes ailes encore frissonnantes, vient de poser les pieds sur la terre; tourné du côté des bergers, il parle au vieillard qui l'écoute pensif, et derrière lui le jeune homme s'avance en tenant sa flûte. » Si l'artiste a imité,

(1) Hermann Beenken, *Die tympana von La Charité-sur-Loire, Art Studies, Medieval, Renaissance and Modern*, Cambridge, 1928, p. 145.

il l'a fait avec ampleur. « Ce vieillard avec son capuchon et ses hautes guêtres, ce jeune homme avec ses bandes serrées autour des jambes, ce sont les paysans de la vieille France s'en allant à la messe de minuit (1). » Ces bas-reliefs ont le charme d'une idylle rustique.

La Présentation au Temple qui décore le second linteau du Portail Royal est reportée à La Charité sur le linteau de la porte de droite, où elle figure à côté de l'Adoration des Mages, au-dessous du tympan représentant la Transfiguration (pl. LVI). Ce second portail, plus encore que le précédent, a retenu l'attention des archéologues. Au point de vue de la composition de la scène supérieure, H. Beenken remarque que le centre de la composition se situe à mi-hauteur de la personne du Christ et que les figures secondaires gravitent vers ce point. L'adaptation des prophètes Élie et Moïse aux lignes arquées de la mandorle imprime à ces deux figures une forte courbure qui leur fait perdre toute liberté de se mouvoir librement autour de leur axe propre. Et de même les Apôtres, inclinés plus ou moins suivant la loi du cadre, sont en quelque sorte tenus en suspens par le point magnétique de la figure principale, d'où émanent les forces invisibles qui les portent. C'est ce centre de gravité, s'opposant à l'attraction de la terre, que constitue le corps du Seigneur, qui explique pourquoi les draperies tombent d'une façon si peu naturelle, pourquoi les formes tantôt dessinent de fortes courbes et tantôt rayonnent en cercles. C'est cette même force d'attraction qui explique les lignes arquées montantes sur la poitrine et descendantes sur les cuisses, et l'enroulement en forme d'escargot des petits plis se dirigeant vers le nombril (pl. LVI).

Alors que les pieds des prophètes du tympan touchent le sol sans être portés par lui, ceux des Mages du linteau, penchés en avant dans une attitude hâtive, adhèrent fortement à la terre. Combien solides sont la Vierge sur son trône et les deux figures se dressant près du trait de séparation des deux scènes! Si l'attitude de quelques figures est encore ordonnée par des courbes celles-ci ne peuvent plus atténuer le poids des formes naturelles, poids correspondant à des formes plus trapues. L'attraction de la terre se fait également sentir sur la disposition des draperies qui tombent d'une façon plus naturelle.

L'archéologue allemand ne pense pas que les différences de style entre la scène du tympan et celle du linteau puissent s'expliquer uniquement par des différences de but : une scène divine sur la partie supérieure et des scènes terrestres au-dessous. Et il en arrive à conclure que deux artistes, d'écoles complètement différentes, ont collaboré à la décoration de ce portail, sans toutefois affirmer que les scènes du linteau, d'un style qui nous semble « plus naturel », soient postérieures.

(1) E. Mâle, *L'Art religieux du XII^e siècle en France*, Paris, 1922, p. 117.

Si Beenken fait quelques réserves au sujet de l'influence de la frise de la façade de l'église du petit séminaire de Montmorillon (Vienne) sur les bas-reliefs de La Charité — influence manifeste, d'après K. Porter, dans les plis de la draperie tombant du bras gauche du Christ de La Charité, inspirés « évidemment » par ceux de Joseph dans la Présentation de Montmorillon, dans le nimbe de la Vierge de La Charité, retourné en arrière par le cordon de pierre précisément comme à Montmorillon — il est pleinement d'accord avec l'archéologue américain pour reconnaître les liens de parenté qui unissent le prophète de la Transfiguration de La Charité au superbe Isaïe de Souillac et le tympan de la grande basilique nivernaise avec ceux de Carennac et Mauriac. Toutefois, observe-t-il, s'il y a des liens de parenté, le tempérament est autre (1). C'est avec la figure de Saint-Antonin, appartenant à la galerie de l'hôtel de ville de la localité du même nom, qu'il découvre les rapports les plus étroits; et il va jusqu'à émettre l'hypothèse que c'est peut-être le maître de Saint-Antonin qui aurait sculpté le bas-relief de La Charité. Quoi qu'il en soit, affirme-t-il, le créateur de la Transfiguration est sorti des écoles du Sud-Ouest.

C'est l'influence de l'Ouest que K. Porter reconnaît dans la présence du petit autel carré dans la scène de la Présentation et de la figure accroupie dans le coin à droite du tympan de La Charité. Mais, d'autre part, il découvre une parenté entre le Christ de La Charité et celui de Saint-Bénigne à Dijon, dans les ressemblances frappantes qu'offre la main droite des deux figures du Seigneur, dans le traitement des draperies et dans de nombreux détails. Comme le bas-relief de La Charité présente un caractère plus archaïque que celui de Dijon, il doit être antérieur à 1145, puisque le tympan de Saint-Bénigne ne peut être postérieur à cette date. Et l'archéologue américain de conclure que « Chartres est postérieur à La Charité (2). »

Tel n'est pas l'avis de l'archéologue allemand, qui trouve dans la légèreté des draperies de la femme tenant un livre près du trait de séparation des deux scènes du linteau de La Charité, et dans le « vide plastique », une preuve de l'antériorité de Chartres. Pour permettre de mieux saisir l'évolution du style, il compare la sculpture du Portail Royal à un bourgeon et celle de La Charité à une fleur; ce serait, d'après lui, le bourgeon de Chartres qui se serait ouvert à La Charité. Rapprochant la Vierge qui présente l'Enfant sur le linteau de cette dernière église de Celle qui dort dans le lit d'accouchée sur le linteau de la cathédrale beauceronne, il constate que c'est la même coupe de cheveux, le même dessin des yeux, la même draperie cannelée sur l'avant-bras et en forme d'accordéon sur le haut du bras, la même main engourdie, le même soin apporté

(1) H. Beenken, *op. cit.*, p. 149.
(2) K. Porter, *op. cit.*, p. 128.

à la décoration du lit et du trône. Il en tire la conclusion que le décor du linteau inférieur du Portail Royal et celui de la porte de La Charité sont les œuvres du même artiste, compagnon d'atelier du principal Maître chartrain, et que les anges et les figures de femmes des scènes virginales sont uniquement des copies des grandes statues murales. Mais, alors qu'à Chartres, le disciple a subi l'influence profonde du Maître, à La Charité il a collaboré avec le sculpteur méridional de la Transfiguration en adaptant le style du linteau à celui du tympan. Ainsi, d'après Beenken, le sculpteur de l'Adoration des Mages et de la Présentation au Temple de la grande basilique nivernaise n'est pas le même que celui de la Transfiguration, quoique tous deux aient fait partie d'un atelier de Chartres.

Comparant ensuite le mouvement des draperies dans les scènes qui ornent les portails des deux grandes basiliques, l'auteur de l'article est persuadé que les tympans de La Charité sont postérieurs à ceux de Chartres, et, en rapprochant ces bas-reliefs des sculptures des portails de la cathédrale de Lodi datées de 1163 et de la Descente de Croix d'Antelami, créée en 1178 pour la cathédrale de Parme, il en arrive à reporter après cette dernière date, c'est-à-dire vers 1180, la décoration des deux tympans de l'église Sainte-Croix.

Cette étroite parenté entre les deux portes de La Charité et le Portail Royal a été reconnue par tous les archéologues français, aussi bien par M^me^ Lefrançois-Pillion, qui observe dans la décoration des tympans « un style discipliné et assagi, une composition épurée qui les apparentent directement à Chartres (1) », que par M. Aubert, qui voit dans les scènes de l'Annonciation, de la Visitation, de la Nativité, de l'Annonce aux bergers de l'abbatiale nivernaise « comme la copie de celles du Portail Royal (2) », et par L. Réau, qui émet l'hypothèse « que ces tympans ont été exécutés par l'atelier de Chartres, après l'achèvement des portails de la façade : ce qui expliquerait le parfum d'Ile-de-France de ces sculptures intermédiaires entre Cluny et Chartres ». Comme la décoration du Portail Royal a été vraisemblablement exécutée entre 1145 et 1150, les bas-reliefs de La Charité peuvent être considérés comme des œuvres du milieu du XII^e^ siècle. C'est l'opinion de M. Aubert et de L. Réau. Sans doute, remarque ce dernier, « certains détails iconographiques, comme le motif des mains voilées, peuvent être interprétés comme des indices d'archaïsme. Mais on ne trouve plus dans les tympans de La Charité des figures démesurément allongées comme à Autun et à Vézelay : les proportions normales annoncent l'éclosion toute proche de l'art gothique. D'autre part, la conformité des sujets avec les frises et les chapiteaux du Portail Royal implique une date postérieure à 1150 (3) ».

(1) L. Lefrançois-Pillion, *Les Sculpteurs français du XII^e^ siècle*, Paris, 1931, p. 143.
(2) M. Aubert, *La Sculpture française du Moyen Age*, Paris, 1946, p. 109.
(3) L. Réau, *La Sculpture romane en France*, cours professé à La Sorbonne.

Mme Lefrançois-Pillion, qui voit dans le décor de ces tympans « le testament de l'école bourguignonne dans l'ordre du bas-relief », est tentée d'en reporter l'exécution au dernier quart du XIIe siècle.

Ces trois grands médiévistes sont donc d'accord avec l'érudit allemand pour donner la priorité aux sculptures de Chartres, alors qu'A. Oursel, après A. Kingsley Porter, pense que le Portail Royal est inspiré des traditions déjà réalisées à La Charité (1). S'appuyant sur l'opinion (d'ailleurs contestée) que l'abside de La Charité a été copiée à l'église Saint-Omer de Lillers, contemporaine de la cathédrale de Térouanne, consacrée en 1133 (2), il en tire la conclusion que l'église Sainte-Croix est antérieure à 1133. Si tous les archéologues sont d'accord pour faire remonter au XIe siècle une partie du transept et du chœur, tous ou presque tous sont également d'avis d'attribuer l'abside, avec le déambulatoire et les travées occidentales de la nef, à la seconde moitié du XIIe siècle. C'est donc au cours de cette deuxième campagne de travaux que fut élevée la façade avec ses portails et ses clochers.

Tels sont les nombreux problèmes de style, d'influences, de dates, que pose la décoration des deux portails latéraux de l'église de La Charité-sur-Loire. Le portail le mieux conservé, et le plus intéressant du Nivernais, avec ceux de la grande abbatiale ligérine, est celui de l'ancienne église prieurale de Saint-Pierre-le-Moûtier (pl. LVII).

2. Les portails de Saint-Pierre-le-Moûtier, Saint-Sauveur de Nevers. Mars-sur-Allier, Saint-Genest de Nevers, Saint-Révérien.

Les sculptures de la porte qui faisait communiquer le cloître du prieuré et le transept de l'église sont, en effet, remarquables par leur composition aussi bien que par leur exécution. Elles soulèvent aussi des questions d'iconographie, de date et de rapports artistiques. Les médiocres dimensions de la porte ne permettant pas de placer un linteau, on s'est contenté de soutenir le tympan par deux corbeaux ornés de feuillages aquatiques (?), sur lesquels se profilent deux petits personnages. Que représentent cet enfant aux joues pleines, à la bouche entrouverte, drapé dans une étoffe laissant à découvert la poitrine, le bras, les pieds, et ce tout petit homme au visage encadré par un collier de barbe, au corps complètement nu? L'amphore que porte le premier, le poisson que

(1) A. Oursel, *L'Architecture religieuse en France au Moyen Age*, cours professé à la Faculté des Lettres de Dijon.

(2) Cette hypothèse a été émise par H. Reinhardt dans *Hypothèse sur l'origine des premiers déambulatoires en Picardie* (*Bull. Mon.*, 1929), mais elle a été contestée par l'auteur du présent ouvrage dans l'*Architecture normande et son influence dans le Nord de la France aux XIe et XIIe siècles*, Paris, 1939, p. 148.

tient le second ont suggéré à Lefèvre-Pontalis et à V. Terret que c'étaient les signes du Verseau et des Poissons. Mais, remarque Mlle Pierre, les sculpteurs du Moyen Age représentaient généralement la série complète des douze signes, ce qui eût été impossible ici, faute de place. Et la jeune archéologue Saint-Pierroise se rallie plus volontiers à l'opinion de M. J. Locquin, qui pense que ce sont deux fleuves du Paradis, comme les figures qui ornent certains chapiteaux de Cluny et de Vézelay. Les deux fleuves qui manquent auraient peut-être été supprimés lors des nombreux remaniements qu'a subis le portail. Quels que soient les symboles ainsi figurés, les visages de ces deux petits personnages (malheureusement un peu abîmés) attirent l'attention, l'un par son beau modelé, l'autre par son expression (pl. LIX).

Quant au tympan, entouré d'une seule voussure garnie d'anges (pl. LIX) tenant des flambeaux et des encensoirs, sa division en cinq lobes indiqués par des creux d'ombre plutôt que délimités par des reliefs trop secs, les mouvements des Évangélistes qui se font équilibre sans être d'une symétrie ennuyeuse, forment un ensemble décoratif parfaitement réussi. Mais les anges de la voussure nuisent un peu à l'harmonie de la composition par leur taille trop grande, comparativement à celle des Évangélistes et même du Christ.

L'exécution est d'une qualité supérieure. Si les proportions des personnages sont un peu lourdes, si leurs mains et leurs pieds, notamment, manquent un peu de finesse, les visages et les coiffures sont stylisés avec largeur, tout en gardant leur caractère particulier. Si les Évangélistes sont assis dans des positions peu confortables, c'est pour obéir aux lois du cadre; si saint Marc et saint Luc renversent la tête complètement en arrière, c'est pour écouter plus attentivement le lion et le taureau ailés; si l'imagier s'est inspiré d'un modèle, il ne s'est pas contenté de le copier, mais il y a ajouté une note personnelle, sans doute par l'attitude différente qu'il a donnée à chacun des Évangélistes. Il fait preuve d'autre part d'une grande aisance dans le traitement des draperies et d'une grande maîtrise dans l'interprétation des visages. Cette dernière qualité apparaît aussi bien dans la forte expression des têtes des personnages du tympan que dans le dessin très pur des têtes des anges de la voussure. Un progrès considérable a été accompli depuis les sculptures des chapiteaux de la nef, et il est très probable que le portail de Saint-Pierre-le-Moûtier est postérieur d'au moins un demi-siècle à celles-ci. Il apparaît comme un morceau isolé dans les constructions du prieuré, car il n'existe aucune trace d'un relief semblable dans l'église elle-même ni dans les bâtiments claustraux. C'est sans doute l'œuvre d'un artiste faisant partie d'un atelier clunisien et envoyé par la grande abbaye avec un projet qu'il était capable d'adapter aux dimensions du portail qu'il était chargé de décorer. Cette hypothèse, très vraisemblable, émise par Mlle Pierre, explique la ressemblance frappante que présente la décoration de

la porte de l'église prieurale nivernaise avec la porte nord de la nef de Saint-Benoît-sur-Loire (pl. LVII).

Le tympan de la porte de cette grande abbatiale présente, en effet, la même division en cinq lobes où sont représentés le Christ et les Évangélistes, en même temps que leurs symboles (1). Les uns et les autres ont les mêmes positions; les premiers écrivent sur des pupitres, sauf saint Jean qui se contente d'une écritoire posée sur ses genoux (à peine observe-t-on de légères variantes dans les attitudes); les seconds sont logés dans les redents du cintre; les sièges des personnages sont décorés des mêmes petites arcatures, et les cinq lobes sont entourés du même bandeau d'ondulations figurant les nuées. La première voussure est garnie, à Saint-Benoît comme à Saint-Pierre, d'anges portant des flambeaux ou des encensoirs, mais, au lieu de quatre anges, il y en a huit, et leur taille plus petite s'harmonise mieux avec les proportions des personnages du tympan.

L'artiste disposant, d'autre part, d'une plus grande surface qu'à Saint-Pierre-le-Moûtier, a pu soutenir le tympan par un épais linteau et encadrer cette composition plus importante de deux voussures au lieu d'une, la seconde étant garnie d'apôtres assis sur des sièges à arcatures comme le Christ et les évangélistes. S'il a conservé aux évangélistes leurs places dans les alvéoles, il a donné au Christ un geste plus large, en écartant du corps la main droite qui bénit, et il a remplacé le globe crucifère que le Sauveur tient de la main gauche par un livre ouvert.

Des rapports artistiques aussi étroits ne sont pas le seul fait du hasard; les deux tympans sont l'œuvre d'un même atelier et peut-être d'un même artiste. Est-ce le portail de Saint-Pierre-le-Moûtier qui est une réplique de celui de Saint-Benoît-sur-Loire, comme l'a supposé le chanoine Chenesseau, ou est-ce ce dernier qui est une réplique du portail de l'église nivernaise, comme le pense M^lle^ Pierre? M. Aubert penche pour cette deuxième hypothèse, parce que la porte de Saint-Pierre-le-Moûtier lui paraît plus ancienne. Elle date vraisemblablement de l'extrême fin du XII^e^ siècle, alors que celle de la grande abbatiale est généralement attribuée aux premières années du XIII^e^.

Quoi qu'il en soit, la porte de l'ancien prieuré clunisien, comme celle du célèbre monastère, est un chef-d'œuvre où l'on « retrouve cette puissance, ce bouillonnement de vie de l'art bourguignon, à peine tempéré par les souvenirs de Chartres et de Bourges facilement reconnaissables dans certains morceaux, les figures d'anges notamment (2) ».

Si la composition du tympan de Saint-Pierre-le-Moûtier présente quelque

(1) Le tympan du croisillon méridional de la cathédrale de Burgos offre la même disposition.

(2) M. Aubert, *La Sculpture française au Moyen Age*, Paris, 1946, p. 278.

originalité, le thème (Dieu de Majesté, entouré des évangélistes) est des plus communs. Celui du tympan de l'ancienne église Saint-Sauveur de Nevers, conservé au Musée de la Porte du Croux, est beaucoup plus rare (pl. LVIII) : c'est la Remise des Clefs par le Christ à saint Pierre. Ce bas-relief, d'une haute signification historique et artistique, représente le Christ, de profil, assis sur un siège décoré d'une arcature romane. Il bénit de la main droite et, de la gauche, présente une énorme clef à saint Pierre, qui porte la tonsure des clercs et s'apprête à fléchir le genou. Derrière le Christ, un apôtre, nimbé et assis, tient un livre de la main gauche, et, derrière saint Pierre, trois autres disciples, nimbés eux aussi, se regardent avec étonnement, prêts, semble-t-il, à lier conversation. La scène est surmontée de cette inscription : *Visibus humanis monstratur mistica clavis.* C'est le don symbolique des clefs qui confère à saint Pierre le pouvoir de condamner et d'absoudre et en fait le chef de l'Église et le premier des papes. Le tympan de Saint-Sauveur est donc, selon l'expression d'Émile Mâle, « une sorte d'exaltation de la papauté ». Aucun sujet ne s'harmonisait mieux avec le génie et l'histoire de Cluny, soutien indéfectible du Saint-Siège.

L'équilibre de la composition est réalisé par la répartition des six personnages en deux groupes, mais il est curieux de constater que la scène principale, l'événement capital, n'occupe pas le milieu du tympan, mais est nettement déplacé vers la droite, et que ce n'est pas le Christ, mais saint Pierre, qui occupe le centre. Toutefois, si ce dernier est en quelque sorte l'axe de la composition, il paraît bien petit à côté du Sauveur, qui attire notre attention par sa haute stature. Par contre les deux disciples situés aux deux extrémités, obligés de se plier aux lois du cadre, sont remarquables par leur petite taille. K. Porter retrouve sur le visage de celui de droite tous les traits du troisième apôtre (à partir de la droite) de la Cène représentée sur le tympan de la porte du réfectoire de l'ancienne abbaye Saint-Bénigne de Dijon. Il observe le même procédé de rapetisser les personnages en fonction de la courbe de la voussure et les mêmes fautes de proportion entre le deuxième disciple à partir de la gauche sur les deux tympans : arguments, me semble-t-il, peu convaincants, puisque la loi de l'adhérence au cadre est une règle générale de la sculpture romane.

L'archéologue américain a été frappé par les ressemblances étranges de style entre les tympans des deux prieurés clunisiens, si on fait abstraction du maniérisme de Chartres qui est sensible dans la Cène de Dijon. Ce maniérisme n'apparaissant pas à Nevers, il en tire la conclusion que le bas-relief de Saint-Sauveur doit être antérieur à celui de Saint-Bénigne; comme ce dernier remonte à une époque antérieure à 1145, le tympan conservé au Musée de la Porte du Croux est encore plus ancien et peut être daté de 1135 environ; il serait donc contemporain du chapiteau de la même église représentant saint Pierre et saint Jean, qui provient de la même main.

Malgré ces ressemblances, que le même auteur a constatées entre les deux bas-reliefs de Nevers et de Dijon, le style de l'œuvre du prieuré Saint-Sauveur ne lui semble pas entièrement bourguignon, mais lui rappelle beaucoup plus, par sa sécheresse, l'école de l'Ouest. Alors qu'il ne retrouve dans ces sculptures ni la grâce du mouvement, ni les lignes élégantes, ni les draperies flottantes de la Bourgogne, il reconnaît la facture du même artiste dans la décoration d'un chapiteau de l'abbaye de Fontevrault consacrée en 1119, œuvre bien antérieure par conséquent à celle de Nevers. Mais ce qui surprend le plus K. Porter, c'est qu'à Fontevrault, au cœur même de l'Ouest, cet imagier semble aussi Bourguignon qu'il semble Poitevin à Nevers. Et, pour expliquer ces anomalies, l'archéologue américain de conclure qu'il est possible que ce sculpteur soit né et ait été formé dans la région s'étendant entre la Bourgogne et l'Ouest (1).

Si nous ignorons la province d'où est originaire le sculpteur du tympan de Saint-Sauveur, nous connaissons sans doute son nom, grâce à cette inscription gravée à la base du linteau : *Porta poli pateat huc euntibus intus et extra* + *Mavo.* Ce dernier mot est probablement le nom de l'auteur du tympan et du linteau. Celui-ci est décoré d'une frise d'animaux irréels qui s'inscrivent dans d'élégants rinceaux : un animal féroce, la tête retournée sur son échine, apparaît entre un volatile aux ailes éployées et un dragon ailé; un quadrupède à visage de femme que surmonte une corne recourbée voisine avec une harpie au corps d'oiseau, dont la tête humaine est recouverte de plumes et d'écailles. Faut-il voir dans ces figures, comme on l'a fait, le symbole des péchés capitaux? C'est peu vraisemblable; le seul souci de l'artiste a été d'utiliser l'espace que lui offraient les gracieux enroulements des tiges, et nous devons reconnaître qu'au point de vue décoratif il a parfaitement réussi. Il a ainsi complété les représentations zoomorphiques des chapiteaux de la nef. Comme la décoration du tympan, les sculptures sont tout à fait dans l'esprit de Cluny, qui a fait passer de la littérature dans l'art plastique ces intéressants tableaux zoologiques, visiblement inspirés par l'*Histoire naturelle* de Pline et le *Physiologus.*

Nous retrouvons le Christ au milieu des apôtres au portail de l'ancienne église prieurale de Mars-sur-Allier (pl. LVIII), mais la composition et le style sont tout à fait différents de ceux des bas-reliefs de Saint-Sauveur de Nevers et de Saint-Pierre-le-Moûtier. Et tout d'abord le tympan de Mars, composé de deux pierres, est divisé en deux registres. Au milieu du registre inférieur le Christ, avec un nimbe en croix sans auréole, est assis dans une gloire elliptique dont les bords sont ornés d'une rangée de petits carrés taillés en creux entre deux rangs de petits trous. Il lève la main droite pour bénir et, de la gauche,

(1) « It is strange that at Fontevrault in the heart of the West, Mavo seems as Burgundian as he seems Western at Nevers. » A. Kingsley Porter, *Romanesque Sculpture of the Pilgrimage Roads*, Boston, 1923, p. 123.

tient le Livre de Vie. Le visage, qui paraît être celui d'un jeune homme, est grossièrement traité, et dépourvu d'expression : quelques stries au menton représentent un collier de barbe. La cape qui couvre les épaules a le col garni d'une broderie, comme la manche de la robe, dont les plis sont indiqués par quelques lignes courbes. Le Sauveur est cantonné des symboles des évangélistes ailés et nimbés. De part et d'autre, trois apôtres se tiennent debout : ils ont tous des figures épanouies sans beaucoup d'expression, presque identiques. Toutefois le premier à gauche, voisin du jeune homme et du lion ailés, a un collier de barbe, et il porte à la main une énorme clef qui permet de reconnaître en lui saint Pierre. Alors que les autres disciples se présentent tous de face, il se tourne vers le Christ qu'il montre du doigt, et nous apparaît ainsi de profil, la tête de trois quarts. Le premier à gauche, voisin de l'aigle et du taureau, se distingue des autres apôtres par les quatre touffes de poils qui pendent du menton et par sa calvitie accusée par de grosses touffes de cheveux sur les tempes. De la main gauche il déroule un phylactère, alors que de la droite il montre le Seigneur. C'est sans doute saint Paul, et c'est pour bien montrer la calvitie que l'imagier ne l'a pas coiffé d'une toque comme les autres personnages. Ceux-ci ne présentant aucun signe distinctif, il est difficile de les identifier. Toutefois le dernier à droite, collé contre la voussure dont il épouse la courbure, porte un petit collier de barbe et son manteau est garni d'une broderie au col et aux manches : ce sont là, semble-t-il, signes de supériorité, car saint Pierre a lui aussi un collier de barbe et le col de sa chape est orné d'une riche broderie.

Les apôtres sont tous vêtus d'une robe qui leur descend presque sur les pieds, et d'une cape ou d'une chape; les plis sont indiqués par de petites lignes courbes ou obliques, et ne sont pas toujours en harmonie avec la position des membres. Malgré un certain souci d'éviter la monotonie dans les attitudes et les gestes, puisque le voisin du Prince des Apôtres se présente presque de profil, alors que le personnage à son côté a les bras croisés et que le dernier près de la voussure appuie sa tête sur l'avant-bras qui repose sur l'autre main, malgré une certaine recherche de variété dans la coupe des vêtements, les personnages manquent de vie et de mouvement et ont une attitude quelque peu figée. Si la composition est bien équilibrée, elle manque de grâce, et surtout le regard est choqué par certains défauts de proportion, notamment des têtes et des mains. La main droite du Christ et celle de saint Paul (?), ainsi que les deux mains de saint Pierre, ne sont pas en rapport avec le reste du corps; quant aux têtes elles sont beaucoup trop grosses par rapport au tronc; celle du jeune homme ailé, symbole de saint Mathieu, est presque aussi grande que tout le reste du corps.

Nous sommes ici en présence d'une œuvre de qualité très inférieure aux

bas-reliefs de La Charité, de Saint-Sauveur de Nevers et de Saint-Pierre-le-Moûtier. Comme Mars-sur-Allier était un prieuré dépendant de Cluny, il est probable que le projet de décoration du portail de l'église a été envoyé par la grande abbaye, mais le prieuré des bords de l'Allier lui a sans doute paru trop modeste pour détacher de son atelier un artiste chargé d'exécuter le projet. Toujours est-il que ce tympan a dû être sculpté par un artisan local ou par un débutant.

C'est encore le Christ en Majesté, cantonné des quatre symboles des évangélistes et accompagné des apôtres, qui figure (ou plutôt figurait) (1) au portail du croisillon méridional de l'église Saint-Genest de Nevers, mais, suivant l'usage le plus répandu, le Sauveur, avec le tétramorphe, couvre toute la surface du tympan, et les apôtres sont représentés sur le linteau; au lieu de six comme à Mars, ils sont douze.

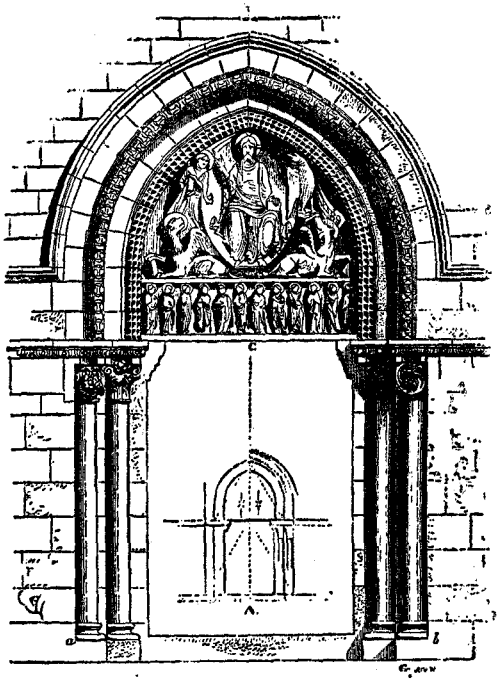

Fig. 49. — Saint-Genest de Nevers. Portail.

Nous ne connaissons plus ce tympan que par la figure que nous en donne Viollet-le-Duc dans son ouvrage (fig.49), mais la décoration devait en être très soignée, si on en juge par la seule figure du linteau conservée intacte : « Elle est revêtue, dit Mérimée, d'une draperie longue et plissée, si parfaitement rendue et jetée avec tant de grâce qu'elle fait penser à celles de la frise du Parthénon. »

Si ce rapprochement peut paraître quelque peu forcé, il n'en reste pas moins vrai que la décoration de l'ensemble du portail était de qualité. Les douze disciples se tiennent debout dans des attitudes variées, alors qu'au porche de l'église de Charlieu, qui présente les mêmes thèmes (Christ en Majesté sur le tympan et apôtres sur le linteau), ils sont assis, et, au milieu d'eux, le Seigneur trône entre deux anges. Si le porche de l'ancienne prieurale bourguignonne peut être attribué au second quart du XII^e siècle, il ne semble pas, d'après les

(1) Ce tympan a, en effet, complètement disparu, mais Viollet-le-Duc en a vu des fragments dans un jardin voisin et en donne une reproduction dans son *Dictionnaire*, t. VII, p. 396.

plis des draperies, que l'on puisse faire remonter le portail de Saint-Genest de Nevers au-delà de 1150.

Quels étaient les thèmes de la décoration du portail de l'église de l'ancien prieuré de Saint-Révérien, qui a disparu avec la nef au milieu du XIXe siècle? Seules ont subsisté deux figures d'anges (pl. LIX), qui ont trouvé place sous l'archivolte de la porte du nouveau clocher-porche, reconstruit en même temps que la nef. Si on pouvait accorder quelque crédit au dessin de l'élévation de l'ancienne église, fait par M. Paillard, on serait tenté de croire que le portail de Saint-Révérien était dépourvu de tympan et de linteau, comme nombre de portes des églises de l'Ouest; mais ce dessin, qui ne porte trace d'aucune autre baie sur toute la façade ni sur le mur occidental du clocher, paraît pour le moins incomplet. Comme Saint-Révérien était un prieuré clunisien dont l'église présente les caractères de l'art roman de Bourgogne, aussi bien dans les dispositions de l'architecture que dans la sculpture des chapiteaux, il y a tout lieu de croire que, suivant le parti généralement adopté dans cette province, les voussures encadraient un tympan soutenu par un linteau.

Si nous ignorons tout de la décoration de ces parties de l'ancien portail, nous pouvons penser qu'elle était fort soignée, à en juger par la qualité des sculptures qui ornent les chapiteaux du chevet et par les deux beaux anges qui ont échappé à la ruine. K. Porter, qui en donne deux belles reproductions dans son ouvrage, affirme que ces figures sont de style tout à fait bourguignon (1), tandis qu'elles rappellent à M. Aubert « les voussures des églises de l'Ouest ».

3. Les rosaces et les reliefs de La Charité.

Le décor, qui est généralement localisé sur les supports, en particulier sur les tailloirs et les corbeilles des chapiteaux, et sur les façades, en particulier sur les voussures, le linteau et le tympan des portails, a exceptionnellement envahi, à La Charité, le parement de l'abside, de la tour centrale et du clocher de façade. Les motifs composant la frise qui règne au-dessus du premier étage de ce dernier soulèvent d'intéressantes questions de date et d'esthétique. A quelle époque faut-il faire remonter les panneaux rectangulaires intercalés entre des rosaces sur les faces orientale et occidentale? Quel est le style de ces douze fleurs à nombreux pétales, d'un dessin varié, juxtaposées sur la face nord (fig. 50)?

Il ne paraît pas douteux, comme l'a démontré P. Deschamps, que les quatre panneaux à relief plat, imitant un fond de corbeille, soient des dalles carolingiennes remployées par les constructeurs du clocher roman. Ce sont des morceaux de plaques de chancel sciées par le milieu pour servir à la décoration

(1) K. Porter, *op. cit.*, t. I, 149, t. III, 100, 101.

de cette partie de l'édifice, et, comme ils n'étaient pas tout à fait assez hauts, on les a légèrement surélevés pour mettre leur partie supérieure au niveau de celle des rosaces. L'une de ces plaques restituées présente deux cercles concentriques ornés de perles, séparés par un losange formé d'une tresse; du milieu de chacun des côtés du losange part une hampe se terminant par un fleuron trifolié dans les angles du rectangle. La seconde offre un galon perlé dessinant une

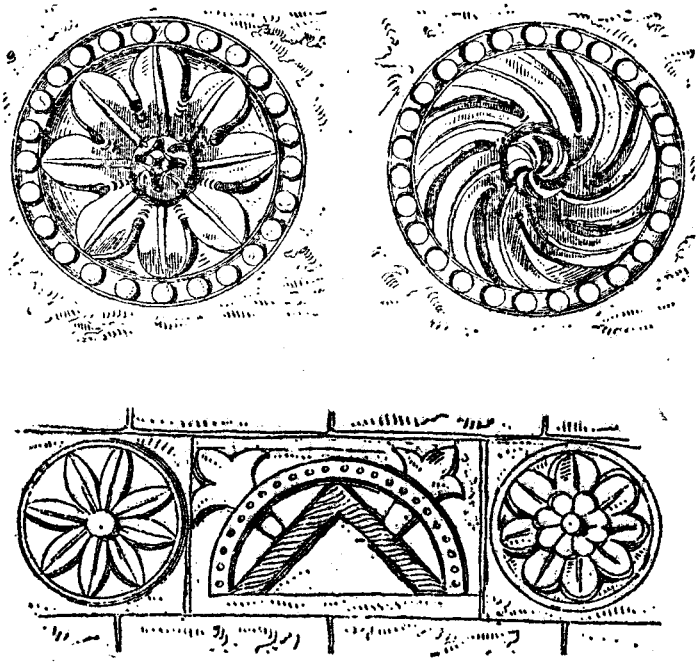

Fig. 50. — Bandeau et rosaces du clocher de La Charité-sur-Loire.

grande circonférence et un petit entrelacs circulaire au milieu de chaque côté du rectangle. Du petit cercle qui occupe le centre partent quatre hampes terminées par de riches fleurons. L'exécution très soignée de ces motifs, tout à fait conforme au style carolingien le mieux interprété, a permis à P. Deschamps d'attribuer ces panneaux au IXe siècle (1).

Que représentent les cinq panneaux intercalés entre des rosaces sur la face occidentale du clocher, et à quelle époque remontent-ils? Dans leur état actuel de dégradation, il est difficile de le préciser. A peine arrive-t-on à distinguer

(1) P. Deschamps, *Dalles carolingiennes incrustées dans le clocher de La Charité-sur-Loire* (*Bull. Mon.*, 1920, p. 223).

certaines parties du corps de deux quadrupèdes. S'agirait-il de signes du zodiaque, selon l'hypothèse émise par P. Beaussart? Quoi qu'il en soit, ces hauts-reliefs sont sans doute des remplois : ce sont des ornements d'un édifice antérieur, peut-être d'une église carolingienne, comme les morceaux de chancel utilisés sur l'autre face.

Quant aux rosaces intercalées entre ces panneaux ou juxtaposées sur la face nord, elles sont fort belles, et d'un dessin varié. Ce sont des fleurs à six, huit ou même dix pétales avec un gros bouton central et ressemblant à des marguerites. Elles sont entourées d'un cercle garni de besants, inscrit dans un carré. Dans une des rosaces, les sept pétales sont effilés et recourbés en forme hélicoïdale. Ce motif est l'imitation d'un ornement carolingien appelé hélice, et si ces fleurs à nombreux pétales sont bien des œuvres romanes, il est probable, comme le suggère P. Deschamps, que les sculpteurs du XII^e^ siècle ont « cherché à interpréter des ornements carolingiens qu'ils avaient sous les yeux ». La décoration de plusieurs tailloirs et de plusieurs pilastres à l'intérieur et à l'extérieur de l'église et de trois baies du faux-triforium de la nef nous offre d'autres motifs imités de modèles carolingiens.

D'autres panneaux rectangulaires sont enchâssés au-dessous du faux triforium de l'abside (fig. 51). Ces huit bas-reliefs, représentant des animaux réels et fantastiques, ont à juste titre retenu l'attention des archéologues, qui ne s'entendent du reste ni sur leur date ni sur leur interprétation. Alors que, pour L. Serbat, la facture, qui n'est pas celle du XI^e^ siècle, doit faire rejeter l'hypothèse du remploi, pour P. Deschamps ces plaques sont des œuvres de ce siècle remployées à l'intérieur de l'église. S'ils sont à peu près d'accord pour reconnaître un dragon dans l'animal figuré avec un avant-train ailé de quadrupède et une queue de serpent, un dromadaire dans le quadrupède portant une bosse au milieu du dos, l'Agneau divin dans l'animal à nimbe crucifère avec croix latine, la vipère ou le basilic dans l'oiseau à queue de serpent, ils ont des opinions différentes sur le quadrupède à corps de lion avec ailes d'oiseaux (pour Terret c'est un griffon, pour Vasseur un hippogriffe, pour Cahier un lion ou une panthère), sur la bête fauve à double tête (pour Terret et Cahier c'est une hyène, pour Vasseur une hydre), sur l'oiseau qui s'accroupit en repliant ses pattes (pour Terret c'est une grue, pour Cahier une fulica, pour Beaussart une colombe), sur le quadrupède à langue pendante (pour Terret c'est une panthère, pour Vasseur, Cahier et Philippe un éléphant).

Faut-il voir, avec Philippe, dans ces reproductions d'animaux plus ou moins imaginaires, les vestiges d'une frise qui décorait l'église primitive, remployés en partie lors des agrandissements du XII^e^ siècle? Faut-il leur attacher une signification symbolique comme l'a fait Mgr Crosnier qui écrit : « Il est évident qu'il y a ici une idée cachée et que le sculpteur n'a pas jeté là au hasard

le résultat d'un caprice. L'Agneau divin, environné d'animaux exotiques, indique les fruits de la prédication de l'Évangile; la douceur de sa doctrine a adouci et réuni les nations les plus sauvages, les peuples dont les mœurs paraissaient tout

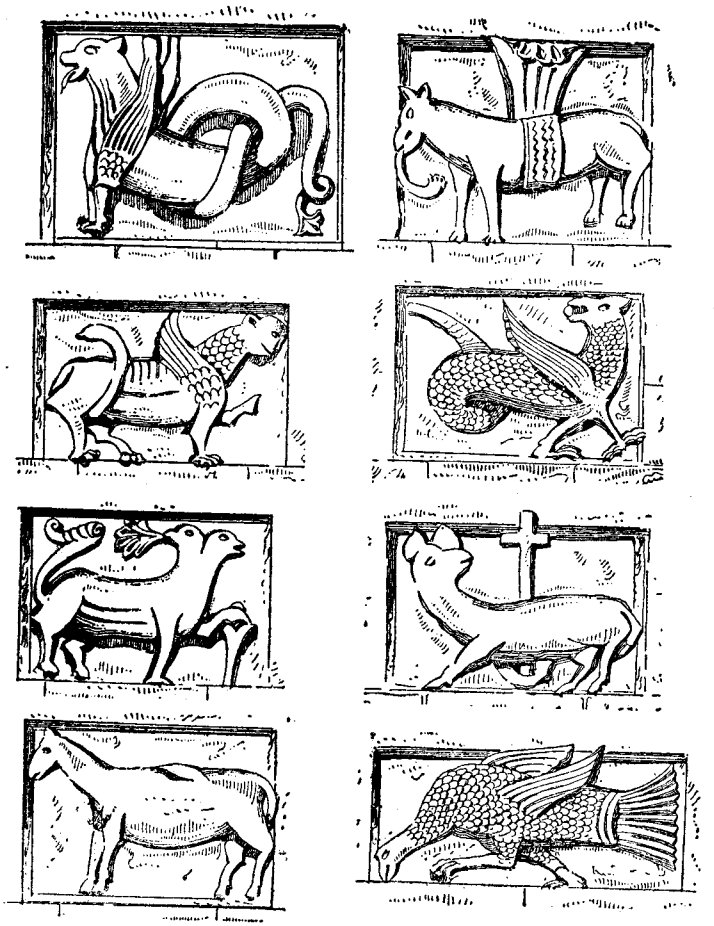

FIG. 51. — Bas-reliefs du chevet de La Charité-sur-Loire.

à fait opposées? » (1) Il est vraisemblable, comme le pensent Terret et Cahier, que ces sujets zoomorphiques sont empruntés au *Physiologus* comme ceux des chapiteaux de Saint-Sauveur de Nevers. Ce sont des « images du monde » tout

(1) Mgr Crosnier, *Excursion à La Charité* (*Congrès archéologique*, 1851, p. 311).

à fait dans les traditions de l'école de Cluny, et tout à fait à leur place par conséquent dans la grande église bénédictine.

Si les bas-reliefs de l'abside de La Charité sont des remplois, il n'en est pas de même, semble-t-il, pour les vingt-huit statues en haut-relief qui s'abritent sous les arcatures géminées de la tour centrale (pl. LX), car « sur les pans coupés, remarque Beaussart, leur taille est adaptée à la hauteur de l'arcature, diminuée en raison de la pyramide d'angle ». Quels sont les personnages, vêtus de robes et pieds nus, représentés sur les huit faces de cette tour? S'il est relativement facile de reconnaître sur la face orientale des figures d'apôtres, parmi lesquels saint Pierre avec ses clefs et sans doute saint Paul avec sa barbe, son crâne chauve et un phylactère à la main, il n'est pas facile d'identifier les autres statues, en raison de la difficulté de les examiner de près et de l'absence de signes distinctifs. Et encore, pour les figures d'apôtres, y a-t-il lieu de se demander si on n'a pas substitué cinq disciples du Christ à d'autres personnages lors des travaux de restauration dont les traces sont très visibles. Parmi les autres figures, douze sont barbues, onze sont imberbes; la plupart ont un livre à la main; tous sont sans nimbe. L'absence de cette auréole élimine l'hypothèse d'Apôtres, et l'absence de barbe sur certains visages celle de Vieillards de l'Apocalypse. Malgré la nudité des pieds, réservée généralement aux anges et aux apôtres, ne sont-ce pas des personnages bibliques, prophètes ou patriarches, que l'imagier a choisis pour garnir les arcatures géminées de la tour centrale de La Charité? Quoi qu'il en soit, quelques-unes de ces statues sont l'œuvre d'un sculpteur habile, envoyé sans doute par la grande abbaye dont dépendait le prieuré. Le modelé et l'expression des visages, l'harmonie des proportions, la souplesse des draperies trahissent la main d'un véritable artiste. La manière de mouler les vêtements sur le corps et de les retrousser en bas révèlent son origine bourguignonne.

Les hauts-reliefs enchâssés sous les arcades polylobées qui décorent à l'extérieur la partie haute du chevet ne sont pas de la même qualité (pl. LX). Ce sont des personnages nimbés, vêtus de robes, pieds nus, et assis. Le nimbe crucifère de l'un d'eux, qui lève la main droite pour bénir et appuie la gauche sur le Livre de Vie, permet de reconnaître le Christ. Les autres figures représentent les Apôtres : les uns tiennent un rouleau et les autres un livre. Si le visage du Sauveur ne manque pas de noblesse, celui de certains disciples nous surprend par sa laideur; mais ce qui retient surtout notre attention, c'est l'attitude des personnages. Alors que le Christ est tout à fait de face, ses voisins, surtout ceux de droite, sont tournés vers leur Maître et se présentent de trois quarts. Leurs membres inférieurs, saillants sous leur robe, paraissent squelettiques, et les proportions ne sont pas des plus heureuses.

Ainsi les hauts-reliefs de l'abside et même ceux de la tour centrale, qui

offrent un si grand intérêt par leur originalité et leur emplacement, représentent la production la moins réussie des ateliers de sculpture de La Charité qui ont créé tant de chefs-d'œuvre.

Tels sont les nombreux et intéressants problèmes de date, d'inspiration, de technique, d'iconographie, d'influences, que posent la décoration des chapiteaux et la sculpture monumentale des églises romanes du Nivernais. Si certains édifices aussi importants et aussi remarquables par leur architecture que Saint-Étienne de Nevers sont d'une pauvreté déconcertante en bas-reliefs, d'autres, comme Sainte-Croix de La Charité, malgré la destruction d'une grande partie de la nef et de la façade occidentale, renferment encore des chefs-d'œuvre innombrables et incomparables; et ces œuvres de qualité ne se rencontrent pas seulement dans les grandes basiliques comme la célèbre abbatiale ligérine, mais aussi dans de modestes églises prieurales comme Saint-Révérien, dont les sculptures peuvent rivaliser avec les plus belles productions des célèbres ateliers bourguignons.

CONCLUSION

Au terme de cet ouvrage sur les églises romanes du Nivernais, nous pouvons constater la place importante qu'occupe cette province dans la géographie romane de la France. Malgré de nombreuses mutilations et destructions, malgré le vandalisme des Huguenots et des Sans-Culottes, malgré le goût erroné de certains curés et architectes du XIX^e siècle, elle a conservé un nombre important d'églises du XI^e et surtout du XII^e siècle. Les unes sont de modestes églises rurales, à nef unique, aux proportions médiocres, dépourvues d'ornements, comme Saint-Didier, Saint-Seine; les autres sont de somptueuses basiliques à trois et même cinq nefs, aux vastes dimensions, richement décorées, comme la cathédrale romane de Nevers (1), Sainte-Croix de La Charité-sur-Loire, la Madeleine de Vézelay (2). Certaines se rapprochent des églises de pèlerinage, comme Saint-Étienne de Nevers; un grand nombre sont d'anciennes églises prieurales, comme Saint-Pierre de Champvoux et Saint-Révérien. La plupart des églises à collatéraux, en effet, nous l'avons vu, étaient à l'origine des églises monastiques et ne sont devenues paroissiales que beaucoup plus tard.

C'est au rayonnement artistique des grandes abbayes, en particulier de Cluny, et à la proximité de la Bourgogne que le Nivernais doit la richesse de son architecture romane : non pas que cette région doive être considérée comme une annexe de la puissante école voisine, car, si nous reconnaissons dans les édifices religieux de la Nièvre un certain nombre de caractères bourguignons, nous rencontrons aussi des dispositions inusitées dans le Duché. Si les fenêtres hautes de la nef de Saint-Étienne de Nevers, par exemple, peuvent être attribuées à une influence de l'art roman bourguignon, il n'en est pas de même des tribunes couvertes de voûtes en demi-berceau, ni des arcs en mitre des croisillons, ni des grands arcs allégeant les murs des collatéraux, ni des modillons

---

(1) Les parties romanes de la cathédrale Saint-Cyr de Nevers seront étudiées avec les parties plus récentes du monument dans un second volume consacré aux *Églises gothiques du Nivernais*.

(2) Vézelay, qui est aujourd'hui rattaché au département de l'Yonne, faisait partie du Nivernais au Moyen Age. Mais sa célèbre basilique sort du cadre de notre étude, limitée aux frontières actuelles du département de la Nièvre. D'ailleurs elle a été l'objet récemment d'une importante monographie de F. Saley.

à copeaux. Si les magnifiques chapiteaux de Saint-Sauveur de Nevers, de Saint-Révérien, de La Charité, ornés de feuillages ou d'animaux fantastiques, rappellent ceux des grandes abbatiales clunisiennes, aussi bien par le choix des sujets que par la finesse de l'exécution, certains chapiteaux historiés de Saint-Pierre-le-Moûtier trahissent, par les proportions des figures, une influence auvergnate. Si le Christ du tympan de Cervon présente bien les caractères du style bourguignon par ses formes allongées, les scènes de l'Enfance du Christ des linteaux de La Charité révèlent des rapports étroits avec Chartres.

L'architecture romane du Nivernais n'est donc pas un art purement bourguignon; elle présente certains caractères particuliers. C'est sans doute pour cette raison que du Ranquet et Anthyme Saint-Paul ont fait une place, dans la géographie romane de la France, à une école nivernaise, et que Viollet-le-Duc voyait dans le type des têtes d'Autun et de Vézelay, l'influence du type nivernais, notamment un angle facial assez prononcé et une tendance à effacer le menton.

Si les églises de la Nièvre du XI^e^ et du XII^e^ siècle ne présentent pas de caractères distinctifs assez nets pour constituer une école, elles n'en offrent pas moins un grand intérêt par les nombreux problèmes que posent certaines dispositions du plan ou de l'élévation et certaines particularités de la décoration.

Comment expliquer les deux absides opposées de la cathédrale de Nevers et de la petite église de La Marche? La nef à double collatéral de Sainte-Croix de La Charité était-elle précédée d'un vaste narthex à l'ouest? L'église de Saint-Pierre-le-Moûtier se terminait-elle à l'est par une abside ou un chevet plat? Pourquoi les bas-côtés de la nef de Saint-Révérien étaient-ils moins larges à l'ouest qu'à l'est? Comment expliquer la galerie à arcatures qui doublait en quelque sorte le collatéral nord de Saint-Sauveur de Nevers? Voilà quelques-unes des nombreuses questions que soulève le plan des églises nivernaises.

L'ordonnance intérieure de la nef de Saint-Étienne de Nevers, avec ses vastes tribunes bien éclairées, surmontées d'une rangée de fenêtres hautes, du transept (?) et du chevet de Saint-Julien de Mars-sur-Allier, avec sa voûte en quart de cercle et ses colonnes placées l'une devant l'autre, de l'église de Jailly avec ses travées en gradins, posent nous l'avons vu d'intéressants problèmes de construction, d'équilibre, de proportions, d'éclairage. L'élévation extérieure de Saint-Louis de Montigny-aux-Amognes, avec sa façade monumentale, de Saint-Pierre de Champvoux, avec ses trois absides d'importance sensiblement égale, de Saint-Sauveur de Nevers avec son portail latéral abrité par un petit porche, ont excité notre curiosité.

Quant à la décoration des anciennes églises prieurales de Saint-Révérien, de Saint-Pierre-le-Moûtier, de Saint-Sauveur de Nevers, de Sainte-Croix de La Charité, elle a depuis longtemps retenu l'attention des archéologues, aussi

bien par les nombreuses questions d'inspiration, de chronologie, de technique, d'iconographie qu'elle soulève, que par la beauté des formes et la perfection de l'exécution.

De tous les problèmes que posent la structure et le décor des églises romanes du Nivernais, le plus intéressant est sans doute celui des influences artistiques. Par sa position géographique et par sa topographie, comme par ses conditions historiques, le Nivernais nous apparaît comme une zone de passage et d'échanges, et son architecture religieuse réflète les caractères de sa géographie et de son histoire. Elle a subi fortement l'influence des régions voisines : de l'Ile-de-France, du Berry, de l'Auvergne, et surtout de la Bourgogne. Le rôle de cette dernière province est nettement prépondérant, et en raison de la part prise par Cluny dans la construction comme dans la décoration des églises romanes de la Nièvre, on pourrait dire, s'il existait un art clunisien, que l'art roman nivernais est surtout un « art clunisien ».

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux.

Gallia Christiana : Instrumenta Ecclesiae Nivernensis.

Bourassé (Abbé), *Esquisse archéologique des principales églises du diocèse de Nevers*, Nevers, 1844.

Colin, *Petite histoire du Nivernais*, Nevers, 1901.

G. Coquille, *Les Œuvres de Maistre Guy Coquille*, Paris, 1665.

Crosnier (Mgr), *Les Congrégations religieuses dans le diocèse de Nevers*, Nevers, 1877-1881.

A. Julien, *La Nièvre à travers le passé, topographie historique de ses principales villes*, Nevers, 1882.

R. de Lespinasse, *Le Nivernais et les comtes de Nevers*, Paris, 1909.

— *Chronique ou histoire abrégée des évêques et des comtes de Nevers*, Nevers, 1870.

A. Massé, *Histoire du Nivernais*, Paris, s. d.

Morellet, Barat et Bussière, *Le Nivernois*, Nevers, 1840.

Parmentier, *Histoire manuscrite des évêques de Nevers* (Archives dép. de la Nièvre, XVIII^e^ siècle).

G. de Soultrait, *Almanachs de la Nièvre*, 1853, 1857, 1869.

— *Dictionnaire topographique du département de la Nièvre*, Nevers, 1865.

— *Statistique monumentale du département de la Nièvre*, Nevers, 1875.

— *Études archéologiques sur le Nivernais* (*Bulletin monumental*, 1847).

R. de Soultrait, *Répertoire archéologique du département de la Nièvre*, Paris, 1875.

Monographies.

P. Beaussart, *L'Église bénédictine de La Charité-sur-Loire*, La Charité, 1929.

Bernot de Charant, *Abrégé historique du prieuré et de la ville de La Charité-sur-Loire*, Bourges, 1709.

Crosnier (Mgr), *Monographie de la cathédrale de Nevers*, Nevers, 1854.

Notice historique sur l'église et le prieuré Saint-Étienne de Nevers (*Bull. Soc. nivern.*, I, Nevers, 1853).

— *L'Église de Mars-sur-Allier* (*Bull. Soc. nivern.*, I, Nevers, 1853).

H. de Curzon, *L'Église prieurale de Champvoux* (*Revue archéologique*, 1885).

P. Destray, *Decize* (Collection des *Petites Monographies nivernaises*).

V. Gautron-Ducoudray, *Marzy*, Nevers, 1942.

J. Georges, *Saint-Verain, Ville forte au Moyen Age*, Paris, s. d.

GRASSET, *Historique de l'ancienne église de La Marche en Nivernais, canton de La Charité-sur-Loire.*
J. HANOTEAU, *Guide de Decize*, Moulins, 1937.
M. HURBAIN, *Contribution à l'Histoire de La Marche*, Paris, s. d.
L. LEBŒUF, *Histoire de La Charité-sur-Loire*, La Charité, 1897.
R. DE LESPINASSE, *Cartulaire du prieuré de La Charité-sur-Loire*, La Charité, 1887.
J. LOCQUIN (Mme), *L'Ancien Prieuré Saint-Sauveur de Nevers* (*Bull. Soc. Acad. du Niv.*, 1941).
— *Nevers et Moulins* (Coll. *Les Villes d'Art célèbres*), Paris, 1913.
R. LUSSIER, *Varzy (Nièvre). Guide du touriste dans la ville, au Musée, dans les environs*, La Charité, s. d.
R. LUSSIER et J. PALET, *La Collégiale Sainte-Eugénie de Varzy*, Nevers, 1934.
DU MARTRAY (Colonel), *Sémelay, Église, Prieuré et Paroisse*, Autun, 1917.
MASSILLON-ROUVET, *Remparts et Monuments de l'ancien Nevers*, Nevers, 1896.
— *La Commune de Nevers suivie d'un Guide archéologique dans Nevers et ses environs*, Nevers, 1881.
J. MASSON (Mlle), *Saint-Étienne de Nevers et les Églises romanes à nef et collatéraux éclairées et voûtées* (Pos. de thèses de l'École des Chartes, 1942).
M. NOZET, *Donzy et le Donziois*, Cosne, 1928.
J. PALET, *La Cathédrale de Nevers à travers le passé* (*Bull. Soc. nivern.*, 1931, 1932, 1933).
— *Nevers, Ville d'Art, Inventaire*, 1943.
A. PHILIPPE, *L'Architecture religieuse dans l'ancien diocèse d'Auxerre* (*Bull. mon.*, 1904).
— *L'Église de La Charité-sur-Loire* (*Bull. mon.*, 1905).
Y. PIERRE (Mlle), *L'Église de Saint-Pierre-le-Moûtier* (Thèse manuscrite de l'École du Louvre).
SAUTEREAU, *Tintury.*
L. SERBAT, *La Charité, Nevers, Varzy* (*Cong. archéol.*, 1913).
SÉRY (Chanoine), *L'Abbaye Saint-Martin de Nevers des Chanoines réguliers de Saint-Augustin*, Nevers, 1902.
F. SUBERT (Dr), *L'Église de Challement*, Clamecy, 1910.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Achun : 30, 102.
Agnès, comtesse de Nevers : 21.
Aix-d'Angillon (Les) : 72, 214.
Alain, évêque d'Auxerre : 18.
Alligny : 30.
Alluy : 231, 232, 233, 239, 240, 242, 243, 245, 252.
Amazy : 8.
Annay : 229, 231, 232, 241, 243.
Anzy-le-Duc : 72, 274, 281.
Apremont : 26, 27.
Archambaud de Bourbon : 24.
Argenvières : 15, 25.
Arleuf : 27, 33.
Arthel : 25.
Arzembouy : 30.
Aunay : 22, 30, 102.
Authiou : 30.
Autun : 16, 17, 18, 19, 20, 27, 31, 129, 257, 301.
  Cathédrale Saint-Lazare : 60, 264, 267, 277, 280, 286.
  Saint-Martin : 22, 128, 210, 278.
Auxerre : 17, 18, 19, 20, 21, 25, 26, 30, 116.
  Cathédrale Saint-Étienne : 180.
  Saint-Eusèbe : 18, 170.
  Saint-Germain : 18, 21, 81, 129, 137, 171, 188.
  Saint-Martin : 20, 21.
  Saint-Père-en-Vallée : 18.
Avril-sur-Loire : 29, 30, **229-248.**
Azy-le-Vif : 22, 24, **231-247.**

B

Balleray : 55, 231, 232, 233, 234, 238, 239, 241, 242, 243.
Bazolles : 102, 231, 232, 234, 236, 238, 239, 241, 244, 245, 247.
Béard : 23, 209, 210, 211, 213, 214, 216, 217, 221, 223, 224, 227, 251, 253.
Beaulieu : 24, 41.
Beaulne : 27.
Beaumont-sur-Sardolles : 24.
Beaune : 19, 41, 44, 60.
Beffes : 25, 102.
Bermondsay (Angleterre) : 64.
Bernard (Saint) : 18, 137.
Bernard de Chaillant, seigneur de La Marche : 17, 23, 63.
Bernard de Saint-Saulge : 210.
Bessy : 22.
Bitry : 31.
Boisgirault : 102.
Bois-Sainte-Marie : 274.
Bouhy : 31.
Bourges : 16, 289.
Bourras, abbaye : 21.
Boutillat Philibert, bailli : 39.
Breuille (la) : 27.
Brienne : 22.
Brinon-la-Montagne : 30.
Brive : 24.
Bruyères-sur-Cher : 25.
Bulcy : 26, 231, 232, 239, 240, 242, 243.
Bures : 25.
Burgos : 289.
Bussy : 102.

C

Caen :
  Saint-Étienne : 44, 54.
  Trinité : 115.
Carennac : 285.
Celles-sur-Cher : 41.
Cercy-la-Tour : 22, 29, 30, **209-225.**
Cerisy-la-Forêt : 115.
Cervon : 12, 126, **173-205,** 251, 252, 253, 258, 259, 267, 279, 280, 301.
Chaise-Dieu (la) : 24.
Challement : 30, 102.
Challuy : 30.
Chaluzy : 231, 232, 235, 239, 243, 246.
Chamalières : 46.

Chambert : 24.
Champallement : 229, 231, 232, 239.
Champlemy : 21.
Champvert : 209, 211, 215, 220, 225.
Champvoux : 23, 29, 33, 126, **168–206**, 251, 255, 257, 258, 259, **260**, **269**, **277**, 300, 301.
Chantenay : 24, 29, **209–225**.
Chapelle-aux-Chasses (La) : 24.
Charité (La) : 7, 12, 21, 23, **24**, **25**, **29**, **32**, 33, 58, **62–98**, 101, 105, **106**, **107**, **119**, 167, 171, **172**, **183**, **185**, **188**, **197**, **205**, 209, 210, 252, 253, 255, **256**, 257, **258**, 259, 260, 262, 263, 265, **266**, **267**, **273–287**, 293, 294, 298, 299, 300, 301.
Charlieu : 281.
Chartres :
Cathédrale : 12, 280, 281, 282, 283, 285, 286, 287, 289.
Chasnay : 21.
Château-Chinon : 8, 27, 31.
Châteaumeillant : 58, 66.
Châteauneuf-sur-Allier : 22.
Château-sur-Allier : 25.
Châtel-Censoir : 15.
Châtillon-en-Bazois : 21.
Chaulgnes : 30.
Chaumard : 33.
Chaume (la) : 21.
Chaumet : 30.
Chévenon : 231, 232, 235, 236, 239, 244, 245, 246, 249.
Chiddes : 231, 232, 236, 237, 238, 246, 247, 258.
Cisely : 22.
Civito (Turquie) : 64.
Clamecy : 8, 20, 31, 113, 120.
Clermont :
Notre-Dame-du-Port : 24, 25, 45, 46, 49, 56, 60.
Cluny : 22, 23, 24, 30, 31, **54**, **62**, **63**, 64, 66, 70, 72, 84, 86, 96, 119, **128**, **130**, 137, 188, 210, 268, 271, 278, **280**, **282**, **288**, 291, 293, 298.
Colbert Jacques-Nicolas, prieur : 65.
Collancelle (La) : 102.
Commagny : 8, 22, 30, **209–231**, 251, 258, 269, 276.
Compierre : 51.
Conques : 42, 43, 50.
Constantinople : 20.
Corvol-d'Embernard : 30.
Corvol-l'Orgueilleux : 126, 168, **172–205**, 256.
Cosne : 8, 18, 30, 31, 203.
Saint-Aignan : 23, 58, 126, 168, 171, **176–205**, 252, 256, 262, 263, 264, 266.
Cossaye : 209, 210, 211, 214, 215, 217, 218, 220, 225.
Cougny : 21, 22.
Coulanges-sur-Yonne : 15.
Cours-lès-Cosne : 21, 170.
Cours-sous-Magny : 30.
Cravant : 55.
Crisenon, couvent : 21.
Crux-la-Ville : 22.
Crux-le-Château : 22.
Cuffy : 25.
Cusset : 24, 25.

D

Daventry (Angleterre) : 64.
Decize : 21, 188.
Saint-Aré : 126, 168, 169, 170, **178–204**, 256, 260, 263, 272.
Saint-Pierre (les Minimes), **21**, **29**, **30**, 31, 126, 168, 171, **176–204**, **252**, 255, 257, 259.
Devay : 30.
Dijon : 17, 18.
Saint-Bégnine : 285, 290, 291.
Dompierre-sous-Bouhy : 21.
Donzy : 12, 23, 29, 30, 72, 85, 88, 116, 126, 129, 130, **138–149**, 157, 158, 162, 164, 167, 197, 251, 252, 253, 255, 256, 257, 280, 281.
Dorat (Le) : 41.
Dornes : 229, 232, 233, 235, 236, 238, 239, 241, 243, 244, 246.
Druy-Parigny : 24, 30, 116, 229, 232, 234, 235.
Druyes : 15.
Dubois de Mérille : 65.

E

Entrains : 30.
Épineuil : 25.
Épiry : 33, 102.
Étienne de Beaugey, évêque d'Autun : 18.
Étienne de Boulogne, abbé de Cluny : 23.
Eudes, duc de Bourgogne : 23.

F

Fermeté (la), prieuré : 21.
Flavigny : 21.
Fleury-sur-Loire : 24, 229, **231-246**, 255, 256.
Fontaine, prieuré : 237, 245, 252, 253, 260.
Fontevrault : 291.
Fontgombault : 41.
François de Dinteville, évêque d'Auxerre : 120.
Fromond, évêque : 30.

G

Garchizy : 55, 209, 211, 215, 217, 218, 220, 221, 222, 223, 225, 227, 228, 251, 253, 255, 258, 262, 272, 276.
Garchy : 21, 170, 231, 232, 233, 234, 238, 239, 242, 243, 244, 245, 247, 256, 259.
Gauthier, évêque de Chalon : 38.
Geoffroy, prieur de la Charité : 85.
Geoffroy de Champallement, évêque d'Auxerre : 17, 20, 63, 130.
Geoffroy de Donzy, baron : 129.
Geoffroy II de Donzy, baron : 130.
Germenay : 102.
Germiny : 30.
Gien : 25, 26.
Gimouille : 30, 231, 232, 234, 236, 238, 241, 242, 243, 244, 247, 253, 256.
Girard, prieur de La Charité : 66.
Giry : 209, 213, 217, 218.
Giverdy : 30.
Godefroi, évêque de Langres : 18.
Goutle (la) : 25.
Granges : 25.
Guerche (La) : 25.
Guillaume de Chalon : 26.
Guillaume Ier, comte de Nevers : 17, 21, 25, 38, 39, 53, 56, 63.
Guillaume II, comte de Nevers : 18, 20, 21, 22, 24, 25.
Guillaume III, comte de Nevers : 18, 21, 23.
Guillaume IV, comte de Nevers : 18, 21, 23, 26.
Guillaume V, comte de Nevers : 19, 21.
Guillaume VI, comte d'Auvergne : 24.
Guillaume de Mello, abbé de Vézelay : 19.
Guipy : 23, 30, 102.
Guy Ier, comte de Nevers : 19, 21, 23, 39 130.
Guy, évêque de Nevers : 38, 170.

H

Henry, évêque d'Auxerre : 23.
Hervé de Donzy : 20, 26, 129, 170.
Hézelin, évêque de Paris : 17.
Hugues, vicomte de Nevers : 20, 38, 131.
Hugues II, évêque de Nevers : 23, 126.
Hugues III, évêque de Nevers : 20, 21.
Hugues IV, duc de Bourgogne : 20.
Hugues IV, évêque de Nevers : 30.
Hugues de Chalon, évêque d'Auxerre : 20, 112, 129.
Hugues de Champallement, évêque : 38.
Hugues de Mâcon, évêque d'Auxerre : 18.
Hugues de Noyers, évêque d'Auxerre : 112.
Humbault, évêque d'Auxerre : 38, 170.
Humbert de Beaugey, évêque d'Autun : 20.

I

Ida, comtesse de Nevers : 21, 23.
Ile-Barbe (l') : 81.
Imphy : 24, 30, 209, 211, **213-225**, 228, 252.
Issoire : 49, 50, 56, 60.
Izeure : 24.

J

Jacques de Morogues : 65.
Jailly : 8, 23, 85, 126, 168, **172-198**, 201, 203, 205, 206, 217, 252, 254, 255, 256, 258, 259, 277, 301.
Jaligny (Allier) : 210.
James : 22.
Janville : 26.
Jaugenay : 209, 211, 213, 217, 219, 222, 224, 225, 252, 255, 256, 258.
Jean de la Magdeleine, prieur de La Charité : 64, 65, 86.
Jérusalem : 271.
Jumièges : 130.

L

Laché : 30.
Lamenay : 23, 30, 229, 232, 235, 236, 238, 244, 245, 247.

Lande-Cheurie : 25.
Landry, comte de Nevers : 17, 21, 171.
Langeron : 22.
Langres : 19.
Lillers : 287.
Limanton : 231, 232, 239, 244.
Limoges :
Saint-Martial : 42, 43, 50.
Livry : 22.
Lodi : 286.
Lucenay-les-Aix : 30, 102, **229-237**, 242.
Lucy-sur-Cure : 18.
Lucy-sur-Yonne : 116.
Lurcy-le-Bourg : 126, 131, 138, 139,140, 148, 149, 150, 232.
Lurcy-sur-Abron : 24.
Luthenay : 24, 30, 126, 132, 138, 139, 140, 148, 150, 164, 166.
Lyon : 16.
Saint-Martin d'Ainay : 81.
Lys : 8, 30.

M

Magny-Cours : 55, **231-244**, 247, 252, 256, 263.
Mahaut de Bourbon, comtesse de Nevers : 20.
Mahaut de Bourgogne, comtesse de Nevers : 19, 21, 26.
Mahaut de Courtenay, comtesse de Nevers : 20, 25.
Maisons : 25.
Marche (La) : 15, 126, 132, 133, 138, 139, 140, 144, 145, 147, 148, 150, 154, 155, 158, 162, 164, 167, 301.
Marge : 22.
Marigny (Saône-et-Loire) : 20.
D. Marin (Jean), prieur de Cluny : 211.
Marseille-les-Aubigny : 25.
Mars-sur-Allier : 8, 12, 126, 140, 168, **172-196**, 202, 203, 204, 206, 252, 255, 258, 259, 263, 277, 287, 291, 293, 301.
Marzy : 209, 211, 213, 214, **218-228**, 253, 259.
Mauguin, évêque de Nevers : 23, 38.
Maulce : 30.
Mauriac : 285.
Mazilles : 21.
Mesves : 30.
Metz-le-Comte : 126, 168, 173, 176, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 186, 199, 202, 203, 205, 251, 252, 258, 259.
Millay : **209-223**, 225, 228.
Mingot : 30.
Moissac : 269.
Molène : 18, 21.
Montambert : 24, 29, 30, 209, 210, 211, 213, 214, 217, 218, 220, 225, 228.
Montapas : 30.
Montargis : 26.
Montarnault : 25.
Montaron : 229, 232, 233, 238, 244, 246.
Montempuy, prieuré : 25.
Montenoison : 30.
Montferrand : 24.
Montmorillon : 285.
Montigny-aux-Amognes : 229, 232, 236, 237, 238, 241, 245, 247, 252, 253, 258, 259, 301.
Montigny-sur-Canne : 30, 267.
Montreuillon : 102.
Moraches : 102.
Mornay-sur-Allier : 22.
Motte (la) : 25.
Motte-Saint-Vy (la) : 25.
Moulins : 24.
Moulins-Engilbert : 27.
Moussy : 30.
Moza : 278.
Murlin : 231, 232, 233, 234, 238.
Myennes : 27, 231, 232, 233, 244, 245, 248.

N

Nannay : 21.
Narcy : 26, 27, 229, 231, 232, 233, 234, 238, 241, 244, 245, 247.
Narloux : 22.
Néris : 146.
Nérondes : 25.
Neuilly : 30.
Neuville-les-Decize : 25, 29, 232, 233, 236, 237, 238, 244, 245, 248, 253, 256, 257, 258.
Neuvy : 15, 30.
Nevers : 7, 8, 16, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 30, 31, 62, 246, 248, 270, 274.
Cathédrale Saint-Cyr : 20, 25, 27, 31, 102, 103, 133, 170, 252, 300, 301.
Notre-Dame : 126, 127.
Saint-Arigle : 38.
Saint-Étienne : 7, 11, 17, 21, 23, 29, 33, **37-61**, 62, 84, 97, 101, 102, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 115, 146, 165, 167, 180, 185, 188, 221, 247, 251, 252, 253, 254, 256, 258, 277, 279, 299, 300, 301.

Saint-Genest : 12, 105, 106, 126, 127, 128, 133, 138, 139, 140, 144, 146, **147-167**, 169, 252, 255, 256, 258, 259, 279, 287, 293.
Saint-Gildard : 27, 170.
Saint-Martin : 11, 25, **101-111**, 252, 255, 260.
Saint-Sauveur : 12, 23, 55, 105, 106, 121, 126, 127, 128, 133, 138, 139, 140, 141, 144, 146, **147-167**, 179, 252, 260, 264, 265, 267, 269, 270, 272, 273, 274, 277, 278, 279, 287, 290, 291, 293, 297, 301.
Saint-Victor, abbaye : 17, 38, 102.
Noison : 27.
Northampton (Angleterre) : 64.

O

Orcival : 49, 50, 56, 60.
Orléans : 16.
Cathédrale Sainte-Croix : 27.
Otto-Guillaume, comte de Nevers : 17.
Oulchy-le-Château : 254.
Oulon : 231, 232, 233, 234, 238, 242, 243, 248, 255.
Ourouer : 25, 33, 209, 210, 211, 213, 214, 215, 217, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 227, 255.

P

Paray-le-Monial : 41, 44, 60, 72, 84, 115, 128, 204.
Parigny-les-Vaux : 29, 30, 38, 51, 55, 209, 211, 215, 216, 221, 222, 223, 225, 226, 227, 251, 252, 253, 258.
Parme : 286.
Patinges : 25.
Perrinet Gressart : 64.
Philippe Auguste : 19.
Pierre de Courtenay, comte de Nevers : 20, 23, 26, 39, 170.
Plaimpied : 58.
Poil : 209, 211, 213, 215, 217, 218, 221, 222, 223, 225.
Poitiers :
Saint-Hilaire : 274.
Saint-Jean : 50.
Ponce de Mont-Boisin, abbé de Vézelay : 18, 22, 23.
Pontefract (Angleterre) : 64.
Pontigny : 21.
Pougues : 29, 185, 209, 211, 216, 217, 218, 220, 221.
Précy : 22.
Prémery : 7, 11.
Préporché : 29, 231, 232, 240, 242.
Prye : 30.
Puybaillard : 25.
Puyferrand : 214.

Q

Quarré-les-Tombes : 15.

R

Rabat : 69, 70.
Rainaud de Semur, abbé : 23.
Rathier, comte de Nevers : 17.
Ratis (Portugal) : 64.
Raveau : 231, 232, 238, 243, 244, 245.
Reigny, abbaye : 19, 21.
Reims :
Saint-Rémi : 44.
Renaud, comte de Nevers : 17, 21, 24, 38, 171.
Renaud, comte de Tonnerre : 17.
Riom : 41.
Rix : 55, 248.
Robert, duc de Bourgogne : 17.
Robert de Flandre : 26.
Robert de Nevers, évêque d'Auxerre : 20, 25.
Robert le Pieux : 17.
Rouy : 105, 121, 125, 126, 131, **139-159**, 164, 166, 167, 251, 252, 258, 259, 260.

S

Saincaize : 229, 231.
Saint-Amand-en-Sully : 25, 30.
Saint-Andelin : 21.
Saint-Antonin : 285.
Saint-Babille : 22.
Saint-Benoît-sur-Loire : 26, 85, 289.
Saint-Cyr-Fartrève : 30, 102.
Saint-Denis : 12.
Saint-Didier : 102, 229, 231, 232, 233, 234, 236, 237, 241, 243, 244, 245, 247.
Saint-Ennemond : 24.
Sainte-Foix-de-Longueville : 64.
Saint-Germain-des-Bois : 30.
Saint-Germain-en-Viry : 25.
Saint-Germain-sur-Aubois : 25.

Saint-Hilaire-en-Morvan : 30.
Saint-Hilaire-Fontaine : 102, 229, 231, 232, 233, 236, 237.
Saint-Honoré : 22, 30.
Saint-Jacques-de-Compostelle : 16, 42, 276.
Saint-Julien-de-Jonzy : 281.
Saint-Laurent-l'Abbaye : 20, 21, 64, 88, 106, 126, 168, 170, 174, **178-205**, 252, 256.
Saint-Martin-du-Tronsec : 21, 170.
Saint-Maurice : 22.
Saint-Nectaire : 41, 46, 49, 50, 60.
Saint-Ouen : 102.
Saint-Oustrille : 58.
Saint-Parize-en-Viry : 24.
Saint-Parize-le-Châtel : 229, 232, 233, **236 247**, 251, 255, 256, 260, 262, 265, 266.
Saint-Péreuse : 27, 229, 231, 232, 244.
Saint-Pierre-le-Moûtier : 7, 11, 22, 24, 33, 125, 126, 128, 135, **138-167**, 186, 252, 255, 256, 257, 259, 260, 262, 263, 264, 266, 267, 268, 272, 273, 274, 276, 277, 278, 287, 288, 289, 291, 293, 301.
Saint-Quentin : 21.
Saint-Révérien : 12, 22, 23, 33, 51, 126, **168-204**, 252, 253, 255, 256, 257, 262, 263, 265, 267, 271, 272, 275, 276, 277, 278, 279, 287, 294, 299, 300, 301.
Saint-Saturnin : 56.
Saint-Saulge : 16.
Saint-Sauveur-en-Puisaye : 21.
Saint-Seine : 231, 232, 233, 234, 235, 236, 241, 242, 243, 244, 245, 248.
Saint-Sever : 66.
Saint-Sulpice : 126, 131, 135, 140, 148, 150, 153, 164, 166, 167, 186, 227.
Saint-Symphorien : 24.
Saint-Verain : 21, 106, 125, 126, 130, **135-167**, 186, 258, 259.
Saissy : 21.
Sancergues : 25.
Sancerre : 25.
Sanizy : 22.
Sauvigny-les-Bois : 30, 232, 233, 239, 245, 248.
Saxi-Bourdon : 30.
Seignelay (Guillaume de), évêque : 20.
Sémelay : 23, 30, 106, 125, 126, 128, 129, **135-167**, 251, 255, 256, 258, 259, 260, 269, 272, 279.
Sermages : 30, 231, 232, 236, 247.
Sermoise : 24, 30.
Seyr, couvent : 17.
Souillac : 285.
Souvigny : 32, 172, 173, 211, 260, 264, 265.
Suger, abbé de Saint-Denis : 63.
Sully : 27, 30.

T

Tannay : 8.
Térouanne : 287.
Thianges : 30.
Thibaud, comte de Blois : 63, 98.
Tintury : 231, 232, 238, 245.
Tolède : 16.
Tonnerre : 15, 17, 19, 20, 21, 26.
  Saint-Aignan : 18.
  Saint-Michel : 21.
Toulouse :
  Saint-Sernin : 42, 66.
Tournus : 47, 54, 84, 140, 146, 179.
Toury-sur-Abron : 22.
Tracy : 170.
Tresnay : 22, 211, 215, 217, **218**, **221**, 223, 224, 225, 267.
Tronsanges : 238.

U

Urçay : 25.

V

Valigny : 25.
Vandenesse : 21.
Varannes : 25.
Varennes : 22.
Varzy : 29.
  Sainte-Eugénie : 7, 11, 20, 21, 101, **112-122**, 255, 257.
Vaucoulmain : 25.
Vaux : 25.
Venise : 64.
Vennelot (Angleterre) : 64.
Verneuil : 209, 211, 213, 214, **215**, **216**, 217, 218, 219, 221, 222, 223, **224**, **225**, 228, 252, 253, 269.
Vézelay : 15, 16, 18, 22, 23, 31, **60**, **63**, 160, 257, 260, 268, 272, 276, 277, **278**, 280, 286, 288, 300, 301.
Ville-les-Andely : 30.
Villemoison : 229.

Y

Ygrande : 25.
Yolande de Bourgogne : 26.
Yves de Chartres, évêque : 38.

TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE

		Pages
Fig.	1. — Plan de Saint-Étienne de Nevers.	42
—	2. — Coupe du transept de Saint-Étienne de Nevers.	49
—	3. — Coupe longitudinale de Saint-Étienne de Nevers.	51
—	4. — Coupe isométrique de la nef de Saint-Étienne de Nevers	54
—	5. — Plan de l'église de La Charité-sur-Loire au XIe siècle	67
—	6. — Plan de l'église de La Charité-sur-Loire (état actuel)	67
—	7. — Plan du chevet de l'église de La Charité-sur-Loire	69
—	8. — Coupe transversale du transept de La Charité-sur-Loire.	75
—	9. — Chapelle rayonnante de La Charité-sur-Loire	95
—	10. — Plan de Saint-Martin de Nevers	104
—	11. — Plan des vestiges de Sainte-Eugénie de Varzy.	114
—	12. — Plan de Saint-Sauveur de Nevers	134
—	13. — Plan de Saint-Genest de Nevers.	134
—	14. — Plan de l'église de La Marche.	136
—	15. — Plan de l'église de Sémelay.	136
—	16. — Plan de l'église de Saint-Pierre-le-Moûtier.	136
—	17. — Plan de l'église de Saint-Verain.	137
—	18. — Plan de l'église de Rouy	137
—	19. — Plan de l'église de Luthenay	136
—	20. — Coupe longitudinale de l'église de Sémelay (intérieur).	139
—	21. — Coupe de l'église de Rouy.	149
—	22. — Ruines de l'église de Saint-Sauveur Nevers en 1840	151
—	23. — Coupe de l'église de Sémelay (extérieur).	159
—	24. — Modillons de la corniche de l'abside de Saint-Sauveur de Nevers (d'après R. Will).	163
—	25. — Plan de l'église de Mars-sur-Allier.	175
—	26. — Plan de l'église de Saint-Révérien.	175
—	27. — Plan de l'église de Champvoux	175
—	28. — Plan de l'église de Jailly	175
—	29. — Plan de l'église Saint-Aignan de Cosne	177
—	30. — Plan de l'église de Metz-le-Comte	177
—	31. — Plan de l'église Saint-Aré de Decize	177
—	32. — Plan de l'église de Marzy.	212
—	33. — Plan de l'église d'Ourouer.	212
—	34. — Plan de l'église de Garchizy.	212
—	35. — Plan de l'église de Tresnay	212
—	36. — Plan de l'église de Verneuil.	213
—	37. — Plan de l'église de Béard.	213
—	38. — Coupe transversale de l'église de Verneuil.	216
—	39. — Plan de l'église de Sauvigny-les-Bois.	230
—	40. — Plan de l'église de Garchy	230
—	41. — Plan de l'église de Dornes	230
—	42. — Plan de l'église de Balleray.	230

FIG. 43. — Plan de l'église de Saint-Didier 230
— 44. — Plan de la crypte de Saint-Parize-le-Châtel 240
— 45. — Chapiteaux de Donzy-le-Pré. 254
— 46. — Chapiteaux de Saint-Genest de Nevers 254
— 47. — Chapiteaux de La Charité-sur-Loire (d'après J. Soirot et J. Muller). . 261
— 48. — Chapiteau de Saint-Sauveur de Nevers. 270
— 49. — Portail de Saint-Genest de Nevers. 293
— 50. — Bandeau et rosaces du clocher de La Charité-sur-Loire. 295
— 51. — Bas-reliefs du chevet de La Charité-sur-Loire 297

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

PLANCHES I A IV. . . . . entre p. 44 et 45

Pl. I. — Nef de Saint-Étienne de Nevers.
Cliché Marbourg.

Pl. II. — Collatéral sud de Saint-Étienne de Nevers.
Cliché Marbourg.

Tribunes de Saint-Étienne de Nevers.
Cliché Marbourg.

Pl. III. — Transept et croisillon nord de Saint-Étienne de Nevers.
Cliché Marbourg.

Abside de Saint-Étienne de Nevers.
Cliché Marbourg.

Pl. IV. — Façade occidentale de Saint-Étienne de Nevers.
Cliché Marbourg.

Saint-Étienne de Nevers (d'après une gravure ancienne).
Archives photographiques.

PLANCHES V A VIII . . . . . entre p. 52 et 53

Pl. V. — Chevet de Saint-Étienne de Nevers.
Cliché Marbourg.

Façade latérale de Saint-Étienne de Nevers.
Archives photographiques.

Pl. VI. — Les deux premières travées de la nef de La Charité.
Archives photographiques.

Les ruines de la nef de La Charité.
Archives photographiques.

Pl. VII. — Carré du transept de La Charité.
Archives photographiques.

Pl. VIII. — Croisillon méridional de La Charité.
Archives photographiques.

Absidioles de La Charité.
Archives photographiques.

PLANCHES IX A XII . . . . . entre p. 76 et 77

Pl. IX. — Chœur de La Charité.
Archives photographiques.

Abside de La Charité.
Cliché Marbourg.

Pl. X. — Collatéral du chœur de La Charité.
Archives photographiques.
Déambulatoire de La Charité.
Archives photographiques.
Pl. XI. — Façade occidentale de La Charité.
Archives photographiques.
Clocher de façade de La Charité.
Archives photographiques.
Pl. XII. — Tour centrale de La Charité.
Archives photographiques.

PLANCHES XIII A XVI . . . . . entre p. 108 et 109
Pl. XIII. — Coupe longitudinale de l'église de La Charité.
Archives photographiques.
Pl. XIV. — Saint-Martin de Nevers (d'après une gravure de Morellet).
Saint-Martin de Nevers (d'après une gravure du XVII^e siècle).
Arcades de la nef de Sainte-Eugénie de Varzy.
Cliché Barrat.
Arcature du chœur de Sainte-Eugénie de Varzy.
Cliché Paillard.
Pl. XV. — Nef de Saint-Pierre-le-Moûtier.
Cliché Marbourg.
Transept de Saint-Pierre-le-Moûtier.
Cliché Marbourg.
Pl. XVI. — Intérieur de Rouy.
Cliché de l'auteur.
Intérieur de Sémelay.
Cliché de l'auteur.

PLANCHES XVII A XX. . . . . entre p. 140 et p. 141
Pl. XVII. — Narthex de Donzy-le-Pré.
Archives photographiques.
Ruines des premières travées de la nef de Donzy-le-Pré.
Archives photographiques.
Pl. XVIII. — Ensemble nord de Saint-Verain.
Archives photographiques.
Ensemble est de Saint-Pierre-le-Moûtier.
Cliché Marbourg.
Portail sud de Rouy.
Cliché de l'auteur.
Portail nord de Saint-Pierre-le-Moûtier.
Cliché Marbourg.

Pl. XIX. — Chevet et tour centrale de Sémelay.
Cliché Bélile.
Ensemble sud-est de Rouy.
Cliché de l'auteur.
Pl. XX. — Nef et chevet de Mars-sur-Allier.
Archives photographiques.
Collatéral sud de Mars-sur-Allier.
Archives photographiques.

PLANCHES XXI A XXIV. . . . . entre p. 180 et 181
Pl. XXI. — Intérieur de Cervon.
Cliché Georges.
Intérieur de Metz-le-Comte.
Archives photographiques.
Pl. XXII. — Intérieur de Saint-Verain.
Archives photographiques.
Coupe longitudinale de Jailly.
Archives photographiques.
Pl. XXIII. — Chœur de Champvoux.
Archives photographiques.
Chœur et abside de Saint-Aré de Decize.
Archives photographiques.
Pl. XXIV. — Chevet de Saint-Révérien.
Archives photographiques.
Déambulatoire de Saint-Révérien.
Archives photographiques.

PLANCHES XXV A XXVIII . . . . . entre p. 196 et 197
Pl. XXV. — Portail de Mars-sur-Allier.
Cliché Bélile.
Portail de Saint-Aignan de Cosne.
Cliché Bélile.
Portail de Jailly.
Cliché de l'auteur.
Portail de Cervon.
Cliché Georges.
Pl. XXVI. — Ensemble sud-est de Mars-sur-Allier.
Archives photographiques.
Ensemble nord-ouest de Metz-le-Comte.
Archives photographiques.
Pl. XXVII. — Chevet de Saint-Aignan de Cosne.
Cliché Bélile.
Ensemble est de Champvoux.
Cliché de l'auteur.

Pl. XXVIII. — Ensemble du chevet de Saint-Révérien.
Cliché Lavedan.
Détail du chevet de Saint-Révérien.
Cliché Lavedan.

PLANCHES XXIX A XXXII . . . . . entre p. 220 et 221

Pl. XXIX. — Transept de Saint-Laurent.
Archives photographiques.
Ensemble de Jailly.
Cliché de l'auteur.

Pl. XXX. — Intérieur de Commagny.
Archives photographiques.
Intérieur de Garchizy.
Cliché Bélile.
Transept de Béard.
Cliché Georges.
Intérieur d'Ourouer.
Cliché Bélile.

Pl. XXXI. — Collatéral de Parigny-les-Vaux (église primitive).
Archives photographiques.
Chevet de Commagny.
Cliché de l'auteur.

Pl. XXXII. — Portail de Verneuil.
Cliché de l'auteur.
Portail de Parigny.
Archives photographiques.
Portail de Garchizy.
Cliché de l'auteur.
Portail de Jaugenay.
Cliché Georges.

PLANCHES XXXIII A XXXVI. . . . . entre p. 228 et 229

Pl. XXXIII. — Ensemble sud-est de Béard.
Cliché Georges.
Ensemble sud-ouest de Garchizy.
Cliché de l'auteur.
Façade occidentale et tour de Saint-Sulpice.
Cliché Bélile.
Ensemble nord de Parigny.
Archives photographiques.

Pl. XXXIV. — Ensemble sud-est de Commagny.
Archives photographiques.
Ensemble sud-est de Jaugenay.
Cliché Georges.
Ensemble est de Verneuil.
Cliché de l'auteur.
Ensemble nord-ouest de Cercy-la-Tour.
Cliché Lavedan.
Pl. XXXV. — Clocher de Marzy.
Archives photographiques.
Clocher de Garchizy.
Cliché Bélile.
Pl. XXXVI. — Chœur de Magny-Cours.
Cliché Bélile.
Intérieur de Montigny-aux-Amognes.
Cliché de l'auteur.
Intérieur de Chaluzy.
Cliché Bélile.
Chœur de Sauvigny-les-Bois.
Cliché Georges.

PLANCHES XXXVII A XL. . . . . entre p. 236 et 237

Pl. XXXVII. — Crypte de Saint-Parize-le-Châtel.
Archives photographiques.
Nef centrale de la crypte de Saint-Parize.
Archives photographiques.
Pl. XXXVIII. — Façade occidentale de Montigny-aux-Amognes.
Archives photographiques.
Portail de Garchy.
Archives photographiques.
Pl. XXXIX. — Ensemble nord-est de Garchy.
Archives photographiques.
Chevet de Montigny.
Archives photographiques.
Chevet de Narcy.
Archives photographiques.
Ensemble sud-est de Saint-Didier.
Cliché Bélile.
Pl. XL. — Ensemble nord-est de Sauvigny.
Cliché Georges.
Ensemble ouest de Dornes.
Cliché Bélile.
Ensemble ouest de Magny-Cours.
Cliché Bélile.
Ensemble sud-est d'Avril-sur-Loire.
Cliché Bélile.

PLANCHES XLI A XLIV. . . . . entre p. 252 et 253

Pl. XLI. — Chapiteau de Saint-Révérien.
Archives photographiques.
Chapiteau de Saint-Révérien.
Archives photographiques.
Chapiteau de Donzy.
Archives photographiques.
Chapiteau de La Charité.
Archives photographiques.

Pl. XLII. — Chapiteau de Champvoux.
Archives photographiques.
Chapiteau de Saint-Révérien.
Archives photographiques.
Chapiteau de Saint-Étienne de Nevers.
Cliché Marbourg.
Chapiteau de Saint-Genest de Nevers.
Cliché Marbourg.

Pl. XLIII. — Chapiteau de Saint-Verain.
Archives photographiques.
Chapiteau de Saint-Pierre-le-Moûtier.
Cliché Marbourg.
Chapiteau de Saint-Pierre-le-Moûtier.
Cliché Marbourg.
Chapiteau de Champvoux.
Archives photographiques.

Pl. XLIV. — Chapiteau de Saint-Martin de Nevers.
Archives photographiques.
Chapiteau de Saint-Révérien.
Archives photographiques.
Chapiteau de Garchizy.
Cliché Bélile.
Chapiteau de Saint-Révérien.
Archives photographiques.

PLANCHES XLV A XLVIII . . . . . entre p. 268 et 269

Pl. XLV. — Chapiteau de La Charité.
Archives photographiques.
Chapiteau de La Charité.
Archives photographiques.
Chapiteau de La Charité.
Archives photographiques.
Chapiteau de Saint-Révérien.
Archives photographiques.

Pl. XLVI. — Chapiteau de Saint-Sauveur de Nevers.
Archives photographiques.
Chapiteau de Saint-Sauveur de Nevers.
Archives photographiques.
Pl. XLVII. — Chapiteau de La Charité.
Archives photographiques.
Chapiteau de Saint-Sauveur de Nevers.
Archives photographiques.
Chapiteau de Saint-Sauveur de Nevers.
Archives photographiques.
Chapiteau de Saint-Sauveur de Nevers.
Archives photographiques.
Pl. XLVIII. — Chapiteau de Saint-Pierre-le-Moutier.
Cliché Marbourg.
Chapiteau de Saint-Pierre-le-Moûtier.
Cliché Marbourg.
Chapiteau de Saint-Pierre-le-Moûtier.
Cliché Marbourg.
Chapiteau de Sémelay.
Cliché de l'auteur.

PLANCHES XLIX A LII. . . . . entre p. 276 et 277
Pl. XLIX. — Chapiteau de Saint-Pierre-le-Moûtier.
Cliché Marbourg.
Chapiteau de Saint-Pierre-le-Moûtier.
Cliché Marbourg.
Chapiteau de Saint-Pierre-le-Moûtier.
Cliché Marbourg.
Chapiteau de Saint-Sauveur de Nevers.
Archives photographiques.
Pl. L. — Chapiteau de Saint-Révérien.
Archives photographiques.
Chapiteau de Saint-Révérien.
Archives photographiques.
Chapiteau de Saint-Révérien.
Archives photographiques.
Chapiteau de Saint-Sauveur de Nevers.
Archives photographiques.
Pl. LI. — Chapiteau de Saint-Sauveur de Nevers.
Archives photographiques.
Chapiteau de Saint-Révérien.
Archives photographiques.
Chapiteau de Saint-Révérien.
Archives photographiques.
Chapiteau de Saint-Révérien.
Archives photographiques.

Pl. LII. — Chapiteau de Garchizy.
Cliché Bélile.
Chapiteau de Garchizy.
Cliché Bélile.
Chapiteau de Saint-Parize-le-Châtel.
Cliché Bélile.
Chapiteau de Saint-Parize-le-Châtel.
Cliché Bélile.

PLANCHES LIII A LVI . . . . . entre p. 284 et 285

Pl. LIII. — Tympan de Cervon.
Cliché Georges.
Tympan de Donzy.
Archives photographiques.

Pl. LIV. — Tympan de La Charité : Glorification de la Vierge (ensemble).
Cliché Marbourg.
Tympan de La Charité : Glorification de la Vierge (détail).
Cliché Marbourg.

Pl. LV. — Linteau de La Charité : Scènes de l'Enfance du Christ.
Cliché Marbourg.
Linteau de Chartres : Scènes de l'Enfance du Christ.
Cliché Marbourg.

Pl. LVI. — Tympan de La Charité : Transfiguration (ensemble).
Cliché Marbourg.
Tympan de La Charité : Transfiguration (détail).
Cliché Marbourg.

PLANCHES LVII A LX . . . . . entre p. 292 et 293

Pl. LVII. — Tympan de Saint-Pierre-le-Moûtier.
Cliché Marbourg.
Tympan de Saint-Benoît-sur-Loire.
Archives photographiques.

Pl. LVIII. — Tympan de Saint-Sauveur de Nevers.
Archives photographiques.
Tympan de Mars-sur-Allier.
Cliché Bélile.

Pl. LIX. — Ange de Saint-Pierre-le-Moûtier.
Cliché Marbourg.
Tête de Christ de Saint-Pierre-le-Moûtier.
Cliché Marbourg.

Enfant tenant une urne.
Cliché Marbourg.
Ange de Saint-Révérien.
Cliché Marbourg.
Pl. LX. — Décoration du chevet de La Charité.
Archives photographiques.
Décoration de la tour centrale de La Charité.
Archives photographiques.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

PRÉFACE DE MARCEL AUBERT 7
AVANT-PROPOS 9

LIVRE PREMIER

CARACTÈRES GÉNÉRAUX

CHAPITRE PREMIER. — *Conditions historiques et géographiques* 15
1. Limites géographiques et caractères topographiques du Nivernais 15
2. Importance des routes de pèlerinages 16
3. Rapports politiques et religieux entre le Nivernais et la Bourgogne . . . 16
4. Liens de parenté entre les comtes de Nevers et les évêques ou les puissants abbés bourguignons 19
5. Influence des abbayes de Saint-Martin d'Autun, de Vézelay, de Cluny . . 22
6. Relations avec l'Auvergne, le Berry et l'Ile-de-France 24
7. Rapports économiques entre le Nivernais et les régions voisines 26
8. Abondance et qualité des matériaux de construction 27

CHAPITRE II. — *Caractères de l'Architecture romane du Nivernais* 29
1. Epoque de la construction des églises romanes 29
2. Raisons de la construction tardive de beaucoup d'églises 30
3. Rôle des monastères dans l'édification des églises 30
4. Influence de Vezelay et de Cluny sur la structure et la décoration des édifices religieux du Nivernais 31
5. Existence d'une Ecole nivernaise? 32
6. Rapports de l'Architecture romane du Nivernais avec l'Art roman de Bourgogne 33

LIVRE SECOND

DEUX GRANDES ÉGLISES A TROIS ÉTAGES

CHAPITRE PREMIER. — *Une église voûtée à tribunes et à éclairage direct : Saint-Étienne de Nevers* 37
1. Historique du monument : origine, fondation, construction, restaurations 37
2. Plan et dimensions de l'édifice 41

3. Ordonnance intérieure de la nef; son caractère original, ordonnance; supports et arcades, tribunes, fenêtres hautes et voûte 42
4. Transept. 48
5. Chevet. 50
6. Esthétique de l'édifice. 53
7. Élévation extérieure : façade occidentale, façades latérales, transept et chevet. 53
8. Problèmes de construction, d'éclairage, d'esthétique, d'influence. 59

CHAPITRE II. — *Une église à faux triforium et à éclairage direct : Sainte-Croix de La Charité*. 62

1. Historique du monument : origine, fondation du prieuré, construction, destructions et restaurations 62
2. Plans et dimensions de l'édifice. 66
3. Ordonnance intérieure de la nef : les deux premières travées, les autres parties de la nef : grandes arcades et supports, travées occidentales des bas-côtés. 68
4. Esthétique du vaisseau 73
5. Transept : carré, croisillons, et absidioles. 74
6. Chevet : chœur, abside, déambulatoire, chapelles rayonnantes. 79
7. Élévation extérieure, façade occidentale — état primitif, état actuel — portail principal, portes latérales; clocher et tour centrale, croisillons et absidioles, chœur, abside et chapelles rayonnantes 84
8. Esthétique du monument 96
9. Problèmes de construction, de date et d'influence 97

LIVRE TROISIÈME

DEUX GRANDES COLLÉGIALES DISPARUES

CHAPITRE PREMIER. — *L'abbatiale Saint-Martin de Nevers*. 101

1. Historique : origine, fondation, construction, destructions 101
2. Plan et dimensions de l'édifice 103
3. L'ordonnance intérieure de la nef : grandes arcades et supports, triforium ou faux triforium (?), fenêtres hautes, collatéraux. 104
4. Le transept 106
5. Le chevet : chœur, déambulatoire, abside et absidioles. 107
6. L'élévation extérieure; façade occidentale, façades latérales, croisillons et tour centrale, chevet 108
7. L'esthétique du monument. 111

CHAPITRE II. — *La collégiale Sainte-Eugénie de Varzy*. 112

1. Historique : origine, construction, restauration, affectation, démolition. . 112
2. Le plan et les dimensions 114
3. Ordonnance intérieure de la nef : grandes arcades et supports, fenêtres hautes (?) 115
4. Chapelle Saint-Roch. 118
5. Chevet. 118
6. Élévation extérieure : façade occidentale et façades latérales 120
7. Problèmes posés par les vestiges de la collégiale Sainte-Eugénie 122

LIVRE QUATRIÈME

ÉGLISES A DEUX ÉTAGES ET COLLATÉRAUX

CHAPITRE PREMIER. — *Églises à éclairage direct* 125
1. Caractères généraux. Bref historique de ces églises : Saint-Sauveur et Saint-Genest de Nevers, Saint-Pierre-le-Moûtier, Saint-Pierre de Sémelay, Notre-Dame de Donzy, Saint-Verain, Saint-Germain de Rouy, Saints-Gervais et Protais de Lurcy-le-Bourg, Saint-Aignan de Luthenay, Saint-Martin de La Marche 125
2. Le plan 133
3. L'ordonnance intérieure de la nef : grandes arcades et supports, voûtes et fenêtres 138
4. Le transept; carré, croisillons et absidioles 149
5. Le chevet : chevet plat, chœur et abside 152
6. L'élévation extérieure : façade occidentale, façades latérales 154
7. Le chevet 162
8. Le clocher 164
9. L'esthétique de ces églises 167

CHAPITRE II. — *Églises à nefs obscures* 168
1. Caractères généraux. Bref historique de ces églises : Saint-Aré de Decize, Saint-Révérien, Saint-Laurent-l'Abbaye, Saint-Aignan de Cosne, Saint-Pierre de Decize, Saint-Pierre de Champvoux, Saint-Julien de Mars-sur-Allier, Saint-Sylvestre de Jailly, Saint-Vincent de Corvol-l'Orgueilleux, Notre-Dame de Metz-le-Comte, Saint-Barthélémy de Cervon . . 168
2. Le plan et les dimensions 173
3. L'ordonnance intérieure de la nef : supports, et arcades, voûtes et collatéraux 178
4. Le transept : carré, croisillons et absidioles 183
5. Le chevet : chevet plat, chœur et abside 186
6. L'élévation extérieure : façade occidentale, façades latérales 196
7. Le chevet 202
8. Le clocher 204

LIVRE CINQUIÈME

ÉGLISES A NEF UNIQUE

CHAPITRE PREMIER. — *Petites églises à coupole sur le transept* 209
1. Caractères généraux. Rareté des documents sur la fondation des églises . 209
2. Le plan et les proportions 211
3. L'ordonnance intérieure de la nef : fenêtres, couverture. Le transept : carré, croisillons. Le chevet : abside, chevet plat 214
4. L'élévation extérieure : façade occidentale, façades latérales. Le chevet. La tour 221

CHAPITRE II. — *Petites églises sans coupole centrale* 229
1. Caractères généraux. Pauvreté de la documentation sur la fondation des paroisses 229

2. Le plan et les dimensions. 232
3. L'ordonnance intérieure nef. Transept : carré, croisillons. Chevet : abside, chevet plat ou à pans coupés. Les cryptes d'Alluy et de Saint-Parize-le-Châtel. 233
4. L'élévation extérieure : façade occidentale, façades latérales. Le chevet : abside, chevet plat. Le clocher. 241

LIVRE SIXIÈME

LA SCULPTURE ROMANE EN NIVERNAIS

CHAPITRE PREMIER. — *Décoration des chapiteaux*. 251
1. Caractères généraux de la décoration 251
2. Décoration des tailloirs 251
3. Décoration des corbeilles : le décor géométrique, le décor végétal, le décor animal, les chapiteaux historiés. 253
4. Problèmes de technique, de date, d'influences. 275

CHAPITRE II. — *Sculpture monumentale* 279
1. Les tympans de Cervon, de Donzy, de La Charité. 279
2. Les portails de Saint-Pierre-le-Moûtier, de Saint-Sauveur de Nevers, de Mars-sur-Allier, de Saint-Genest de Nevers, de Saint-Révérien 287
3. Les rosaces et les reliefs de La Charité. 294

CONCLUSION. — *Importance de l'architecture et de la sculpture des Églises romanes du Nivernais dans l'évolution des styles*. 300

BIBLIOGRAPHIE. 303

INDEX ALPHABÉTIQUE. 305

TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE. 311

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE. 313

CARTE DU NIVERNAIS. 328

CARTE DU NIVERNAIS

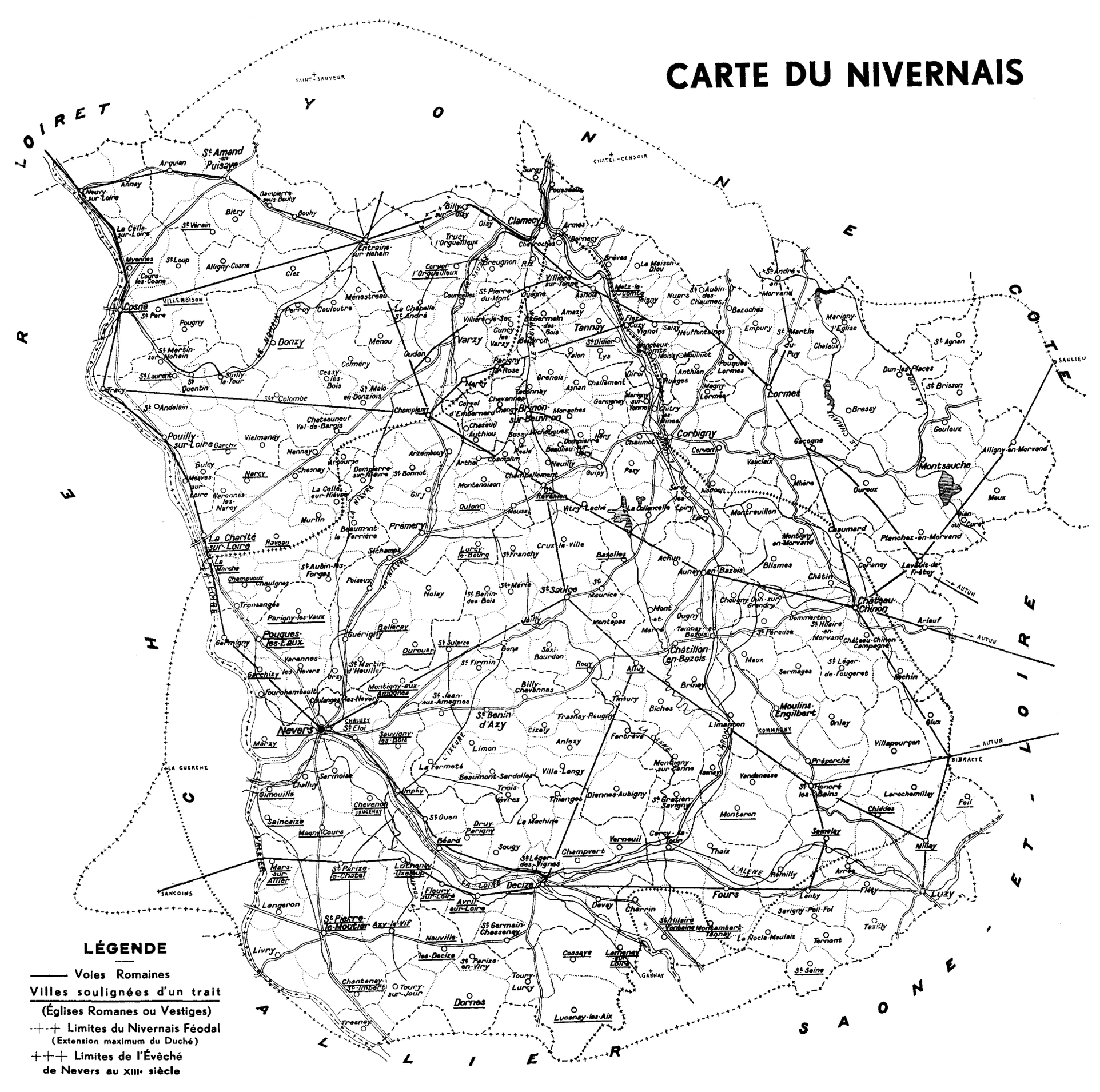

LÉGENDE

——— Voies Romaines

Villes soulignées d'un trait

(Églises Romanes ou Vestiges)

-+-+ Limites du Nivernais Féodal
(Extension maximum du Duché)

+++ Limites de l'Évêché de Nevers au XIIIe siècle

ACHEVÉ D'IMPRIMER
— LE 29 MARS 1951 —
PAR L'IMPRIMERIE FLOCH
A MAYENNE (FRANCE)

(2050)

NUMÉRO D'ÉDITION : 91
DÉPOT LÉGAL : 1er TRIMESTRE 1951

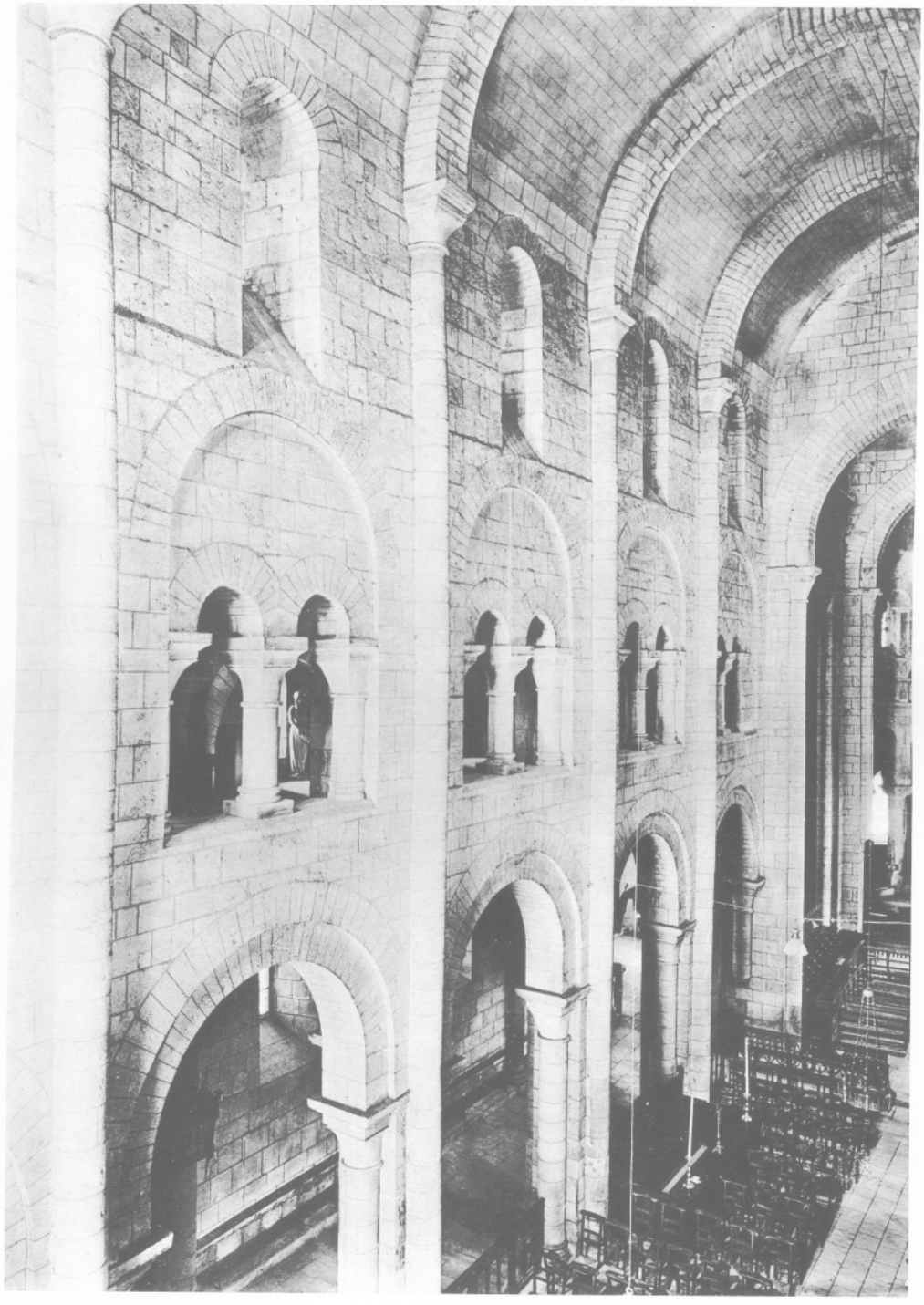

Nef de SAINT-ETIENNE de NEVERS

SAINT-ETIENNE de NEVERS 1 — Collatéral sud

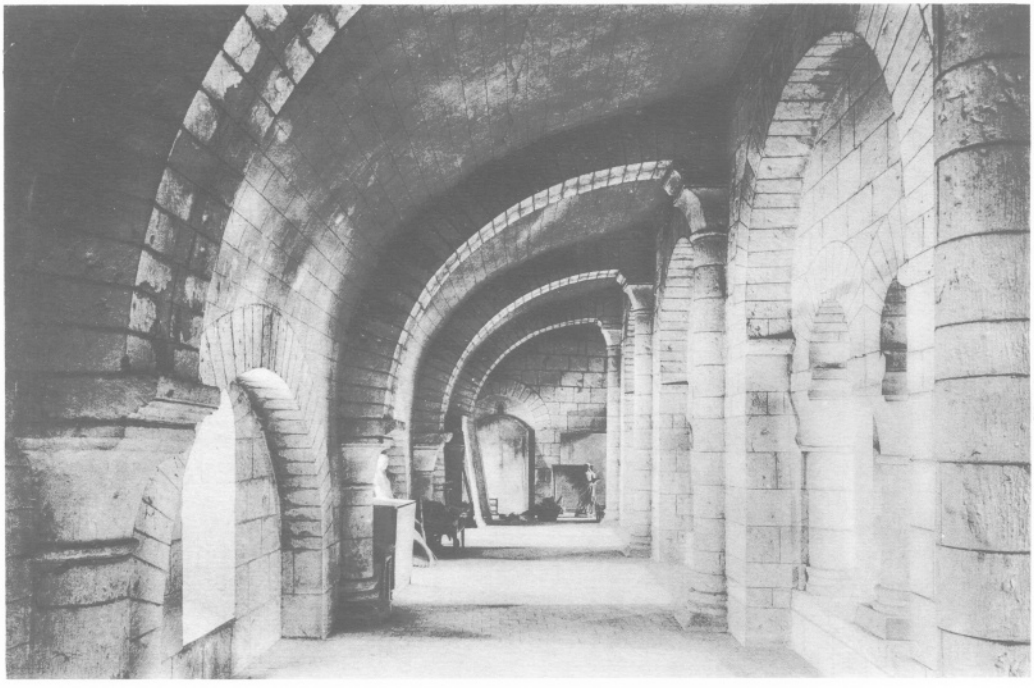

SAINT-ETIENNE de NEVERS 2 — Tribunes

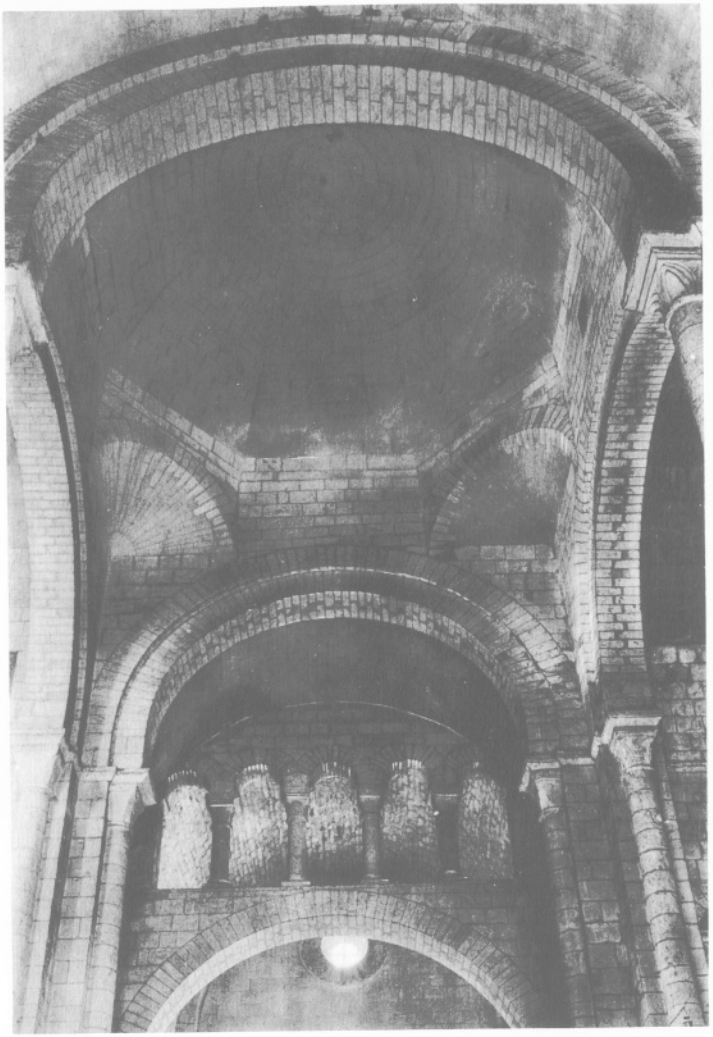

SAINT-ETIENNE de NEVERS

1 — Transept et croisillon nord

2 — Abside

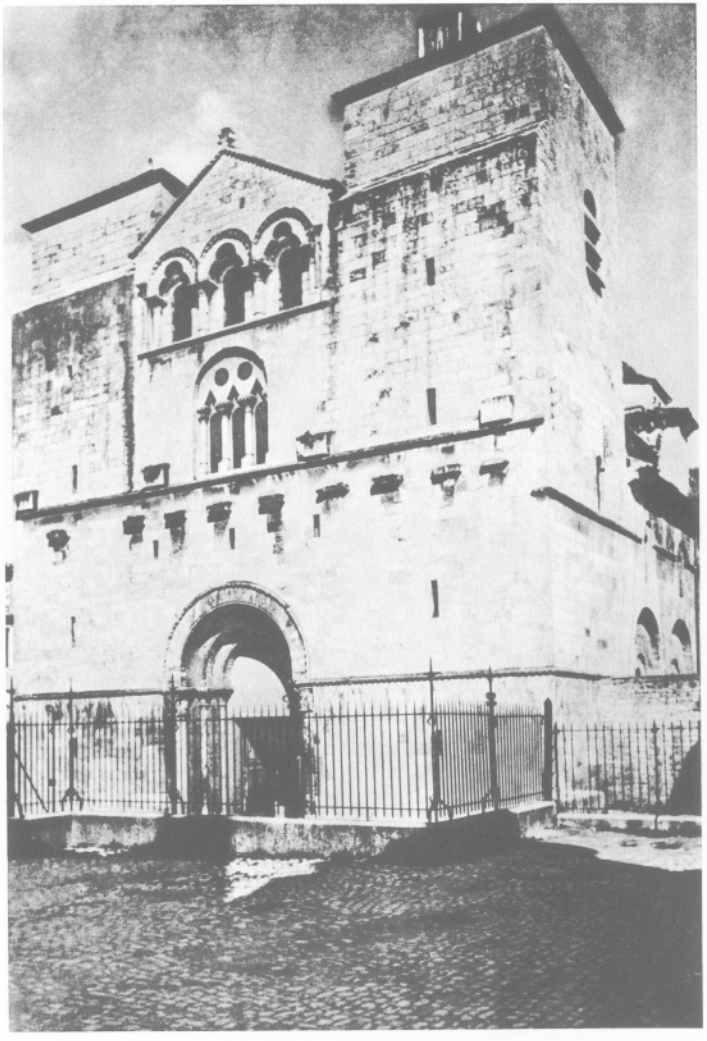

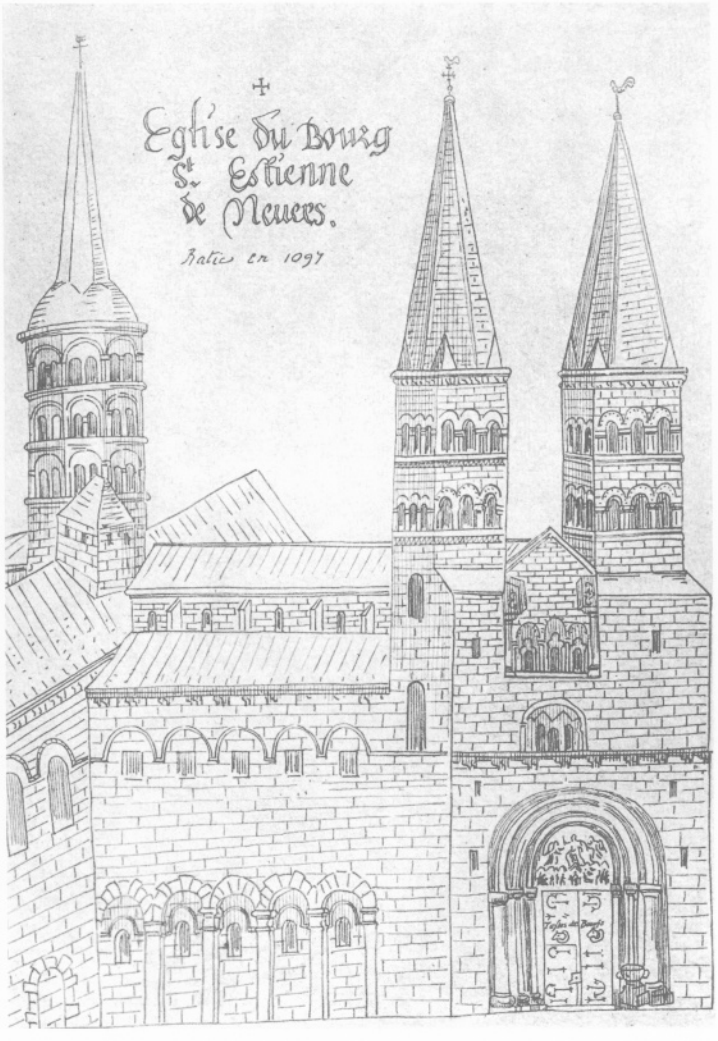

SAINT-ETIENNE de NEVERS

1 — Façade occidentale

2 — D'après une gravure ancienne

SAINT-ETIENNE de NEVERS 2 — Chevet

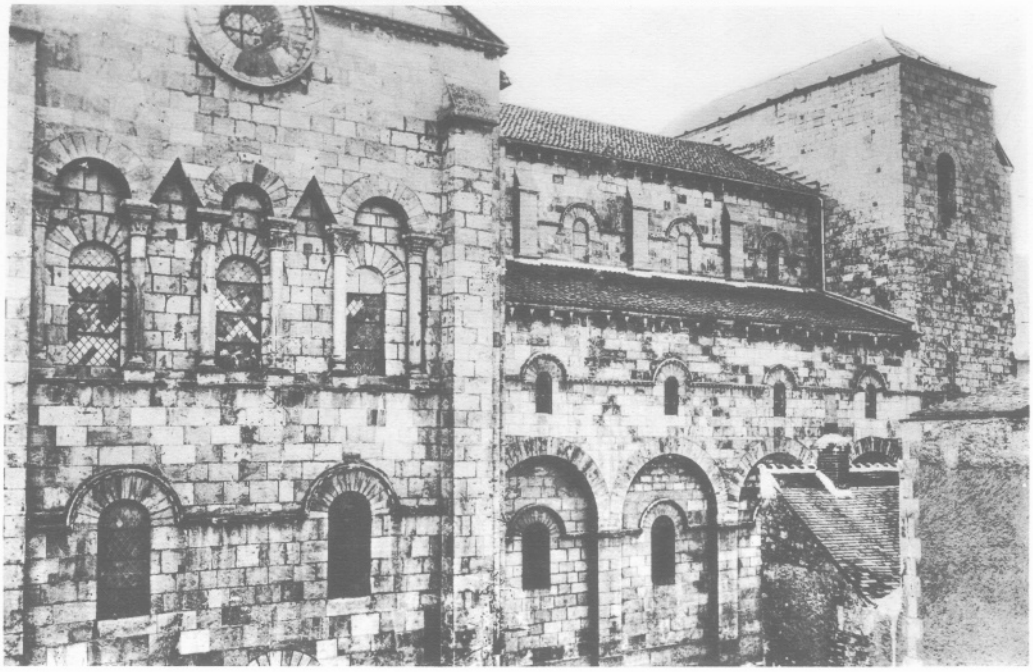

SAINT-ETIENNE de NEVERS 1 — Façade latérale

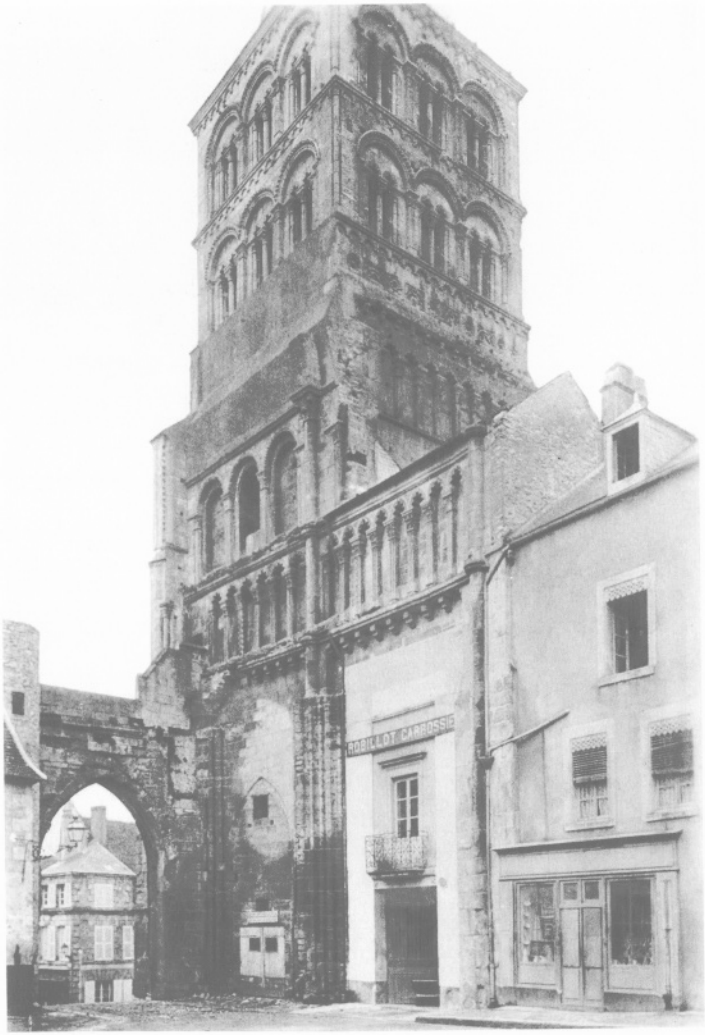

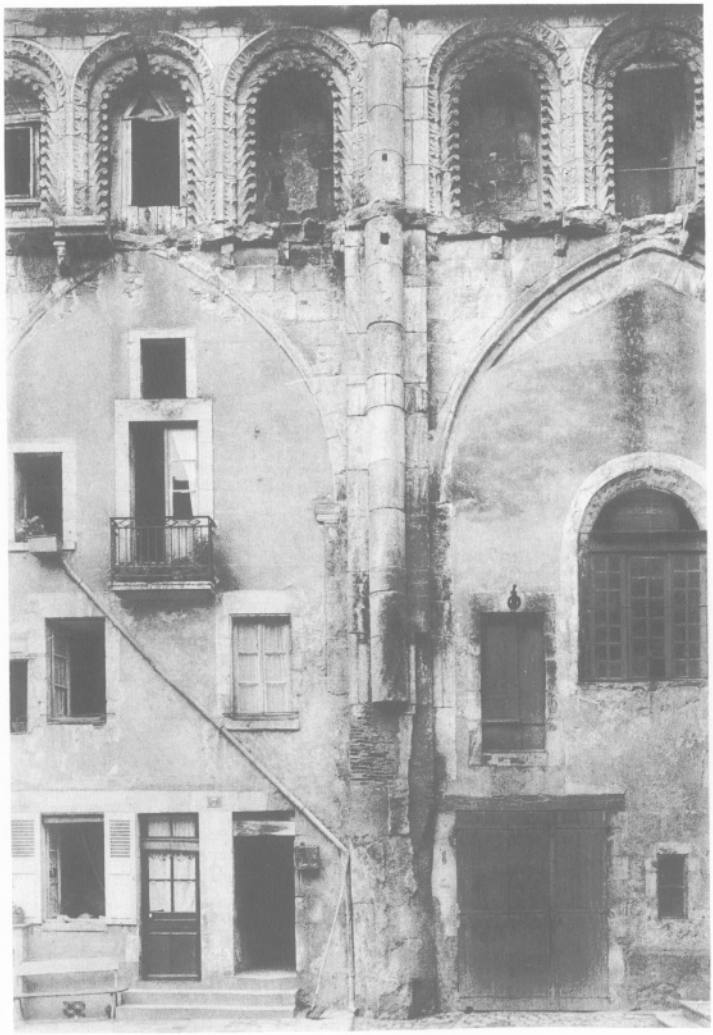

LA CHARITÉ

1 — Les deux premières travées de la nef

2 — Les ruines de la nef

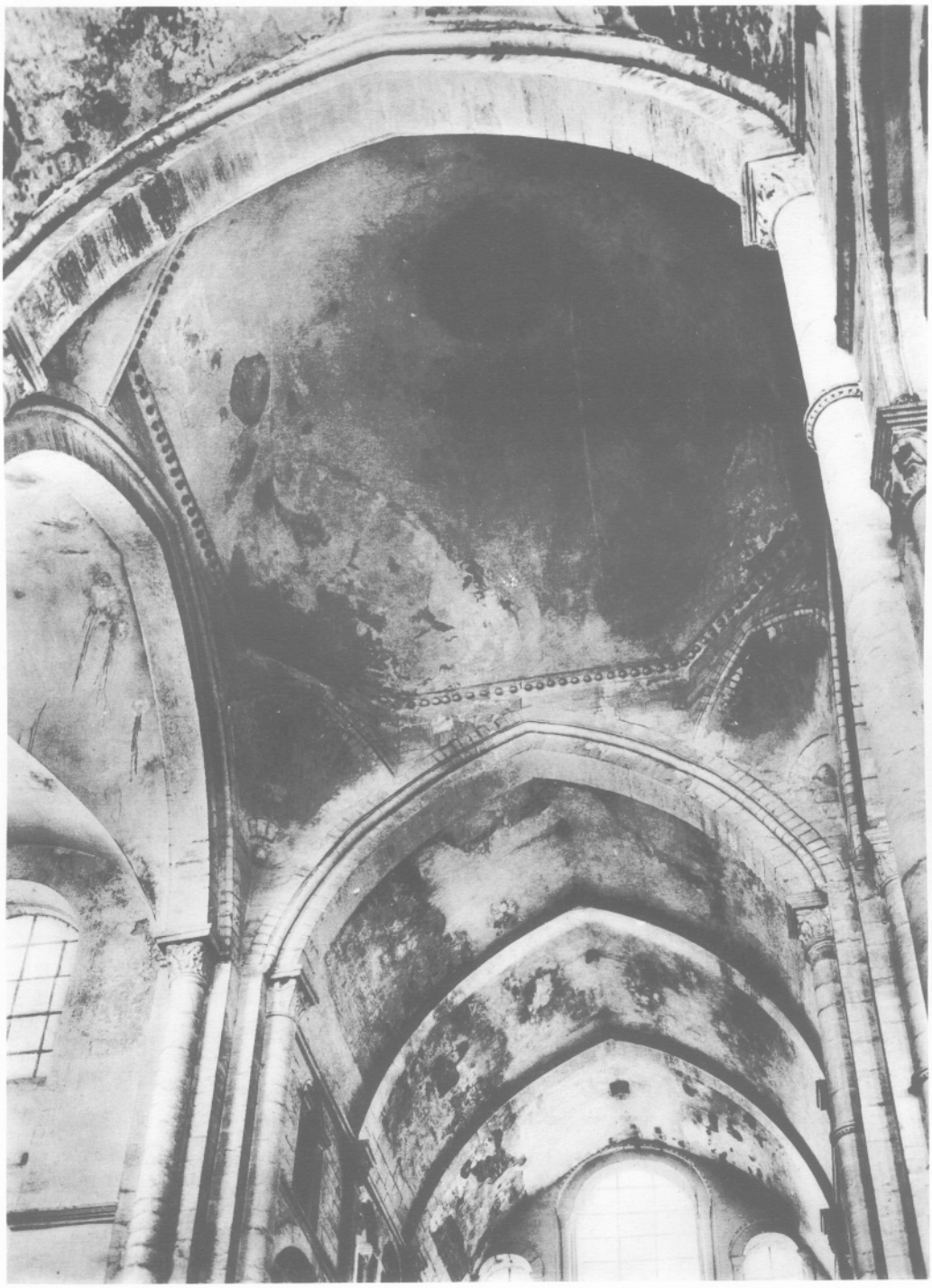

LA CHARITÉ : Carré du transept

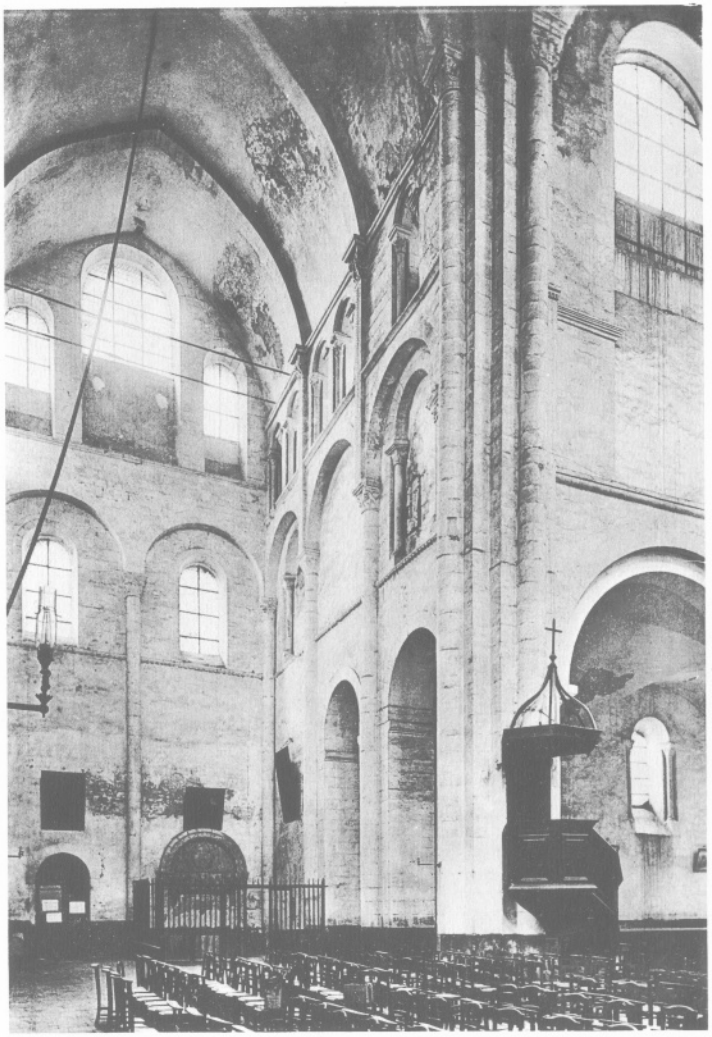

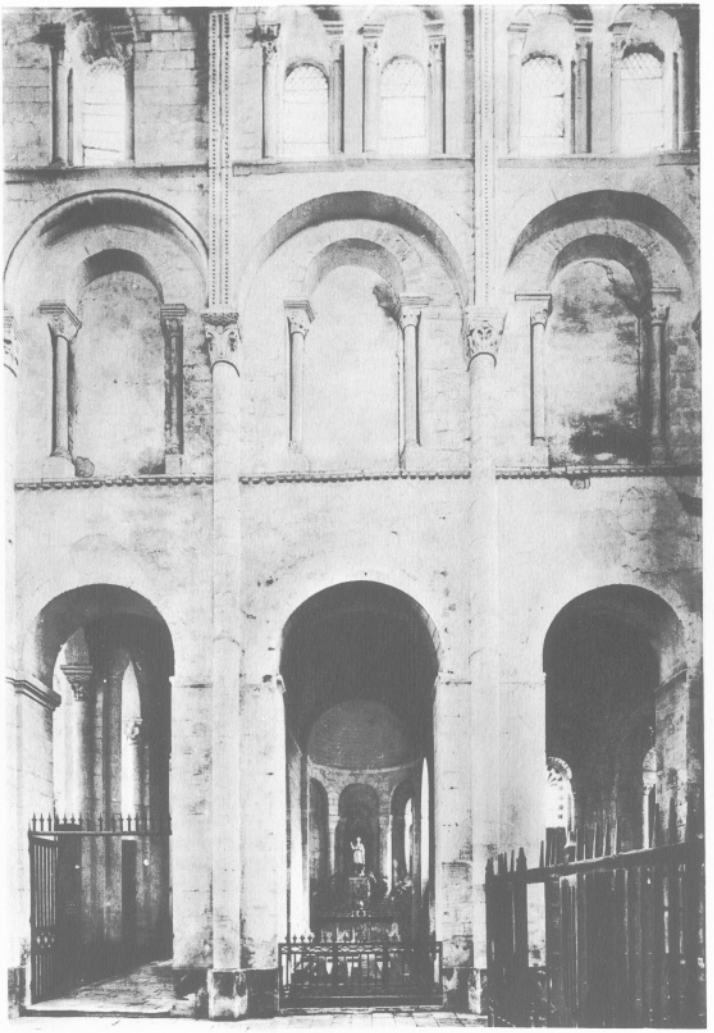

LA CHARITÉ

1 — Croisillon méridional

2 — Absidioles

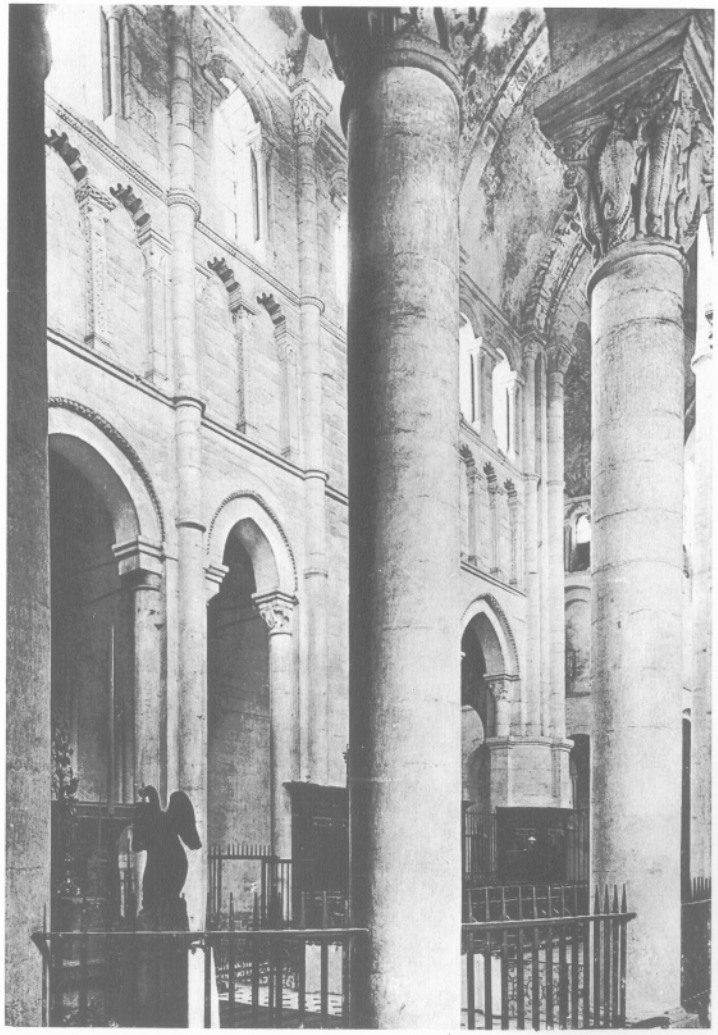

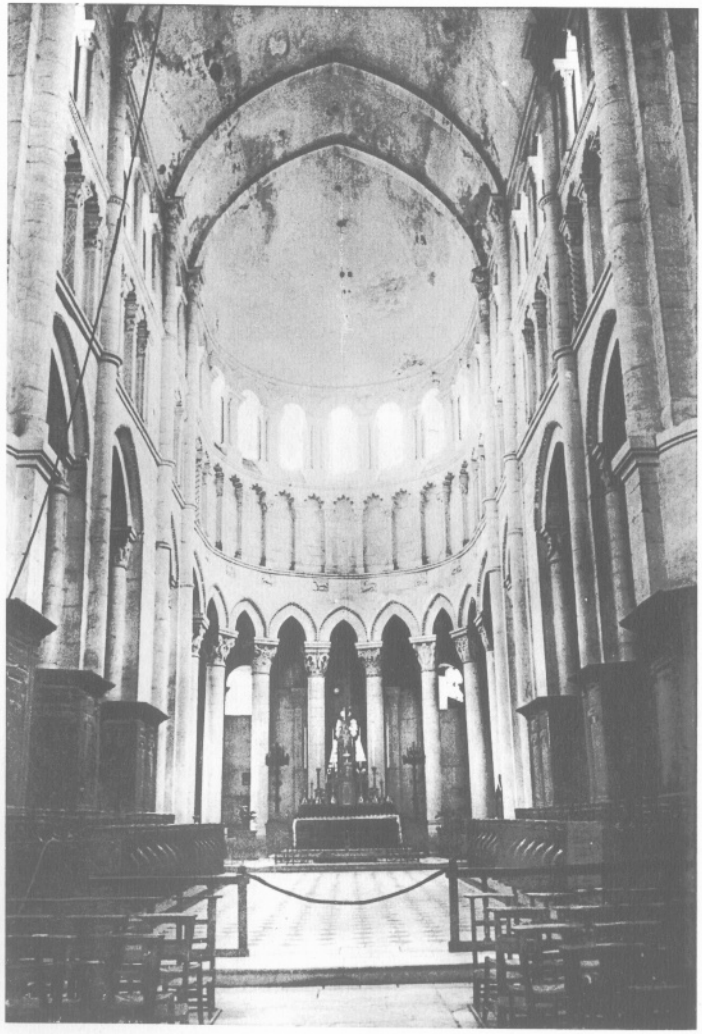

LA CHARITÉ

1 — Chœur

2 — Abside

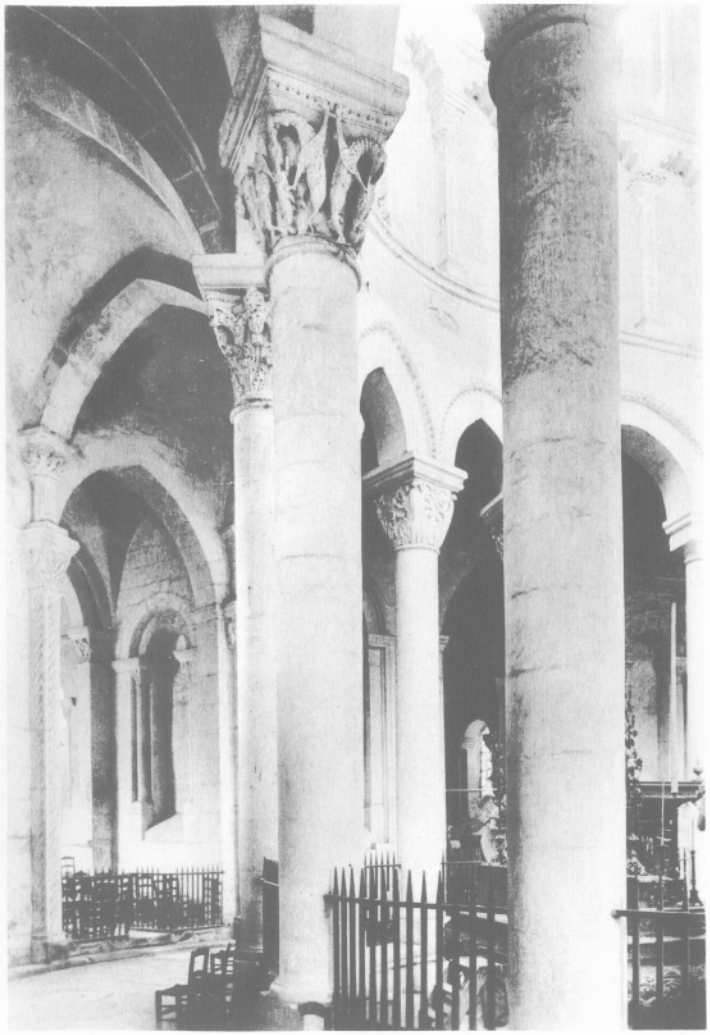

LA CHARITE

1 — Collatéral du chœur

2 — Déambulatoire

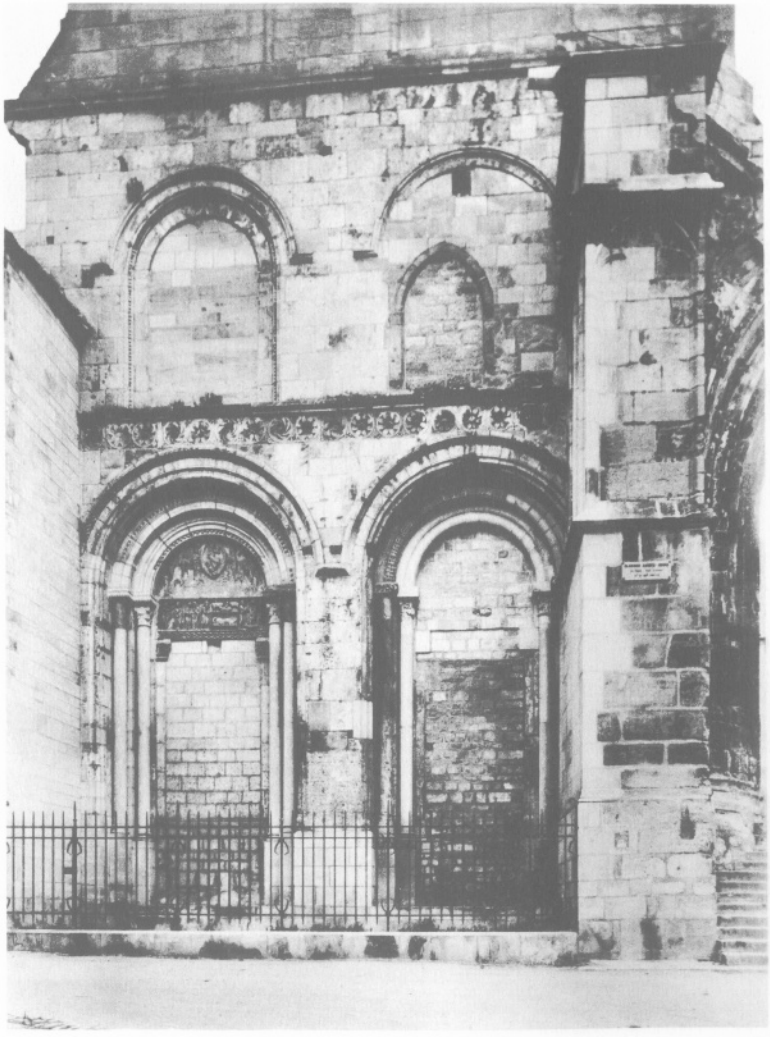

LA CHARITE

1 — Façade occidentale

2 — Clocher de façade

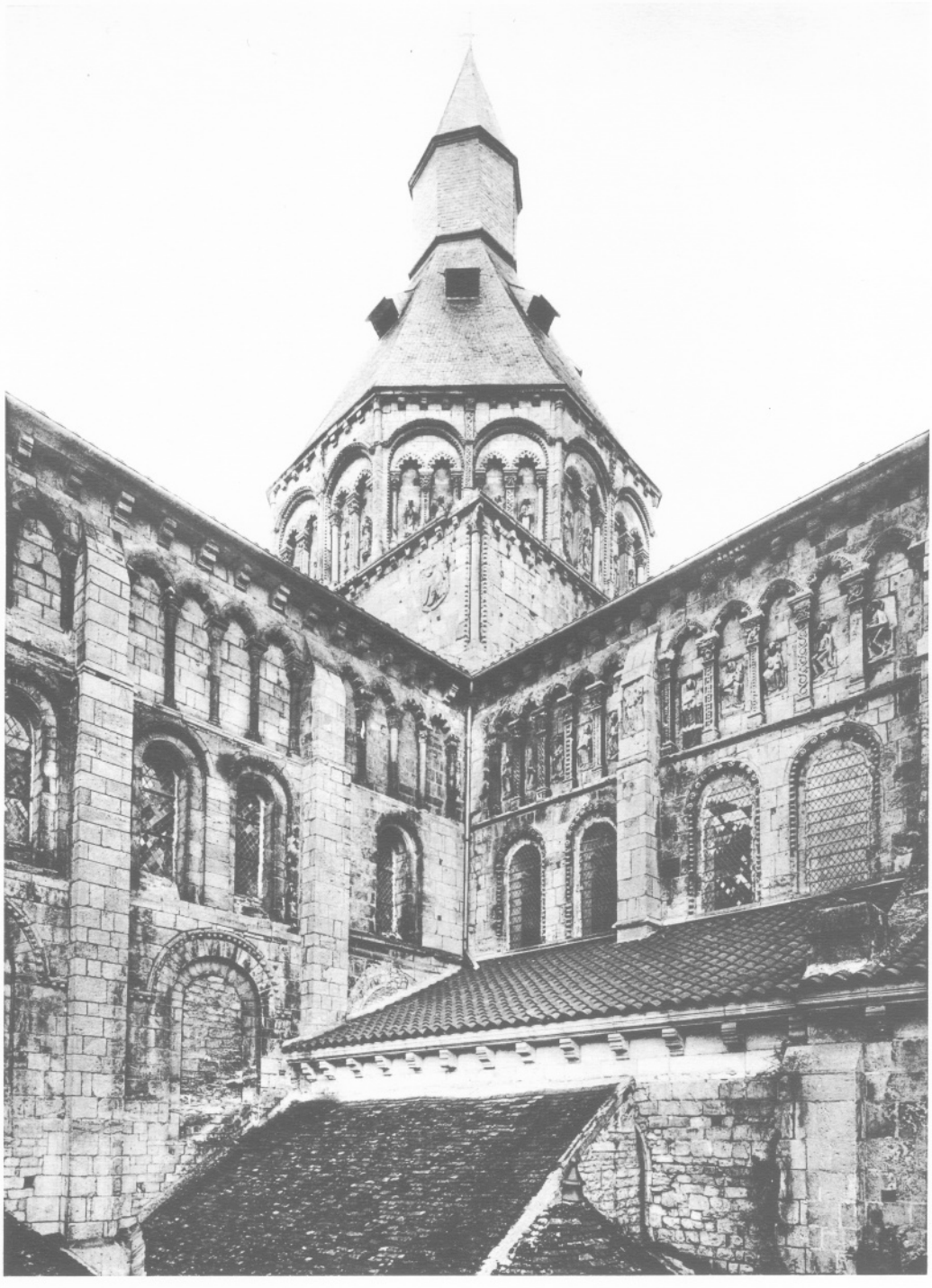

LA CHARITÉ — Tour centrale

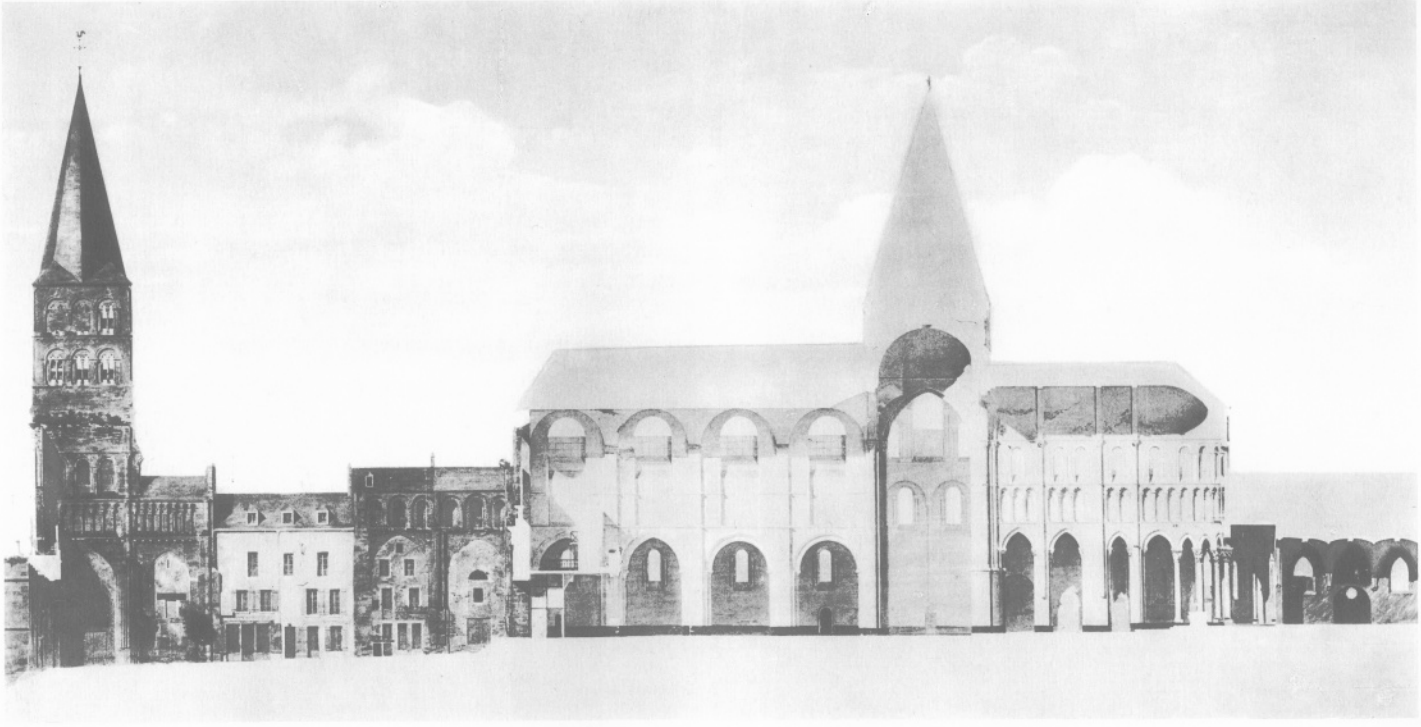

LA CHARITÉ — Coupe longitudinale sur l'ensemble de l'édifice

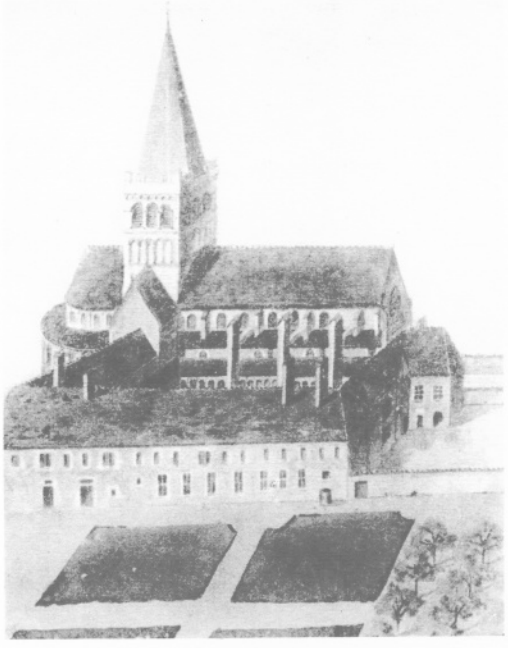

1 — SAINT-MARTIN de NEVERS
(d'après une gravure de Morellet)

2 — SAINT-MARTIN de NEVERS
(d'après une gravure du XVII[e] siècle)

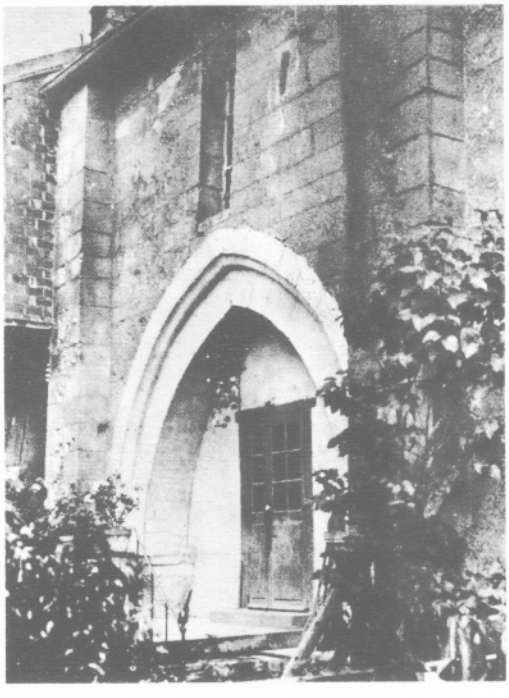

3 — SAINT-EUGENIE de VARZY
arcades de la nef

4 — SAINT-EUGENIE de VARZY
arcature du chœur

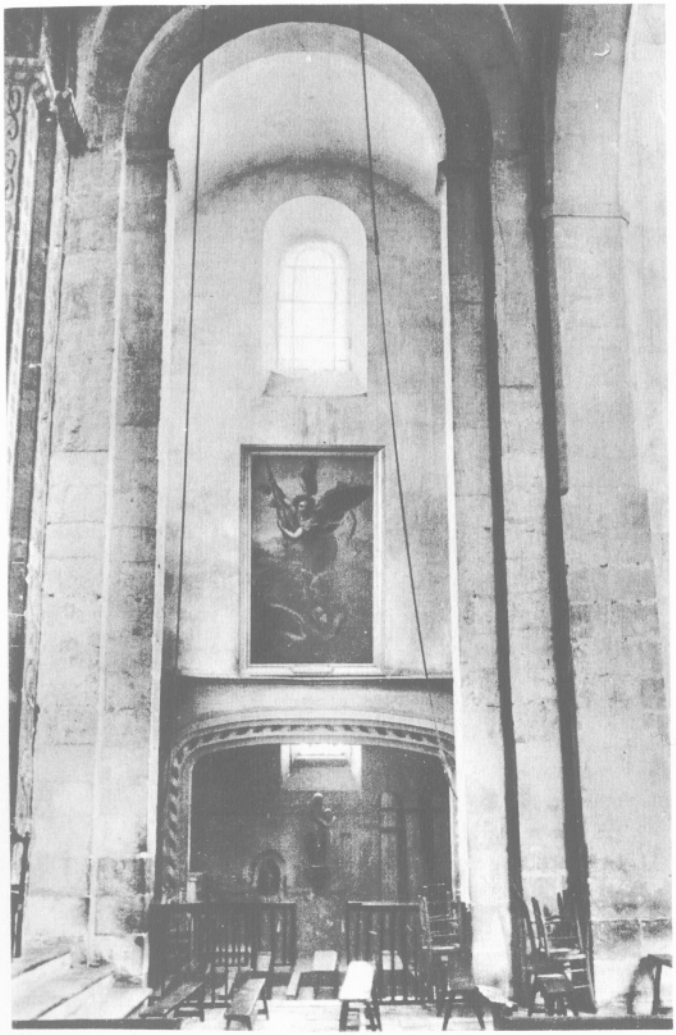

SAINT-PIERRE-le-MOUTIER

1 — nef

2 — transept

1 — ROUY : intérieur

2 — SEMELAY : intérieur

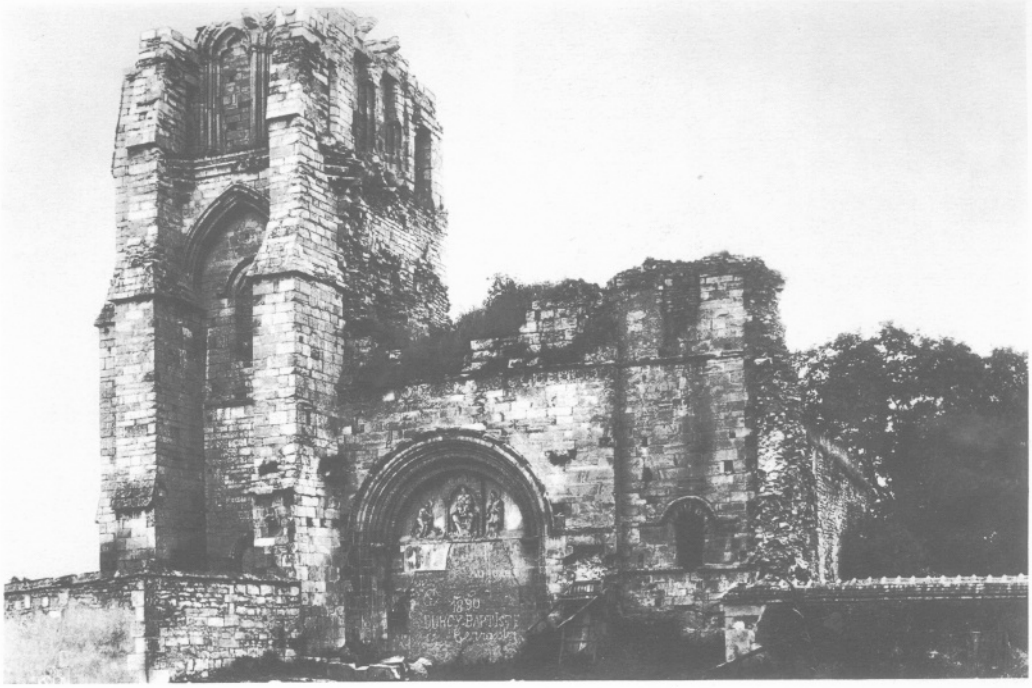

1 — Narthex de DONZY-le-PRÉ

2 — Ruines des premières travées de la nef de DONZY

1 — Ensemble nord-est de SAINT-VERAIN

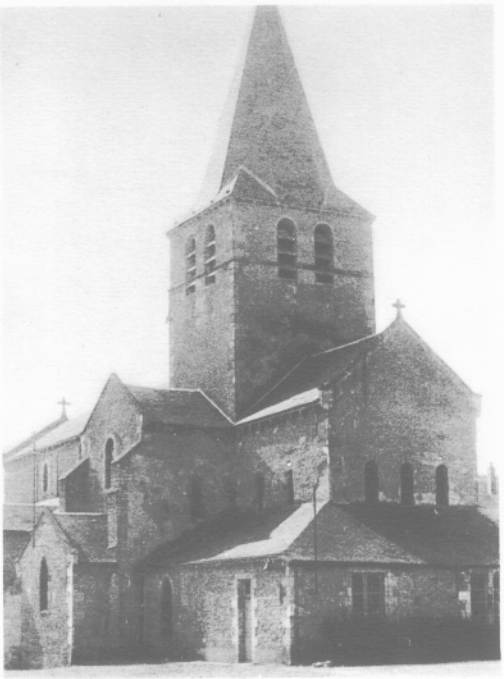

2 — Ensemble est de SAINT-PIERRE-le-MOUTIER

3 — Portail sud de ROUY

4 — Portail nord de SAINT-PIERRE-le-MOUTIER

1 — SEMELAY : chevet et tour centrale ou ensemble nord

2 — ROUY : ensemble sud-est

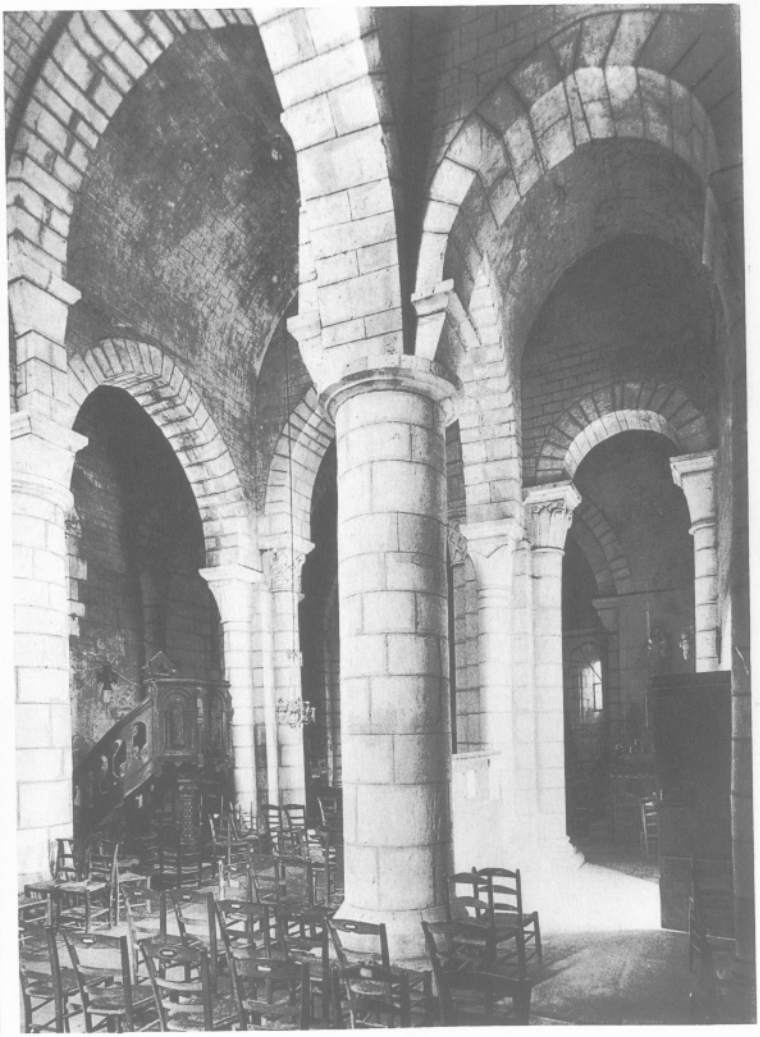

MARS-sur-ALLIER

1 — Nef et chevet

2 — Collatéral sud

2 — CERVON : intérieur

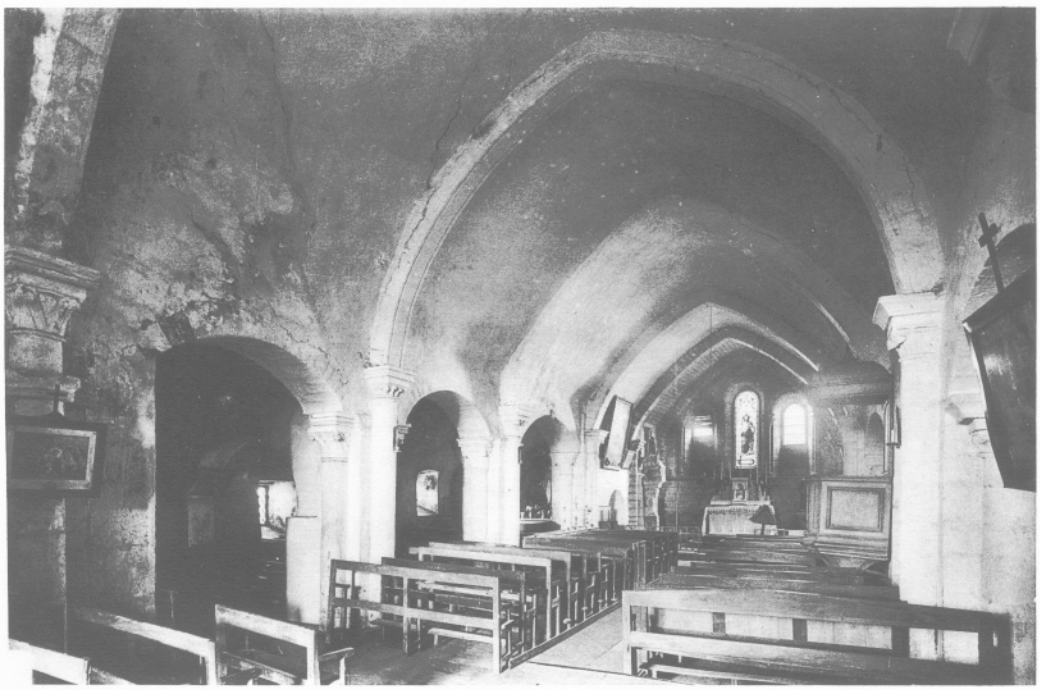

1 — METZ-le-COMTE : intérieur

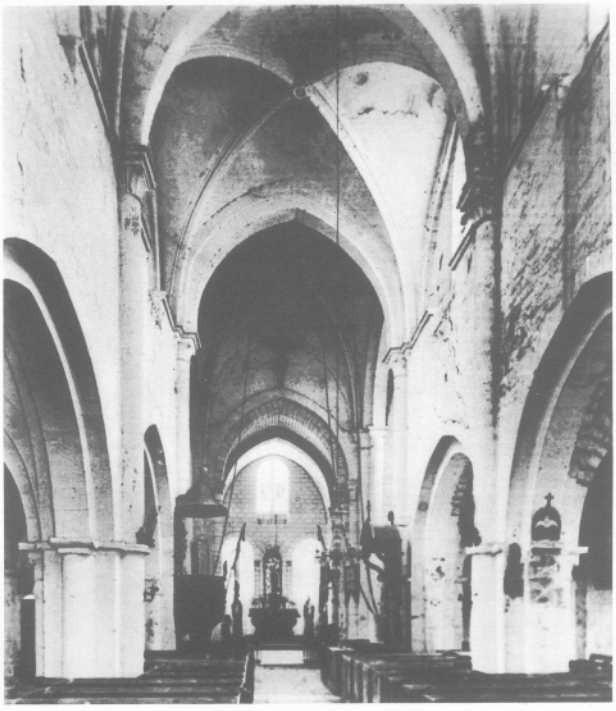

2 — SAINT-VERAIN : intérieur

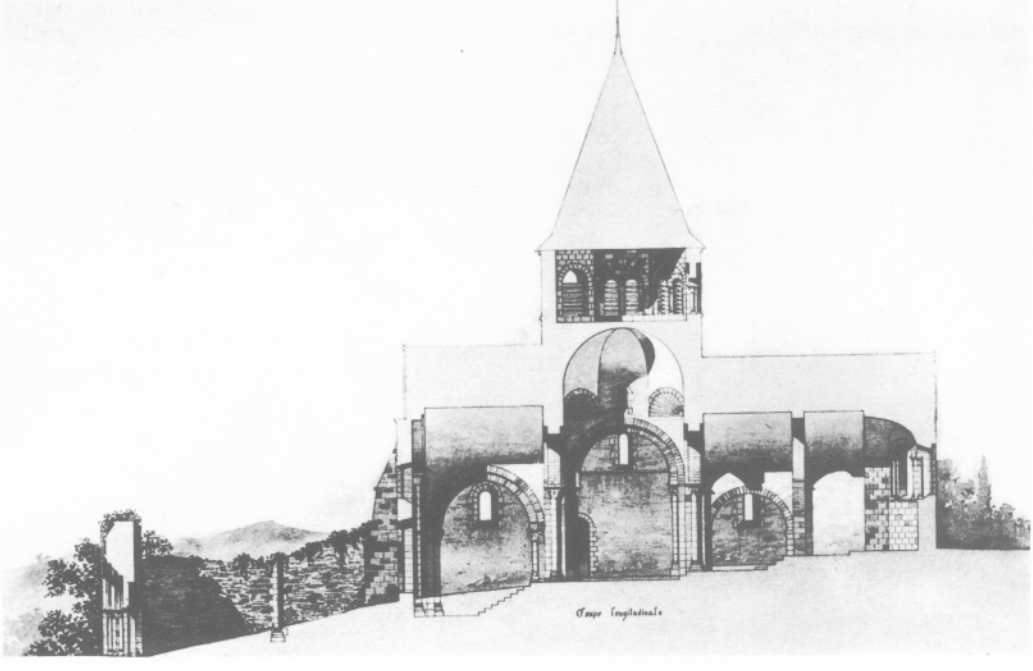

1 — JAILLY : coupe longitudinale

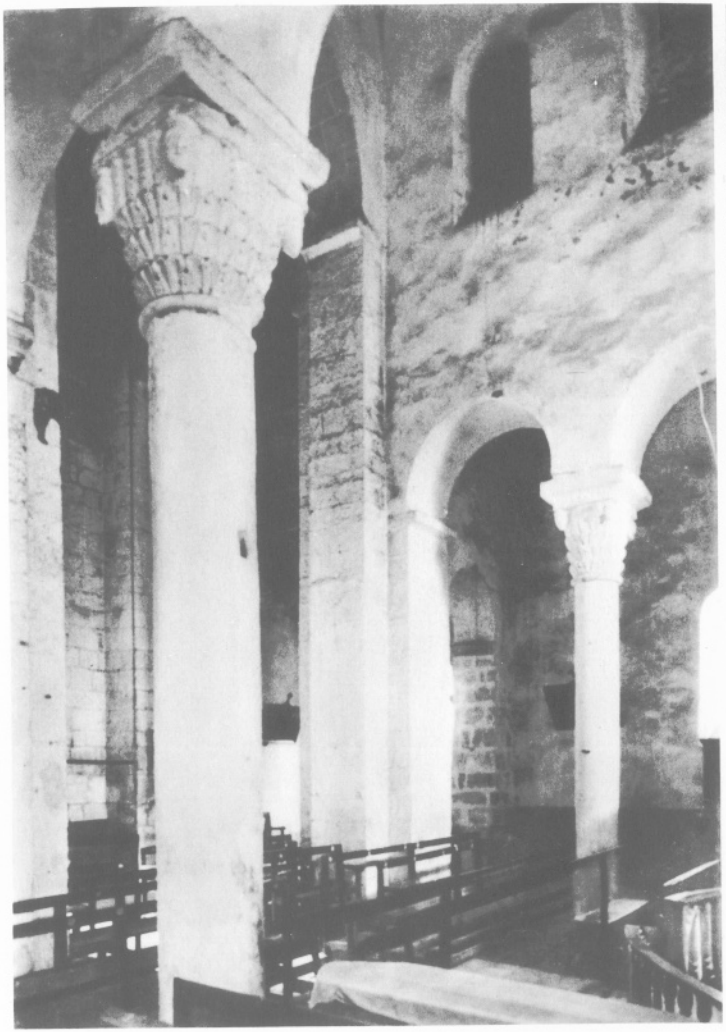

1 — CHAMPVOUX : chœur

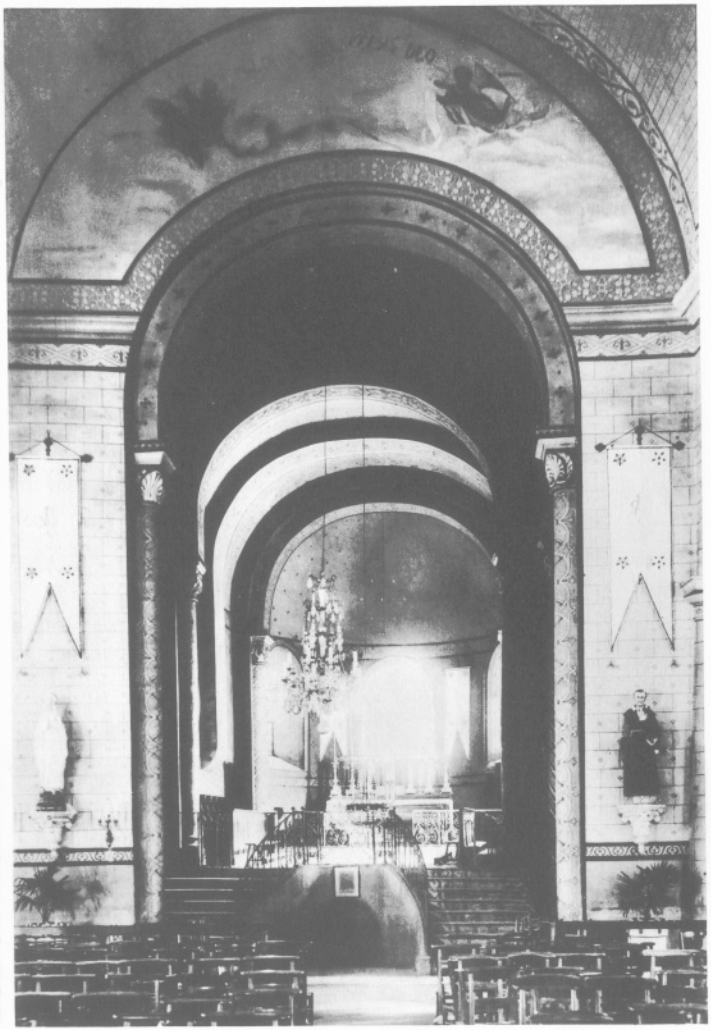

2 — SAINT-ARÉ de DECIZE : chœur et abside

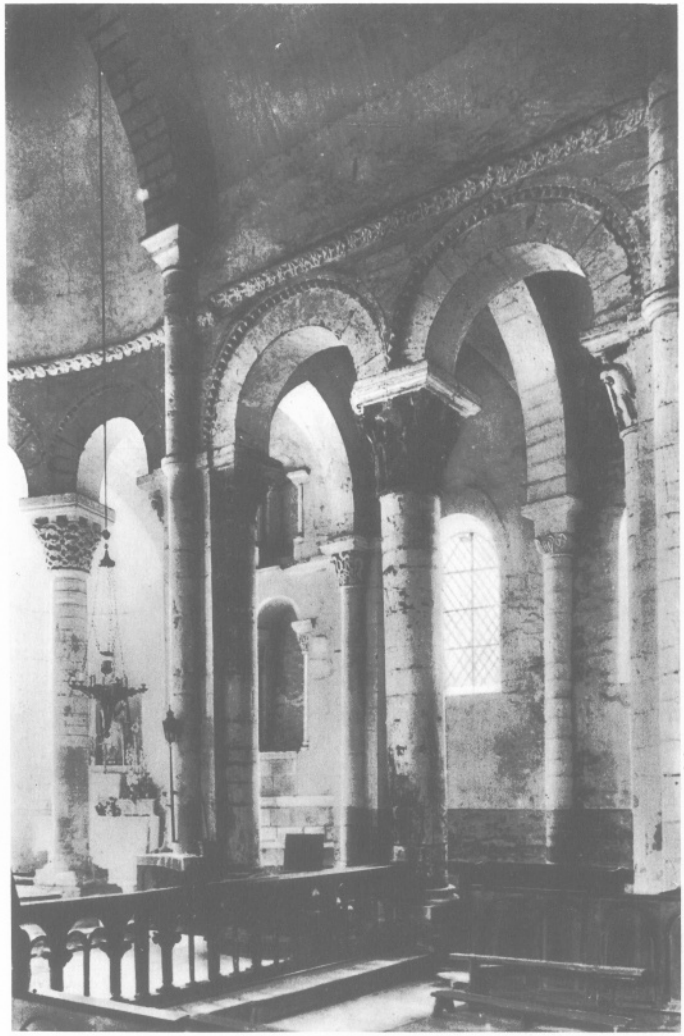

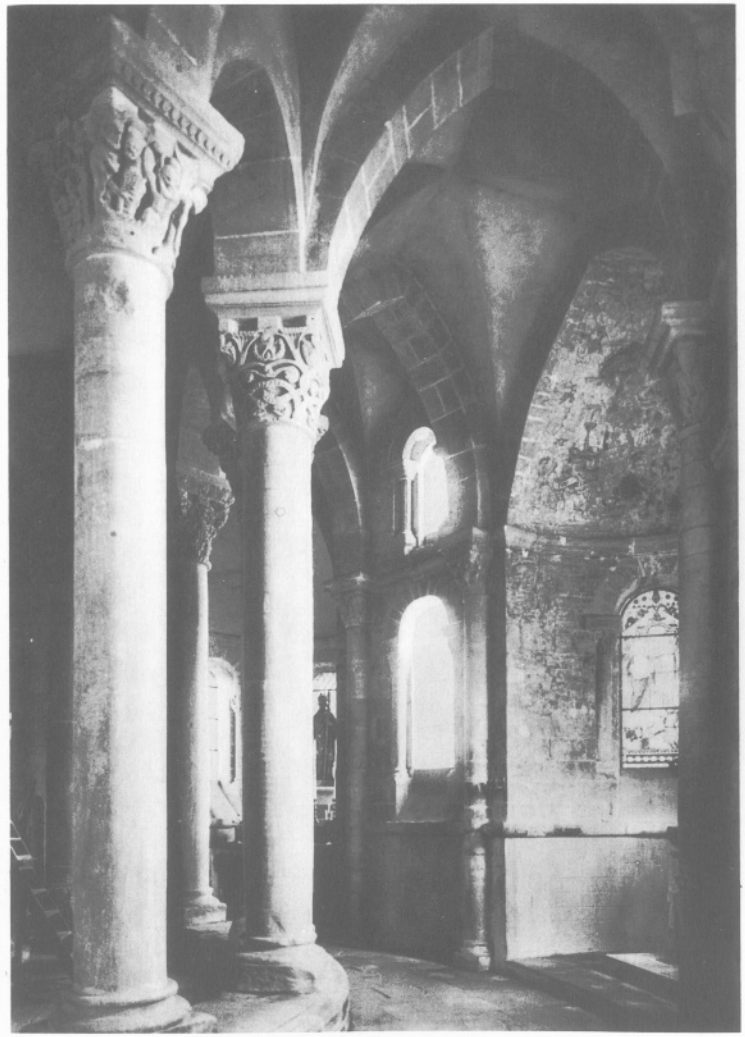

SAINT-RÉVÉRIEN

1 — Chevet

2 — Déambulatoire

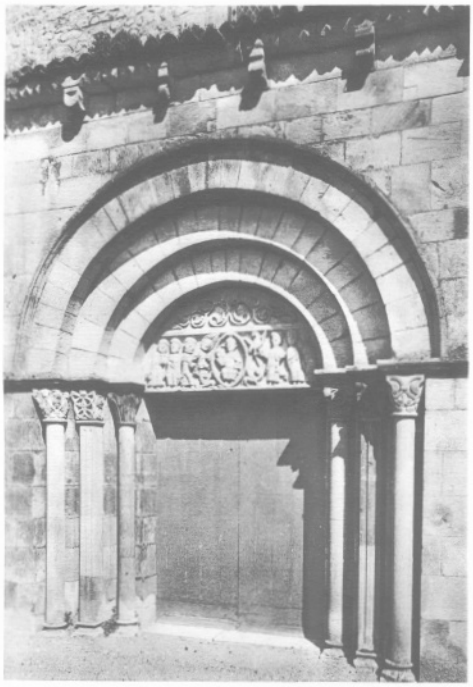

1 — Portail de MARS-sur-ALLIER

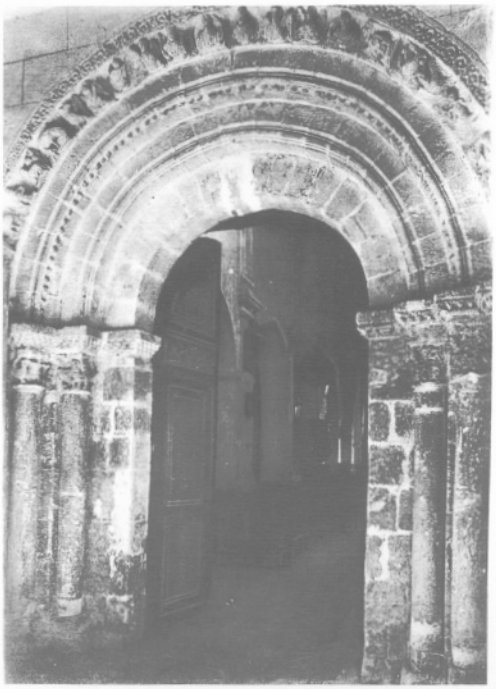

2 — Portail de SAINT-AIGNAN de COSNE

3 — Portail de JAILLY

4 — Portail de CERVON

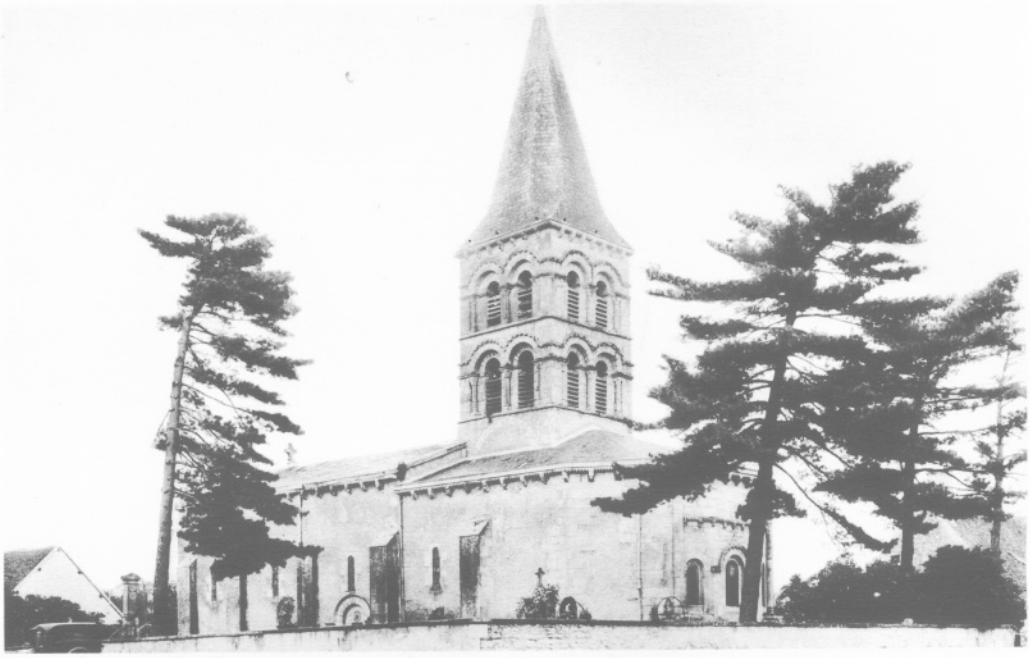

1 — MARS-sur-ALLIER : ensemble sud-est

2 — METZ-le-COMTE ensemble nord-ouest

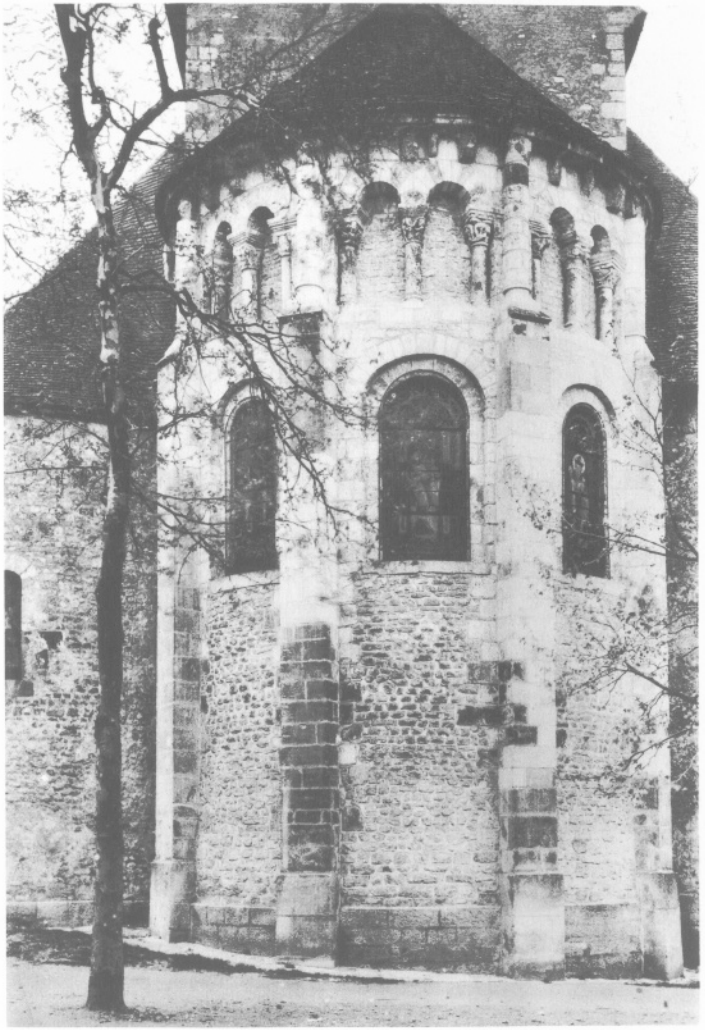

1 — SAINT-AIGNAN de COSNE : chevet

2 — CHAMPVOUX : ensemble est

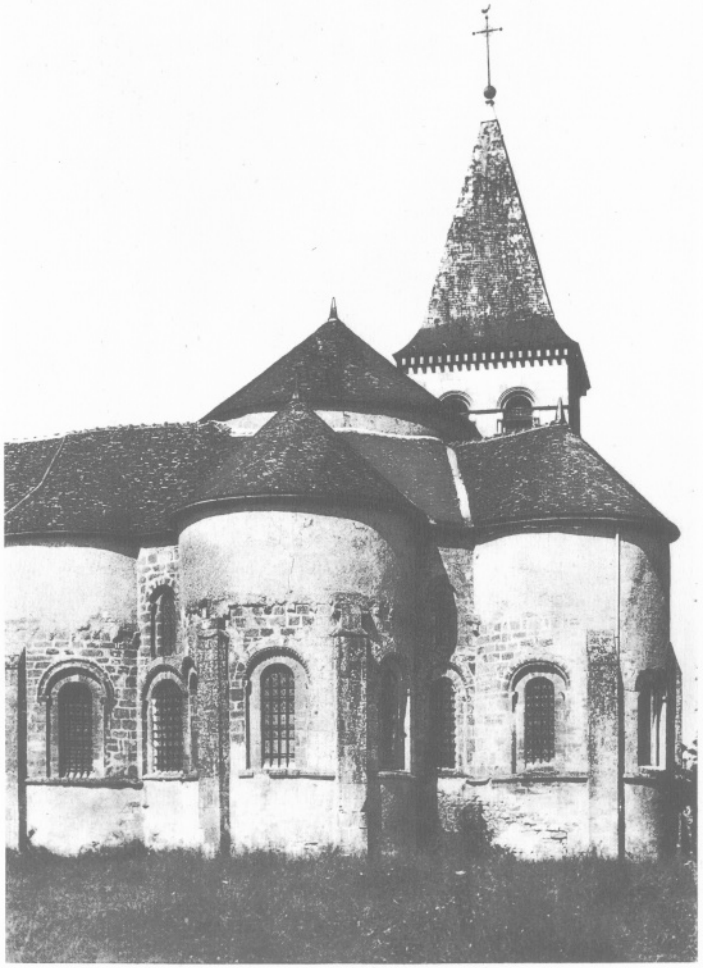

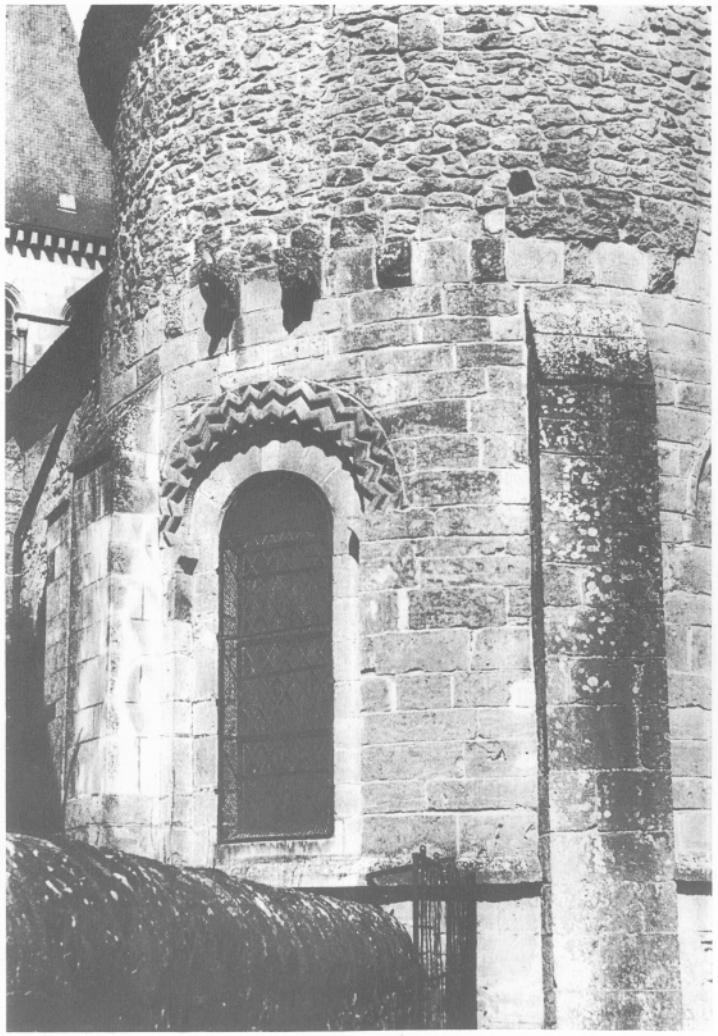

SAINT-RÉVÉRIEN

1 — Ensemble du chevet

2 — Détail du chevet

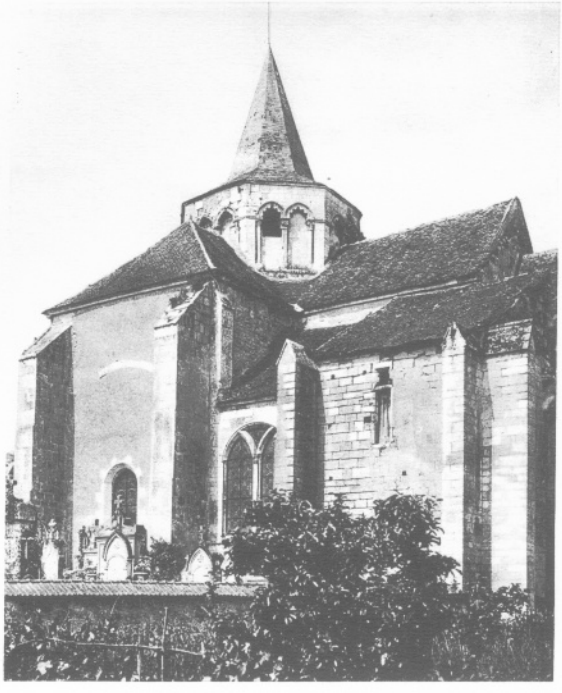

2 — SAINT-LAURENT : transept

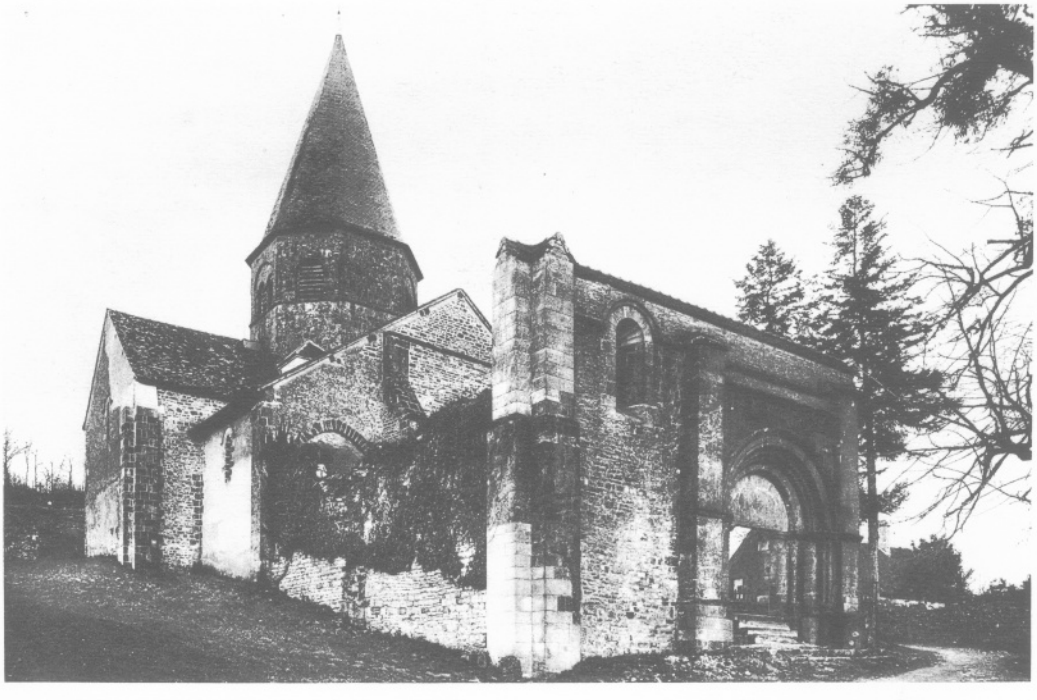

1 — JAILLY : ensemble

1 — COMMAGNY : intérieur

2 — GARCHIZY : intérieur

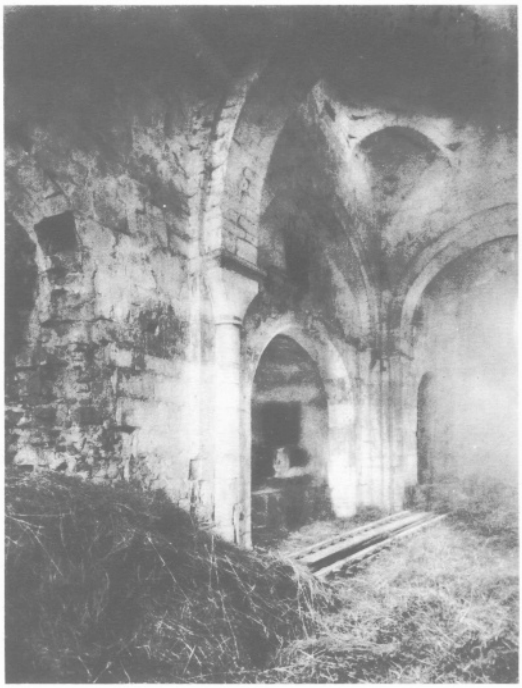

3 — BÉARD : transept

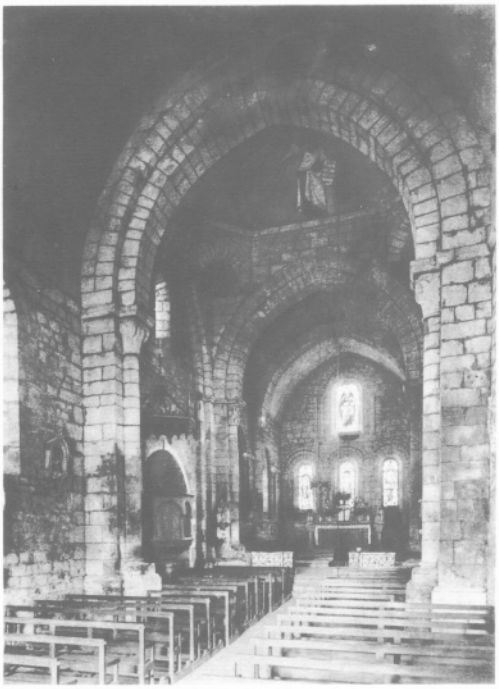

4 — OUROUER : intérieur

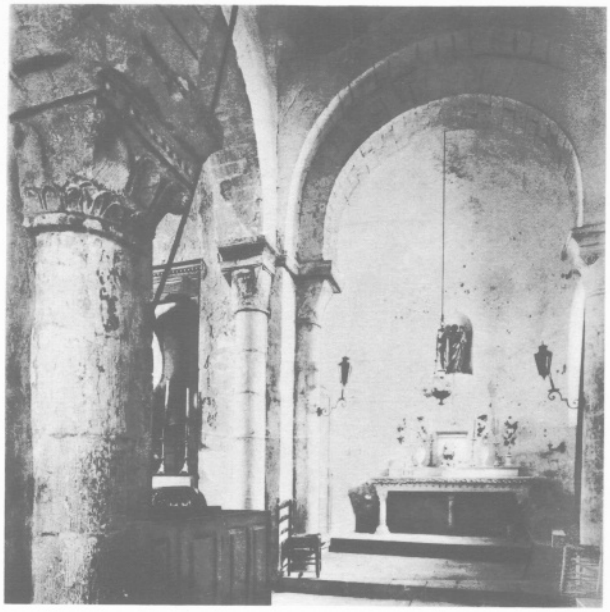

2 — PARIGNY-les-VAUX : collatéral (église primitive)

1 — COMMAGNY : chevet

1 — Portail de VERNEUIL

2 — Portail de PARIGNY

3 — Portail de GARCHIZY

4 — Portail de JAUGENAY

1 — BEARD : ensemble sud-est

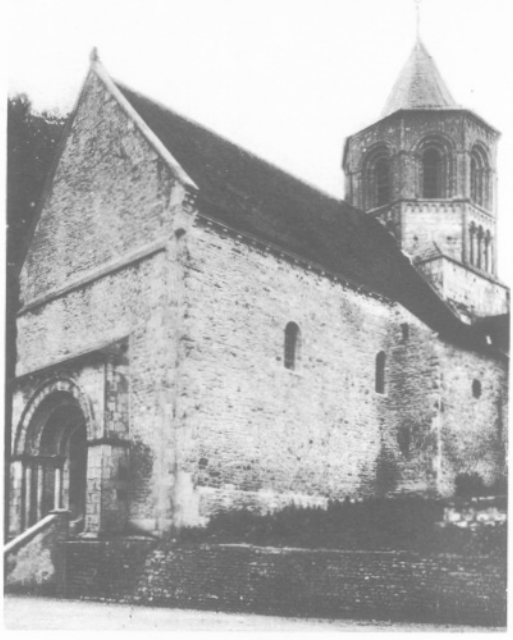

2 — GARCHIZY : ensemble sud-ouest

3 — SAINT-SULPICE : façade occidentale et tour

4 — PARIGNY : ensemble nord

3 — VERNEUIL : ensemble est

2 — JAUGENAY : ensemble sud-est

1 — COMMAGNY : ensemble sud-est

4 — CERCY-la-TOUR : ensemble nord-ouest

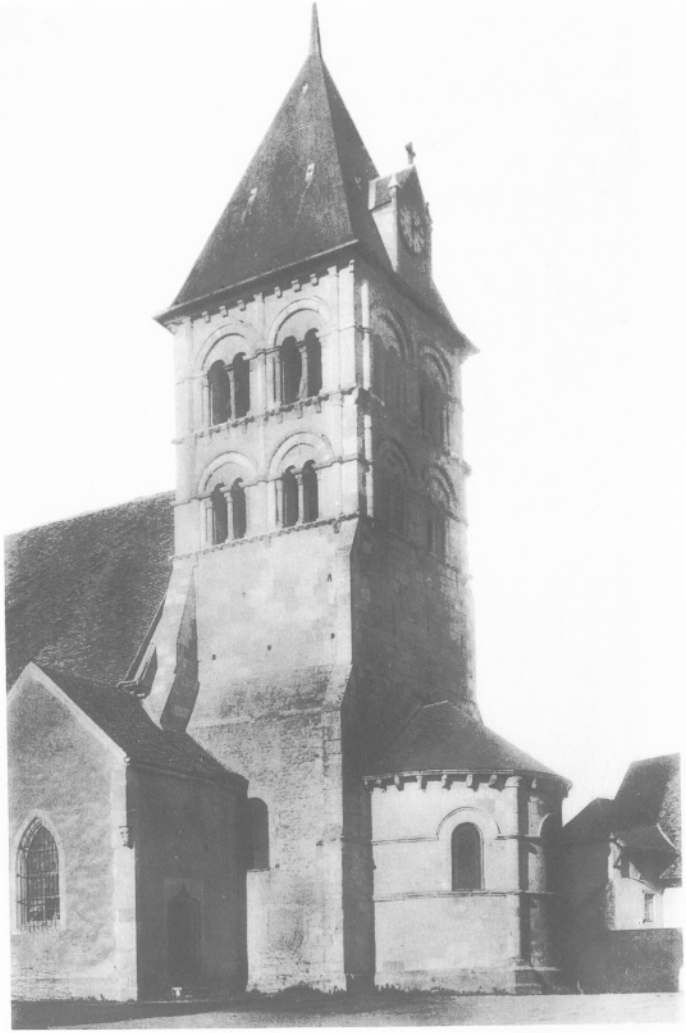

1 — MARZY : clocher

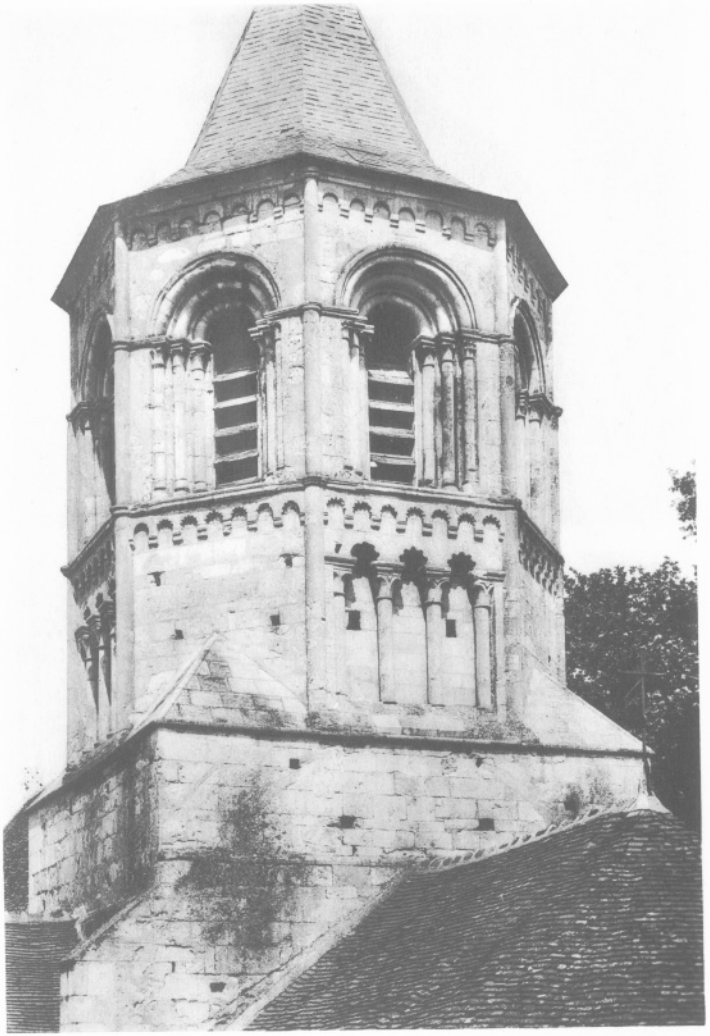

2 — GARCHIZY : clocher

1 — MAGNY-COURS : chœur

2 — MONTIGNY-aux-AMOGNES : intérieur

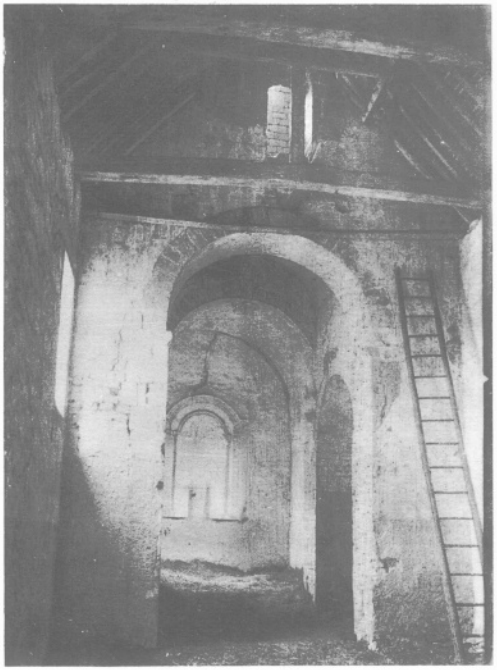

3 — CHALUZY : intérieur

4 — SAUVIGNY-les-BOIS : chœur

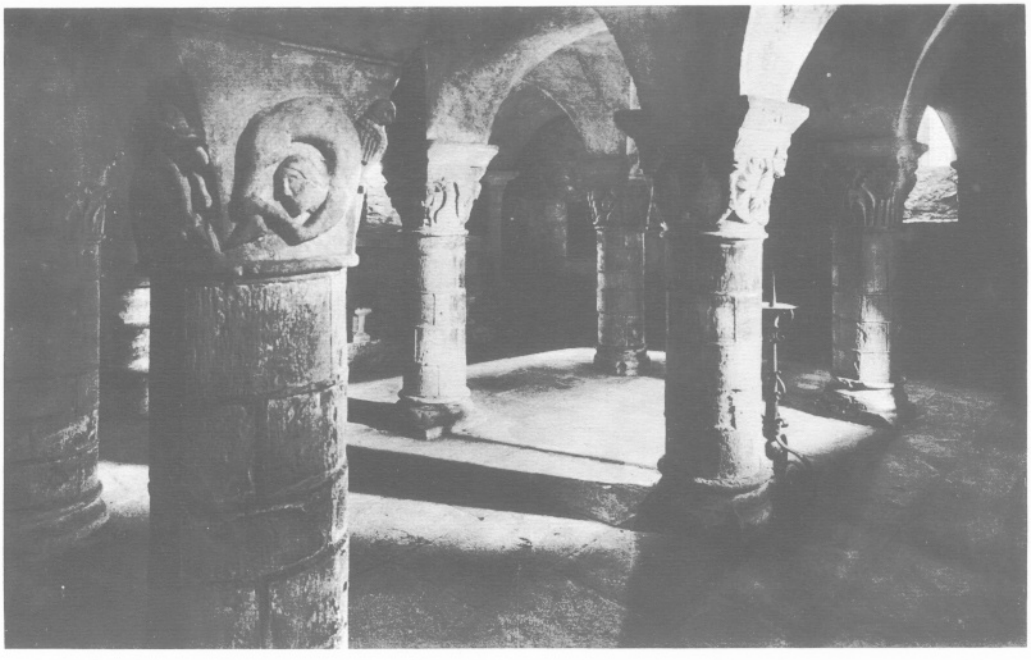

1 — Crypte de SAINT-PARIZE-le-CHATEL : ensemble

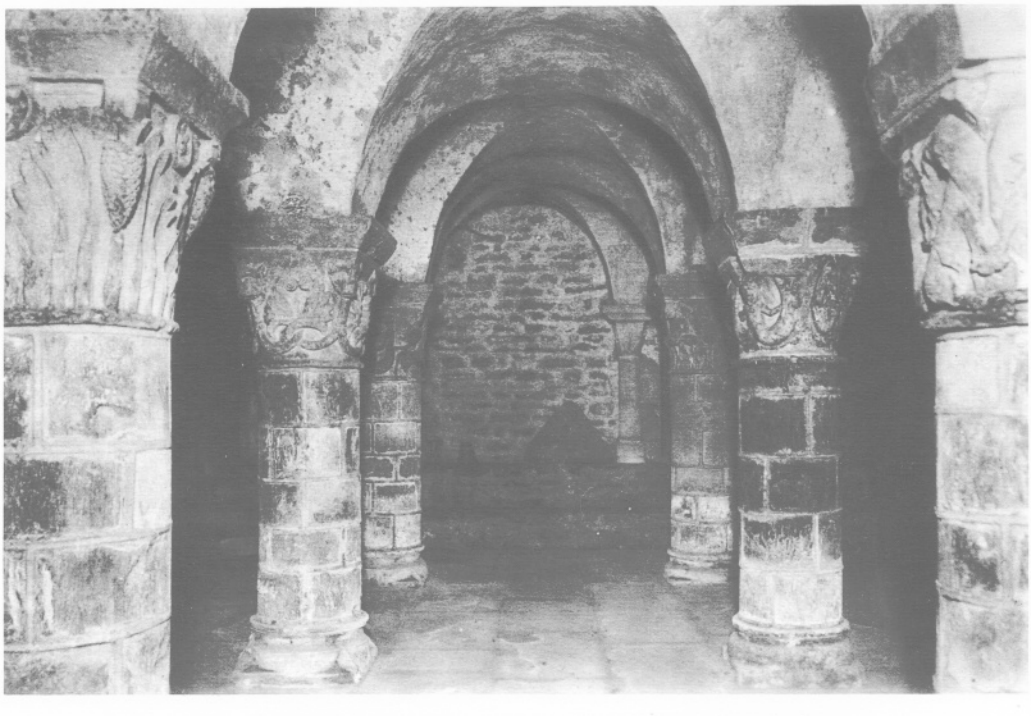

2 — Crypte de SAINT-PARIZE-le-CHATEL : nef centrale

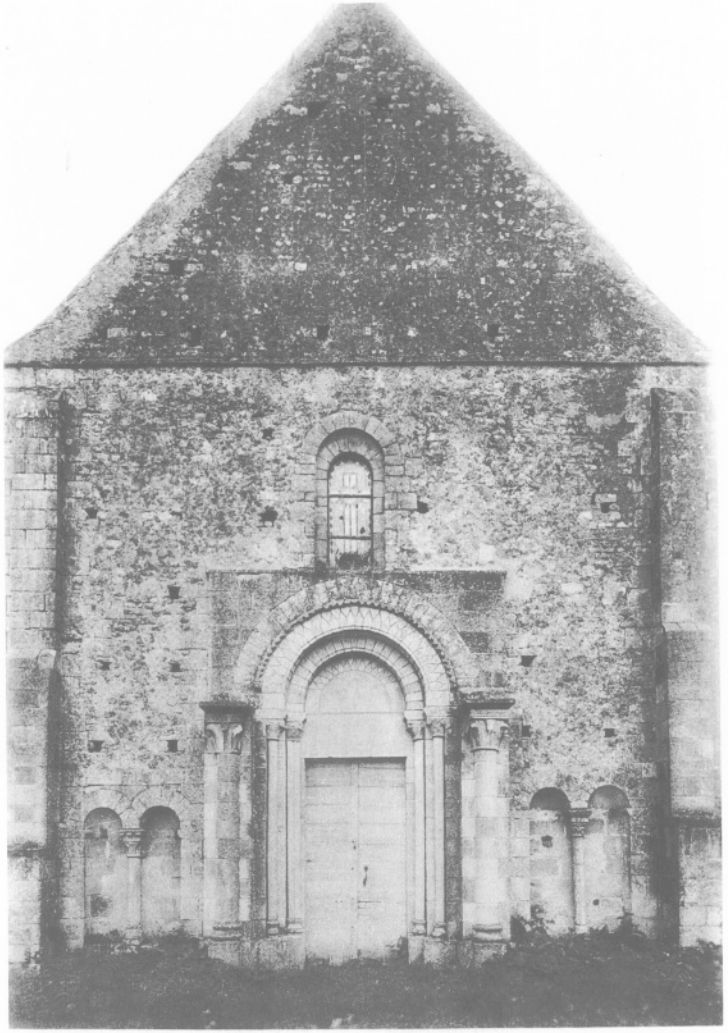

1 — Façade occidentale de MONTIGNY-aux-AMOGNES

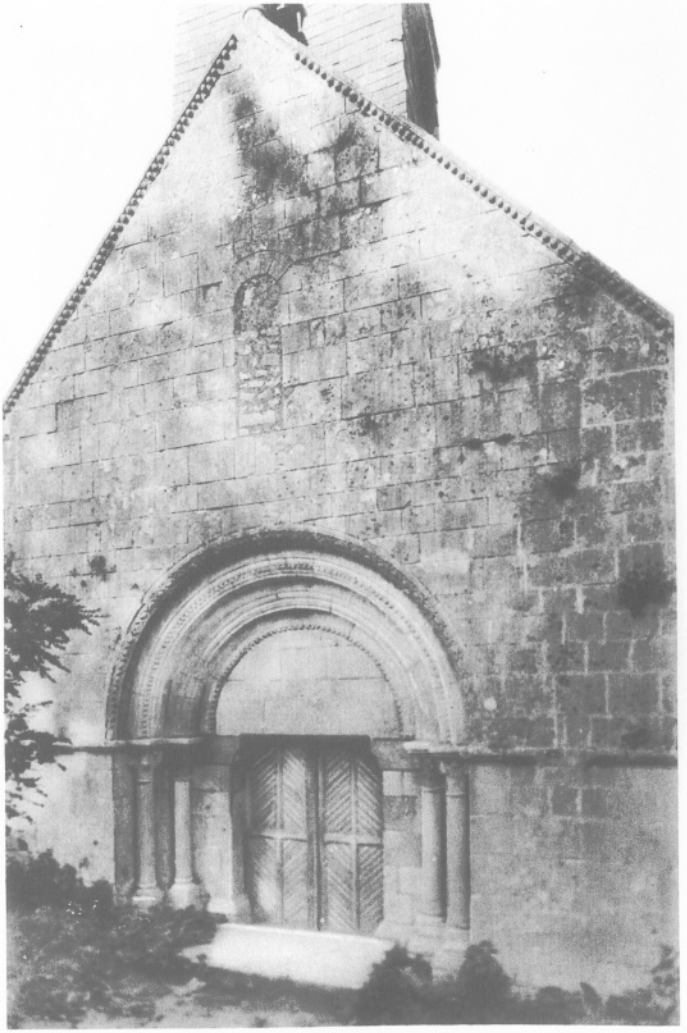

2 — Portail de GARCHY

1 — GARCHY : ensemble nord-est

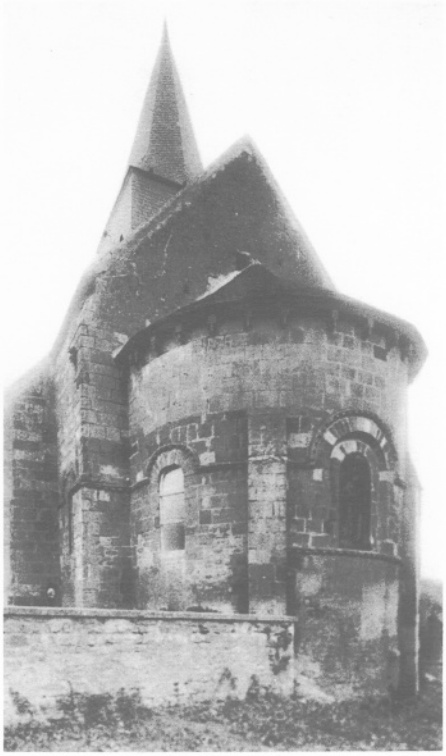

2 — MONTIGNY : chevet

3 — NARCY : chevet

4 — SAINT-DIDIER : ensemble sud-est

1 — SAUVIGNY : ensemble nord-est

2 — DORNES : ensemble nord-ouest

3 — MAGNY-COURS : ensemble ouest

4 — AVRIL-sur-LOIRE : ensemble sud-est

1 — Chapiteau de SAINT-RÉVÉRIEN

2 — Chapiteau de SAINT-RÉVÉRIEN

3 — Chapiteau de DONZY

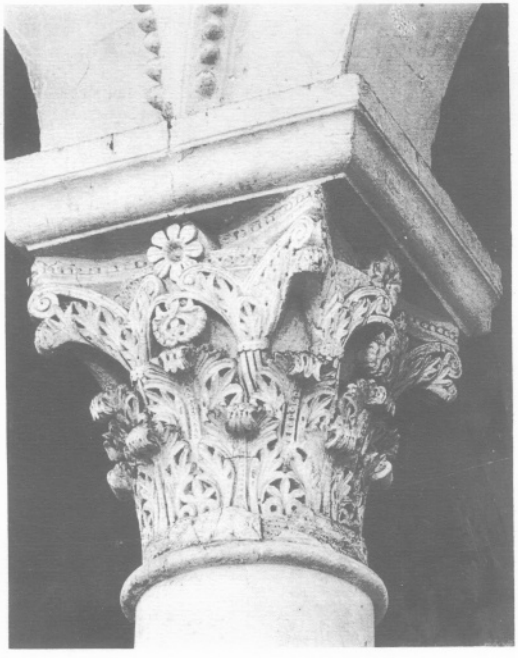

4 — Chapiteau de LA CHARITÉ

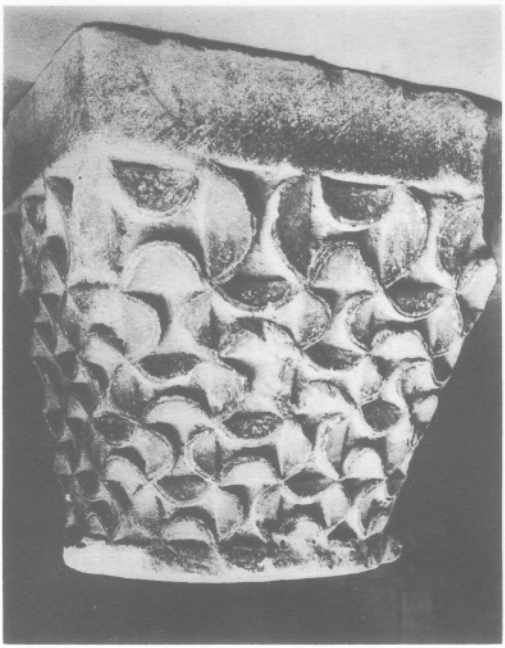

1 — Chapiteau de CHAMPVOUX

2 — Chapiteau de SAINT-RÉVÉRIEN

3 — Chapiteau de SAINT-ÉTIENNE de NEVERS

4 — Chapiteau de SAINT-GENEST de NEVERS

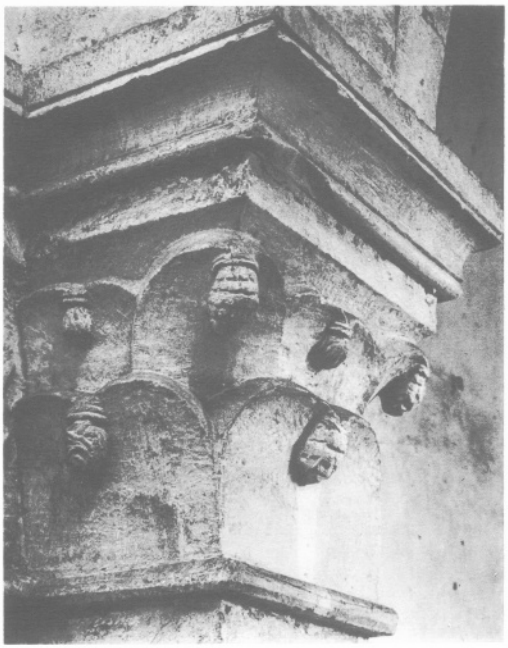

1 — Chapiteau de SAINT-VERAIN

2 — Chapiteau de SAINT-PIERRE-le-MOUTIER

3 — Chapiteau de SAINT-PIERRE-le-MOUTIER

4 — Chapiteau de CHAMPVOUX

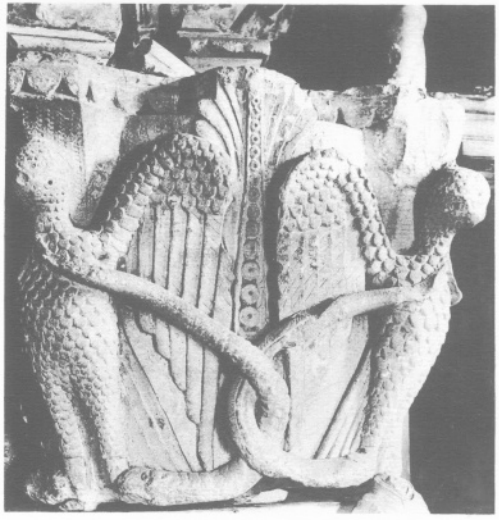

1 — Chapiteau de SAINT-MARTIN de NEVERS

2 — Chapiteau de SAINT-RÉVÉRIEN

3 — Chapiteau de GARCHIZY

4 — Chapiteau de SAINT-RÉVÉRIEN

1 — Chapiteau de LA CHARITÉ

2 — Chapiteau de LA CHARITÉ

3 — Chapiteau de LA CHARITÉ

4 — Chapiteau de SAINT-RÉVÉRIEN

1 — Chapiteau de SAINT-SAUVEUR de NEVERS

2 — Chapiteau de SAINT-SAUVEUR de NEVERS

1 — Chapiteau de LA CHARITÉ

2 — Chapiteau de SAINT-SAUVEUR de NEVERS

3 — Chapiteau de SAINT-SAUVEUR de NEVERS

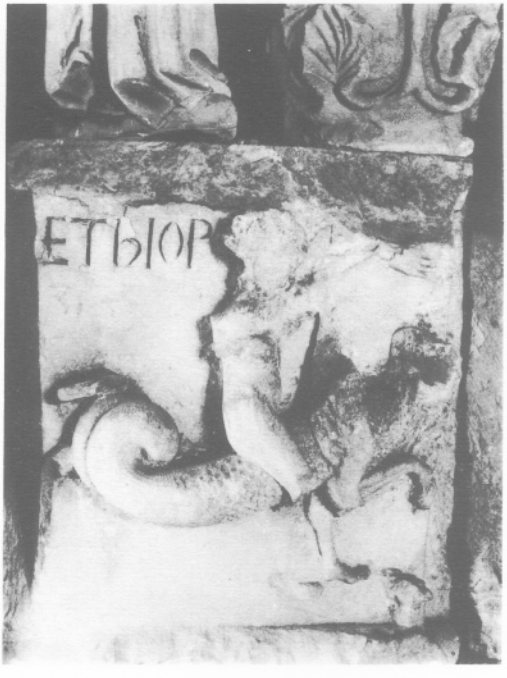

4 — Chapiteau de SAINT-SAUVEUR de NEVERS

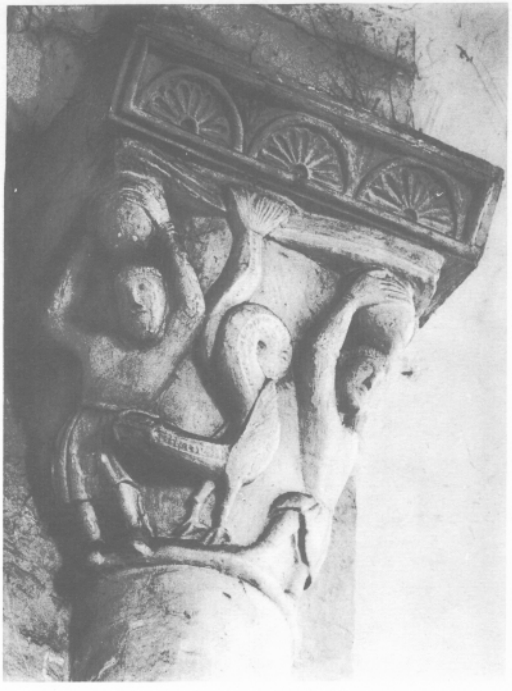

1 — Chapiteau de SAINT-PIERRE-le-MOUTIER

2 — Chapiteau de SAINT-PIERRE-le-MOUTIER

3 — Chapiteau de SAINT-PIERRE-le-MOUTIER

4 — Chapiteau de SÉMELAY

1 — Chapiteau de SAINT-PIERRE-le-MOUTIER

2 — Chapiteau de SAINT-PIERRE-le-MOUTIER

3 — Chapiteau de SAINT-PIERRE-le-MOUTIER

4 — Chapiteau de SAINT-SAUVEUR de NEVERS

1 — Chapiteau de SAINT-RÉVÉRIEN

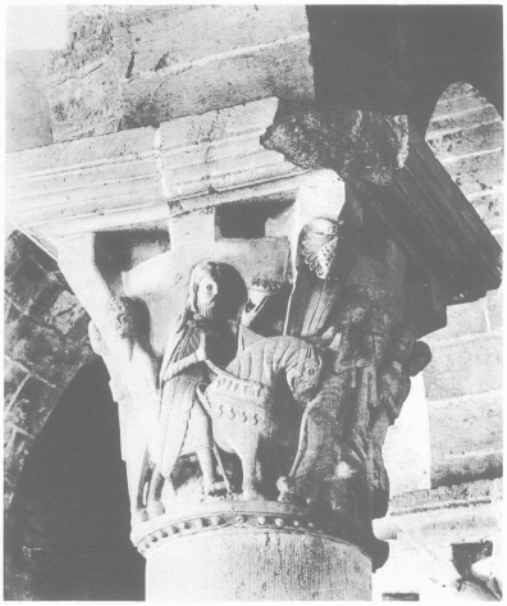

2 — Chapiteau de SAINT-RÉVÉRIEN

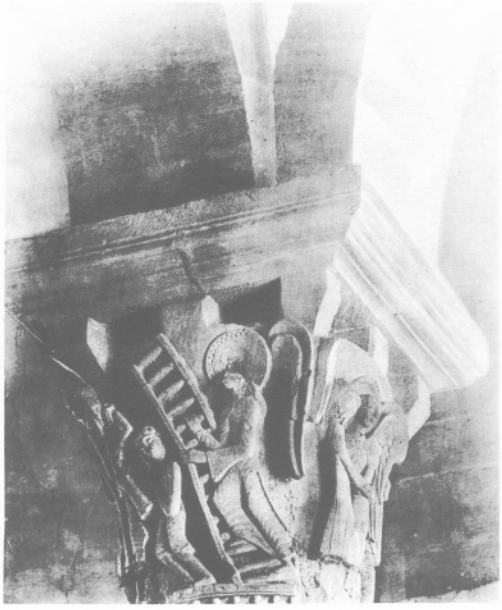

3 — Chapiteau de SAINT-RÉVÉRIEN

4 — Chapiteau de SAINT-SAUVEUR de NEVERS

1 — Chapiteau de SAINT-SAUVEUR de NEVERS

2 — Chapiteau de SAINT-RÉVÉRIEN

3 — Chapiteau de SAINT-RÉVÉRIEN

4 — Chapiteau de SAINT-RÉVÉRIEN

1 — Chapiteau de GARCHIZY

2 — Chapiteau de GARCHIZY

3 — Chapiteau de SAINT-PARIZE-le-CHATEL

4 — Chapiteau de SAINT-PARIZE-le-CHATEL

1 — Tympan de CERVON

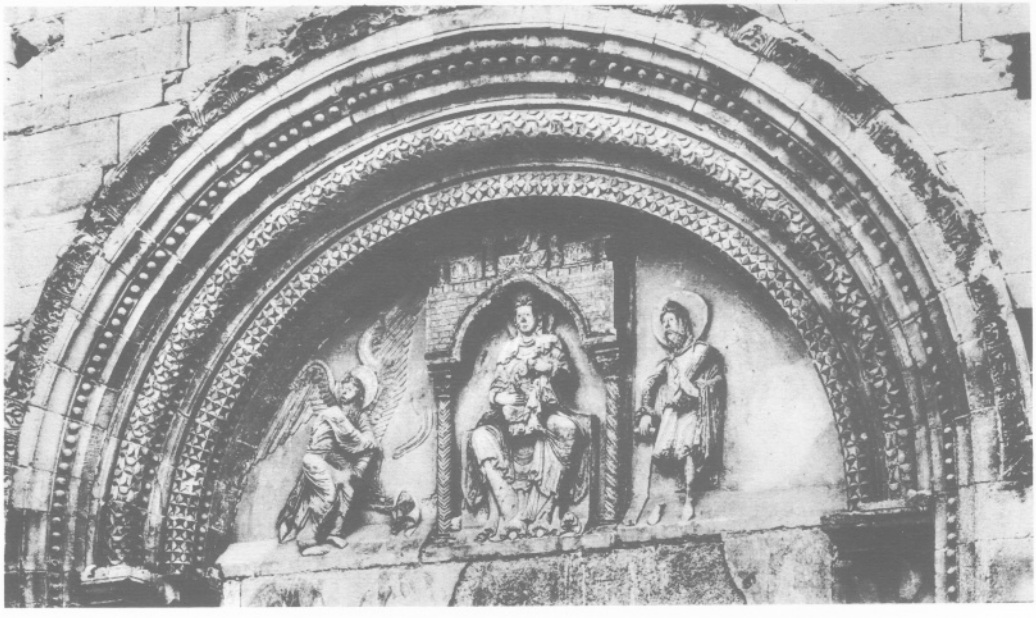

2 — Tympan de DONZY

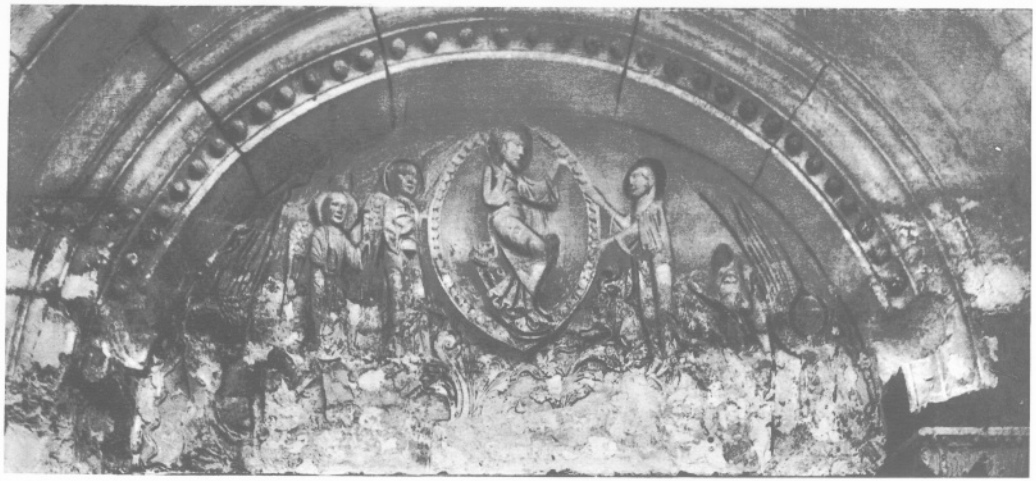

1 — Tympan de LA CHARITÉ : Glorification de la Vierge (ensemble)

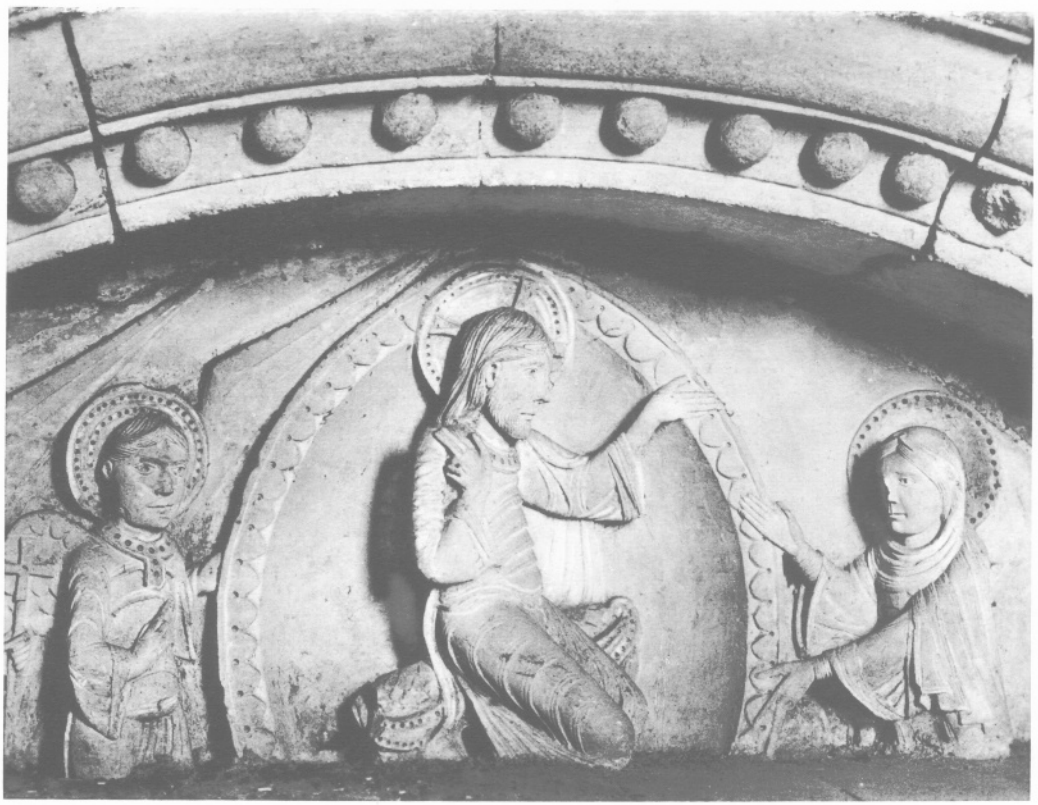

2 — Tympan de LA CHARITÉ : Glorification de la Vierge (détail)

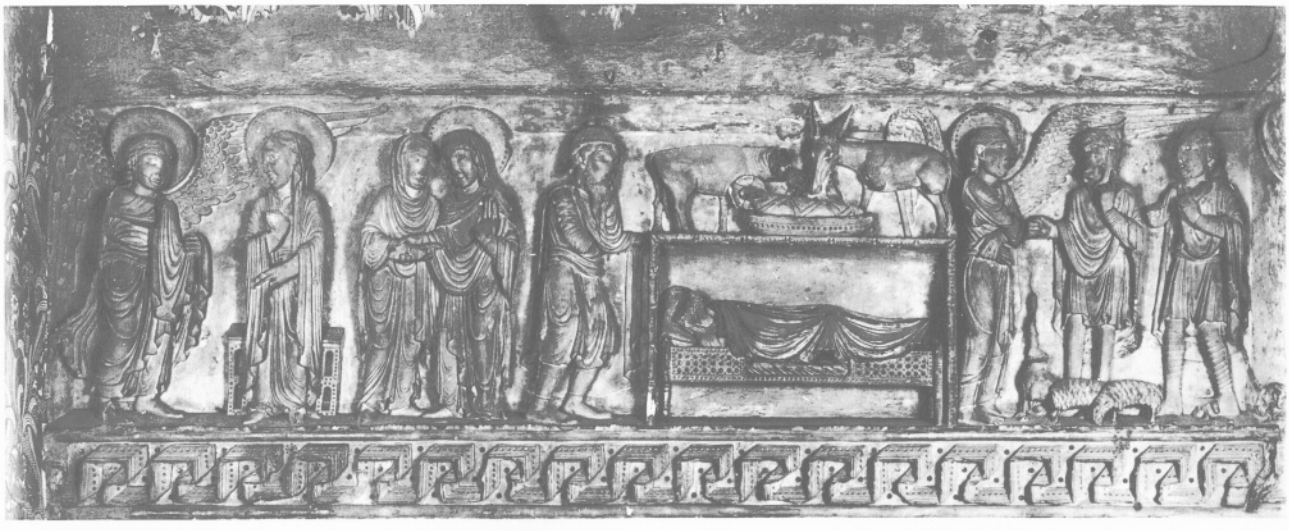

1 — Linteau de LA CHARITÉ : Scènes de l'Enfance du Christ

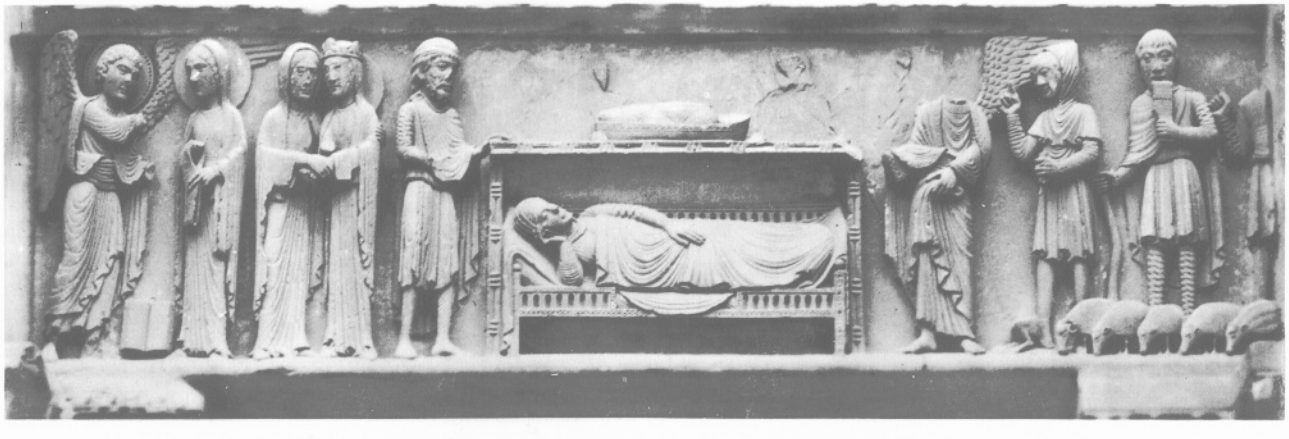

2 — Linteau de CHARTRES : Scènes de l'Enfance du Christ

1 — Tympan de LA CHARITÉ : Transfiguration (ensemble)

2 — Tympan de LA CHARITÉ : Transfiguration (détail)

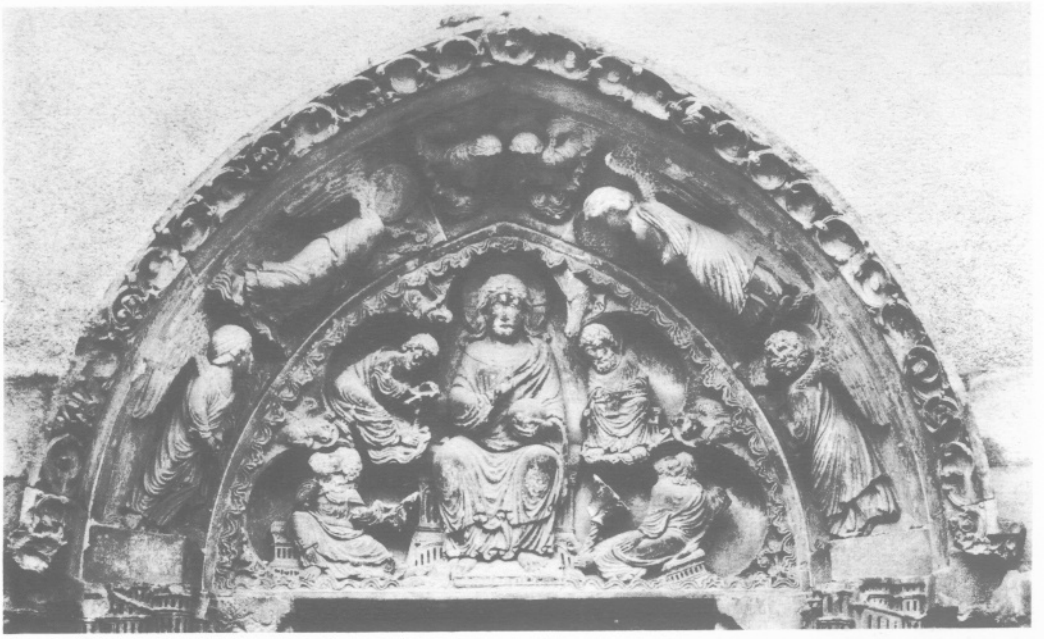

1 — Tympan de SAINT-PIERRE-le-MOUTIER

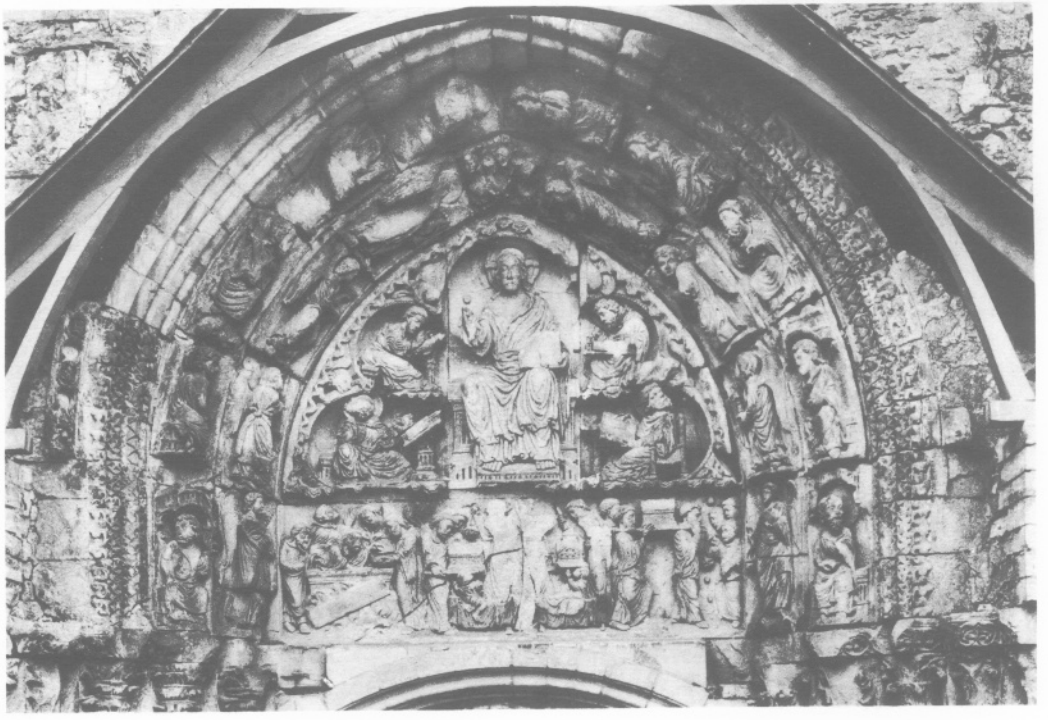

2 — Tympan de SAINT-BENOIT-sur-LOIRE

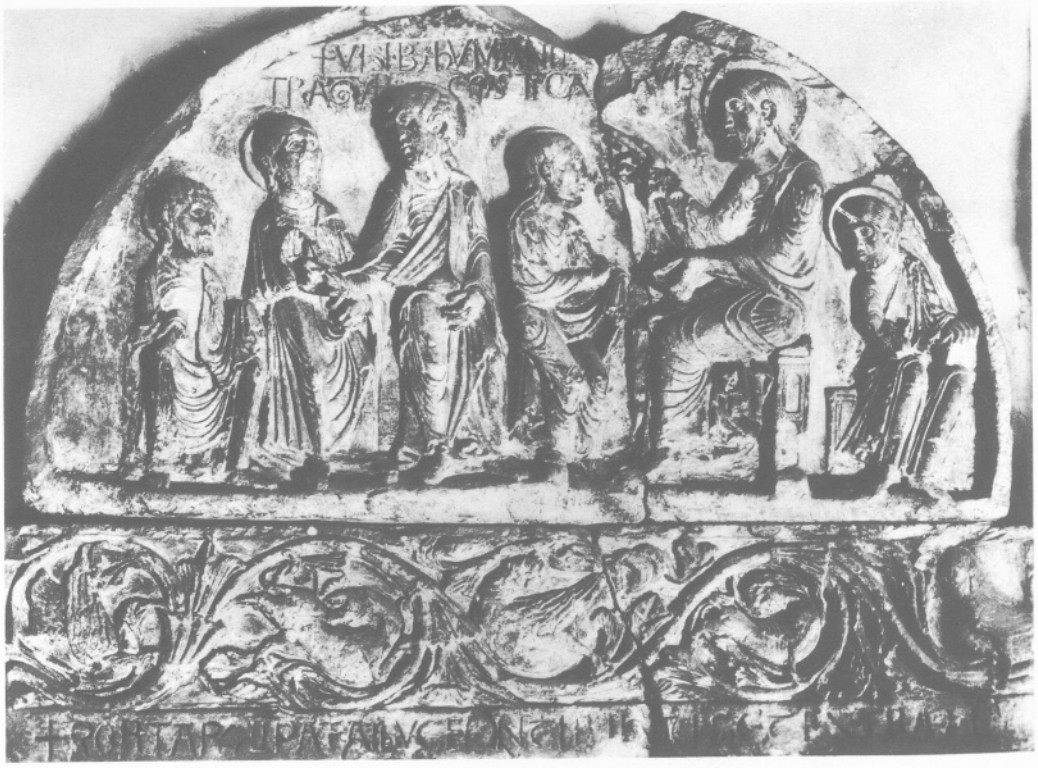

1 — Tympan de SAINT-SAUVEUR de NEVERS

2 — Tympan de SAINT-MARS-sur-ALLIER

1 — Ange
de SAINT-PIERRE-le-MOUTIER

2 — Tête de Christ
de SAINT-PIERRE-le-MOUTIER

3 — Enfant tenant une urne

4 — Ange de SAINT-RÉVÉRIEN

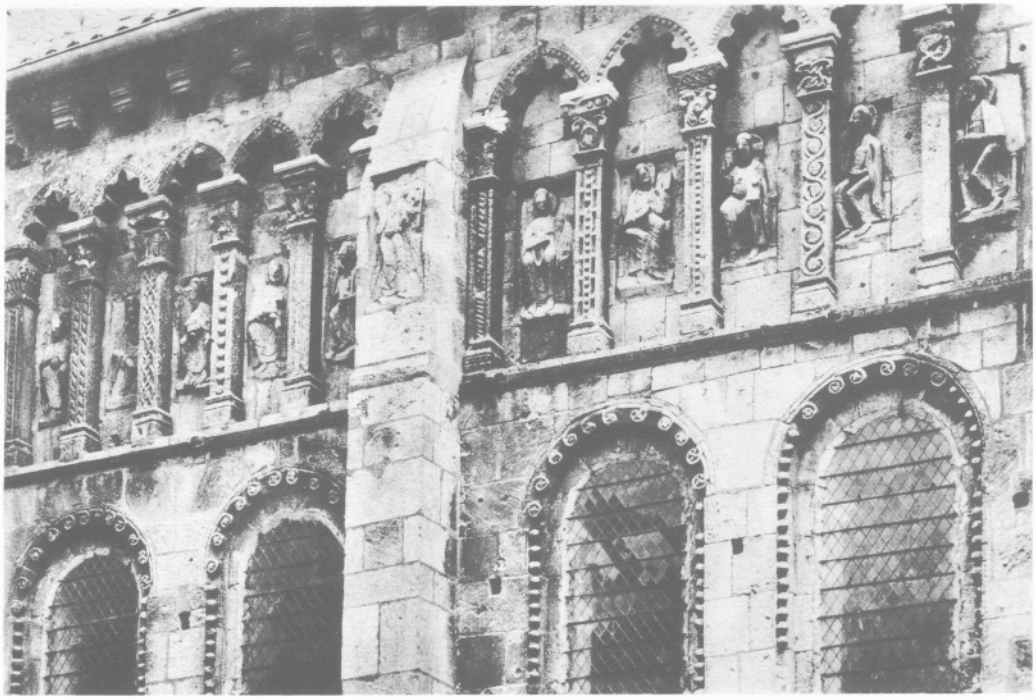

1 — Décoration du chevet de LA CHARITÉ

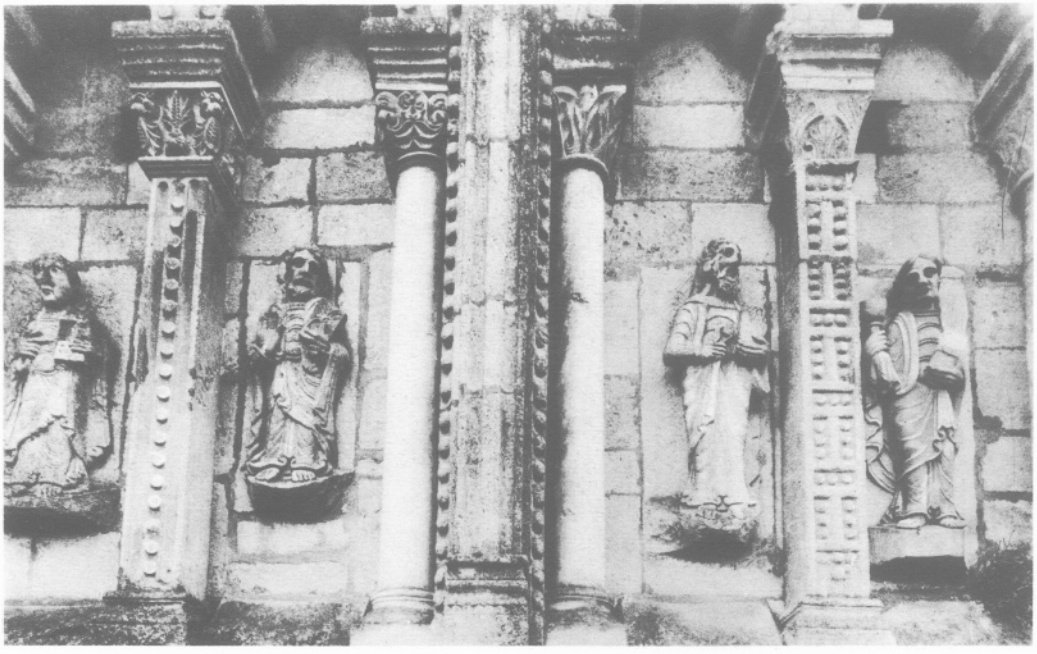

2 — Décoration de la tour centrale de LA CHARITÉ